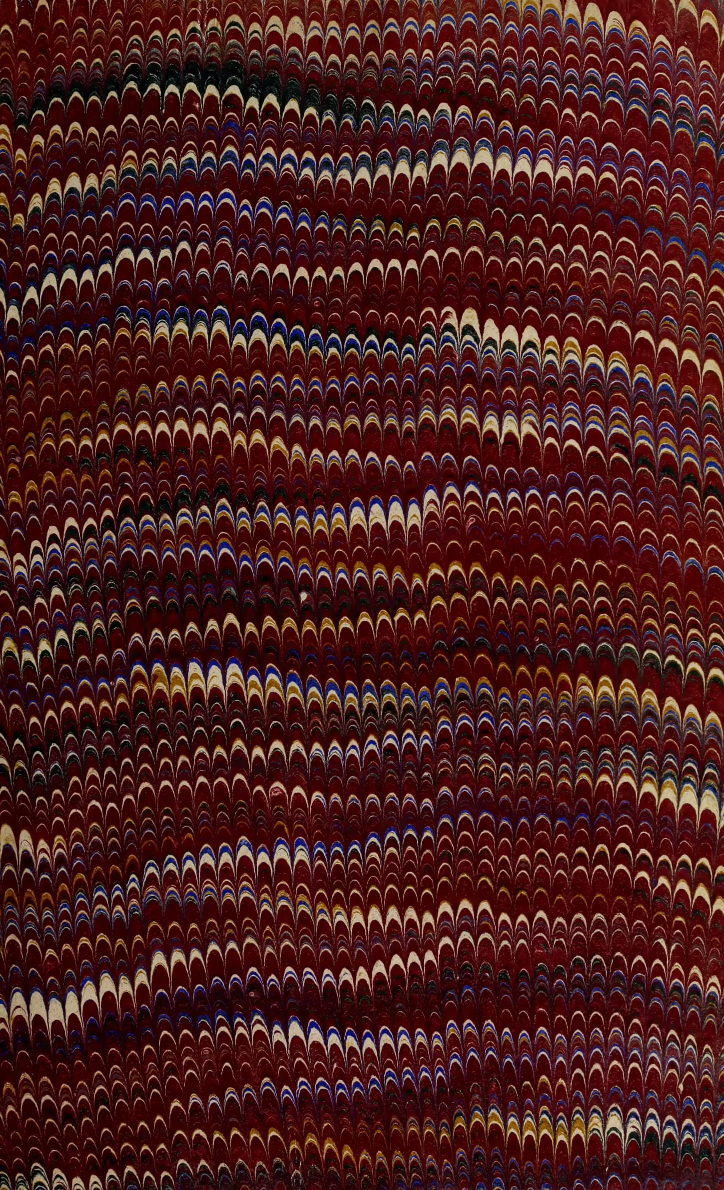








SAINT MARTIN


SCS MARTINVS
BELLATOR DOMINI

I

FRONTISPICE

« Saint Martin présente au Christ, dans la gloire, un Gallo-Romain et un Gaulois à genoux, symbole et personnification des deux sociétés qu'il a évangélisées et converties. » Les habitants des villes sont ici figurés par un de ces Gallo-Romains que le disciple de saint Hilaire a préservés de l'hérésie arienne, et les populations rurales par un de ces Gaulois des campagnes que le grand apôtre a délivrés du paganisme. Tel est, en effet, tout le résumé de l'apostolat et de la vie de celui que les textes les plus vénérables appellent « le Champion de Dieu, *Bellator Domini* ». (Voy. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, I, 228, et, dans le présent livre, les pp. 182, 183, 189.)

Composition originale de Luc-Olivier Merson,
mise sur pierre par Dambourgez.



SAINT MARTIN

PAR

A. LECOY DE LA MARCHE

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC LXXXI



Fig. 1. — Composition de Luc-Olivier Merson.

PRÉFACE



'HAGIOGRAPHIE n'occupe pas dans les hautes études de notre époque la place qu'elle devrait avoir, parce qu'on ne la considère pas assez comme une science rigoureusement historique et éminemment sociale. Les saints sont les vrais grands hommes, et la plupart ont été les vrais héros populaires; c'est le suffrage universel qui les proclamait à l'origine. Leur immense influence doit donc être mise en lumière, et au premier plan, si l'on veut avoir un tableau sincère et justement proportionné des siècles passés. Ils ont droit à une large place au soleil de l'histoire; mais ils n'ont besoin que de la vérité, et j'ajouterai même que, la plupart du temps, leur physionomie apparaît plus belle et plus noble quand on la débarrasse des voiles brodés de la légende

pour la contempler au grand jour de la critique. La société actuelle n'a pas moins à gagner que l'exactitude historique à l'étude approfondie de leurs actions. On nous instruit beaucoup trop longuement, j'allais dire trop exclusivement, des faits et gestes des hommes célèbres qui ont conquis des royaumes ou administré des États. Qu'en résulte-t-il? C'est que chacun se croit appelé à régir les affaires de son pays, et que le moindre collégien émancipé, ne voyant pas de métier plus glorieux, prétend se mêler de leur conduite : aussi les ambitieux, les disciples de Machiavel, les politiciens de deuxième et de troisième catégorie sortent-ils de terre par milliers. Insensés, qui prétendent diriger un peuple, et ne savent même pas gouverner leur âme! Qu'ils aillent donc à l'école des saints, et ils apprendront ce rudiment, cette base essentielle de toute science; et au lieu de ces légions de génies incompris, incapables d'organiser quoi que ce soit, nous aurons des légions de chrétiens, infiniment plus aptes à former une société durable, bien disciplinée et vraiment civilisée.

Ce double intérêt historique et social se trouve à un rare degré dans la vie de saint Martin. J'ai cherché à le dégager de mon mieux, et je me suis surtout placé à ce point de vue, si conforme aux aspirations et aux idées de notre temps, en retraçant l'étonnante carrière du grand apôtre sans lequel nous ne serions aujourd'hui, sans doute, ni catholiques ni français. Sa figure si populaire, et cependant si peu connue en réalité, se présentera ainsi, je l'espère, sous un aspect nouveau, ou, pour mieux dire, sous son véritable aspect. Afin d'en étudier les différents côtés avec tout le soin

qu'ils méritent, je les exposerai aux yeux du lecteur séparément et l'un après l'autre. Dans une première partie, consacrée à la vie terrestre du saint, j'envisagerai d'abord l'état de la société gallo-romaine au moment de son arrivée dans notre pays, et l'admirable mission que Dieu lui avait réservée ; puis je montrerai en lui le soldat, le moine, l'évêque, l'apôtre, sans pour cela m'écarter de l'ordre chronologique des faits (sauf dans le dernier chapitre), car il a rempli ces divers rôles successivement, ou du moins chacun de ces caractères a dominé tour à tour dans son existence. Une seconde partie renfermera l'histoire du culte de saint Martin, c'est-à-dire sa vie posthume, vie plus merveilleuse encore et plus pleine d'événements que la première. Cette matière exige plutôt l'ordre méthodique : après avoir suivi les destinées du corps, des reliques et du tombeau de l'illustre thaumaturge, j'entraînerai le lecteur dans un véritable tour du monde martinien, pour visiter les innombrables sanctuaires qui ont propagé de tous côtés son nom et son influence; enfin je demanderai aux monuments littéraires de nous raconter sa gloire, et, tout le long du chemin, une foule de monuments artistiques viendront nous prouver d'une autre manière que l'humanité n'a cessé de rendre hommage à sa haute vertu, à ses bienfaits multipliés. Tel est le plan fort simple du présent ouvrage, qui sera complété par un appendice contenant un éclaircissement sur la chronologie si obscure de la vie de saint Martin, la liste des églises de France placées sous son invocation, et quelques documents d'un intérêt majeur, presque tous inédits.

Quant aux sources où j'ai puisé la substance de ce livre, les voici en deux mots. Pour la première partie, je me suis attaché au plus précieux de tous les guides, au fidèle biographe que le saint a eu le rare privilège de rencontrer de son vivant même, à Sulpice Sévère. L'autorité considérable de cet écrivain, que je n'ai cependant pas suivi aveuglément, m'a, la plupart du temps, dispensé de recourir aux historiens postérieurs : je n'ai pas négligé, toutefois, les secours que pouvaient m'apporter subsidiairement Paulin de Périgueux, Fortunat, Grégoire de Tours, Alcuin et plusieurs autres que l'on trouvera cités dans les notes. Je me suis fort peu servi des légendes, et non sans la plus grande précaution, préférant encore le risque d'être incomplet sur quelque point à l'inconvénient de faire entrer dans mon récit des éléments purement fabuleux. Pour la seconde partie, j'ai trouvé une base solide dans les écrits spéciaux de Grégoire, dans les principales chroniques de France et de l'étranger, dans les recueils de miracles et les descriptions composés à différentes époques du moyen âge, dans les délibérations du chapitre de Saint-Martin de Tours, dans les chartes et les documents de toute nature conservés aux archives nationales, aux archives d'Indre-et-Loire, aux bibliothèques de Paris, de Tours, de Bruxelles, etc. L'archéologie m'a fourni pour l'une et pour l'autre, mais surtout pour la seconde, un renfort extrêmement utile. Que de questions indécises, que de faits nouveaux ont été éclaircis dans ces pages, par une inscription lapidaire, par les ruines d'un ancien édifice exhumé du sol, par un monument quelconque

pieusement gardé ou heureusement retrouvé pour attester à sa façon la renommée de l'apôtre des Gaules! J'ai eu la bonne fortune de pouvoir utiliser pour la première fois quelques-uns de ces débris vénérables, et j'ai toujours recueilli scrupuleusement leur témoignage, plus sûr encore que celui de la parole humaine.

Mais, pour traiter convenablement un sujet aussi vaste, aussi universel, je n'ai pas cru devoir me contenter du résultat de mes recherches personnelles. Important chez nous un procédé déjà employé par quelques érudits étrangers, je me suis adressé au savoir et à l'obligeance des personnes de tout pays que leur position mettait à même de posséder des renseignements particuliers, et leur ai transmis un questionnaire. Deux cent soixante réponses me sont parvenues, d'un intérêt fort inégal sans doute, mais dont quelques-unes ont assez de valeur et d'importance pour justifier à elles seules une pareille mesure. C'est dire avec quel empressement le monde savant et le monde religieux se sont unis pour travailler à la gloire de saint Martin. Je me suis fait un devoir de mettre à profit le plus grand nombre de communications possible, en mentionnant avec soin leur origine. Mais ma gratitude ne se trouverait point satisfaite si je n'en adressais ici l'expression collective à tous ceux qui ont pris la peine de me répondre. Il en est parmi eux qui, en raison de l'utilité ou de la variété de leurs indications, ont droit à un remerciement tout spécial. Je citerai, pour la France, dom Piolin, prieur de l'abbaye de Solesmes; M. l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catholique de Paris; M. l'abbé Méthivier, ancien curé d'Olivet (Loiret);

M. l'abbé Voillery, de Dijon; MM. les curés de Candes et de Ligueil (Indre-et-Loire), du Bernard (Vendée), de Volnay (Côte-d'Or); M. Jules Desnoyers, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; M. Benjamin Fillon, l'archéologue bien connu; M. Léo Drouyn, de Bordeaux; M. Charles Abel, président de la société d'histoire et d'archéologie de la Moselle; M. Parisy-Dumanoir, de Dieppe; et plusieurs de ces modestes conservateurs d'archives départementales, érudits aussi consommés que serviables, dont le concours est si précieux dans toutes les questions d'histoire locale: M. Gouget, à Bordeaux; M. Pasquier, à Foix; M. Finot, à Vesoul; M. Chaverondier, à Saint-Étienne; M. l'abbé Ducis, à Annecy; M. Duval, à Alençon; M. Leroux, à Limoges; M. Parfouru, à Auch; pour la Belgique, M. l'abbé Duclos, secrétaire de l'évêché de Bruges, et M. Godefroy Kurth, professeur à l'Université de Liège; pour la Hollande, M. Müller, archiviste de la ville d'Utrecht; pour le grand-duché de Luxembourg, M. l'abbé Engling, aumônier de l'hôpital de Luxembourg; pour l'Allemagne, M. le chanoine Heuser, de Cologne, et M. Reiss, doyen de Merzig-sur-Sarre; pour la Suisse, le R. P. Meier, bibliothécaire de l'abbaye d'Einsiedeln; pour l'Autriche-Hongrie, le R. P. Remigius Sztachovics, archiviste de l'archi-abbaye de Martinsberg, et le docteur Martin Riha, de Budweis (Bohême); pour l'Italie, Mgr l'évêque de Pavie, le célèbre historien Cesare Cantù, MM. Salvatore Bongi, de Lucques, Fulin, de Venise, et le directeur de la colonie de San-Martino delle Scale (Sicile); pour l'Espagne, don Arteago, archidiacre d'Orense. J'en aurais bien

d'autres à désigner; mais on trouvera leurs noms dans le cours du livre. J'ai hâte d'associer à ces autorités si considérables les hommes de savoir et d'expérience qui ont facilité mes propres recherches dans les dépôts publics confiés à leur garde : M. Léopold Delisle, administrateur général de la bibliothèque nationale, dont j'ai eu déjà tant de fois à louer la bienveillance inépuisable; M. de Grandmaison, archiviste d'Indre-et-Loire; M. Dorange, bibliothécaire de la ville de Tours; M. Ruelens, conservateur à la bibliothèque royale de Bruxelles. On me permettra de remercier encore les guides empressés que j'ai rencontrés parmi les notables habitants de Tours : en première ligne M. Ratel, ingénieur, grâce auquel j'ai pu apprécier toute l'importance des fouilles de Saint-Martin; et mes éditeurs eux-mêmes, qui, non contents de venir en aide à mon ignorance des lieux, ont voulu donner à ce livre une magnifique parure, afin d'en faire, au moins par la forme, un monument digne de son objet. Le savant plein de goût et l'ami plein de cœur qui a dirigé cette illustration aussi élégante que scientifique serait aussi nommé à cette place, si je ne me faisais un scrupule de respecter le voile derrière lequel il s'est dérobé tout le premier à la reconnaissance du public.

Avec cette pléiade de collaborateurs, j'ai pu affronter plus hardiment une tâche dont je sentais à l'avance tout le poids. Arrivé au terme après de longs et pénibles efforts, je dépose humblement le fruit de mes veilles aux pieds de l'apôtre national. Sa gloire, assurément, n'en sera pas plus grande; mais peut-être aurai-je contribué à raviver dans le cœur des Français le souvenir

trop effacé d'un de leurs plus puissants protecteurs, à rétablir les liens salutaires qui les unissaient à lui, et travaillé ainsi au relèvement de notre malheureuse patrie. C'est là ma seule ambition, avec celle d'être compté par les fidèles serviteurs de saint Martin au nombre des leurs. Je supplie ceux qui me liront d'avoir égard à cette intention, et d'être indulgents pour un ouvrage qu'il n'a pas tenu à moi de rendre moins imparfait. En même temps, je leur demande instamment de m'adresser les rectifications et les compléments utiles dont cette lecture leur suggérera l'idée : il se peut, en effet, que j'aie l'occasion de les utiliser plus tard. Les observations justes et désintéressées recevront toujours de ma part un accueil favorable, surtout celles qui émaneront des juges compétents et du vrai public, c'est-à-dire de celui qui ne condamne pas de parti pris et d'avance l'œuvre d'autrui.

Certaines personnes trouveront peut-être que mon langage aurait pu trahir avec moins d'éclat mes convictions intimes : il y a toute une école qui prétend exclure du domaine de l'érudition le sentiment religieux et même le sentiment littéraire. Je réponds dès à présent qu'un pareil sujet m'interdisait et l'indifférence et la sécheresse, et qu'à une époque comme la nôtre il est moins permis que jamais de garder la neutralité entre la vérité et l'erreur. Ce n'est pas au moment de la bataille que le soldat peut songer à mettre prudemment son drapeau dans sa poche; ce n'est pas à l'heure où le navire est près d'être envahi par les flots furieux que le matelot amène son pavillon.

Ayant eu, dans le cours de ce travail, à effleurer quelques questions délicates au point de vue de la doctrine, je déclare, en finissant, que je me suis efforcé de les résoudre dans le sens le plus équitable et le plus chrétien, mais que, s'il m'était échappé involontairement une seule parole contraire à la stricte orthodoxie, j'entends la rétracter et me conformer à l'enseignement de l'Église catholique, dépositaire des vérités divines, dans le sein de laquelle je veux vivre et mourir.

Paris, 29 septembre 1880, fête de saint Michel.



Fig. 2. — Groupe appartenant à la collection Roberts.

PREMIÈRE PARTIE

LA VIE DE SAINT MARTIN

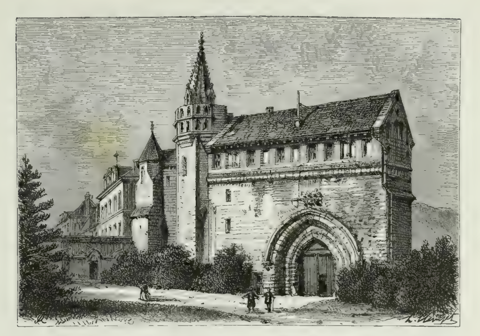


Fig. 3. - France : Touraine. — Ruines de Marmoutier.

CHAPITRE I

LA MISSION DE SAINT MARTIN

I

ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ GALLO-ROMAINE. — IMPUISSANCE ET NULLITÉ DE L'INFLUENCE CELTIQUE



'HISTOIRE de saint Martin est avant tout l'histoire de la substitution du christianisme à l'idolâtrie dans la contrée qui est devenue la France, et spécialement dans les campagnes gauloises. C'est à cette transformation, d'une immense portée sociale, que tendent principalement les efforts dépensés dans le cours d'une longue carrière par ce grand ouvrier de Dieu. Il serait donc difficile de se rendre compte de l'importance

de son œuvre, si l'on ne jetait préalablement un coup d'œil sur l'état religieux et moral de la Gaule au moment de son apparition. On a vu surgir, à notre époque, des théories singulières, d'après lesquelles le christianisme n'aurait été nullement nécessaire pour arrêter l'humanité sur la pente de la décadence. Il s'est élevé je ne sais quelle école paradoxale et sceptique, plus osée que toutes les précédentes, affirmant que la théodicée et la morale chrétiennes n'ont rien introduit de nouveau dans le monde, qu'il valait autant croire à Jupiter qu'à Jésus-Christ, et que la philosophie païenne eût suffi à contenir les débordements du vice, à faire pratiquer la vertu, à sauver la civilisation menacée. Tous les cultes se valent : telle est la formule spécieuse du rationalisme nouveau, formule d'autant plus perfide qu'elle ne va pas jusqu'à l'athéisme déclaré. C'est donc la base fondamentale de la religion révélée, c'est son utilité, c'est sa nécessité à laquelle on s'attaque aujourd'hui. Il ne s'agit plus de tel ou tel dogme, de telle ou telle institution catholique. Les masques tombent : on demande compte, non plus au catholicisme, mais bien au christianisme, de son existence; on lui conteste sa raison d'être. Et pourquoi, au fond, ce méchant procès, pourquoi ces sympathies mal dissimulées envers les idées païennes, sinon, hélas! pour la raison qui faisait chérir aux païens d'autrefois des superstitions dont ils reconnaissaient eux-mêmes l'absurdité, parce que leur culte, suivant un mot profond d'Ozanam, laissait la paix aux vices[1]? Toute la définition du paganisme antique et du néo-paganisme moderne est là : l'un et l'autre sont chers à leurs adeptes parce qu'ils sont la licence; le christianisme leur est odieux parce qu'il est le frein. Ils ne se rendent peut-être pas bien compte de ce phénomène psychologique, qui se passe dans la région la plus inaccessible

[1] *Civilisation au* v^e^ *siècle*, I, 141.

des cœurs ; mais il est d'autant plus réel qu'il n'est pas tangible. Et voilà pourquoi aussi l'Évangile, après avoir rencontré des obstacles si formidables, exerça une si profonde et si salutaire influence sur la société. « On ne civilise vraiment les âmes, a dit le même auteur, qu'en s'assurant des consciences : c'est là, c'est dans ce fond de la nature humaine qu'il faut vaincre le premier de tous les désordres, celui des passions [1]. » Le paganisme, sous une forme quelconque, était-il réellement compatible avec le relèvement de l'humanité, avec le progrès social? Où en était-il, et où menait-il le monde? Que lui doivent, en bien ou en mal, les nations modernes, et particulièrement la nôtre? L'examen de cette question sera, il me semble, la meilleure manière de prouver le bienfait de la religion chrétienne. Après avoir fait ressortir la grandeur de ce bienfait, je montrerai comment il n'était pas encore étendu à toutes les populations de la Gaule, et comment il devenait d'une urgence extrême qu'il le fût à l'époque de saint Martin : de là le caractère éminemment opportun et providentiel de sa mission.

Prenons d'abord l'idolâtrie celtique ou le druidisme. L'ordre des temps lui donne la première place, et c'est aussi à cet adversaire, ou du moins à ses restes, que le célèbre apôtre aura à livrer ses plus rudes combats chez les paysans de la Gaule. Le celticisme semble, d'ailleurs, devenu une des manies de notre siècle. Non seulement une sorte d'amour-propre national, fort mal placé en tout cas, mais encore l'esprit de parti s'en sont emparés comme d'une arme. On a été jusqu'à voir dans la Révolution une revanche des descendants des Celtes contre les fils des Francs, dans le tiers état la véritable nation gauloise, et dans la noblesse les anciens envahisseurs du sol : comme si quatorze cents ans de fusion et de croisements n'avaient pas effacé toute

[1] Ozanam, *Études germaniques*, I, 348.

espèce de trace d'une division semblable; comme si, dès l'époque carolingienne, la distinction des races n'avait pas disparu, et dans le langage, et dans les mœurs, et dans la législation! De nos jours surtout, la cause celtique a été bruyamment plaidée dans un volumineux ouvrage qui, dès le principe, a obtenu un succès étonnant. Si l'on en croyait son auteur, l'organisation de notre société, nos mœurs, nos idées religieuses, notre génie national, tout nous viendrait des Celtes. Si nous avons quelque chose de bon dans notre civilisation, c'est que nous sommes leurs fils. Ils avaient bien quelques usages barbares; mais « leur âme était grande; les femmes, chez eux, étaient belles et sages; les hommes, généreux et envahissants, sensibles, etc. » Comptons-nous quelques héros dans notre histoire? Ceux-là sont des Gaulois pur sang. Sainte Geneviève est une druidesse détournée de sa vocation. Jeanne d'Arc est l'héritière de Velléda. Saint Martin lui-même, l'adversaire acharné des superstitions druidiques, est « aidé par l'esprit de l'ancienne Gaule [1] ». Ce singulier évangile a fait de nombreux disciples. Tous ne sont pas allés aussi loin que le maître; quelques-uns ont pris une allure plus scientifique : nous avons eu successivement une archéologie celtique, une philologie celtique, une théogonie celtique; nous possédons une revue celtique. Et pourtant qu'y a-t-il au fond de toute cette doctrine? Depuis longtemps l'Académie française l'a jugée. Dès 1856, M. Villemain, parlant au nom de cette docte compagnie, s'exprimait ainsi dans le rapport même qui expliquait le prix décerné à M. Henri Martin : « Ici tout manque au paradoxe, le témoignage des faits, la logique des conséquences. Le druidisme n'a pas servi de modèle à la constitution de notre Église; il ne portait pas dans son sein l'idée de la France; il ne s'est pas retrouvé

[1] Henri Martin, *Hist. de France* et *Hist. populaire, passim*. Cf. H. de l'Épinois, *Critiques et réfutations*, p. 18, 39, 41, etc.

jusque dans l'héroïsme de notre moyen âge [1]. » Et tout récemment, dans une séance orageuse de l'Académie des sciences morales et politiques, nous avons entendu proclamer une sentence non moins sévère contre les théories relatives au droit social des anciens Gaulois. D'après le procès-verbal, M. Giraud « regarde comme chimérique la plus grande partie de ce qui a été écrit depuis bien des années sur les institutions celtiques. Il faut avoir, selon lui, méconnu toutes les règles de la critique historique pour se flatter d'avoir retrouvé la filiation du droit et des coutumes de la Gaule. Ceux qui, comme Laferrière et d'autres esprits d'ailleurs éminents, ont cru pouvoir reconstituer cette société antéhistorique, ont été dupes de leur imagination. Sur quatre lignes de César, ils ont bâti tout un système, et César lui-même ne pouvait rien savoir de ce dont il parlait ». En vain le zélé patron des Celtes, comme l'Académie appelle M. Henri Martin, a-t-il répondu en invoquant les monuments celtiques, les romans de la Table Ronde, et par cette phrase contenant la formule déjà très adoucie de sa doctrine : « Nous sommes des Gaulois romanisés, mais très peu ou point germanisés. » Plusieurs de ses collègues lui ont répliqué par des arguments triomphants : le druidisme, avec ses pratiques monstrueuses, avait été prohibé par la loi romaine ; la domination de Rome l'avait détrôné ; le christianisme, venu ensuite, en a balayé les dernières traces, et la société celtique n'a pu exercer aucune influence sur la formation de la société française. Il n'est pas jusqu'aux fameux dolmens, auxquels l'apôtre du celticisme se rattachait comme à une planche de salut, dont la base n'ait été ébranlée. On a été, dans la même séance, jusqu'à les déclarer apocryphes ; et effectivement la science contemporaine croit y avoir reconnu les vestiges d'une race antérieure aux Gaulois, race primitive, autochtone, sur

[1] Rapport sur les concours de 1856 (séance du 26 août 1856).

laquelle nous ne savons absolument rien [1]. Le célèbre écrivain n'a-t-il pas avoué, d'ailleurs, dans son *Histoire* même, que « nous ne connaissons la loi druidique que par les témoignages incomplets et superficiels de quelques auteurs grecs ou latins, et qu'on ne peut faire remonter avec certitude jusqu'aux druides primitifs les fastes obscurs des traditions irlandaises [2] »? Il n'est donc même pas besoin de recourir aux savantes dissertations de Guérard, de Pardessus, de Klimrath sur l'entière absorption des coutumes galliques par la civilisation romaine. *Habemus confitentem reum.*

Avons-nous, d'ailleurs, beaucoup perdu à cette disparition de l'élément celtique dans l'ordre politique et social? Le peu que nous en connaissons nous permet d'en juger. Une confédération de tribus dirigées chacune par un chef distinct, avec une assemblée pour discuter les intérêts communs en temps de guerre, ce n'est point l'idéal d'une nation forte. La puissance absolue du père sur les enfants, la polygamie permise aux grands personnages, ce n'est point l'idéal de la famille. Et quant à la communauté de biens entre les époux, qu'on a voulu rattacher aux usages des Celtes, sur la foi d'un mot échappé à César, on sait aujourd'hui qu'elle provient en droite ligne du droit coutumier ou de la législation germanique, c'est-à-dire du tiers des acquêts accordé par elle à l'épouse [3]. Donc, l'influence des lois celtiques sur les nôtres non seulement a été nulle ou à peu près, comme l'a dit M. Giraud, mais eût été funeste. La langue même des Gaulois ne paraît point à regretter; et si la grande majorité des Français tient d'eux le sang, c'est-à-dire le physique, le tempérament, les aptitudes, les traits principaux du caractère, depuis la bra-

[1] V. les procès-verbaux de l'Académie des sciences morales et politiques, dans le *Journal officiel*, nos des 26 mars, 10 avril et 8 mai 1879. = [2] *Hist. de France*, I, 46. = [3] V. le cours de droit féodal professé à l'École des Chartes par M. Ad. Tardif.

voure guerrière jusqu'à cette légèreté qui frappait déjà les Romains, il y a dans ce legs de la nature un mélange de bien et de mal auquel on ne saurait non plus rapporter la grandeur de notre nation.

Venons maintenant à la religion : c'est le point essentiel de notre enquête. Sans doute, le druidisme, malgré ses rites abominables, avait un côté moins sensuel que le paganisme des Grecs et des Romains. La religion celtique ne s'était pas formée, comme celle des peuples de l'Orient ou du Midi, sous l'influence d'un climat voluptueux et brûlant, mais au milieu des forêts profondes et de la brume de nos vallées. Au lieu d'avoir pour base le culte de la force ou de la beauté humaines, elle reposa sur le culte des forces ou des beautés de la nature. Les Celtes, venus des régions orientales à une époque très reculée, comme tous les rameaux de la race japhétique, en avaient apporté les débris de la révélation primitive : la croyance à un Dieu tout-puissant, unique, et à l'immortalité de l'âme. Mais, comme tous les peuples abandonnés à eux-mêmes et séparés du tronc commun, comme les barbares du Nord et les sauvages de l'Amérique, ils avaient très vite perdu ces notions fondamentales, ou du moins, grâce à l'éloignement du flambeau divin, qui ne brillait plus que sur un petit coin de la terre, elles s'étaient obscurcies et mêlées de bonne heure à une foule de superstitions. Il nous est impossible de connaître bien exactement la religion des Celtes, par la même raison qui nous empêche de connaître l'organisation de leur société ou leur législation, à savoir la pénurie des témoignages. Ils n'ont rien écrit par eux-mêmes, soit que l'écriture ait été proscrite par leurs prêtres, soit qu'elle ait été répandue très tardivement dans leur pays; et le petit nombre des écrivains grecs ou latins qui nous ont parlé d'eux ne pouvait savoir que d'une manière vague et superficielle tout ce qui concernait un culte aussi mystérieux. Cependant les renseignements que ces

derniers nous fournissent, joints aux traditions conservées dans les siècles suivants et aux inductions que l'on peut tirer de l'histoire des missions chrétiennes en Gaule, jettent plus de lumière sur l'état de la religion que sur celui des institutions civiles. Ainsi ils suffisent pour nous montrer que les deux grands dogmes primitifs dont je viens de parler s'étaient corrompus d'une façon notable chez les populations celtiques.

Leur immortalité de l'âme, d'abord, ressemblait bien plus à la théorie de Pythagore qu'à notre croyance chrétienne. « Les Gaulois, dit Pomponius Mela, remettaient le règlement de leurs affaires à l'autre monde, et passaient des marchés payables aux enfers [1]. » — « Leurs druides, ajoute César, cherchent à leur persuader que les âmes ne périssent pas, *mais qu'elles passent d'un être à l'autre,* et cette idée leur ôte la crainte de la mort [2]. » — « Selon vous, dit de son côté Lucain dans une invocation aux druides, les ombres ne descendent pas dans l'empire silencieux de l'Érèbe ni dans les pâles royaumes de Pluton. La mort *n'est qu'un passage entre deux existences* [3]. » Sans doute, cette croyance vaut mieux que la désolante doctrine des matérialistes romains, que Salluste exprime ainsi dans son discours sur Catilina : « La mort est la fin de tous les maux. Après elle, il n'y a plus ni joies ni douleurs [4]. » Cependant c'est la métempsycose pure; c'est l'idée de la transmigration des âmes, si répandue dans l'antiquité depuis les confins de l'Orient septentrional jusqu'à ceux de la Grande-Grèce. Nous sommes loin de l'enseignement si pur et si moral prôné par Jean Reynaud et son école. Tout au plus peut-on conclure d'un autre passage de Lucain qu'il y avait entre le système pythagoricien et le système druidique une différence de détail. Le poète latin prête aux druides

[1] Pomp. Mela, liv. III. = [2] *Bell. Gall.*, VI, 14. = [3] *Pharsale,* liv. I, vers 459. = [4] *Catil.*, 61.

une formule d'après laquelle l'âme conserverait son individualité dans ses éternelles pérégrinations :

> Regit idem spiritus artus
> Orbe alio [1].

Selon Pythagore, au contraire, elle s'absorberait, après chaque existence, dans l'âme universelle. Mais c'est là une simple nuance. Et, d'ailleurs, ces renseignements sont encore bien vagues. César, le seul des auteurs cités qui ait vu de près les Gaulois, est même moins affirmatif que les autres. Nous l'avons entendu : « Les druides *cherchent à leur persuader* que les âmes ne périssent pas. » Ce n'était donc point, dans tous les cas, une croyance bien générale ni bien enracinée chez le peuple.

Nous trouvons encore une trace de la même doctrine dans le chant du barde Taliésin, qu'on prétend remonter au VIe siècle. Ce chant est originaire de l'île de Bretagne, et sans doute du pays de Galles. Il n'est pas du tout sûr qu'on puisse tirer de l'état de choses établi dans ce pays vers l'an 500 des inductions certaines sur celui qui régnait en Gaule au Ier ou au IIe siècle : la parenté des races est un motif insuffisant, et mille circonstances, sans compter la séparation profonde que créait alors la mer, le séjour prolongé sur une terre différente, avaient pu détruire la communauté de mœurs et d'idées existant primitivement entre les Gallois et les Gaulois. Mais plaçons-nous, pour un moment, au point de vue des celtistes les plus fervents; acceptons leurs autorités. Que nous apprend ce fameux chant, où l'on prétend retrouver « un des monuments les plus authentiques des doctrines druidiques sur les origines et les fins de l'homme? » Si nous traduisons en style clair le passage embrouillé, et cependant empreint d'une certaine poésie sauvage, où est effleuré ce grave sujet, nous y lisons sim-

[1] *Phars.*, liv. I, vers 457.

plement que l'âme humaine voyage d'existence en existence et se perfectionne plus ou moins en route. Les auteurs de *la Cité gauloise,* qui ont reproduit ce fragment, ne peuvent s'empêcher de reconnaître là « l'expression d'une grossière métempsycose et d'un illuminisme barbare[1] ». Ils comparent ce fragment avec la célèbre vision de saint Paul[2], et cette seule comparaison suffit à faire voir combien les idées de l'Apôtre sont plus saines, plus élevées, plus morales. On pourrait entreprendre beaucoup de rapprochements de ce genre : le résultat serait toujours le même. On découvrirait, par un hasard impossible, tout un livre contemporain exposant en détail la doctrine celtique : il n'en sortirait, je l'affirme à coup sûr, que la démonstration surabondante de l'infinie supériorité des dogmes chrétiens.

Parlons de la croyance en Dieu. Peut-être, à l'origine, la principale divinité gauloise, Hésus, ne partagea-t-elle avec aucune autre son sceptre imaginaire. Peut-être son règne constitua-t-il une courte transition entre le monothéisme et le polythéisme. Mais ce sont encore là des conjectures; et ce qu'il y a de sûr, d'incontesté, c'est que la pluralité des dieux, avec toutes ses conséquences déplorables, était admise au moment de la conquête romaine, et sans doute depuis longtemps déjà. Un autel gallo-romain, découvert en 1711 sous le chœur de Notre-Dame de Paris, et dédié à Hésus par les nautoniers de Lutèce, nous atteste que cette divinité était encore adorée sous le règne de Tibère. On l'appelait, au temps de César et de Lucain, le « seigneur des chênes », et on lui rendait, au fond des forêts, un culte sanglant. Elle avait dû représenter primitivement le dieu suprême, le Jupiter des Grecs et des Ro-

[1] *La Cité gauloise,* par Bulliot et Roidot, Autun, 1879, in-8°, p. 239 et suiv. J'emprunte à cette remarquable étude, qui nous donne à peu près les dernières conclusions de l'érudition contemporaine sur la matière, quelques détails relatifs à la religion des Gaulois. Le lecteur curieux y trouvera des indications beaucoup plus abondantes. = [2] *Ep. I ad Cor.*

mains; mais elle n'était plus dès lors que le premier sujet d'une troupe nombreuse, et encore était-elle déchue de sa grandeur au point d'avoir laissé moins de traces que toutes les autres. La supériorité lui était disputée, dans certaines contrées de la Gaule, par Bélen ou Belenus, le dieu du feu, ou l'Apollon celtique. Celui-là paraît une importation de l'antique idolâtrie orientale. Son nom rappelle à la fois la racine sanscrite *G'val* (brûler, éclairer) et le fameux Bel ou Baal des Syriens. Il avait engendré un féminin, *Belisama,* qui s'est perpétué dans plusieurs vocables géographiques de notre pays : Bellème, Blisme, Blesme, etc. Belisama, devenue peu à peu l'analogue de Minerve, était donc honorée dans ces localités. Un autre dérivé, *Belena* ou *Belna,* aurait, d'après quelques auteurs, donné son nom à la ville de Beaune, où l'on a retrouvé des vestiges du culte de Belenus. Ce dieu avait un temple à Bayeux, et ce temple était encore desservi au IVe siècle par les rejetons d'une ancienne famille de druides, dont un membre, la célèbre Hébidie, se fit alors chrétienne et entretint avec saint Jérôme une correspondance intéressante. Mais le sanctuaire principal de Bélen était sur la montagne qui portait son nom, près de Riom en Auvergne. Saint Martin passa en ce lieu; Grégoire de Tours nous en parle, et son savant commentateur, M. Longnon, le place au village actuel de Saint-Bonnet (Puy-de-Dôme)[1]. Cette divinité gauloise est celle qui laissa le souvenir le plus persistant; car, au XIIIe siècle, Albert le Grand mentionne encore, parmi les objets servant aux magiciens de son temps, des images de Bélen, avec celles d'Hermès et de Vénus. Il y avait ensuite Teutatès, correspondant à Mercure. On l'appelait aussi Ogmius, et l'on vénérait surtout en lui le dieu du lucre, de la parole, des voyages, le conducteur des âmes dans l'autre vie. Lucien, dans un de ses dialogues, le représente « avec la massue et

[1] Grég., *Glor. Confess.*, 5; Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 491.

la peau de lion d'Hercule, et sous les traits d'un vieillard entraînant de nombreux captifs enchaînés à sa langue par des liens qui figurent, comme l'explique l'interlocuteur gaulois, les séductions de sa parole »; toutefois cet auteur s'est trompé au sujet du nom d'Hercule [1]. Il y avait Camull, dont la trace s'est conservée dans le latin *Camilliacum* et dans les vocables français issus de ce mot : Chemillé, Chemilly, etc. Il y avait Roth, d'où est venu *Rothomagus*, Rouen, lieu où son temple fut détruit, vers 260, par saint Mellon. Il y avait Bibracte, la déesse d'Autun, et Ardoinna, la Diane du Nord, dont les Ardennes ont perpétué le nom. Il y en avait sans doute d'autres; mais en voilà plus qu'il n'en faut pour prouver que le polythéisme gaulois n'avait rien à envier au polythéisme romain quant au nombre et à la variété [2].

On a dit que ces divinités n'étaient pas représentées par des idoles matérielles. Cela peut être vrai pour les temps très reculés. Tacite dit en parlant des Semnones, peuple suève, « qu'ils auraient cru offenser la majesté des dieux en les enfermant dans un temple et en les figurant sous une forme humaine; ils leur consacraient des bois et donnaient à ces solitudes le nom des esprits invisibles avec lesquels ils ne communiquaient que par l'adoration [3]. » A la rigueur, on peut croire que les Gaulois primitifs en faisaient autant, quoique rien ne le prouve. Mais il est avéré que tous ces dieux celtiques avaient fini par s'incarner dans certains emblèmes, dans certains simulacres d'énorme dimension : César en parle accidentellement, et les Vies des saints, notamment celle de saint Martin, écrite par son contemporain Sulpice Sévère, nous font voir que les apôtres du christia-

[1] *La Cité gauloise*, p. 235. = [2] Sur tous ces dieux de l'ancienne Gaule, voy. notamment D. Martin, *Religion des Gaulois*, I, 132; le discours du P. Longueval, reproduit en tête du tome premier de l'*Hist. de l'Église en France*, par Mgr Jager; *la Cité gauloise*, p. 230 et suiv.; Döllinger, *Paganisme et Judaïsme*, III, 157 et suiv.; d'Arbois de Jubainville, *Revue archéol.*, an. 1873, p. 197; Am. Thierry, *S. Jérôme*, p. 411. = [3] *De Mor. German.*, 9.

nisme avaient continuellement à renverser des temples ou des idoles dans les campagnes, où les superstitions druidiques s'étaient maintenues plus obstinément que dans les villes. Si Teutatès, si Bélen, si Hésus n'étaient point proposés aux hommages des populations sous la forme de statues comme les divinités romaines, ce n'était pas faute de bonne volonté, puisqu'on remplaçait l'image sculptée par d'autres emblèmes matériels empruntés à la nature ou bien à un art grossier : c'est simplement parce que la sculpture était inconnue chez le peuple à demi barbare que Rome seule devait initier à la civilisation.

Le polythéisme se compliquait, chez les Gaulois, de panthéisme. Il est difficile, en effet, de donner un autre nom au culte des sources, des fontaines, des lacs, des arbres, des forêts, des pierres, c'est-à-dire de la nature inanimée presque tout entière, qu'ils associaient à l'adoration de leurs dieux proprement dits. Leurs prêtres, leurs chefs pouvaient peut-être réserver leurs hommages aux divinités dont je viens de parler, ou même aux idées, aux abstractions qu'elles représentaient; mais la classe populaire, mais l'immense majorité de la nation, pour qui ces divinités étaient autant d'énigmes, entourées à dessein d'un mystère terrible, reportait sa vénération sur les objets matériels au milieu desquels elle vivait, et qui lui semblaient, par leur apparence de vie, ou par l'obscurité de leur origine, ou par leur aspect grandiose, offrir un caractère surnaturel. César définit toute la religion des Gaulois par un mot, celui de superstition[1]. Cette appréciation s'applique fort bien à la religion du peuple, si l'on peut appeler du nom de religion les manifestations d'une crédulité grossière ou d'une frayeur enfantine. Du reste, les cours d'eau, les fleuves, les lacs paraissent, ainsi que la mer, avoir vivement frappé l'imagination de toutes les races primitives et obtenu leurs hom-

[1] *Bell. gall.*, VI, 16.

mages. Sans parler du culte antique de Neptune, ni des tritons, ni des naïades, les païens de la Grèce et de l'Italie honoraient particulièrement les lacs et les fontaines, et les regardaient comme des lieux saints : on en a la preuve dans Strabon, dans Sénèque, dans Pline, dans Ovide. Ceux de la Gaule avaient conservé plus fidèlement encore ce culte superstitieux. Chaque année, par exemple, les habitants du Gévaudan s'assemblaient autour du lac du mont Helanus (probablement le lac de Saint-Andéol, dans les montagnes d'Aubrac), faisaient des libations en son honneur, jetaient dans ses eaux divers objets, des vêtements, des gâteaux, des fromages, comme s'ils eussent voulu lui offrir un véritable sacrifice. Cette coutume s'était perpétuée jusqu'au IVe siècle, s'il faut s'en rapporter à Grégoire de Tours, qui ajoute ces curieux détails : « Ils venaient avec des chariots, apportant à boire et à manger, abattaient des animaux, et, pendant trois jours, se livraient à la bonne chère. Le quatrième jour, au moment de partir, ils étaient assaillis par une tempête accompagnée de tonnerre et d'éclairs immenses, et il descendait du ciel une pluie si forte et une grêle si violente, qu'à peine les assistants croyaient-ils pouvoir échapper. Les choses se passaient ainsi tous les ans, et cette superstition tenait enveloppé ce peuple irréfléchi[1]. » Il fallut qu'un évêque vînt de Javouls construire sur la rive du lac une basilique en l'honneur de saint Hilaire, conjurer le charme au moyen des reliques de ce pontife, et remplacer par une dévotion chrétienne une pratique païenne qu'on ne pouvait déraciner autrement. Encore laissa-t-elle des traces bien longtemps après, puisque, vers la fin du siècle dernier, d'après un historien local, les habitants de Marchastel et de plusieurs paroisses voisines allaient encore, le jour de la fête patronale de cette commune, jeter des pièces de monnaie dans le lac de Saint-Andéol, espérant trouver

[1] Grég., *Glor. Conf.*, 2.

dans ses eaux la guérison de la teigne, des maux d'yeux [1], etc. Bizarre mélange de la religion nouvelle et de la superstition antique ! C'est ainsi qu'une foule de traditions absurdes, conservées jusqu'à ce jour chez nos paysans, qui en ignorent complètement le sens et l'origine, remontent aux vieux usages païens. Il faut rapprocher de ces faits les renseignements donnés par Pline et quelques autres anciens sur les richesses que la crédulité gauloise avait entassées au fond du lac de Toulouse. Il faut en rapprocher tant de légendes, plus ou moins altérées, qui se sont perpétuées sur les lacs d'Écosse, d'Irlande, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suède, de Béarn, sur les étangs « de mauvaise renommée » du Berry, qui ont fourni plus d'un thème à George Sand, sur le lac du Bouchet (Haute-Loire), au bord duquel une tradition locale veut que Jésus-Christ lui-même soit venu prêcher au milieu d'une forêt druidique, sur le lac Léman, dont le culte est attesté par un ancien autel, la pierre de Neyton [2]. Il faut surtout se rappeler les innombrables fontaines, mares ou pièces d'eau qui ont été consacrées à saint Martin et qui ont gardé son nom dans tous les coins de la France : la plupart étaient des lieux sacrés, objets de pratiques païennes quelconques, mais pratiques tellement enracinées dans l'esprit des pauvres paysans que force était, comme pour celles du lac de Saint-Andéol, de les détruire par voie de substitution, et non par voie de suppression. Ne pouvant empêcher les populations d'y venir, les prêtres leur disaient : « Venez-y, mais vous y honorerez la mémoire du grand convertisseur de vos contrées. » Et ce qui fut fait pour les lacs ou les fontaines fut fait également pour les pierres et les rochers : de là tant de pierres de saint Martin et de rocs de saint Martin sur tout le sol de l'ancienne Gaule [3].

[1] Longnon, *op. cit.*, p. 530. = [2] V. l'*Étude archéologique sur le lac du Bouchet*, par Aymard, archiviste de la Haute-Loire; Le Puy, 1862, in-8°. = [3] Cette tactique était tout à fait conforme à l'esprit général de l'Église, qui convertissait les fêtes païennes en fêtes chrétiennes et les temples en sanctuaires

Le culte de la pierre fut commun, dans l'origine, aux Celtes, aux Germains, aux Romains, aux Grecs, et à tous les rameaux de la grande famille pélasgique. Ils honorèrent des pierres brutes d'abord, des pierres taillées ensuite. Les races policées arrivèrent à vénérer les pierres sculptées, les statues; de là les idoles. Mais les autres s'en tinrent aux deux premières catégories, et de ce nombre furent les habitants primitifs de nos contrées. Comme je le rappelais tout à l'heure, les menhirs, les cromlechs, les peulvans, et tous ces monuments singuliers dressés vers le ciel ou tournant sur eux-mêmes, qu'on a si longtemps rattachés au culte druidique, appartiennent à cette race autochtone antérieure aux Gaulois : tel est, du moins, l'avis des archéologues les plus versés dans la matière[1]. En se mêlant aux Celtes, à une époque sans doute bien plus ancienne que César, ce peuple inconnu leur communiqua la vénération des pierres, inspirée peut-être aux premiers païens par la chute de quelques aérolithes effrayants et mystérieux ; et elle subsista réellement dans nos campagnes jusqu'à leur conversion, puisqu'on fut obligé de christianiser cette dévotion. Les pierres consacrées aux saints (car il y en eut de dédiées non seulement à saint Martin, mais encore à saint Georges, à saint Étienne, à saint Théofrède, patron du Monastier, et à d'autres, quoique en plus petit nombre) sont généralement des pierres brutes, des rocs tenant au sol, offrant des cavités taillées par la main des hommes. Elles ont donc dû servir à des cérémonies quelconques. Si elles n'ont pas toutes été l'objet d'une véritable adoration, elles ont été au moins honorées à titre d'autels. Toujours est-il qu'elles

du vrai Dieu, quand cela se pouvait sans inconvénient. S. Grégoire le Grand recommandait aux missionnaires d'Angleterre d'agir ainsi ; il les engageait même à laisser faire aux habitants leurs sacrifices de bœufs traditionnels, mais en les transformant en banquets religieux, de manière que ces réjouissances extérieures les amenassent plus facilement aux joies saintes de l'âme. (*Lib.* XI, *ep.* 76.) =
[1] V. notamment Alexandre Bertrand, *Revue archéol.*, an. 1863, p. 217 et suiv.; A. de Barthélemy, *ibid.*, an. 1851, p. 341 et suiv.

étaient ancrées dans la superstition populaire aussi fortement que dans la terre où nous les retrouvons enfoncées.

La dévotion aux arbres est plus connue. Tout le monde sait que le chêne, que le gui sacré jouaient un rôle important dans le culte druidique. Les arbres étaient aussi réellement adorés que les pierres ou les fontaines, puisque, encore au ve siècle, le deuxième concile d'Arles déclarait coupable de sacrilège tout évêque dans le diocèse duquel les païens allumeraient des feux ou adoreraient les arbres, les fontaines et les pierres[1]. Il y avait aussi, près des temples gaulois, des pins ou des ifs qui étaient l'objet d'une simple vénération : saint Martin en abattit; plus tard saint Éloi recommandait de faire disparaître ceux qui subsistaient de son temps, ainsi que les fontaines sacrées[2]. C'était là une des dévotions les plus chères aux habitants de nos contrées. Aussi, lorsque les premiers monastères entreprirent leurs immenses défrichements et portèrent la hache au fond des impénétrables forêts qui recélaient les débris du druidisme expirant, entendit-on les derniers bardes gémir, et Merlin, leur héritier, maudire, avec les « loups romains », ces « moines voraces », destructeurs des bois sacrés. Mais les moines faisaient une œuvre deux fois utile : du même coup, ils ouvraient à l'agriculture de vastes espaces, et ils chassaient de ses retranchements suprêmes une superstition qui, au lieu de consoler le peuple, semait chez lui de vaines terreurs. *Arboribus suis horror inest,* disait Lucain[3]. Les arbres, comme toutes les divinités païennes, n'étaient pas aimés de leurs adorateurs : ils étaient redoutés. Les forêts étaient peuplées par l'imagination de nos pères d'êtres nuisibles, de fées, de nains malfaisants, comme elles étaient remplies par les Grecs ou les Romains de satyres et de dryades qu'on fuyait avec un égal empressement. Les hommages qu'on leur rendait n'avaient qu'un but : celui de

[1] Can. 23. (Labbe, IV, 1013.) = [2] Vie de S. Éloi, II, 15 (*Spicileg.*, V, 215). Cf. Delisle, *Étude sur les classes agricoles*, p. 355. = [3] *Phars.*, liv. III.

conjurer leur influence funeste[1]. Il était réservé à la vraie religion de présenter la Divinité comme un être essentiellement bon, et de faire naître dans le cœur de l'homme ce sentiment profond, inconnu à tout le paganisme, l'amour de Dieu.

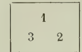
Le culte entier des Gaulois était fait, du reste, pour entretenir la crainte. Comme prêtres, comme juges, comme médecins, c'est-à-dire magiciens, les druides exerçaient sur les populations l'empire d'une triple frayeur. Et rien n'était plus motivé que ce sentiment, car ils tenaient dans leurs mains la vie de la plupart de leurs adeptes. Les sacrifices humains étaient la base du culte et la cérémonie principale. Écoutons, sur ce point, les témoignages formels des auteurs anciens : la chose en vaut la peine, puisque les celtomanes ont voulu nier cette atroce coutume, ou du moins en atténuer considérablement la portée.

« Les Gaulois, dit César, immolent des hommes en guise de victimes ou font vœu d'en immoler. Les druides sont les ministres de ces sacrifices... Ils pensent que les holocaustes les plus agréables aux dieux sont ceux des individus qui ont commis des vols ou d'autres méfaits ; mais, quand ce genre de victimes leur manque, ils sacrifient des innocents. » — « Ils immolent, dit aussi Diodore de Sicile, les prisonniers qu'ils font à la guerre. Lorsqu'il s'agit de décider une affaire importante, ils observent un rite extraordinaire, à peine croyable : ils frappent d'un coup d'épée à la poitrine un homme voué au sacrifice ; quand il est mort et tombé, ils tirent des présages de sa chute, de ses convulsions, du flux de son sang, et comme cette pratique est en vigueur chez eux de toute antiquité, elle leur inspire une

[1] « Cette religion, qui ne développait les âmes ni du côté de l'intelligence ni du côté des arts, dit M. Bulliot, les comprimait sous l'étreinte de la terreur ; elle éteignait la sensibilité en ne découvrant la Divinité que sous des aspects cruels et inexorables. » (*Op. cit.*, p. 249.) On pourrait en dire autant de toutes les religions antiques.

II

ART LATIN DE LA DÉCADENCE (IXe, Xe OU XIe SIÈCLE)



1° « Le Christ, dans la gloire, entre les deux archanges Michel et Gabriel et les deux saints Gervais et Protais. »

2° « Saint Ambroise, officiant dans sa basilique de Milan, paraît s'endormir au milieu du rite sacré et se voit transporté en esprit dans la cité des Turones, où il assiste aux obsèques de saint Martin. » (Grégoire de Tours, *Virt. S. Mart.*, 5; *Gloria Confessorum*, 104. Cf., dans le présent livre, les pp. 368, 369.)

3° « Ensevelissement de saint Martin, à Tours, en présence de saint Ambroise. » Voy., ci-dessous, un agrandissement de cette scène.

Mosaïque absidale de l'église Sant' Ambrogio de Milan. La date en est fort discutée, et les érudits hésitent entre les IXe, Xe et XIe siècles. Cette mosaïque, qui a déjà été reproduite par Puricelli (1645), Ferrario (1824) et du Sommerard (1839-1843), a subi de nombreuses réparations, retouches et restaurations. Notre planche en reproduit très fidèlement l'état actuel. Voy. l'Appendice sur l'illustration.

D'après une aquarelle de H. TOUSSAINT,
exécutée à Milan en 1880
et mise sur pierre par DAUMONT.




IC XC O BACIΛΕVC ΤΙC ΔΟΞΗC
X OR. MIXAHΛ
X OR. ΓABRIHΛ
EGO SVM LVX MVNDI
PROTASIVS
GERVASIVS
MARTINVS MORITVR SED VITÆ BONA MERETVR
TRISTATVM MVNDVS ADJVBILAT QVE POLVS
MORS SVA DIGNA BONO FERTVM CELEBRATA PATRONO
SPIRITVS AMBROSY DVM FAMVLATVM IBI
CONDIDIT AMBROSIVS TEMPLVM CVIPIGNORA SACRA
INCLITA MARTYRIO PRODIDIT IPSE DEVS
NEMPE ILLIS UT JVNCTVS SEDE QVIESCERET VNA
CIVIBVS AVXILIVM JVGE ET VRBE DECVS
MARTINI INTERITVM SACRIS OPERATVS AD ARAM
AMBROSIVS QVAMVIS DISSITVS INDE VIDET
DVM QVE VIDET CORAM SPECTABILIS IPSE PARENTAT
PRESENTEMQVE SIMVL FVNVS ET ARA CAPIT

foi aveugle. » Suivant Strabon, ils ouvraient quelquefois d'un coup de sabre le dos d'une personne vivante, et basaient leurs prédictions sur la manière dont elle se débattait ; ils en perçaient d'autres à coups de flèches ; ils en crucifiaient, ils en brûlaient, mêlés à des animaux, dans des mannequins d'énorme dimension, faits de bois et de foin. Cicéron, Pomponius Mela confirment aussi la réalité de ces rites sanguinaires [1]. Il n'y a pas de négation, pas de faux-fuyant possible devant des textes aussi formels. C'étaient des coupables condamnés à mort ou des prisonniers de guerre que les druides sacrifiaient, allèguent leurs défenseurs. Oui ; mais, à leur défaut, ils prenaient des innocents, déclare César. C'était leur science médicale qui les conduisait à fouiller les entrailles des victimes, ajoute-t-on. Alors leur science médicale n'était que de la magie, puisque cette barbare opération leur servait à présager l'avenir, nous apprend Diodore.

Je veux bien que les Romains aient proscrit les monstrueux sacrifices des druides. « Le gouvernement de Tibère César supprima le druidisme, » dit Pline. « La religion des druides, d'une barbarie révoltante, interdite seulement sous Auguste, fut entièrement détruite par Claude, » dit Suétone [2]. Et les termes dont se sert cet auteur, celui de *religionem*, désignant plus particulièrement le rite, la cérémonie religieuse, celui de *diræ immanitatis*, qui semble se rapporter à une cérémonie cruelle, atroce, confirment encore le passage de Strabon que je viens de citer. Il est bien probable, en effet, comme l'a dit M. Fustel de Coulanges dans un mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques, que les prohibitions de la loi romaine

[1] César, *Bell. Gall.*, VI, 16; Diodore, V, 21, 31; Strabon, IV, 3; Cicéron, *Pro Fonteio;* Pomp. Mela, III, 2. Cf. *la Cité gauloise*, p. 261 et suiv. — [2] *Tiberii Cæsaris principatus sustulit druidas.* (Pline.) *Druidarum religionem, diræ immanitatis et tantum sub Augusto interdictam, Claudius penitus abolevit.* (Suétone.) V. le *Journal officiel* du 10 avril 1879 (séance de l'Académie des sciences morales et politiques).

concernaient spécialement les sacrifices humains. Et c'est précisément parce que ces sacrifices constituaient la pratique principale, et comme le fond du culte druidique, que les écrivains romains se crurent autorisés à dire que leurs empereurs avaient détruit ce culte ; car le reste de la religion, car le druidisme lui-même survécut, quoique mutilé, à Tibère et à Claude. Pline nous décrit la cueillette du gui sacré comme une chose pratiquée encore de son temps, sous Vespasien, et Tacite signale l'action des druides dans les troubles qui éclatèrent en Gaule sous le même règne [1]. Nous trouvons, d'autre part, des mentions de druidesses dans Vopiscus et Lampridius, qui racontent leurs prédictions sur la mort d'Alexandre Sévère et l'avènement de Dioclétien ; et, bien que l'auteur du mémoire académique assure que le christianisme n'a pas eu à combattre le druidisme [2], bien que d'autres aient prétendu, au contraire, qu'il se l'était associé, qu'il s'en était servi (assertion téméraire s'il en fut), il est certain que saint Martin, au ɪvᵉ siècle, se trouva encore en face de superstitions celtiques fort tenaces, dans les campagnes surtout : cela ressort de plusieurs traits de sa vie que nous aurons à étudier. L'Armorique, où, devant la propagation de l'Évangile, le druidisme avait reculé comme dans ses derniers retranchements, resta même soumise à son empire deux cents ans de plus ; et quant aux superstitions d'origine gauloise, on les voit poursuivies, dans l'intérieur de la France même, par saint Éloi, par les conciles des vɪɪᵉ et vɪɪɪᵉ siècles : il y en a qui subsistent encore à l'heure qu'il est chez nos paysans.

[1] Pline, XVI, 95; Tacite, *Hist.*, IV, 54. *Journal officiel*, nº du 8 mai 1879. =
[2] « En résumé, il résulte de l'étude des textes, d'abord que les Romains, en prohibant certaines pratiques superstitieuses et barbares, n'ont proscrit ni les dieux gaulois ni les druides, ensuite que le druidisme et les vieilles croyances n'avaient plus aucune vie dans les derniers siècles de l'empire, et que le christianisme, lorsqu'il vint, n'eut pas même à les combattre. » *Journal officiel*, *ibid.*

Toujours est-il que la religion des Celtes portait le stigmate de la barbarie et de la cruauté, que les sacrifices humains formaient la base de leur culte, et qu'à l'époque où on ne les accomplissait plus au grand jour, on en faisait au moins le simulacre : Pomponius Mela nous l'affirme. Certains textes nous donnent même à entendre qu'ils continuaient de se pratiquer clandestinement, au milieu des forêts, et Eusèbe, en plein IVe siècle, en parle comme d'un fléau toujours existant [1]. Mais qu'ils aient existé antérieurement, c'est déjà trop. Ainsi donc, il ne s'agit pas de se laisser aller à je ne sais quel sentiment de patriotisme mal placé, à je ne sais quelles poétiques rêveries du genre de celles de Jean Reynaud, qui écrit en parlant des druides : « Leurs écoles, ou, si l'on veut, leurs couvents étaient situés loin des villes, dans la majestueuse solitude des bois. C'est là qu'on se représente le plus volontiers ces austères philosophes travaillant avec sollicitude au développement de générations nouvelles, ou demandant, pour leurs méditations, aux vallées d'alentour quelque asile plus silencieux encore. Au lieu de ces scènes affreuses dans lesquelles se sont complu les historiens, on aime à suivre ces maîtres vénérables à travers les magnifiques jardins que donnent à l'homme, à si peu de frais, les vieux chênes, et à se peindre sur les gazons diaprés les flots paisibles de leurs tuniques blanches [2]. » Tout ceci est de la fantasmagorie ; et, pour ma part, je n'aurais guère aimé à suivre les druides au fond des bois, surtout un jour d'holocauste. Il faut voir les faits ; et les faits se résument en deux mots : le polythéisme et la métempsycose comme dogmes ; la superstition, la magie, la terreur comme instruments de domination ; l'immolation d'hommes vivants et innocents comme culte ; voilà toute la religion des Celtes. Et ce ne sont pas quelques verts rameaux de gui, ce ne sont pas les flots ondoyants de quelques

[1] *Præpar. evangel.*, 4. = [2] *Encyclopédie nouvelle*, au mot *Druidisme*.

tuniques blanches qui suffiront à cacher ces flots de sang humain répandus en l'honneur d'idoles barbares, ni à démontrer l'inutilité du flot de sang divin versé pour nous sur la croix.



Fig. 1. Bas-relief en or au maître-autel de l'église Sant'-Ambrogio de Milan (attribué au IXe siècle). — Ensevelissement de saint Martin.

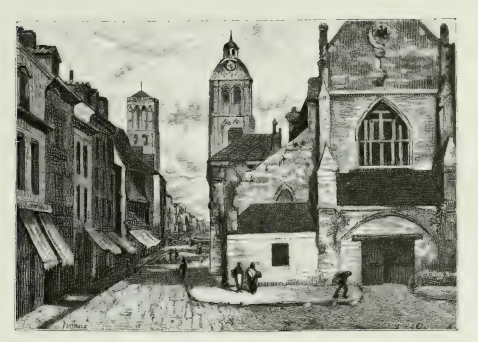


Fig. 5. — France : Touraine. — Ce qui reste de l'ancienne basilique de Saint-Martin de Tours.

II

IMPUISSANCE DES ÉLÉMENTS ROMAIN ET GERMANIQUE



XAMINONS à présent si la société gauloise pouvait attendre son salut de l'élément romain, et ce que lui avait apporté la domination des maîtres du monde. L'influence romaine a eu, elle aussi, ses partisans et ses panégyristes. Au siècle dernier, la lutte était déjà engagée entre les germanophiles et les romanophiles, entre l'école de Boulainvilliers, qui exaltait les résultats de la conquête franque, et celle de l'abbé Dubos, qui allait presque jusqu'à nier cette conquête pour transformer Clovis en simple lieutenant impérial. De nos jours, des historiens célèbres ont réveillé le débat. Augustin Thierry, préoccupé avant tout

d'une idée politique (il l'avouait lui-même), a uniquement vu dans nos origines nationales la persistance du municipe romain et ses bienfaits. Il a construit sur cette base tout un système, tout un édifice de belle apparence, mais déjà lézardé sur plusieurs points à l'heure qu'il est[1]. En laissant de côté les exagérations, il faut reconnaître que l'influence de Rome a été prépondérante et que c'est elle qui a laissé sur notre pays l'empreinte la plus profonde. Étonnante destinée que celle de cette ville vraiment éternelle, deux fois appelée à l'honneur d'être la tête de l'univers : *Roma caput mundi!* Après nous avoir apporté la civilisation matérielle et païenne, elle nous a communiqué la civilisation morale de l'Évangile; elle est demeurée la clef de voûte du nouvel édifice social. Elle règne par l'amour comme elle a régné jadis par la crainte : aujourd'hui comme au temps des barbares, à l'heure du danger, au fort de la tourmente, nous tournons les yeux vers cette capitale des âmes, et, plus heureux que nos ancêtres, qui espérèrent vainement en elle, nous y voyons briller le phare, le guide infaillible et sûr, le salut des nations... En quoi consiste donc cet apport considérable de la Rome antique? Hélas! en beaucoup de bien d'un côté, mais en beaucoup de mal de l'autre. Avec son admirable science de colonisation, elle a fait des Gaulois des citoyens, en créant des cités là où il n'y avait que des clans. Elle leur a donné le goût des lettres et des arts par ses chefs-d'œuvre classiques, par ses constructions et ses entreprises gigantesques. Elle leur a légué sa langue harmonieuse. Elle leur a fait connaître une législation forte, un droit public dont on a beaucoup abusé, mais après tout un droit auquel l'Église elle-même a emprunté une partie du sien. Enfin l'on pourrait encore ajouter à son actif la part involontaire qu'elle a prise à la transmission de la vraie religion après

[1] *Récits des temps mérovingiens*, I, 15-194. Cf. Boulainvilliers, *Hist. de l'ancien gouvernement de la France*, 1727, 3 vol. in-12; Dubos, *Hist. crit. de l'établissement de la monarchie*, 1742, 2 vol. in-4°.

avoir travaillé à propager la fausse; car, suivant une idée à tout le moins respectable, puisqu'on la trouve exprimée par Origène et par saint Léon le Grand, la concentration de l'univers sous le joug romain avait été ménagée par la Providence pour favoriser la prompte diffusion de l'Évangile en Orient et en Occident[1]. Mais, à côté de cela, quels désordres, quelles turpitudes, quelles violations de la loi divine et humaine n'a-t-elle pas introduits sur ce sol déjà trop souillé? Tout a été dit sur les excès de la décadence romaine aux IIIe et IVe siècles. Il importe cependant de montrer que ces excès, que ces vices de l'ordre social et de l'ordre moral ont sévi sur la Gaule avec une effrayante intensité.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans autant de détails sur la religion des Romains que sur celle des Gaulois. Nous la connaissons tous parfaitement, et nous pourrions presque nous plaindre, avec un illustre Père de l'Église, d'avoir été plus soigneusement instruits, dans notre enfance, du nom des maîtresses de Jupiter que du nom de nos apôtres ou de nos martyrs. Je rappellerai seulement que ce pays de Gaule, asservi au vainqueur jusque dans ses idées, jusque dans ses mœurs, jusque dans sa langue, adopta naturellement avec une égale passion le culte et les superstitions que Rome elle-même avait empruntés aux Grecs. La Grèce conquise avait moralement absorbé Rome conquérante, parce qu'elle était plus civilisée qu'elle; ici, au contraire, le conquérant, étant le plus civilisé des deux, devait annihiler de toute façon la nation vaincue. Mais dans l'un et l'autre cas l'assimilation fut aussi complète, et le vainqueur, au fond, fut le même. Bien plus, ce paganisme étranger, que les Gaulois embrassèrent avec tant d'empressement, ils le conservèrent, comme on l'a remarqué, plus obstinément et plus longtemps que les peuples qui le leur avaient commu-

[1] Orig., *Contra Celsum*, II, 30; S. Léon, serm. 82.

niqué [1]. Il domina surtout dans les grandes villes, dans les *civitates,* plus entièrement romanisées, et dans les provinces méridionales; et il avait si bien éclipsé presque partout le paganisme celtique, que les légendes, les vies de saints, où se trouvent racontés les succès de nos missionnaires, les représentent toujours luttant contre l'idolâtrie romaine, soit qu'elle fût devenue leur seul adversaire sérieux, soit qu'elle fût considérée comme embrassant et réunissant en elle toutes les autres. Effectivement Rome, dans un but politique, avait libéralement ouvert son Panthéon aux dieux de la Gaule. Elle avait travaillé à absorber dans son large et tolérant polythéisme, comme dit Henri Martin [2], toute la partie extérieure des croyances gauloises. Seulement elle avait romanisé les divinités comme leurs adorateurs : Teutatès était devenu Mercure, Bélen était devenu Phœbus, Ardoinna était devenue Diane, etc. L'analogie des mythes avait servi sa tactique. Mercure, surtout, avait complètement effacé Teutatès : c'était le dieu le plus honoré en Gaule au IVe siècle. On avait fait de lui, en quelque sorte, l'âme du monde, *motum mentium suscitans.* Grégoire de Tours parle d'un temple somptueux appelé Vasso, et déjà mentionné par Pline, qui était situé en Auvergne et qui fut détruit par un chef barbare du nom de Chrocus. Des substructions considérables et des ex-voto à *Mercurius Dumiates,* déterrés dernièrement au sommet du Puy de Dôme, prouvent que ce temple était consacré à Mercure. *Mons Dumiatis,* d'où est venu Puy de Dôme ou Mont de Dôme, est l'analogue de *Mons Mercurii,* et ce dernier nom était lui-même très fréquent dans les contrées montagneuses de la Gaule. Ce *Mercurius Arvernus* était connu jusque sur les confins de la Germanie, où l'on a trouvé cinq

[1] Beugnot, *Hist. de la destruction du paganisme,* I, 290. Les Gaulois avaient abjuré jusqu'à leur nom : du temps de Grégoire de Tours, ils ne s'appelaient plus que *Romani.* Le terme de Gallo-Romain est une dénomination rétrospective et savante. — [2] *Hist. de France,* I, 155.

inscriptions en son honneur. Un autre temple de Mercure s'élevait au sommet du Donon, dans les Vosges. Un autre existait près de Brioude, et reçut les adorateurs du dieu jusqu'à la conversion du pays par un miracle posthume de saint Julien. A Thorigny, on a découvert une inscription qui accompagnait une statue élevée, en 238, à Sennius Sollemnis, grand prêtre de Mercure, de Mars et de Diane chez les Viducasses (habitants de Vieux, dans le Calvados). Tous ces faits confirment le renseignement déjà donné par César : *Deum maximè Mercurium colunt; ejus sunt plurima simulacra... Post hunc, Apollinem, et Martem, et Jovem, et Minervam.* Seulement, au temps de César, Mercure et Apollon n'étaient probablement que Teutatès et Bélen. La préférence donnée au dieu du trafic et de la parole apparaît encore aux derniers jours du paganisme; car Sulpice Sévère, en rapportant les apparitions des démons ou des divinités païennes à saint Martin, met au premier rang Mercure [1].

Mais ce qui prouve bien mieux la prédominance acquise par la religion romaine, c'est le culte des dieux qui n'avaient point leur analogue dans la religion celtique. Cybèle, par exemple, ne pouvait avoir hérité d'une ancienne divinité gauloise : cette idole était bien une importation du peuple vainqueur. Or, la popularité de Cybèle balançait en Gaule celle de Mercure. Son principal sanctuaire se trouvait près d'Autun, qui était pourtant un centre druidique. Il ne fut abandonné qu'à la suite d'un miracle de l'évêque Simplicius, qui leur démontra matériellement l'impuissance de la « bonne déesse » en immobilisant sa statue et les animaux attelés à son char, au moment où ils la promenaient autour de leurs champs [2]. Et pourquoi donc ce succès tout particulier du culte de Cybèle chez les Gallo-

1 Sulp., *Dial.* II, 13; César, *Bell. Gall.*, VI, 17. Cf. Grég., *Hist.*, I, 30, et *Mir. S. Juliani*, 5, 6; Beugnot, *op. cit.*, I, 376; Quicherat, *Hist. du costume*, p. 36; *Revue archéol.*, an. 1875, p. 30. — 2 Grég., *Glor. Conf.*, 77.

Romains? Toujours pour la grande raison qui faisait la force du paganisme en général : parce que ce culte avait un côté ultra-sensuel et se liait à l'exercice de la débauche. Beugnot, si indulgent pour l'idolâtrie romaine, avoue que les prêtres de Cybèle étaient des hommes infâmes, joignant la bouffonnerie au vice le plus éhonté, parcourant les campagnes pour y propager les superstitions les plus dégoûtantes, superstitions qui devenaient ensuite le plus puissant obstacle à l'adoption du christianisme [1]. Un poème contemporain, récemment découvert, confirme le caractère abominable de leurs mystères [2]. Prudence a flétri, de son côté, ces rites scandaleux, qu'interdirait aujourd'hui la police la plus tolérante. Saint Augustin, saint Ambroise ont élevé, eux aussi, une voix indignée contre cette espèce de prostitution légale qui déshonorait une terre et une époque déjà chrétiennes en partie [3]. Ajoutons à cela les impuretés du culte de Mithra, ce mythe persan que certains rêveurs païens opposaient directement à Jésus, culte venu à la rescousse du fond de l'Orient et habilement associé à celui de Cybèle, comme pour lui communiquer une nouvelle force de résistance au moment de la propagation de l'Évangile; joignons-y les orgies des Saturnales, dans lesquelles, suivant un autre mot de Beugnot, plus profond qu'il n'en a l'air, s'était renfermé à la fin tout le paganisme [4], et les orgies des fêtes de Bacchus, et les orgies des Lupercales, et certaines obscénités dont on retrouve le vestige jusque dans nos provinces centrales : et nous comprendrons ce qu'était devenue la religion des Gaulois, si l'on peut appeler du nom de religion un ramas de mythes absurdes et de pratiques licencieuses empruntés à l'Inde, à

[1] Beugnot, *op. cit.*, I, 370; II, 130. = [2] *Sacratis liceat nullis servare pudorem. Bibl. de l'École des Chartes*, an. 1867, p. 297 et suiv. Cf. *Revue archéol.*, an. 1868, I, 451; II, 54. = [3] Prud., *Hymn.* 10; Aug., *Civit. Dei*, II, 4; Ambr., *Op.*, IV, 460. Cf. Döllinger, *op. cit.*, II, 169; III, 66. = [4] *Op. cit.*, I, 383. Cf. Döllinger, III, 142; IV, 60.

la Perse, à la Grèce, à Rome, aux Celtes, en un mot, à tout ce qui dans le monde avait oublié Dieu et mis à sa place le démon. Ah! c'était bien l'effort suprême de Satan, c'était bien la grande ligue de l'idolâtrie cosmopolite organisée contre l'armée des prédicateurs du Christ! Elle n'avait plus pour base la croyance à Jupiter et à l'Olympe, car on ne croyait plus à rien; mais elle s'appuyait sur quelque chose de plus redoutable et de plus tenace, sur les instincts dépravés du cœur humain. Il n'y avait plus de religion; mais il y avait un naturalisme barbare, sans morale comme sans dogmes, favorisant la débauche luxueuse du riche et l'abrutissement du pauvre, « un chaos indéfinissable de scepticisme et de crédulité, de dégoût de la vie et d'aspiration vers l'inconnu, d'inquiétude et d'attente universelles. » Cette appréciation émane de M. Henri Martin lui-même, et il y ajoute une remarque d'une vérité saisissante : « Il n'est que trop facile, au siècle où nous vivons, de comprendre cette situation des âmes dans un autre âge [1]. »

Hélas! oui, malheureusement, nous comprenons. Et non seulement nous comprenons cette décadence irrémédiable de l'idée religieuse, mais nous comprenons aussi l'effroyable décomposition sociale qui l'accompagnait, et la corruption générale des mœurs, et les abus croissants du luxe, et le règne des rhéteurs, et la plèbe dévergondée qui allait jusqu'à renoncer à la belle langue de ses pères, à la langue de Cicéron et de Virgile, pour parler un affreux argot, et cette pseudo-liberté cachant la pire des tyrannies, celle de la foule inconsciente, et cette fiscalité impitoyable, et cette adoration du dieu État, dernière idole érigée par le paganisme romain sur les débris de ses divinités en poudre, quand il décréta le culte du divin empereur, de la divine république, et fit encenser la statue de Rome victorieuse,

[1] *Hist. de France*, I, 217.

Roma æterna, Roma invicta, gloria Romanorum! On était sous le poids de défaites ignominieuses; les barbares avaient déjà profané le sol de la patrie, pillé, ravagé, incendié, et, sur les ruines fumantes des cités, on élevait quoi? des théâtres somptueux. Méditons ceci, et rappelons nos propres souvenirs. La métropole des Gaules, Trèves, venait d'être quatre fois assiégée, quatre fois prise, quatre fois dévastée. L'orage à peine passé, les habitants s'assemblent pour supplier l'empereur de leur accorder un dédommagement, une compensation; et que lui demandent-ils à ce titre? Un nouveau cirque et des jeux. Ce n'est plus même le *panem et circenses.* Ce sont les jeux tout seuls, et quels jeux! « Mais sur quoi donc, leur crie Salvien dans un beau mouvement d'indignation, sur quoi donc bâtirez-vous cette arène? Sur quoi célébrerez-vous ces réjouissances? Est-ce sur les cendres de vos maisons, ou sur les ossements de vos frères[1]? »

Quel trait de mœurs! Et ce n'étaient pas seulement les grandes cités qui se jetaient ainsi dans les bras de la volupté: nous retrouvons des théâtres et des amphithéâtres jusque dans les petites villes. Et il ne s'agissait pas seulement d'y voir jouer la comédie ou la pantomime, d'y voir lutter, d'y voir danser. Le spectacle des danses lascives était cher, il est vrai, aux populations romaines: le jour où la famine fit expulser de Rome une partie des citoyens, il s'éleva un cri général demandant grâce pour les trois mille danseuses que nourrissait la ville; et, tandis qu'on renvoyait les savants, les trois mille danseuses restèrent, enlevant le pain aux bouches utiles[2]. Mais cela ne suffisait pas aux jouisseurs blasés de l'époque. On prétend que nos directeurs de théâtres poussent aujourd'hui très loin le luxe de la mise en scène et de la couleur locale: jamais ils n'arriveront à rivaliser, sous ce rapport, avec leurs prédécesseurs antiques. L'adultère et le meurtre figurent en paroles

[1] *De Gubernatione Dei*, liv. VI. = [2] Ammien Marcellin, XIV, 6; Am. Thierry, *S. Jérôme*, p. 8.

sur nos scènes modernes : sur les leurs ils figuraient en action. Oui, l'on y égorgeait et l'on y violait réellement; et quand on ne le faisait pas, le public réclamait. Salvien nous parle de toutes ces horreurs; il les avait sous les yeux : *quod ipse vidi et sustinui!* Elles ne se passaient point dans toutes les villes de Gaule, ajoute-t-il; mais elles ne cessaient que dans les villes où commandaient les barbares. Et dans toute la Gaule, dit-il encore, l'attachement à ces pratiques païennes, auxquelles des chrétiens ne craignaient pas de prendre part (témoin les célèbres objurgations de saint Ambroise), était en rapport avec l'opulence des cités ou la richesse des pays[1]. Comment s'étonner, d'ailleurs, de pareils excès dans une société où, depuis plusieurs siècles, la prostitution était entrée dans le culte et la débauche dans les temples, où la religion était tombée si bas qu'elle devenait, comme on le lit dans Tacite, une cause de démoralisation pour tous les peuples soumis à l'influence romaine?

Parlerons-nous du régime politique étendu par les Romains à la Gaule? On sait que le despotisme était sur le trône, l'avilissement dans le sénat, et que les modifications apportées aux lois par les empereurs chrétiens n'étaient que des palliatifs impuissants. En raison même de leurs fonctions, ces princes ne pouvaient se convertir entièrement à l'idée chrétienne. Le régime administratif de Julien le païen ne diffère pas sensiblement de celui de Constance l'arien ou de Théodose le catholique. Julien mit seulement plus de franchise dans la persécution. Par exemple, au lieu d'accorder, comme Constantin, des privilèges aux littérateurs et aux professeurs, ce lettré, que des écrivains récents voudraient nous faire prendre pour l'homme de la tolérance, cet « ami sincère de la liberté des cultes », comme l'appelle

[1] *De Gubernatione Dei*, liv. VI. Cf. Tertullien, *de Spectaculis*, 10; Martial, *Spectac.*, 21; Ozanam, *Civil. au* v^e *siècle*, I, 124. On ne se figure pas combien le théâtre a contribué à précipiter la décadence romaine. Zozime dit que la pantomime seule a plus fait que tout le reste pour la ruine de l'empire. (*Hist.*, I, 6.)

sans malice Beugnot, n'eut rien de plus pressé que d'interdire aux catholiques la faculté d'enseigner. Et quels considérants invoque-t-il dans son décret tyrannique? La première ligne du texte va nous en dire assez : *Attendu que maintenant, grâce aux dieux, nous jouissons de la liberté*[1] *!...*

Parlerons-nous davantage de l'organisation de la société et de la famille? L'esclavage formait le fond de la première, l'absolutisme celui de la seconde. Les campagnes étaient dépeuplées au profit des *civitates;* le paysan était remplacé par l'ouvrier, et l'ouvrier était asservi. Comme le disaient déjà Platon et Cicéron, le travail manuel était le lot des êtres dégradés, des plus vils esclaves[2]; et l'esclavage antique, chacun sait ce qu'il était. L'étranger n'était pas plus protégé que le malheureux. Tout étranger était un barbare, un *hostis,* du moins dans la rigueur de la loi romaine. L'enfant pouvait être vendu ou tué par son père, exposé par sa mère. Et la mère elle-même, quelle situation occupait-elle? De par le droit, l'épouse pouvait être répudiée à volonté; de par les mœurs, elle se vouait elle-même au mépris. « La femme n'est qu'un animal sans pudeur; » voilà encore une définition sortie de la bouche d'un philosophe romain[3].

Donc, en fin de compte, on peut dire que la conquête romaine, que la transformation des Gaulois en Romains fut plus nuisible que salutaire, et qu'elle nous aurait apporté plus de mauvais éléments que de bons, si une autre métamorphose, opérée par une main divine, n'avait amené un triage indispensable; si une puissance nouvelle n'était venue séparer le bon grain de l'ivraie, en gardant et en purifiant le droit, la littérature, les arts, la langue, et en bannissant, au prix d'efforts séculaires, la superstition, la corruption,

[1] V. Ozanam, *Civil.*, I, 287; Beugnot, *op. cit.*, I, 192. = [2] Platon, *Republ.*, 6, 9; Cicéron, *de Officiis*, 142. = [3] Sénèque, *de Constantia sapientis*, 14. Pour le reste, voy. notamment Döllinger, *op. cit.*, IV, 54, 56, 66, 80, et le cours de M. Ad. Tardif.

le despotisme. La société romaine était barbare à sa manière. Il y a, en effet, deux barbaries, comme il y a deux civilisations. Il y a la barbarie des peuples qui arrivent; il y a la barbarie des peuples qui s'en vont. Laquelle est la pire? Je ne sais trop; mais nos pères les ont certainement connues toutes deux, et quant à nous, prions Dieu de ne connaître jamais la seconde!

Je dois dire un mot d'un troisième élément païen qui, à la vérité, ne s'était pas encore introduit dans la Gaule à l'époque de saint Martin, mais qui déjà attendait à la frontière, tout prêt à se mêler aux races indigènes. Il est d'autant plus nécessaire de ne pas le laisser de côté, qu'il a été, lui aussi, prôné à l'excès. La vieille société était perdue, a-t-on dit; mais le salut pouvait venir des Germains. Depuis Boulainvilliers, des Allemands de France et des Allemands d'Allemagne ont rompu mainte lance en faveur de cette cause. Ils auraient pu apprendre du grand écrivain catholique que j'ai déjà cité à décrire les mœurs et les qualités de la race franque sans tomber dans l'exagération. Mais, en dignes émules des celtomanes, ils ont voulu voir dans l'influence germanique la source de tout bien, le principe fécondant du monde nouveau. Pourtant ce principe était au moins fort mélangé; il s'y joignait encore des germes délétères. En effet, la religion des Germains ne valait guère mieux que celle de Rome. Woden, dont le nom paraît un dérivé du Bouddha indien, Thor, Frigga, différaient si peu de Mercure, de Jupiter, de Vénus, qu'ils furent identifiés par les Romains à ces divinités. Ainsi, à ce point de vue, tout le résultat de la conquête germanique devait se borner à ceci : une troisième famille de dieux allait se mêler aux dieux gaulois et aux dieux venus de la Grèce dans ce large Panthéon ouvert à toutes les inventions de la crédulité humaine; une troisième couche d'idolâtrie allait se superposer sur notre sol aux deux précédentes, si elle n'avait été devancée par le christianisme. On a même retrouvé chez

les anciens Germains et les sacrifices humains, et les dévotions infâmes, et jusqu'à l'anthropophagie [1]. Que les Allemands viennent donc nous dire, après cela, que la religion de leurs ancêtres était pure, et qu'ils auraient fort bien pu se passer de la régénération de l'Évangile ! Il faut l'avouer pourtant, leurs mœurs étaient plus chastes que celles des Romains : nous devons en croire Tacite et Salvien. Quoique la polygamie ait existé parmi leurs chefs, quoique le divorce ait été admis par leurs coutumes, comme l'indiquent les *Formules* de Marculfe, ils professaient plus de respect pour la femme : tout en l'excluant des affaires publiques, ils l'entouraient d'une protection spéciale (*mundium*), exercée soit par le père, soit par le mari, soit par les parents du mari ; ils lui accordaient une existence légale, tandis qu'elle n'était même pas une personne aux yeux du droit romain. L'égalité des époux et la communauté de biens dans le mariage nous sont venues en partie de leur ancienne législation. L'absolutisme du père de famille n'existait pas non plus chez eux : le père administrait les biens pour le compte de la famille entière. La servitude était moins rigoureuse [2]. Voilà, sans doute, de bons éléments, qui compensent quelque peu le vice de la barbarie. On peut encore ajouter que notre régime monarchique et représentatif, notre organisation militaire, notre chevalerie, et les magnifiques épopées où revivent ses exploits, sont de provenance germanique. C'est même la meilleure réponse à faire à Augustin Thierry, quand il vient nous affirmer que la France est purement gallo-romaine par ses origines civiles. Faut-il donc ne compter pour rien, dans l'essence d'une nation, son gouvernement, ses institutions politiques ? Guizot est beaucoup plus dans le vrai en revendiquant pour les Francs l'honneur de nous avoir apporté l'esprit de liberté individuelle, la passion de l'indépendance, et ce genre de dignité fière que l'homme

[1] Ozanam, *Études germaniques,* I, 90 et suiv. = [2] Cours de droit féodal de M. Ad. Tardif.

barbare conservait dans son camp, que le Romain perdait trop souvent dans sa cité[1]. Enfin, pour être juste jusqu'au bout, on peut attribuer à l'invasion germaine un bienfait plus précieux encore : elle nous a rendus christianisables (on me passera ce mauvais néologisme), du moins en tant que nation. Sous le régime romain, il pouvait y avoir des chrétiens; il ne pouvait y avoir de société chrétienne, de peuple chrétien. Nous en avons vu la preuve : ce vieux monde gangrené n'était plus guérissable. Pareil aux vieillards endurcis, blasés, qui ont perdu jusqu'au sentiment du bien, il confondait dans un accouplement monstrueux la vérité et le mensonge, la religion et le vice. Cette terre, longuement et profondément saturée d'immondices, ne pouvait plus être pénétrée par la rosée divine. Il fallait à ce cadavre vivant un remède radical : il lui fallait la transfusion du sang. Ce sang qui devait le raviver, c'était celui d'un peuple jeune, à l'âme neuve, au corps vigoureux. Un célèbre positiviste, M. Littré, a nié la nécessité de cette opération; il a cherché à démontrer que le mélange de la race germaine n'avait pu influer que défavorablement sur notre nation[2]. Mais il s'est tenu à tort au point de vue physiologique : le sang matériel n'est pas tout, et l'exemple des sauvages d'Amérique n'a rien à faire ici. On peut lui répondre, avec un de nos jeunes érudits catholiques, M. Marius Sepet, que les matériaux apportés par les Francs à l'édifice de la société moderne étaient indispensables, parce qu'on ne bâtit pas seulement avec des ruines. On peut lui répondre, avec Montalembert, avec Beugnot lui-même, que le colosse de l'empire devait être frappé au pied, parce qu'il barrait le chemin à la vraie civilisation; que, sans les barbares, l'entreprise d'isoler le monde chrétien du monde païen aurait échoué[3]. On peut lui répondre, enfin, en montrant de loin

[1] *Hist. de la civilis.*, I, 228. — [2] *Études sur les barbares et le moyen âge;* Paris, 1867, in-8°. — [3] Sepet, *l'Invasion des barbares* (extrait des *Questions historiques*), p. 40; Beugnot, *op. cit.*, II, 179; Montalembert, *les Moines d'Occident*, I, 36.

Byzance, ce grand enseignement de l'histoire. Byzance, voilà où sont allées les provinces de l'empire romain qui n'ont pas été nettoyées par les robustes balayeurs du Nord ; voilà où nous serions allés, nous aussi, et très vite, si cet élément de vie et de jeunesse n'avait pas été jeté dans le creuset par le Dieu qui voulait créer la France.

Ainsi donc, la race germanique nous a apporté de réels avantages, je le reconnais sans marchander ; mais, hâtons-nous de le proclamer, ces avantages étaient plutôt des aptitudes qu'un principe de vie. Les Germains ont été un instrument : ils ne pouvaient être le salut. Seuls, ils eussent été aussi impuissants, aussi stériles que les Gallo-Romains seuls. Bien plus, le mélange des deux races n'eût abouti qu'à une barbarie plus compliquée, si l'opérateur divin se fût borné là. Les barbares, comme l'a dit un savant trop peu connu, seraient restés barbares sur la terre romaine, ou n'auraient participé à la civilisation de Rome que pour tomber et mourir bientôt avec elle[1].

[1] Lehuérou, *Institutions mérovingiennes*, p. 245.



Fig. 6. — *Draughtsman*, pion pour le « jeu de tables » sculpté sur défense de morse et conservé à l'Ashmolean Museum d'Oxford (XIIe siècle). — Épisode du manteau.



Fig. 7. — France : Touraine. — La basilique future de Saint-Martin a Tours (d'après un dessin de M. Baillargé, architecte).

III

ACTION VIVIFIANTE DU CHRISTIANISME. — NÉCESSITÉ DE SA COMPLÈTE DIFFUSION



u est donc le véritable élément de salut? Où est donc le levain qui doit faire monter toute cette pâte humaine, toutes ces races pétries et triturées ensemble sous le pilon des révolutions politiques et sociales? Regardons, le voici. C'est un homme inconnu, à la mise étrange, à l'œil plein d'une flamme mystérieuse, qui débarque, seul et silencieux, sur le rivage de la Provence. Se nomme-t-il Paul? Se nomme-t-il Denis? Est-ce un de ces obscurs personnages dont l'histoire n'a jamais répété le nom? Je n'en sais rien, je ne veux pas m'en enquérir ici. Il me suffit de savoir que c'est

le premier apôtre de l'Évangile qui ait mis le pied sur le sol de la future France. Cet homme-là, en vérité, porte dans les plis de sa robe de bure vingt siècles de civilisation et de gloire; il porte Tolbiac et Reims, des milliers de saints et de monastères, et l'affranchissement du peuple, et Charlemagne, et les croisades, et saint Louis, et Jeanne d'Arc, et le siècle de Louis XIV, et la liberté moderne, et nous tous, Français d'aujourd'hui, qui sommes là pour attester que le christianisme et la liberté ne font qu'un. Il va tout droit devant lui; il entre dans une ville où il ne connaît âme qui vive, et d'où peut-être il sera chassé ignominieusement, s'il n'y est pas massacré. Il parle, et il gagne à Jésus-Christ un petit nombre d'âmes privilégiées. Il fonde une première chrétienté, une première église : comme elles devaient être belles à contempler, ces prémices obscures de la grande nation catholique! Puis il va dans une autre cité, puis dans une troisième. Ses disciples font de même. De nouveaux apôtres accourent d'Italie ou d'Orient. Bientôt les villes de Gaule sont en majorité chrétiennes; les campagnes le deviendront à la voix de saint Martin, les guerriers barbares à la voix de saint Remi. La France est enfin constituée par la puissance de l'Église, et si parfois ses princes se souviennent de leur antique barbarie, l'Église encore sera là pour les dompter. Elle les forcera de respecter le lien du mariage, d'observer la justice, de protéger les petits et les pauvres. Elle affranchira les esclaves. Elle remplacera les cirques par des hôpitaux, les temples de l'impureté par des sanctuaires vénérables, les Saturnales, les Lupercales par des fêtes édifiantes et consolantes à la fois. Elle établira le droit d'asile pour les malheureux et les fugitifs. Elle défendra d'exposer les enfants, et les recueillera pour les tirer du bourbier de l'ignorance. Elle dira à la femme : « Tu es l'égale de l'homme, » et, au lieu de l'animal sans pudeur de Sénèque, nous aurons les Geneviève et les Blanche de Castille. Elle dira au peuple :

« Tu existes, » et le peuple, comme la statue de Pygmalion, s'éveillera à la vie. Voilà, en raccourci, quelques-uns des bienfaits que notre société doit au règne de l'Évangile. Je ne veux pas répéter, après tant d'autres, que l'Église a sauvé l'art d'écrire, l'art de peindre et tous les autres arts, engloutis dans la tourmente des invasions. Si nous pouvions l'oublier, notre langue elle-même, qui porte dans la structure de ses phrases la trace de l'influence des livres saints, notre poésie, qui doit aux hymnes sacrées des premiers siècles et son rythme, et son syllabisme, et la disposition de ses strophes, nous le rappelleraient à chaque instant. Les adversaires du catholicisme ont beau faire : ils demeurent malgré eux les fils de l'Église, dans leur vie privée, dans leur vie publique, jusque dans l'exercice de cette liberté qu'ils ont reçue d'elle et qu'ils voudraient retourner comme une arme perfide contre leur propre mère. La marque du Christ, qui ne s'efface plus lorsqu'elle a été si profondément gravée, les poursuit partout. En vain prétendent-ils faire disparaître ce stigmate qui accuse leur ingratitude; en vain cherchent-ils à rejeter de leurs épaules cette robe de Nessus qui les brûle. Ils font des lois, ils font des révolutions : et au moment où ils se croient enfin débarrassés de ce cauchemar qui les obsède, la marque est là qui reparaît, dans un coin oublié du code, dans les habitudes domestiques, dans un repli caché de l'âme; la marque est là toujours, et elle ne s'en ira jamais.

Résumons par une formule claire et précise le résultat de l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés. Nous devons, sans doute, quelque chose aux trois races qui ont concouru à former notre nation. Les Celtes nous ont engendrés : nous tenons d'eux ce qu'on tient de la nature, le sang, le physique, le tempérament. Les Romains nous ont civilisés : nous tenons d'eux ce qui est du ressort de la civilisation, les lettres, les arts, la culture intellectuelle et

une partie de notre droit social. Les Francs nous ont conquis et gouvernés : nous tenons d'eux ce qui a rapport au gouvernement de la nation, le régime politique, l'organisation militaire, la loi et la coutume qui ont régné dans notre pays pendant de longs siècles. Mais chacun de ces apports est, en définitive, mêlé de principes morbides d'où résultait l'impuissance la plus absolue, et qui auraient amené, à brève échéance, la chute irrémédiable de l'humanité. Au christianisme seul nous devons les éléments essentiels de l'existence, car c'est lui qui fait les nations viables. Nous lui devons, entre autres bienfaits, la moralité, l'émancipation de la servitude intellectuelle et de la servitude matérielle, la libre possession de nos corps et de nos âmes; nous lui devons l'idée de l'honneur, l'idée de la charité, l'idée de l'égalité, qui n'auraient même pu germer dans l'esprit des païens. On parle de l'invasion barbare et de ses résultats. Mais je vois, et l'histoire l'a déjà signalée[1], une bien autre invasion, cent fois plus féconde, cent fois plus imposante, conduite par la main de l'Église, couvrir le monde aux origines de notre histoire. C'est la grande invasion des faibles, des pauvres, des déshérités, qui étaient auparavant des zéros, des êtres ne comptant pas, et qui viennent tout d'un coup prendre leur place au soleil. C'est l'irruption de la classe populaire dans une société composée jusque-là de patriciens et d'esclaves. Est-ce qu'il serait seulement question du peuple aujourd'hui, si le Christ et ses disciples n'étaient venus ramasser les ouvriers, les paysans, les femmes, les enfants dans la fange où ils croupissaient, pour leur restituer leurs droits naturels? Révolution démocratique et sociale s'il en fut! L'histoire n'en offre point et n'en offrira jamais de si radicale; car l'élément générateur de la vraie civilisation ne peut être donné qu'une fois à la terre.

[1] Ozanam, *Civil.*, II, 111.

III

ART ROMAN (XIe SIÈCLE)

ET ART GOTHIQUE (XIVe-XVe SIÈCLE)

ÉCOLE FRANÇAISE

1	
2	3

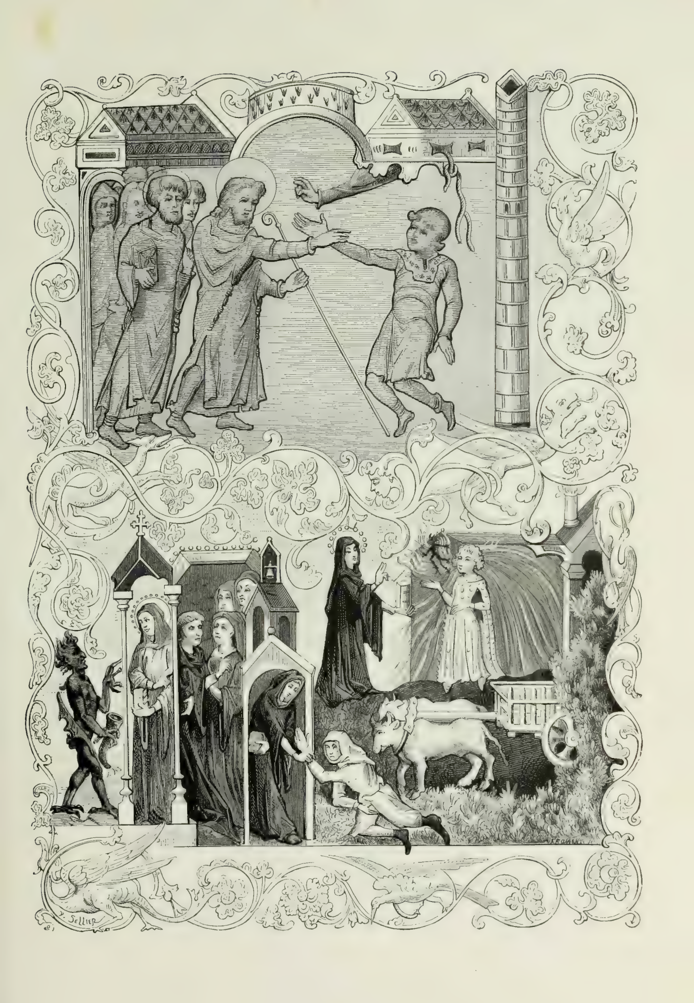
1° « Le pendu ressuscité. » Saint Martin, chez Lupicin, rend la vie à un esclave qui s'était pendu. (Voy. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini,* 7 et 8, et, dans le présent livre, les pp. 163, 164.)

2° « Un épisode des luttes de saint Martin contre l'enfer. » Le diable se précipite un jour dans la cellule de Martin, tenant à la main une corne de bœuf ensanglantée : « Où est ta puissance? Je viens de tuer un des tiens. » La victime du démon était un pauvre paysan qui était allé chercher du bois dans la forêt, qu'un de ses bœufs avait percé de ses cornes et qui vint, quelque temps après, expirer aux pieds du saint. (Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini,* 21.)

3° « Le diable voulant se faire passer pour le Christ. » Le diable apparut un jour à Martin entouré d'une vive lumière, revêtu d'un manteau royal, superbe et joyeux : « Je suis le Christ, » lui dit-il. Mais le Saint-Esprit vint alors en aide au serviteur de Dieu : « Ce n'est pas sous cette forme, répondit-il, que j'attends « la venue du Christ, et je ne le veux reconnaître qu'aux stigmates de sa croix. » La vision s'effaça dans l'air, et Martin fut, une fois de plus, vainqueur de son redoutable adversaire. (Cf. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini*, 24, et, dans le présent livre, les pp. 355, 356.)

Miniatures du manuscrit de la Bibliothèque de Tours. Le n° 1 (f° 18) est du XIe siècle. Les n°s 2 et 3 (f° 49) sont de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe. Un miniaturiste de cette dernière époque a complété l'illustration de ce volume que son confrère du XIe siècle avait laissée inachevée. Plusieurs érudits estiment que l'on s'est contenté, au XVe siècle, de colorier les anciens dessins : nous ne saurions être de cet avis. — L'ornement qui relie ces trois sujets est de la composition de M. Sellier.

Dessin de SELLIER,
gravé par FROMENT.


V. SELLIER

Tel était le grand œuvre auquel saint Martin était appelé à prendre une part importante, je dirai même une part décisive. En effet, le christianisme, quoique implanté de bonne heure en Gaule, n'y était pas universellement répandu au IVe siècle. Après avoir vu combien son établissement était nécessaire à la société gallo-romaine, nous allons reconnaître combien il était encore incomplet. La foi chrétienne régnait dans les cités, dont les apôtres primitifs s'étaient d'abord emparés afin de rayonner de là sur tout le territoire qui en dépendait, suivant la sage tactique dont le gouvernement romain leur avait donné l'exemple; mais la plus grande partie des campagnes était encore plongée dans l'idolâtrie. L'histoire entière de notre grand saint est là pour l'attester : si l'on n'admettait ce fait général, elle n'aurait plus aucun sens. On sait, du reste, et c'est une remarque faite depuis longtemps, que les mots mêmes de paganisme et de païen viennent de la religion que professaient les *pagani,* c'est-à-dire les habitants des *pagi,* pays ou territoires situés en dehors des cités. Nous avons encore des preuves plus précises; par exemple, ce petit poème bucolique, cité par Beugnot, dont l'auteur appelle Jésus-Christ le Dieu des grandes villes[1]. Nous voyons les laboureurs et les vignerons de la banlieue d'Autun adorer Berecynthia ou Cybèle jusqu'au jour où l'évêque Simplicius leur fait sentir matériellement l'impuissance de leur idole[2]. Vers le même temps, saint Jérôme se plaint avec douleur que la Gaule et la Bretagne soient encore sous le joug du paganisme[3]. Or, ces paroles ne peuvent évidemment s'appliquer aux villes, qui avaient un clergé, des églises, des basiliques. Elles sont dictées par la profonde pitié que l'état des âmes des paysans inspirait aux grands cœurs catholiques. Enfin, les traces

[1] *Signum quod perhibent esse crucis Dei*
Magnis qui colitur solus in urbibus.
(*De mortibus boum*, v. 106; Beugnot, *op. cit.*, II, 210.)

[2] Grégoire de Tours, *Glor. Conf.*, 77. = [3] *Hieron. op.*, IV, 298.

persistantes des superstitions païennes qu'on retrouve au moyen âge, et jusqu'à nos jours, parmi les habitants de nos campagnes, montrent bien que ces débris de la religion antique eurent chez eux leur dernier asile. Cependant, s'il faut reconnaître que la grande majorité de la classe rustique adorait encore les idoles, on ne saurait aller au delà sans témérité. Un passage de saint Justin nous indique, en effet, qu'il y avait aussi quelques chrétiens dans ses rangs, même avant le IVe siècle : il nous représente les fidèles « de la ville et des champs » se réunissant le dimanche pour entendre la lecture des textes sacrés et participer à l'offrande [1]. Ce témoignage, il est vrai, ne s'applique pas à la Gaule en particulier. Quoi qu'il en soit, on peut toujours affirmer, d'une manière générale, que le christianisme dominait chez les citadins et l'idolâtrie chez les paysans. De tout temps ces derniers ont conservé plus longtemps que les autres les traditions de leurs pères : ils étaient réactionnaires vis-à-vis de la religion nouvelle comme ils le sont actuellement vis-à-vis du néo-paganisme. Dans les cités on connaissait les justes milieux; il y avait, à côté de chrétiens fervents, des philosophes, des rêveurs, des manichéens, des ariens. Dans la classe rustique, au contraire, on ignorait toutes ces subtilités: on adorait franchement Cybèle ou Belenus; mais aussi, comme on devait un jour adorer franchement le vrai Dieu!

Il y avait encore une autre cause à cette inégalité de la condition religieuse des villes et des campagnes. Dans le système de gouvernement établi par les Romains, les villes étaient tout : la puissance de leur domination reposait sur l'importance exorbitante accordée à la *civitas*, qui était leur création et qui avait tué les anciens clans gaulois. Le reste du pays était annulé. Il était même peu habité : les « solitudes de l'empire », disait-on en parlant des régions qui séparaient les uns des autres ces grands centres

[1] S. Just., *Apolog.*, I, 67.

administratifs et stratégiques. Les bourgs étaient clairsemés; des forêts épaisses couvraient la moitié du sol; en outre, l'esclavage, l'oppression de la fiscalité impériale, la misère avaient fait fuir ou périr une bonne partie de la population rurale. Notre civilisation s'étend, dans une mesure variable, à tous les coins de la France : c'est une conséquence du développement de la liberté et de l'agriculture. Celle de Rome, au contraire, se concentrait dans les colonies florissantes établies par elle de place en place, et d'où elle tenait sous sa main tout le territoire sans l'occuper matériellement. Les campagnes étaient donc délaissées de toutes les façons. Les lois des empereurs chrétiens n'y exerçaient qu'une action fort peu efficace. Les cérémonies païennes continuaient de s'y accomplir au grand jour, après Constantin comme avant, sans que les magistrats parussent s'en inquiéter [1]. Les missionnaires, les évêques avaient dû faire jusque-là comme l'administration impériale, et se contenter d'un rayonnement assez restreint autour des remparts des cités : l'essentiel pour eux avait été d'abord, comme je le disais tout à l'heure, de s'assurer de ces dernières; c'était là le cœur de la place et le plus pressé de la besogne. Mais précisément, au IVe siècle, il se préparait un revirement, un déplacement des forces sociales dont la seule annonce donnait, au contraire, l'urgence la plus impérieuse à la conversion des campagnes. Les Francs allaient venir; et les Francs, à l'inverse des Romains, allaient délaisser les cités, pour habiter de préférence les *villas* ou les grands domaines agricoles. Leurs princes eux-mêmes devaient fixer longtemps leur résidence dans les anciennes métairies du fisc, devenues le noyau du domaine royal, et y retenir avec eux une nombreuse population de colons, abandonnant à leurs officiers, à leurs comtes l'administra-

[1] Voir à ce sujet Lehuérou, *op. cit.*, p. 137, 191; de Pétigny, *Études sur l'époque mérovingienne,* I, 315; Dubos, II, 450; Beugnot, II, 209.

tion des villes[1]. Ils devaient donc rendre à l'élément rural son antique prépondérance. Mais là était justement le danger. Si des Germains païens et barbares se trouvaient en contact journalier, dans les plaines ou les vallées de la Gaule, avec des rustres également idolâtres et tout aussi peu civilisés, il ne pouvait rien résulter de bon d'un pareil mélange. De ces deux couches superposées de paganisme et de barbarie devait fatalement sortir un paganisme plus touffu, une barbarie indéracinable; car, je le répète, les aptitudes ou les qualités latentes de la race germaine, quelque précieuses qu'elles fussent, n'étaient pas de force à combattre efficacement chez elle l'influence d'un culte détestable. Deux corruptions réunies engendrent forcément la peste. Il fallait donc que l'Évangile prît solidement possession de la classe des paysans avant l'arrivée des barbares. Il fallait, pour éviter le naufrage complet de la société, que les Francs trouvassent devant eux, en se répandant dans les champs de la Gaule, des chrétiens fidèles et nombreux, qu'ils se heurtassent à la croix, comme le flot de la marée montante se heurte à la digue infranchissable, et que le Dieu cloué sur cette croix les attirât jusqu'à lui. En se trouvant transportés dans un milieu de croyants, les conquérants devaient se sentir prédisposés au baptême et devenir eux-mêmes la conquête de l'Église.

C'est cette considération, tout à fait digne de l'attention de l'histoire, qui nous donne la clef de la mission de saint Martin. Dieu voulait créer une France, et non pas une seconde Germanie. Il envoya donc un homme doué d'une force surnaturelle, chargé de rendre impossible le triomphe imminent de la barbarie païenne en opposant à son retour offensif une masse résistante, compacte, inébranlable. Il était grand temps, nous l'avons vu. Il était temps, d'une part, de sauver ces malheureux habitants des campagnes

[1] V. de Pétigny, III, 45; Dubos, I, 105, et II, 548.

qui, après s'être abrutis dans la débauche, après avoir traîné toute leur vie un corps misérable et une âme souillée, ne connaissaient d'autre remède que d'aller se prosterner devant un chêne ou devant une mare, avec l'unique ressource de s'y pendre ou de s'y noyer. Il était temps, d'un autre côté, de préparer la conversion de la jeune race appelée à remplacer dans un avenir très prochain ces maîtres dégénérés du monde, ces Romains de la décadence, dont le nom est resté synonyme d'impuissance et de sénilité; sans quoi la société antique eût achevé de périr, et la société moderne ne fût jamais née.

Saint Martin occupe donc une place à part, il est hors de pair dans la grande famille des évangélisateurs de notre patrie. On peut distinguer dans cette nombreuse tribu trois lignées ou trois générations différentes, qui ont eu chacune leur tâche, qui ont chacune leur titre de gloire. La première, c'est celle des disciples des apôtres et des envoyés de Rome qui, du Ier au IIIe siècle, ont prêché dans les cités, converti les patriciens, les magistrats, les ouvriers, les esclaves, et fondé, au prix de mille sacrifices, souvent au prix de leur vie, nos églises diocésaines. C'est la phalange serrée des Martial de Limoges, des Denis de Paris, des Paul de Narbonne, des Gatien de Tours, des Saturnin de Toulouse, des Trophime d'Arles, des Austremoine de Clermont, des Clair d'Albi, des Bénigne de Dijon, des Crescent de Vienne, des Irénée de Lyon, et de tant d'autres athlètes oubliés, dont le nom serait inscrit en tête du vrai nobiliaire de notre nation, si nous avions su tenir avec soin ce livre d'or. Leur rôle, à ceux-là, est de jeter les fondements de l'édifice, d'asseoir profondément dans les entrailles de notre sol ces pierres angulaires contre lesquelles les portes de l'enfer doivent se briser éternellement. Ils s'avancent sur une terre inconnue, en pays ennemi. Ils sèment la parole, et d'autres viendront récolter les actes. Ils jettent le grain, et d'autres viendront amasser les fruits dans les

greniers du Seigneur, qui seront nos églises. Honneur à ces ouvriers de la première heure, qui ont frayé le chemin à la civilisation chrétienne! Sans eux, la cité allait à la barbarie par la corruption, et la cité, nous venons de le voir, était presque tout le monde romain. Mais elle ne pouvait rester tout le monde : un tel privilège eût été par trop contraire à la morale de l'Évangile. En dehors de ses remparts protecteurs attendait la foule des abandonnés, le long cortège des victimes du fisc et des invasions, toute cette classe agricole, qui n'était rien encore, mais qui allait précisément surgir à la vie, à la prospérité morale et matérielle sous le souffle fécond de l'égalité chrétienne. Cette opération, cet enfantement laborieux, dont je viens de démontrer l'urgence, sera l'œuvre de notre seconde lignée apostolique, et ce sera le grand événement social du IVe siècle. Son principal agent sera l'homme dont nous allons étudier l'histoire. Saint Martin donnera à la France, donnera à l'Église ces générations actives, solides, travailleuses, qui, après quinze siècles de labeurs, de décimation, de fléaux de toute espèce, formeront encore la réserve suprême de la grande armée catholique et nationale. Avec un groupe d'évêques, Hilaire de Poitiers, Maximin de Trèves, Simplice d'Autun, etc., avec ses disciples et ses moines, Brice, Maurille, Victorius, Florent, Patrice, et toute la milice religieuse formée à l'école de Marmoutier, il peuplera d'églises, de monastères, de villages les vastes espaces couverts naguère par l'ombre des forêts sauvages et par l'ombre plus épaisse encore des superstitions druidiques. Il établira des paroisses rurales, indice significatif de l'avènement d'une classe nouvelle; et son apostolat fera descendre la sève du christianisme jusqu'aux plus profondes racines de la nation. Enfin la troisième lignée, c'est celle qui a conquis à la vérité les races barbares de la Gaule; c'est celle des saint Remi, des saint Avite, des saint Colomban et de leurs courageux émules. On peut dire aussi d'eux qu'ils ont empêché la revanche du paganisme. Ils ont opposé

leur corps à l'ennemi, et ils l'ont refoulé. Ils sont venus les derniers; mais ils ont eu l'honneur d'achever et de consolider l'ouvrage de leurs devanciers. Ils ont couronné l'édifice, planté le drapeau sur le faîte : ils n'ont rien à envier aux autres. — Telle a été la part de labeur assignée à chacune de ces légions d'ouvriers évangéliques. Il n'a pas fallu moins pour fonder la nation très chrétienne. *Tantæ molis erat Gallorum condere gentem!* Et telle a été la mission particulière du grand saint qui a été le centre de toute cette pléiade et son astre le plus brillant; car c'est lui qui a été surnommé l'Apôtre des Gaules par excellence. L'étude de sa vie est donc faite pour intéresser tous les Français.

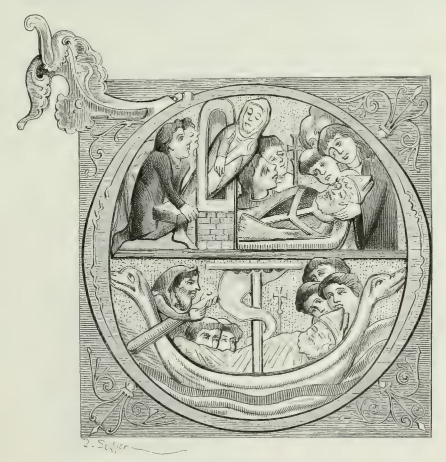


Fig. 8. — Miniature du manuscrit 193 de la Bibliothèque de Tours (fin du XIIe siècle). — Les Tourangeaux à Candes enlèvent le corps de saint Martin.



Fig. 9. — France : Touraine. — Église de Candes.

CHAPITRE II

SAINT MARTIN SOLDAT

I

NAISSANCE DE MARTIN. — SON ORIGINE ET SON LIEU NATAL



SAINT Martin naquit vers la fin de l'année 316 ou dans la première moitié de l'année 317. La date de cet événement, qui devait avoir tant d'influence sur les destinées de la Gaule, a été très controversée. Quelques historiens ont été jusqu'à la placer vingt ans plus tard, sans raison décisive. Cependant les indications positives de Grégoire de Tours, reposant sur la tradition de son Église, peut-être aussi sur les diptyques que l'on y

conservait, et un synchronisme certain fourni par Sulpice Sévère, le biographe contemporain du saint, s'accordent sur ce point capital : or cet heureux accord est trop rare pour que l'on n'y ait pas égard, et il doit inspirer confiance à la critique. On pourrait peut-être préciser davantage, et circonscrire l'intervalle dans lequel a dû se produire l'événement entre le 8 novembre 316 et le 25 juillet 317 [1]; mais il serait inutile d'en demander plus long aux sources trop avares que nous possédons : le jour et l'heure sont demeurés le secret de Dieu. A cette époque, l'ère des persécutions était close; la paix était rendue à l'Église. Il y avait dix ans que le grand Constantin était arrivé à l'empire; il y avait quatre ans qu'il avait écrasé son compétiteur Maxence en arborant sur ses étendards la croix, qui devait désormais gouverner le monde. Assez de martyrs avaient versé leur sang pour établir le règne du Christ : après ces glorieux vainqueurs il fallait à la société nouvelle des organisateurs puissants. L'heure des grands pontifes avait sonné; le siècle des Athanase, des Ambroise, des Augustin venait de s'ouvrir. En répartissant ces lumières de l'Église entre les différents peuples, Dieu ne pouvait oublier la Gaule : c'est pourquoi venait au monde, à ce moment même, un enfant ignoré, qu'elle devait bientôt saluer comme un soleil levant [2].

Cet enfant n'était pourtant pas le sien. Il naissait en pays étranger, bien loin derrière la chaîne des Alpes et ses ramifications multiples, sur la terre généreuse qui devait produire un jour les saint Étienne et les sainte Élisabeth, et d'où étaient sortis déjà les empereurs Aurélien, Probus, Claude le Gothique, Constance Chlore. La Pannonie était surnommée, pour ce motif, le berceau des Césars : la Hongrie pourrait s'appeler le berceau des héros chrétiens. Cette contrée appartenait à l'empire romain depuis Tibère. Sa

[1] V. l'éclaircissement chronologique publié à l'appendice. = [2] *Tunc jam et lumen nostrum exoritur, novisque lampadum radiis Gallia perlustratur.* (Grégoire de Tours, *Hist.*, I, 36.)

population était assez hétérogène. Elle se composait principalement d'une partie de la grande tribu des Slaves illyriens, établis depuis un âge reculé sur les rives du Danube. Aussi les historiens des pays slaves ont-ils revendiqué avec un légitime orgueil saint Martin pour un des leurs. La Pannonie et la Dacie, disent-ils, étaient couvertes, avant la conquête romaine, des rameaux de cette race innombrable. Auguste et surtout Trajan y envoyèrent des armées romaines, des colons romains, mais qui ne se fondirent pas avec la population indigène; car le nom de Trajan, qui ailleurs éveille des idées de clémence, est demeuré jusqu'à nos jours chez les Slaves, particulièrement en Serbie et en Bulgarie, le synonyme de monstre inhumain, et n'évoque que le souvenir d'une lutte nationale. Les Suèves aussi auraient appartenu à cette race, et c'est pourquoi le culte de saint Martin de Tours, apporté chez eux par saint Martin de Braga, son compatriote, y fut adopté avec empressement. Le nom même de Braga (Portugal) serait l'équivalent de *Praha* ou Prague (Bohême). D'autres vocables intimement liés à l'histoire de l'évêque de Tours semblent d'origine slave : la difficulté d'expliquer à l'aide des seules racines celtiques les mots *Ligugé (Locoteiacum), Andeltham* ou *Andethanna,* disparaît si l'on a recours à la langue des anciens Pannoniens, dans laquelle *Luzice* signifie un pays agréable et fertile, et *Andeltham,* un lieu où l'ange est apparu; ce qui se rapporterait parfaitement au site du monastère fondé en Poitou par notre grand saint et à l'endroit où un ange est venu le consoler à sa sortie de Trèves. Enfin (dernier argument) Martin, durant sa longue carrière, a montré dans son extérieur comme dans sa conduite le caractère slave. Les auteurs anciens dépeignent les hommes de cette nation comme des gens simples, pacifiques, pieux, habitant des cabanes et cultivant les champs, honorant les dieux sous le ciel et n'ayant pas de sacrifices sanglants : tous ces traits conviennent également

à sa figure. Tels sont les motifs invoqués récemment à l'appui de cette thèse par le docteur Riha, de Budvice[1]. Quelques-uns sembleront peut-être un peu singuliers. Expliquer la vocation d'un moine et le genre de vie d'un apôtre par le caractère général de sa nation serait une hardiesse digne de ces profonds Allemands, qui cherchent des raisons matérielles au moindre phénomène moral. Mais, du reste, le savant Bohémien ne va pas tout à fait jusque-là; et il convient ailleurs que l'on retrouve chez son héros l'influence des trois races slave, romaine et gauloise. Nous verrons plus loin de quelle façon l'on peut dire que saint Martin personnifie en lui les prérogatives de la nation gallo-romaine ou française : nous pourrions donc, au même titre, le réclamer pour nous; et nous aurions même un argument beaucoup plus fort dans la présence, autour du Danube et au milieu du Norique, d'un assez grand nombre de tribus celtiques, établies là depuis une expédition des Gaulois. Toutefois, nous ne nous hasarderons pas aussi loin : nous admettrons plutôt que notre apôtre national était Slave d'origine, par la raison bien simple que la race slave comprenait alors la majorité de la population pannonienne. Il n'est pas besoin de chercher des preuves d'une autre espèce, et nous pouvons faire cette concession sans aucune peine : Martin tient à la France par tant d'autres liens !

Non seulement des peuples différents peuvent se disputer ce grand saint; mais le lieu même de sa naissance peut soulever et a soulevé déjà plus d'une fois une rivalité analogue. Sulpice Sévère désigne formellement Sabarie, ville de Pannonie[2]. Mais où se trouvait cette Sabarie, dont le nom a depuis longtemps disparu de la carte géographique? Quelques commentateurs l'avaient d'abord placée à Sarwar,

[1] Auteur d'une Vie abrégée de saint Martin, publiée en langue tchèque à Budvice (Bohême), en 1878. = [2] *Martinus Sabaria, Pannoniarum oppido, oriundus fuit.* (*Vita S. Martini*, 2.)

IV

ART ROMAN (XIIIe SIÈCLE)

ÉCOLE ITALIENNE

« Le Manteau partagé. » Un jour (c'était au milieu d'un très rude hiver), Martin, qui n'avait sur lui que ses armes et son simple habit de soldat, rencontre à la porte d'Amiens un pauvre, tout nu, qui suppliait les passants d'avoir pitié de lui. Le saint, qui avait déjà donné aux pauvres tous ses autres vêtements, prend son épée, partage en deux sa chlamyde, en jette une moitié sur les épaules du mendiant, et se revêt de l'autre moitié. Or la nuit suivante, comme il dormait, il vit le Christ revêtu de cette portion de manteau dont il avait couvert le pauvre. Et, s'adressant à la foule des anges qui étaient autour de lui, Jésus leur dit d'une voix retentissante : « Martin, qui est encore catéchumène, Martin m'a revêtu de ce manteau. » (Voy. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini*, 3, et, dans le présent livre, les pp. 89 et ss.)

Bas-relief en marbre blanc au portail de la cathédrale de Lucques. Tous les critiques s'accordent à le dater de la première moitié du XIIIe siècle.

Dessin d'Édouard Garnier,
gravé par Chapon.


L. J. GARNIER del^t
L. CHAPON sc.

petit bourg de Hongrie, dans le comitat d'Eisenburg, à une trentaine de lieues de Vienne : c'est là qu'on a découvert ou cru découvrir, en 1508, le tombeau d'Ovide [1]. Le géographe allemand Cluvier assurait que les mesures de l'*Itinéraire d'Antonin* concernant Sabarie concordaient exactement avec la situation de ce bourg [2]; une vague ressemblance de nom contribuait à accréditer son opinion. Le fameux Walckenaer la combattit cependant, après Mannert, et soutint, avec assez de raison, que Sarwar n'existait pas au moyen âge, et que les mesures en question s'appliquaient beaucoup mieux à Stein-am-Anger (en hongrois Szombathely), chef-lieu du même comitat, situé un peu plus à l'ouest. Déjà un siècle plus tôt l'historien français de saint Martin, Gervaise, avait émis sans discuter ce dernier avis, s'appuyant sans doute sur les traditions locales. Depuis, Guizot et divers écrivains l'ont adopté également sans approfondir la question [3]. Tout récemment le docteur Reinkens a suivi leur exemple. En même temps M. André Lakner, de Stein-am-Anger, et M. l'abbé Guers, du diocèse de Cahors, qui s'est fait l'écho du précédent parmi nous, plaidaient avec vivacité, et avec des arguments plus sérieux, la cause de cette ville [4]. Il est certain qu'elle a des titres beaucoup plus dignes de considération que ceux de Sarwar. Elle s'appelait réellement *Sabaria* au IVe siècle. Ancienne colonie romaine, comme le prouvent, d'une part, la concordance des indications de Pline, de Ptolémée, de l'*Itinéraire d'Antonin*, et, de l'autre, les monuments anciens qu'on y a découverts à plusieurs reprises, notamment une inscription constatant la présence dans ses murs d'une milice impériale, elle formait vraisemblable-

[1] Bechmann, *Disputatio inauguralis historico-theologica de Martino, ep. Tur.; Jenæ*, 1697, in-4°, p. 56. = [2] *Germania antiqua*, p. 740. = [3] V. la note jointe à l'édition de Grégoire de Tours publiée par MM. Guadet et Taranne, IV, 332. = [4] Reinkens, *Martin von Tours;* Breslau, 1866, in-8°, liv. I, § 3. *Revue des sciences ecclésiastiques*, 1876, p. 113 et 209.

ment un centre considérable. De plus, elle possède encore un faubourg honoré du nom de saint Martin, une église placée sous son invocation, avec un monastère et un puits antique à l'entrée; dans le jardin qui entoure cette église, on a retrouvé des restes d'architecture romaine pouvant faire supposer qu'elle a été bâtie sur l'emplacement de la maison paternelle du saint. Elle a, enfin, des traditions respectables, acceptées comme authentiques par bien des gens depuis le XIIIe siècle environ. Une série de lettres émanées des papes et des princes, qu'on produit à partir de l'an 1400, lui attribue positivement la gloire d'avoir donné le jour au célèbre confesseur. Tous ces témoignages sont graves, sans doute; cependant, en y regardant de près, on ne les trouve pas concluants. Ils prouvent seulement l'importance de la colonie romaine de Sabaria, et la croyance établie au milieu du moyen âge, conservée depuis, au sujet du lieu natal de saint Martin. Ils peuvent suffire pour écarter du débat la bourgade de Sarwar : ils ne sont pas de force à renverser une autre rivale de Stein-am-Anger, qui vient se dresser devant elle avec des armes plus redoutables.

Si, au lieu de revenir en deçà de Sarwar, on avance un peu plus vers l'orient, on rencontre, sur la rive droite du Danube, le comitat de Gyor ou de Raab, et dans ce comitat une montagne renommée dans toute la Hongrie, du haut de laquelle l'œil découvre jusqu'à treize provinces du côté du nord et de l'est : c'est le Mont-Sacré de Pannonie. Sur le sommet s'élève un antique monastère dédié à saint Martin, dont il a toujours porté le nom (Martinsberg), fondé en 987 par le duc Geysa, terminé et enrichi par son fils saint Étienne, premier roi des Hongrois. Il est situé à quarante-sept degrés de latitude nord, à trente-sept degrés de longitude est, et à huit cent quatre-vingt-quatorze pieds viennois d'altitude, suivant les calculs de l'Institut de Vienne. Là aussi on retrouve des fondations de

murs bâtis par les Romains, qui avaient établi sur cette montagne une vigie; plus tard cette fortification fut remplacée par deux donjons, destinés à protéger l'église. Du côté du midi s'étend la forêt de Bacon, autre position couverte jadis d'ouvrages considérables : sur ces frontières de l'empire, si souvent menacées par les barbares, les ingénieurs avaient multiplié les défenses. A l'ouest, sur le flanc du Mont-Sacré, s'applique une partie de la ville de Szent-Marton (Saint-Martin), qui se nommait autrefois Olsuk (ou citadelle inférieure); le reste se trouve au pied de la montagne. Là, dans une étroite vallée, coule une petite rivière appelée Pannosa, et, à une distance d'un mille environ, se trouve la source qui lui donne naissance : cette source est la *fontaine de Sabarie.* Il y a donc eu là une autre *Sabaria.* En effet, un diplôme de Charlemagne établit nettement l'existence de deux localités de ce nom. Les bénédictins du Mont-Cassin, ce Mont-Sacré de l'Italie, ayant appris de leur illustre fondateur à honorer la mémoire de saint Martin, avaient envoyé dans sa province natale une de leurs colonies, afin d'évangéliser la contrée. En 796, sur la demande d'Alcuin, l'évêque de Salzbourg s'associa ces moines pour une mission en Avarie, et Charlemagne voulut lui assigner des revenus pour lui et ses auxiliaires. Or il leur donna précisément une cité de Sabarie (*Rapam Sabariam*), avec une église et des dîmes, et un autre territoire du même nom situé à quelque distance de là (*Siccam Sabariam*[1]). Voilà donc bien deux Sabarie. La première, c'est la cité, c'est la ville épiscopale de Stein-am-Anger; la seconde, c'est le bourg ou la montagne (*Sicca Sabaria*) dont je viens de parler. Une chronique ancienne mentionnant la source de la Pannosa sous le nom de *fons Sabariæ,* des monnaies romaines portant les lettres SAB, et trouvées en grand nombre sur la rive droite

[1] Communication du P. Remigius Sztachovics, archiviste de Martinsberg.

de ce cours d'eau, ne laissent aucun doute à cet égard. Les bénédictins paraissent avoir été dès lors établis dans ce lieu, comme l'indiquent les félicitations adressées par Alcuin à l'évêque de Salzbourg. Le duc Geysa n'aura fait que leur donner une installation nouvelle.

Maintenant, cette seconde Sabarie est-elle, plutôt que la première, la patrie de saint Martin? Quels sont ses titres? Du côté des antiquités romaines, nous venons de voir qu'elle est tout aussi favorisée que Stein-am-Anger. Du côté des traditions locales et des monuments écrits, elle a, ce semble, un avantage marqué. Toutes les anciennes vies de saint Étienne racontent que ce prince, ayant obtenu la victoire sur une sédition à la suite d'un vœu, acquitta sa promesse en enrichissant le monastère du Mont-Sacré. Lui-même expose les faits dans un diplôme très remarquable, daté de l'an 1001 et conservé en original aux archives de Martinsberg : il déclare que, dès son enfance, il a éprouvé la protection de saint Martin; que, dans la guerre entre les Allemands et les Hongrois, les habitants d'un de ses comtés (*comitatus Sumigiensis*) ont voulu le chasser du trône de ses pères; qu'il s'est engagé envers le même saint à faire payer à son monastère, s'il demeurait vainqueur de ses ennemis intérieurs et extérieurs, la dîme des biens et revenus du comté rebelle; en conséquence, ayant effectivement remporté l'avantage, il règle l'acquittement de cette dîme, et, de plus, il augmente les privilèges de l'abbaye et de l'abbé, à cause *de la sainteté particulière du lieu et de la vénération qu'il mérite*[1]. N'est-ce point déjà une reconnaissance de la tradition qui plaçait le berceau du saint au pied de cette montagne? Et le nom même de Mont-Sacré n'est-il point un vestige de cette antique croyance? Mais voici des documents plus explicites. La légende de saint Étienne, biographie contemporaine de ce

[1] V. ce document à l'appendice.

Diplôme de saint Étienne, roi de Hongrie, accordant des privilèges et des biens à l'abbaye de Martinsberg en exécution d'un vœu fait à saint Martin pour obtenir la victoire sur ses ennemis (ann. 1001).

L'original sur parchemin est aux archives de Martinsberg (capsa XIII, lit. A). Les proportions de ce diplôme ont été notablement diminuées. — Le seul document mis à notre disposition est une photographie peu nette et de dimensions véritablement microscopiques. Voy. le texte imprimé dans l'Appendice III, n° 2.

Gravé par Dujardin,
imprimé chez Berthault à Tours.

In nomine sanctae et individuae trinitatis. Stephanus superna providente clementia Ungrorum rex. Credendum est et pro certo tenendum,
si loca divino cultui mancipata potestatis nostrae honore augmentamus, id non solum laude humana predicandum, verum etiam divina mercede remune-
randum. Quocirca omnium sanctae Dei ecclesiae fidelium nostrorumque presentium atque futurorum sollers cognoscat intentio, quod nos intuentes peticionem et consensu domni
Anastasii abbatis de monasterio sancti Martini in monte supra Pannoniam sito ab genitore nostro incepto, quod nos per Dei subsidium ob animae nostrae reme-
dium et pro stabilitate regni nostri ad finem perduximus, talem concessimus libertatem qualem cernimus monasterium sancti Benedicti in monte Cassino, quatenus per
orationes sanctorum fratrum eidem monasterio stabiliter dono Anastasio prescripto abbati et usque adiuvante confortari et luxari (?) Singulare namque suffragium
per merita beati Martini in puericia mea expertus sum, memoriae posterorum tradere curavi. Ingruente namque bellorum tempestate, qua inter Theotonicos et
Ungaros seditio maxima exercebatur, precipueque cum civilis belli ruina urgerer, vel ante comitatus quodam nomine Sumugiense (?) patria me sede repelle-
re et fluctuarem animo, cogitans quae me urgerent tanta tanti pericula, astantibus sociis meis Poznano, Cuntio, Orcio, domno quoque
Dominico archiepiscopo votum vovi sancto Martino, quod si de hostibus interioribus et exterioribus eius meritis victor existerem, Sumoginensem comitatum cum decimationi-
bus de omnibus negociis, scilicet tributis, vineis, segetibus, vectigalibus, uniuscuiusque hospitii quod in predictis etiam exercerentur, ne parrochiano episcopo pertinere videretur, sed
magis abbati eiusdem monasterii sub testimonio patrum, ducum, militumque omnium absque ulla mora subiugarem. Denique postquam cogitatum victoria potiretur
quod animo revolveram operis efficaciam complere studui. Needum enim episcopatus et abbatiae preter ipsum locum in regno Ungarico fuerant. Quod licet nostri
fideles liceret in quo vellem loco episcopatus et abbatias statuere, an non liceret cupiam loco quod volui ut facerem. Et ne adhuc ecclesia sancti Micha-
helis vacua esse videretur vel episcopi parrochiani iniurias querimonias et intellectione decimationis pateretur, curtem quae vocatur [illegible] cum
hominibus eidem pertinentibus tradidi. Quod si ipse extra metas regna quod unquam agere vel adquirere voluerit, ante Dominum iudicem vivorum et mortuorum in
die iudicii se contendere meum sciat. Adhuc autem subiungendo dico: Sit ipsum monasterium ab omni inquietudine remotum. Habeantque monachi
post transitum sui cuiusque abbatis [illegible] potestatem eligendi, et a quocumque vellent episcopo consecrandi eum. Sit quoque illis licentia crisma accipere quovis loco
et a quocumque episcopo. Ante neminem vero abbatum capellas incedat nisi ante patrem eiusdem monasterii propter reverentiam et sanctitatem ipsius loci more
que episcopi in sandaliis missas celebrare. Precipimus etiam sub testificatione Salvatoris domini nostri Ihesu Christi, ut nullus archiepiscopus, episcopus, dux, marchio, comes,
vicecomes, seu aliquis homo magna sive parva de iam dicto monasterio aliquomodo se intromittere in mancipiis, tributis, vineis, decimationibus,
piscationibus, ripis, placitis sine consensione abbatis eiusdem monasterii audeat. Quod qui fecerit, componat centum libras auri optimi, medium camerae nostrae
et medium prefato monasterio, insuper aeternis tortoribus maledictionisque perpetuae vinculo [illegible] feriatur. Ut autem verius credatur, hanc paginam manu propria
roborantes sigillari iussimus.

SIGNUM DOMNI STEPHANI INVICTISSIMI REGIS. DOMINICUS ARCHIEPISCOPUS VICE [illegible] FECIT

Anno dominicae incarnationis M. I., indictione XV, anno Stephani primi regis Ungrorum secundo. Hoc privilegium scriptum et traditum est [illegible] in dedicatio-
ne ecclesiae ab archiepiscopo Sebastiano et a comite Ceba. [illegible] Rahuuand, Semode, Chimud, Wiferche, Vechan, Kuring, Curtov [illegible]
[illegible] in omnibus rebus [illegible] presentibus haec [illegible].

prince, ou à peu près, affirme que le couvent de Martinsberg fut établi *à côté du domaine paternel de saint Martin, à l'endroit appelé le Mont-Sacré, où, tandis qu'il était en Pannonie, il avait choisi le lieu de ses prières.* Ces mots sont tirés d'un extrait authentique de la légende, conservée

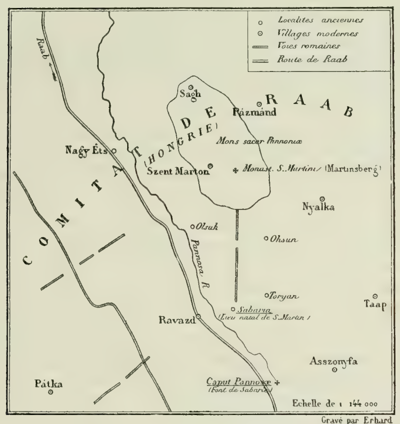


Fig. 10. — Carte du pays natal de saint Martin.

jadis par le chapitre de l'église d'Albe-Royale avec autant de soin qu'un titre de famille. Bien qu'on n'ait pas encore retrouvé le texte primitif de l'auteur, les curieuses précautions prises pour la délivrance de cet extrait, en 1349, sont un sûr garant de sa fidélité : c'est une véritable leçon pour les archivistes modernes [1]. Rien d'étonnant, d'ailleurs, que

[1] V. le texte publié à l'appendice. La biographie de saint Étienne composée par Hartwik n'est qu'un développement de cette légende primitive. Cf. Pertz, XI, 233, et *Acta SS. sept.*, I, 492 et ss.

le père de saint Martin ait possédé un fonds de terre à Sabarie, puisqu'en vertu d'une loi d'Alexandre Sévère les soldats des régions limitrophes de l'empire ayant des enfants à l'armée (ce qui était le cas, ainsi que nous le verrons), recevaient une part des biens pris sur l'ennemi, à la charge de les défendre. Le savant archiviste de Martinsberg a recherché sur les lieux quel pouvait être l'emplacement de ce fonds, sis autrefois à côté du domaine du monastère, vers Sabarie : il n'a trouvé qu'un seul terrain dans ces conditions, les autres champs voisins ayant été donnés aux moines. Or sur ce terrain, qui borde le val de Coloman, on a précisément découvert de longues traces d'édifices romains; on en a extrait des monnaies du IIIe et du IVe siècle, des briques, des pierres sculptées, et plus de cent vingt voitures de matériaux pour la construction de la ville de Szent-Marton. Coïncidence singulière! Terre vraiment vénérable, qui, selon toute probabilité, a été la première foulée par les pieds de notre grand apôtre! Voici maintenant un acte de fondation du couvent de Gissing par le comte Walfer, vassal du roi de Hongrie, en 1157 : le fondateur le place sous la dépendance de l'église de Martinsberg, à cause de la sainteté de ce temple et de sa dévotion pour le bienheureux confesseur *que la Pannonie se glorifie d'avoir vu naître au même lieu*[1]. Quoi de plus formel? Voici une autre charte du roi Bela IV, délimitant les domaines de l'abbaye du Mont-Sacré : ils s'étendent, d'un côté, *jusqu'à Sabarie, où l'on dit que saint Martin est né,* et tout près de la *fontaine sacrée* qu'on appelle la tête de la Pannonie, la source du ruisseau de Pannosa[2].

Ce ne sont là que des traditions, fera-t-on observer. Soit;

[1] *Ob reverentiam et sanctitatem ipsius loci et propter beati Martini patrocinium, cujus nativitate in eodem loco habita Pannonia gloriatur.* Charte originale, aux archives de Martinsberg, *Capsa* XVIII, *lit.* R. = [2] *Deinde protenditur ejus terminus usque Sabariam, ubi dicitur natus S. Martinus, et ibi in valle media est fons sacer qui vocatur caput Pannoniæ*, etc. *Ibid.*, fascic. LXI, n° 18.

mais, en tout cas, ces traditions ne sont-elles pas constatées dans des titres beaucoup plus anciens et plus respectables que celles de la ville de Stein-am-Anger? Et, si celle-ci produit en sa faveur une série de lettres pontificales ou royales, ne peut-on lui opposer toute une liste de bulles de Pascal II, d'Alexandre III, d'Urbain III, d'Innocent III, d'Honorius III, de Grégoire IX, identifiant Martinsberg ou le bourg de Szent-Marton à l'antique Sabarie (*ecclesia Sancti Martini in Sabaria*)? Mais la ville natale du saint était un siège épiscopal, objectent les partisans de Stein-am-Anger: il y avait une église, puisque Martin y fut admis à titre de catéchumène; il y avait un évêque, puisqu'il y trouva plus tard des prélats ariens qui le chassèrent du pays [1]. — Double erreur, reposant sur une fausse interprétation du texte de Sulpice Sévère : c'est à Pavie que le jeune Pannonien fut fait catéchumène, et c'est d'une ville d'Illyrie, non désignée, qu'il fut expulsé par les ariens [2]. Mais, ajoute-t-on, les chartes de Walfer et du roi Bela se contredisent : l'une parle d'une vallée, l'autre parle d'une montagne. — On a vu, par le peu que je viens de dire sur la topographie locale, qu'il y avait à la fois une montagne et une vallée. Enfin (dernière objection) le diplôme de saint Étienne et sa légende pourraient bien n'être pas très authentiques [3]. — Pour écarter cette supposition, je crois devoir publier plus loin les deux documents, le premier d'après l'original, dont on trouvera ici le fac-similé, le second d'après l'expédition officielle de 1349. Il paraîtra sans doute

[1] *Revue des sciences ecclésiastiques, loc. cit.* = [2] V. Sulpice Sévère, *Vita S. Mart.*, 6. Cet historien, d'ailleurs, ne donne pas à Sabarie le titre de *civitas*, qui eût désigné une ville épiscopale; il dit simplement de la ville natale de son héros : *Sabaria, Pannoniarum oppido.* M. l'abbé Guers, qui produit l'argument singulier auquel je réponds ici, regarde pourtant son opinion comme irréfutable, et il le proclame bien haut. Mieux encore, il déclare qu'il écrit cela par reconnaissance, après avoir été visiter les moines de Martinsberg pour leur porter des reliques de la part du chapitre de Tours. = [3] Le savant Pertz, qui ne connaissait évidemment pas l'original, dit, en mentionnant le diplôme de S. Étienne : *Spurium ni fallor.* (*Monum. German.*, XI, 227.)

aux lecteurs non prévenus que la cause est entendue : ils penseront avec raison que notre grand saint est très probablement né au bourg de Sabarie qui avoisinait le Mont-Sacré, et qui est actuellement détruit, comme le remarquaient déjà les Bollandistes [1]. C'est l'avis qu'a récemment développé, dans une dissertation publiée à Vienne, M. le chanoine Danko [2]. C'est la conviction réfléchie des religieux de Martinsberg. Ce sera, après les textes produits ici, et jusqu'à preuve du contraire, la version la plus fondée, sinon la vérité absolument certaine, qu'il est impossible d'atteindre en cette matière. Les pèlerins ne devront donc pas se fier aux inscriptions affirmatives posées à Stein-am-Anger, mais plutôt porter un peu plus loin, jusqu'au Mont-Sacré de Pannonie, les pieux hommages que méritent d'aussi précieux souvenirs.

[1] *Acta Sanctorum, loc. cit.* = [2] *Die Erzablei Martinsberg,* etc.; Vienne, 1868, in-8°. Cf. les *Études religieuses* des Pères de la Compagnie de Jésus, 1868, n° 3. Dom Chamard (*Saint Martin et Ligugé*) et M. l'abbé Dupuy (*Hist. de S. Martin*) se sont rangés à la même opinion.



Fig. 11. — Sceau du prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris (fin du XIIe siècle).



Fig. 12. — France : Poitou. — Monastère de Ligugé.

II

FAMILLE RÉELLE ET FAMILLE LÉGENDAIRE DE SAINT MARTIN. — SON ENFANCE



AINTENANT que la question d'origine est éclaircie, venons à la famille de Martin. Ses parents, nous dit le seul témoin autorisé de sa vie, n'étaient pas d'un rang infime selon le monde, et cependant ils étaient païens[1]. Son père fut d'abord soldat, puis tribun militaire. Voilà tout ce que nous savons de positif sur cette famille, jusque-là obscure; car les expressions de Sulpice Sévère, que je reproduis textuel-

[1] *Parentibus secundum sæculi dignitatem non infimis, gentilibus tamen. Pater ejus miles primum, post tribunus militum fuit.* (Sulpice Sévère, *Vita S. Mart.*, 2.)

lement à dessein, ne justifient ni la haute position ni la noblesse qu'on lui a si souvent prêtées : elles signifient simplement qu'elle appartenait à la classe moyenne, et que le père était arrivé par ses services à un grade relativement élevé. Le tribun, dans l'armée romaine, était primitivement le commandant de la légion : il avait sous ses ordres l'infanterie comme la cavalerie ; il rendait la justice aux soldats, et tenait le milieu entre eux et le général, quoiqu'il fût par le fait à une plus grande distance de celui-ci que des simples légionnaires. Mais, sous l'empire, cette dignité s'était trouvée rabaissée par l'introduction de nouveaux intermédiaires; et même, à l'époque de la décadence, le nom de tribun ne désignait plus, bien souvent, qu'un préposé, ou un officier supérieur quelconque [1]. On a conjecturé que le grade du père de saint Martin équivalait à celui de colonel : c'est une assimilation assez juste, quoique les attributions de nos colonels soient différentes et leur place dans la hiérarchie militaire un peu plus élevée. Notre futur apôtre était donc le fils d'un ancien officier, d'un vétéran, et paraissait prédestiné par sa naissance à la carrière des armes. Son nom même semblait le vouer par avance au dieu des combats : il signifiait quelque chose comme un petit Mars (*Martinus*), et convenait parfaitement à une famille de guerriers [2]; mais le ciel réservait celui qui le portait à des luttes d'une autre espèce et à des palmes plus durables. Ce nom était encore peu répandu, car on le trouve très rarement dans les inscriptions des premiers siècles : il appartenait à ce jeune enfant de le

[1] V. les mémoires de Lebeau sur la légion romaine, *Hist. de l'Académie des inscriptions*, XXXVII, 121-139. = [2] Déjà, au XIIIe siècle, Jacques de Varage interprétait à peu près de même le nom de Martin, en ajoutant, comme par surcroît, deux autres étymologies plus singulières : *Martinus, quasi Martem tenens, id est bellum contra vitia et peccata. Vel Martinus, quasi martyrum unus : fuit enim martyr saltem voluntate et carnis mortificatione. Vel Martinus interpretatur quasi irritans vel provocans, seu dominans : ipse namque per meritum suæ sanctitatis irritavit diabolum ad invidiam, provocavit Dominum ad misericordiam, dominatus est carni suæ per macerationem continuam.* (Légende dorée, S. Martin.)

rendre universel et populaire entre tous. Bien que sa structure soit essentiellement latine, bien que le père fût soldat romain, nous avons admis la nationalité slave de cette famille. Effectivement, les mœurs et les usages de Rome avaient pénétré avec ses armées dans toutes les provinces conquises, et les populations indigènes de ces provinces lui fournissaient encore plus de recrues pour sa milice que les Romains proprement dits. Les légions commençaient à être composées en grande majorité de sujets barbares. Les Slaves faisaient des soldats plus solides que les peuples amollis de la Gaule ou de l'Italie, et des troupes recrutées précisément parmi eux étaient chargées, sous Constantin et ses successeurs, de défendre les frontières septentrionales de l'empire[1]. Sabarie, en particulier, avait le privilège de fournir à l'armée romaine un corps de lanciers (*lancearii Sabarienses*), d'après la notice officielle des dignités impériales, qui nous fournira des renseignements trop négligés jusqu'ici par les historiens de saint Martin. Qu'il s'agisse là de l'une ou de l'autre Sabarie, il ne ressort pas moins de ces curieuses coïncidences que Rome prenait des soldats parmi les indigènes de la Pannonie en général. Notre tribun pouvait donc se trouver dans cette catégorie; et ce qui confirme cette induction, c'est que non seulement il était établi dans le pays avec sa femme au moment de la naissance de leur fils, mais qu'après avoir été habiter quelque temps en Italie, tous deux revinrent dans leur vieillesse se fixer à Sabarie, où Martin alla les voir, comme il sera dit en son lieu : tout le récit de Sulpice Sévère semble indiquer qu'ils avaient là leurs pénates, leur maison, et non une résidence momentanée. Enfin ils étaient païens, quoique n'appartenant pas aux classes inférieures (phrase bien remarquable, à plus d'un point de vue, dans la bouche d'un écrivain contemporain). Or la classe moyenne et la classe élevée étaient dès lors en

[1] *Notitia dignitatum*, dans D. Bouquet, I, 125.

majorité chrétiennes à Rome et dans les pays voisins; les troupes d'origine romaine étaient dans le même cas : il n'y avait plus guère que le bas peuple, et surtout le peuple des campagnes, qui fût attaché aux idoles, comme cette phrase même le donne à entendre. En Pannonie, au contraire, la religion nouvelle était fort peu répandue, et les grands comme les petits, dans cette province à demi barbare, faisaient profession de paganisme; le père de Martin, notamment, était un païen obstiné. Toutes ces raisons concourent à prouver qu'il faisait partie des milices indigènes levées pour le service d'une puissance incapable alors de se défendre elle-même.

Sur la mère du saint, nous ne savons rien, sinon qu'elle était de ces honnêtes femmes qui ne font point parler d'elles; que son fils franchit plus tard, pour aller la convertir, des montagnes presque inaccessibles, et qu'elle crut au Dieu de son fils : donc elle avait un cœur de mère. Suivant certains hagiographes, elle aurait eu un autre enfant, une fille, qui serait devenue la mère de saint Patrice : toutefois l'existence de cette fille, appelée Conchessa ou Conches (nom qui n'est pas plus slave que romain), est assez suspecte, et pourrait bien avoir été inventée par de trop zélés disciples de l'apôtre irlandais pour rattacher par un lien de plus leur fameux patron au maître dont il avait recueilli les leçons et les exemples[1]. La mère de Patrice s'appelait bien ainsi; mais il est très difficile qu'elle ait été la sœur de Martin, qui avait une soixantaine d'années au moins lorsqu'elle mit son fils au monde. Aussi d'autres auteurs, pour lever cet obstacle, ont-ils fait de Conchessa la nièce ou simplement la cousine de notre saint : le terme de *siur,* employé par les Irlandais, désignant également ces différents degrés de parenté, ils l'ont pris dans l'acception la plus large. Josselin, biographe

[1] V. la Vie de S. Patrice, *Monast. Anglic.*, I, 10; *Acta SS. Mart.*, II, 519, 544.

du XIIe siècle, fournit déjà cette interprétation, répétée par les écrivains modernes qui ont accepté le fait[1]. Quant à la différence de race et de pays des deux saints, elle serait expliquée suffisamment par les aventures de Conchessa, qui, ayant été amenée prisonnière dans les Gaules, captiva par ses charmes le cœur de son maître, un Breton nommé Calphurnius, l'épousa, et donna ensuite le jour à Patrice dans les montagnes de l'Écosse, où son mari était retourné. Sans doute, aucune impossibilité matérielle ne s'opposerait à cette nouvelle version, bien qu'elle se lie à un épisode quelque peu romanesque et à de graves difficultés chronologiques présentées par la suite de la légende. Mais il serait bien étonnant que Sulpice Sévère, qui dut se rencontrer à Tours ou à Marmoutier avec le futur évangélisateur de l'Irlande, n'eût rien dit des liens étroits qui l'unissaient au saint évêque s'ils eussent été réels; car il a parlé de beaucoup d'autres disciples de son héros qui lui tenaient de moins près. Il est encore plus singulier que les premières vies de saint Patrice, que la *Confession*, regardée comme son ouvrage, et dans laquelle il est question de sa naissance, de son père, de sa famille, soient également muettes sur ce point, et qu'on ne trouve sa mère qualifiée de sœur de l'évêque de Tours que dans la chronique de Sigebert, écrite au commencement du XIIe siècle, dans Florent de Worcester, dans Josselin, et dans quelques biographies plus récentes, composées d'après eux[2]. Ce ne sont pas là des autorités bien considérables ni bien anciennes. C'est pourquoi, tout en ne contestant nullement ici les rapports des deux célèbres apôtres, je me permettrai de ranger simplement leurs relations de parenté parmi les choses possibles, mais non parmi les choses démontrées.

On ne saurait croire, du reste, avant d'en avoir eu les

[1] *Acta Sanctorum, ibid.*; Cusack, *Life of S. Patrick*, p. 99. — [2] Pertz, VI, 307; *Acta Sanctorum, loc. cit.*

preuves sous les yeux, avec quelle ardeur l'imagination de nos bons aïeux s'est jetée sur la famille de saint Martin pour l'augmenter et l'anoblir. En l'entourant de parents illustres ou vénérables, ils croyaient l'honorer davantage; c'était encore une manière de manifester leur dévotion envers lui, et ce serait, s'il en était besoin, un témoignage nouveau de son antique popularité. Une autre légende le gratifie d'un second neveu, non moins saint que le premier et également irlandais : c'est Ninian, qui prêcha l'Évangile aux Pictes et exerça les fonctions épiscopales en Écosse. Et pourtant ni la biographie de ce personnage, ni le célèbre Bède, qui s'est occupé de lui, ne font allusion à cette consanguinité. Elle n'est peut-être, comme pour saint Patrice, qu'une exagération des rapports d'amitié remarqués par les contemporains entre les deux évêques, qui se rencontrèrent en Gaule [1]. L'histoire bien connue des Sept dormants, qu'on a faussement attribuée à Grégoire de Tours, non seulement fait de ses héros les compatriotes de Martin (ce qui n'a rien d'invraisemblable), mais les donne tous les sept comme ses cousins : ils viennent du fond de la Pannonie, attirés par la renommée de leur parent, pour vivre de sa vie et mourir dans son monastère. Bien plus, elle lui prête une généalogie fabuleuse dont les fastes feraient envie aux maisons princières les plus illustres; et, comme cette histoire eut au moyen âge une vogue considérable, comme on crut fermement à son authenticité, la noble origine du saint passa bientôt à l'état de vérité acquise. Cependant il ne fut pas élevé tout d'un coup à la plus haute noblesse : il y arriva par degrés et au moyen d'amplifications successives, dont il est curieux d'observer le progrès. Déjà, au ve siècle, Paulin de Périgueux, tradui-

[1] *Acta SS. sept.*, V, 318, 320, 324. Les Bollandistes, qui ne disent ni oui ni non sur la parenté de saint Martin avec saint Patrice, inclinent fortement vers la négative au sujet de sa parenté avec saint Ninian, bien que M. l'abbé Dupuy, en rapportant cette dernière comme un fait authentique, renvoie à leur collection. (*Hist. de S. Martin*, p. 220.)

sant en vers la prose de Sulpice, laisse percer une certaine tendance à relever la famille de son héros[1]. Puis Sozomène, historien grec, placé à une plus grande distance des lieux et des faits, le dit issu d'une famille noble de Sabarie[2]. Nous voici déjà un peu loin du *non infimis* de la biographie primitive. Arrive ensuite l'histoire des Sept dormants, qui donne des noms et des faits précis : Florus, roi des Huns ou des Hongrois au temps de Dioclétien et de Maximien, épousa une jeune princesse d'une grande beauté, nommée Brichilde, et fille de Chut, roi des Saxons; il en eut trois fils, Florus, Hilgrin, Amnar, et le premier de ces trois fut le père de saint Martin; suit la série des exploits de chacun des membres de la famille, et un enchaînement de circonstances tout aussi vraisemblables. Un peu plus loin, l'auteur, se souvenant d'Horace, décerne aux parents du futur évêque cette épithète pompeuse : *Regibus atavis editus;* et, en terminant, il avoue avec ingénuité que cet opuscule a été rédigé pour faire connaître « et l'inépuisable charité du saint, et la *noblesse de son extraction, passée sous silence par son premier historien*[3] ». Dès lors, la légende est établie. Tous les écrivains la répètent à l'envi, et quelques-uns l'embellissent. Au temps de Charlemagne, où les guerriers sont de nobles Germains, Alcuin se persuade que Martin a porté la ceinture militaire en raison de l'illustration de sa race[4]. Quelques siècles plus tard, le héros chrétien est armé chevalier et méprise le rang suprême pour servir Jésus-Christ[5]. Sa biographie écrite en vers français par Péan Gatineau, sous le règne de Philippe-Auguste, ne fait que développer le thème de l'histoire des Sept dor-

[1] *Haud humili generatum stirpe, tribunus*
Nam genitor, clarus meritorum laude, sed iste
Nobilior patribus.
(Paulin, éd. Migne, col. 1011.)

[2] *Hist. ecclés.*, III, 14. = [3] *Greg. Turon. opera*, éd. Migne, col. 1111 et suiv. = [4] *Alcuini opera*, éd. Migne, II, 658. = [5] Homélie anonyme, dans le ms. lat. 5326 de la Bibl. nat., f° 161.

mants. A la fin du moyen âge, il est devenu le propre fils du roi de Hongrie, élevé dans la loi de Mahomet[1]. Enfin il reçoit des armoiries, celles du saint-empire, et le roi Louis XI fait dresser par un docteur en droit de sa cour, sur un immense parchemin, la « généalogie authentique » du grand évêque de Tours. L'original de ce singulier titre de noblesse nous est parvenu à peine altéré. C'est une pancarte formée de deux peaux cousues ensemble, ornée de l'écusson impérial, de celui des rois de Hongrie et de plusieurs autres, et d'une figure de saint Martin à cheval, en costume du xve siècle. Elle est intitulée : « Généalogye du très glorieux confesseur et amy de Nostre Syeur monsieur S. Martin, évesque de Tours, extraicte de diverses escriptures aucthenticques, composée à la dévotion du très chrestyen roy de France Louys, unziesme de ce nom, et par son commendement, mise en cest ordre par messire Ambroys de Cambray, docteur ès droictz, conseiller et maistre des requestes ordinaires de l'hostel dudit seigneur. » Les rameaux de l'arbre généalogique tracé au-dessous nous apprennent que Martin était fils de Florus et de Constance, sœur de Julien l'Apostat, qu'il était ainsi parent de Dioclétien, de Galère, de Maximien Hercule, de Constantin, etc.; qu'il tenait par un autre côté aux rois d'Angleterre; enfin qu'il compte dans son lignage dix glorieux saints du paradis, quatorze empereurs, huit Césars et huit rois, dont la liste complète est donnée. Sa vie est brièvement esquissée : on rappelle qu'il fut fait chevalier à quinze ans par Constantin, et, comme dernier titre de gloire, on ajoute qu'étant le plus proche héritier de Julien, il serait certainement devenu empereur, en même temps que roi de Hongrie, s'il n'eût renoncé à tout pour se faire moine[2]. Évidemment Louis XI était de bonne foi, et messire Ambroise de Cambrai pensait faire un travail d'érudi-

[1] *Mystère de la vie de S. Martin,* impr. par Sylvestre; Paris, 1841, in-8°. = [2] Archives d'Indre-et-Loire, G 365.

tion sérieuse. A une époque plus rapprochée de nous, Nicole Gilles, dans ses *Annales de France,* Marteau, dans sa *Vie de saint Martin* [1], ont encore reproduit les mêmes traditions. En suivant une autre filière de légendes, dont on retrouve la trace dans un roman de chevalerie inédit, intitulé le *Roman de la belle Hélène,* on voit l'enfant du tribun de Sabarie érigé en fils de cette princesse et d'un roi Henri d'Angleterre; son frère Brice devient lui-même roi des Anglais et empereur des Grecs, et engendre saint Brice, futur évêque de Tours, qui se trouve ainsi le neveu de son prédécesseur [2]. Tant on éprouvait le besoin de rattacher les disciples au maître! Tant on trouvait naturel et nécessaire, dans ces temps où la noblesse exerçait un si grand prestige, que l'éclat des vertus fût proportionné à l'éclat de la naissance! Assurément, ces hommages naïfs sont incapables par eux-mêmes de rehausser les mérites du héros chrétien; mais ils viennent ajouter au culte que lui rendaient nos pères je ne sais quel parfum d'enthousiasme et d'affection filiale. Ils ne grandissent pas le saint : ils grandissent le zèle pieux de ses fidèles, et, je le répète, il ne faut pas y voir autre chose que l'expression de ce sentiment. Après tout, la prétention de faire descendre saint Martin d'un sang royal n'est pas plus étonnante que la revendication de sa parenté par des personnes vivant au XIXe siècle : il existe en Normandie, de nos jours, une famille dont les membres aiment à se dire les descendants latéraux de l'illustre évêque de Tours [3].

Combien est préférable à toutes ces brillantes fictions la version trop concise peut-être, mais cependant touchante dans sa simplicité, de celui qu'on a surnommé le Salluste chrétien! Après avoir mentionné la naissance de Martin, il nous dit qu'il fut élevé par ses parents dans une ville

[1] Tours, 1660, in-12, p. 6, 7. = [2] Bibl. nat., ms. fr. 12482. Peut-être y a-t-il dans cette légende une confusion entre saint Brice et saint Patrice. = [3] V. le *Courrier de la Bresle,* n° du 17 mai 1879.

italienne, à Ticinum, qui depuis s'est appelé Pavie[1]. Sa famille s'était donc trouvée subitement transplantée sur une terre étrangère lorsqu'il était encore petit enfant. Pourquoi cette émigration? Un savant bénédictin a émis récemment la conjecture assez plausible que, Constantin ayant, dans la joie de sa victoire sur Licinius, en 324, donné à une partie de ses vétérans leur congé et des terres, le tribun pannonien avait été compris dans le nombre et avait reçu quelque *bénéfice* en Italie[2]. Effectivement, il n'est plus question ensuite de sa présence sous les drapeaux. D'un autre côté, son jeune fils devait avoir alors sept à huit ans; et justement le premier fait que Sulpice raconte de lui après son séjour à Pavie se rapporte à sa dixième année : l'intervalle est donc peu considérable, et l'explication proposée s'accorderait avec l'ordre des temps et du récit. A cet âge si tendre, l'âme de l'enfant s'ouvrit à l'action de la grâce céleste. Depuis ses premiers ans, pour ainsi dire, ce prédestiné « aspirait à la servitude divine[3] ». Mais, à ce moment, une véritable conversion s'opéra chez lui, et les circonstances dans lesquelles il se trouvait nous la font parfaitement comprendre. Arrivant d'une région païenne et peu civilisée sur cette terre chrétienne de l'Italie, où tant de martyrs avaient répandu avec leur sang la semence de la foi, le petit Sabarien dut être vivement frappé du contraste. A Pavie, il rencontra une église, un évêque, une chrétienté. Ses yeux furent saisis par le spectacle des cérémonies sacrées qu'il put entrevoir, ses oreilles par les chants graves et pénétrants de la liturgie primitive: autant de nouveautés qu'il ne soupçonnait même pas. Mais surtout son cœur fut captivé par le charme austère de l'ensei-

[1] Sulpice Sévère, *Vita S. Mart.*, 2. = [2] D. Chamard, *S. Martin et Ligugé*, p. 3. Cette supposition semble confirmée par l'obligation où Martin se trouva plus tard de servir dans l'armée, car le don d'une terre ou d'un bénéfice à un soldat romain était la condition stipulée en retour du service imposé à son fils. (Lampridius, *Vita Alex. Severi*, 58.) = [3] Sulpice Sévère, *loc. cit.*

V

ART GOTHIQUE (XIIIe SIÈCLE)

ÉCOLE FRANÇAISE

	4	
5		6
1	2	3

1. « Mort de saint Martin. » Le saint mourut dans l'habitation du *presbyterium* de Candes en adressant au démon cette suprême apostrophe : « Que fais-tu ici, « bête cruelle? Tu ne trouveras rien en moi qui t'appartienne, et voici que le « sein d'Abraham s'ouvre pour me recevoir. » Le visage du saint apparut alors comme celui d'un être céleste, et tel était l'éclat de ce corps qu'on l'eût dit transfiguré déjà par la résurrection glorieuse. (Sulpice Sévère, *Epist.* 3.)

2-3. « Obsèques de saint Martin. » Les Tourangeaux et les Poitevins se disputèrent la dépouille mortelle de l'apôtre; mais les Poitevins, qui voulaient l'enlever, s'endormirent au milieu de la nuit. Les Tourangeaux firent alors sortir le corps saint par une fenêtre, le déposèrent dans une barque et le ramenèrent triomphalement dans leur ville. (Grégoire de Tours, *Hist.,* I, 43.)

4-6. « Saint Martin couronné par le Christ, » au milieu de deux anges encensants.

Vitrail de la cathédrale de Tours, déjà reproduit dans les *Verrières du chœur de l'église métropolitaine de Tours* de J. Marchand (texte par MM. Bourassé et Manceau; Paris et Tours, 1849, in-folio). On n'en donne ici que la partie supérieure. Le médaillon du haut offre, dans notre reproduction, une exactitude qu'il n'a point dans l'ouvrage précédemment cité.

Mis sur pierre par Dambourgez,
d'après son aquarelle, exécutée à Tours en 1880.



Dambourgez lith

Imp. Lemercier et Cie Paris

gnement religieux, par les leçons paternelles des prêtres, qu'il trouva le moyen d'entendre d'une façon ou d'une autre. Ceux-là peuvent se rendre compte de l'éclosion spontanée de cette jeune âme, qui ont passé par une transplantation aussi subite. Bientôt il ne put y tenir, et, malgré ses parents, il courut à l'église, demandant en grâce à être admis au nombre des catéchumènes. Les enfants pouvaient à partir de sept ans être enrôlés parmi ces aspirants au baptême, qui s'administrait plus tard. Il y avait généralement trois classes de catéchumènes : les *audientes,* qui étaient instruits dans l'église; les *genuflectentes,* qui priaient avec les fidèles et assistaient à tous les offices; les *competentes,* candidats jugés aptes à recevoir le sacrement. On passait ainsi des mois, souvent des années à conquérir la robe blanche des baptisés, fréquentant assidûment l'assemblée des chrétiens, mais quittant l'église au moment où finissait la messe des catéchumènes, c'est-à-dire à l'offertoire. Saint Augustin appelle ceux qui accomplissaient ce noviciat les conscrits de Dieu (*tirones Dei*); et ailleurs il les assimile à l'enfant qu'une mère descendue du ciel nourrit avec sollicitude, jusqu'à ce qu'il ait pris les allures de l'homme[1]. Quelle comparaison pourrait mieux convenir au jeune Martin? Il absorba avec avidité le lait spirituel distribué aux nourrissons de l'église de Pavie. L'évêque le reçut en qualité d'*auditeur,* et dirigea ses premiers pas dans la carrière où il entrait avec une résolution au-dessus de son âge. Puis il l'admit à l'imposition des mains, qui lui ouvrait la seconde classe des catéchumènes, et le marqua du signe de la croix, qui le vouait déjà au Christ[2]. Le nom de ce pontife, qui prit une part si grande, et sans doute personnelle, à sa haute vocation, doit être signalé : il s'appelait Anastase; il siégea de 310 à 333, et l'Italie

[1] Aug., *de Symb. ad catechum.,* II, 1.

[2] *Signavitque crucis sanctam munimine frontem.*
(Paulin de Périgueux, liv. I.)

l'a inscrit au catalogue de ses saints[1]. N'eût-il fait que donner saint Martin à l'Église, il serait digne d'être honoré.

La ville de Pavie a conservé le souvenir du séjour du pieux enfant dans ses murs. Elle possède plusieurs sanctuaires placés sous son invocation, depuis les temps les plus reculés; et c'est en mémoire de ce même séjour, sans doute, que des domaines dépendant de son territoire furent donnés au monastère de Saint-Martin de Tours à l'époque de Charlemagne, ou même avant. Un de ces domaines comprenait la basilique de San-Martino *in terra arsa*, située à deux kilomètres de Pavie, au delà du Gravellone, qui est un bras du Tessin, et consacrée, dit-on, par saint Germain d'Auxerre lors de son passage dans le pays. C'est près de cette église qu'aurait été élevé Martin, si l'on en croit la tradition et les historiens locaux. Quelques-uns assurent même que le nom de *terra arsa* provient d'un feu céleste qui serait tombé sur le sol, à cette place, entre l'enfant et sa nourrice[2]. Ce dernier mot serait au moins inexact; car, ainsi que nous l'avons vu, le tribun pannonien ne dut venir en Italie qu'un certain nombre d'années après la naissance de son fils, lorsque celui-ci n'était plus d'âge à avoir une nourrice : on pourrait tout au plus l'accepter dans le sens de « bonne d'enfant[3] ». Mais il vaut mieux, ce semble, admettre l'opinion la plus commune, d'après laquelle l'appellatif en question serait dû simplement à la nature du terrain d'alluvion, sec et

[1] *Italia sacra*, I, 1078. = [2] Communications de M. Cesare Cantù, de l'évêché de Pavie et du bibliothécaire de l'université de cette ville. Le P. Romualdo ajoute, après Carli, dans sa *Flavia Papia sacra*, que saint Brice, venant de Tours, alla visiter cette basilique (ou son emplacement). Cf. *de Laudibus Papiæ*, ch. VI, dans Muratori, *Script. rer. ital.*, tome XI; Robolini, *Notizie appartenenti alla storia della patria*, tome IV, part. I, p. 341; et, ci-après, le chapitre consacré aux églises de Saint-Martin à l'étranger. = [3] Cette invention d'une nourrice de saint Martin à Pavie ne viendrait-elle pas d'une interprétation trop littérale du texte de Sulpice : *Ticini alitus est? Alitus* se disait de l'éducation en général; les habitants de Pavie l'auront seulement entendu de l'allaitement.

sablonneux, qui supportait l'église : en effet, toute la zone environnante est désignée aussi par le nom de Siccomario. Cela n'empêche pas la tradition relative au voisinage de la demeure de Martin d'être fort respectable. La construction d'un temple en son honneur, dans un siècle si rapproché du sien, donne encore une nouvelle force à cette antique croyance. Mais il n'en est pas de même de celle qui veut que notre futur apôtre ait été baptisé dans la cathédrale de Pavie : tout le monde sait qu'il reçut le baptême longtemps après avoir quitté l'Italie, et lorsqu'il était à l'armée; Sulpice Sévère en témoigne formellement. Peut-être ceux qui ont répandu cette fausse version ont-ils confondu le baptême avec l'admission au nombre des catéchumènes; effectivement, c'est dans l'église épiscopale de Ticinum, sans aucun doute, que Martin franchit ce premier pas de sa carrière chrétienne.

Bientôt après, il se donna tout entier avec une ardeur extraordinaire aux œuvres de Dieu, et il avait à peine douze ans, qu'il « convoitait déjà la solitude[1] ». C'était, en effet, le temps où commençaient à se répandre en Italie la notion et le goût de la vie monastique. Sans doute, le grand saint Athanase n'avait pas encore amené à Rome ces solitaires de la Thébaïde, dont l'étrange aspect devait faire rire quelques païens et faire pleurer les vrais disciples de Jésus-Christ. Il n'avait pas encore remué le monde et poussé des multitudes vers le cloître avec sa célèbre Vie de saint Antoine. Mais il ne faut pas croire que les Pères du désert fussent complètement ignorés avant son apparition en Occident. Depuis longtemps déjà, de nombreux pèlerins s'en allaient vénérer les lieux consacrés par le passage du Sauveur, et rapportaient en Italie, en Gaule et ailleurs, les nouvelles de l'Orient chrétien, le bruit des merveilles qui se passaient au fond de l'Égypte ou de la Palestine; et précisément ce

[1] *Mox mirum in modum totus in Dei opere conversus, cum esset annorum duodecim, eremum concupivit*, etc. (Sulpice Sévère, *loc. cit.*)

courant de pieuse émigration venait de prendre une nouvelle force depuis quelques années, à la suite de la précieuse découverte faite par la mère de Constantin. Dès l'an 311, Antoine était descendu de sa solitude au milieu des rues d'Alexandrie, pour encourager les chrétiens persécutés : à partir de cet instant, tous ceux qui fréquentaient le port de cette ville durent entendre parler de lui, de son genre de vie, de ses imitateurs, de ses monastères. Il est donc surprenant que, pour retarder de vingt ans la naissance de saint Martin et ses premières aspirations vers le cloître, on ait argué de l'ignorance absolue où se trouvait le monde occidental à l'égard des solitaires d'Egypte au moment où saint Martin devait avoir douze ans, c'est-à-dire en 329[1]. D'ailleurs, Sulpice, en parlant de sa précoce vocation monastique, ne dit nullement qu'il désirât rejoindre les religieux de la Thébaïde; il nous apprend simplement qu'il rêvait une solitude quelconque (*eremum*), et c'est du même terme qu'il se servira plus loin pour indiquer que la retraite de Marmoutier équivalait à un désert. Le pieux enfant nourrissait donc le vif désir de se vouer à la contemplation et de vivre avec Dieu seul à seul, sans précisément songer à émigrer. Une noble pénitente, Aglaé, avait bien mené la vie claustrale à Rome; la fille de Constantin fondait bien, vers cette époque, un monastère sur le tombeau de sainte Agnès. Donc, la vie religieuse n'était pas si inconnue que cela sur la terre chrétienne de l'Italie; et, après tout, si Martin fut un des premiers à en concevoir l'idéal dans cette contrée, une telle initiative était tout à fait digne de son étonnante

[1] C'est là, en effet, un des arguments produits à l'appui de son singulier système chronologique par le docteur Reinkens, qui s'est fait depuis une célébrité par de tout autres moyens, et qui, après avoir reproché à M. l'abbé Dupuy une description soi-disant romantique du site de Sabarie, a rempli lui-même cette partie de la Vie de saint Martin au moyen de suppositions étrangères à l'histoire comme au sujet, s'étendant longuement sur les desseins probables de son père, sur l'aventure de Dioclétien et de la druidesse, racontée par Vopiscus, etc. (*Martin von Tours*, liv. I, ch. II, et suppl. 1.)

précocité. Il eût dès lors cédé à son entraînement, ajoute son historien, si la faiblesse de son âge n'eût été un obstacle insurmontable. A cet obstacle venait se joindre l'opposition résolue de ses parents. Ils ne purent l'empêcher, cependant, de donner tout son temps à l'église et à ses projets de monastères[1]. Qui sait si Ligugé, si Marmoutier n'existaient pas en germe, avec leur belle organisation, dans le cerveau de cet adolescent? D'autres, à son âge, ont combiné des plans de bataille; lui, dirigeait en imagination des légions de moines vers la palme céleste.

[1] *Animus tamen aut circa monasteria aut circa ecclesiam semper intentus, meditabatur adhuc in ætate puerili quod postea devotus implevit.* (Sulpice Sévère, *loc. cit.*)

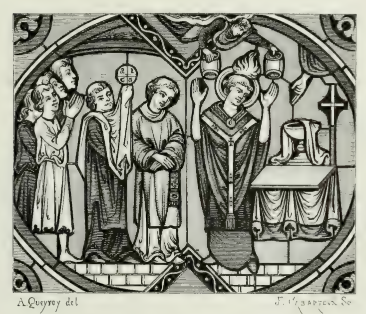


Fig. 13. — Vitrail du Mans (XIIIe siècle). — La messe de saint Martin.



Fig. 14. — France : Paris. — Le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, d'après une gravure d'Israel Silvestre.

III

ENRÔLEMENT, SERVICE MILITAIRE. — TRAIT CÉLÈBRE D'AMIENS



Au milieu de ces saintes occupations, Martin atteignit sa seizième année. Il ne l'avait pas encore accomplie[1], lorsque des bruits de guerre se répandirent et que l'empereur Constantin, ayant à soumettre les Goths, contre lesquels les Sarmates imploraient son assistance[2], prit ou renouvela une mesure exceptionnelle pour augmenter au besoin l'effectif de ses troupes et avoir sous la main des recrues toutes prêtes : les fils des vétérans, qui devaient servir comme leurs pères (c'était la condition des privilèges accordés à

[1] *Cum esset annorum quindecim.* (Sulpice Sévère, loc. cit.) — [2] En 332. V. Tillemont, *Hist. des empereurs*, IV, 248.

ceux-ci), furent appelés avant l'âge habituel à suivre l'armée. Des édits antérieurs, émanés de ce prince comme de ses prédécesseurs [1], avaient ordonné qu'ils fussent contraints à entrer dans la milice, soit à vingt ans, soit à dix-huit (la limite avait varié et devait varier encore); sinon, ils devaient être employés au service des curies, c'est-à-dire dans ces charges civiles que chacun fuyait alors comme la peste, tant elles étaient onéreuses. Au mois d'avril 332, un rescrit impérial leur imposa de nouveau l'option, et cela dès l'âge de seize ans. Constantin se préparait ainsi une réserve utile pour combler les vides que les Goths allaient produire dans son armée; c'est ce qu'il avait fait en 319, au moment de la guerre des Sarmates, ce que Constant devait faire en 341, à l'occasion de la guerre des Allemands, et Constance en 343, en vue de la guerre persique [2]. Chaque fois que l'empire se trouvait en face d'un danger imminent, la même option était rappelée comme un devoir aux fils des vétérans, et on les pressait de s'enrôler. Or Martin se trouvait dans les conditions voulues ou à peu près : il s'en fallait peut-être de quelques mois pour que la loi de Constantin lui fût strictement applicable. Son père, qui ne connaissait, qui n'admirait sans doute que la carrière des armes, et voyait d'un très mauvais œil les dispositions toutes contraires de son fils, le dénonça aux agents du recrutement [3]. Il obéissait, d'ailleurs, en agissant ainsi, à un mobile d'une autre nature, que Sulpice ne signale pas, mais qui n'en est pas moins réel, et qui ôte à cette action peu digne d'un père son caractère étrange : la loi portait des peines sévères

[1] Alexandre Sévère et Probus avaient déjà astreint les fils des vétérans au service militaire. (V. Lampridius, *Vita Alex. Severi*, ch. LVIII; Boutaric, *Institutions militaires*, p. 33.) C'est pourquoi Sulpice dit à propos de l'obligation imposée à Martin : *Cum edictum esset* A REGIBUS... Ce mot ne prouve donc pas, comme on l'a cru quelquefois, que le fait se passait sous le règne des fils de Constantin, ou après les ordonnances successives de Constantin et de Constance sur le même objet. = [2] Code théodosien, éd. Ritter, II, 450, 453; IV, 395, etc. = [3] *Prodente patre qui felicibus ejus actibus invidebat.* (Sulp., *loc. cit.*)

contre les vétérans qui n'offraient pas leurs fils à la milice[1]. La crainte lui fit donc prendre une détermination à laquelle ses opinions ne le poussaient déjà que trop, et même devancer quelque peu le terme fixé. Probablement le jeune homme résista, et, dans le premier mouvement de sa douleur, voulut se dérober à une charge qui semblait renverser ses desseins les plus chers. Toujours est-il qu'il fut saisi et chargé de chaînes[2]. Un tel procédé pourrait aussi paraître singulier de la part d'une administration puissante; mais on a d'autres exemples de ce traitement brutal sous Constantin même : saint Pacôme fut détenu de la sorte avec un certain nombre de jeunes gens, conscrits comme lui, en attendant le moment de servir[3]. On avait peur que les recrues ne prissent la fuite, et la plupart cherchaient, en effet, le moyen d'échapper à leur sort, même au prix de mutilations cruelles; il avait fallu sévir contre ceux qui se cachaient ou se coupaient les doigts pour ne pas porter les armes[4]. Ainsi se trouve confirmé à chaque pas, et dans les moindres mots, le récit de l'historien qui nous sert de guide.

Voilà donc notre aspirant cénobite forcé d'endosser la chlamyde; voilà le serviteur du Christ transformé en serviteur de César. Quel changement, et quelle épreuve pour sa constance! Mais il va bientôt nous montrer qu'une âme comme la sienne est au-dessus de pareilles vicissitudes, et qu'un chrétien véritable peut servir Dieu partout, même au milieu de la licence des camps. Il ne fut pas appelé tout d'abord à combattre. Il s'écoula même un certain intervalle avant qu'il fît effectivement partie d'un corps d'armée et qu'il eût le rang de soldat en titre. C'est là un fait qui n'a jamais été compris, et qu'il importe essentiellement de mettre en lumière. Non seulement il attendit son tour dans

[1] Code théod., II, 270. = [2] *Captus et catenatus.* (Sulp., *loc. cit.*) Plusieurs manuscrits portent *raptus;* nuance bien indifférente pour le pauvre prisonnier et pour nous. = [3] *Vita S. Pachomii,* ch. IV. Cf. *Acta S. Maximiliani,* dans Ruinart; de Prato, édition de Sulpice Sévère, I, 325. = [4] Code théod., II, 254.

la captivité, mais il eut à passer par différentes formalités et par une sorte d'apprentissage qui demandèrent du temps. Les milices, en général, n'étaient pas inscrites au rôle aussitôt qu'elles étaient levées, et c'était cette inscription qui seule donnait la qualité de *miles*, comme nous l'indique Ulpien [1]. Avant d'être ainsi portés sur les cadres, les jeunes conscrits prêtaient un premier serment militaire, constituant l'engagement. Un peu plus tard, on les répartissait dans les légions, dans les cohortes et dans les centuries, après quoi on leur demandait un deuxième serment et on les *enrôlait;* un troisième serment se prêtait ensuite dans le camp. Tels étaient les usages de la république, auxquels l'empire n'avait apporté que de légères modifications [2]. C'est pourquoi Sulpice, toujours fidèle à la vérité, nous dit, immédiatement après, que Martin se trouva « lié par *les serments* militaires ». Mais il ne dit pas, comme on l'a entendu jusqu'ici, qu'il ait commencé tout de suite le service actif de la milice. Les commentateurs modernes ont voulu resserrer dans l'espace de cinq ans tout le temps écoulé entre sa dénonciation aux recruteurs et son congé définitif, sous le prétexte que notre auteur affirme, un peu plus loin, qu'il combattit ou porta les armes (*militavit*) durant trois années avant son baptême et durant deux années après : de là des obscurités chronologiques, des dissertations à perte de vue, et, chose plus grave, des modifications du texte original, soi-disant pour le rectifier [3]. Mais ces chiffres, ces cinq années comptées par Sulpice sont évidemment celles du service de Martin dans la milice armée, et n'embrassent point l'espèce de noviciat militaire qui le précéda. L'historien nous indique nettement, dans une phrase dont on

[1] V. à ce sujet le mémoire de Lebeau, dans l'*Hist. de l'Académie des inscr.*, XXXII, 349. = [2] Tite-Live dit aussi qu'on faisait prêter serment à tous ceux qui étaient en âge de servir, afin de les employer en cas de besoin sans être obligé de faire une nouvelle levée. (*Ibid.*, 322.) = [3] V. l'éclaircissement chronologique placé à l'appendice.

n'a pas assez pesé les termes, que c'étaient là deux conditions, deux phases différentes par lesquelles certains jeunes gens passaient successivement, que son héros en particulier passa par toutes les deux, et que la seconde seule s'appelait proprement le service des armes. « *Dans son adolescence,* dit-il littéralement, il *suivit* la milice armée avec les écoles de cavalerie de la garde palatine sous l'empereur Constance (ou Constantin), *et ensuite il fit partie de la milice* (*militavit*) sous un autre prince [1]. » Ainsi Martin, même après les serments et après l'enrôlement, ne fit d'abord qu'accompagner l'armée dans les rangs d'une troupe d'adolescents que l'on préparait au métier militaire. Était-ce donc régulier? Un tel fait correspond-il aux lois existantes? Oui, car les écoles attachées à la garde impériale ou aux légions palatines nous sont connues d'autre part. Le code théodosien en fait mention plus d'une fois; il nous apprend qu'elles étaient au nombre de sept, placées, les unes sous les ordres du *magister officiorum,* les autres sous ceux du *magister militum,* et il distingue toute la milice palatine de la « milice armée », absolument comme Sulpice Sévère[2]. L'historien Agathias nous donne un renseignement plus précieux encore : il nous dit formellement que les *scholares* n'étaient pas considérés comme de véritables soldats, qu'ils n'étaient pas aptes à la guerre, et qu'ils passaient souvent

[1] *Ipse armatam militiam in adolescentia secutus inter scholares alas sub rege Constantio* (*al. Constantino*), *deinde sub Juliano Cæsare militavit.* Telle est la ponctuation de tous les anciens manuscrits et de l'édition critique publiée récemment par M. Charles Halm sous les auspices de l'Académie de Vienne (p. 111). Sur le sens de *scholares alæ*, voy. Du Cange, au mot *Scholaris; Mém. de l'Acad. des inscr.*, XXXII, 311, etc. *Ala* désignait à lui seul un corps de cavalerie. On ne s'explique donc pas comment Tillemont a pu croire que Martin servit dans l'infanterie. Il a été conduit là par une interprétation forcée du passage où Sulpice raconte que le jeune soldat n'avait plus que ses armes et son manteau au moment où il donna ce vêtement à un pauvre. Mais l'omission du cheval ne signifie rien ici, et la tradition universelle, consacrée par une multitude de monuments figurés de tous les siècles, s'accorde, au contraire, avec la phrase ci-dessus. = [2] V. notamment liv. VII, tit. VII, lois 24, 34; et liv. XII, tit. I, loi 38.

tout leur temps à la cour[1]. Ce n'était pas là, du reste, la seule catégorie de novices que l'armée romaine traînait après elle. On distinguait encore, dans différentes légions, et dans la cavalerie comme dans l'infanterie, des *adcrescentes,* recrues supplémentaires destinées à combler les vides accidentels, et des *juniores,* jeunes gens offerts par leurs parents, qui suivaient les troupes jusqu'au jour où ils étaient capables de porter les armes[2]. Si les fils des vétérans étaient exempts sous certains rapports de l'apprentissage des conscrits vulgaires, s'ils étaient favorisés d'une solde immédiate, ils n'en pouvaient pas moins faire partie de ces corps d'aspirants lorsqu'ils n'avaient pas atteint l'âge requis. Ainsi, de toute façon, soit comme adolescent, soit comme *scholaris,* Martin ne « milita » pas immédiatement. A quinze ans, d'ailleurs, les épaules de l'homme ne sont pas encore assez robustes ; aussi la règle, depuis les temps de la république, était-elle de lever les recrues ordinaires à dix-sept ans, et ceux-là même qui s'enrôlaient plus tôt ne pouvaient compter leur temps de service qu'à partir du jour où ils atteignaient cet âge[3].

A quel moment le jeune saint fut-il considéré comme adulte et incorporé comme cavalier en titre dans la légion qu'il suivait? Sans doute vers sa dix-neuvième année, puisque son service actif dura cinq ans et qu'il obtint son congé à vingt-quatre, comme nous le verrons tout à l'heure. Tel était, en effet, l'âge assigné par d'autres lois à cette incorporation, pour les enfants de militaires[4]. La guerre des Goths, en prévision de laquelle il avait été appelé sous les drapeaux, s'étant terminée brusquement par une victoire complète des Romains, remportée dans le mois même où

[1] Voici la traduction latine du texte grec : *Erant autem non revera milites neque rei bellicæ periti, sed ex cohortibus illis quæ totam diem ipsamque noctem in aula consumunt, quos scholares vocant.* (*Script. rer. Byzant.*, III, 111.) = [2] Code théod., éd. Ritter, II, 278. Végèce, liv. III, ch. xviii. Cet écrivain conseille de tenir dans chaque cohorte cinquante ou cent de ces auxiliaires. = [3] Lebeau, *Hist. de l'Acad. des inscr.*, XXXV, 190 et suiv. = [4] *Ibid.*, 193.

Constantin venait de réclamer les fils des vétérans, il ne fut pas envoyé contre ces barbares, mais reçut, heureusement pour notre pays, une direction toute différente. Vers cette époque, le grand empereur s'occupait de réorganiser sur un nouveau plan la défense de la Gaule, sans cesse menacée d'invasion par de redoutables tribus germaniques. Jusque-là les légions romaines avaient été échelonnées le long des frontières, du côté du Rhin. Elles opposaient ainsi à l'ennemi une ligne très étendue, mais trop faible et rendant difficile une concentration immédiate des troupes. Constantin changea de tactique : il voulut les cantonner à l'intérieur dans un certain nombre de garnisons, et à quelque distance des limites de l'empire, de manière à avoir sous la main des corps assez considérables, formant, pour ainsi dire, une digue mobile que l'on pût diriger à volonté du côté le plus menacé. Cette innovation lui a été vivement reprochée par Montesquieu ; et cependant c'était la seule chose qui restât peut-être à faire devant l'affaiblissement graduel des forces romaines et le progrès alarmant des envahisseurs. Il fallait, comme l'a fait observer récemment M. Marius Sepet[1], que l'empire ramassât ses dernières ressources pour livrer ses derniers combats. En même temps, développant le système si pratique de l'ancienne Rome, consistant à se faire des alliés et des défenseurs des peuples qu'elle avait soumis, Constantin donna une large place dans la défense des Gaules à l'élément barbare. C'est alors que vinrent s'établir sur plusieurs points de notre sol ces *lètes* germains, dont on a tant parlé, et qui passèrent de l'état de soldats à l'état de colons, commençant ainsi, longtemps avant la conquête franque, le renouvellement de la population locale. Enfin Constantin renforça les garnisons gauloises au moyen de troupes réservées auparavant à un service intérieur et moins actif,

[1] *L'Invasion des barbares* (extrait des *Questions historiques*), p. 7.

telles que les légions palatines. C'est ce que l'on voit par la notice officielle indiquant la répartition des forces romaines en Gaule au commencement du ve siècle, mais décrivant, comme le remarque avec raison M. de Pétigny[1], un état de choses existant depuis cent ans au moins.

Voilà pourquoi nous retrouvons tout à coup notre jeune soldat dans cette contrée nouvelle pour lui, mais qui allait devenir son pays d'adoption. Les voies de Dieu sont mystérieuses, et à coup sûr l'empereur, en envoyant à la Gaule sa milice palatine, ne pensait guère lui envoyer un apôtre. Mais ce qui rend la coïncidence tout à fait curieuse, c'est que la même notice non seulement nous apprend la présence dans notre pays de cette garde impériale à laquelle Martin était attaché, mais nous révèle de plus que le détachement réservé à la Gaule se composait des *lanciers de Sabarie,* placés sous le commandement du maître de la cavalerie[2]. Très probablement Martin était entré, comme son père, dans ce corps spécial, qui faisait partie des milices du palais, et qui se recrutait de préférence, sinon en totalité, dans son pays natal. On sait, du reste, que les lanciers de la Hongrie et de la Pologne ont longtemps conservé leur réputation légendaire. La notice ne nous dit pas où étaient cantonnés ces cavaliers sabariens. Elle nous indique seulement qu'il y avait des troupes sarmates ou slaves campées entre Reims et Amiens ; mais peut-être cette désignation ne s'applique-t-elle qu'à des lètes sarmates. Nous savons cependant que les troupes romaines, même après avoir été retirées des frontières, occupaient principalement la région du nord et tenaient garnison dans quelques places fortes. Amiens était du nombre. C'est aux portes d'Amiens que Sulpice Sévère place le seul trait qu'il nous raconte de cette période de la vie de Martin. D'un

[1] *Études sur l'époque mérovingienne,* I, 210. = [2] *Intra Gallias, cum viro illustri magistro equitum Galliarum..., lancearii Sabarienses.* (D. Bouquet, I, 125.)

autre côté, la tradition populaire a conservé le souvenir de sa présence aux environs de cette ville et de celle de Reims. Certaines localités, comme le village de Foucarmont (Seine-Inférieure), prétendent même avoir été autrefois le siège d'un camp, d'une *statio militum*, que le jeune cavalier serait venu visiter durant son séjour à Amiens [1]. Tout s'accorde donc à démontrer que c'est dans la capitale des Ambiani qu'il demeura en garnison pendant la plus grande partie de ses cinq années de service actif.

Demeura-t-il simple légionnaire, ou occupa-t-il un grade supérieur? La question ne saurait être douteuse, d'après les lois militaires du temps. Un décret rendu par Constantin en 326, en rappelant que les fils des vétérans cavaliers avaient le droit de s'engager dans la cavalerie, leur reconnaissait un autre privilège : celui de servir avec le rang de *circuiteur* et de recevoir immédiatement double ration, s'ils avaient avec eux deux chevaux ou bien un cheval et un serviteur [2]. Or c'était précisément le cas de Martin, puisque Sulpice Sévère nous parle du valet qui l'accompagnait à l'armée, et semble même dire qu'il pouvait en avoir plusieurs [3]. Ces serviteurs ou ces ordonnances, appelés plus proprement *calones*, s'étaient multipliés dans les légions romaines depuis la décadence. Ils combattaient à côté de leurs maîtres, bien qu'ils fussent probablement de condition servile; ils portaient les pieux, les bagages, et faisaient tous les gros ouvrages. La légende prétend que celui qui était attaché au service de Martin s'appelait Démétrius, qu'il le suivit plus tard dans sa retraite et fut mis par lui à la tête de la paroisse de la Fontaine-Saint-Martin (Sarthe) [4]. Le *circuitor* ou *circitor* constituait le premier grade au-dessus

[1] Communications de M. l'abbé Tourneur, de Reims, et de M. Parisy-Dumanoir. Cf. Marlot, I, 538, et le *Courrier de la Bresle*, n° du 10 mai 1879. = [2] Code théod., éd. Ritter, II, 451. = [3] *Uno tantum servo comite contentus.* (*Vita S. Mart., loc. cit.*) = [4] Dupuy, *Hist. de S. Martin*, p. 187.

du simple cavalier ou du fantassin. Il était chargé de faire des rondes de nuit, de parcourir les postes et de faire un rapport sur les infractions à la discipline qu'il pouvait constater[1]. Telle fut donc l'occupation particulière de notre héros, et c'est pourquoi Sulpice va nous le montrer tout à l'heure chevauchant aux abords de la ville d'Amiens. Il apprenait ainsi à connaître de plus près les misères et les besoins du peuple. Mais la version accueillie par Sozomène[2], d'après laquelle il aurait été élevé à un commandement, mis à la tête d'une ou de plusieurs cohortes, ou même d'une armée, est beaucoup moins sûre. Elle n'est confirmée ni par le contexte de la vie de saint Martin, ni par ses rapports ultérieurs avec les chefs de la milice, et la tendance à l'exagération que nous avons eu déjà l'occasion de signaler chez cet historien grec doit nous mettre en garde contre une assertion émanée de lui seul et de ceux qui l'ont suivi.

Après ces éclaircissements quelque peu arides, mais indispensables, sur le service militaire de Martin, nous reposerons avec plus de plaisir nos yeux sur le spectacle édifiant qu'il donnait chaque jour aux camps étonnés. Presque toujours accompagné de son valet, il lui rendait à tour de rôle, nous raconte Sulpice, les services qu'il recevait de lui. Il s'humiliait jusqu'à lui retirer la plupart du temps ses chaussures et à les nettoyer. Tous deux mangeaient ensemble, et le maître servait plus souvent que l'autre. Il sut se préserver entièrement des vices trop communs dans la classe militaire, c'est-à-dire de l'intempérance et de la débauche. Envers ses compagnons d'armes il témoignait une bonté, une amabilité, une patience, une modestie qui surpassaient la nature humaine. Et telle était sa frugalité, que, dès cette époque, il passait, non pour un soldat, mais pour un moine. Il avait donc trouvé le moyen

[1] Code théod., II, 452. = [2] *Hist.*, III, 14. Cf. Nicéphore, *Hist. ecclés.*, IX, 16.

de conserver, à l'armée, l'allure et l'esprit de ces pieux cénobites dont on lui avait défendu de porter l'habit. Il mettait son rêve à exécution dans les limites du possible, priant et attendant avec impatience l'heure de la liberté pour aller se consacrer à Dieu, comme d'autres l'attendaient pour se livrer au désordre. Quelques-uns, sans doute, riaient autour de lui; mais la plupart des soldats avaient fini par lui vouer un tendre attachement, un respect profond. Il n'était pas encore régénéré dans les eaux du baptême, et il accomplissait toutes les bonnes œuvres qui accompagnaient si bien la robe blanche du baptisé : on le voyait assister la souffrance, secourir la misère, nourrir l'indigence, vêtir la nudité, ne rien conserver de sa solde que le prix de sa nourriture de chaque jour. Il prenait dès lors à la lettre le conseil évangélique : il ne songeait pas au lendemain[1].

Saint Martin ne fait que débuter dans la carrière de la vertu, et sur-le-champ il arrive au sommet. C'est à ce moment que se place, en effet, le trait célèbre qui lui a valu les applaudissements du ciel et de la terre entière. Un hiver plus rigoureux que d'habitude sévissait (l'hiver de 338-339, d'après la date la plus probable du baptême, qui suivit immédiatement le fait). Au milieu de cette saison exceptionnelle, un matin, devant une des portes d'Amiens, se présente un jeune cavalier qui, revenant sans doute de quelque ronde nocturne, se dispose à rentrer dans la ville. Tout le monde est engourdi par le froid, plus rude encore dans les provinces septentrionales; tout le monde s'abrite sous les habits les plus chauds. Mais lui, au contraire, est équipé très légèrement : il n'a sur lui, avec ses armes, sa lance, son épée, que le simple manteau d'uniforme; rien dessous. Est-ce insensibilité? Est-ce bravade? Non; c'est qu'il a rencontré sur sa route des malheureux, et qu'il s'est dépouillé, pour les couvrir, de ses vêtements intérieurs, ne

[1] Tous ces détails se trouvent à la lettre dans Sulpice Sévère, *loc. cit.*

trouvant, pour satisfaire à la fois son insatiable charité et, en apparence du moins, les exigences de la discipline, que ce procédé ingénieux, auquel il devait recourir de nouveau dans une autre circonstance[1]. Il est déjà tout tremblant, et voici qu'au moment de franchir les remparts il aperçoit encore un misérable à moitié nu, implorant la pitié des passants : les passants ne le regardent même point; ils ne songent qu'à leurs propres maux. Alors le soldat, touché de compassion, comprend, par une intuition subite, que ce pauvre lui est réservé. C'est une épreuve à laquelle Dieu soumet sa vertu; Dieu veut, par une sorte de curiosité paternelle et miséricordieuse, voir en réalité, ou plutôt montrer au monde jusqu'où son serviteur pousse l'amour de l'humanité souffrante. Martin n'a plus sur le dos qu'une chlamyde : n'est-elle point assez ample, après tout, pour protéger à peu près la nudité de deux hommes? Il n'hésite pas; il tire son glaive, et d'un coup violent la sépare en deux morceaux. Une moitié est jetée sur les épaules du mendiant; avec l'autre il se recouvre lui-même comme il peut. Mais l'étoffe ne se trouve plus suffisante : il laisse voir à son tour sa chair rougie par le froid; son accoutrement paraît grotesque. Aussi son action est-elle accueillie par des plaisanteries : on rit de ce qui lui manque; on rit de ce qui lui reste. Cependant la plupart des témoins de cette scène, ceux qui ont l'âme honnête, gémissent tout haut de ne l'avoir point prévenu, eux qui pouvaient revêtir le pauvre sans se découvrir entièrement[2]. Martin, aussi insensible aux quolibets qu'aux éloges, regagne sa demeure. La foule, un instant rassemblée, se disperse, et tout semble fini. Mais la nuit d'après, tandis qu'il repose, Jésus-

[1] Sulp. *Vita S. Mart.*, 3. Cf. *Dialog.* II, 1. Le biographe dit formellement : *Nihil, præter chlamydem qua indutus erat, habebat; jam enim reliqua in opus simile consumpserat.* Les historiens, en général, n'ont pas fait ressortir ce détail, qui donne à l'action de saint Martin son caractère héroïque et son véritable sens. = [2] *Sine sua nuditate potuissent. Ibid.*

Christ lui apparaît en songe, portant sur lui cette moitié de manteau donnée au malheureux inconnu. Il lui commande de regarder, de reconnaître sa chlamyde. Puis, s'adressant à la multitude des anges qui l'environnent, le Seigneur prononce à haute voix ces mots : « Martin, encore catéchumène, m'a revêtu de cet habit. » Jésus se souvenait, ajoute le biographe, de la parole qu'il avait dite aux siens : « Tout ce que vous ferez à un de ces petits, c'est à moi que vous le ferez [1]. »

A partir de ce moment, le jeune militaire apparaît comme un être nouveau : il a reçu un sacre; une seule action a fait de lui un élu, un saint. Il sera désormais l'homme de Dieu, et Dieu, de son côté, semblera mettre au service de cet homme une partie de sa toute-puissance. Le trait de charité qu'il vient d'accomplir sera célébré par tous les peuples et par toutes les générations. La poésie, la sculpture, la peinture le reproduiront à l'envi, sous mille formes diverses. L'image du cavalier et du mendiant deviendra la caractéristique de saint Martin. La description de la scène formera la *légende* de saint Martin, quoiqu'elle n'ait rien de légendaire, car elle est rigoureusement historique, et le caractère surnaturel ne s'y dénote même pas; il n'apparaît que dans la récompense qui couronne cette touchante aumône. Martin, diront les orateurs et les poètes sacrés, a dépassé le précepte évangélique : l'Évangile nous dit de donner un vêtement sur deux; il ne nous dit pas de partager en deux notre unique habit [2]. « Quel

[1] Sulp., *ibid.*

[2] *O felix virtute tua miracula vincens*
Omnia, et excedens Domini præcepta jubentis!
Ille etenim modico contentos nos jubet esse,
Nec servare duas vestes; tu dividis unam.

(Paulin de Périgueux, éd. Migne, col. 1012.) L'*Histoire des Sept dormants* dit la même chose en prose, et plus tard Pierre de Blois répète, avec une foule d'autres : *Martinus supererogavit, qui suam pauperi chlamydem dimidiavit.* (*Petri Bles. op.*, 1677, in-f°, p. 350.)

beau coup d'épée! s'écriera un prédicateur du temps de saint Louis, embouchant à ce propos la trompette épique; non, jamais il ne sera parlé d'un coup d'épée aussi beau que celui de saint Martin. Assez et trop de chansons l'on chante sur Roland, sur Olivier. On dit que Roland fendit la tête d'un homme jusqu'à la mâchoire; on dit qu'Olivier trancha le corps d'un autre tout entier. Mais tout cela n'est rien. Ni Roland, ni Olivier, ni Ogier le Danois, ni Charlemagne lui-même n'ont pu frapper un coup qui vaille celui-là, et l'on n'en verra point frapper de pareil jusqu'à la fin du monde[1]! » Les chartes elles-mêmes, les froides chartes rediront dans leur langage cet exploit d'un genre tout nouveau : le fondateur du prieuré de Tavant, en Touraine, menacera ceux de ses parents qui oseront enfreindre ses volontés de la colère de l'illustre confesseur « qui a vêtu notre Dieu et Seigneur dans la personne du pauvre[2] ». Saint Martin, même après les triomphes de son apostolat, après ses miracles sans nombre, sera perpétuellement, aux yeux de la postérité, le saint qui a coupé son manteau en deux. Les petits enfants qui ne savent rien sauront cela; et lorsqu'ils promèneront, la veille de sa fête, des rameaux enflammés, en guise de réjouissance, ce sera, diront-ils, pour réchauffer les bras nus du saint, glacés par le froid[3]. L'emplacement de la scène sera honoré comme un lieu sacré : on érigera en l'honneur du fait, près de la Porte-aux-Jumeaux, un oratoire qui, dès le temps de Grégoire de Tours, sera desservi par des religieuses, qui deviendra

[1] Bibl. nat., ms. lat. 16481; *Hist. littér. de la France,* XXVI, 425. Cette pensée du frère Daniel de Paris se retrouve, à peu près pareille, dans un sermonnaire latin de la même époque, conservé à la bibliothèque de Tours (ms. 142, f° 178) : *Ille nobilis ictus, quo pallium scidit deditque dimidiam partem pauperi...; hic ictu non solum pallium scidit, sed et caput diaboli amputavit. Nullus unquam amicus Dei tam bonum ictum dedit, nec tantus ictus unquam in cortina scriptus fuit.* = [2] Charte de la bibliothèque de Blois, citée par M. Dupré dans la *Semaine religieuse* de Tours, an. 1871, p. 49. = [3] Usage conservé en Belgique jusqu'aux temps modernes. V. Voetius, *Disputationes theologicæ,* III, 448 et suiv.

VI

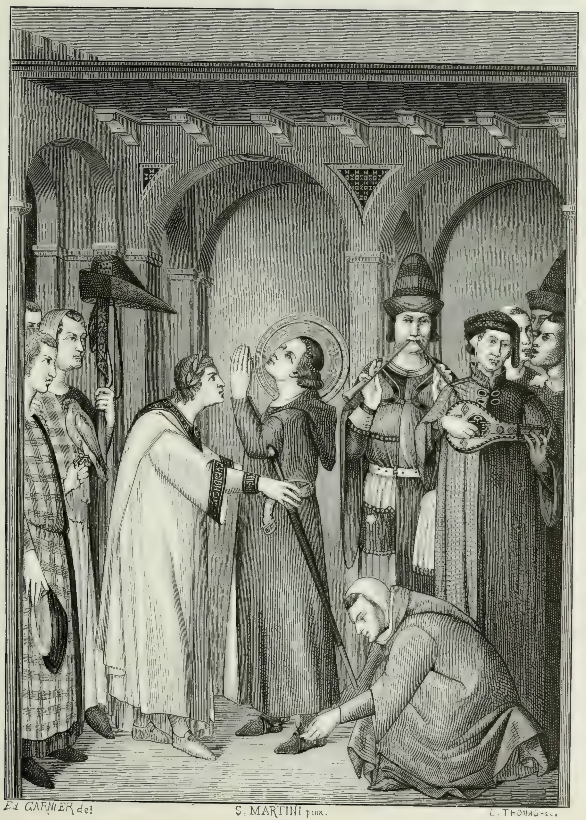
ART GOTHIQUE (XIVe SIÈCLE)

ÉCOLE ITALIENNE

« Saint Martin entrant dans la milice romaine. » *Martinus, cum esset annorum quindecim..., sacramentis militaribus implicatus est.* (Voy. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini*, 17, et, dans le présent livre, les pp. 81, 82.) Le peintre du XIVe siècle, auteur de cette composition, qui ne connaissait pas l'antiquité et n'avait point de couleur locale, s'est plu fort naïvement à représenter l'entrée de saint Martin dans la *militia* comme l'adoubement ou la consécration d'un *miles*, d'un chevalier de son temps. (Cf. l'*Ordene de chevalerie*, vers 159-219, etc.)

Peinture murale de Simone Memmi (dit aussi Simone Martini ou Simone di Martino), dans l'église inférieure d'Assise. Ce peintre, ami de Pétrarque et honneur de l'école de Sienne, naquit en 1284, et le Nécrologe de l'église Saint-Dominique de Sienne nous donne la date de sa mort : ses funérailles furent célébrées le 4 août 1344.

Dessin d'Édouard Garnier,
gravé par Thomas.



Ed. GARNIER del.   S. MARTINI pinx.   L. THOMAS sc.

ensuite une abbaye renommée, où des inscriptions commémoratives rappelleront à la postérité ce grand souvenir[1]. Outre cette église de Saint-Martin-aux-Jumeaux, un second sanctuaire, nommé Saint-Martin-du-Bourg, s'élèvera à la place de l'ancienne hôtellerie où l'on croit qu'eut lieu l'apparition de Notre-Seigneur.

Non seulement ce haut fait de la charité chrétienne sera célébré sur tous les tons, mais les acteurs secondaires, et jusqu'aux instruments ayant servi à son accomplissement, participeront à la gloire de l'acteur principal. A commencer par le pauvre, il revivra dans la personne d'un de ses successeurs, entretenu, habillé, nourri par la piété des princes ou du clergé, à Saint-Martin de Tours, à Marmoutier et ailleurs. Le cheval du bon soldat demeurera partout inséparable de son maître; on le représentera aussi avec complaisance, on le peindra tout fier de porter un pareil cavalier. Mais, pardessus tout, le manteau restera fameux et vénéré dans tous les siècles. Ce vêtement était, on le sait, la chlamyde ordinaire des cavaliers romains, en étoffe de laine blanche, s'attachant sur l'épaule droite par une fibule en forme d'arbalète et relevée sur le bras gauche[2]. Il y a des esprits faits de telle sorte, qu'ils ont contesté à Martin la faculté de disposer

[1] V. Grég. de Tours, *Virt. S. Mart.*, I, 17. La Société des antiquaires de Picardie a fait rétablir une de ces inscriptions dans une pièce du palais de justice d'Amiens, qui a remplacé l'église Saint-Martin. Elle est ainsi conçue :

CHY SAINCT MARTIN DIVISA SEN MANTEL,
EN L'AN TROIS CHENT, AJOUTEZ TRENTE-SEPT.

Cette date traditionnelle se rapproche beaucoup de celle que j'ai donnée. Elle confirme même tout à fait mes inductions, si l'on admet, suivant l'opinion la plus commune, que saint Martin soit né dans le courant de l'année 316. Effectivement, en plaçant le trait d'Amiens dans l'hiver de 337-338, la tradition attribue à Martin, comme je le fais ici, l'âge de vingt-deux ans environ. En tout cas, cette date est beaucoup plus vraisemblable que celle de 332, que M. l'abbé Corblet propose de lui substituer, et qui repose sur un calcul matériellement faux. (*Hagiogr. du dioc. d'Amiens*, IV, 502.) = [2] *Martyris alba chlamys plus est quam purpura regis.* (Fortunat, *Vita S. Mart*, liv. I.) Cf. Labus, *Fasti della Chiesa*, 11 nov.; le P. Cahier, *Caractéristiques des saints*, p. 209; Quicherat, *Hist. du costume*, p. 66.

ainsi d'une partie de son uniforme. On lui a bien cherché chicane au sujet de l'illégalité de sa guerre à l'idolâtrie! Les deux griefs se valent. En ce qui concerne la chlamyde, les dispositions du code théodosien nous prouvent qu'elle appartenait aux soldats, auxquels on donnait tantôt l'habillement lui-même, tantôt sa valeur en argent[1]. Qu'on se rassure donc : nos pères ont parfaitement pu honorer ce manteau sans avoir à craindre de se faire les complices d'un détournement du bien de l'État, ou les recéleurs d'un objet donné sans la permission du propriétaire. Aussi ne s'en sont-ils pas fait faute. Martin, selon Grégoire de Tours, est couvert d'un manteau sacro-saint, en mémoire de celui-là. « O glorieuse chlamyde, s'écrie Adam de Perseigne, dont le Christ s'est fait un honneur de se couvrir[2]! » — « On ne parlera jamais tant, dit encore un orateur du moyen âge, des robes de vair et de gris de nos grands seigneurs que de ce lambeau d'étoffe, donné par le bienheureux soldat au pauvre mendiant[3]. » A Amiens, le manteau devient un symbole, et le fait de son partage forme un des termes chronologiques appendus tous les ans au cierge pascal de la cathédrale : on date les années « *a partitione chlamydis beati Martini, adhuc catechumeni, ad portam hujus urbis*[4] ». Les pelletiers et fourreurs de cette ville offrent à l'évêque, chaque fois que revient la Saint-Martin, une pelisse d'agneau, destinée au factionnaire montant la garde au palais épiscopal. Enfin des reliques du célèbre vêtement sont vénérées au même lieu, puis à Auxerre, puis à Olivet, près d'Orléans, où l'on croit en posséder aujourd'hui un dernier fragment. Il est même très probable que la fameuse chape de saint Martin, conservée précieusement par nos

[1] Liv. VII, tit. VI, *De militari veste*. Cf. Lebeau, *Hist. de l'Acad. des inscr.*, XXXIX, 546. = [2] Grég., *Virt. S. Mart.*, II, 60. Traité d'Adam de Perseigne, *Biblioth. Cluniac.*, col. 123 et suiv. = [3] Gilles d'Orléans, Bibl. nat., ms. lat. 16481, n° 10. = [4] *Semaine religieuse* de Tours, an. 1874, p. 226; Corblet, *Hagiogr. du dioc. d'Amiens*, IV, 511.

rois, doit en grande partie les honneurs dont elle a été entourée à son identité, réelle ou supposée, avec l'habit donné au mendiant. Je reviendrai sur ces matières dans la seconde partie de ce livre. A notre époque, le souvenir du saint manteau survit encore dans plusieurs œuvres charitables qui portent son nom, particulièrement à Lyon et à Tours. Il reste l'emblème et la plus haute expression de l'amour des pauvres. Et l'épée, cette bonne épée tranchante, qui a exécuté d'un seul coup la pensée généreuse du saint, n'a-t-elle pas mérité, elle aussi, d'échapper à l'oubli? Elle n'était qu'un glaive ordinaire, un peu plus long que celui des fantassins, mais de forme semblable. Certains corps de cavaliers romains portaient cette arme en même temps que la lance, et les lanciers de Sabarie devaient être du nombre. On a prétendu que l'épée de saint Martin s'était également conservée. Une église de Vérone s'est vantée longtemps de la posséder. Mais, hélas! le mercantilisme, souvent pire que la barbarie, s'est emparé de cette relique : ses derniers propriétaires véronais l'ont, paraît-il, vendue à un étranger, et l'on ne sait ce qu'elle est devenue depuis[1].

Telle a été la célébrité universelle du trait d'Amiens, et je me borne à la signaler brièvement, car il pourrait fournir à lui seul la matière d'une longue monographie. Dieu a-t-il assez réalisé l'intention qu'il manifestait à son serviteur, d'entourer d'un éclat extraordinaire son héroïque aumône? Et ne croirait-on pas qu'il a répété pour lui la parole adressée à l'illustre pénitente de l'Évangile, lorsqu'elle répandit des parfums sur les pieds du Sauveur : « En vérité, son action sera vantée par toute la terre »? Le saint de la charité et la sainte du repentir ont été associés dans la même récompense; union bien faite pour provoquer de salutaires méditations.

[1] Communication de M. Fulin, archiviste à Venise.

La vie des saints est féconde en prodiges. Pourtant je ne connais qu'un seul trait qui se rapproche de celui dont on vient de lire le récit. L'étonnante conformité de pensée et de procédé qui se remarque entre les héros des deux anecdotes, placés à neuf siècles de distance, m'engage à rappeler ici la seconde. Le bienheureux Philippe Berruyer, archevêque de Bourges sous saint Louis, renommé aussi pour sa prodigalité envers les indigents, rencontra un jour, au cœur de l'hiver, un mendiant presque nu. S'écartant un moment, il quitta en un clin d'œil ses vêtements de dessous, remit sa robe d'évêque, et rapporta les premiers au pauvre. Mais, quelques pas plus loin, un second mendiant, aussi peu habillé que l'autre, se présenta : Philippe, cette fois, se trouva dans le même embarras que Martin. Il n'avait point d'épée, point de chlamyde à couper ; il avait seulement un domestique qui le suivait. Son ingénieuse charité lui suggéra de demander à ce serviteur de faire comme il avait fait lui-même, promettant de lui rembourser plus tard le prix de ses habits au double de leur valeur. Mais cet homme n'eut pas le courage d'imiter son maître : le temps était trop froid, et son cœur sans doute ne l'était pas moins [1]. C'est ainsi que l'esprit chrétien sait inspirer les mêmes idées aux époques les plus différentes. L'archevêque français ne réussit pas aussi bien que le soldat romain : il eut cependant presque autant de mérite. Le récit de son action semble également authentique ; il n'a nullement l'air d'être une imitation de l'anecdote de Sulpice Sévère. Mais nous rencontrons au moyen âge une série de légendes issues, selon toute apparence, de ce trait célèbre : telle est l'histoire, souvent reproduite sous des formes variées, du lépreux soigné par une noble dame, et qui se trouve être ensuite Jésus-Christ en per-

[1] *Annal. eccl. Aurel., a Carolo Saussaio,* liv. II. Le P. Guérin, *les Petits Bollandistes,* I, 252.

sonne [1]. Si l'origine que j'attribue à cette famille de légendes est exacte, elle prouverait encore davantage l'immense et constante popularité de l'acte généreux de saint Martin.

[1] V. notamment les *Anecdotes historiques d'Étienne de Bourbon*, n° 154. Une légende curieuse, mais d'une autre espèce, reproduite en vers par Péan Gatineau (éd. Bourassé, p. 139), semble aussi avoir été conçue sous l'influence du trait d'Amiens : c'est celle qui nous montre saint Martin distribuant successivement à quatre pauvres les quatre deniers qui lui restent, au grand mécontentement de saint Brice, qui représente ici l'écuyer ou le valet d'armée.

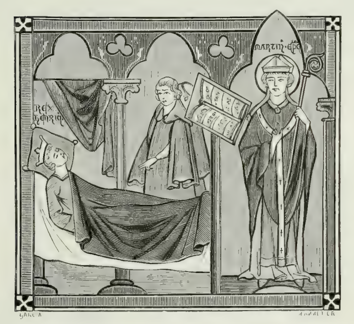


Fig. 15. — Miniature du manuscrit de la Bibliothèque nationale, Nouv. acq., lat. 1359 (XIIIe siècle). — Mort du roi Henri I, fondateur du monastère de Saint-Martin-des-Champs.



Fig. 16. — France ; Paris. — Prieuré de Saint-Martin-des-Champs : le chevet.

IV

BAPTÊME DE MARTIN. — SON DÉPART DE L'ARMÉE



CET événement, et surtout la vision émouvante qui le suivit, opérèrent dans l'esprit du jeune soldat une révolution profonde. Il n'en conçut aucune vaine gloire, loin de là. Mais, reconnaissant la bonté toute particulière avec laquelle Dieu avait accueilli le témoignage de sa charité, il se décida sur-le-champ à se faire donner le baptême. Il avait déjà trop tardé. « Martin encore catéchumène ! » lui avait dit le Seigneur. C'était là, comme l'observe un de ses récents historiens, un tendre reproche, dont l'ac-

*

cent avait dû remuer son âme[1]. L'usage existait encore, il est vrai, de recevoir tardivement, et seulement après avoir atteint un âge raisonnable, cette initiation définitive à la vie chrétienne. On faisait profession de christianisme longtemps avant de porter la marque officielle du Christ : Constantin lui-même en est un exemple fameux; saint Just de Limoges nous en offre un autre. Il paraît que bien des gens préféraient attendre que le feu de la jeunesse fût passé, afin de pouvoir conserver plus pure la robe baptismale. Mais tel n'était point l'esprit de l'Église, qui voyait, au contraire, dans le sacrement administré un signe d'élection et un préservatif contre les vices des païens. Tant qu'on ne l'avait pas reçu, on était plus exposé à devenir infidèle; on n'appartenait pas réellement à Jésus-Christ; on pouvait mourir sans être régénéré. Aussi, fort peu de temps après, saint Ambroise devait-il faire abolir en Occident cette funeste coutume, déjà bannie de l'Orient par saint Basile et saint Grégoire de Nazianze. Si Martin avait différé si longtemps son baptême, ce n'était certainement pas dans une pensée d'indépendance. Il se conformait à une habitude reçue; il subissait peut-être la volonté de ses parents, ou bien les exigences du service ne lui laissaient pas assez de temps pour la longue préparation que l'on exigeait même des catéchumènes. Il pouvait avoir quitté Pavie avant d'être passé dans la première classe de ces aspirants chrétiens, celle des *competentes*. Tout porte à croire que si, à la suite de son trait de charité, il « vola vers le baptême », selon l'expression de Sulpice[2], il lui fallut néanmoins un certain temps, et sans doute un congé momentané, pour le recevoir. Dans la primitive Église, et encore au IVe siècle, on baptisait solennellement les adultes

[1] D. Chamard, *S. Martin et Ligugé*, p. 11. Là se trouve la véritable explication de cette détermination subite; Baronius, lorsqu'il la cherche dans un édit de Constance qui obligea, en 351, tous ses soldats à recevoir le baptême, commet un anachronisme et rabaisse en même temps le mérite du saint. = [2] *Vita S. Mart.*, 3.

aux fêtes de Pâques et durant toute la période pascale, jusqu'à la Pentecôte. Martin dut être baptisé à la première Pâque qui suivit, c'est-à-dire au printemps de 339. En effet, son biographe, qui ne donne presque jamais de dates, n'a pas manqué de noter son âge à ce moment capital de sa vie. Il avait, nous dit-il, vingt-deux ans. Je sais qu'aucun historien n'a jusqu'à présent adopté ce chiffre, les textes ordinaires de Sulpice portant *duodeviginti*, dix-huit ans ; mais il est conforme au plus ancien de tous les manuscrits, antérieur de beaucoup aux autres et représentant, pour ainsi dire, la version primitive ; et, de plus, la date qu'il nous fournit est la seule qui coïncide avec les événements publics rappelés un peu plus loin par le même auteur[1]. A vingt-deux ans, d'ailleurs, l'homme est beaucoup plus fait qu'à dix-huit ; il est véritablement adulte, et cet âge s'accorde beaucoup mieux avec ce que nous avons vu jusqu'à présent des actions, du caractère, de la situation du jeune saint, comme avec ce que nous allons en voir.

Martin ne fut pas plus baptisé à Poitiers, où une tradition, suivie par Gervaise, le fait venir exprès trouver saint Hilaire, qu'à Pavie, où s'était perpétuée une erreur du même genre. Il y a dans ces deux versions une confusion évidente : le baptême a été confondu dans la première avec l'admission du saint aux ordres ecclésiastiques, dans la seconde, avec son admission au catéchuménat. Il ne pouvait, à cette époque, connaître le célèbre évêque de Poitiers, qui n'était encore ni évêque ni célèbre, et il n'avait aucun motif pour se diriger de ce côté[2]. La légende qui le fait baptiser par les mains de saint Paul, patriarche de Constantinople, reproduite au XIIIe siècle par Péan Gatineau, ne mérite pas plus

[1] V. l'éclaircissement chronologique, où ce point est établi avec plus de développements. = [2] Gervaise a cependant adopté cette version (p. 10-12), mais parce qu'il plaçait le fait quinze ans plus tard. Il est plus étonnant que Beugnot l'ait suivie (*Destruction du paganisme*, I, 295).

de créance : elle émane de l'*Histoire des Sept dormants*, cette pieuse odyssée où le mélange du faux et du vrai se montre d'une manière si sensible, et elle peut provenir du désir nourri par les Grecs d'avoir été, eux aussi, pour quelque chose dans les débuts du héros chrétien [1]; mais Sozomène et Nicéphore, qui parlent de lui, sont muets sur ce point. Quelle apparence, d'ailleurs, qu'un soldat romain ait été d'Amiens jusqu'à Byzance pour chercher le baptême? Je ne mentionnerai que pour mémoire deux autres localités auxquelles on a attribué, sans titre sérieux, l'honneur d'avoir été le théâtre de ce fait important : Arras et Thérouanne [2]. En somme, il n'y a point d'apparence que Martin ait eu une raison quelconque pour s'éloigner d'Amiens à cette occasion. Sulpice Sévère, qui marque toutes les circonstances dont l'événement a été précédé ou suivi, à cause de l'intérêt qu'il y attache, nous l'aurait certainement dit. Au contraire, il rapporte son baptême immédiatement après le récit de sa vision, sans transition aucune. Nous pouvons donc laisser à la vieille cité des *Ambiani* cette gloire, qu'elle revendique. C'est là que notre futur apôtre fut plongé dans la piscine sacrée, car le baptême était encore administré par immersion. C'est là que le successeur de saint Firmin, qui devait sans doute connaître un jeune homme d'une si éminente vertu, lui ouvrit la grande porte de cette Église catholique, qui allait bientôt redire son nom d'un bout du monde à l'autre.

Après avoir porté la tunique blanche, cette robe intacte de l'innocence que Dieu lui envoyait pour remplacer le manteau mutilé de la charité, le nouveau chrétien ne fut plus soldat que de nom. Il ne quitta pas immédiatement

[1] D. Chamard (*S. Martin et Ligugé*, p. 11) voit là une simple confusion entre saint Paul de Constantinople et saint Paulin de Trèves. Cette explication n'a pas d'autre fondement que la ressemblance des deux noms. Le siège de Trèves ne fut, d'ailleurs, occupé par saint Paulin que de 349 à 358. = [2] Hennebert, *Hist. gén. d'Artois*, p. 177.

l'armée, parce que son tribun, dont il était devenu l'ami et le familier, le supplia de l'attendre. Cet officier promettait de renoncer au monde avec lui à l'expiration de son tribunat. Martin demeura en suspens, pour ce motif, l'espace de deux ans ou environ après avoir reçu le baptême [1]. Il jouissait d'une certaine liberté, puisque son chef était d'accord avec lui et que l'on savait, du reste, qu'il devait se retirer prochainement. Il continua donc tranquillement, dans cet intervalle, ses bonnes œuvres et ses pratiques pieuses. Peut-être même commença-t-il dès lors cet apostolat des campagnes dont il allait se faire, pour ainsi dire, une spécialité. En effet, les environs d'Amiens, l'Artois, la Flandre sont encore pleins du souvenir de ses missions, et l'on a prétendu, non sans quelque apparence de raison, que sa prédication dans ces contrées se rapportait à l'époque de sa vie où il menait la conduite d'un moine et d'un apôtre sous l'habit d'un soldat [2]. Toutefois je réserverai ce point pour le chapitre où doit être examiné l'ensemble de ses travaux évangéliques.

Tandis que s'écoulaient ces deux années d'attente, l'empire romain, et la Gaule en particulier, changeaient de maîtres. Le grand Constantin étant mort, d'après les dernières découvertes de la science, au mois de mai 338 [3], son vaste domaine fut partagé d'abord en trois : à son fils aîné, Constantin II, échurent la Gaule, la Bretagne et l'Espagne ; au second, Constance, l'Orient ; au troisième, Constant, l'Italie, l'Illyrie et l'Afrique. Mais, dès le commencement de l'année 340, ce dernier, ayant été attaqué par le jeune Constantin, mécontent de son partage, le vainquit et par sa mort devint maître de l'Occident tout entier. Les légions cantonnées dans les cités gauloises passèrent donc successivement sous les ordres de Constantin II et de Constant.

[1] Sulp., *Vita S. Mart.*, 3. = [2] V. notamment Corblet, *Hagiogr. du dioc. d'Amiens*, IV, 506 et suiv. = [3] V. *Questions historiques*, II, 81. Cette date nous est révélée par la chronique syriaque dont Cureton a publié le texte en 1848.

Martin ne put, par conséquent, servir sous Constance, comme l'a fait croire une phrase, probablement altérée, de Sulpice Sévère, ce prince n'étant parvenu à posséder à son tour la Gaule que beaucoup plus tard, en 353. Encore moins put-il servir sous Julien, qui ne commanda en ce pays qu'en 355. D'ailleurs, son départ de l'armée ne pouvant d'aucune manière être retardé au delà de 356, pour les raisons que nous verrons plus loin, et comme sont forcés de l'admettre eux-mêmes les partisans de l'étrange système qui le fait rester vingt-cinq ans sous les drapeaux, par une audacieuse amplification du nombre exprimé en toutes lettres dans le texte original, et, d'un autre côté, la durée des gouvernements de Constance et de Julien réunis (353-356) ne laissant pas même la place nécessaire aux cinq ans indiqués comme le minimum absolu de son temps de service, il est évident que ce n'est pas de ces deux chefs que l'auteur de sa Vie a voulu parler. Il est même impossible, d'après ce qu'on vient de voir, qu'il ait servi sous deux empereurs seulement. Mais la domination éphémère de Constantin II n'ayant pas laissé de trace en Gaule, on conçoit assez bien que Sulpice n'en ait compté que deux, dont le premier est certainement le grand Constantin, et le second son fils Constant, appelé aussi Jules [1]. Les événements publics vont achever de justifier cette explication.

Les barbares, continue le même historien, se jetèrent alors sur la Gaule. Le prince réunit aussitôt en un seul corps les troupes massées dans ce pays, et marcha contre eux [2]. C'était tout à fait la tactique imaginée par le grand Constantin. Or, précisément, nous apprenons par d'autres auteurs

[1] On trouvera dans l'éclaircissement chronologique le développement de ce point et la preuve que les manuscrits portant *sub rege Constantio, deinde sub Juliano Cæsare* (*Vita S. Mart.*, 2), doivent être ainsi rectifiés. Deux autorités considérables, Tillemont et Martène, ont admis déjà que le nom de Julien s'était introduit là par erreur. M. l'abbé Dupuy a suivi avec raison leur système à cet égard. On rencontre, d'ailleurs, plus d'un exemple de confusion entre le nom de Constant et celui de Julien ou d'autres princes. = [2] *Vita S. Mart.*, 4.

que Constant, dès son arrivée, eut à repousser les Francs, qui passaient les frontières à la faveur de la guerre survenue entre son frère et lui. En 341 (c'est-à-dire exactement au terme marqué par Sulpice, savoir deux ans après le baptême de Martin), il engagea contre eux une lutte violente, qui offrit à notre jeune saint l'occasion de demander son congé. Les chroniques du temps nous parlent toutes de la série de combats qu'il fut alors obligé de leur livrer, et qui, avec des succès divers, se prolongèrent jusque dans le cours de l'année suivante[1]. L'armée romaine se dirigea vers le Rhin. Après des opérations dont nous ne connaissons pas le détail, elle vint un jour camper auprès de la ville de Worms, selon l'indication précise de notre guide[2]. En effet, une loi de Constant, promulguée au mois de juin 341 et datée de Leerda (*Lauriacum*), ville voisine de Nimègue, nous prouve péremptoirement qu'il se trouvait à ce moment dans la région du nord: il suivait ou venait de suivre la ligne du Rhin, sur laquelle Worms est également placé[3]. Dans cette position, l'armée attendit l'ennemi, et, dans la prévision d'une rencontre, l'empereur, conformément à l'usage, se mit à distribuer aux soldats un *donativum,* c'est-à-dire des largesses destinées à les encourager au combat. Pour cela, on fit devant lui un appel général, et bientôt l'on en vint au nom de Martin. Celui-ci, trouvant le moment propice pour adresser sa requête au chef suprême, et jugeant dans sa conscience que, ne devant pas prendre part à la bataille (car il se regardait déjà comme moine, et il était interdit aux moines de se battre), il ne devait pas non plus participer à la distribution, dit alors au prince : « Jusqu'à ce jour je vous ai servi comme soldat; souffrez que désormais

[1] *An.* 341. *Vario eventu adversum Francos a Constante pugnatur... An.* 342. *Franci a Constante perdomiti, et pax cum eis facta.* (S. Jérôme.) *Constans Francos bello superatos socios ac fœderatos populi romani effecit.* (Socrat.) *Victi Franci a Constante seu pacati.* (Idat.) D. Bouquet, I, 142 et 610. = [2] *Apud Vangionum civitatem.* (Sulp., *loc. cit.*) = [3] D. Bouquet, I, 747.

j'aille servir Dieu. Que ceux qui doivent combattre soient honorés de vos dons. Pour moi, qui suis maintenant le soldat du Christ, il ne m'est pas permis de me battre. » A ces mots, l'empereur, le tyran, comme Sulpice l'appelle dans sa réprobation indignée, entre en courroux et répond : « C'est la crainte de la bataille de demain, et non l'amour de la vie religieuse, qui te porte à déserter la milice. » Martin ne tremble pas ; mais, plus ferme encore devant cette parole menaçante, il reprend : « Si ma demande est attribuée à un sentiment de lâcheté plutôt qu'à l'ardeur de ma foi, demain je me tiendrai debout et sans armes en avant de l'armée, et, au nom du Seigneur Jésus, muni du signe de la croix au lieu de casque et de bouclier, je pénétrerai hardiment les bataillons ennemis. » On le prend au mot ; on l'arrête et on le détient sous bonne garde, pour le contraindre à exécuter son offre audacieuse. Le lendemain arrive ; il se dispose à se présenter désarmé aux coups des barbares. Mais, au même instant, le parti ennemi que les Romains avaient devant eux leur envoie demander la paix, se rendant à discrétion. Cette victoire, ajoute Sulpice, était bien la victoire du bienheureux saint : Dieu, qui, à la vérité, eût pu le protéger contre les traits et les glaives, l'exemptait du danger, et en même temps il accordait en sa faveur à l'armée romaine un avantage qui ne lui coûtait pas une goutte de sang ; dénouement bien digne de son serviteur et de son soldat[1] ! En présence de ce résultat inespéré, qui ne terminait pas la campagne, mais qui permettait à Constant de marcher contre les autres bandes germaines, Martin fut enfin laissé libre d'obéir à son impérieuse vocation.

On a encore défiguré de plusieurs façons ce dramatique épisode. Sans reparler des systèmes chronologiques qui l'ont fait placer, tantôt dans la guerre soutenue par Julien contre les Francs en 356 (guerre où les barbares du pays de

[1] *Vita S. Mart.*, 4.

Worms, loin de se rendre avant le combat, furent vaincus et écrasés[1]), tantôt dans l'expédition dirigée par Constance en 354, et dans la ville d'Augst au lieu de la cité des *Vangionum*[2], on s'est mépris sur le sens de la demande de saint Martin comme sur le motif qui lui fit accorder son congé. C'est, disent les uns, par un excès de zèle qu'il excipa de sa qualité de chrétien pour ne pas prendre part à un combat; l'empereur ne l'obligeait pas à sacrifier, et les chrétiens ne refusaient pas le service militaire dégagé des actes d'idolâtrie, puisque la légion Thébéenne, si célèbre par son martyre, s'était recrutée tout entière dans leur sein, etc.[3]. Mais il y a là un malentendu ou un contresens évident. Martin, en déclarant qu'il ne pouvait se battre, alléguait, non pas la qualité qu'il possédait, mais celle qu'il voulait acquérir, non pas le titre de chrétien, mais celui de clerc ou de religieux. Les textes abondent pour prouver que les mots *soldat de Dieu* (*miles Dei*) signifiaient alors un moine, et *faire partie de la milice de Dieu* (*militare Deo*), mener la vie cénobitique. Saint Jérôme, saint Augustin, saint Paulin, saint Athanase ont fréquemment employé ce langage[4]. Chez Sulpice Sévère en particulier, il est habituel : ainsi cet auteur,

[1] Socrat., III, 1. Ammien Marcellin, liv. XVI; coll. Migne, vol. LXXXVIII, col. 368. = [2] Le premier de ces systèmes a été suivi par Gervaise (p. 18) et par d'autres. Le second a été exposé pour la première fois par D. Chamard (*S. Martin et Ligugé*, p. 370 et suiv.). L'explication du savant bénédictin, plus ingénieuse que les précédentes, a cependant l'inconvénient de transporter la scène loin de Worms, où une tradition constante et divers monuments ont perpétué le souvenir de l'emprisonnement de saint Martin. Elle repose uniquement sur une vague analogie du fait raconté par Sulpice avec celui qui arriva auprès d'Augst à l'empereur Constance, lorsque les Allemands offrirent la paix avant de combattre. Mais des soumissions semblables se présentaient fréquemment, et cette analogie, fût-elle plus étroite, ne saurait lever les impossibilités inhérentes à la date de 354 aussi bien qu'à celle de 356. Le récit du biographe contemporain et le lieu désigné par lui se trouvent, d'ailleurs, confirmés par deux passages de l'ancienne Vie de sainte Geneviève (*Acta SS. jan.*, I, 139, 144). = [3] Lebeau, *Hist. de l'Acad. des inscr.*, XXXII, 353. Le Blant, *Manuel d'épigraphie chrétienne*, p. 14. D. Chamard, *op. cit.*, p. 378, etc. = [4] V. de Prato, éd. de Sulpice Sévère, I, 327.

parlant d'un religieux qui veut remémorer sa profession à son supérieur, lui fait dire qu'il est un « soldat du Christ[1] ». Les inscriptions chrétiennes de la Gaule nous offrent plus d'une fois la même tournure[2]. Encore au IX[e] siècle, les diplômes royaux faisant mention de Marmoutier spécifient que ce monastère est celui « où le glorieux confesseur a servi dans la milice divine avec un nombreux bataillon de moines[3] »; et si cette expression est une réminiscence de Sulpice, elle prouve encore mieux que l'on entendait ainsi les termes dont il se sert. Plus tard encore, Fulbert de Chartres les interprétait dans le même sens[4]. Nous savons suffisamment, d'autre part, que Martin ne pouvait considérer son état de chrétien comme incompatible avec le service militaire, puisque, malgré la théorie professée par quelques docteurs avant la paix de l'Église, les Pères et les conciles défendaient de son temps aux fidèles de déserter l'armée ou de jeter leurs armes; saint Augustin permettait même de servir sous un prince païen, à condition de ne rien faire contre la loi de l'Église[5]. Enfin, tout ce que nous avons vu jusqu'à présent de la vie de notre héros nous le montre aspirant, depuis l'enfance, à la solitude, et sa conduite ultérieure attestera encore la même résolution. Donc la question ne saurait être douteuse : il voulait quitter la milice pour le cloître, et sa demande ne s'appuyait que sur cette intention formellement déclarée.

Non, disent les autres, il n'a pu obtenir ainsi sa liberté : il n'avait pas achevé son temps de service, qui était de vingt ans au moins, ou bien alors il était depuis de longues années sous les drapeaux; or, dans le premier cas, le motif

[1] *Vita S. Mart.*, 14. Cf. *ibid.*, 1; *Dialog.* II, 11, et la lettre à Bassula. = [2] *Vere bellator Domini... Vir crucis arma gerens.* Le Blant, *Inscr. chrét.*, I, 228 et suiv. = [3] *In quo idem ipse præclarissimus confessor Christi regulariter cum turma monachorum Domino militavit.* (D. Bouquet, VI, 583.) = [4] D. Bouquet, X, 479. = [5] Lettre au comte Marcellin. Cf. *Acta SS. oct.*, XII, 533, 535; Lupus, *de Antiq. discipl. christ. militiæ*, ch. IV, etc.

que Sulpice lui fait mettre en avant n'aurait pas été admissible aux yeux de ses chefs[1]. C'est encore une erreur. L'entrée dans les ordres ou en religion exonérait si bien de la milice, que les monastères furent accusés, un peu plus tard, d'être le refuge des déserteurs, et que Valens dut édicter une loi pour les en faire sortir. Une autre loi, publiée l'an 400, décide que les fils des vétérans ne seront plus, à l'avenir, exemptés de porter les armes sous aucun prétexte, même sous celui de cléricature, auquel ils avaient parfois recours, soit avant leur enrôlement, soit après[2] : donc cette exemption s'accordait antérieurement. Le clergé chrétien avait hérité de la dispense dont jouissaient jadis les prêtres païens. Julien, il est vrai, contraignit les clercs à servir : c'était une conséquence de ses idées personnelles, et ce serait une preuve de plus que le prince qui congédia Martin n'était pas lui. Mais, sous les empereurs chrétiens, l'on pouvait invoquer, pour sortir de l'armée, la qualité de serviteur de l'Église, et les chefs libéraient, s'ils le jugeaient à propos, ceux qui se réclamaient de ce titre. Les lettres de saint Grégoire de Nazianze nous en offrent un exemple, qui est précisément relatif à un fils de vétéran. Ce jeune homme, malgré sa condition, avait été ordonné lecteur, en raison de sa vocation bien marquée. On l'enrôla cependant; mais le pontife, qui dirigeait sa carrière, écrivit au maître de la milice en lui demandant, comme une faveur dépendant de son plaisir, et nullement contraire aux lois, de le lui renvoyer[3]. Il y avait, en effet, outre le congé régulier, accordé au bout de vingt ans, et l'exclusion prononcée pour un motif déshonorant (*exauctoratio*), un troisième mode de dimission, pour

[1] V. notamment Baronius, an. 351, nos 21, 22. = [2] *Et quoniam plurimos, vel ante militiam, vel post inchoatam vel peractam, latere objectu piæ religionis agnovimus, dum se quidam vocabulo clericorum et infaustis defunctorum obsequiis occupatos, non tam observatione cultus quam otii et socordiæ amore, defendunt, nulli omnino tali excusari objectione permittimus.* Code théod., éd. Ritter, II, 254, 444. = [3] *S. Greg. Naz. ep.* 123. Cf. le Code théod., *ibid.*, 451.

cause accidentelle ou imprévue (*causaria*)[1]. La vieillesse, la maladie, les blessures, la faiblesse donnaient particulièrement des droits à l'obtenir. Il est probable que cette porte de sortie, entr'ouverte à dessein pour des cas exceptionnels, laissait passer les sujets que l'armée rendait à l'Église.

Je crois avoir rétabli tous les faits qui se rattachent à la libération de saint Martin, et je m'imagine que le récit de son biographe, ainsi présenté, ne peut plus offrir de difficultés. Dans tous les cas, c'est une circonstance bien frappante que cette rencontre du futur apôtre et des futurs dominateurs de la Gaule sur un champ de bataille des bords du Rhin. Les Francs arrivent, ils paraissent pour la première fois sur notre sol ; et, au même instant, Martin, comme s'il eût été dans les secrets du ciel, comme s'il se fût récusé devant de pareils adversaires, abandonne les camps pour s'en aller préparer les populations gallo-romaines à subir impunément le contact de la barbarie qui s'approche. Voici l'envahisseur ; mais voici en même temps le frein qui doit le dompter et le civiliser. Voici le fléau ; mais voici le remède. Coïncidence providentielle ! dans cette tribu des Saliens, qui fut admise comme alliée sur le territoire de l'empire à la suite de l'expédition de Constant, figuraient certainement les aïeux des rois qui devaient couvrir d'honneurs et de richesses le tombeau du saint confesseur, les pères de Clovis, de Clotaire, de Dagobert et de tant d'autres. Qui eût pu prévoir alors que la postérité de ces redoutables chefs de bandes s'humilierait un jour devant la poussière de l'obscur soldat romain ? Dieu seul le savait ; aussi ne permit-il pas que les rapports de la race franque avec son puissant protecteur débutassent par une lutte à main armée. Martin partit donc avant d'avoir à combattre ce peuple. « Bientôt, dit un écrivain moderne, personne ne

[1] Code théod., *ibid.*, 263.

pensa plus à lui [1]. » Dans le monde militaire, peut-être; mais le monde chrétien allait, au contraire, commencer à retentir de son nom.

[1] De Broglie, *l'Église et l'empire romain*, IV, 19.



Fig. 17. — Miniature du manuscrit de la Bibliothèque nationale, Nouv. acq., lat. 1359 (XIIIe siècle). — Fondation par le roi Henri I du monastère de Saint-Martin-des-Champs.

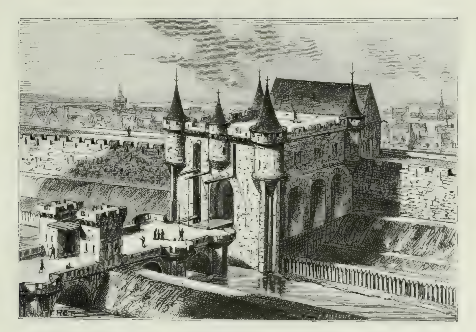


Fig. 18. — France : Paris — Porte Saint-Martin faisant partie de l'enceinte de Charles V.

CHAPITRE III

SAINT MARTIN MOINE

I

LE MONACHISME AVANT SAINT MARTIN



EPUIS longtemps, nous l'avons vu, Martin ne songeait qu'à s'enfermer dans un monastère ou dans une solitude. Il renonçait pour ce motif à la carrière des armes. Libre enfin, il allait pouvoir passer du rêve à la réalité. Qu'était-ce donc que ce genre de vie extraordinaire, insolite, auquel il aspirait? Qu'était-ce que ces moines, dont le nom et l'habit apparaissaient alors comme une

nouveauté bizarre aux yeux du monde romain? D'où venaient-ils? Où en était leur institution? Il me semble que nous ne pouvons suivre plus loin le transfuge de l'armée de César sans reconnaître la route où il s'engage, sans savoir au juste où il va, ce qu'il veut, à quelle œuvre il a hâte d'apporter le concours de son activité et de sa juvénile ardeur.

Le moine! Ce mot, qui n'éveille dans l'esprit de la foule ignorante ou trompée que l'idée d'un homme habillé d'une façon excentrique, d'un fanatique, presque d'un fou, évoque aux yeux des gens instruits et des chrétiens le souvenir des services les plus éclatants qui aient jamais été rendus à l'humanité. Que de fois, en voyant passer dans la rue un de ces pauvres volontaires, vêtu de bure, les pieds nus, je me suis pris à regarder ceux qui le regardaient! Presque toujours l'expression de leur visage m'a révélé leur niveau moral et intellectuel. C'est surtout quand on se reporte aux premiers jours de notre histoire qu'on est saisi de l'immense et salutaire influence exercée par le monachisme. La société païenne est en décomposition; la barbarie est là qui s'avance : elle va faire succéder la nuit à ce crépuscule attristant. Une pléiade d'illustres évêques réunit ses efforts pour tirer de ce chaos un monde nouveau, pour créer sur ces ruines un édifice durable, qui sera un jour la France, l'Europe chrétienne. Mais les vieilles épaules de ces insignes constructeurs, de ces *pontifices,* ne suffisent pas à porter les matériaux d'un ouvrage aussi gigantesque; ils plient parfois sous le fardeau, et leur troupe courageuse compte même quelques défaillants. Pour dompter les barbares et en faire des gens civilisés, pour défricher les forêts, derniers repaires de la superstition, et les transformer en champs fertiles, il leur faut des auxiliaires robustes, ne craignant rien, n'ayant besoin de rien. Ces auxiliaires, ce seront les moines; ce seront les hommes dont saint Martin rêvait de faire partie, et dont il devait lui-même importer ou multiplier l'espèce sur le sol de la Gaule. S'il fallait en

croire le grand écrivain catholique dont le nom vient ici se placer tout naturellement sous ma plume, cet habile charmeur à qui l'on ne peut plus s'arracher quand on a commencé à écouter ses attrayants récits sur les *Moines d'Occident*, le monachisme aurait même eu la plus grande part, une part à peu près exclusive, dans l'œuvre de régénération sociale entreprise alors par l'Église. « L'empire romain, dit-il dans une phrase énergiquement synthétique, c'était un abîme de servitude et de corruption. Les barbares sans les moines, c'était le chaos. Les barbares et les moines réunis vont refaire un monde qui s'appellera la chrétienté[1]. » Qu'on tienne compte, si l'on veut, de la fascination bien naturelle exercée sur l'éloquent historien par son sujet, qui le domine, qui le remplit tout entier : il faudra toujours reconnaître que l'influence monastique fut, sinon le seul, du moins un des principaux éléments de salut dans le cataclysme où s'engloutit la société antique.

D'où sortait cette race d'hommes, si différente des autres, qui ne voulait même pas ressembler aux autres, et qui prétendait vivre dans ce monde comme n'en étant pas? Elle avait pris naissance, croit-on généralement, dans les déserts d'Égypte, sous l'éternel soleil et devant l'immobile nature de ces contrées d'Orient, dont l'aspect nous porte malgré nous à la contemplation ou à la rêverie. Mais, au fond, elle venait d'Orient parce que le christianisme lui-même en venait; car, dès l'origine de l'Église, on remarque chez les fidèles certaines pratiques de la vie religieuse, et comme l'embryon de l'institution à laquelle les saint Pacôme et les saint Benoît devaient donner un corps. Notre-Seigneur en personne l'avait créée par son enseignement et par son exemple; car on ne peut guère voir que des essais informes dans le genre d'existence solitaire des prophètes juifs, à bien plus forte raison dans celui de quelques prêtres de

[1] Montalembert, *les Moines d'Occident*, I, 36.

Bouddha et des plus fervents élèves de Pythagore, où l'on a été rechercher les origines premières du monachisme. En jeûnant dans le désert, en établissant la communauté parmi ses disciples, Jésus-Christ avait doublement indiqué la voie, aux anachorètes d'une part, aux fondateurs de monastères de l'autre. Les premiers chrétiens comptèrent dans leurs rangs un assez grand nombre d'ascètes (*ascetæ*, de ἄσκησις, exercice), c'est-à-dire de gens qui, ne se contentant pas de pratiquer volontairement et à la lettre les conseils évangéliques (la pauvreté, la chasteté, l'obéissance), s'en imposaient l'obligation au moyen d'un vœu, d'une promesse solennelle faite à Dieu; par là le conseil devenait précepte, et bientôt il allait devenir la *règle* (c'est le mot propre). A l'origine, d'ailleurs, les fidèles de Jérusalem mettaient spontanément leurs biens en commun, et, par leur austérité, par leur union fraternelle, offraient l'image d'une véritable congrégation. Bientôt cette congrégation se répandit dans tout le monde romain, et perdit forcément ce caractère primitif. Alors on vit des hommes plus zélés que les autres chercher à établir une petite communauté dans la grande, et même une religion particulière dans la religion commune, si l'on veut conserver au mot *religio* son acception propre, celle de pratique ou de rite. Ils devaient, au reste, accaparer ce mot pour eux et s'intituler, dans la suite, les religieux; les ordres monastiques devaient s'appeler des *religiones*. Vinrent les persécutions, les désordres et les scandales de la décadence romaine, les symptômes d'une dissolution intérieure de la société et les menaces de l'invasion étrangère. Alors il se forma de véritables courants d'émigration, allant chercher au loin, en dehors de ce monde pourri et de ses lois oppressives,

> Quelque coin écarté
> Où de prier en paix on eût la liberté.

La haute Égypte, échappant par la distance et par ses con-

ditions naturelles à l'influence de la capitale, à sa législation, à sa police, offrit un asile à tous ceux qui, pour un de ces motifs ou pour un autre, voulaient fuir le commerce des hommes. Ils y vécurent d'abord isolément, dans les cavernes ou dans des cellules grossièrement bâties; de là leur nom de *monachi* (de μόνος, seul). Mais bientôt ils s'y trouvèrent si nombreux, les cellules devinrent si voisines les unes des autres, que quelques initiateurs, et avant tous saint Pacôme, entreprirent de leur faire adopter un genre de vie uniforme, une règle et des exercices communs; et l'amour de Dieu, qui avait dit : « Là où vous serez rassemblés deux ou trois en mon nom, je serai avec vous, » soumit en un clin d'œil à la discipline ces poursuivants de la perfection chrétienne. Les moines devinrent des cénobites (de κοινόβιον, communauté); et cette transformation de la vie monastique proprement dite en vie cénobitique se manifesta vers le commencement du IVe siècle : seulement le nom de moine et ses dérivés subsistèrent, avec un sens plus ou moins altéré. Un peu plus tard, saint Basile, le grand législateur du monachisme primitif, le saint Benoît de l'Orient, corrigea ou compléta la règle de saint Pacôme. Attirés par les récits merveilleux qui commençaient à se répandre sur la vie des Pères du désert, sur leur étonnante vertu, sur les admirables phalanstères chrétiens organisés autour d'eux, la foule des pénitents, des faibles, des désolés, et tous les aspirants à la vie parfaite affluèrent chaque jour davantage dans les refuges de la Thébaïde ou de la Palestine. On n'y vint plus seulement des contrées voisines : on y vint de tout l'Occident; on y vint surtout des pays directement menacés ou déjà envahis par les barbares. La voix puissante de saint Jérôme y appela une quantité de Romains et de Romaines. Le pèlerinage de Jérusalem, déjà très fréquenté, contribua également à faire connaître dans toute la chrétienté ces tranquilles retraites; et, tandis que le port d'Ælia Capitolina devenait l'asile des fugitifs italiens qui ne voulaient pas re-

noncer au monde, le couvent de Bethléhem se remplissait d'émigrants ou de pèlerins dégoûtés des tristesses de leur temps [1].

Et voilà comment, tout d'un coup, la Rome impériale apprit qu'il existait là-bas, protégées par la double barrière de la mer immense et du désert enflammé, une société indépendante de la sienne, de vastes cités où ses gouverneurs ne trônaient pas, des sujets de l'empire échappant à sa domination. Cela se pouvait-il? Cela était-il tolérable? Parmi ces moines, il y avait des hommes valides: il y avait des riches, propres à ces fonctions municipales, à ces curies, à ces décurionats que chacun redoutait comme une servitude atroce, mais que la loi condamnait leur classe à remplir; il y avait des enfants du peuple solidement constitués, pouvant faire d'excellents soldats. Nous connaissons ce raisonnement; mais remarquons ce qui va s'ensuivre. Les ariens, les philosophes de l'époque, obtiennent d'abord d'un gouvernement faible, de l'empereur Valens, un décret enjoignant au comte d'Orient de fouiller les solitudes de la Thébaïde et d'en arracher, pour les ramener à leur corvée civique, ces déserteurs, ces fainéants (les mots y sont) qui se dérobent à leurs devoirs [2]. Puis une seconde ordonnance du même prince arrête que les moines seront tenus de remplir le service militaire. Aussitôt on viole la paix sacrée des monastères; on enlève les serviteurs de Dieu afin d'en faire des serviteurs de César; et pour ceux qui refusent d'endosser la chlamyde, il y a un moyen très efficace: on les assomme tout simplement à coups de bâton, les fusils n'étant pas encore inventés. La ville de Nitrie, au témoignage de saint Jérôme, en vit immoler un grand nombre pour ce motif et par ce procédé. Les magistrats romains ajoutent à

[1] Am. Thierry, *S. Jérôme*, p. 466. = [2] *Quidam ignaviæ sectatores, desertis civitatum muneribus, captant solitudines ac secreta, et specie religionis cum cœlibus monazontum congregantur. Hos igitur... erui e latebris... mandavimus.* (Cod. theod, lib. XII, tit. I, leg. 63.) Montalembert, *op. cit.*, I, 114.

VII

ART GOTHIQUE (XIVe SIÈCLE)

ÉCOLE ITALIENNE

« Saint Martin quittant le service militaire. » Un jour, en l'an 341, pendant la guerre de Constant contre les Francs et alors que l'armée romaine campait aux environs de Worms, Martin alla solennellement trouver l'empereur. Le saint se considérait déjà comme moine et n'ignorait pas que l'état militaire était interdit aux moines : « Jusqu'à ce jour, dit-il au prince, je vous ai servi comme soldat; « souffrez que désormais j'aille servir Dieu. Je suis soldat du Christ, et il ne m'est « point permis de me battre. » Comme on était à la veille d'une bataille, l'empereur railla le saint et attribua cette démarche à la lâcheté. Martin s'offrit alors à marcher sans armes à la rencontre des bataillons ennemis; mais il n'eut pas besoin de fournir cette preuve de son courage, et les Francs se rendirent le lendemain matin avant le combat. Constant permit alors à Martin de se retirer de la milice et d'obéir à sa vocation. (Voy. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini,* 4, et, dans le présent livre, la p. 106.)

Peinture murale de Simone Memmi (1284–1344), dans l'église inférieure d'Assise.

Dessin d'Édouard Garnier,
gravé par Rousseau.



Ed. GARNIER del — S. MARTINI pt — L. ROUSSEAU sc

la sévérité de la loi les rigueurs de leur interprétation particulière; ils ont leur chemin à faire, leur avancement à gagner : ils traquent donc les moines de tous côtés, ils les battent, ils les enchaînent. Rien à dire; tout cela est légal. Mais attendons; voici la plèbe qui s'en mêle à son tour, la plèbe, excitée par l'exemple des autorités, qui l'ont mise en goût. Voici des bandes sans aveu, sans commission d'aucune sorte, qui enfoncent les portes des couvents, qui envahissent les cellules, qui jettent les moines dehors, et chacun de ces émeutiers de se vanter ensuite d'avoir porté les premiers coups, d'avoir fait la première dénonciation. « Il est intolérable, disent-ils, de voir des hommes libres, sains, dispos, maîtres de toutes les joies de ce monde, se condamner à une vie si dure et si révoltante[1]. » Sus donc à ceux qui ne veulent pas être semblables à nous! qu'on les tue; qu'on les condamne aux mines, à la déportation; enfin qu'on « fasse flamber » leurs couvents, et eux avec. Tout cela se passa à la lettre en Égypte, à Nitrie, à Alexandrie, sous les règnes de Constance et de Valens, qui étaient des princes chrétiens, et ce qu'on appelle aujourd'hui des honnêtes gens.

Pendant ce temps-là, les moines assez heureux pour échapper à la persécution priaient et méditaient; ils se maçéraient pour appeler la miséricorde divine sur ce monde condamné; ils formaient des novices, ils faisaient des saints. Mais, lors même que la paix extérieure leur était laissée, la paix intérieure leur manquait encore bien souvent. De terribles tentations les assiégeaient. Tel était le prestige exercé par la vie de la capitale, tel était l'empire des habitudes de plaisir, de luxe ou de confortable contractées dans la fréquentation de Rome par la plupart des sujets romains, l'éclat de ses jeux et de ses cérémonies, l'odeur de volupté qui se dégageait de toute sa civilisation matérielle, qu'après avoir

[1] Montalembert, *les Moines d'Occident*, I, 115.

trempé ses lèvres à la coupe de la grande prostituée, l'on demeurait comme ivre; et ceux qui avaient la force de fuir, les fumées de cette ivresse les poursuivaient jusqu'au bout du monde. Il faut voir saint Jérôme, cet homme austère, cet ascète affaibli par les mortifications, lutter avec l'énergie du désespoir contre ces souvenirs troublants, et, même au fond de sa cellule, subir encore, malgré lui, l'influence délétère de la corruption païenne. Il faut l'entendre décrire, dans son magnifique langage, ces violents combats de l'âme. « Hélas! s'écrie-t-il, j'avais le visage pâli par les jeûnes, et mon âme se sentait brûlée des feux de la concupiscence dans un corps déjà refroidi. Ma chair était déjà morte, et les passions bouillonnaient encore en moi. Ne sachant plus où trouver du secours, j'allais me jeter aux pieds de Jésus, je les arrosais de mes larmes, je les essuyais de mes cheveux, et je m'efforçais de dompter cette chair rebelle par des semaines entières d'abstinence[1]. » C'était en vain; les impressions de sa jeunesse, avec l'image de la grande ville, renaissaient toujours dans son esprit. De pareils faits montrent bien que Rome et son empire étaient incompatibles avec l'idée chrétienne, qu'ils étaient devenus l'antichristianisme; mais ils prouvent également combien l'ombre du cloître était utile pour rectifier la vue et calmer l'ardeur des passions, combien l'état monastique était nécessaire pour retremper les âmes et régénérer la société.

Donc, il fallait que ce bienfait fût étendu à tout l'univers chrétien, et Dieu ne pouvait plus longtemps en priver l'Occident. On attribue généralement à saint Athanase, évêque d'Alexandrie, l'introduction du monachisme dans cette partie de l'empire romain. Du moins ce pontife, étant venu à Rome en 340 pour se défendre contre les calomnies des ariens, y répandit, croit-on, la notion et le goût de la vie des solitaires orientaux, et y présenta deux de ces humbles

[1] S. Jérôme, *ep.* 18.

ascètes, venus avec lui [1]. Il est possible, en effet, que la grande ville n'eût pas encore contemplé de ces figures vénérables, qui la charmaient et la scandalisaient à la fois (car, tandis que leur aspect gagnait à Dieu certaines âmes d'élite, le peuple, et surtout les païens, les ariens, poursuivaient les moines en leur reprochant leur tenue misérable [2]); toutefois, depuis assez longtemps déjà, elle les connaissait de réputation, car les pèlerinages et les émigrations dont j'ai parlé avaient commencé bien plus tôt. Dans ses murs même, elle avait vu une noble pénitente, sainte Aglaé, mener la vie claustrale; elle avait vu la fille de Constantin fonder un couvent de femmes au-dessus du tombeau de sainte Agnès. Les récits de l'évêque d'Alexandrie et les preuves vivantes qu'il amenait n'en firent pas moins, comme le dit Montalembert, l'effet d'une révélation. Ces moines, dont le nom était déjà ignominieux chez les païens comme chez les pseudo-chrétiens de l'époque, devinrent tout à coup l'objet d'un pieux engouement chez les autres; et ce mouvement de réaction devait s'accuser bien davantage après la publication par Athanase de la Vie de saint Antoine, le patriarche de la Thébaïde, ouvrage qui acquit aussitôt « la popularité d'une légende et l'autorité d'une confession de foi [3] ». Rome et ses environs se peuplèrent de monastères; toute l'Italie centrale en posséda bientôt, puis Verceil, puis Milan, puis les îles de la Méditerranée, Capraja, la Gorgone, puis la cité africaine d'Hippone, où son immortel évêque en créa deux pour lui et ses clercs; et, tandis que de nouveaux courants d'émigrés se formaient vers la Palestine, les premiers cloîtres de l'Europe s'emplissaient de patriciens et de nobles matrones.

Le tour de la Gaule allait venir. Il était venu déjà; car, même si on laisse de côté, comme n'ayant pas précisément le caractère monastique, certaines associations religieuses

[1] S. Jérôme, *ep.* 16. Montalembert, *op. cit.*, I, 139. = [2] S. Jérôme, *ep.* 22. Salvien, *de Gubern. Dei*, VIII, 4. = [3] Montalembert, *op. cit.*, I, 141.

des premiers siècles, telles que celle d'Issoire, dont on rapporte l'établissement à saint Austremoine[1], on doit admettre qu'Athanase, le grand propagateur de l'institution, l'importa dans nos contrées tout aussitôt qu'à Rome, sinon plus tôt. Exilé d'Alexandrie à Trèves par le grand Constantin, le célèbre patriarche parut pour la première fois dans cette métropole des Gaules dès la fin de l'année 336. Il y trouva la protection de Constantin II, chargé, avec le titre de César, du gouvernement du pays; il y trouva surtout l'amitié et le dévouement de l'évêque saint Maximin, qui s'unit depuis à lui pour défendre contre la coalition des hérétiques le symbole de Nicée et les grands intérêts de l'Église catholique. Reparti avec ce prélat, en compagnie du jeune prince, au mois de juin 338, il lutta de nouveau pour la foi en Orient, à Rome, à Milan; puis, en 344 ou 345, il fut rappelé par Constant à Trèves, où Maximin était retourné avant lui[2]. La tradition veut qu'il ait cherché près de cette ville une solitude favorable à ses profondes méditations. « On montrait là, au xe siècle, un puits d'une immense capacité, dans lequel les chrétiens avaient, disait-on, réuni les corps de tous les martyrs immolés pendant la persécution de Dioclétien. Saint Athanase aimait à venir dans cette sombre retraite, qui lui rappelait et la couronne réservée aux athlètes du Christ et les puits de l'Égypte, sa patrie. Là, en compagnie de saint Maximin, il gémissait sur les maux de l'Église et conjurait ces glorieux martyrs de hâter le moment du triomphe de la vérité[3]. » C'est dans cette crypte que le vénérable exilé paraît avoir composé quelques-uns de ses écrits pour la défense de l'orthodoxie, et peut-être commencé sa fameuse Vie de saint Antoine[4]. Toujours est-il que, grâce à lui, la métro-

[1] Montalembert, *op. cit.*, I, 244. Cf. Grég. de Tours, *Hist.*, I, 39. = [2] Chronique syriaque publiée par Cureton. D. Chamard, *Questions historiques*, II, 77, 84, 93. = [3] *Ibid.*, 78. = [4] V. Ozanam, *Civilis.*, II, 31. Montalembert, *op. cit.*, I, 141, 211.

pole gauloise connut les cénobites d'Orient de très bonne heure. Il y laissa, avec le parfum de ses vertus, des disciples zélés, et sans doute aussi quelques embryons de monastères; car, un peu plus tard, nous y trouvons la vie religieuse en pleine vigueur. De pieux cénobites habitaient des cabanes construites autour des remparts lorsque Potitianus, un des principaux officiers du palais de Valentinien, visita leur retraite avec plusieurs de ses collègues. Un de ces derniers, ayant trouvé là un exemplaire de la Vie de saint Antoine, se mit à le feuilleter curieusement; et peu à peu, à mesure qu'il lisait, son âme se sentait profondément remuée, son cœur s'enflammait d'une ardeur inconnue. Avant d'avoir fini, il s'écria : « Voilà la milice où je veux servir, et je commencerai sur l'heure. » Puis, se tournant vers un de ses amis, qui était resté auprès de lui : « Si tu ne veux pas m'imiter, dit-il, je t'en prie, ne t'oppose pas à mon dessein. » L'autre répondit qu'il entendait partager ses combats et sa récompense. Et tous deux, refusant de quitter ce séjour de paix, dirent adieu, séance tenante, à leurs compagnons, qui versaient des larmes d'attendrissement en se recommandant à leurs prières. Saint Augustin nous a laissé, dans une page immortelle, le récit de cette scène intime, qu'il tenait de la bouche de Potitianus, et qui détermina, nous dit-il, sa propre conversion [1]. Il y avait donc depuis un certain temps, et vraisemblablement depuis le passage de saint Athanase, des moines à Trèves; moines ne vivant pas dans une véritable communauté si l'on veut, mais formant une de ces *laures* dont la Thébaïde avait donné l'exemple, et qui furent une transition entre le monachisme proprement dit et le cénobitisme, c'est-à-dire une réunion de cellules indépendantes les unes des autres, et cependant très rapprochées, comme une espèce de village ou de colonie religieuse. Quelle ne devait pas être la

[1] *Confessions*, liv. VIII, ch. 6 et suiv.

ferveur de ces premiers disciples d'Athanase, pour que de pareilles recrues fussent entraînées à les suivre par le seul tableau de leurs occupations et de leur genre de vie! N'eussent-ils rendu à l'Église d'autre service que de lui donner Augustin, ces humbles précurseurs du clergé régulier de France auraient droit à la reconnaissance des siècles.



Fig. 19. — Sculpture au portail méridional de Notre-Dame de Paris (XIIIe siècle). — Épisode du manteau.



Fig. 20. — France : Ile-de-France. Église de Montmorency.

II

SÉJOUR DE SAINT MARTIN A TRÈVES. — PÈLERINAGE A ROME



TELLE était la situation de l'institut monastique au moment où saint Martin renonçait au service militaire. La vie religieuse avait à peine pénétré en Gaule ; il lui était réservé de la répandre et d'en perfectionner la pratique dans nos contrées. Nous allons le voir d'abord se rapprocher du petit troupeau de cénobites qui s'y était formé.

A partir du jour où son congé lui est accordé jusqu'à son arrivée à Poitiers auprès de saint Hilaire, nous sommes obligés d'abandonner notre guide habituel ; ou plutôt c'est lui qui nous abandonne à nous-mêmes sans lumière certaine, pour la bonne raison qu'il ne s'est pas proposé de

raconter dans son livre tous les faits et gestes de son héros (il le déclare lui-même à plusieurs reprises), mais simplement d'édifier le monde par le récit de ses vertus et de ses miracles. Nous avons donc à remplir sans son secours un espace de six à huit ans (et non de quatorze ans au moins, comme l'implique le système qui fait partir saint Martin de l'armée en 336 et le fait venir à Poitiers en 350, ou même en 356). Cette lacune, ainsi réduite à ses justes proportions, n'a plus rien d'invraisemblable : un biographe ne saurait, sans choquer ses lecteurs, passer sous silence une longue période de la vie de son personnage ; mais il peut enjamber sans inconvénient un petit nombre d'années, afin d'arriver plus vite aux événements qui offrent à ses yeux une plus grande importance. Pour nous, plus jaloux de suivre partout la trace d'un si grand saint, nous devons chercher à la reconnaître, dans ce court intervalle, à l'aide d'autres indices. A défaut du soleil de l'histoire écrite par un témoin oculaire, nous pouvons recourir aux clartés plus douteuses des textes postérieurs, en nous aidant du flambeau de la critique.

Nous savons déjà qu'il n'y avait en Gaule qu'une seule ville où il pût rencontrer un essai de la vie cénobitique. Or, en quittant l'armée romaine à Worms, il n'était qu'à une petite distance de Trèves. Il devait savoir ce qui s'y passait; il lui était facile de s'y rendre. Et précisément nous le retrouvons, vers cette époque, en relations avec l'évêque du lieu, saint Maximin, l'accompagnant dans un voyage lointain, revenant avec lui dans sa cité épiscopale; en un mot, lié avec ce prélat d'une amitié intime, qui devait même déterminer plus tard sa venue en Poitou. Tels sont, du moins, les faits que nous révèle une légende célèbre jadis, fort peu connue aujourd'hui. Mais il ne s'agit pas ici d'une de ces mille légendes créées par l'enthousiasme débordant des fidèles du XII[e] ou du XIII[e] siècle : celles-là, je l'ai reconnu, ne sauraient avoir d'autorité sérieuse, lors-

qu'elles racontent des événements de beaucoup antérieurs à l'époque de leur rédaction et qu'elles ne sont pas corroborées par d'autres témoignages. Il s'agit d'un passage de la Vie de saint Maximin écrite au VIII[e] siècle par un religieux de son monastère, œuvre dont les récentes découvertes de la science ont fait ressortir l'autorité [1]. Ce document a donc le mérite de l'antiquité, et en même temps celui d'émaner des sources locales. Les détails qu'il nous donne sont, il est vrai, mêlés à un incident merveilleux, dont on rencontre l'analogue dans la légende de plusieurs saints. Mais ce ne serait pas là une raison suffisante pour rejeter le fond du récit, confirmé, du reste, par d'autres traditions.

Suivant cette ancienne biographie, dont je vais reproduire la version dans sa charmante simplicité, Maximin, après avoir assisté au synode de Cologne, en 346 [2], mû par une inspiration divine, se mit en route pour Rome en compagnie de Martin : tous deux voulaient visiter, en fidèles amis du Sauveur, le tombeau de son bienheureux apôtre Pierre. Durant le trajet, ils s'arrêtèrent auprès d'un petit bourg, et Martin s'en alla devant pour acheter des vivres dans le village, laissant son compagnon garder leur bagage commun et l'âne qui le portait. Maximin, fatigué, s'abandonna au sommeil. A ce moment, un ours, sortant d'une forêt voisine, s'élança sur l'âne, l'emporta et le dévora. Martin, étant revenu, dit à l'évêque :

« Qu'avez-vous fait, mon frère Maximin?

— J'ai été surpris par le sommeil, répondit celui-ci, et j'ai reposé un instant ma tête en cet endroit.

— Et notre âne, qu'en avez-vous fait?

[1] V. *Questions historiques*, II, 68. La source de cette légende n'est pas la Vie de S. Maximin composée au IX[e] siècle par S. Loup de Ferrières, comme le croit M. l'abbé Dupuy (p. 16). Cette dernière, dont l'autorité est bien moindre, ne fait que reproduire la biographie primitive, donnée par les Bollandistes (*Acta SS. maii*, VII et suiv.). = [2] L'authenticité de ce concile a été rejetée par Binterim et par d'autres; mais les bénédictins et les Bollandistes modernes ont réfuté leurs objections. (V. *Acta SS. oct.*, XI, 834.)

— Je ne sais. »

Et Martin lui montra la bête féroce qui venait de le dévorer.

« Elle s'est préparé une mauvaise affaire, » dit Maximin.

Aussitôt il appela l'ours à lui, et, au nom du Seigneur Jésus, lui commanda :

« Viens, suis-moi; puisque tu as fait la sottise de ne pas épargner ce malheureux âne qui portait nos paquets, tu rempliras toi-même son office. »

L'animal reçut docilement le fardeau qu'on lui imposait, et les suivit ainsi jusqu'à Rome. Arrivés là, les deux pèlerins prièrent sur le tombeau de l'apôtre dans toute la sincérité de leur âme; ils vénérèrent pieusement les reliques des saints; puis ils revinrent par le même chemin et repassèrent par le même bourg, qui a reçu le nom d'*Urseria,* toujours accompagnés de l'ours portant son fardeau. Alors ils lui dirent : « Va maintenant où tu voudras; fais attention à ne nuire à personne, et personne ne te nuira. » Ils regagnèrent Trèves ensemble, et Martin profita de l'intimité que ce voyage avait établie entre Maximin et lui pour recommander à ses soins un jeune homme appelé Lubentius, qui était, paraît-il, son fils spirituel ou son filleul; l'évêque, en effet, instruisit celui-ci dans les saintes lettres, et le mit plus tard à la tête d'une paroisse de son diocèse.

Telle est, dans son intégrité, cette jolie légende, que les précédents historiens de saint Martin ont omis de reproduire. L'incident de l'ours se retrouve, sous une forme à peu près identique, dans l'histoire de saint Humbert de Marolles, dans celle de saint Corbinien, de saint Guilain, de saint Romedius, de saint Éloi. Dans une autre, celle de saint Pappon, cet animal est remplacé par un loup; saint Odon de Cluny eut aussi un loup pour l'accompagner et le défendre contre les renards dans ses excursions nocturnes.

Saint Gérold de Feldkirch garda pareillement à son service un ours qui, poursuivi par des chasseurs, s'était réfugié auprès de lui, et saint Nursin en employa un autre à la surveillance de ses troupeaux. Il faut encore rapprocher de ce trait le fameux lion de saint Jérôme, qui tenait lieu de bête de somme à son maître, et tant d'autres animaux sauvages dont les moines, ces grands dompteurs, firent les compagnons de leur solitude dans les forêts de la vieille Gaule, les apprivoisant, les utilisant, partageant avec eux l'empire de ces régions mystérieuses[1]. Le nombre seul de ces exemples, vrais ou supposés, montre combien leur familiarité avec les êtres les plus redoutés frappait l'imagination du peuple, et combien, par conséquent, elle devait être fréquente. L'ours est, du reste, un de ceux dont la domestication a toujours offert le plus de facilité. Aussi cette particularité du pèlerinage de notre apôtre national n'a-t-elle point paru trop invraisemblable à nos aïeux. Elle leur a souvent servi de thème, et je serais bien étonné si l'habitude traditionnelle d'accoler au nom de certains ours, comme à celui de certains ânes, le nom vénéré de Martin n'était point un dernier vestige de l'antique popularité de l'épisode[2].

Maintenant, le fond du récit, le fait même du voyage de l'évêque de Trèves et de son jeune compagnon à la ville éternelle doit-il être tenu pour authentique? Les ornements qui l'accompagnent ne sont pas, je le répète, un argument négatif d'une valeur suffisante. On a cru en trouver un autre dans la qualité d'évêque de Tours, attribuée à Martin par le narrateur. Mais il est évident qu'il la lui donne par anticipation, pour le distinguer de ses homonymes; il veut dire : Martin qui

[1] V. *Acta SS. maii*, VII, 23. *Vita S. Odonis, Bibl. Clun.*, col. 19, 20. Montalembert, *les Moines d'Occident*, II, 385 et suiv. Le P. Cahier, *Caractér. des saints*, p. 592, 594, etc. = [2] Dans la langue du moyen âge, l'ours Martin, l'âne Martin signifient l'ours ou l'âne de Martin. La légende rapportée par Péan Gatineau (p. 104), d'après laquelle l'âne de saint Martin aurait été dévoré par un loup dans un pré voisin de Poitiers, doit aussi dériver de celle-ci.

devint évêque de Tours. Précaution fort utile; car, malgré cette désignation bien claire, quelques hagiographes ont rapporté l'anecdote à saint Martin de Mayence ou à saint Martin de Vertou, auxquels elle ne saurait convenir [1]. L'objection tirée de la prétendue condition militaire de notre personnage à l'époque de ce voyage est plus nulle encore : nous avons vu qu'il était sorti de l'armée dès l'an 341, et qu'il jouissait, par conséquent, de sa pleine liberté depuis quelque temps déjà. Enfin sa parenté spirituelle avec Lubentius n'a rien d'impossible, puisque ce jeune clerc avait pu se faire baptiser étant adulte et depuis le baptême de Martin, et que, si ce dernier le reçut des mains de ses parents, comme le porte sa biographie, c'était pour en faire un chrétien, non pour l'élever [2]. Nous avons, au contraire, plus d'un argument à produire à l'appui de la réalité du pèlerinage en question, ou au moins de sa probabilité. Il ne faut peut-être pas attribuer une trop grande autorité au souvenir matériel qu'en auraient conservé les moines de Saint-Maximin de Trèves : jusqu'à la fin du XVIIe siècle, ces bons religieux montraient, parmi leurs reliques les plus chères, les bâtons (*scipiones*) sur lesquels s'étaient appuyés les deux saints dans leur voyage d'Italie [3]. Mais les antiques et constantes traditions de cette ville, dont le témoignage s'accorde avec celui-ci, méritent certainement considération. Elles se trouvent consignées dans plusieurs écrits du moyen âge, et la vie de saint Mansuet, rédigée au Xe siècle, vient encore les confirmer : l'auteur, qui était

[1] *Acta SS. oct.*, X, 811. *Acta SS. ord. S. Ben.*, I, 362. Montalembert, *op. cit.*, II, 385. — [2] La légende de saint Lubentius semble, du reste, placer la recommandation de sa personne, faite à saint Maximin par saint Martin, à une époque ultérieure et à l'un des voyages que celui-ci fit à Trèves dans les derniers temps de sa vie. (*Acta SS. oct.*, VI, 201.) Les Bollandistes, qui élèvent ici des doutes sur la véracité du biographe de saint Maximin, d'après Brower, la soutiennent ailleurs. (*Acta SS. maii*, VII, 21, et ms. 8940 de la biblioth. de Bruxelles.) — [3] Lettre de l'abbé de Saint-Maximin, du 9 déc. 1686 (ms. 8940 de la bibl. de Bruxelles).

abbé de Montier-en-Der, rapporte que le tombeau de cet évêque de Toul fut visité par saint Martin revenant de Rome à Trèves avec saint Maximin; il ajoute même que l'on montrait aux fidèles une pierre sur laquelle l'apôtre des Gaules s'était agenouillé. Cette pierre, d'après les historiographes locaux, fut transportée, lors de la destruction de l'abbaye de Saint-Mansuet, en 1552, dans le cloître de l'église de Saint-Gengoulphe, où on put la voir encore de longues années avec une inscription affirmant le passage de l'illustre pèlerin à Toul; cependant elle avait disparu au temps de dom Calmet[1]. La bourgade désignée sous le nom d'*Urseria*, où se seraient arrêtés nos deux voyageurs, et qui a tiré son nom de leur étrange compagnon de route (à moins que ce nom n'ait, au contraire, donné lieu à la légende de l'ours), peut elle-même se retrouver. On l'a voulu reconnaître dans le village d'Ursel, sur la rive droite du Rhin, entre Worms et Mayence[2]; mais ce vocable géographique ne correspond nullement à la forme latine. Elle n'a pu donner que *Oursière, Orsière,* ou un équivalent. Or sur le trajet des *Romiers* venant du nord de la Gaule ou de l'Allemagne occidentale, qui passaient ordinairement les Alpes au mont Joux ou grand Saint-Bernard, se trouvait le pays dont a été formé le canton de Vaud, encore plein des souvenirs du passage de notre apôtre, comme nous le verrons ailleurs, et dans ce même pays, près de Lausanne, un village appelé *Orsères* par des auteurs du XIIIe siècle[3]. De plus, le nom de saint Martin s'est conservé aux environs de cette localité. Un autre village nommé *Orsières* se présente sur les pas du voyageur qui commence la traversée du grand Saint-Bernard du côté du Valais. Ce canton garde aussi la mémoire du saint, et justement Orsières se trouve au-dessus de la ville de Martigny (*Martiniacum*). Il

[1] *Acta SS. sept.*, I, 624, 644 et suiv. D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, liv. V, n° 21. — [2] *Acta SS. maii*, VII, 23. — [3] Pertz, *Mon. Germ.*, XXIV, 787.

est donc fort possible que la halte des pieux pèlerins ait eu lieu dans un de ces deux endroits.

En somme, le voyage de Martin à Rome est dans l'ordre des faits très probables, et il nous est doux de penser qu'un de ses premiers soins, après avoir reconquis son indépendance et avant de se lancer dans la carrière apostolique, fut d'aller demander au prince des apôtres et à son successeur la force, l'inspiration, la constance qui font les confesseurs et les martyrs. A tout le moins, son séjour à Trèves et ses relations avec saint Maximin doivent demeurer hors de doute. Cette ville était alors le grand centre religieux de la Gaule; il y fut attiré tout naturellement. La présence de saint Athanase dans ses murs avait fait du bruit. Il voulut se joindre, sans doute, aux disciples que ce fervent propagateur du monachisme y avait laissés à son premier passage, et il dut même avoir le bonheur de le rencontrer en personne à sa seconde visite, en 345; car à ce moment Maximin se trouvait à Trèves pour recevoir le patriarche d'Alexandrie[1], et par conséquent Martin n'était point encore parti pour Rome avec lui : leur pèlerinage commun ne s'effectua qu'un peu plus tard, comme l'indique, du reste, la légende qu'on vient de lire. On imagine aisément le caractère et le sujet des entretiens qui eurent lieu entre trois personnages de cette qualité et de cette vertu. Les récits d'Athanase sur la vie de saint Antoine et des autres Pères du désert charmèrent leurs heures de loisir, et consolidèrent la vocation de l'ancien soldat de César. Ils échangèrent leurs idées, leurs vœux, leurs projets pour le triomphe de l'Église. Ils prièrent ensemble pour le salut de la Gaule, et, comme ils étaient trois, Dieu fut avec eux, selon sa promesse. Martin, déjà moine de fait, ressentit ainsi directement l'influence du champion le plus zélé de l'institut monastique et la contagion de son enthousiasme. Quand

[1] Chronique syriaque; *Quest. hist.*, II, 93.

on songe à toutes les ardeurs que dut lui communiquer un pareil contact, à toutes les impressions profondes qu'il dut remporter de ces premières années de sa vie religieuse, et de sa visite au tombeau des apôtres, et de ses rapports avec les plus intrépides pontifes de l'époque, on ne peut plus s'étonner de l'énergie qu'il déploya dans sa longue campagne contre l'idolâtrie et l'arianisme.

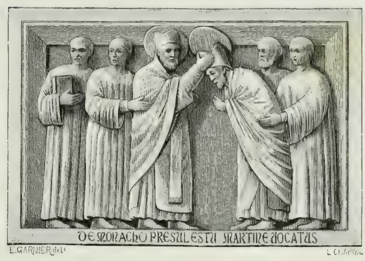


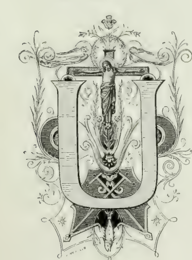
Fig. 21. — Bas-relief à la cathédrale de Lucques (XIIIe siècle). — Sacre de saint Martin.



Fig. 22. — France : Ile-de-France. — Saint-Martin de Laon.

III

SAINT MARTIN A POITIERS. — VOYAGE EN PANNONIE ET EN ITALIE



ne circonstance providentielle amena bientôt Martin dans le Poitou, et le donna pour jamais à cette région centrale de la Gaule qui devait s'enorgueillir de le posséder. L'évêque de Trèves était Poitevin, et son frère Maxence occupait lui-même le siège épiscopal de Poitiers. Une véritable colonie de compatriotes était allée se grouper autour de Maximin, qui, tout le premier, avait été attiré dans la métropole des Gaules par un saint évêque de son pays, nommé Agricius, auquel il succéda. Saint Paulin, saint Lubentius, saint Castor, saint Quiriace, qui illustrèrent

alors l'Église de Trèves, venaient tous de l'antique cité des *Pictavi*[1]. Il y avait donc entre ces deux villes un échange continuel de relations. On racontait dans l'une les choses remarquables qui se passaient dans l'autre. Or il n'était bruit à Poitiers que du savoir, de l'éloquence, des vertus exceptionnelles d'un chrétien austère qui allait devenir une des plus éclatantes lumières de l'Église, mais dont le mérite faisait déjà l'admiration des hommes, bien qu'il ne fût pas encore évêque : il s'appelait Hilaire. On le connaissait donc certainement à Trèves, et l'on croit même qu'il avait reçu dans cette ville la brillante instruction dont il donna depuis tant de marques[2]. Martin ne pouvait manquer d'entendre parler souvent de lui. Aussi conçut-il la plus haute estime pour cette gloire naissante du catholicisme. Une secrète sympathie l'appelait vers ce frère de son âme, dont il rêvait sans doute d'aller recueillir les exemples et les leçons; car lui, le fils d'un soldat de Pannonie, n'était pas aussi versé dans la doctrine et les saintes lettres qu'un savant de la brillante Aquitaine. Il arriva précisément qu'après son retour de Rome Maximin eut besoin de revoir sa famille, sa maison paternelle; et, malgré les fatigues accumulées, malgré le poids de la vieillesse, il entreprit immédiatement ce pèlerinage d'un autre genre vers les lieux témoins de son enfance. L'homme qui doit mourir recherche assez souvent les souvenirs de son jeune âge. En effet, Maximin se rendit à Poitiers; puis à Silly, son village natal; et là il fut surpris par la mort le 12 septembre 347. Il est à présumer que son disciple et son compagnon assidu le suivit également dans ce voyage : c'était pour celui-ci une occasion trop belle de satisfaire sa pieuse curiosité; peut-être même le saint évêque ne s'était-il acheminé vers son pays que pour présenter Martin à Hilaire et le confier à sa

[1] *Acta SS. maii*, VII, 21; *aug.*, VI, 676; *oct.*, VI, 202; *febr.*, II, 661; *mart.*, I, 423. D. Chamard, *S. Martin et Ligugé*, Introd., p. XXI, XXII. = [2] D. Chamard, *op. cit.*, p. 19.

direction éclairée, sentant que ses propres forces allaient bientôt défaillir. Du moins, si notre jeune saint n'arriva pas en Poitou avec lui, il est certain qu'il ne tarda guère à y venir; car ici nous retrouvons notre fil conducteur, le fidèle témoin de sa vie, et nous ne sommes plus réduits à tâtonner : Sulpice Sévère dit formellement qu'après avoir abandonné la milice (combien de temps après? il ne l'indique pas), il se rendit auprès de saint Hilaire de Poitiers, dont la foi éprouvée et la profonde connaissance des choses de Dieu étaient justement renommées[1]. L'historien donne ici au célèbre docteur la qualité d'évêque; et, en effet, ses concitoyens l'appelèrent vers ce temps à succéder à Maxence, qui était allé rejoindre son frère dans la tombe. C'était en 349 ou 350 : par conséquent, que l'on regarde ce titre comme lui étant décerné par anticipation, ou que l'on soutienne, comme on l'a fait généralement jusqu'ici, qu'Hilaire était réellement pourvu de la dignité épiscopale avant l'arrivée de Martin, la date de ce dernier fait ne saurait varier beaucoup; il faut le placer en 347 au plus tôt, et vers 350 au plus tard. Ce premier séjour de notre saint à Poitiers fut effectivement assez long, pour les raisons que nous allons voir[2]; et, comme il fut forcément interrompu cinq ou six ans après, on doit le faire commencer au moins vers le début de l'épiscopat d'Hilaire. Aussi tous ceux qui ont voulu prolonger le service militaire de Martin jusqu'en 356 se sont-ils heurtés à des impossibilités matérielles[3].

La rencontre des deux saints dont le nom devait rester à jamais uni dans la mémoire des hommes laissa, dit-on, au lieu qui en fut le témoin une marque précieusement conservée par vingt générations. « Hilaire, d'après un manu-

[1] *Exinde, relicta militia, sanctum Hilarium, Pictavæ episcopum civitatis, cujus tunc in Dei rebus spectata et cognita fides habebatur, expetiit.* (*Vita S. Mart.*, 5.) = [2] *Aliquandiu apud eum commoratus est.* (*Ibid.*) = [3] V. l'éclaircissement chronologique.

scrit du x[e] siècle provenant de Saint-Martial de Limoges et heureusement exhumé par l'historien de Ligugé, fut un homme aux œuvres magnifiques ; mais il fut plus grand encore par son disciple Martin, qui devint ensuite évêque de Tours. Jusqu'à ce jour, les traces des pas de ces deux admirables pontifes sont restées imprimées sur le sol, dans l'enclos du chapitre de Saint-Pierre de Poitiers et devant l'église qui fut construite plus tard en l'honneur de saint Martin, *à l'endroit où ils se rencontrèrent pour la première fois*[1]. » Ainsi cette mémorable réunion eut lieu tout près de l'ancien sanctuaire de Saint-Martin-entre-les-Églises, attenant à la cathédrale et relevé de ses ruines par un des plus dignes successeurs d'Hilaire, le cardinal Pie.

Deux grands cœurs, et deux cœurs brûlant du même zèle, se comprennent vite. Au bout de quelque temps, le mérite éclatant du disciple enthousiasma tellement le maître, qu'il voulut l'ordonner diacre sans le faire passer par les ordres mineurs, dans l'espoir de l'attacher par des liens plus étroits, non seulement au service de l'Église, mais à sa personne et à son diocèse. Effectivement les clercs seuls étaient les vrais ministres du Seigneur, et qui disait moine ne disait pas nécessairement clerc : les religieux ne constituaient pas encore un des ordres du clergé, le clergé régulier ; ils étaient regardés comme une sorte d'intermédiaire entre les prêtres et les laïques. Mais Martin ne se jugeait pas digne d'un tel honneur : l'office des diacres, qui administraient le temporel des églises, assistaient l'évêque à l'autel, conféraient même, en cas d'urgence, le baptême et l'eucharistie, lui semblait trop supérieur à sa condition et à son mérite. L'évêque, le voyant avancer de plus en plus dans la perfection, renouvela mainte et mainte fois ses instances : il les repoussa toujours avec des cris d'effroi, en protestant de son insuffisance[2]. Un ancien soldat, un

[1] Bibl. nat., ms. lat. 196. D. Chamard, *op. cit.*, p. 21. = [2] *Cum sæpissime restitisset, indignum se esse vociferans.* (Sulp., *loc. cit.*)

VIII

ART GOTHIQUE (XVe SIÈCLE)

ÉCOLE FRANÇAISE

« Le miracle d'Agaune. » A son retour de Rome, Martin s'arrêta au monastère d'Agaune (Saint-Maurice en Valais), et sollicita en vain des reliques des martyrs de la légion Thébéenne. Le saint se rendit alors sur le lieu de leur supplice, entra en prière, et Dieu fit pour lui un grand miracle. La terre, en effet, se mit à suer le sang des martyrs, et saint Martin put en remplir plusieurs fioles qu'un ange lui avait apportées. Ce prodige n'est pas raconté par Sulpice Sévère, et il n'en est guère question avant la seconde moitié du XIIe siècle. (Voy., dans le présent livre, les pp. 230 et suiv.)

Tapisserie du XVe siècle, appartenant au Trésor de la cathédrale d'Angers.

Mis sur pierre par DAMBOURGEZ,
d'après son aquarelle, exécutée à Angers en 1880.


S martin
saint maurice et de ses compaignons

homme qui avait fait la guerre à ses semblables, et qui était censé avoir versé le sang, était ordinairement réputé inapte au ministère sacré, au moins pour quelque temps : on ne l'éloignait plus de la communion pour trois ans, comme le voulait la règle primitive de saint Basile; mais on ne l'admettait qu'avec beaucoup de peine dans le clergé, on lui interdisait l'accès du diaconat, et, jusque dans le VI[e] siècle, on lui imposait à tout le moins une pénitence ou un noviciat de trois ans en habit laïque, excepté quand il avait, depuis son congé, vécu religieusement dans un monastère [1]. Ces prohibitions étaient rigoureuses, et elles suffiraient seules à renverser le système qui fait passer directement saint Martin de l'armée à la cléricature dans le cours de la même année. Mais il avait accompli, lui, son temps d'expiation; il avait mené une vie toute monastique; il était d'une vertu reconnue. L'évêque pouvait donc le juger suffisamment purifié et convenablement préparé par son enseignement journalier à recevoir le premier des ordres majeurs. N'importe, l'humble soldat du Christ résistait avec obstination. A la fin, Hilaire comprit qu'il ne pourrait le vaincre qu'en lui offrant un rang infime dans l'Église : au lieu de flatter sa vanité, comme on est obligé de le faire à l'égard de tant d'hommes, il fallait flatter son mépris pour sa propre personne. Il lui demanda donc de se laisser revêtir simplement d'un des ordres mineurs, celui d'exorciste : encore dut-il le lui commander au nom de l'autorité qu'il avait sur lui [2]. Martin, de peur de paraître dédaigner une distinction si minime, se résigna enfin. Les exorcistes ne formaient pas primitivement un échelon bien défini dans la hiérarchie ecclésiastique. Leurs fonctions furent d'abord exercées par des clercs d'un rang peu élevé, quelquefois même par de simples fidèles, et il n'était nullement néces-

[1] Thomassin, *Discipl.*, part. II, liv. I, ch. LXVI, LXVIII. Martène, *Ant. eccl. rit*, II, 13. = [2] *Exorcistam eum esse præcepit.* (Sulp., *loc. cit.*)

saire de les avoir remplies pour passer à un ordre plus élevé. Elles consistaient à imposer les mains et à réciter des prières sur les énergumènes comme sur certains malades, qui souvent, par leurs injures et leurs violences, rendaient la tâche des exorcistes on ne peut plus rebutante. Cependant, depuis le début du IVe siècle environ, ces délégués spéciaux, dont une lettre du pape Corneille fait remonter l'institution, comme celle de tous les ordres mineurs, aux origines mêmes de l'Église, composèrent une catégorie distincte, et furent regardés comme des candidats à la vraie cléricature, c'est-à-dire au diaconat et à la prêtrise : saint Martin lui-même en est un des premiers exemples aux yeux des canonistes [1]. C'était pourtant un office honorable qu'on lui confiait là, et convenant bien à son goût démontré pour les œuvres charitables. Aussi ne faut-il pas croire avec Juret, un des commentateurs de Sulpice, que cet historien, en mentionnant le fait, ait voulu présenter la charge d'exorciste comme humiliante : il dit simplement qu'elle exposait Martin à subir des humiliations, des avanies [2]; et pour cette raison même, elle devait lui être agréable.

Il entra donc dans le clergé par cette petite porte, la seule que sa touchante humilité consentît à franchir; et, tandis qu'il distribuait aux plus malheureux des hommes les secours spirituels destinés à remplacer pour eux la vertu curative de Jésus-Christ et de ses apôtres, tandis qu'il apprenait à connaître par leurs œuvres les mauvais esprits, auxquels il devait faire par la suite une guerre acharnée, il s'instruisait, à l'école du docteur le plus éloquent de son temps, dans la science des Écritures, qu'il

[1] V. Thomassin, *Discipl.,* part. I, liv. II, ch. xxx, xxxv. Martigny, *Antiquités chrétiennes,* au mot *Exorciste.* S. Pierre, martyr sous Dioclétien, est peut-être le plus ancien exorciste qualifié ainsi par les textes. = [2] *Si id ei officii imponeretur, in quo quidem locus injuriæ videretur.* La même remarque a été faite par Reinkens (liv. I, ch. v).

possséda si parfaitement depuis, dans l'art de la prédication, où tant de triomphes effectifs l'attendaient. Ainsi l'homme de parole s'unit chez lui à l'homme d'action ; ainsi cet ignorant de la veille acquit le don précieux et rare de parler au cœur du peuple et de le toucher par un langage presque aussi convaincant que ses miracles. Avait-il renoncé pour cela à la vie religieuse et à ses projets de monastères? Nullement; nous en aurons bientôt la preuve. Il y avait sans doute à Poitiers, autour de saint Hilaire, quelques religieux de cœur ou de fait, puisque tout à l'heure Sulpice va donner aux compagnons de Martin la qualité de « frères » ; ainsi le milieu où il se trouvait pouvait lui offrir encore une ébauche du genre de vie auquel il aspirait. Mais le monachisme n'était pas encore assez organisé en Gaule pour que ses adeptes fussent astreints à la résidence perpétuelle : même après la fondation de Ligugé et de Marmoutier, cette condition ne leur fut pas strictement imposée, et nous verrons les disciples de Martin voyager comme leur maître. N'oublions pas, d'ailleurs, que, tout en ayant vécu auprès des solitaires de Trèves, il n'avait encore créé aucune communauté ni choisi aucune solitude, et que personne autre n'avait établi en Occident une règle quelconque. Sentant le besoin de s'instruire avant tout dans les sciences divines, il avait remis à un peu plus tard le parfait accomplissement de ses desseins.

Tout cela demanda nécessairement un temps assez long. Il y avait plusieurs années qu'il séjournait auprès de saint Hilaire, lorsqu'il fut averti en songe d'aller revoir sa patrie, ses parents, plongés encore dans les ténèbres de l'idolâtrie, afin d'ouvrir leurs yeux à la lumière de la foi [1]. Pourquoi cette mission subite, intempestive en apparence, qui venait le déranger au milieu d'une préparation si utile? C'est que Dieu voyait plus loin que les hommes. Il n'était pas

[1] *Vita S. Mart.*, 5

encore question, sur la terre, de l'exil du célèbre évêque de Poitiers, cette scandaleuse iniquité commise en 356 par la secte arienne et par l'empereur Constance, son instrument ; car Sulpice n'en parle que plus loin et n'aurait pas manqué d'indiquer ce motif tout naturel du départ de son disciple. Mais le Ciel le prévoyait, et voulait mettre à l'abri, pendant l'orage, l'apôtre qu'il réservait à la Gaule pour des temps plus tranquilles. On doit donc placer vers 355, et non plus tard, cette interruption du séjour de notre saint à Poitiers. Il se mit en route, après avoir obtenu le consentement d'Hilaire. Celui-ci le supplia en pleurant de revenir bientôt, et lui-même avait le cœur serré en entreprenant ce long voyage. Tout en ignorant l'un et l'autre le sort qui les attendait, ils avaient de fâcheux pressentiments, et Martin, dit-on, annonça en partant à ses frères qu'il lui arriverait plus d'un accident[1].

Il se dirigea vers les Alpes, avec l'intention de traverser une des montagnes de cette redoutable chaîne, et de gagner par le Milanais l'Illyrie et la Pannonie. La voie la plus directe, d'après les indications de l'Itinéraire d'Antonin et de la carte de Peutinger, devait le faire passer par les stations romaines que voici : Argenton, Château-Meillant, Néris (ou Vichy), Roanne, Lyon, Seyssel, Annecy, Albertville, Moutiers, Aime, le petit Saint-Bernard, Aoste, Verceil, Novare, Milan, etc. Sur ce parcours, en effet, l'on rencontre, soit dans les noms de lieu, soit dans le vocable des églises, la trace probable de son passage : ainsi Saint-Martin de Pouligny, Saint-Martin d'Estreaux près Roanne, Saint-Martin de Bavel, Saint-Martin d'Yon, Saint-Martin d'Anglefort près de Seyssel, plusieurs paroisses, chapelles et cours d'eau du même nom aux environs d'Annecy, à Aime,

[1] *Mœstus, ut ferunt, peregrinationem illam ingressus est, contestatus fratribus multa se adversa passurum; quod postea probavit eventus.* (*Vita S. Mart., ibid.*) Remarquons le soin avec lequel Sulpice déclare qu'il n'a pas entendu de ses oreilles cette prédiction du saint.

à Moutiers, paraissent devoir leur appellation au trajet suivi dans cette circonstance par notre intrépide marcheur [1]. Cependant, comme il a pu venir dans quelques-unes de ces localités à un autre moment, et comme en même temps son nom s'est perpétué dans beaucoup d'autres endroits du Berry, du Forez, de la Suisse, on ne saurait affirmer avec certitude que cette ligne à peu près continue représente son itinéraire. Cette conjecture se trouve confirmée sur un seul point par des indices d'une nature différente ; il est vrai que ce point est capital, et détermine à lui seul la direction générale suivie par saint Martin. Il s'agit du passage des Alpes. Dès l'époque romaine, les communications ordinaires entre la Gaule et l'Italie avaient lieu par le grand et le petit Saint-Bernard. C'est par un de ces deux cols que, suivant quelques autorités des plus compétentes, serait passé Annibal, dans cette fameuse expédition où il employa des acides pour percer les rochers. C'est par l'un d'eux, nous l'avons déjà vu, que les *Romiers* venant de la Gaule ou de l'Allemagne occidentale gagnaient de préférence l'Italie, et que Martin lui-même s'était probablement dirigé sur Rome en compagnie de l'évêque de Trèves. Sur le premier de ces sommets s'élevait une colonne dédiée à Jupiter, et sur le second un temple du même dieu : de là les noms de colonne Joux et de mont Joux, qui leur sont demeurés jusqu'au jour où un autre saint, Bernard de Menthon, y détruisit les derniers vestiges de l'idolâtrie et fonda les établissements qui ont pris son nom. Constantin II venait de faire abattre la statue de Jupiter; mais on ne voyait pas encore au mont Joux l'hospice primitif que les princes chrétiens devaient y établir pour les pèlerins, que des bandits devaient détruire et Bernard rétablir ensuite sur des bases plus larges. La colonne Joux était encore moins protégée, et les brigands y ré-

[1] Communication de M. l'abbé Ducis, archiviste de la Haute-Savoie. Cf. la *Revue savoisienne* du 30 juin 1879.

gnaient en maîtres [1]. Or c'est justement par cette dernière montagne que passait la route allant de Moutiers à la vallée d'Aoste et à Milan : la voie du mont Joux, qui rejoignait celle-ci auprès d'Aoste, venait d'Avenche, d'Augst, de Strasbourg, et servait plutôt aux voyageurs se rendant de Suisse ou d'Allemagne en Italie [2]. De plus, un magnifique pont romain, que l'on rencontre sur l'antique chemin descendant du petit Saint-Bernard à la ville d'Aoste, a reçu, ainsi que le bourg qui l'avoisine, le nom de pont Saint-Martin. Enfin, Sulpice va nous raconter que son héros fut assailli, en traversant les Alpes, par une bande de malfaiteurs. Tout concourt donc à démontrer qu'il passa réellement cette fois par le petit Saint-Bernard, et qu'il suivit, en conséquence, la voie aboutissant par Moutiers et par la Tarentaise à la même montagne [3]. Ces détails relatifs à son itinéraire ne sauraient être indifférents si l'on songe que sans doute il semait déjà la parole de Dieu dans les pays qu'il traversait, et que la prétention émise par certaines localités d'avoir reçu l'Évangile de sa bouche peut se trouver par là confirmée ou infirmée.

[1] V. *Acta SS. junii*, II, 1077. Beugnot, *Destruction du paganisme*, II, 344. Lecoy de la Marche, *la Société au* XIII[e] *siècle*, p. 331, etc. C'est l'invasion sarrasine du X[e] siècle qui restaura le paganisme en ces lieux et qui amena l'entreprise courageuse de Bernard de Menthon. Faute d'avoir compris ces faits, Beugnot s'est laissé aller à nier l'histoire du saint tout entière. = [2] V. l'étude consacrée aux voies romaines de cette contrée par M. Aubert, *Revue archéol.*, an. 1862, p. 65 et suiv. = [3] J'ignore sur quel fondement M. l'abbé Dupuy lui fait suivre la route des Alpes Cottiennes ou du mont Cenis, qui était infiniment moins fréquentée. On trouve dans la vie de plusieurs saints, sans parler de celle de Bernard de Menthon, des preuves curieuses de l'habitude conservée par les pèlerins du moyen âge de traverser les Alpes au grand ou au petit Saint-Bernard. L'abbaye d'Agaune (Saint-Maurice) en attirait un grand nombre de ce côté : saint Maur, disciple de saint Benoît, s'y arrêta en venant en France. Saint Gérard d'Aurillac, au IX[e] siècle, saint Odon et saint Odilon de Cluny un peu plus tard, franchirent le mont Joux en revenant de Rome, et trouvèrent aux environs des guides *marrons* (*marrones, marrucci*) qui, moyennant finance, se chargeaient de conduire les voyageurs sains et saufs de l'autre côté de la montagne. On sait qu'aujourd'hui encore, au bout de dix siècles, les gens du monastère chargés d'aller à la recherche des malheureux perdus dans les neiges portent le nom tout local de *marronniers*. (V. *Bibl. Cluniac.*, col. 48, 95, 321 ; append., col. 27.)

Il gravissait donc la cime neigeuse dont je viens de parler, lorsqu'il tomba au milieu d'une troupe de voleurs et d'assassins qui voulurent le massacrer sur-le-champ. L'un d'eux brandit déjà la hache sur sa tête; il balance vivement le bras pour le frapper d'un coup plus sûr; mais ce bras demeure en l'air, subitement arrêté par un camarade du brigand. Alors on se ravise; on enchaîne Martin, les mains derrière le dos; puis on le livre à un homme de la bande pour le dépouiller et le garder. Cet individu l'emmène dans un coin écarté, et commence par lui demander quel il est. « Je suis chrétien, » répond-il simplement, à l'exemple de ces courageux martyrs qui ne déclaraient pas d'autre nom devant les juges. « N'as-tu pas peur? — Je n'ai jamais été si tranquille, car je sais que la bonté divine m'assistera surtout à l'heure du danger. Mais je crains pour vous, qui vous rendez indigne de miséricorde par le métier que vous faites. » Et le voilà qui, séance tenante, se met à discuter avec le bandit, à lui expliquer l'Évangile, à entreprendre sa conversion. Quel sang-froid, et quelle scène! Qu'ajouterai-je? dit Sulpice. Le voleur crut Martin; il le délivra, le remit dans son chemin, en le conjurant de prier pour lui le Seigneur, et dans la suite il embrassa lui-même la vie religieuse. C'est de sa bouche que l'on apprit cette aventure; celui qui avait failli être sa victime n'en souffla mot [1]. Martin arriva ensuite sans encombre jusqu'à Milan. Toutefois il n'était pas quitte des vilaines rencontres. Un peu au delà de cette ville, un homme d'étrange apparence s'offrit tout à coup devant lui, demandant où il allait. « Je vais, dit-il, où Dieu m'appelle. — Eh bien! fit l'autre, partout où tu iras et dans tout ce que tu entreprendras, le diable te combattra. » Alors le voyageur, empruntant les paroles du prophète: « Le Seigneur est mon appui; je ne craindrai rien de la part des créatures. » A ces mots, continue le narrateur,

[1] *Vita S. Mart.*, 5.

« l'ennemi » s'évanouit en fumée et disparut de sa présence. Présage trop véridique de la lutte incessante qui allait se livrer entre ces deux puissances, l'homme du Christ et le génie du paganisme [1].

Le saint parvint enfin dans son pays natal et y retrouva ses parents. Pourquoi, dira-t-on, ceux-ci avaient-ils quitté Pavie, si l'empereur avait conféré à son tribun un *bénéfice* près de cette ville et si l'officier était venu s'installer dans son nouveau domaine? Probablement parce que la condition essentielle de cette concession n'était plus remplie. Les fils des vétérans étaient tenus de servir dans l'armée; sinon leur famille devait *déguerpir* les terres qui pouvaient lui avoir été données en vue de ce service [2]. Martin étant sorti de la milice avant le temps légal, son père avait été sans doute obligé de renoncer au don du prince et de retourner dans sa patrie. Il paraît, en effet, avoir mal accueilli l'enfant qu'il revoyait après une aussi longue absence, et qui venait à lui avec les paroles d'amour du vrai disciple de Jésus-Christ; car, lorsqu'il lui parla de sa foi, de son désir de le voir adorer comme lui le Dieu unique et tout-puissant, ce fut sans aucun succès : le vieux soldat persista dans son idolâtrie. Martin fut plus heureux auprès de sa mère [3] : quelle mère peut résister à la vérité enseignée par la bouche d'un fils aimé? Il eut encore la consolation de convertir un certain nombre de ses compatriotes. Ainsi, les premiers fruits connus de son apostolat, il les recueillit sur la terre natale. Sabarie avait donné au monde un grand serviteur du Christ; le Christ, en retour, lui envoyait par ce même serviteur la lumière et la vie.

Lorsque la mission spéciale qu'il avait reçue lui parut suffisamment accomplie, Martin tourna ses regards vers les

[1] *Vita S. Mart.*, 6. = [2] V. Dubos, *op. cit.*, I, 83. = [3] *Matrem a gentilitatis absolvit errore.* (*Vita S. Mart.*, *ibid.*) C'est par une distraction manifeste qu'un des PP. Bollandistes a avancé que ce fait ne se trouvait pas dans Sulpice Sévère. (*Acta SS. maii*, II, 17.)

pays voisins, et les trouva en proie aux ravages de l'arianisme. Cette redoutable hérésie, cachant sous le masque d'une feinte philosophie la négation radicale du christianisme, était à l'apogée de son règne. En apparence, elle était le juste milieu, la liberté de penser; en réalité, elle était l'intolérance, la persécution : ses chefs, ses adeptes couronnés venaient de le démontrer à l'univers en exilant les pontifes, en maltraitant les moines, en pillant les églises. L'Illyrie et l'Italie septentrionale étaient particulièrement infectées de son poison. A Mursa (Eszek) et à Singidunum (Belgrade), villes qui dépendaient de la première de ces provinces ainsi que toute la Pannonie, siégeaient comme évêques deux des plus ardents disciples d'Arius, nommés Valens et Ursace. Ils avaient pris une part active à la condamnation de saint Athanase, prononcée dans le conciliabule de Tyr. La présence dans leur pays d'un adhérent déclaré du vénérable patriarche, d'un homme qui avait reçu ses leçons et qui suivait ses exemples, ne pouvait que soulever leur colère. Le bruit se répandit bientôt parmi les hérétiques que cet audacieux prêchait aux populations la doctrine orthodoxe et ne craignait pas de lutter, presque seul, contre les puissances ariennes. De suspect il passa au rang d'accusé, puis immédiatement à celui de victime. Battu de verges en public, il fut chassé honteusement de la ville où il défendait la cause de la vérité, ville que Sulpice ne désigne pas autrement, et qui était peut-être un des sièges épiscopaux dont je viens de parler [1]. Ainsi l'auréole des persécutés venait se poser sur son front avant la

[1] Plusieurs écrivains ont compris qu'il s'agissait de sa ville natale. Rien ne nécessite une telle interprétation; le contexte indique seulement une ville d'Illyrie : *Dehinc cum hæresis ariana per totum orbem et maxime intra Illyricum pullulasset, cum adversus perfidiam sacerdotum solus pæne acerrime repugnaret.... publice virgis cæsus est et ad extremum de civitate exire compulsus.* (*Vita S. Mart., ibid.*) La ville de Sabarie n'est même pas nommée plus haut; elle n'était pas, du reste, un centre arien assez important pour être le théâtre de pareilles scènes. Sozomène, qui rappelle ces faits, ne désigne non plus que la province d'Illyrie (liv. V, ch. XIII).

couronne des apôtres et des confesseurs : ses historiens, ses admirateurs devaient partir de là pour égaler sa gloire à celle des martyrs.

Martin regagna donc l'Italie, avec le dessein d'aller retrouver saint Hilaire, suivant sa promesse. Là seulement il apprit que son maître et son évêque venait de subir, lui aussi, la vindicte impériale. Constance, le soutien de l'hérésie, n'avait pu l'entendre sans courroux protester contre les violences des ariens, contre le bannissement de saint Paulin de Trèves, contre les excès de complaisance de Saturnin, évêque d'Arles. Sur le rapport de ce prélat excommunié, rédigé à la suite du concile de Béziers, il exila Hilaire en Orient comme Constantin avait exilé Athanase en Occident. Ces chassés-croisés, qui jetaient la perturbation dans les Églises, choquaient jusqu'aux païens eux-mêmes : sur les grandes routes, dans les voitures publiques, on ne rencontrait, disaient-ils, que des prêtres émigrants, à tel point qu'il ne restait plus de places pour les autres [1]. Que faire dans ces conjonctures? L'Église n'était pas plus tranquille en Gaule qu'en Illyrie. Le mieux pour Martin était de rester où il était, et d'attendre que l'orage fût passé. Il s'arrêta donc à Milan. Là, profitant de sa liberté momentanée, il entreprit, sans perdre un instant, de mettre à exécution ses projets les plus chers : il se créa, non pas seulement une solitude, mais un véritable monastère [2]. L'affirmation du biographe sur ce point est corroborée par l'interprétation de Grégoire de Tours, qui dit formellement que son illustre prédécesseur fonda sa première communauté religieuse dans la ville de Milan [3]. Nous manquons de dé-

[1] *Hist. tripart.*, liv. III. Gervaise, p. 35. = [2] *Monasterium sibi statuit.* (*Vita S. Mart.*, 7.) C'est exactement de la même expression que Sulpice se sert en parlant de la fondation de Marmoutier (*ibid.*, 10). = [3] *Apud urbem Mediolanensem Italiæ primo monasterium instituit.* (*Hist. Franc.*, X, 31.) Cette phrase pourrait également se traduire ainsi : « Martin fonda le premier monastère de la ville de Milan. » Mais cela ne changerait rien au fait, puisqu'il n'avait encore établi de couvent nulle part

tails sur cet essai intéressant, qui, d'ailleurs, ne devait pas subsister longtemps. Mais le souvenir s'en est perpétué dans les nombreuses églises dédiées à saint Martin à Milan et aux environs; car la vision de saint Ambroise au sujet des obsèques de son confrère ne saurait expliquer à elle seule le culte presque général voué par ce pays à l'évêque de Tours. De plus, nous savons que Martin laissa là plusieurs disciples, qui vécurent sans doute de sa vie et sous sa direction. Gaudence, devenu évêque de Novare et mort vers 418, fut du nombre : il se joignit à lui à cause de sa merveilleuse doctrine, et lui servit de scribe ou de secrétaire, disent la Vie de ce personnage, composée au VIIIe siècle, et l'office des chanoines réguliers de Saint-Augustin [1]. Maurille, qui monta plus tard sur le siège épiscopal d'Angers, reçut aussi à Milan, s'il faut en croire Fortunat, l'enseignement religieux de son futur métropolitain [2]. L'hérésie vint encore bouleverser de son pied malfaisant cette naissante fourmilière. Un intrus, du nom d'Auxence, se trouvait alors à la tête de la métropole qu'allait bientôt illustrer le pontificat d'Ambroise. C'était un fauteur et un des chefs de la secte arienne. Bien que le petit établissement qui se formait à l'ombre des murs de sa cité ne fît pas beaucoup de bruit, il se hâta d'en entraver le développement; il poursuivit de sa haine le fondateur, l'accabla d'outrages, et finalement le força d'émigrer encore une fois [3].

Pour le coup, Martin résolut de fuir le voisinage des hommes. Une île déserte, située dans la mer de Toscane, non loin des côtes de la Ligurie, lui offrit un asile sûr : elle s'appelait alors l'île des Poules (*Gallinaria*), à cause de la quantité de volatiles sauvages qu'on y avait trouvés [4]; les Italiens la nomment aujourd'hui Isola d'Albenga. C'était le

[1] V. *Acta SS. jan.*, II, 417, 419. = [2] *Vita S. Maurilii*, 1. (Migne, t. LXXXVIII, col. 563.) = [3] *Vita S. Mart.*, 6. = [4] Varron, *de Re rustica*, III, 9; Columelle, VIII, 2.

moment où les îles de la Méditerranée commençaient à se remplir de solitaires ou de cénobites : la Gorgone, Capraja en abritaient un certain nombre ; et, en effet, peu d'endroits étaient aussi propices à la vie érémitique, à la mortification, à la pénitence. Gallinaria, en particulier, repoussait les visiteurs par son aspect rocailleux et par les nombreux serpents dont elle était infestée. Le saint homme, qui ne redoutait rien, s'y installa avec un seul de ses compagnons, un prêtre de grande vertu, et là il vécut, pendant un certain temps, de racines. Il avait trouvé sa Thébaïde en pleine Europe, à quelques milles du rivage italien. Un jour, dans cette solitude, il lui arriva de manger des herbes d'une espèce inconnue. Il se trouva que c'était une plante vénéneuse, une variété de l'ellébore particulièrement répandue dans les régions subalpines et connue des naturalistes sous le nom d'ellébore noir. La force du poison le mit aux portes du tombeau : il en réchappa par le seul secours de la prière. Les bruits du monde arrivaient cependant jusqu'à lui, il faut le croire, car bientôt, vers le mois de mars 360, une grande nouvelle vint réveiller les échos de son rocher solitaire : saint Hilaire revenait ; l'empereur, dans un moment de repentir, ou par complaisance pour les évêques ariens, embarrassés de sa présence en Orient, le renvoyait en Gaule. La résolution de Martin fut prise à l'instant : les liens d'obéissance et d'affection qui l'unissaient à son maître l'emportèrent sur les charmes de sa retraite ; il quitta cette île, n'y laissant que le souvenir de son nom, qui devait survivre dans un monastère donné plus tard aux religieuses de Suse, en Piémont[1], et regagna le continent. On lui disait que l'illustre exilé devait passer par Rome en retournant à Poitiers. Il voulut l'y précéder ; il espérait se jeter dans ses bras en face du tombeau de saint Pierre, là où plus tard deux autres gloires de l'Église et du monachisme, saint

[1] *Annales Bened.*, IV, 349.

Dominique et saint François, se rencontrèrent et s'embrassèrent. Malheureusement, Hilaire était déjà passé. Martin, sans s'attarder dans la ville éternelle, qu'il avait déjà visitée, se précipita sur ses traces. Il ne le rejoignit, selon toute apparence, qu'à Poitiers même [1]. Dire avec quels transports de joie ces deux grandes âmes se retrouvèrent, après cinq ans de séparation, après les malheurs de la persécution et de l'exil, c'est ce que l'historien original n'essaye même pas : une telle scène défierait la peinture. Cette fois, leur réunion était définitive, et les années fécondes allaient succéder pour eux à la période stérile de l'isolement.

[1] Selon Martène (*Hist. de Marmoutier*, I, 24), Hilaire et Martin seraient revenus ensemble. Il se base sur une légende accueillie par Fortunat (*Vita S. Hilarii*, I, 9), d'après laquelle l'évêque de Poitiers aurait été avec son disciple visiter l'île Gallinaria et en aurait chassé les serpents. Mais cet auteur se trompe si grossièrement sur tous les faits relatifs au retour de saint Martin, qu'il fait venir pour la première fois à Poitiers après l'exil de saint Hilaire et ordonner exorciste encore plus tard, que nous ne pouvons ici lui accorder confiance. Il paraît, comme l'a remarqué Valois, avoir confondu cette île avec celle d'Yeu, dans l'Océan, ou une de ses voisines. D'ailleurs, le texte de Sulpice paraît contredire formellement la version de Martène : *Cumque ab eo gratissime fuisset susceptus, haud longe sibi ab oppido (Pictavensi) monasterium conlocavit.* (*Vita S. Mart.*, 7.)



Fig. 23. — Bas-relief à la cathédrale de Lucques (XIIIe siècle). — La messe de saint Martin.

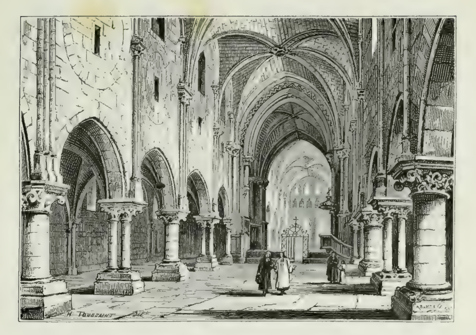


Fig. 24. — France : Brie. — Intérieur de l'église Saint-Martin de Champeaux.

IV

FONDATION DE LIGUGÉ



La première action du saint mentionnée après son retour à Poitiers est la fondation de Ligugé. Ces deux faits semblent s'être suivis à fort peu d'intervalle : ainsi donc, c'est bien près de l'an 360 qu'il faut faire remonter l'origine de cette célèbre maison. Nul monastère de France ne saurait produire un acte de naissance authentique aussi ancien que celui-là. Si la cité de Trèves peut se flatter à bon droit, comme nous l'avons vu, d'avoir été le berceau de l'institut monastique dans les Gaules, il n'en est pas moins vrai que l'établisse-

ment primitif qu'elle renfermait n'offre pas le caractère d'un monastère régulièrement constitué et n'a pas laissé dans l'histoire de traces durables. Ceux de l'Ile-Barbe auprès de Lyon, de Saint-Jouin en Poitou, n'ont pas apporté de preuves à l'appui de la priorité qu'ils ont parfois revendiquée sur Ligugé; celui de Lérins encore moins. Ne contestons donc pas à la fondation de saint Martin ce droit d'aînesse qui fait sa gloire; la seule ville qui serait autorisée à le lui disputer, la vieille métropole des Gaules, est depuis si longtemps étrangère à notre patrie!

Le disciple d'Hilaire n'entendait pas cesser d'être son clerc et son auxiliaire; il ne voulait pas non plus renoncer à la vie religieuse après y avoir goûté à peine: il se choisit donc une retraite à proximité de la cité de Poitiers[1]. Sulpice n'en désigne pas autrement la situation. Mais Grégoire de Tours, mais Fortunat sont plus explicites, et nomment ce lieu solitaire *Locociagense, Locodiacense, Locojaco, Legudiaco*[2]; leurs manuscrits fournissent encore d'autres variantes. Des monnaies mérovingiennes nous donnent la leçon authentique, et nous prouvent en même temps que le monastère de saint Martin était bien là. On y lit ces mots: LOCOTEIACO SANCTI MARTINI[3]. Ce vocable serait, suivant les uns, d'origine celtique et signifierait un endroit couvert de petites cabanes; dans ce cas, il pourrait bien n'avoir été attribué à la localité qu'après l'installation des moines et à cause d'elle. Suivant les autres, il viendrait, comme il a été dit plus haut, de la langue slave; Martin, originaire du pays où cette langue se parlait, aurait ainsi nommé le lieu de son choix parce qu'il le trouvait agréable et fertile (*Lu-*

[1] Ce choix n'avait pas d'autre raison que les relations antérieures de Martin avec saint Hilaire. Beugnot se trompe évidemment quand il l'attribue à l'importance du Poitou comme centre druidique. (*Destruction du paganisme*, I, 296.) = [2] Grég., *Virt. S. Mart.*, IV, 30. Fort., *Vita S. Hilarii*, I, 12. = [3] De Barthélemy, *Liste des noms de lieu inscrits sur les monnaies mérovingiennes*, nº 390. Une de ces monnaies se trouve reproduite dans le livre de D. Chamard, *S. Martin et Ligugé*, p. 96.

zice)[1]. La première hypothèse semblera plus probable aux philologues français. Les anciens cénobites recherchaient moins, du reste, les beautés de la nature que la paix et l'isolement : nous pouvons être certains qu'il n'y avait là aucun village, aucun habitant avant la petite colonie religieuse qui vint s'y établir. Si la vallée du Clain offre un aspect riant et animé, ce n'est pas une raison pour qu'elle ait eu ce caractère à une époque où la moitié de la Gaule n'était pas encore défrichée, et il est plus probable qu'elle l'a dû précisément aux travaux ou à l'influence de ses pieux solitaires. Comme presque toujours, les maisons se sont peu à peu groupées autour du clocher, et le bourg s'est développé à l'ombre du cloître.

Ligugé se trouve à huit kilomètres au sud de Poitiers. La distance était suffisante pour que le mouvement de la ville ne troublât pas le silence et le recueillement rêvés par le fondateur; elle n'était pas assez grande pour l'empêcher de communiquer fréquemment avec l'évêque et son clergé. Dès le principe, nous le voyons appliquer dans cet établissement nouveau les plans qu'il méditait depuis de longues années et qu'il devait exécuter sur une plus vaste échelle à Marmoutier[2]. L'idéal du moine, la conception de la vie monastique n'a jamais été la même en Orient et en Occident. Dans les déserts de la Thébaïde, le solitaire demeurait beaucoup plus isolé de ses semblables, et le couvent plus séparé du monde. La contemplation les absorbait exclusivement, et ne laissait presque point de place à la vie active. Il en résultait pour les forts un surcroît de perfection, une plus intime union avec Dieu; mais pour les faibles, c'est-à-dire pour la majorité, des dangers et des tentations auxquels ils n'échappaient pas toujours. Leur imagination, excitée par un soleil brûlant, les entraînait dans des écarts de plus d'un genre, qui, peu à peu, mais assez rapidement, amenèrent dans ces

[1] *Vie de S. Martin* par le docteur Riha, de Budvice, et communication du même. = [2] *Vita S. Mart.*, 7.

contrées la corruption de l'institution comme celle du christianisme lui-même. Dès le IVe siècle, le tableau de leurs vertus et de leurs austérités est singulièrement assombri par celui de leurs discordes avec les évêques[1]. Le vagabondage d'esprit naissait trop souvent de leur oisiveté, l'orgueil de leur immense crédit; car, disaient avec amertume les païens d'Orient, quiconque se montre en public vêtu d'une robe noire, est assuré d'exercer un pouvoir absolu[2]. Enfin, le soin même de leur vertu personnelle les détournait parfois de s'occuper du bien de leur prochain; ils n'exerçaient pas autour d'eux ce grand rayonnement de la charité et de l'apostolat qui a fait la gloire et, sans doute, la durée du monachisme occidental. On pourrait mettre dans leur bouche le mot de saint Jérôme: *Clerici pascunt oves; ego pascor*[3]. Tout autre est chez nous l'idée du religieux. Le couvent du moyen âge est un centre, et non une oasis perdue dans le désert. Le cénobite des temps mérovingiens, le solitaire retiré au fond des vieilles forêts gauloises sont en même temps des apôtres. S'ils s'établissent dans un lieu inhabité, c'est pour attirer à Dieu les populations voisines, c'est pour défricher le sol, c'est pour protéger les petits et adoucir les grands, c'est pour travailler avec leurs mains robustes et leur cœur vaillant à sanctifier et à civiliser la société nouvelle, sans pour cela négliger le devoir essentiel du religieux, la contemplation. Le moine missionnaire, tel est le vrai type des grands ordres et des grandes congrégations de l'Occident, depuis le bénédictin des premiers jours jusqu'au frère prêcheur du XIIIe siècle et au jésuite des temps modernes. Nous avons peine à concevoir l'état monastique sans cette union étroite de la vie active et de la vie contemplative, sans cette irradiation constante du monastère sur le monde, s'exerçant par la prédication, par les missions lointaines, par les œuvres charitables ou par

[1] V. Sulp. Sév., *Dial.* I, 5. = [2] Eunap., I, 44. = [3] S. Jér., *ep. ad Heliodor.*

l'éducation, cette œuvre religieuse par excellence. Eh bien, ce type, cette conception nouvelle, qui semble avoir passé dans l'esprit de notre nation comme le sang des pères dans les veines des fils, c'est saint Martin qui l'a inoculée chez nous, et c'est à Ligugé qu'il en a pour la première fois offert le spectacle. Là il se trouvait enfin libre de faire ce qu'il voulait : il était chez lui. Les obstacles matériels qui l'avaient arrêté à Trèves, à Milan, à Gallinaria, ne se dressaient plus devant ses desseins; au contraire, l'évêque s'en était fait le complice. Était-ce donc pour rien que, depuis l'âge de douze ans, il remuait dans sa tête des bataillons de moines? Était-ce pour le simple plaisir de vivre dans une retraite de son choix qu'il avait rompu les liens qui l'attachaient à sa famille et à l'armée, cherché du nord au midi et de l'orient au couchant un lieu propice à l'exécution de ses plans? Non, Martin ne veut pas se borner à faire un ermite de plus; il veut créer un monde, et ce monde, c'est celui dont saint Benoît viendra consolider et perfectionner les lois, celui qui traversera quinze siècles en faisant le bien, celui que nous retrouvons aujourd'hui dans nos écoles, dans nos missions, dans nos hospices, sur nos sièges épiscopaux, toujours méconnu, toujours persécuté, et toujours triomphant par ses œuvres. Après cela, que Ligugé soit ou ne soit pas le plus ancien monastère des Gaules, il peut se consoler; il n'a pas besoin de cette gloire : il a vu la première réalisation du rêve de saint Martin.

Nous trouverons cette réalisation plus complète et plus heureuse, je le répète, dans l'établissement de Marmoutier : là le fondateur n'aura pas seulement la liberté de ses mouvements et l'alliance de l'évêque, il sera lui-même le maître et le chef de la chrétienté, il disposera de ressources plus nombreuses. Cependant, en étudiant de près le peu que nous dit Sulpice de la colonie de Ligugé, nous y reconnaissons, à l'état rudimentaire, les mêmes règles et la même

organisation que dans celui qui s'appellera plus tard le grand monastère (*Majus monasterium*). Et d'abord, il nous montre Martin entouré de *frères,* terme dont il se sert pour la première fois : la communauté y est véritablement établie. Ces frères, sans doute, ne vivent pas encore le jour et la nuit dans un bâtiment unique, comme l'ordonneront bientôt les conciles[1] : ils sont répartis dans un certain nombre de cabanes ou de cellules rapprochées les unes des autres (les récits de saint Athanase sur les *laures* d'Égypte, et aussi les premiers établissements de Trèves, avaient fait connaître au fondateur ce système mixte); mais ils s'assemblent à certaines heures pour des exercices communs. Parmi eux se trouvent des catéchumènes recevant l'instruction préparatoire au baptême : particularité remarquable, qui nous montre l'enseignement déjà distribué dans le monastère et les moines assistant l'évêque dans une partie de ses fonctions. Enfin et surtout, les frères, et Martin le premier, parcourent les environs, soignent les corps et les âmes des fidèles, exercent, en un mot, l'apostolat[2]. Plusieurs évangélisateurs du Poitou, saint Martin de Brives, saint Martin de Saintes, saint Félix de Smarves, saint Macaire des Mauges, saint Florent de Montglonne, ont été rangés avec assez de raison dans cette phalange primitive de disciples qui ne faisaient que suivre l'exemple et la trace du maître[3]. Grégoire de Tours indique plus clairement encore que son saint prédécesseur commença le cours de ses missions en Gaule étant moine à Ligugé; il le déclare en deux endroits différents, et il le dit même, dans l'un d'eux, en termes assez solennels pour nous faire supposer que son véritable début comme prédicateur populaire eut lieu à ce moment. Immédiatement après avoir parlé du retour d'Hilaire à Poitiers, il écrit ces mots : « Alors notre brillant soleil se leva, et la Gaule vit se répandre sur elle

[1] Premier concile de Tours, can. 7; deuxième, can. 14. = [2] *Vita S. Mart.*, 7, 8. = [3] D. Chamard, *op. cit.*, p. 60 et suiv.

IX

ART GOTHIQUE (XVe SIÈCLE)

ÉCOLE FRANÇAISE

« Le Miracle du pin. » Pendant une de ses courses apostoliques dans le centre de la France, saint Martin voulut un jour couper un pin sacré qui était l'objet d'un culte idolâtrique. Les païens n'y consentent que si Martin s'engage à se placer dessous au moment de sa chute. Le saint accepte : on le saisit, on l'enchaîne; on sape l'arbre, qui déjà s'incline vers lui et va l'écraser. Un signe de croix suffit à Martin pour échapper à un aussi grand danger : l'arbre tombe du côté opposé, la foule crie au prodige et tous les païens demandent le baptême. (Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini,* 13. Cf., dans le présent livre, les pp. 310, 311.)

Tapisserie du xve siècle, appartenant au Trésor de la cathédrale d'Angers. L'encadrement a été composé par Rousseau, d'après un document de la même époque.

Gravé par ROUSSEAU, d'après une photographie
exécutée à Angers en 1880.



les rayons d'une lumière nouvelle; je veux dire que notre pays commença vers cette époque à entendre la parole du bienheureux Martin, qui, annonçant et prouvant par de nombreux miracles que le Christ est vraiment le Fils de Dieu, bannit l'incrédulité païenne[1]. » Ces dernières expressions renferment une allusion transparente à des prédications contre les ariens, qui niaient la divinité de Jésus-Christ, et dont la doctrine infectait, en effet, l'Aquitaine. L'historien complète, du reste, sa pensée en mentionnant à la suite et les destructions de temples, et la guerre à l'hérésie, et les fondations d'églises qui remplirent la vie du saint.

Martin unit donc dès lors à la profession monastique les labeurs de l'apostolat. On ne saurait dire qu'il ne fut pas apôtre sans aller contre la double autorité de Sulpice et de Grégoire, et leurs témoignages généraux doivent suffire en attendant que nous recherchions, dans le chapitre réservé à l'ensemble de ses missions, quelles sont les paroisses du Poitou qu'il a pu évangéliser durant son séjour en ce pays. On peut encore moins lui contester la qualité de moine, et il a fallu, pour se permettre de le faire, toute l'aveugle prévention qui animait son moderne historien Gervaise contre un titre aussi respectable. Cet écrivain était pourtant attaché à la collégiale de Saint-Martin de Tours en qualité de prévôt; mais il était tellement entiché de son rang de chanoine, qu'il a fait, dans son livre, des efforts surhumains pour démontrer que ni ses prédécesseurs ni le fondateur de son église n'avaient jamais appartenu à l'ordre monastique. Bizarre prétention, qui s'explique à peine par le propos suivant. On lui demandait un jour

[1] *Hist. Franc.*, I, 36. Dans l'autre passage (*ibid.*, X, 31), Grégoire rapporte le commencement des prédications de S. Martin à l'épiscopat de S. Lidoire de Tours (337-370). En réunissant ces deux témoignages, on est amené à placer ces premières missions entre 360 et 370, c'est-à-dire dans l'espace de temps que le saint passa à Ligugé. La version de l'*Histoire des Sept dormants*, qui les fait remonter avant l'exil d'Hilaire, n'a aucune autorité.

d'où lui venait un sentiment non moins opposé aux textes qu'à la tradition : « C'est, répondit-il, que je ne trouve pas l'état religieux digne du grand saint Martin. » Voilà une dignité singulièrement entendue! Un bénédictin, dom Badier, s'est donné la peine de réfuter cette opinion, et vraiment la tâche était trop facile. N'avons-nous pas entendu le témoin oculaire de la vie de saint Martin nous parler à chaque instant de ses aspirations bien définies, et de ses monastères, et de ses frères? Grégoire de Tours ne rappelle-t-il pas, de son côté, qu'il avait établi à Ligugé une troupe de véritables moines [1]? La règle de Marmoutier, l'organisation primitive de l'église de Saint-Martin nous prouveront encore mieux, s'il est possible, l'absurdité d'une thèse qui ne mérite pas de nous arrêter davantage [2]. Et, du reste, nous n'avons qu'à recueillir les aveux d'impuissance échappés à Gervaise lui-même. Tout en se démenant dans le cercle vicieux où il s'enferme volontairement, il déclare qu'il ne prétend pas ôter à son héros « la gloire d'avoir le premier introduit la profession monastique dans la France comme dans plusieurs autres royaumes de l'Europe, ni aux moines celle de l'avoir pour père [3] ». *Habemus confitentem!*

Martin acquit encore, dans le même temps, la dignité de prêtre, ou tout au moins celle de diacre. La seule autorisation de prêcher, qui lui fut accordée par saint Hilaire, nous le donnerait à entendre, car la distribution de la parole sacrée n'appartenait qu'à l'évêque ou aux prêtres qui le représentaient. Il serait d'ailleurs invraisemblable qu'après avoir fait accepter le rang d'exorciste à son disciple durant le premier séjour de celui-ci à Poitiers, Hilaire, le voyant

[1] *Monasterium Locociagense..., quo congregatam monachorum catervam locaverat vir beatus.* (*Virt. S. Mart.*, IV, 30.) Martène, dans son *Histoire de Marmoutier* (I, 30), a produit encore d'autres textes qui détruisent complètement le système de Gervaise. = [2] Cela soit dit sans nier les qualités générales du livre de Gervaise. (V., sur ce point particulier, sa *Vie de saint Martin*, p. 39, 285, etc., et *la Sainteté de l'état monastique*, par D. Badier. Tours, 1700, in-12, *passim*.) = [3] Gervaise, *op. cit.*, p. 42.

attaché définitivement à son Église et à la tête d'un monastère, ne lui eût pas ouvert l'accès des ordres majeurs. Il pouvait parfaitement l'élever à la prêtrise bien qu'il ne fût pas originaire de son diocèse, car il y promut dans les mêmes conditions saint Just, son fils spirituel, qui était né près de Limoges. S'il est vrai qu'un concile avait interdit aux évêques d'ordonner les étrangers, cette interdiction visait uniquement les sujets dont le caractère ou les mœurs étaient inconnus, suspects; telle est l'interprétation des canonistes, et l'on voit, en revanche, plusieurs docteurs, saint Augustin notamment, créer des prêtres sans consulter l'évêque de leur pays[1]. L'élection de Martin à l'épiscopat, dont nous approchons, est encore une base de présomption très sérieuse. Le silence gardé par Sulpice, par Fortunat, par Paulin de Périgueux sur le point qui nous occupe a fait penser à Martène qu'il passa directement du grade d'exorciste à celui d'évêque; mais il n'y a là qu'un argument négatif, et, bien que dans les premiers siècles quelques pontifes aient été pris parmi les laïques, la règle générale de l'Église latine était de ne conférer l'épiscopat qu'à des prêtres et la prêtrise qu'à des diacres; les ordres mineurs pouvaient seuls être omis[2]. Gervaise a cru, au contraire, que Martin fut investi de la dignité sacerdotale avant d'être appelé au pontificat par les Tourangeaux, et l'on doit ici lui donner raison. Ce qui achèverait de le démontrer, c'est le trait du baptême administré par le fondateur de Ligugé à l'un de ses frères, qu'on va lire plus bas : le droit de baptiser était encore, on le sait, une prérogative réservée aux prêtres. Quant au diaconat, il est plus matériellement certain que notre saint le reçut à Poitiers. La lacune de sa biographie originale est comblée à cet égard par un manuscrit du IXe ou du Xe siècle, que j'ai

[1] V. *Acta SS. oct*, XII, 237 et suiv. = [2] Thomassin, *Discipl.*, part. I, liv. II, ch. XXXVI.

déjà eu l'occasion de citer après dom Chamard, et qui est une compilation de documents antérieurs relatifs à saint Hilaire : il y est dit expressément que ce pontife fut surtout grand par son disciple, qu'il ordonna diacre, et qui devint plus tard évêque de Tours[1]. Ces mots sembleraient signifier qu'il fut élevé du diaconat à la dignité épiscopale sans passer par le sacerdoce. Toutefois il ne faut pas trop arguer du silence des textes, et, s'il fut fait diacre sans que Sulpice en ait parlé, il put aussi bien recevoir la prêtrise sans que le compilateur de ce recueil anonyme en ait rien dit.

Enfin (et c'est ici que le rôle de saint Martin va se dessiner dans toute sa grandeur) il conquit, étant encore simple moine, la renommée de thaumaturge et de bienfaiteur des peuples que devaient justifier tant de miracles ultérieurs. Sulpice ne raconte absolument que deux faits se rapportant à cette période de sa vie, qui embrasse une dizaine d'années, et ces deux faits sont deux prodiges de l'espèce la plus extraordinaire que le monde puisse voir s'accomplir, prodiges tels qu'il a été donné à peu de saints d'en opérer : c'est la vie rendue par un homme à d'autres hommes. Voici, dans toute sa simplicité, le récit de l'historien que nous avons trouvé si fidèle jusqu'à présent.

« Un catéchumène s'était joint au bienheureux pour recevoir ses saints enseignements. Au bout de quelques jours, il fut pris de langueur et tourmenté d'une fièvre violente. Martin fut justement forcé de s'éloigner, et quand il revint, après trois jours d'absence, il ne retrouva plus qu'un corps inanimé. La mort avait été si prompte, que le malade n'avait même pu recevoir le baptême. Le cadavre gisait entouré de la troupe désolée des religieux en prière, lorsque Martin accourut, pleurant et sanglotant. Aussitôt toute son

[1] Bibl. nat., ms. lat. 196. D. Chamard, *S. Martin et Ligugé,* p. 22.

âme s'emplit de l'Esprit-Saint[1] : il ordonne aux assistants d'évacuer la cellule, il ferme la porte, puis il se prosterne sur la dépouille de son frère décédé. Il prie quelque temps avec ardeur, et tout à coup il sent, par une sorte de révélation, la présence d'une vertu divine[2]. Il se relève un peu, il fixe les yeux sur le visage du mort, et il attend sans trembler l'effet de sa prière et de la miséricorde céleste. A peine deux heures se sont-elles écoulées, qu'il voit les membres du défunt se ranimer les uns après les autres. Voilà les paupières qui s'ouvrent; voilà le regard qui revient. Un grand cri sort de la bouche du saint, cri de reconnaissance qui monte vers le Seigneur et fait trembler la cellule. Les moines, qui se tenaient derrière la porte, font irruption. O merveille! celui qu'ils ont laissé mort, ils le retrouvent vivant. Revenu complètement à lui, cet homme reçut immédiatement le baptême (des mains de son sauveur, ajoute Alcuin), et vécut ensuite un certain nombre d'années. Il fut le premier objet et le premier témoignage parmi nous des miracles de saint Martin. Il avait coutume de raconter qu'après avoir dépouillé son enveloppe mortelle son âme avait comparu au tribunal du souverain Juge, et qu'une sentence sévère l'avait exilée en des lieux obscurs, au milieu d'une vile multitude; alors deux anges avaient exposé au Juge que c'était là cet homme pour qui priait Martin, et ils avaient reçu l'ordre de le ramener sur la terre, de le rendre à son intercesseur et de le remettre dans son état précédent. A partir de ce jour, le nom du bienheureux fut environné d'éclat : tout le monde le regardait déjà comme un saint; il fut désormais tenu pour un homme puissant et vraiment apostolique.

« Peu de temps après, il traversait les terres d'un person-

[1] *Tota sanctum Spiritum mente concipiens.* Expression presque intraduisible et rarement traduite, mais néanmoins fort belle. = [2] *Domini adesse virtutem.* On croit entendre le poète : *Deus! ecce Deus!*

nage honorable selon le monde, nommé Lupicin. Des cris de douleur et les gémissements d'une foule en deuil l'accueillirent. Il s'arrêta, plein de sollicitude, et s'informa de la cause de ces lamentations. C'est, lui dit-on, un pauvre petit serviteur de la maison du maître qui s'est arraché la vie en se pendant. A cette nouvelle, il entre dans la chambre où l'on avait déposé le cadavre, il renvoie tout le monde, et, penché sur le mort, il prie un bon moment. Bientôt le visage reprend sa couleur, les yeux se lèvent languissants vers la figure du saint; puis, après un lent effort pour se redresser, le défunt saisit la main de Martin et se met debout devant lui. Et tous deux s'en vinrent ainsi jusqu'au vestibule de la maison, sous les yeux du peuple assemblé [1]. »

Le narrateur n'ajoute pas un commentaire, et je serais bien tenté d'en faire autant. Quelques remarques sont cependant nécessaires. Le lecteur, sans doute, aura déjà observé la manière de faire du thaumaturge en ces deux circonstances. Sa conduite, ses procédés sont les mêmes. L'amour de son prochain l'émeut d'abord d'une compassion profonde; qu'il s'agisse d'un suicidé, peu importe, il n'en est que plus empressé, parce que le malheur est plus grand. L'humilité lui fait bannir tous les témoins. Puis une foi robuste, cette foi qui transporte les montagnes, fait monter à ses lèvres une prière ardente, longue, obstinée; on dirait qu'il veut violenter la Divinité. Un souffle mystérieux l'avertit : il s'étend, comme jadis le prophète Élisée, sur les membres glacés du défunt. Et cependant le résultat ne se produit pas tout de suite; il lui faut attendre. Il attend, sans désespérer une minute, et, lorsque sa foi est suffisamment éprouvée, le prodige éclate. Telle sera presque toujours la marche observée dans ses miracles, et ceux qu'il accomplira plus tard du fond de son tombeau seront de même accordés après des instances persévérantes, sou-

[1] *Vita S. Mart.*, 7, 8.

vent après des années de prières. Que d'enseignements dans ces simples détails !

Le caractère authentique du double récit de Sulpice mérite aussi d'être signalé. Toute la communauté de Ligugé d'une part, toute une population de l'autre sont témoins de la résurrection. Un des deux ressuscités raconte lui-même ce qui s'est passé à l'historien ou aux personnes qui le lui répètent. Celui-ci ne craint pas de consigner dans un livre destiné au public deux traits merveilleux dont les héros, dont les contemporains subsistent encore ; il ne redoute ni les rectifications des assistants, ni les démentis des gens du pays. Tout ce qu'il nous dit ailleurs est d'une exactitude démontrée ; sa parole a une autorité considérable. Mais quoi ? des récits de miracles, et de miracles pareils, peuvent-ils donc être authentiques ? Ah ! voilà le grand point ; voilà le nœud de la question. Qu'un écrivain rapporte ce qu'il a vu ou entendu, ce qu'il tient de première main : ce sera parfait, ce sera la vérité, ce sera l'histoire, tant qu'il ne s'agira point de faits surnaturels. Mais que le même homme, absolument dans les mêmes conditions, reproduise un trait miraculeux : ce ne sera plus que de l'hallucination, de la légende. Si Grégoire de Tours remplit une partie de son histoire de traditions germaniques plus ou moins altérées, la « haute critique » les admettra comme des réalités ; mais s'il entreprend le récit d'une seule guérison opérée au tombeau de saint Martin, la même école ne verra plus chez lui qu'un homme crédule et impressionnable à l'excès, dans son témoignage qu'une absurdité. Ainsi donc, ce n'est plus ici une question de critique historique, quoi qu'on en dise : la saine critique ne saurait employer deux poids et deux mesures ; c'est une question d'opinion religieuse. Les idées préconçues détermineront seules la valeur de tel ou tel passage d'un chroniqueur : s'il dit ce qui nous convient, nous le croirons ; s'il dit ce qui ne nous plaît pas, nous lui refuserons toute autorité. Voilà où mène le

rationalisme obstiné en matière d'histoire. Mais il mène encore plus loin : il n'entraîne pas seulement l'inconséquence; il entraîne l'hypocrisie. Vous dites que saint Martin est un homme vénérable ; vous racontez avec une pieuse admiration ses traits de charité envers les petits, ses actes d'indépendance vis-à-vis des grands, et vous ajoutez ensuite, quand vous venez à ses miracles, qu'il répugne de voir en lui un thaumaturge [1] ; vous en reproduisez le récit sur un ton légèrement ironique, laissant voir suffisamment que vous n'en êtes point la dupe; enfin vous donnez délicatement à entendre qu'il n'y a là, au fond, que de l'aberration mentale ou du charlatanisme. Jetez donc bas les masques ! Si saint Martin, si ses panégyristes sont des insensés ou de vulgaires imposteurs, comme les marabouts d'Afrique, ne venez pas leur décerner l'hommage d'une feinte vénération ni d'une confiance essentiellement variable. Dites franchement ce que vous pensez qu'ils sont; ayez le courage de votre opinion, et rejetez, pendant que vous y êtes, jusqu'à l'existence de Dieu; car admettre Dieu, c'est admettre la possibilité du miracle, et nier le miracle, c'est nier Dieu. Pour nous autres, qui nous sentons dans la logique et dans la loyauté, nous avons le droit de louer tout haut les belles actions de nos saints, et nous avons le devoir de déclarer, quand nous voyons la toute-puissance divine se manifester par leur intermédiaire, quand le récit de leurs prodiges est entouré de toutes les garanties exigées pour les faits ordinaires : Ceci est de l'histoire [2].

[1] Paul Albert, *Variétés morales et littéraires*, p. 78. = [2] Je ne puis résister au désir d'opposer à une théorie trop commune de nos jours les paroles sensées d'un savant allemand, étranger cependant aux croyances catholiques. « Au XVIII[e] siècle, et encore récemment, certains esprits ont voulu expliquer les faits merveilleux en les attribuant à une combinaison de mensonges et de tromperies, au moyen de laquelle les prêtres auraient asservi les laïques et les auraient tenus en lisière. Pour démontrer le caractère insoutenable de cette proposition, il n'y a qu'à ouvrir les œuvres de Grégoire de Tours. Ces écrits respirent la foi et la conviction la plus vive dans la vérité des faits racontés. Le singulier système sacerdotal, qui eût forcé un des évêques les plus célèbres

Comme j'aurai souvent à parler des traits merveilleux qui remplissent la vie de saint Martin sur la terre et sa vie posthume, il était utile de faire, dès le premier, cette déclaration de principe, qui n'exclut nullement la critique véritable et sincère, j'espère le prouver. A partir de ces deux résurrections, qui produisirent une sensation immense, l'humble moine de Ligugé fut appelé fréquemment pour guérir les malades ou secourir les infortunes désespérées. Il reçut dès lors, comme l'indique un mot du narrateur, la qualification d'homme égal aux apôtres : *par apostolis,* diront les hymnes sacrées; et Nicéphore, qui émettra la même idée, et tous les hagiographes postérieurs, qui la reproduiront à l'envi, la justifieront par les deux hauts faits qu'on vient de lire et par un troisième semblable[1]. La cellule du moine ressuscité deviendra de très bonne heure un lieu de pèlerinage; Grégoire de Tours, un des premiers successeurs du puissant thaumaturge, ira s'y prosterner « auprès des barreaux de l'angle où le mort fut rendu à la vie », car la piété des fidèles avait environné d'un grillage ou d'une balustrade cet endroit à jamais consacré; et c'est à ce miracle, c'est à cette petite chambre que Ligugé devra, suivant son historien, le privilège d'être jusqu'à nos jours un des sanctuaires les plus fréquentés du Poitou[2]. Les autres merveilles accomplies par Martin dans son premier monastère ne nous sont pas connues; car on ne peut guère ajouter foi à l'anecdote recueillie au XII[e] siècle par Guibert de Gembloux, d'après laquelle saint Hilaire, étant venu visiter son disciple dans le lieu de sa retraite, aurait oublié là son sacramentaire, et Martin, après l'avoir accompagné jusqu'à Poitiers, aurait reçu le livre des mains d'un

et les plus honorés de la Gaule à cacher un aussi puissant levier! Et ce gouvernement secret n'aurait laissé aucune trace! Point de restes de cette littérature ésotérique, qui n'aurait vécu que de trompeurs et de trompés! » (Loebell, *Aberglaube und Wunderglaube,* p. 271 et suiv.) = [1] Nicéphore, IX, 16. = [2] Grég., *Virt. S Mart.,* IV, 30. D. Chamard, *S. Martin et Ligugé,* p. 48.

ange pour le remettre à son propriétaire[1]. Une telle histoire porte en elle le caractère de la pure légende, et, dans tous les cas, ce trait serait peu digne de figurer à la suite des deux grands événements rapportés par Sulpice. Bornons-nous à ajouter, d'après ce dernier, que les miracles du moine de Ligugé furent innombrables et plus fréquents que ceux de l'évêque de Tours : Martin lui-même se plaignait plus tard d'avoir senti sa « vertu » amoindrie après sa promotion à l'épiscopat, et l'on a remarqué, en effet, qu'il avait ressuscité deux morts étant simple religieux, un seul étant évêque[2]. Dieu se plaît souvent à donner des leçons d'humilité aux plus humbles. Mais nous allons voir que, si les actes du pontife participent un peu moins du surnaturel, ils ne laissent pas que d'offrir un caractère d'incomparable grandeur.

[1] Lettre de Guibert de Gembloux. D. Chamard, *ibid.*, p. 39. = [2] Sulp. Sév., *Dialog.* II, 4.



Fig. 25. – Tapisserie sur canevas, conservée au Musée du Louvre (XIII[e] siècle). — Résurrection d'un enfant, au diocèse de Chartres.



Fig. 26. — France : Picardie. — Saint-Martin-aux-Bois.

CHAPITRE IV

SAINT MARTIN ÉVÊQUE

I

ÉLECTION DE MARTIN A L'ÉPISCOPAT. — SA SITUATION COMME PONTIFE ET COMME CHEF DE L'ÉGLISE DE TOURS



ENDANT que le fondateur de Ligugé poursuivait en paix, avec sa petite phalange de disciples, son œuvre de moine missionnaire, le grand évêque qui l'avait aidé de ses leçons et de sa protection fut appelé à recueillir le fruit d'une longue et laborieuse carrière. En 368, saint Hilaire mourut, laissant après lui les écrits lumineux que l'on sait et la renommée d'un des plus profonds docteurs que l'Église ait connus.

Ces deux hommes semblaient s'être partagé la rude tâche de dissiper les ténèbres encore amassées sur la Gaule. Réunis par la Providence pour coopérer de concert à l'exécution de ses mystérieux desseins, ils se choisirent, comme Marthe et Marie, une part différente : au premier l'enseignement populaire, les excursions fatigantes à travers les plaines et les montagnes, la vie active et dévorante du voyageur de Dieu ; au second l'enseignement savant, par la plume, l'exposition méthodique des divines vérités, l'éclaircissement de la doctrine. L'un devait surtout travailler à l'enfantement de la première nation catholique, l'autre à la formation de ce foyer séculaire de lumières et d'orthodoxie qui a justement illustré l'Église de France. Et tous deux travaillèrent bien, puisque, grâce à Dieu et malgré tant de bouleversements, le peuple français, le clergé français sont demeurés fidèles durant quinze siècles.

Martin eût, certes, pu succéder à son maître sur le siège de Poitiers. On s'est même étonné qu'il n'y ait pas été porté tout naturellement par le suffrage des populations. Mais son humilité, toujours aussi inquiète, repoussait de bien loin un pareil honneur, et il fallut unir la violence à la ruse lorsqu'une autre occasion se présenta de l'élever à la dignité épiscopale. Trois ans plus tard, l'évêché de Tours vint à vaquer. Aussitôt les habitants de cette ville songèrent à lui. Aucun nom n'était plus vénéré que le sien à cinquante lieues à la ronde ; ses miracles éclatants lui avaient fait une auréole ; en même temps la simplicité de son extérieur et de ses manières le rendait cher au peuple. Les Tourangeaux cherchèrent donc un moyen de l'attirer à eux ; mais ce n'était pas une entreprise facile de l'arracher de son monastère, de lui faire quitter pour toujours la communauté qu'il avait eu tant de peine à établir[1]. Un seul prétexte, à leur avis, pouvait l'amener loin de Li-

[1] *Cum erui monasterio suo non facile posset.* (*Vita S. Mart.*, 9.)

gugé : c'était l'exercice de la charité ; et cette conviction, répandue chez ceux qui le connaissaient, nous apprendrait à elle seule à quelles occupations il se livrait quand il sortait de sa retraite. Lui dire qu'une créature souffrante l'attendait, c'était pour lui un appât tout-puissant, c'était le prendre par son faible. Un des citoyens de Tours se dévoua donc, et vint se jeter à ses genoux en le suppliant de venir secourir son épouse malade. Martin écouta sans défiance ce personnage, qui s'appelait Rusticius, et se mit en marche. Mais, le long de la route, des troupes d'hommes et de femmes avaient été disposées comme pour un véritable enlèvement. Il se vit peu à peu cerné, enveloppé ; on l'emmena ainsi, sous bonne garde, jusqu'à la cité qui le désirait [1]. Là il ne fut plus question de malade, ou du moins l'historien n'en dit rien ; mais une multitude innombrable, assemblée de tous les pays voisins, accueillit le pauvre moine, étourdi, confus. Un cri unanime s'éleva : « Martin est digne, Martin est le plus digne ! Heureuse notre Église, si un pareil pasteur lui est donné [2] ! »

Cependant il y avait aussi là des évêques, mandés par la ville pour procéder à l'institution d'un nouveau pontife, et, parmi eux, deux ou trois faisaient mine de résister à cet élan magnifique. Ils trouvaient le candidat trop peu distingué : un air sans noblesse, un habillement sordide, une chevelure mal soignée [3] leur semblaient de mauvais titres à un pareil honneur. Le peuple, mieux inspiré, tourna leurs scrupules en dérision ; en voulant dénigrer un homme aussi recommandable, ils faisaient encore mieux éclater sa vertu, sa modestie. Force leur fut de se ranger à l'avis général ; Dieu le voulait ! Un de ces dissidents, qui s'était

[1] *Sub quadam custodia ad civitatem usque deducitur.* (*Vita S. Mart.*, 9.) = [2] *Martinum episcopatus esse dignissimum, felicem fore tali Ecclesiam sacerdote.* (*Ibid.*) = [3] *Crine deformem.* (*Ibid.*) Quelques-uns ont compris que ce mot renfermait une allusion à la tonsure monastique, ou du moins à la chevelure très courte portée par les premiers moines d'Occident.

fait remarquer par l'ardeur de son opposition, s'appelait Defensor : c'était probablement l'évêque d'Angers, car aucun autre prélat du même nom n'a pu être le contemporain de saint Martin, et celui-là se trouvait justement parmi les comprovinciaux appelés à prendre part à l'élection. Or, ce nom même porta malheur à sa cause, et voici comment. La foule compacte qui remplissait l'église ayant empêché le lecteur, ou le clerc appelé à lire l'office de circonstance, d'approcher du sanctuaire, et les prêtres, déroutés par son absence, se fatiguant de l'attendre, un des assistants prit le psautier, et bravement se mit à entonner le premier verset qui lui tomba sous les yeux. Il se trouva que c'était le passage des psaumes où il est dit : « De la bouche des enfants et des nourrissons à la mamelle vous avez tiré gloire contre vos adversaires, afin de détruire l'ennemi et son *défenseur*[1]. » A ces mots, qui tombaient si juste, le peuple entier pousse une acclamation; les opposants restent confondus. « Tout le monde, ajoute le narrateur, vit là une éclatante manifestation de la volonté divine[2]. » Martin fut donc immédiatement consacré évêque de Tours. Cet événement, dont la date a encore été discutée, eut lieu en 371, le 4 ou le 5 juillet[3]. Le nouveau pontife était âgé de cinquante-quatre ans.

[1] Ps. VIII, 3. La Vulgate porte *ultorem;* mais la version latine alors en usage contenait, paraît-il, le mot *defensorem*. = [2] *Vita S. Mart*, 9. = [3] La huitième année du règne de Valentinien et de Valens, dit Grégoire de Tours; 26 ans 4 mois et 27 jours avant la mort de Martin, ajoute-t-il; 33 ans après l'élection de son prédécesseur Litorius, qui eut lieu dans la première année du règne de Constant, c'est-à-dire en 338, marque-t-il ailleurs. (*Hist.*, X, 31.) Toutes ces indications sont concordantes et ne laissent aucun fondement aux dates de 370, 372, 375, admises par Baronius, Gervaise, Dupuy et d'autres. Si l'on veut que la consécration ait eu lieu un dimanche, conformément à l'usage liturgique suivi depuis, il faut la placer au 5 juillet : l'anniversaire en fut fixé au 4 par l'Église de Tours; mais les fêtes de ce genre, on le sait, se célébraient quelquefois la veille. Le P. Pagi a cru devoir adopter le 12 juin, en se fondant sur les 4 mois et 27 jours comptés par Grégoire en sus des 26 ans d'épiscopat de saint Martin; mais ces chiffres varient trop dans les différents manuscrits de son histoire pour qu'on puisse les prendre comme base (V. l'éclaircissement chronologique.)

La scène dont on vient de lire le récit, textuellement empruntée à Sulpice Sévère, n'est pas seulement intéressante au point de vue de l'histoire particulière du saint. Sans doute elle est déjà fort curieuse par les détails qu'elle nous donne au sujet de son extérieur, de l'opinion téméraire conçue à son égard, sur ce seul indice, par quelques membres du haut clergé, peu familiers encore avec la robe grossière des moines, et surtout de l'habitude touchante qui le fait apparaître à nos yeux comme le voyageur de la charité. Mais elle renferme, en outre, une leçon d'histoire générale très précieuse à recueillir. Les élections épiscopales étaient au nombre des événements les plus importants qui pussent agiter une cité gallo-romaine, en raison de la part qu'y prenait la population et de la haute position sociale occupée par l'évêque. Leur législation a subi de telles vicissitudes, elle est encore recouverte de telles obscurités pour ce qui regarde les temps primitifs, qu'on ne saurait négliger aucun des éléments capables de projeter quelque lumière sur ce point. Nous voyons d'abord ici dans la pratique le mode d'élection enseigné à l'origine par saint Cyprien : « Que celui qui doit gouverner le diocèse soit choisi par les évêques voisins en présence du peuple, et qu'il soit jugé digne par les suffrages du public[1]. » Les chapitres diocésains, auxquels fut attribué, au moyen âge, le droit d'élire les nouveaux pontifes, n'étaient pas organisés; le pape, à qui ce droit appartenait en principe, se trouvait trop loin pour l'exercer, en raison de la lenteur et de la difficulté des communications; la royauté n'existait pas encore, et l'empire à son déclin ne songeait pas, comme celle-ci devait le faire plus tard, à s'immiscer dans l'administration des choses de l'Église. On s'en tenait donc au système primitif, qui attribuait une part notable dans

[1] Cypr., *Ep.* 68. Cf. le cours de droit canon professé à l'École des chartes par M. Ad. Tardif.

l'élection aux simples fidèles. Seulement, depuis que le nombre des chrétiens était devenu considérable, le public consulté, ou, si l'on veut, le collège électoral s'était peu à peu réduit aux clercs, aux magistrats et aux personnages influents de la cité. Le suffrage universel était devenu le suffrage restreint. Il ne faut pas croire, toutefois, qu'à aucune époque le peuple ait créé directement les évêques, ni baser sur ce fait je ne sais quelles théories démocratiques mettant en opposition la pratique de l'Église primitive avec celle des âges postérieurs. Telle a été, il est vrai, la tendance de quelques libéraux et du petit clan des historiens protestants[1]. Mais saint Cyprien ne voyait dans l'intervention du peuple qu'un moyen de recueillir des témoignages sur le caractère et la réputation des candidats[2]; il ne lui attribuait, en un mot, qu'une voix consultative, et c'était, dans tous les cas, aux évêques voisins, aux comprovinciaux qu'il appartenait de nommer véritablement et d'instituer leurs nouveaux collègues, en particulier leur métropolitain[3]. Les canons du concile de Nicée exigeaient la présence de trois d'entre eux au moins, et la procuration ou le vote écrit des autres. Le concile d'Arles, un peu plus tard, décida que les évêques désigneraient trois candidats, entre lesquels les habitants de la cité auraient à choisir, et qu'ils les institueraient ensuite[4]. Précautions fort sages, du reste, et devenues nécessaires; car la participation du peuple entraînait souvent des abus fâcheux. Les fidèles et le clergé se divisaient, formaient des factions, entraient en lutte ouverte. De riches laïques, des prêtres ambitieux briguaient leurs suffrages par toute espèce de moyens, au

[1] V. Guizot, *Hist. de la civil. en Europe,* leçon III, p. 49. Cf. de Saint-Priest, *Hist. de la royauté,* p. 268. = [2] Cf. *Epist.* 33. Gorini, *Défense de l'Église,* III, 373. = [3] Telle est la doctrine de Thomassin (*Discipl.,* part. I, liv. II, ch. XIV), admise par les évêques de France du siècle dernier, dans leur exposition de principes sur la constitution civile du clergé. = [4] Concile de Nicée, can. 4; 2e d'Arles, can. 54.

besoin par des festins offerts à la ville entière, comme fit un jour certain personnage de Clermont en Auvergne, qui aurait peut-être vu sa cause triompher, s'il n'avait été frappé de mort au milieu de son dîner électoral [1]. Il fallait quelquefois, pour en finir, recourir à la voie du compromis, fort usitée dans la suite, et dont l'élection de Simplicius de Bourges par Sidoine Apollinaire offre déjà un curieux exemple [2] : ne pouvant s'entendre, on remettait l'élection aux mains d'un commissaire unique, qui pouvait en profiter pour se désigner lui-même, comme on prétend qu'il arriva plus tard à un célèbre évêque de Paris. Ces abus ou ces dangers, qui amenèrent peu à peu la modification radicale du système primitif, n'existaient pas lorsqu'un saint personnage s'imposait par son mérite aux électeurs comme aux pontifes consécrateurs. Alors il était choisi par inspiration, élu par acclamation. L'élévation de Martin au siège de Tours nous fournit à la fois un spécimen remarquable de ce dernier mode et du rôle prépondérant joué dans toutes ces occasions par les évêques. Les comprovinciaux sont convoqués dans la cité épiscopale. Le peuple leur amène son candidat, entraîné de force dans l'église, et il élève jusqu'aux voûtes de cette illustre cathédrale le cri unanime qui passe pour une manifestation de la volonté du ciel (*vox populi, vox Dei*). On reconnaît même dans le texte du narrateur, sous le masque habituel du discours indirect, emprunté à Salluste, la formule des grandes acclamations traditionnelles dont retentissaient le forum, la curie, le théâtre, la basilique des Romains. « Martin est le plus digne! » Voilà le mot consacré, répété d'ordinaire cinq, dix et vingt fois dans les élections populaires, et que nous retrouvons notamment dans celle du successeur de saint Augustin à Hippone [3]. L'objection de quelques-uns des

[1] Grégoire de Tours, *Hist.*, II, 23. = [2] Sidoine, *Epist.* VII, 9. = [3] *Dignus et justus est, dictum est vicies; bene meritus, bene dignus, dictum est quinquies*, etc. (Aug., *Ep.* 213. De Prato, édition de Sulpice Sévère, I, 334)

évêques présents : « Il a une apparence méprisable, » c'est la contre-partie, c'est le cri des *réclamants*, bientôt étouffé par la voix d'une écrasante majorité, qui s'élève de plus en plus, comme le bruit de la mer montante. L'incident qui vient lever les dernières hésitations rappelle encore un autre usage des anciens Romains, qui a subsisté durant une partie du moyen âge. Les païens ouvraient le livre de Virgile, et croyaient trouver dans le premier mot qui leur tombait sous les yeux l'indice des volontés divines; c'est ce qu'on appelait *sortes Virgilianæ :* les chrétiens firent quelquefois de même avec l'Écriture sainte, et cette coutume superstitieuse (*sortes sanctorum*) ne disparut qu'à la longue devant les prohibitions les plus énergiques des conciles et des capitulaires. Ici cependant le livre des Psaumes n'est pas précisément ouvert dans l'intention d'y chercher un présage ou un arrêt. C'est plutôt une coïncidence providentielle qui frappe d'une manière inattendue l'esprit des assistants. Alors seulement les évêques ratifient à l'unanimité le choix des citoyens et procèdent à la consécration. On cite, dans les temps reculés, d'autres exemples de grands et illustres pontifes proclamés ainsi par la voix inspirée de tout un peuple : Milan vit cet admirable spectacle à l'élection de saint Ambroise, Reims à celle de saint Remi; et de pareilles manifestations nous dédommagent amplement de la simonie ou des brigues favorisées trop souvent par les passions populaires. Mais aucune promotion ne présente un caractère aussi imposant, ni une peinture de mœurs aussi complète, que celle du saint évêque de Tours.

Il faut reconnaître, après avoir suivi attentivement le récit de Sulpice, que Martin dut son élévation au prestige communiqué à sa robe de moine par une série de miracles et de traits de dévouement. Il s'est pourtant trouvé des écrivains assez téméraires pour affirmer qu'il avait été nommé, non pas à cause de sa profession monastique, mais, au contraire, malgré cette profession. On a voulu ériger

la résistance momentanée de deux ou trois membres du haut clergé en opposition constante et résolue, dirigée, au nom de l'aristocratie et du corps épiscopal des Gaules, contre l'influence des religieux en général et du fondateur de Ligugé en particulier[1]. Il faut vraiment avoir bonne envie de transporter dans le passé les petites rancunes et les petites préoccupations du présent. Il n'exista pas plus de parti antimartinien que de parti antimonastique dans l'Église gallo-romaine. Saint Martin fut en butte à l'animosité de quelques prélats courtisans lorsqu'il défendit contre eux, auprès de l'empereur Maxime, la cause de la tolérance. Mais rien ne peut laisser supposer, dans les passages où son historien fait allusion à leurs jalousies, à leurs mauvais sentiments, que l'épiscopat se fût ligué avec eux pour une lutte permanente contre lui ou ses moines. Sulpice nous montre, au contraire, le haut clergé se recrutant parmi les cénobites de Marmoutier, et ceux-ci parmi la noblesse[2]. Ainsi, non seulement les deux partis adverses auraient été alliés, mais ils se seraient trouvés composés l'un et l'autre des mêmes personnages. Laissons ces fantaisies, et tâchons de profiter de l'exemple pour ne pas nous lancer dans une interprétation aventureuse des textes.

L'humble moine est donc devenu évêque ; le pauvre étranger a reçu par là ses lettres de grande naturalisation : il est désormais à la tête d'une fraction importante de l'Église des Gaules. Se figure-t-on bien la haute influence, l'autorité considérable que cette position lui conférait? Non seulement il se trouvait investi des attributions spirituelles léguées par Jésus-Christ à ses apôtres et à leurs successeurs, non seulement il avait des âmes à conduire, mais il avait des

[1] « Le mécontentement des évêques ne connut plus de mesure lorsque le cri public porta le solitaire au siège de Tours. » (De Saint-Priest, *op. cit.*, p. 304 et suiv.) Cf. Paul Albert, *op. cit.*, p. 83. L'abbé Gorini a facilement réfuté le premier de ces écrivains (*Défense de l'Église*, III, 426 et suiv.). = [2] *Vita S. Mart.*, 10.

intérêts matériels à protéger, une cité à gouverner. L'évêque est, aux IVe et Ve siècles, une puissance religieuse et civile tout à la fois. Il a hérité, pour le bonheur de ces populations exposées à tant de fléaux extérieurs et intérieurs, des fonctions des derniers magistrats romains, disparus dans le désordre de l'anarchie, engloutis bientôt dans la tourmente des invasions. Il ne s'est pas emparé de leur pouvoir, comme le dit Henri Martin; mais, suivant un autre mot qui a fait fortune, il l'a ramassé par terre, ou plutôt on l'y a ramassé pour le lui offrir. A l'arrivée des barbares, il n'y avait plus ni édiles, ni curiales, ni municipes; de toute la savante administration romaine il ne restait rien debout, rien qu'un dignitaire aux attributions assez mal définies, et dont le nom seul trahit à quelles nécessités sociales son office répondait : le *defensor civitatis*. Ce défenseur avait été institué par Valentinien dès 365, sept ans avant l'élection de saint Martin, à la demande générale des populations, désireuses surtout d'avoir un appui contre les exactions intolérables des officiers impériaux. Il était chargé de contrôler les rôles d'impositions, de réclamer contre les exactions injustes, de soutenir les intérêts de la cité auprès de l'empereur, même de faire la police. Il eut un siège dans l'assemblée municipale, dont il devint la tête. Les citoyens l'élurent eux-mêmes parmi les personnages les plus importants de la ville. Or la juridiction accordée précédemment aux évêques par Constantin, les privilèges nouveaux ajoutés par ses successeurs à cette prérogative d'une immense portée, avaient déjà donné aux chefs des Églises une certaine puissance matérielle. La plupart, en outre, appartenaient par leur naissance à l'ordre sénatorial, qui était la noblesse romaine. Quand tout commença à s'écrouler autour d'eux, ils apparurent plus forts et plus grands qu'auparavant. Le peuple vint à eux naturellement; il s'abrita sous leur tutelle; il en fit presque partout les *defensores civitatis*. Ainsi le prestige de leurs fonctions sacrées et celui de la race, l'institution

X

ART GOTHIQUE (XVe SIÈCLE)

ÉCOLE FRANÇAISE

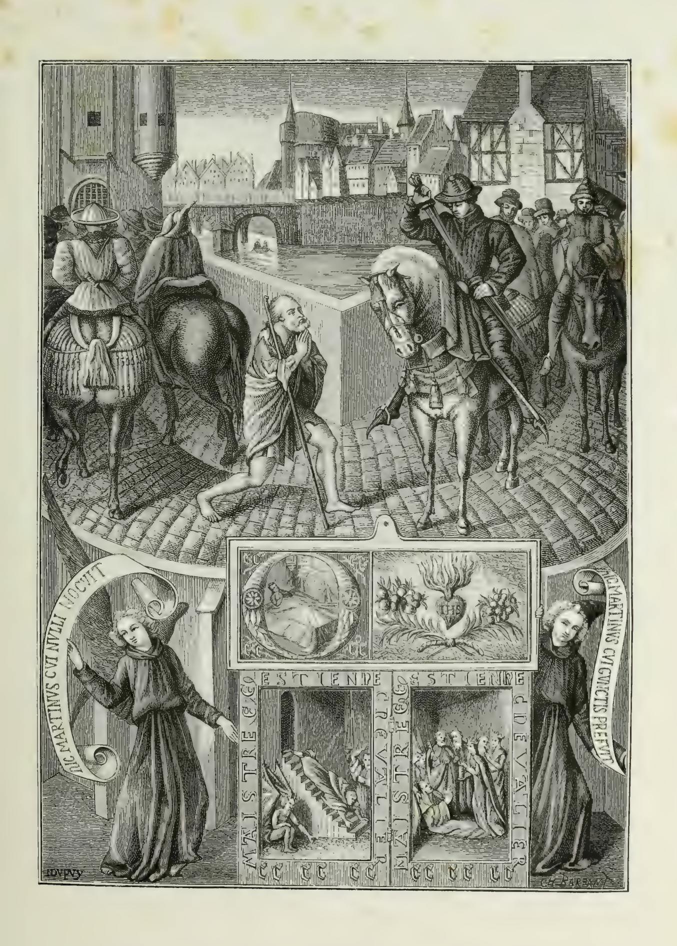
« Le Manteau partagé. » (Voy. la notice de la pl. IV.) — Les deux petits sujets en camaïeu représentent « la visite de la Vierge, de sainte Thècle et de sainte Agnès », et « l'épisode de l'escalier où le diable fit un jour tomber saint Martin ». Les vers latins que Jehan Foucquet a insérés dans sa composition doivent être rétablis ainsi qu'il suit :

Hic Martinus qui nulli nocuit,
Hic Martinus qui cunctis profuit.

Ils appartiennent à la belle prose qu'Adam de Saint-Victor, au XIIe siècle, consacra à saint Martin (*Gaude, Sion*).

Miniature des « *Heures* d'Estienne Chevalier » par Jehan Foucquet. Ce grand miniaturiste naquit à Tours en 1415 et fit un voyage à Rome en 1440. Ses deux plus beaux ouvrages sont ces *Heures,* et les *Antiquités judaïques* de Josèphe (1470). — L'original de la présente miniature appartient à M. Feuillet de Conches. — Toutes les *Heures* ont été reproduites par la chromolithographie dans le *Jehan Foucquet* de Curmer (1866). La présente miniature y figure à la p. 183.

Dessiné par Mlle DUPUY, d'après l'original;
gravé par BARBANT.


HIC MARTINVS CVI NVLLI NOCVIT
HIC MARTINVS CVI CVNCTIS PREFVIT
MAISTRE ESTIENNE CHEVALIER
MAISTRE ESTIENNE CHEVALIER
DVJVY
CH. BARBANT

légale et le suffrage populaire, tout se réunissait pour leur conférer le gouvernement local, et, le jour où il n'y eut plus de gouvernement central, ils furent à peu près tout. « La réunion des deux magistratures, comme le remarque M. Dareste, devint si ordinaire, que, dans les derniers temps de l'empire, la loi (ou l'usage) finit par supprimer le titre de *défenseur* comme inutile. L'institution de Valentinien n'avait eu qu'un résultat, celui de transmettre aux évêques le patronage administratif des cités. » Aussi a-t-on pu dire que le « chef respecté de l'Église était le chef accepté du peuple [1] ». Un peu plus tard, les devoirs des pontifes-défenseurs changeront de nature : ils n'auront plus à résister à la tyrannie du fisc; ils opposeront leur corps à l'envahisseur barbare. Saint Loup, saint Aignan le repousseront; saint Remi le baptisera; une foule d'autres le dompteront et le civiliseront. C'est ainsi que, suivant une métaphore vieille de douze siècles, la nation française sera façonnée par la main de ses évêques comme la ruche par un essaim d'abeilles laborieuses [2]. Saint Martin n'aura pas à se mesurer avec la barbarie germanique; mais il protégera son troupeau contre la barbarie savante du vieux régime impérial. Nous ne le verrons point porter le titre de *defensor :* la plupart de ses collègues occupèrent la charge sans prendre la qualité, confondue très vite avec celle d'évêque, et lui-même dut en faire autant, car, dans ses rapports avec les autorités locales, nous ne trouverons aucune trace d'un autre défenseur de la cité de Tours. En tout cas, nous le verrons exercer de fait cette belle magistrature, si chrétienne par son principe, et plaider, avocat officiel ou officieux, la cause des faibles auprès des puissants. Sans quitter sa robe de bure, il dominera, par le double ascendant de sa position et de sa vertu, les comtes de l'empire et l'empereur lui-même, à l'instar

[1] Mignet, *Journal des savants,* février 1855, p. 77. Dareste, *Histoire de France,* 2e édition, I, 144. = [2] Ancienne vie anonyme de saint Ouen, *Acta SS.,* 24 août.

de ces pontifes des temps mérovingiens, dont Chilpéric disait avec une certaine amertume qu'ils trônaient dans leur cité comme des rois dans leur capitale; seulement le trône ne sera ici qu'un simple escabeau de bois. Et plus tard, du fond de son tombeau, il sauvegardera plus efficacement encore les intérêts de son peuple : il remplira une des attributions caractéristiques du *defensor,* en faisant brûler par les rois mêmes les rôles des impositions pesant sur les Tourangeaux. Que dis-je? il arrêtera, lui aussi, les barbares; car devant la poussière de son corps les conquérants du Nord viendront s'humilier et les envahisseurs du Midi se briser.

La ville de Cæsarodunum, ou la capitale des Turones, n'avait encore rien qui pût ajouter à la haute situation de l'évêque une importance ou un éclat particuliers. Sa célébrité, sa prospérité séculaire, elle les dut précisément à cette glorieuse dépouille qui attira chez elle le monde entier. Elle n'avait même pas alors le rang de métropole; elle dépendait de Rouen, chef-lieu de la deuxième Lyonnaise, et n'était qu'une petite cité romaine, admirablement assise sur la rive gauche de la Loire, mais renfermée dans une enceinte étroite, dont les curieux débris permettent de mesurer exactement l'étendue, et n'embrassant qu'une portion infime du territoire de la ville actuelle, celle qui forme le quartier de la cathédrale. Sa population indigène était connue par la mollesse de son caractère : c'était déjà cette race aux mœurs douces et faciles, à la physionomie plutôt romaine que celtique, dont le type s'est conservé dans les campagnes de Touraine. Elle avait entendu de bonne heure prêcher l'Évangile par la voix de saint Gatien, son premier apôtre. A quelle époque au juste? Grave problème, qui se rattache à la question plus générale de l'origine apostolique de nos Églises, et qui a été souvent discuté avec elle. Je n'ai pas à entrer ici dans l'examen de ce point d'histoire locale. Il semble, du reste, avoir épuisé tout l'arsenal de la critique. L'opinion traditionnelle qui fait remonter au Ier siècle

la prédication de saint Gatien a été récemment combattue, avec une vivacité extraordinaire, par M. l'abbé Chevalier, aujourd'hui clerc national de France à la cour de Rome, et défendue contre lui par dom Chamard, bénédictin de Ligugé, avec des arguments très forts[1]. En l'état de la cause, nous sommes autorisés à penser que probablement saint Gatien fit partie d'une mission envoyée dans les Gaules par les apôtres ou leurs disciples, comme le porte l'ancien bréviaire du diocèse, mais que son Église ne put être immédiatement constituée d'une façon bien régulière; ce qui arriva dans beaucoup d'autres pays de la Gaule. En effet, s'il faut s'en rapporter à Grégoire de Tours, qui semble avoir été lui-même réduit à des traditions assez vagues[2], il fut en butte, avec le petit troupeau de fidèles converti par sa parole, à une persécution violente, qui se prolongea longtemps après lui et empêcha seule de lui donner un successeur : tous les chrétiens que les idolâtres du lieu pouvaient découvrir étaient battus de verges ou décapités. Un tel état de choses indique, d'une part, une fondation bien précaire; mais, de l'autre, il trahit une époque bien antérieure au commencement du IVe siècle, temps où l'école antiapostolique veut fixer la mort de Gatien. Sous Constance Chlore et après le concile de Nicée, c'est-à-dire lorsque le christianisme vivait au grand jour, déjà toléré et même protégé, lorsque le paganisme en était réduit à la défensive, nulle cité romaine n'eût pu être le théâtre d'une oppression aussi furieuse et aussi continue. On montre encore, à Marmoutier, à Sainte-Radégonde, les cryptes qui, d'après le même historien, servaient d'asile, le dimanche, au pasteur et à ses ouailles, réunis en secret pour

[1] *Les Origines de l'Église de Tours*, par l'abbé Chevalier, Tours, 1871, in-8°. *Questions historiques*, t. XIV, p. 129 et suiv. Cf. les dissertations manuscrites contenues dans la collection de dom Housseau, à la Bibl. nat. (tome XIX). = [2] *Ut ferunt*, dit-il en parlant de la durée de l'épiscopat de Gatien (*Hist.*, X, 31). Cf. *ibid.*, I, 43.

les mystères sacrés, et qui ont conservé le nom de grottes de saint Gatien[1]. Rien de saisissant comme l'aspect de ces chapelles primitives, réductions des catacombes, creusées dans le sol ou taillées dans le roc, et des étroits couloirs, en pente raide, qui en procuraient l'accès. Pendant cinquante ans, l'apôtre vécut ainsi, échappant à grand'peine aux poursuites des autorités locales, subissant les injures et les mauvais traitements, dirigeant dans l'ombre la chrétienté naissante, mais sans avoir la consolation de la voir se développer d'une manière sensible. Après un interrègne épiscopal, qui dans tous les cas ne dura pas moins de trente-sept années, d'autres pasteurs, pris sans doute dans la cité, lui succédèrent : Grégoire de Tours n'en nomme qu'un seul entre Gatien et Martin ; mais Sulpice Sévère, bien plus voisin que lui de ces temps reculés, semble indiquer, par un mot dit en passant, qu'il y en eut plusieurs[2]. Le dernier d'entre eux, Litorius ou Lidoire, érigea, sous l'empereur Constant, la première basilique de Tours. La religion nouvelle avait fait alors beaucoup de progrès dans la haute société du pays ; car ce fut la maison d'un sénateur qui servit à installer cette cathédrale primitive, église deux fois vénérable, où fut sacré l'apôtre des Gaules, où saint Lidoire fut enseveli et où son nom survécut[3]. Mais parmi le peuple, et surtout hors du chef-lieu de la *civitas*, les païens abondaient toujours ; ils formaient la grande majorité dans les campagnes, et, tandis que des superstitions abrutissantes tenaient enchaînés les malheureux placés au bas de l'échelle sociale, l'arianisme infectait, de son côté, la classe des clercs et des lettrés. Telle était, en deux mots, la situation

[1] *Per cryptas et latibula, cum paucis christianis per eumdem conversis, mysterium solemnitatis diei dominici clanculo celebrabat.* (Grégoire de Tours, *Hist.*, X, 31.) = [2] *Nam et altare ibi a superioribus episcopis constitutum habebatur.* (Sulpice, *Vita S. Mart.*, 11.) = [3] *Hic ædificavit ecclesiam primam infra urbem Turonicam, cum jam multi christiani essent, primaque ab eo ex domo cujusdam senatoris basilica facta est.* (Grégoire de Tours, *ibid.*)

de la chrétienté que le cénobite de Ligugé se trouvait appelé à régir. Il avait à la consolider et à l'étendre : vaste tâche qui, nous allons le voir, n'était point au-dessus de son courage.



Fig. 27. — Tapisserie sur canevas, conservée au Musée du Louvre (XIII[e] siècle). — Saint Martin chasse le démon du corps d'une vache furieuse.

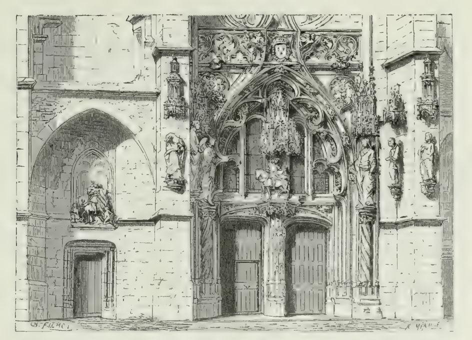


Fig. 28. — France : Champagne. — Église de Rumilly-lez-Vaudes.

II

L'ÉVÊQUE-MOINE. — ÉTABLISSEMENT DE MARMOUTIER



Jusqu'à présent j'ai suivi dans le récit des actions de saint Martin l'ordre chronologique, observé également par le biographe original. Mais ici Sulpice l'abandonne, et mieux vaut, ce semble, en faire autant, sans toutefois nous mettre à la remorque de cet auteur, car il enregistre ensuite pêle-mêle, soit dans sa Vie du saint, soit dans ses Lettres, soit dans ses Dialogues, tous les souvenirs édifiants qui lui reviennent à l'esprit. L'ordre des temps serait d'abord très difficile à retrouver, au milieu de ce dédale, pour une foule de petits faits. Puis il importe, pour mettre

en lumière l'œuvre du pontife, d'en présenter les différents aspects dans autant de tableaux séparés et méthodiquement distribués. Je conduirai donc en premier lieu les lecteurs bénévoles au nouveau monastère dont il fit son séjour. Après l'avoir installé, nous le suivrons dans l'exercice de ses fonctions épiscopales, dans l'administration de son diocèse, dans ses fondations d'églises, dans ses tournées pastorales. Ensuite nous l'accompagnerons chez les grands, et nous observerons ses rapports avec la puissance civile. Enfin, élargissant comme lui notre domaine, nous étudierons, dans un chapitre à part, ses travaux apostoliques en dehors du diocèse de Tours, et nous voyagerons en sa compagnie dans les Gaules.

En l'élevant sur le siège épiscopal, on lui avait fait une véritable violence. Il ne voulut point la subir entièrement : il accepta la charge, mais ne se résigna ni aux honneurs ni à l'appareil de la puissance. Moine il était, moine il entendait rester. « Il savait, dit un ancien historien, que, si l'épiscopat a quelque chose de plus relevé par l'excellence de son caractère, la profession religieuse renferme une perfection non moins sublime dans la pratique des conseils évangéliques, ou que, si l'épiscopat demande une perfection égale, il n'est rien de plus rare que de l'y trouver, rien de plus difficile que de l'y conquérir, et qu'il est presque impossible de l'y conserver et d'y persévérer sans les exercices de la vie religieuse [1]. » En effet, l'Église ne connaissait que trop, à cette époque, les prélats imparfaits ou indignes. La haute situation temporelle faite aux évêques contribuait elle-même à les entraîner dans la négligence ou dans le faste ; aussi en rencontrait-on souvent parmi les courtisans de l'empereur et parmi les suppôts de l'hérésie. A côté des vénérables figures des Athanase, des Ambroise, des Hilaire, surgissaient les Ithace, les Valens de Mursa, les Saturnin

[1] *Hist. de Marmoutier*, par D. Martène, I, 1.

d'Arles. Sévère nous trace quelque part un portrait peu honorable, s'il n'est pas chargé, du luxe et de la mollesse d'une partie du clergé contemporain [1]. C'était là une des causes de l'opposition faite par une petite minorité à l'élection de Martin : elle le trouvait trop mal mis, trop ennemi du confortable. On n'avait pas l'habitude, en Occident, de voir une robe grossière s'étaler sur le velours du trône pontifical. Cette habitude allait bientôt venir; le saint évêque de Tours devait enseigner au monde toute la vertu d'un pareil contraste. Il résolut d'abord de ne changer rien à son habillement : la même humilité au cœur, la même tunique sur les épaules, voilà le spectacle qu'il offrit à son peuple depuis le jour de son élévation jusqu'à sa mort [2]. Ce vêtement était en *birre* noir, grosse étoffe de laine velue, portée ordinairement par les esclaves. Lorsque Martin envoya, un jour, acheter un habit pour certain pauvre, son diacre lui rapporta du fond d'une taverne une *bigerrica* payée cinq pièces d'argent, et l'évêque s'en recouvrit lui-même [3]. Le nom de cet habit, qui figure dans le glossaire d'Isidore, provenait, dit-on, des *Bigerrones* ou des montagnards du Bigorre, mentionnés par Pline et César; ces paysans ont, en effet, conservé la coutume de se préserver du froid au moyen de petits manteaux courts en laine rugueuse [4]. Plus tard, quand la querelle s'allumera, chez les moines, entre les habits blancs et les habits noirs, Pierre le Vénérable invoquera le précédent de saint Martin, et rappellera comme un titre d'honneur ce costume pauvre et sombre adopté par lui [5]. A son exemple, désormais, les religieux appelés aux dignités de l'Église garderont la robe monastique; les clercs séculiers laisseront même percer une tendance manifeste à

[1] *Dialog.* I, 21. = [2] *Eadem in corde ejus humilitas, eadem in vestitu ejus vilitas.* (*Vita S. Mart.,* 4.) = [3] Sulp., *Dialog.* II, 1. = [4] Quicherat, *Hist. du costume,* p. 68. Cf. du Cange et Fortunat (éd. Migne, vol. LXXXVIII, col. 394). = [5] *Ille magnus Martinus, monachus et episcopus, nigrarum colorem vestium suis vestibus dedicavit.* (Migne, vol. CLXXXII, col. 411.)

s'habiller comme les réguliers, à tel point que la cour de Rome devra leur résister; et dans certaines contrées, en Italie par exemple, on verra jusqu'à nos jours les évêques-moines refuser comme un acte d'apostasie de quitter les insignes de leur profession première [1]. Voilà déjà une leçon d'humilité qui a porté ses fruits.

Martin ne se borna pas là. Sachant sans doute, longtemps avant la naissance du proverbe, que l'habit ne fait pas le moine, il prit le parti de se créer une demeure de cénobite à portée de sa cathédrale. Une cellule attenante à cette église lui servit d'abord d'asile. On croit en reconnaître l'emplacement entre la façade méridionale de la cathédrale actuelle et le mur d'enceinte de la cité romaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que la cellule de saint Martin mentionnée dans les anciens textes n'avoisinait pas du tout la basilique qui porta son nom, comme l'ont cru des érudits ordinairement plus exacts [2]. Elle existait bien avant cette dernière et fort loin d'elle. C'était cette habitation primitive du saint, contiguë à l'église, marque Sulpice [3], c'est-à-dire à l'église épiscopale, la seule que la cité possédât de son temps. Cette cellule fut convertie en chapelle par Grégoire de Tours, qui y déposa des reliques des saints Côme et Damien [4]. Une inscription commémorative en décora l'entrée. Jointe, dans plusieurs manuscrits, à celles qui ornèrent la basilique de Saint-Martin (d'où peut-être la confusion dont je viens de parler), elle a été reproduite avec elles et avec les pièces de vers composées pour les autres cellules du saint évêque dans le grand recueil de M. Edmond Le Blant. Mais notre éminent épigraphiste, en donnant une édition critique et aussi exacte que possible de ces différents morceaux, ne

[1] Ad. Tardif, Cours de droit canon; Martène, *op. cit.*, I, 2. = [2] La méprise de Mabille a déjà été relevée par M. Longnon (*Géographie de la Gaule*, p. 255). Les modernes éditeurs de Grégoire de Tours, Guadet et Taranne (IV, 153), Bordier (II, 305), etc., ont fait la même confusion. = [3] *Vita S. Mart*, 10. = [4] *Hist. Franc.*, X, 31.

me paraît pas avoir reconnu leur destination respective : il parle simplement, à leur sujet, de « la cellule » de saint Martin, et, s'il ne la met pas positivement auprès de la basilique, il n'en désigne pas non plus l'emplacement véritable. Or le contenu des inscriptions et leur titre seul nous apprennent qu'elles étaient apposées en des lieux distincts, illustrés de différentes manières par le vénérable pontife. Je parlerai des autres à mesure que l'occasion s'en présentera. Pour le moment, voici celle de la « première cellule » de saint Martin, à savoir, de celle qu'il habita avant de se retirer à Marmoutier, comme le dit Sulpice Sévère.

Incipiunt versus in foribus primæ cellæ sancti Martini, episcopi ac confessoris.

VENIMUS EN ISTHUC, HIC NEMO PERSONAT EHEU!
VENIMUS EN ISTHUC, ET CRUCIS ARMA SILENT!
VERE BELLATOR DOMINI DORMIT, SONAT EHEU!
BELLATOR DOMINI, DESIDERANDUS HOMO.
INTREMUS TAMEN ET FLETU PRECIBUSQUE PRECEMUR
SANCTORUM DOMINUM MARTINIQUE DEUM,
STERNAMURQUE LOCO QUEM SANCTUS FLENDO RIGABAT :
AUXILIUM NOBIS SPIRITUS EJUS ERIT.
BELLATOR DORMIT, SED TU NOS PROTEGE, CHRISTE;
QUI NON DORMITAS, PROTEGE ISRAELEM [1].

Vers inscrits sur la porte de la première cellule de saint Martin, évêque et confesseur.

Nous voici venus en ces lieux, et personne n'y fait retentir le cri de la douleur! Nous voici venus, et les armes du soldat du Christ ne rendent plus aucun son! Il dort, hélas! le vrai combattant du Seigneur, l'homme à jamais regrettable. Entrons cependant, et par nos pleurs et nos prières supplions le Seigneur des saints, le Dieu de Martin ; prosternons-nous sur le sol que le saint arrosait de ses larmes : son âme envolée viendra à notre secours. Ton soldat sommeille, ô Jésus-Christ! Mais toi, protège-nous; toi qui ne dors pas, veille sur Israël!

[1] *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, I, 228. Les termes de cette inscription désignent bien un lieu habité par saint Martin. D. Martène, qui en a reproduit une version incorrecte, a cru qu'il s'agissait d'une des cellules occupées par lui

Martin vécut donc quelque temps dans cette demeure d'ascète, observant à la lettre le précepte canonique : « Que l'évêque ait un petit logis près de son église; que ses meubles soient de vil prix, sa table pauvre; qu'il soutienne son rang par la pureté de sa foi et de sa conduite[1]. » Ou plutôt, comme ce précepte est quelque peu postérieur, on se demande s'il n'a pas été suggéré aux Pères de Carthage par le récit de sa vie, qui fut répandu dans cette ville de très bonne heure et dut amener une réaction salutaire contre les habitudes fastueuses des prélats contemporains. Mais bientôt cette solitude au milieu de la cité ne fut plus une solitude : les fidèles y affluaient. Tel était l'enthousiasme, telle était la curiosité excitée par le nouveau pontife, par le faiseur de miracles, que tout le monde venait le déranger pour lui apporter, soit un hommage, soit une prière. L'homme de Dieu ne s'appartenait plus, ou plutôt il n'appartenait plus à Dieu. Il dut chercher une combinaison qui lui permît à la fois de pourvoir aux besoins de son troupeau et de vaquer librement aux exercices de la vie religieuse. A cet effet, il prit une grande résolution : celle de fuir la ville, de créer à sa porte un monastère, comme il avait fait près de Poitiers, et d'administrer son diocèse du fond de ce nouveau Ligugé, qui serait à la fois une retraite, une école, un séminaire. L'idée était originale, l'entreprise inouïe; mais elle répondait à un plan mûri longtemps à l'avance, et n'était que l'application plus vaste et plus féconde d'un système déjà expérimenté. Martin allait droit à son but, le même depuis bien des années; l'empressement de la foule importune ne fut pour lui que l'occasion déter-

à Marmoutier; il a rapporté à ce monastère toutes les pièces analogues contenues dans les manuscrits, comme si l'évêque de Tours n'avait jamais eu d'habitation ailleurs; ce qui l'a forcé d'admettre, à son corps défendant, l'existence de quatre cellules de saint Martin dans le même établissement (*Hist. de Marmoutier*, I, 6); mais cette attribution n'est nullement justifiée, sauf pour une seule des inscriptions, qui n'est pas celle-ci. = [1] 4e concile de Carthage, can. 14, 15.

minante[1]. Il s'agissait seulement de trouver l'emplacement le plus convenable pour le futur établissement.

Les bords de la Loire, aux environs de Tours, étaient loin d'offrir alors l'aspect enchanteur et animé qui les a depuis rendus fameux : les solitudes, les sites sauvages n'y manquaient point. En traversant le pont de bateaux qui seul, à l'origine, reliait les deux rives, et en longeant la rive droite, en amont, jusqu'à une distance de deux milles ou d'une demi-heure au plus, on rencontrait un endroit tellement isolé, tellement agreste, qu'il n'y avait pas besoin, de l'avis de Sulpice, d'aller chercher plus loin le désert. D'un côté, le rocher taillé à pic ; de l'autre, le fleuve, qui par une courbe insensible enfermait presque complètement une espèce de petite plaine, inabordable par conséquent. Des bois épais en défendaient encore les approches : il n'y avait d'accès que par un étroit sentier, perdu au milieu des broussailles, le long de la Loire. La grande route, la voie romaine d'Orléans à Angers, au lieu de suivre la vallée, moins large et moins viable qu'aujourd'hui, passait sur la hauteur : les voyageurs ne pouvaient même pas soupçonner l'existence de ce coin retiré, que la nature semblait avoir réservé pour quelque destination mystérieuse. C'est là que le pontife, que le principal magistrat de la cité des Turones vint élire domicile ; c'est là que devait s'établir le « monastère de l'évêque » ou le « grand monastère », et que Marmoutier devait élever un jour vers le ciel ses légers campaniles. Mais, au début, point de construction, point d'édifice d'aucune sorte. Une cabane de bois, faite peut-être de ses mains, prêta son abri au fondateur. Cela rappelait mieux Ligugé, et Trèves, et la Thébaïde. Un autre souvenir du désert s'offrait encore à ses yeux dans cette retraite ignorée : c'étaient ces grottes, ces caves pro-

[1] Son historien dit clairement qu'il se décida à fonder Marmoutier après avoir éprouvé, dans sa cellule de Tours, les inconvénients de la trop grande popularité. (*Vita S. Mart.*, 10.)

fondes, taillées depuis un temps immémorial dans le tuffeau tendre et friable dont sont formées les roches de la contrée; cellules toutes faites, ayant toujours servi et servant encore d'habitation à une foule de paysans tourangeaux. Elles n'étaient peut-être pas aussi multipliées qu'à présent; beaucoup sont d'un âge relativement récent. Mais un certain nombre existait déjà en ce lieu : ressource inespérée pour une installation de cénobites! Une d'entre elles avait même, suivant la tradition, donné asile à saint Gatien lorsqu'il fuyait les persécutions des païens : raison de plus pour fixer le choix de son successeur; le lieu se trouvait déjà consacré. Il se réserva une de ces grottes, située précisément au-dessous de celle-là, et s'en fit une seconde cellule. Devant elle s'étendait un petit terre-plein où il prit plaisir à se tenir, sur un escabeau de bois connu de tout le monde, dit Sulpice. Un escalier taillé grossièrement dans le roc, et célèbre aussi dans la légende, descendait de là vers la plaine[1]. C'est ce logis plus que modeste, dont l'intérieur ne renfermait qu'un lit d'ascète ou une couche de cendre, que la postérité a pieusement conservé sous le nom de *Repos de saint Martin*. Les fidèles prirent l'habitude de s'y rendre en procession aux fêtes de Pâques, et une inscription lapidaire leur rappela, comme à Tours, la sainteté du lieu[2]. Les autres caves du rocher furent employées par le saint abbé à loger une partie de ses frères (car immédiatement un troupeau de disciples, qui atteignit bientôt le chiffre de quatre-vingts, accourut se placer sous sa houlette). Le reste se fabriqua des cabanes à l'instar de la sienne. Ainsi cet établissement offrait encore extérieurement l'aspect d'une laure; c'était une combinaison de l'ermitage et de la communauté. Toutefois le caractère du

[1] Sulp., *Vita S. Mart.*, 19; *Dialog.* III, 15.

[2] *Hic inhabitavit felix eremita* SUB ANTRO;
Hic inhabitavit quem paradisus habet.
Le Blant, *op. cit.*, I, 229. Grég. de Tours, *Virt. S. Mart.*, I, 2.

couvent et la vie commune y dominèrent dès le principe. Un même enseignement fut donné par le fondateur à ses moines ; une même règle leur fut imposée.

Rien d'intéressant à observer comme cette règle rudimentaire, qui très probablement n'a jamais été écrite, et que la tradition a néanmoins perpétuée assez fidèlement pour que le grand législateur monastique, saint Benoît, ait pu lui faire des emprunts. En premier lieu, les frères ne possédaient rien en propre ; tout ce qu'ils avaient était mis en commun. C'est l'observation exacte du conseil évangélique et le fondement de tous les ordres institués postérieurement. Ils n'avaient le droit ni d'acheter ni de vendre, comme le faisaient, paraît-il, la plupart des moines de ce temps[1]. Et pour mieux leur inculquer le saint amour de la pauvreté, leur abbé (nous pouvons lui attribuer ce titre, déjà consacré par l'usage de l'Église orientale, et bientôt après généralisé en Occident) leur donnait l'exemple avec le conseil. Un jour, le riche Lycontius, dont il avait délivré la maison d'une peste terrible, lui offrit, dans sa reconnaissance, un don de cent livres d'argent. Il ne voulut pas qu'une somme aussi forte pénétrât dans son monastère ; il eût craint d'y introduire avec elle les vaines préoccupations, les pensées ambitieuses, que la fable nous montre envahissant le cerveau du pauvre subitement enrichi et détruisant la paix de son âme. Avant qu'elle arrivât, il l'employa tout entière à racheter des captifs. Et comme ses frères, ces pauvres moines qui manquaient de tout, lui représentaient timidement qu'il aurait pu en garder une petite partie pour subvenir à leurs besoins : « L'Église de Dieu, répondit-il, nous donnera le vêtement et la nourriture ; nous ne devons pas nous inquiéter de gagner notre vie[2]. »

On travaillait cependant à Marmoutier. Mais le seul art

[1] *Vita S. Mart.*, 10. = [2] Sulp., *Dial.* III, 14.

manuel qui fût permis était celui de l'écrivain ou de l'enlumineur. Les jeunes frères étaient chargés de préférence du soin de transcrire ou d'exécuter les manuscrits : on laissait les plus âgés vaquer à l'oraison[1]. Précieux renseignement, qui nous permet de placer l'établissement de saint Martin à la tête de cette longue et laborieuse lignée de monastères, par lesquels nous ont été transmis les trésors de la littérature antique, profane et sacrée ! C'est presque un lieu commun aujourd'hui de rappeler que l'Église a sauvé les lettres; mais ce qu'on n'a pas observé et ce qu'il importe d'établir ici, c'est que l'homme qu'on a voulu affubler du manteau de l'ignorance et d'une espèce de dédain affecté pour la science humaine, le prédicateur populaire érigé quelquefois en fanatique grossier, est précisément celui qui a introduit dans nos cloîtres l'usage de consacrer les heures de travail à la copie et à la multiplication des livres, celui qui le premier a fait de ses religieux des scribes, en attendant que cette habitude même en fît peu à peu des savants. Le moine du moyen âge est presque toujours un clerc, le monastère une officine de manuscrits splendides. Les rédacteurs ou les copistes représentés dans les miniatures ont généralement la robe de bure, le front dégarni et le regard expressif du cénobite, ce regard qui trahit l'habitude du respect. Les livres transcrits par ces humbles propagateurs de la science sont, à leurs yeux, autant de prédicateurs annonçant de leur part la vérité, autant de fleurons de la couronne céleste qui les attend. Dans toutes les bonnes actions qui seront inspirées par leur lecture, ils espèrent une petite part; dans chaque trait de leur plume ou de leur pinceau, ils voient une œuvre pie[2]. On aime à retrouver dès l'origine ce type sympathique; on aime à saluer dans le monachisme, dès le jour de son apparition sur notre sol de France, long-

[1] *Vita S. Mart.*, 10. = [2] V. Masson, *Annales ordinis Cartus.*, liv. I, c. VIII (statuts du vénérable Guigues); *Anecdotes historiques d'Étienne de Bourbon*, p. 119, etc.

temps avant l'arrivée des bénédictins, l'allié naturel de la civilisation et des lumières; et l'historien de saint Martin éprouve une douce jouissance à reconnaître que c'est la main de son héros qui a scellé cette heureuse alliance.

La discipline établie dans le couvent était sévère. Aucune femme ne pouvait y pénétrer, même celle qui avait là un frère ou un époux. Les moines n'étaient pas astreints à une résidence perpétuelle ni à une clôture absolue; cependant ils ne sortaient que rarement de leurs cellules, soit pour les exercices en commun, soit pour accompagner leur chef dans ses tournées apostoliques. Ils priaient ensemble à certaines heures du jour et de la nuit (car la psalmodie nocturne paraît avoir été instituée chez eux dès le principe[1]), et pour cet usage l'abbé leur fit construire une petite église, qu'il dédia aux saints apôtres Pierre et Paul[2]. Ils mangeaient ensemble également, une fois le temps du jeûne écoulé, c'est-à-dire vers le milieu du jour. Leur nourriture était en rapport avec leur pauvreté. Elle se composait ordinairement de fruits et de légumes; jamais de viande : mais, le jour de Pâques et à quelques autres fêtes solennelles, on leur accordait, comme douceur, un peu de poisson. Quand ces jours-là revenaient, on voyait la petite colonie de Marmoutier descendre allègrement vers les berges de la Loire et prendre une récréation extraordinaire. Les frères assistaient aux opérations du diacre Caton, très versé dans l'art de la pêche et spécialement chargé du soin matériel de la communauté. Ils l'encourageaient de leurs paroles, de leurs regards, et quelquefois, grâce à l'intervention personnelle du saint abbé, ils contemplaient une vraie pêche miraculeuse, rappelant doublement les scènes de l'Évangile. L'économe, après avoir inutilement jeté ses filets durant toute une journée, les tendait de nouveau, sur l'injonction de Martin, et ramenait tout à coup, avec un instrument beau-

[1] Cf. *Vita S. Mart.*, 23. = [2] Grég., *Hist.*, X, 31.

coup trop faible, un de ces énormes saumons dont la basse Loire a conservé l'espèce : capture inespérée, qu'il traînait sous les yeux de ses compagnons ébahis, ajoute Sulpice Sévère, citant un vers de Stace[1]. Mais, si le poisson figurait de temps en temps sur leur table, aucun jour n'y voyait apparaître le vin : les religieux malades avaient seuls le privilège d'en goûter, lorsqu'il y avait nécessité absolue.

Quant à leur mise, elle était propre, mais fort austère. Ceux qui n'étaient pas vêtus de birre noir comme l'abbé lui-même portaient des habits faits de poil de chameau. Tout autre costume eût semblé attester une mollesse criminelle. Leurs cheveux étaient coupés très courts et négligemment[2]; et peut-être est-ce ce mode primitif de tonsure qui avait fait trouver ridicule, par quelques prélats plus mondains, l'extérieur de l'élu du peuple. Pourtant, s'écrie le biographe, la plupart de ces frères appartenaient à de nobles familles ! Leur éducation, leurs habitudes antérieures ne s'accordaient sur aucun point avec ce régime; mais la patience, mais l'humilité chrétienne leur faisaient accomplir des tours de force contraires à la nature.

On a déjà pu reconnaître dans cette organisation quelques-uns des grands traits de la règle de Saint-Benoît. Les principes vitaux devenus la base de son ordre et de tous les autres, la pauvreté, l'obéissance, la chasteté, la mortification, régissent la condition des moines de Marmoutier; il faut vraiment toutes les préventions de Gervaise pour avancer le contraire[3]. Leurs pratiques pieuses, leurs prières en commun, leurs jeûnes, leurs travaux, leur genre de nourriture, et jusqu'à leurs récréations des jours de fête, qu'on appellera des *spatiamenta*, se retrouveront plus tard

[1] *Captivumque suem mirantibus intulit Argis.*
(Stat., *Theb.*, VIII, 751. Sulp., *Dialog.* III, 10.)

[2] *Vita S. Mart.*, *ibid.* S. Paulin, *ep.* XXII *ad Sulpit.* — [3] *Vie de S. Martin*, p. 89.

chez les bénédictins. Encore une similitude frappante : lorsqu'un étranger se présente au seuil du nouveau monastère, il est accueilli à bras ouverts, il reçoit les soins de l'hospitalité la plus touchante; avant de le faire asseoir à la table commune, l'abbé en personne lui présente de l'eau pour se laver les mains, et, le soir, il lui lave les pieds. Sulpice raconte qu'il fut lui-même traité de la sorte lorsqu'il vint visiter Martin au milieu de ses disciples. Comme saint Pierre, il eut un scrupule; mais, comme Jésus-Christ, le saint évêque le subjugua tellement par sa haute autorité, qu'il se serait fait un crime, dit-il, de ne pas acquiescer à son désir[1]. Toutefois, lorsqu'un puissant de la terre, lorsque le préfet Vincent, par exemple, homme d'une vertu éclatante cependant, demande à prendre sa part de l'hospitalité des frères, on le lui refuse obstinément : l'abbé ne veut pas de pareils convives; il craint d'en tirer vanité, lui ou les siens, et préfère garder intact le parfum d'humilité qui règne dans son monastère[2].

Mabillon, une des plus grandes gloires de l'ordre de Saint-Benoît, avoue lui-même que ce dernier s'est inspiré du saint évêque de Tours en plus d'un chapitre de sa fameuse règle[3]. On ne peut en douter lorsqu'on voit l'illustre fondateur du Mont-Cassin professer pour le fondateur de Marmoutier une vénération toute particulière, répandre son culte parmi ses propres disciples, et dédier les deux oratoires primitifs de son couvent, l'un à saint Jean-Baptiste, l'autre à saint Martin, comme aux deux meilleurs modèles de la vie pénitente et monastique. L'influence de la règle martinienne est donc tout à fait incontestable et fut certainement des plus fécondes, bien qu'on n'en connaisse pas le texte. Suivie dans les principaux établissements de France jusqu'à l'adoption définitive et générale de la loi bénédictine, c'est-à-dire pendant trois à quatre siècles.

[1] *Vita S. Mart.*, 25. = [2] Sulp., *Dialog.* I, 25. = [3] *Annales Bened.*, I, 11.

elle fit la prospérité d'Ainay, de Savigny, de l'Ile-Barbe et de mainte autre abbaye. Ainsi, lorsqu'on dit que son auteur a importé chez nous la vie religieuse, il ne faut pas entendre simplement par là qu'il a fondé nos plus anciens monastères; il faut nous rappeler qu'il a véritablement créé tout un monde, monde développé par son influence et gouverné par ses idées très longtemps après sa mort; en un mot, qu'il a été plus que le précurseur du patriarche des moines d'Occident, et qu'avec lui il peut être appelé le Moïse de ce peuple nouveau.

Marmoutier, ai-je dit, n'était pas seulement un couvent: c'était encore une école et un séminaire. Pour une école, le fait ressortirait déjà du régime établi précédemment à Ligugé. Celui qui naguère instruisait de jeunes catéchumènes dans le petit établissement ouvert, à titre d'essai, aux portes de Poitiers ne pouvait négliger cette tâche capitale dans le grand monastère, dans le monastère de l'évêque, réalisation complète de son rêve. L'exemple de Brice atteste, en effet, qu'il y avait là des enfants et des adolescents dressés de bonne heure à la vertu et à la science. Ce clerc, qui devait succéder un jour au saint évêque, commença par le poursuivre de sa haine et de son ingratitude. Au milieu d'une scène de violence qu'il lui fit un jour à Marmoutier, il alla jusqu'à lui reprocher le bienfait de l'instruction qu'il avait reçu de lui dans cet asile. « Vous avez passé votre jeunesse dans la licence des camps, lui dit-il; tandis que moi, dès mes premières années, j'ai grandi sous ce toit sacré, j'ai étudié les saintes lettres, j'ai été formé à vos leçons[1]! » La fin de cette apostrophe est tout à fait plaisante. Elle n'en indique pas moins que l'éducation de l'enfance faisait partie du programme de Martin, et qu'il s'en occupait lui-même. C'est ce que nous prouve encore l'histoire de Victorius, fils de Victor, évêque du Mans, qui fut égale-

[1] Sulp., *Dial.* III, 15.

XI

ART GOTHIQUE (XVe SIÈCLE)

ÉCOLE FRANÇAISE

« Le Manteau partagé. » (Voy. la notice de la pl. IV.)

Miniature du « Livre d'heures d'Anne de Bretagne » conservé à la Bibliothèque nationale (Lat. 9474). — Ce livre célèbre a été intégralement reproduit par la chromolithographie (Paris, Curmer, 1859-1861). La présente miniature figure dans cette publication à la p. 380 : elle avait été déjà reproduite, mais fort imparfaitement, dans l'*Album* de du Sommerard (9e série, pl. XXXIX).

Mis sur pierre par Dambourgez,
d'après son aquarelle exécutée en 1880.





ment élevé par le saint à Marmoutier : ce jeune homme recevait de lui des leçons de dogme et de controverse, mêlées de réprimandes et même de corrections[1]. Ainsi donc, il recueillait des sujets d'un âge tendre dans les rangs du peuple (car Brice était, paraît-il, sorti de très bas); il les instruisait, les façonnait pour le service de Dieu, et plus tard il en faisait ses auxiliaires en les plaçant à la tête d'une paroisse ou d'un autre établissement; mais, en devenant prêtres, ils demeuraient toujours moines, comme lui-même l'était demeuré en devenant évêque. Cette œuvre eut tant de succès, qu'on vit bientôt les diocèses voisins, et jusqu'aux cités éloignées, ambitionner pour pasteurs les clercs sortis de ses mains et se disputer les élèves de Marmoutier[2]. Du vivant même de son fondateur, cette illustre maison commença à devenir ce qu'elle est restée durant plusieurs centaines d'années, la pépinière du clergé et de l'épiscopat des Gaules. Elle donna à l'Église de Tours saint Brice, à celle d'Angers saint Maurille, à celle du Mans saint Victorius, à celle de Lyon un autre saint Martin, à celle d'Arles son évêque Héros, et peut-être à celle d'Aix un vertueux pontife du nom de Lazare. Les abbayes de Mont-Glonne, de l'Ile-Barbe, de Blaye, de Saintes, de Brive lui durent saint Florent, saint Maxime ou Mesme, saint Romain, et encore deux saint Martin : le nom vénéré du maître se multipliait chez les disciples. L'Irlande, enfin, reçut d'elle son fameux apôtre, saint Patrice, dont le souvenir a survécu dans plusieurs endroits de la Touraine[3]. Beaucoup d'autres personnages plus obscurs, dont Sulpice ou Paulin nous ont conservé le nom, apprirent là ce qu'é-

[1] *Tunc vir Dei arguebat et catechizabat eum suis dogmatibus, corripiebat, castigabat et docebat eum suis doctrinis, hoc est, ut ipse per angustam portam transiret ad cœleste regnum.* (*Acta SS. aug.*, V, 147.) = [2] *Quæ enim esset civitas aut ecclesia quæ non sibi de Martini monasterio cuperet sacerdotem?* (*Vita S. Mart.*, 10.) = [3] V., sur tous ces élèves de Marmoutier, Martène, *op. cit.*, I, 61-146.

tait la perfection chrétienne : Refrigerius, Gallus, Victor, Eusèbe, Aurèle; et Sulpice lui-même y puisa, avec la connaissance intime de son héros, ce parfum d'aimable vertu qu'il répandit autour de lui en Aquitaine. Des soldats de l'armée romaine vinrent y chercher les leçons de leur ancien compagnon d'armes[1]. On y accourut même du fond de sa lointaine patrie, s'il faut en croire une légende dont le fond du moins n'est peut-être pas à rejeter[2]. Tel était l'empressement de la jeunesse catholique à venir se ranger sous la direction de l'évêque-abbé, qu'il dut établir à côté de Marmoutier une succursale. Un de ses plus chers élèves, Clarus ou saint Clair, homme de la plus haute noblesse, fut mis à la tête d'une petite communauté, où il s'illustra, dit notre historien, par les mérites les plus éclatants. Sa retraite était située entre celle de son maître et la ville de Tours, mais beaucoup plus près de la première, au bas du village actuel de Sainte-Radegonde, dont le vieux cimetière offre encore, encastré dans son mur d'enceinte, un fragment de la façade d'une antique chapelle de Saint-Clair. Cette annexe réussit moins bien que la maison mère, peut-être parce qu'elle échappait au contrôle direct et incessant du fondateur. Un mauvais frère, nommé Anatole, y donna le scandale et voulut faire croire qu'il était favorisé, comme saint Martin, de communications célestes. Pour ce motif ou pour un autre, Clair abandonna ce lieu; il alla faire revivre auprès de Sulpice Sévère, à Prumiliac, la pure observance de Marmoutier, et son petit couvent ne paraît pas lui avoir survécu[3].

Les essais de ce genre furent, du reste, multipliés par saint Martin dans un rayon très étendu autour de son grand monastère. Non seulement il peupla de serviteurs du Christ et de bienfaiteurs de l'humanité les vallons déserts de son

[1] Cf. Sulp., *Dialog.* II, 11. = [2] *Histoire des Sept dormants*, parmi les œuvres de Grégoire de Tours. = [3] *Vita S. Mart.*, 23. Paulin, *ep.* 32.

diocèse; mais son biographe va jusqu'à dire que, partout où il détruisait un temple païen, dans ses voyages à travers la Gaule, il laissait à la place une église ou un monastère[1]. Il est certain que la vie cénobitique prit sous son impulsion, particulièrement dans les pays voisins de la Touraine, un essor extrêmement rapide, puisque, entre le jour de sa mort et celui de son ensevelissement, deux mille moines purent, comme nous le verrons, se réunir pour assister à ses obsèques. Les maisons de recluses, les congrégations de femmes se développèrent parallèlement. Martin en visitait quelquefois sur sa route : à Claudiomagus ou Clion[2], sur les confins de la Touraine et du Berry, il eut la joie de trouver, vers la fin de sa vie, une colonie considérable de religieuses, dont l'établissement primitif était probablement dû à son initiative, et qui se précipitèrent, après son départ, dans la sacristie où il avait passé la nuit, pour s'arracher les précieux souvenirs de son passage[3]. Une autre fois, il voulut, en vertu de sa charge épiscopale, pénétrer dans la retraite d'une sainte fille qui s'était fait un ermitage au milieu des champs, et dont la réputation de haute vertu avait frappé son oreille. Au lieu d'être touchée de l'honneur d'une pareille visite, elle l'envoya prier de n'en rien faire; elle avait juré à Dieu, disait-elle, de ne laisser apercevoir son visage à aucun homme; telle cette jeune Febronia qui, au temps de Dioclétien, passait pour n'avoir jamais été vue, depuis son enfance, ni par un homme, ni par une femme du monde. Et le saint, respectant une clôture que son autorité lui permettait cependant de franchir, se retira, profondément édifié, louant de toutes ses forces la conduite de la recluse,

[1] *Vita S. Mart.*, 13. = [2] On a généralement traduit *Claudiomagus* par Cloué. Gervaise (p. 152) et M. l'abbé Dupuy (p. 151) ont pris cette localité pour Châtillon-sur-Indre ou Châtillon-sur-Cher. Mais M. Longnon, s'appuyant à la fois sur les règles de la phonétique et sur des titres du XII[e] siècle, a établi récemment l'identité de *Claudiomagus* et de Clion, situé, du reste, près de Châtillon-sur-Indre. (*Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, séance du 21 mai 1879.) = [3] Sulp., *Dial.* II, 8.

emportant comme une *bénédiction*, par une dérogation unique à ses habitudes, un petit présent qu'elle lui avait fait remettre[1]. Lui-même consacrait à Dieu des veuves ou des vierges. La fille du préfet Arborius, après avoir été guérie par son secours de la fièvre quarte, lui fut amenée par le père, ému de reconnaissance, et, à sa prière, il la revêtit de la robe de virginité[2]. Lorsqu'un de ses moines était marié, il faisait entrer son épouse dans quelque monastère de femmes. La tradition rapporte même qu'il en avait ouvert un à peu de distance de Marmoutier, dans un îlot de la Loire[3]. Toujours est-il qu'au bout de plusieurs années la ville de Tours et ses environs comptèrent un certain nombre de ces pieux asiles; et le tombeau du saint évêque devait à son tour abriter quelques-unes de ces servantes du Seigneur par lesquelles il se plaisait, de son vivant, à répandre des trésors de prière et de charité.

On voit assez, par tout ce qui précède, quel fut le rôle monastique de saint Martin et de quelle œuvre gigantesque Marmoutier fut le centre et le pivot. L'évêque-moine n'avait pas seulement voulu se créer une retraite pour lui et ses disciples; sa conception était plus vaste, ses regards portaient plus loin. De ses élèves, de ses novices, il se proposait de faire des recrues pour le service des églises qu'il méditait de fonder et de multiplier de tous les côtés. Et ces églises nouvelles, ces paroisses rurales étaient elles-mêmes destinées, dans sa pensée, à répandre chez tout le peuple gallo-romain les lumières de la foi et de la civilisation chrétiennes. Ainsi tout se tenait dans son système; toutes ses idées revenaient à une grande et synthétique idée, tendaient à un but suprême: la conversion totale des Gaules, et par suite la formation d'une véritable nation catholique sur les

[1] Sulp., *Dial.* II, 12. = [2] *Vita S. Mart.*, 19. On a supposé que ce *vir præfectorius* pouvait être Æmilius Magnus Arborius, fils de Cæcilius Argicius Arborius et oncle d'Ausone, qui parle de l'un et de l'autre dans ses poésies (*Parental.*, 3 et 4). = [3] Sulp., *Dial.* II, 11. Dupuy, *Vie de S. Martin*, p. 164.

ruines de l'empire païen qui tombait en poussière. Après avoir étudié son principal moyen d'action, nous allons maintenant assister au développement des différentes parties de son œuvre.



Fig. 29. — Sceau d'Aubri, doyen de Saint-Martin de Tours (1233). — La messe de saint Martin.



Fig. 30. — France : Champagne? — Abbaye de Saint-Martin près Tonnerre (d'après une gravure d'Israël Silvestre).

III

SAINT MARTIN DANS L'EXERCICE DES FONCTIONS ÉPISCOPALES — FONDATIONS DE PAROISSES. — TOURNÉES PASTORALES



Si l'évêque de Tours avait abandonné la cellule qu'il habitait dans la ville pour la retraite de Marmoutier, il n'avait pas renoncé à se tenir en contact journalier avec son clergé et son peuple : sa combinaison consistait, nous l'avons vu, à concilier les exigences de l'état monastique avec les devoirs de sa charge pontificale. Il venait donc très souvent à Tours (le peu de distance qui séparait la cité de son monastère le lui permettait), et là, soit avant l'office divin, soit après, il demeurait quelques instants dans une des dépendances de l'église, où il sut se ménager encore une solitude. Toutes les basiliques du temps

possédaient, au fond de la région du sanctuaire, de chaque côté de l'abside, deux petits édicules ou cabinets destinés, le premier à l'évêque pour recevoir ses administrés, ses clients (*salutatorium*), le second au trésor et aux offrandes des fidèles (*oblatorium*). Il s'installa dans l'un pour prier et méditer, fermant sa porte aux indiscrets, accessible seulement aux clercs et aux pauvres. Dans l'autre, il mit des prêtres chargés de le représenter auprès des visiteurs, d'échanger avec eux les politesses d'usage, d'entendre les affaires et de les lui rapporter. Ainsi, jusqu'au milieu d'un édifice où le monde affluait, et tout en vaquant aux soins d'une administration multiple, il trouvait le moyen de vivre seul avec Dieu. Dans cette nouvelle cellule, pas plus que dans l'église même, on ne le voyait jamais s'asseoir sur la *cathedra*, ou sur le siège monumental réservé à l'évêque. Sulpice, qui se scandalisait de voir des prélats trôner pompeusement dans leur basilique, à l'instar des rois tenant leur cour souveraine, parle avec admiration du tabouret de bois ou du trépied rustique dont le vénérable pontife se servait comme le dernier des esclaves [1]. D'autres cherchaient à imposer aux populations par l'appareil de la grandeur : lui, on eût dit qu'il voulait les frapper par l'excès de sa modestie; et cette simplicité évangélique ne faisait qu'augmenter son prestige.

Les traits de charité et d'humilité dont ce réduit était le témoin demeuraient la plupart du temps cachés. Mais, un jour, un prodige éclatant vint les mettre en lumière. Le récit de cette scène, rapportée *de visu* par un disciple du saint, nous édifiera sur sa manière touchante de pratiquer ces deux vertus, et en même temps sur la façon dont il officiait dans sa cathédrale. C'était au milieu de l'hiver. Martin arrivait à l'église avec quelques-uns de ses religieux, lorsqu'un

[1] *Sellula rusticana, ut sunt istæ in usibus servulorum, quas nos rustici Galli tripeccias, vos scholastici... tripodas nuncupatis.* (*Dialog.* II, 1.)

pauvre à moitié nu s'offrit à lui, comme jadis aux portes d'Amiens, demandant de quoi se couvrir. L'évêque fait approcher son archidiacre (dignitaire qui n'avait pas alors la même importance que plus tard, et qui était simplement, à l'origine, le premier des diacres, chargé du temporel de l'église); il lui montre ce malheureux, et lui commande de le vêtir sans retard; puis il entre dans le retrait dont je viens de parler, pour se préparer à la célébration des saints mystères[1]. Quelques instants se passent. L'archidiacre ne se presse pas. Le pauvre, impatienté, fait irruption dans l'asile du saint, et se plaint amèrement que son clerc se moque de lui, que pendant ce temps-là il meurt de froid. La misère prend parfois ce ton exigeant; la vraie charité n'y fait pas attention. Martin, avec une douceur incroyable, se retourne, retire la tunique qu'il porte sous son amphibale ou son manteau de birre, et la donne au mendiant : ce qu'il avait fait soldat de César, il était tout naturel qu'il le fît étant soldat du Christ, et il est même probable que cela lui arrivait souvent. L'homme parti, entre l'archidiacre. Il avertit son évêque, suivant l'habitude, que le peuple attend dans l'église, et qu'il est l'heure de commencer l'office. « Il faut avant tout revêtir le pauvre, dit le saint; je ne puis entrer dans le sanctuaire s'il n'a pas reçu son habit. » Le pauvre, c'était maintenant lui; mais il parlait à mots couverts, pour ne pas divulguer l'action qu'il venait de commettre. Le clerc le voit couvert de son manteau et ne soupçonne pas ce qui lui manque dessous; il ne comprend pas son langage. « Le pauvre n'est plus là, répond-il. — C'est égal, donnez-moi l'habit qu'on a dû acheter; ce n'est pas l'homme à vêtir qui manquera. » Cédant enfin à un ordre formel, mais ne cachant pas son irritation, l'archidiacre sort, va dans un bazar voisin, saisit une vieille tunique courte et rugueuse,

[1] Sulpice donne à cette petite pièce le nom de *secretarium;* mais il est évident, d'après le contexte, qu'il s'agit d'un des deux édicules placés au fond de la basilique, et non d'une sacristie dans le sens actuel de ce mot.

laisse à la place cinq pièces d'argent, et revient la jeter avec violence aux pieds de Martin, en disant : « Voici l'habit; mais, je vous le répète, il n'y a plus de pauvre ici. » L'évêque, toujours impassible, lui ordonne de se tenir un moment à la porte, et se recouvre à la hâte de ce vêtement grossier; car il lui fallait quitter son manteau pour célébrer, et il ne voulait pour rien au monde se trahir.

Mais à quoi servent aux saints tant de précautions? ajoute le biographe. Bon gré, mal gré, leurs belles actions se dévoilent. Martin s'avance dans le sanctuaire avec ce vêtement, dissimulé à grand'peine sous les ornements sacerdotaux. Il commence la cérémonie, et bientôt il arrive à la bénédiction de l'autel, suivant les rites solennels de l'Église. A ce moment, un cercle de feu semble sortir de sa tête et lui fait une auréole lumineuse, dont les rayons s'allongent et s'élèvent vers le ciel. C'est une autre transfiguration. Un prêtre, une religieuse, trois moines contemplent ce prodige, caché aux yeux de la masse des assistants. Au nombre de ces privilégiés se trouve le narrateur en personne [1]. On ne tarde pas à connaître ce qui s'est passé, et chacun de voir là un hommage rendu par le Ciel même à l'admirable conduite du pontife. D'après des écrivains postérieurs et moins dignes de foi, il faudrait encore ajouter à ce récit une circonstance merveilleuse. Le poète Fortunat raconte que, les manches de cette tunique d'emprunt s'étant trouvées trop courtes à l'instant où le vénérable officiant élevait les bras, ses poignets nus apparurent couverts de pierres précieuses [2]. Mais cette addition paraît provenir d'une confusion avec un autre fait du même genre rapporté par Sulpice, d'après qui l'ancien préfet Arborius aurait aperçu, un jour, la main de

[1] *Vidimus emicare.* (*Dial.* II, 2.) Toutefois le récit est placé par l'auteur dans la bouche de Gallus, autre disciple de saint Martin; de sorte qu'on ne sait trop si le personnage qui parle ainsi est ce jeune moine ou bien Sulpice lui-même =

[2] Fortunat, l. X, c. vi. Cf. Péan Gâtineau et les vitraux de la cathédrale de Tours, qui reproduisent cette particularité.

Martin toute brillante de pierreries pendant le saint sacrifice[1]. En tout cas, elle ne saurait augmenter ni l'éclat du miracle, ni le mérite extraordinaire qu'il récompensait. Les Tourangeaux, frappés de l'événement, entourèrent de leur vénération le lieu où leur évêque s'était dévêtu en faveur d'un misérable, et cette petite chambre devint, elle aussi, un sanctuaire. C'est, du moins, ce que nous pouvons conclure des vers de Fortunat, qui lui avaient été demandés par Grégoire de Tours, son ami, et qu'il s'empressa de lui envoyer pour répondre à la dévotion populaire. Ce morceau ne figure point, dans les manuscrits, parmi les inscriptions lapidaires composées en l'honneur du saint; il ne se trouve que dans les œuvres poétiques du prélat poitevin. Mais M. Le Blant en a parfaitement indiqué le caractère épigraphique. Il a prouvé qu'il devait orner une cellule de saint Martin, et il aurait pu démontrer aussi facilement, en confrontant les textes, que cette cellule n'a pu être absolument que l'édicule dépendant de la basilique primitive de Tours dont il vient d'être question. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le titre et les vers suivants, qui se rapportent on ne peut plus clairement au fait rapporté par Sulpice :

In cellulam sancti Martini, ubi pauperem vestivit, rogante Gregorio episcopo.

Hic se nudato tunica vestivit egenum.
    Dum tegit algentem, plus calet ipse fide
Tum vili tunica vestitur et ipse sacerdos,
    Processitque inopi tegmine summus honor...
Namque viri sacro de vertice flamma refulsit,
    Ignis et innocui surgit ad astra globus... [2]

[1] Sulp., *Dial.* III, 10. Ce trait doit être évidemment distingué du miracle rapporté ici, puisque l'un ne fut connu que par Arborius et que l'autre fut visible seulement pour quatre clercs et une religieuse. = [2] Le Blant, *op. cit.*, I, 226. Il faut bien se garder de confondre le trait de charité rappelé dans cette inscription avec le fameux don du manteau fait au pauvre d'Amiens.

Vers pour la cellule où saint Martin revêtit le pauvre, composés à la prière de l'évêque Grégoire.

> C'est ici que le saint se dépouilla de sa tunique pour habiller un malheureux. En couvrant celui qui tremblait, il se réchauffait, lui, par l'ardeur de la foi. Ayant endossé lui-même un habit grossier, il reçut, sous cette vile enveloppe, un honneur suprême... De sa tête sacrée jaillit une flamme qui s'éleva, en globe inoffensif, vers le ciel...

Ainsi donc, il n'est pas douteux que la cellule occupée par l'évêque de Tours dans sa cathédrale n'ait été, comme la première et comme la grotte de Marmoutier, l'objet d'un pieux concours de visiteurs; il est même à croire qu'elle fut conservée à la dévotion des fidèles lorsque cette église fut rebâtie par Grégoire au VIe siècle.

Du fond de son monastère ou du fond de sa basilique, Martin s'occupait avec une incessante activité des besoins de son diocèse. Un de ses premiers soucis fut d'accroître son troupeau et de christianiser entièrement les campagnes tourangelles. Il avait vu de près, en Poitou et ailleurs, la malheureuse situation des paysans, et son cœur était ému de pitié. Mais, pour y apporter un remède radical et durable, il ne suffisait pas de faire visiter le pays par quelques-uns de ses prêtres, ni d'y aller prêcher lui-même. Homme pratique avant tout, il savait que les fruits des missions temporaires disparaissent souvent avec elles. Il eut donc recours à un moyen plus sûr, qui nous paraît aujourd'hui d'une simplicité primitive, mais qui était alors une nouveauté hardie : c'était la création d'un certain nombre de petits centres religieux autour de la cité épiscopale, centre unique jusque-là, en Touraine comme ailleurs; c'était, en d'autres termes, la multiplication des foyers lumineux sur toute la région couverte encore de ténèbres; en un mot, la fondation de paroisses rurales. Idée féconde, qui devait produire dans l'Église une véritable révolution, et

dont l'application a tellement réussi, que nous avons peine à nous figurer que la chrétienté ait jamais existé sans cet élément vital. Si l'on ne saurait affirmer que saint Martin en fut le promoteur, on ne peut nier qu'il en ait été un des premiers adeptes et un des propagateurs les plus infatigables. Son nom se lie si étroitement à cette réforme capitale et au mouvement d'extension générale de la foi chrétienne qui coïncide avec elle, qu'il ne sera pas déplacé d'en expliquer ici la nature et l'importance.

Les évêques, à l'origine, n'avaient pour auxiliaires que le collège de prêtres et de diacres qui résidait auprès d'eux dans la cité, ou le chef-lieu du diocèse, et qu'on appelait *presbyterium :* il n'y avait ni paroisses ni curés, sinon peut-être en quelques localités très importantes d'Orient. Les livres saints, les lettres des premiers Pères ne parlent que des évêques des grandes villes, et ne contiennent pas de vestige d'église sans évêque. Les fidèles de la cité et du pays environnant s'assemblaient le dimanche à l'église épiscopale, d'après saint Justin, et les diacres portaient les sacrements aux absents. L'évêque était chargé de surveiller les villes et les villages[1]. On croit qu'il envoyait, dans les chrétientés situées hors de sa cité, des membres de son clergé, qui revenaient auprès de lui après le service, et qui plus tard, lorsque le nombre des fidèles s'accrut considérablement, finirent par rester aux lieux où on les déléguait. Ce fait seul de l'absence des paroisses prouverait combien le christianisme était d'abord peu répandu dans les campagnes. Mais, à l'époque où nous sommes, le triomphe de la foi catholique commence à s'accuser par de nombreuses fondations d'églises rurales (et il faut entendre ce mot dans le sens le plus large, c'est-à-dire l'entendre de toutes les églises en dehors de la cité) :

[1] *Quæ parrochiæ propriæ competunt et villis quæ sub ea sunt,* disent les canons attribués aux apôtres.

le christianisme prend complètement possession de tout le sol gaulois. Jusque-là divers obstacles avaient empêché ce rayonnement universel. Sans rappeler de nouveau la ténacité des superstitions païennes chez les paysans, il faut noter que, cette classe étant encore presque tout entière dans l'esclavage, le clergé ne pouvait guère s'y recruter, et qu'il ne trouvait pas dans les villes assez de sujets pour les envoyer résider dans les villages. En outre, les conciles interdisaient d'ordonner des étrangers, c'est-à-dire des gens nés ou baptisés hors du diocèse, à moins que leurs mœurs et leur caractère ne fussent parfaitement connus. Les empereurs avaient, il est vrai, permis d'élever à la prêtrise de petits cultivateurs ou des colons ascrits, mais à la condition qu'ils resteraient attachés au domaine d'où ils étaient originaires, qu'ils continueraient à payer la capitation, se feraient remplacer à leurs frais pour la culture de leurs champs et ne pourraient exercer ailleurs le saint ministère. Cette condition leur faisait un sort intolérable, incompatible avec la dignité du prêtre. L'évêque avait bien le droit de payer leur rançon et de les réserver tout entiers au service de l'Église; mais cela ne pouvait se faire que rarement. On remédiait à cet état de choses de deux façons. Des *chorévêques* (χώρας ἐπίσκοποι, *ruris episcopi*), sorte de coadjuteurs, qui n'avaient que le rang de prêtres tout en exerçant comme délégués la juridiction épiscopale, parcouraient les campagnes pour y propager ou pour y entretenir la foi, à peu près à la manière de nos missionnaires *in partibus infidelium*. Les conciles avaient recommandé l'institution de ces visiteurs. Cependant il paraît qu'on ne les vit guère en Occident qu'à partir du ve siècle, alors que les paroisses rurales étaient déjà assez nombreuses. Un peu plus tard, les évêques furent obligés d'affaiblir leur autorité, devenue trop indépendante, au moyen de la création d'un archiprêtre rural, distinct de l'archiprêtre urbain, et ils disparurent vers la fin de la période carlovingienne. Le second

palliatif était la fondation d'oratoires sur les domaines des riches particuliers assez zélés pour y entretenir des chapelains et y faire célébrer l'office. *Oratorium* était le nom propre de ces chapelles privées, autorisées en raison de l'éloignement de la cité épiscopale; ce nom s'étendit ensuite à toutes les églises de peu d'importance. Nous trouvons de semblables oratoires dans un certain nombre de *villas* ou d'exploitations agricoles, même après la multiplication des paroisses de campagne [1]. Ainsi saint Sévère, prêtre, en avait bâti un sur sa terre de Serre, dans le Bordelais, et un second sur un autre domaine situé à vingt milles de là; et, tous les dimanches, son clerc ou son chapelain allait de l'un à l'autre dire l'office, comme le rapporte Grégoire de Tours [2]. C'était déjà un acheminement vers l'établissement des églises succursales, et une grande ressource pour les fidèles disséminés dans les champs. Toutefois il en résultait des abus : un clergé domestique se formait ainsi en dehors du clergé de l'évêque et loin de sa surveillance; les conciles d'Orléans et de Châlons durent apporter des restrictions à la tolérance accordée sur ce point par le concile d'Agde. Il n'y avait réellement de mesure efficace que la division de l'église épiscopale, que la création d'une quantité de petits centres rayonnant, comme je le disais, autour du centre principal. Les paroisses des petites villes ou des villages apparaissent avant les paroisses des *civitates,* parce que, dans celles-ci, l'évêque était toujours là et suffisait, avec son *presbyterium,* aux besoins des fidèles. En Gaule, la paroisse rurale s'organise au IVe siècle, et la paroisse urbaine à partir du Ve seulement. Dès 314, le concile d'Arles ordonne aux ministres du culte de ne pas quitter les localités auxquelles ils ont été préposés pour en desservir d'autres; ce qui fait supposer déjà quelques églises instituées en dehors de la cité. Peu à peu l'on établit dans les bourgs

[1] Longnon, *Géogr. de la Gaule,* p. 17, 19. = [2] *Glor. Conf.,* 50.

des prêtres à poste fixe, avec le titre de *parrochus, plebanus* ou *presbyter,* et avec les attributions qu'auront plus tard les curés. Les conciles recommandent même à ces pasteurs d'organiser autour d'eux un collège de prêtres analogue à celui de l'évêque, et d'y élever de jeunes clercs pour le service du diocèse [1]. Or ce sont précisément ces excellentes mesures dont nous allons voir saint Martin prendre l'initiative; c'est à la tête de ce mouvement de décentralisation ecclésiastique, devenu indispensable, qu'il va se placer avec une virile énergie.

Dans le bourg d'Amboise, qui était dès lors une des localités importantes du diocèse, puisqu'il possédait une forteresse romaine, s'élevait un monument païen d'un aspect imposant. C'était une tour ronde, construite en pierres de taille et en forme de cône ou de pyramide [2]. Son caractère de grandeur entretenait dans le pays la superstition et la crainte. L'évêque envoya un de ses prêtres, nommé Marcel, se fixer en ce lieu avec plusieurs auxiliaires, et lui recommanda à différentes reprises de détruire ce repaire de l'idolâtrie, où l'on révérait quelque divinité gauloise ou romaine, peut-être Mars, comme l'ajoute la chronique des seigneurs d'Amboise [3]. La première chose à faire était d'en débarrasser le sol. Mais telle était la masse de pierres qu'il s'agissait de renverser, qu'une force armée aidée de la population tout entière n'eût pu en venir à bout, au dire de Marcel : comment voulait-on qu'une poignée de clercs ou de faibles moines fût plus heureuse?

[1] V., sur toutes ces matières, Thomassin, *Discipl.*, part. I, liv. II, ch. XXI, XXII; Durand de Maillane, *Dict. de droit canon,* I, 742 et suiv.; Tardif, Cours de droit professé à l'École des chartes; Guizot, *Civil.*, I, 371, 379; Revillout, *Mémoires des Soc. sav.*, an. 1863, p. 393 et suiv.; Guyot, *Somme des conciles,* I, 401, etc. = [2] Sulp., *Dial.* III, 8. Une construction de même forme ou à peu près se voit aujourd'hui aux portes d'Amboise : c'est la fameuse pagode de Chanteloup, élevée par le duc de Choiseul au siècle dernier. N'y a-t-il dans cette ressemblance qu'une coïncidence fortuite? = [3] Marchegay et Salmon, *Chroniques des comtes d'Anjou,* p. 11.

Martin, las d'attendre et n'admettant pas les prétextes, se rendit lui-même sur les lieux. Puis, recourant à ses armes ordinaires, il passa toute une nuit à prier, demandant à Dieu une inspiration. Il n'en eut pas besoin : vers le matin, un ouragan tellement formidable se déchaîna, que le temple fut démoli jusque dans ses fondements. Sulpice déclare tenir le fait du prêtre Marcel, qui en fut le témoin[1]. Aussitôt l'évêque fit élever à la place une église, et fonda ainsi la première paroisse d'Amboise, comme l'atteste Grégoire de Tours[2]. Mais, dans cette petite troupe de clercs qu'il y avait déléguée à l'avance, ne reconnaît-on pas déjà le *presbyterium* ou le collège ecclésiastique rural conseillé vers le même temps par les conciles? Et la présence de quelques religieux parmi ces clercs ne prouve-t-elle pas avec une égale clarté à quel rôle il destinait ses élèves de Marmoutier, pour quelle mission il les formait? Voilà donc ses plans réalisés déjà sur un point essentiel : une chrétienté, une église desservie par un clergé local, composé de prêtres et de diacres, moines et missionnaires comme lui, existaient désormais à Amboise; tous les environs devaient recevoir promptement la réverbération de ce nouveau foyer.

Bientôt ce fut le tour de Langeais, de Sonnay près Château-Renault, de Chisseaux près Montrichard, de Saint-Pierre-de-Tournon[3], de Candes. Les circonstances particulières de la fondation de ces paroisses ne nous sont pas racontées; mais partout la même marche fut suivie. Temples détruits, habitants baptisés, églises construites : tel était l'ordre des opérations[4]. Martin procédait méthodiquement, comme il convenait à une grande œuvre dans laquelle la sagesse des hommes était appelée à coopérer avec la grâce divine. A Candes, un *presbyterium* assez nombreux fut organisé, puisque le saint évêque était venu rétablir la

[1] Sulp., *Dial.* III, 8. = [2] *Hist.*, X, 31. = [3] Et non Saint-Martin-de-Tournon, dans l'Indre, comme l'ont cru Ruinart et d'autres. Cf. Longnon, *op. cit.*, p. 294. = [4] Grég., *Hist.*, X, 31.

concorde parmi ses membres lorsque la mort l'atteignit. La situation de ce bourg, à l'extrémité du diocèse, au confluent de la Loire et de la Vienne, lui donnait une grande importance. Les traditions locales et les antiquités retrouvées dans le village confirment d'une manière absolue les faits consignés sommairement par Sulpice et Grégoire de Tours. Les ruines d'un vieil édifice, qui paraît avoir été un temple gallo-romain, et qui était entièrement rasé, y ont été récemment découvertes. La première église de Candes, dédiée à saint Maurice, passe pour avoir été construite par saint Martin un peu au-dessus de la basilique actuelle, et dans cet endroit on a également reconnu des substructions romaines. On a conservé en outre le souvenir d'une maison habitée par le bienheureux pontife et par les clercs réguliers qu'il avait établis dans cette paroisse : elle était située près de la Vienne, sur la voie conduisant de Chinon à Saumur [1]. Au reste, c'est une observation curieuse à faire (et on l'a faite avant nous) que la plupart des églises rurales fondées à une époque reculée, notamment dans le diocèse de Tours, ont été placées au bord d'une voie romaine. La raison en est facile à comprendre. En dehors des *civitates*, qui avaient accaparé, sous le régime romain, une prépondérance exclusive, et de quelques places fortes (*castella*), la population des Gaules vivait disséminée sur de grands domaines agricoles; il n'y avait point ou presque point de villages. Le village s'est formé généralement autour de l'église, du prieuré ou de l'abbaye, après eux, à cause d'eux, et cela surtout à partir des VIIIe et IXe siècles. Jusque-là les habitants des campagnes, bien moins nombreux qu'aux temps postérieurs, se réunissaient, pour traiter leurs affaires ou échanger leurs produits, aux carrois ou carrefours formés par les principales voies de communication, dans certains champs consacrés par l'u-

[1] Communication de M. Fournier, curé de Candes.

sage. Il était de bonne politique de profiter de leurs assemblées pour leur enseigner la religion, et de choisir les mêmes endroits pour y élever des oratoires ou des églises. Aussi ces carrefours ou ces champs de foire au bord des grandes routes sont-ils devenus souvent le siège d'une paroisse, puis d'une viguerie, où un magistrat local rendait la justice à des époques déterminées, puis d'un bourg et d'une commune[1]. Les localités dont je viens de parler se trouvaient précisément situées sur des voies romaines. Amboise était une station de la route de *Genabum* (Orléans) à *Juliomagus* (Angers); Candes et Langeais étaient à proximité de la même route; Sonnay était sur un de ses embranchements, et, de plus, sur celle qui conduisait de Tours à *Autricum* (Chartres); Chisseaux, sur celle de Tours à *Avaricum* (Bourges); Tournon, sur celle de Tours à *Argentomagus* (Argenton[2]). Il faut y joindre Ligueil, qui fait aussi remonter l'origine de son église à saint Martin, et dont la tradition séculaire est confirmée par une ancienne inscription récemment découverte, portant les mots : HIC MARTINUS CONDIDIT ORE..., qu'il serait difficile d'interpréter dans un autre sens[3]; là passait la voie qui menait à Poitiers par Loches et Ingrandes. Il faudrait encore y ajouter Ciran-la-Latte, qui a la même prétention, si les légendes locales étaient appuyées sur quelque chose de plus solide que la mention par Grégoire de Tours d'un oratoire de *Sirojalum*, nom que l'on a voulu à tort identifier avec celui de ce village[4].

Mais combien d'autres paroisses en Touraine pourraient revendiquer une aussi illustre origine! Évidemment les historiens n'ont pas signalé toutes celles que le grand pontife

[1] V. Mabille, *Bibl. de l'École des chartes*, an. 1866, p. 337. = [2] *Ibid.*, an. 1863, p. 413 et suiv. Cf. le mémoire de l'abbé Bourassé sur les voies romaines d'Indre-et-Loire, dans le recueil de la Société archéologique de Touraine, an. 1861. = [3] Communication de M. le curé de Ligueil. = [4] *Sirojalense oratorium, cujus altarium sancti confessoris manus alma sacravit.* (*Virt. S. Mart.*, I, 18.) *Sirojalum* est probablement Sireuil (Charente). Cf. Longnon, *op. cit.*, p. 555.

a créées. Ils en ont dit assez cependant pour nous faire comprendre que ce fut là son œuvre de prédilection et qu'il lui consacra tout son zèle. Ses successeurs immédiats la continuèrent avec une pieuse émulation; l'impulsion était donnée. Saint Brice fonda les églises de Brêches, de Ruan (ou Pont-de-Ruan), de Brizay, de Chinon, de *Calatonnum*[1]; saint Eustoche, celles de Braye (aujourd'hui Reignac), d'Yzeures, de Loches, de Dolus[2]; saint Perpétue, celles d'Esvres, de Mougon (commune de Crouzilles), de Barrou, de Balesmes, de Vernou, de Montlouis. Sous Volusien fut créé le bourg de Manthelan; sous Injuriosus, ceux de Neuillé-le-Lierre, de Luzillé; sous Baudin, celui de Neuillé-Pont-Pierre. Le pontificat d'Euphrone vit s'établir les paroisses de Thuré, de Céré, d'Orbigny; celui de Grégoire, une quantité d'autres, qu'il n'a pas nommées[3]. Peu de temps après, le diocèse comptait une soixantaine d'églises rurales. C'est ainsi que le christianisme conquit pied à pied, sur le désert et sur la barbarie, la totalité des campagnes gauloises. Les « solitudes de l'empire » se transformèrent peu à peu en plaines vivantes et animées, et le sol de la Touraine fut un des premiers à se couvrir de clochers. Toutefois, si les successeurs de saint Martin créèrent à son exemple des paroisses, il n'est dit nulle part qu'en les établissant ils eurent à convertir comme lui une population païenne. Ainsi l'on doit croire que la conversion des paysans de son diocèse fut complètement achevée par lui. Et comme les textes ne par-

[1] Localité dont l'identité n'est pas certaine. Marolles l'a prise pour Chaumont-sur-Loire, Valois et Jacobs pour Clion, Salmon pour Chalonnes-sous-le-Lude, Mabille pour Chalenton. Il faut reconnaître avec M. Longnon (*Géogr. de la Gaule*, p. 267) que ces différentes interprétations présentent toutes des impossibilités. *Calatonnum* est sans doute un des rares villages de Touraine dont l'ancien nom a disparu. = [2] C'est probablement par distraction que M. Longnon (*op. cit.*, p. 272) attribue la fondation de l'église de ce lieu à saint Martin. = [3] Grég., *Hist.*, X, 31. Plusieurs de ces noms de lieu, désignés par Grégoire, ont été diversement traduits en français. Le travail de M. Longnon, dont je suis ici les indications, semble devoir lever tous les doutes à cet égard, sauf pour les deux localités du nom de Neuillé (*Noviliacus*), dont on peut intervertir le rang.

XII

ART DE LA RENAISSANCE (XVe-XVIe SIÈCLE)

ÉCOLE FLAMANDE

« Saint Martin, saint Donatien et saint Bernardin de Sienne, » patrons d'un chanoine que le peintre a représenté à genoux. — Cette composition a formé autrefois le volet droit du retable de l'autel de Saint-Jean-Baptiste et Sainte-Marie-Madeleine en l'église collégiale de Saint-Donatien, à Bruges; elle est aujourd'hui conservée à la « National Gallery » de Londres, sous le nº 1045.

Tableau de David Gheraerts, né vers le milieu du xve siècle, mort à Bruges en 1523.

Dessin d'Édouard Garnier,
gravé par Cabarteux.


E.J. GARNIER del.
DAVID GHEERAERT pinx.
J. CABARTEUX Sc.

lent pas non plus de fondations analogues entreprises antérieurement à son pontificat, on peut sans témérité lui laisser l'honneur d'une initiative qui devait changer la face du monde chrétien.

Mais ce n'était pas le tout de fonder : il fallait entretenir et surveiller. De là l'établissement ou au moins la consolidation d'un usage non moins fécond en bons résultats, dont les origines se lient également au nom de notre grand évêque, soit qu'il l'ait pratiqué un des premiers, soit que son exemple ait seulement contribué à le généraliser et à le faire passer à l'état d'institution fixe : je veux parler des tournées pastorales. Les conciles et les Pères des trois ou quatre premiers siècles sont muets, ou à peu près, sur les visites de l'évêque dans les différentes parties de son diocèse ; et cela s'explique assez, étant donné le peu d'extension de la chrétienté en dehors des cités. On voit bien saint Augustin les recommander ; on voit saint Athanase parcourir ses paroisses à la tête d'un nombreux cortège[1]. Mais de ces deux faits, cités par Thomassin, l'un est contemporain de saint Martin, l'autre est postérieur ; et le biographe de l'évêque de Tours est celui qui fournit au savant canoniste le plus ancien texte positif sur la matière. Sulpice Sévère, il est vrai, parle des tournées diocésaines comme d'un usage déjà répandu ; toutefois il serait impossible de prétendre qu'il le fût depuis longtemps. Il faut plutôt reconnaître, comme l'a fait Gervaise[2], que, si on le vit se propager dès cette époque, et si tant de conciles postérieurs, notamment ceux de Tours, le recommandèrent avec insistance, l'émulation excitée par saint Martin chez ses confrères et les avantages sérieux qu'il recueillit d'une pratique si salutaire en furent la principale cause.

Il avait, en tout cas, une manière à lui d'accomplir ce devoir épiscopal. Fidèle à son vœu de pauvreté, il s'en

[1] Thomassin, *Discipl.*, part. II, liv. III, ch. LXXVII. — [2] *Vie de S. Martin*, p. 142.

allait le long des grands chemins, soit à pied, soit sur un âne, à l'exemple de Jésus-Christ, et suivi, comme lui, d'un petit troupeau de disciples. Telle était la modestie de la tenue dans laquelle il voyageait, qu'elle lui valut, un jour, une cruelle avanie. Des mules, qui traînaient un chariot du fisc sur la voie publique, furent effrayées par l'aspect de son vêtement grossier et de son long manteau noir; elles se jetèrent de côté, et l'attelage s'emmêla. Les soldats qui accompagnaient l'équipage, irrités de ce contretemps, se jetèrent sur l'évêque, qu'ils prenaient pour un homme de rien, et le chassèrent à coups de fouet et de bâton. Martin supporta tout sans rien dire, suivant son habitude; ce qui était un mauvais moyen de les apaiser, car, voyant leur vengeance impuissante, ils n'en frappaient que plus fort. Un instant après, ses compagnons, qui étaient restés en arrière, le trouvèrent étendu sur le sol, tout ensanglanté, à moitié mort. Ils le replacèrent avec peine sur sa monture, et, maudissant le théâtre de cet affreux accident, s'éloignèrent avec lui. Pendant ce temps, les soldats, revenus à leurs mules, cherchaient à les faire repartir; mais en vain faisaient-ils résonner le fouet gaulois, en vain dépouillaient-ils pour les frapper tous les arbres voisins : les malheureux animaux semblaient atteints d'une paralysie complète. Ne sachant quelle puissance les condamne à l'immobilité, les conducteurs s'informent; ils découvrent que l'homme si maltraité par eux est le premier magistrat de la cité, le grand évêque en personne. Aussitôt ils courent après lui, se précipitent à ses genoux, implorent leur pardon. Le saint, qui savait déjà ce qui se passait et qui en avait prévenu ses moines, le leur accorde avec bonté, et chacun se remet alors en marche. Ce trait nous est encore rapporté par un témoin oculaire. La tradition ajoute qu'il eut lieu sur la route d'Amboise, qui longe la Loire, et, en effet, Sulpice et Paulin le placent sur une de ces levées (*agger publicus*) que les Romains avaient déjà fait construire en

plusieurs endroits au bord du fleuve : le pontife allait donc visiter la paroisse qu'il avait établie dans cette localité [1].

Le biographe mentionne en passant plusieurs autres tournées pastorales entreprises par saint Martin [2]. Il nous apprend, à propos de l'une d'elles, que l'évêque logeait dans la sacristie des églises placées sur son itinéraire (c'est-à-dire encore dans un des deux *secretaria* voisins de l'abside), et que le clergé lui préparait là une installation convenant à ses goûts comme à sa profession monastique. Ainsi, même loin de chez lui, il ne fréquentait pas le monde, et jugeait plus utile de se tenir jour et nuit auprès de Dieu que d'accepter les politesses ou les réceptions de ses administrés. Cette habitude l'exposa, une fois, à un péril encore plus grand. On lui avait fait dans une de ces chambres improvisées un feu assez vif (car il voyageait hiver comme été), et on lui avait dressé un lit rempli d'une quantité de paille. A peine y fut-il, que la mollesse de cette couche lui fit horreur : lui qui avait l'habitude de dormir sur la terre nue, recouverte seulement de son cilice, pouvait-il endurer un luxe pareil? Aussi vivement que s'il eût reçu un outrage, il rejeta la paille, dont une partie alla tomber sur le brasier et mit le feu au plancher tandis qu'il dormait. Réveillé en sursaut par la flamme et la fumée, il perdit d'abord un peu la tête, courut à la porte, qui ne voulut pas s'ouvrir, et s'escrima un bon moment contre la serrure. Pendant ce temps, l'incendie se propageait; en un clin d'œil son vêtement fut atteint et consumé. Alors seulement il comprit qu'il ne devait pas chercher son salut dans la fuite, mais dans la prière. Il se mit à genoux, invoqua le Seigneur du fond de son âme : aussitôt les flammes s'écartèrent de lui comme des jeunes Hébreux dans la fournaise, et il sentit comme une rosée qui le rafraîchissait. Un instant après, les moines, attirés par le bruit de l'incendie,

[1] Sulp., *Dial.* II, 3. Cf. Paulin de Périgueux, liv. IV. = [2] *Dial.* II, 9; *Ep.* I, 3.

venaient le délivrer. Il raconta plus tard le fait à Sulpice, et c'est en gémissant qu'il s'accusait d'avoir cédé, dans le premier moment, à la tentation du démon, qui voulait le détourner de prier.

Nous retrouvons encore la trace du passage de Martin dans plusieurs autres localités de son diocèse, notamment à Neuilly, où il releva par la vertu du signe de la croix un arbre tombé qui encombrait la voie publique, arbre dont les fidèles arrachèrent plus tard l'écorce pour s'en faire des remèdes [1]; à Martigny ou Port-Martigny, près de Tours, où il alla souvent prier dans un oratoire qui subsistait encore au temps de Grégoire; à Notre-Dame de Rivière, ancienne dépendance de Marmoutier, à laquelle ses visites firent une célébrité; à Saint-Senoch, où un religieux de ce nom trouva, avec des ruines de constructions romaines, une vieille chapelle également fréquentée par lui, et la restaura [2]. Il est probable que le saint pontife ne laissa pas en Touraine un seul bourg, ni surtout une seule église sans y porter la lumière ou l'encouragement : une foule de légendes pieusement conservées dans le pays pourraient venir à l'appui de cette proposition. Nous voudrions avoir plus de détails sur le bien moral et matériel que sa présence produisit, sur l'état de ces chrétientés naissantes que sa prédication avait fait surgir dans les campagnes tourangelles, sur les progrès ou les réformes amenés par ses visites. Son biographe, malheureusement, ne nous en parle pas; ébloui par l'éclat de ses miracles, il néglige presque tout le reste, et nous prive de renseignements qu'il devait à coup sûr posséder, mais qui avaient à ses yeux moins de prix. Nous pouvons cependant juger, d'après ses récits, que les tournées pastorales absorbèrent une bonne part de l'ac-

[1] Grég., *Glor. Conf.*, 7. L'identité du lieu n'est pas certaine; mais il s'agit toujours d'un des villages de Touraine appelés Neuilly ou Neuillé (*Nobiliacus*). Mabille penche pour Neuilly-le-Noble. = [2] Grég., *ibid.*, 8, et *Vit. Patr.*, 15; Salmon, *Chroniques*, p. 395.

tivité dévorante du pontife. C'est au milieu de cette œuvre laborieuse qu'il devait rencontrer la mort, à Candes, comme si sa magnifique carrière n'eût pu trouver de plus digne couronnement. Ce n'était là, du reste, qu'une faible partie, et la plus facile encore, de la tâche apostolique qu'il s'était imposée. J'aurai à revenir sur son ardeur voyageuse et sur ses missions; le lecteur trouvera plus loin certains faits intéressants qui s'y rattachent, et dont le théâtre est trop incertain pour qu'on puisse les placer dans le récit de ses visites diocésaines. Mais auparavant il nous reste à envisager les autres actions de saint Martin rentrant directement dans sa gestion épiscopale.



Fig. 31. — Miniature du manuscrit de la Bibliothèque de Tours, nº 1023 (fin du XIVe siècle ou commencement du XVe). — Le chef de saint Martin déposé dans un reliquaire en 1323.

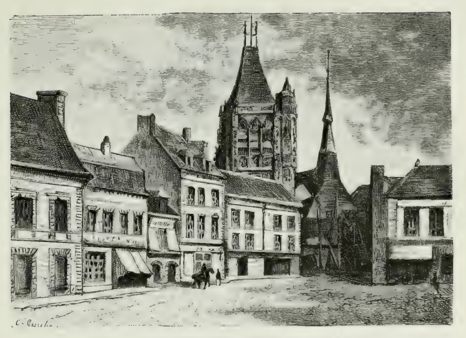
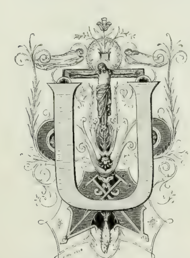


Fig. 32. — France : Normandie. — Église Saint-Martin à Laigle.

IV

CULTE RENDU AUX SAINTS. — EXERCICE DES DROITS DE MÉTROPOLITAIN



Un des principaux soins du pontife porta sur les honneurs à rendre aux saints et sur la propagation de leur culte parmi les fidèles; et cette préoccupation se liait encore à celle de l'organisation des églises. Au premier rang des bienheureux auxquels il voulut rendre et faire rendre des hommages publics, il faut placer le fondateur de son évêché, saint Gatien, dont il retrouvait les vestiges à Tours et à Marmoutier. Si le corps et la mémoire du plus ancien évangélisateur de la contrée échappèrent à l'oubli qui a recouvert chez nous tant d'apôtres de la première heure,

s'il fut honoré dans un sanctuaire digne de lui, qui devait prendre un jour son nom, c'est à la vénération filiale de Martin qu'on le dut; et cette dévotion a quelque chose de touchant chez celui qui allait bientôt éclipser lui-même par l'éclat de son culte et de sa basilique le premier évêque du pays. Il alla d'abord à la recherche de son tombeau, situé dans l'ancien cimetière des chrétiens, hors de la cité. Les restes de Gatien n'avaient pas encore été retirés de cette sépulture primitive et obscure, la seule que la rigueur de la persécution eût permis de lui donner. Il se prosterna publiquement devant la pierre qui les recouvrait, récita des prières, lut un chapitre de l'Écriture sainte; puis il dit à haute voix : « Homme de Dieu, donne-moi ta bénédiction! » Et la tradition rapporte, par la bouche de Grégoire de Tours, qu'on entendit cette réponse : « Toi aussi, bénis-moi, je te prie, serviteur du Seigneur! » Les assistants étaient saisis de stupeur, et répétaient qu'avec Martin habitait l'Esprit qui jadis évoqua Lazare du sépulcre[1]. Le pontife fit ensuite la translation du corps saint dans l'église bâtie par Lidoire, et le déposa près du tombeau de ce dernier[2]. Nous avons vu, en effet, que le deuxième évêque connu de la ville de Tours avait établi dans l'enceinte de la cité la première basilique du lieu, et que cette basilique, formée de l'hôtel d'un sénateur, n'était autre que la cathédrale. Telle était déjà l'opinion de dom Ruinart, basée sur une phrase de Grégoire qui, si on lui prête un peu d'attention, ne laisse point de place à un autre sens[3]. Cependant quelques érudits modernes, tels que Mabille, l'abbé Bourassé, l'abbé Chevalier, ont compris que Lidoire avait érigé deux églises, l'une qui fut le siège de la cathédrale, l'autre en dehors de la cité, à douze ou quatorze cents mètres des remparts. L'existence de cette seconde basilique, qui aurait porté

[1] Grég., *Glor. Conf.*, 4. = [2] Grég., *Hist.*, X, 31. = [3] *Hic ædificavit ecclesiam primam infra urbem Turonicam, cum jam multi christiani essent, primaque ab eo ex domo cujusdam senatoris basilica facta est.* (*Ibid.*)

le vocable de son fondateur même, ne repose sur aucune base sérieuse. MM. Bourassé et Chevalier ont prétendu en fixer l'emplacement sur le terrain occupé de nos jours par la rue Saint-Lidoire, sous prétexte qu'il exista là, jusqu'en 1357, une chapelle du même nom[1]; mais cette chapelle, d'après Mabille, ne remonte pas au delà du XIe ou du XIIe siècle, et, d'ailleurs, une basilique des plus anciennes et des plus vénérables n'eût guère pu devenir un simple oratoire, à une époque où toutes les églises tendaient, au contraire, à s'agrandir et à s'enrichir. Mabille, reconnaissant l'invraisemblance de cette version, a pensé que l'église de Saint-Lidoire était le monastère de Saint-Médard, lequel aurait pris cette dernière dénomination avant le IXe siècle. Il a allégué une bulle d'Adrien II, datée de 871, constatant que les corps de saint Gatien et de saint Lidoire reposaient alors à Saint-Médard, qui venait d'être dévasté par les Normands[2]. Mais ces corps avaient pu être transférés là momentanément, comme l'ont conjecturé les deux auteurs ci-dessus; le trouble apporté par les invasions, une simple réparation de la cathédrale justifieraient suffisamment un déplacement de ce genre, et les annales du temps nous en offrent beaucoup d'exemples. Quelle apparence, en outre, que le nom d'un saint local, et d'un des premiers pontifes de la ville, se soit effacé devant celui d'un évêque de Noyon n'ayant rien de commun avec la Touraine? Et pourquoi Lidoire aurait-il été créer une basilique aussi loin de la cité, lorsque celle-ci en possédait à peine une dans son enceinte, lorsque le nombre des fidèles était encore si restreint dans la campagne? On objecte un autre passage de Grégoire, où, énumérant certains offices institués par saint Perpétue dans l'Église de Tours, il écrit que « la vigile de la fête de saint Lidoire se célèbre dans la basilique de ce

[1] *Recherches hist. et archéol. sur les églises romanes en Touraine*, p. 8, 9, 27, etc. — [2] *Notice sur les divisions territoriales de la Touraine*, p. 113.

saint[1] ». Le chroniqueur veut simplement indiquer ici que la mémoire d'un pontife se fête tout naturellement dans la basilique élevée par lui, portant communément son nom; et l'on disait dans l'usage, en parlant de la cathédrale, « l'église de saint Lidoire, » pour dire « l'église fondée par saint Lidoire », sans qu'il faille en conclure nécessairement qu'elle lui fût dédiée, car elle devait être, au temps de Grégoire, sous l'invocation de saint Maurice. Voilà pourquoi l'historien ne se sert pas, en cet endroit, du terme d'*ecclesia* ou de cathédrale. Si l'on veut alléguer qu'autrefois, à l'époque gallo-romaine ou mérovingienne, les mots *ecclesia* et *basilica* avaient une signification différente, que Grégoire n'a pu les employer l'un pour l'autre, comme l'ont cru Mabille et M. Quicherat lui-même, je répondrai que cette distinction est loin d'être toujours observée. Les écrits de Sulpice Sévère en fournissent la preuve; ceux de l'évêque de Tours également, M. Longnon l'a déjà remarqué; et nous avons, de plus, des diplômes du VIIe siècle où l'église cathédrale de Paris est formellement appelée *basilica*[2]. Si l'auteur de la *Géographie de la Gaule au* VIe *siècle* a cru pouvoir approuver dans son livre le sentiment de MM. Bourassé et Chevalier, il est bon de dire qu'il est revenu depuis à un avis plus conforme à ses propres conclusions. Il est donc à peu près certain que Lidoire n'avait fondé qu'une seule église, située dans la cité, et désignée primitivement par son nom ou par celui de saint Maurice, plus tard par le nom de saint Gatien. C'est dans cette antique cathédrale, où reposait déjà un des évêques de Tours, que Martin transporta le corps de son vénérable prédécesseur; et c'était là, maintenant que les chrétiens dominaient, la véritable place de ces précieuses reliques, plutôt que dans un obscur sanctuaire de la banlieue.

[1] *Hist.*, X, 31. = [2] V. Jules Tardif, *Monum. histor.*, n° 40. Longnon, *op. cit.*, p. 248, note. Quicherat, *Restit. de la basilique Saint-Martin de Tours.* Mabille, *loc. cit.*

Nous trouvons dans l'histoire de l'illustre pontife un trait qui présente une grande analogie avec sa visite au tombeau de saint Gatien. Il invoqua de même une pieuse vierge, appelée Vitaline, ensevelie depuis peu au bourg d'Artonne, en Auvergne, et celle-ci, d'après le récit recueilli de la bouche des « anciens du pays » par Grégoire en personne, répondit à la question qu'il lui adressait sur son état dans l'autre monde, en disant qu'une faute très légère l'avait empêchée de jouir immédiatement de la présence du Seigneur[1]. Mais je passe sur cet incident, qui nous transporterait prématurément hors de son diocèse. Je le rappelle seulement pour montrer avec quel empressement il recherchait partout le souvenir des âmes bienheureuses qui l'avaient précédé sur la terre, et aussi combien étaient vivantes, dès cette époque, et la coutume de prier les serviteurs de Dieu décédés, et la croyance au purgatoire. D'autres faits, du reste, vont nous édifier sur le zèle qu'il apportait à propager le culte des saints, et particulièrement de ceux qui étaient encore peu connus autour de lui.

En 386, saint Ambroise découvrit à Milan les corps de deux martyrs ignorés, devenus depuis fort célèbres, et qui souffrirent sans doute sous Néron : les saints Gervais et Protais. Il en fit la translation solennelle, et distribua en différents pays des fragments de leur dépouille, ou plutôt des linges trempés dans leur sang. Les églises de Gaule et d'Italie en reçurent; l'évêque de Tours, en particulier, fut assez heureux pour en obtenir une bonne part. Les apporta-t-il de Milan, comme on l'a dit quelquefois, ou lui furent-ils envoyés par Ambroise, qui le connaissait? La chose peut sembler incertaine lorsqu'on lit la phrase où Grégoire mentionne le fait d'après une lettre de saint Paulin, malheureusement perdue[2]. Toutefois, comme Martin

[1] *Glor. Conf*, 5. = [2] *Reliquias sanctorum Gervasii et Protasii..., quæ sancto Martino de Italia sunt delatæ.* (*Hist.*, X, 31.) Plusieurs manuscrits portent : *a sancto Martino.*

n'alla pas en Italie après 386, ainsi que nous le verrons, la dernière version est plus probable, et elle s'accorde mieux aussi avec un autre passage du même historien, où, aussitôt après avoir dit que ces reliques furent apportées en Gaule, il ajoute que son prédécesseur en reçut des parcelles notables[1]. Quoi qu'il en soit, le pontife fit immédiatement participer à son trésor différentes églises de sa province et du dehors. Il en laissa une partie à Tours, où son second successeur, Eustoche, construisit, pour recevoir ce précieux dépôt, un sanctuaire spécial contre le mur d'enceinte de la cité, sanctuaire agrandi ou du moins exhaussé un peu plus tard par l'évêque Ommatius[2]. Il en donna une autre portion à Victor, évêque du Mans, ou à Victorius, son fils et successeur, en lui recommandant de l'exposer à la vénération des fidèles dans sa cathédrale, et de répandre autant que possible le culte des deux martyrs[3]. Enfin il en remit très probablement à une nouvelle église de Vienne (en Dauphiné), où il se trouvait un peu avant 389, église qui fut consacrée vers cette époque aux saints Gervais et Protais, et qui devint le noyau d'un monastère, brûlé au VIIIe siècle par les Sarrasins ; à moins qu'au contraire il n'ait pris les reliques en question à Vienne, où elles auraient été envoyées d'Italie à l'occasion de l'érection de cette église[4].

La propagation par l'évêque de Tours de la dévotion à saint Maurice et à ses compagnons, les célèbres martyrs de la légion thébéenne, nous est révélée par une légende plus curieuse, mais aussi plus incertaine. Une lettre des chanoines de Saint-Martin, adressée vers 1168 à l'archevêque de Cologne, une relation inédite, composée vers le même temps par Guibert de Gembloux, et le Bréviaire de l'Église de Tours racontent les faits suivants. Le pontife revenait de Rome, lorsque, après avoir passé les Alpes, il s'arrêta au

[1] *Multa suscepit.* (*Glor. martyr.*, 37.) = [2] Grég., *Hist.*, X, 31. — [3] *Acta SS. junii*, III, 835. = [4] V. Allmer et de Terrebasse, *Inscriptions de Vienne en Dauphiné*, I, 16 et suiv.

monastère d'Agaune (Saint-Maurice-en-Valais), fondé depuis peu. N'ayant pu obtenir dans ce couvent des reliques des saints martyrs immolés près de là (au lieu dit Vérolliez, suivant la tradition), il alla prier sur le champ du supplice; l'herbe lui apparut toute couverte d'une rosée rouge, et aussitôt il remplit plusieurs fioles, apportées par un ange, de ce sang miraculeusement rendu en sa faveur par le sol qui l'avait bu. Une de ces fioles aurait été ensuite déposée par lui dans la cathédrale de Tours, une autre dans celle d'Angers, une autre dans l'église de Candes, érigée par ses soins[1]. Il en aurait même laissé une quatrième à Saint-Maurice, où on l'aurait conservée durant de longs siècles, avec un couteau dont il se serait servi pour couper quelques brins de l'herbe merveilleuse. Il y a là sans doute, comme presque toujours, un mélange de vérité et d'amplification. Ainsi que le reconnaît la sage critique des Bollandistes, un tel assemblage de prodiges ne peut guère être admis s'il n'est appuyé sur des témoignages considérables. Or, ni Sulpice Sévère, ni Grégoire, ni Fortunat ne disent un mot de ces faits; on n'en trouve la trace écrite que beaucoup plus tard. Les chanoines de Saint-Martin, auxquels l'archevêque de Cologne demandait des renseignements précis sur ce point, ne citent eux-mêmes, dans leur réponse, aucun document, aucune source authentique; et c'est leur lettre seule qui a probablement servi de base aux rédacteurs du Bréviaire. Le couteau de l'évêque, disparu d'ailleurs dans un incendie de l'église Saint-Maurice avant 1659, ne saurait faire autorité. Quant à la fiole conservée longtemps avec lui, peut-on la reconnaître dans le magnifique vase en sardonyx dit « vase de saint Martin » que l'on admire encore dans le trésor de la même abbaye? Assurément, c'est là un monument des plus précieux : les camées, les pierreries, les figures païennes qui le décorent attestent sa haute antiquité; ce

[1] V. Bibl. de Tours, ms. 1281, f° 13. Bibl. de Bruxelles, mss. 5387, 8940. *Acta SS. sept.*, VI, 384 et suiv., etc.

serait même un objet unique au monde, de l'avis de M. Aubert, si une anse n'avait été brisée [1]. Mais son caractère même ne dément-il pas la légende qui en attribue le présent à un ange? Et n'est-il pas absolument différent, par sa forme et sa substance, des *fioles* mentionnées dans le récit des chanoines? Il peut être effectivement un souvenir de saint Martin; il peut avoir été donné par lui aux moines d'Agaune : mais c'est tout ce qu'il est permis d'avancer. On montre à Candes un vase de verre, retrouvé dans un ancien autel, qui se rapporte beaucoup mieux par son aspect et par son contenu aux indications de la légende. C'est une ampoule à panse large, à goulot évasé, comme l'art gallo-romain nous en a légué un assez grand nombre; il renferme un résidu de matières qui, soumis à une analyse chimique, en 1873, par une commission instituée à cet effet, a été reconnu pour du sang décomposé [2]. Cette fiole est vraisemblablement celle qui fut rapportée par saint Martin, et ce sang doit être celui de saint Maurice, comme l'a déclaré, après enquête, une lettre de Mgr l'archevêque de Tours, en date du 31 juillet 1875 [3]. Quant aux vases déposés à Tours et à Angers, ils ne se retrouvent malheureusement plus : ils ont sans doute été enveloppés dans le pillage général des églises de la contrée par les huguenots du XVIe siècle; mais il est à présumer qu'ils devaient être pareils à celui de Candes. D'ailleurs, le culte traditionnel voué par ces deux villes au chef de la légion thébéenne, le nom de Saint-Maurice donné originairement à la cathédrale de la première [4], confirment, en ce qui les concerne, le fond de la légende. Mieux encore, nous avons sur les reliques des martyrs d'Agaune conservées jadis à Tours le témoignage formel de Grégoire.

[1] *Trésor de Saint-Maurice*, p. 151 et suiv. Cf. Rahn, *Hist. des monuments d'art en Suisse*, p. 72 et 750. = [2] *Procès-verbal déposé aux archives de l'archevêché de Tours. Hist. de Marmoutier*, par Martène, I, 53 (note de M. l'abbé Chevalier). = [3] Communication de M. le curé de Candes. = [4] Par saint Martin même, selon M. l'abbé Dupuy, qui ajoute que le pontife agrandit cette église.

« Comme je l'ai appris de clercs très âgés, dit-il, ces reliques avaient été placées d'abord dans l'église métropolitaine. Je les retrouvai dans le trésor de la basilique de Saint-Martin, où elles avaient été transportées par respect; mais elles étaient tombées en putréfaction (ce qui indique assez bien leur nature, et ce qui eut également lieu à Candes)... Dans mon admiration pour ce présent de la bonté céleste, je rendis à Dieu des actions de grâces, je célébrai des vigiles et des messes, et je replaçai ces précieux souvenirs dans la cathédrale[1]. »

Il serait donc aussi difficile de nier que des reliques de saint Maurice et de ses compagnons aient été apportées en Touraine par saint Martin que d'affirmer la véracité des détails merveilleux racontés par les chanoines du XIIe siècle. Nous devons conclure, comme l'a fait Gervaise[2], que la légende recueillie par eux a son point de départ dans un fait positif, mais entouré par la voix populaire de circonstances fabuleuses. En d'autres termes, le saint évêque dut recevoir au monastère d'Agaune une certaine quantité du sang des martyrs thébéens, gardé précieusement depuis leur glorieux supplice, et distribuer ensuite ce présent à différentes églises, comme il le fit pour les souvenirs de la passion des saints Gervais et Protais. Maintenant, ce voyage à Rome, dans le cours duquel il s'arrêta en Valais, l'accomplit-il étant évêque, comme le veulent cette même légende et d'autres récits de même espèce? Rien, dans le texte de ses historiens primitifs, ne nous autorise à le croire. M. Aubert place sa visite à Saint-Maurice sous le pontificat de Théodore, évêque d'Octodorum, mort en 391, mais ne cite aucune preuve à l'appui[3]: c'est évidemment là une simple induction, basée

[1] *Hist.*, X, 31. Chifflet a voulu, je ne sais pourquoi, identifier la fiole de sang de Saint-Maurice conservée autrefois à Tours avec la fameuse ampoule de Marmoutier. Celle-ci ne contenait que de l'huile, comme le font observer, en le réfutant, les Bollandistes. (*Acta SS., loc. cit.*) = [2] *Op. cit.*, p. 219 et suiv. = [3] Aubert, *op. cit.*, p. 15.

sur la tradition même qu'il s'agit d'éclaircir. M. l'abbé Dupuy, qui « ne voit pas pourquoi le récit de ce voyage a paru fabuleux à quelques critiques[1] », n'allègue que la lettre du chapitre à l'archevêque de Cologne et la légende de saint Mesme de Chinon. M. Damourette, qui mêle ce fait aux excursions beaucoup plus réelles de saint Martin en Berry, se fonde sur Péan Gâtineau, le poète du XIIIe siècle[2]. Il n'y a, dans tout cela, aucune autorité suffisante pour nous convaincre, et je me rangerai ici à l'opinion du savant abbé Chevalier, qui regarde comme une fable imaginée tardivement ce prétendu voyage à Rome effectué par le bienheureux pontife durant son épiscopat. Il faut croire que sa station à Agaune eut lieu, soit lors de son pèlerinage avec saint Maximin, soit lorsqu'il se rendit de Poitiers en Pannonie, soit enfin lorsqu'il revint d'Italie auprès de saint Hilaire, et plutôt dans cette dernière occasion, car l'abbaye de Saint-Maurice fut seulement fondée, d'après M. Aubert, vers l'an 360. On se souvient, en effet, qu'en franchissant les Alpes il avait dû passer par le Valais et le mont Saint-Bernard.

Il importe à présent de faire voir que, si Martin répandait avec amour le culte des saints et la vénération de leurs reliques, il se gardait non moins soigneusement de favoriser la superstition et savait au besoin la démasquer. Le signalement de l'erreur ou de la supercherie est la contrepartie naturelle de la propagation des dévotions légitimes ; l'Église l'a toujours compris ainsi, et n'a jamais failli à ce double devoir. Esprit critique autant que religieux, le saint pontife faisait la guerre aux légendes suspectes en même temps qu'aux mythes païens. Aux environs de Marmoutier (au lieu où se voit encore la petite chapelle de Saint-Barthélemy, d'après la tradition[3]) s'élevait un autel érigé, croyait-on, sur la tombe d'un martyr par les précédents

[1] *Vie de S. Martin*, p. 159. = [2] *Congrès archéol. de Châteauroux*, tenu en 1873, p. 417. = [3] *Hist. de Marmoutier*, I, 53.

évêques de Tours. N'ajoutant pas facilement foi aux histoires incertaines (c'est Sulpice qui nous fournit en propres termes ce trait de caractère de son héros), il demandait souvent aux vieillards, aux prêtres, à tous les clercs des renseignements sur ce prétendu martyr. Il n'obtenait pas de réponse satisfaisante, et cette incertitude le jetait dans des scrupules qui troublaient la paix de sa conscience délicate. Il s'abstint pendant un certain temps d'approcher de ce lieu, échappant ainsi au double danger de paraître irrévérencieux envers un saint honoré de toute la contrée, ou de faire courber son autorité épiscopale devant une superstition populaire. Mais, à la fin, il résolut d'en avoir le cœur net, et de demander à Dieu même ce que les hommes ne pouvaient lui apprendre. Prenant avec lui quelques-uns de ses religieux, il se dirigea vers le tombeau, et là, se tenant debout, il pria le Seigneur de lui faire savoir d'une manière quelconque quel était le personnage enseveli sous cette pierre, ou au moins quel était son mérite. Il aperçut alors, assure l'historien, une ombre dégoûtante, souillée de sang, qui, sur son injonction, lui déclara qu'elle était tout simplement un brigand mis à mort pour ses crimes, vénéré de la foule par une erreur grossière. Les assistants entendaient la voix, mais ne voyaient point le spectre. A la suite de cette scène, Martin fit enlever l'autel érigé sur cette sépulture. Ainsi fut abolie chez son peuple une croyance absurde [1].

Il est assez curieux de retrouver un trait absolument semblable dans la vie d'un disciple de saint Dominique vivant au temps de saint Louis. Étienne de Bourbon, qui, dans ses tournées d'inquisiteur, pourchassait la superstition aussi bien que les fausses doctrines, détruisit de la même manière dans le pays de Dombes le culte d'un saint Guinefort, lequel n'était, en réalité, qu'un chien mort victime de

[1] *Vita S. Mart*, 11.

sa fidélité à ses maîtres et jeté ensuite dans un puits, devenu peu à peu le but d'un pèlerinage spécial pour les mères ayant des enfants malades. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'aujourd'hui encore on invoque saint Guinefort ou Généfort pour la santé des enfants dans plusieurs localités très éloignées les unes des autres, comme à Romans en Dauphiné et à Lamballe en Bretagne. Des légendes analogues à celle que découvrit le frère prêcheur du XIIIe siècle se retrouvent dans le pays de Galles et jusque dans le livre indien de *Sindibâd,* d'où est issu le roman des *Sept Sages* [1]. Quoi qu'il en soit de l'origine de ces dévotions populaires, l'exemple de Martin eut une influence des plus heureuses, qui se fit sentir jusqu'en Afrique. Le concile de Carthage ordonna, bientôt après, que tous les autels élevés dans les champs ou le long des routes fussent renversés par l'évêque diocésain s'ils ne contenaient des reliques authentiques, et défendit sévèrement d'admettre le culte d'aucun martyr en des lieux où son souvenir n'aurait pas été conservé par une tradition très fidèle; dispositions renouvelées par des canons postérieurs et par une lettre du pape saint Grégoire le Grand [2]. J'ai déjà eu l'occasion d'observer qu'à l'époque où fut tenu ce concile africain, la Vie de saint Martin par Sulpice Sévère venait précisément d'être apportée à Carthage: Posthumien, en y arrivant l'année d'après, la trouva dans toutes les mains. Il est donc très probable que, sur ce point encore, l'exemple de notre grand pontife imprima une direction salutaire aux tendances de l'Église universelle.

Avant de suivre l'évêque de Tours loin de son diocèse, il nous reste à éclaircir une question importante et jusqu'à présent assez controversée. Son autorité s'étendit-elle sur les évêchés voisins? Exerça-t-il les droits de métropolitain

[1] V. *Anecdotes historiques tirées du recueil d'Étienne de Bourbon,* p. 325. Guigue, *Topogr. hist. de l'Ain.* G. Paris, préface des deux rédactions en prose du *Roman des Sept Sages,* etc. = [2] Conc. de Carthage, can. 83. S. Grég., *Ep.* XI, 40.

reconnus à ses successeurs, et fut-il, en un mot, ce qu'on appelle en France, depuis la fin du VIe siècle environ, un archevêque? J'ai dit plus haut qu'au moment de son élection la capitale des Turones n'était encore qu'une simple *civitas,* faisant partie de la seconde Lyonnaise, dont la métropole était Rouen. Or on sait que les circonscriptions ecclésiastiques furent calquées fidèlement, dans le principe, sur celles de l'administration civile, que chaque chef-lieu de province romaine eut un évêque métropolitain, et chaque cité dépendant de cette province un évêque diocésain. Donc, évidemment, Tours n'était qu'un simple évêché à l'avènement de saint Martin. Mais en fut-il de même jusqu'à la fin de son pontificat? Une division nouvelle du territoire des Gaules fut certainement faite vers cette époque, et dans ce partage, qui nous est connu par la Notice officielle des provinces de l'empire, la deuxième Lyonnaise fut démembrée : une portion considérable de cette région, à savoir la Touraine, le Maine, l'Anjou, la Bretagne, forma une province distincte, qui s'appela la troisième Lyonnaise et qui eut Tours pour capitale. Cette ville se trouva donc érigée en métropole civile, et, par une conséquence nécessaire, immédiate ou à peu près, en métropole ecclésiastique. A quel moment au juste s'opéra cette transformation? Faut-il la retarder jusqu'en 511, comme le fait le docteur Reinkens, ou même seulement jusqu'en 394, comme le fait M. l'abbé Dupuy sur la foi de Maan [1]? Cela est fort douteux. Les auteurs de la *Gallia christiana* sont beaucoup plus dans le vrai en la rapportant au règne de Valentinien Ier ou au moins à celui de Gratien, qui mourut en 383 [2] : c'est l'opinion la plus accréditée aujourd'hui, et je crois inutile d'en entreprendre ici la justification. Que le titre de métropolitain n'apparaisse attribué à l'évêque de Tours qu'à partir du pontificat d'Euphrone, au VIe siècle, et que

1 Reinkens, *Vie de S. Martin,* liv. II, ch. III. Dupuy, *op. cit.,* p. 215. =
2 *Gall. Christ.,* XI, 1. Cf. D. Bouquet, I, 122, note.

M. Hauréau ne le donne pas auparavant aux successeurs de saint Martin, il n'en est pas moins certain qu'ils remplirent la fonction et jouirent de la prérogative beaucoup plus tôt : le continuateur des frères de Sainte-Marthe le reconnaît[1]. Il faut aller plus loin, et dire que saint Martin lui-même exerça, durant une partie de son épiscopat, les droits attachés aux métropoles. Ce n'est point, comme on l'a cru quelquefois, en qualité de premier suffragant de la province ou de représentant de l'archevêque de Rouen (dont aucun fait contemporain n'indique, d'ailleurs, la suprématie effective sur le diocèse de Tours), c'est comme archevêque de cette dernière ville qu'il sacra saint Maurille d'Angers et saint Victor du Mans. Les circonstances de ces deux consécrations méritent d'être rapportées. D'après deux biographies, composées l'une par Grégoire de Tours, l'autre par saint Magnobode en 620, les Angevins, ayant perdu leur pontife, se trouvèrent en désaccord pour le choix de son successeur. Martin se transporta dans leur cité, et, tant à cause de sa sainteté renommée qu'en vertu du privilège que lui conférait son siège métropolitain, dit le second de ces biographes, leur désigna le candidat à élire : c'était Maurille, son disciple, chargé déjà de la paroisse de Chalonnes Il leur tint, pour les persuader, un petit discours, qui, sortant d'une bouche comme la sienne, produisit un grand effet; on envoya aussitôt chercher le prêtre dont il avait fait l'éloge, et la légende ajoute qu'une colombe descendit sur sa tête au moment où il arrivait dans l'église. Les acclamations d'usage furent prononcées, et le vénéré pontife étendit la main sur l'élu pour le bénir[2].

Au Mans, il procéda de la même façon. Il s'était rendu dans cette ville pour assister aux derniers moments de l'évêque Liboire, qu'il affectionnait particulièrement. Après

[1] *Gall. Christ.*, XIV, 22. = [2] Grég., *Vita S. Maurilii*, 13. *Acta SS. sept.*, IV, 73. Sur les difficultés présentées par la vie de S. Maurille, cf. la note explicative jointe à l'édition de Fortunat, dans Migne, t. LXXXVIII, col. 576.

XIII

ART DE LA RENAISSANCE (XVe-XVIe SIÈCLE)

ÉCOLE ALLEMANDE

« Le Manteau partagé. » (Voy. la notice de la pl. IV.)

Gravure d'Albert Dürer (1471-1528), dont un excellent exemplaire est conservé au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale (Œuvre d'Albert Dürer, t. I, f° 17).

Dessin de Sellier,
gravé par Pannetier.


PANNETIER. Sc

l'avoir enseveli, il fit une courte harangue aux fidèles assemblés : « Il ne faut pas, dit-il, que je m'en retourne en laissant votre Église désorganisée (parole qui marque bien sa suprématie); cherchons un nouveau titulaire, qui, élu par vous, puisse la gouverner avec une vertu éclatante. » Et tous de répondre : « Ce que vous voudrez faire sera fait, car le Seigneur est avec vous. » Alors il leur présenta un homme qu'il avait rencontré aux environs travaillant dans les vignes, et qu'il avait amené secrètement jusqu'à la ville. Cet homme, nommé Victor, était un disciple de Liboire; il avait même reçu de sa main, paraît-il, l'ordre du sous-diaconat. Martin, en conversant avec lui. avait deviné la sainteté de son âme et s'était dit à l'avance : J'ai trouvé un évêque. « Voilà, fit-il en le montrant au peuple, celui que le Seigneur vous destine. — Comment cela se peut-il? s'écria Victor tout surpris. Je suis marié et père de famille. » Il disait vrai; en effet, l'obligation du célibat ne fut rigoureusement étendue aux sous-diacres qu'un peu plus tard, par le pape saint Léon le Grand[1]. On fait venir son épouse; Martin (détail remarquable) demande à cette femme si elle consent à ce que son mari devienne évêque. « Mes yeux ne sont pas dignes, répond-elle en tremblant, de contempler les merveilles divines. Qu'il soit pour moi un frère, et je serai pour lui une sœur. » Alors le pontife adresse aux électeurs une seconde allocution pour leur recommander de chérir leur nouveau pasteur. Ils protestent de leur attachement; le candidat est acclamé, béni, consacré. Sa femme se retire du monde; son fils est baptisé par Martin, qui lui donne le nom de Victorius, en souvenir de celui du père, et l'emmène ensuite à Tours pour en faire son disciple, en attendant que cet enfant succède lui-même à Victor[2]. La

[1] S. Léon, *Ep.* 84. — [2] Anciens actes de S. Victor du Mans, dans les *Acta SS. aug.*, V, 146 et suiv. D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans,* I, 75. Ce récit est confirmé par la vie de S. Victorius, par Bède, Raban, etc. Aucun argument sérieux n'a été produit contre son autorité, au dire des Bollandistes.

mort de Liboire est placée par les uns vers 394, par les autres un peu avant 389[1]. Dans les deux cas, elle est postérieure à la fin du règne de Gratien : par conséquent, l'évêque de Tours pouvait alors agir légalement comme métropolitain.

Sa suprématie sur les diocèses de Bretagne n'apparaît pas aussi clairement que sur l'Anjou et le Maine : elle fut reconnue au ve siècle, ainsi que l'a prouvé, contre Augustin Thierry, le savant Gorini ; un concile la consacra en 567, et elle fut depuis, comme l'on sait, l'objet d'une longue querelle[2]. Mais, au temps de saint Martin, si elle existait en droit, elle ne semble pas, du moins, avoir été exercée de fait ; car les légendes qui lui font consacrer de ses mains et Corentin de Quimper, et Arisius de Nantes, et Rictisme de Rennes, ne sont guère dignes de confiance. Il suffit toutefois, pour la solution de la question qui nous occupe, que son autorité se soit affirmée dans une portion de la province ecclésiastique de Tours. On ne peut nier, après cela, qu'il ait réellement possédé la qualité de métropolitain, non pas seulement dans les deux ou trois dernières années de sa vie, mais durant une bonne partie de son épiscopat ; du reste, les traditions et les monuments figurés sont d'accord pour la lui attribuer. Je serais même tenté de croire que son mérite personnel et sa haute influence à la cour impériale ne furent pas tout à fait étrangers à la mesure administrative qui, par une dérogation presque unique à la règle générale, érigea en chef-lieu de province une simple *civitas*. Cette induction paraîtra moins téméraire si l'on réfléchit aux relations du saint avec l'empereur Valentinien, relations auxquelles j'arriverai tout à l'heure, et surtout à la fidélité, à la reconnaissance qu'il gardait à la mémoire de Gratien sous l'usurpateur Maxime. Les maîtres de la Gaule durent certainement apprendre de lui à estimer et à favo-

[1] *Acta SS. jul.*, V, 396 ; *aug.*, V, 144. = [2] *Défense de l'Église*, II, 200. *Gall. christ.*, XIV, 2, 3.

riser les Turones. Il les patronna, il défendit leurs intérêts, il fit parler d'eux de tous les côtés. Il nous est donc permis de penser que l'éclat de sa majestueuse figure rejaillit assez sur sa ville épiscopale pour en accroître subitement l'importance et la renommée.



Fig. 33. — Miniature du manuscrit 1018 de la Bibliothèque de Tours (fin du XIVe siècle ou commencement du XVe.) — Un ange assiste saint Martin.

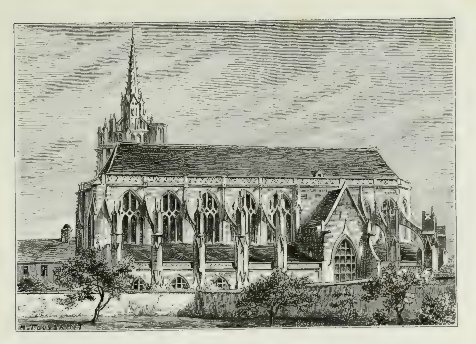


Fig. 34. — France : Normandie. — Saint-Martin d'Argentan.

V

RAPPORTS DE SAINT MARTIN AVEC LES GRANDS — AFFAIRE DES PRISCILLIANISTES



ous devons maintenant sortir du cercle des affaires ecclésiastiques du diocèse de Tours pour accompagner Martin chez les princes de la terre. Jusqu'à ce moment il nous est apparu plein d'humilité et de mansuétude, parce que nous l'avons considéré principalement dans ses rapports avec les clercs, les fidèles ou les pauvres. En présence du pouvoir civil, et d'un pouvoir trop souvent oppressif, son attitude va changer : le pasteur du peuple se redressera dans toute sa dignité; le *defensor civitatis* se révélera dans

sa force. Déjà nous l'avons vu repousser de la table des frères de Marmoutier le préfet des Gaules Vincent, qui le suppliait de le laisser partager leur maigre repas, mais dont la présence eût pu troubler par des pensées de vanité ou d'ambition la paix profonde de ces serviteurs de Dieu [1]. C'était peut-être pousser trop loin le scrupule; c'était, en tout cas, se montrer bien indifférent pour l'amitié des grands, bien peu empressé de leur plaire. Mais qu'avait-il besoin de se ménager leur faveur, celui qui rejetait comme une peste les dons généreux de Lycontius, l'ex-vicaire de l'empire? Il semblait pressentir que la richesse deviendrait un jour l'écueil de la vertu monastique, et, tant qu'il vécut, il s'efforça de maintenir dans son institut ce salutaire principe de la pauvreté absolue, dont la résurrection devait faire plus tard l'immense succès des ordres mendiants. L'offrande de l'opulent fonctionnaire, il l'employa, nous l'avons vu, au rachat des captifs. Cette belle œuvre, qu'il sembla continuer après sa mort avec une prédilection marquée, comme le proclament tant de chaînes brisées sur son tombeau, avait de son temps une importance particulière. Les malheurs de la guerre et des invasions, la dureté des traitements infligés aux prisonniers en faisaient pour le cœur maternel de l'Église un devoir pressant : elle se penchait avec amour sur les malheureuses victimes de la barbarie ou du despotisme afin de les relever et de les délivrer, comme si, dès son berceau, elle eût tenu à se déclarer l'alliée la plus naturelle de la liberté et de la dignité humaines. Les conciles permettaient même au clergé d'engager les vases sacrés des églises pour racheter ces tristes bandes d'esclaves que les armées traînaient après elles comme des troupeaux. Saint

[1] Sulp., *Dial.* I, 25. Des mandements d'Honorius et d'Arcadius sont adressés à Vincent, préfet des Gaules, dans les années 397 et suivantes. En 401, ce personnage devint consul. Le fait rapporté par Sulpice eut donc probablement lieu vers la fin de la vie de S. Martin. (V. les mss. de Salmon, à la bibl. de Tours, n° 1281, f° 100.)

Épiphane de Pavie, saint Eptade d'Autun, plus tard saint Grégoire le Grand, saint Éloi, dépensèrent pour les libérer des sommes énormes; tout le trésor de l'Église d'Arles, amassé par les prédécesseurs de saint Césaire, fut englouti par lui dans une prodigalité semblable. A l'époque de saint Martin, et même avant, les prêtres, les simples fidèles consacraient très souvent leur avoir à cette œuvre pie, qui devait dans la suite prendre assez d'extension pour former l'occupation spéciale d'un ordre célèbre. Sur une quantité d'inscriptions tumulaires retrouvées en Gaule, on lit, pour tout éloge funèbre, ces mots touchants : « Il racheta des captifs [1]. » Notre pays était déjà la terre de la charité, et notre glorieux pontife fut un de ceux qui lui imprimèrent le plus profondément cet admirable caractère, d'où est sorti jadis, d'où sortira peut-être encore son salut. C'est ce que nous apprend surtout le récit de son entrevue avec le comte Avicien, un des traits les plus saisissants que Sulpice Sévère nous ait retracés dans sa prose magistrale, une des plus dramatiques scènes qui puissent tenter le pinceau d'un artiste.

Avicien était un de ces gouverneurs civils et militaires qui, vers la fin de l'empire, particulièrement depuis Constantin, administraient les provinces avec les attributions les plus diverses et les plus étendues. Chalmel a imaginé d'en faire le premier comte de Tours; mais il commandait certainement à bien d'autres cités [2]. La Notice des dignités de l'empire nous montre plusieurs de ses pareils réunissant sous leur autorité des portions considérables du territoire gaulois, et nous les voyons, d'autre part, s'asseoir à la table de l'empereur, admis dans ses conseils, pris dans son entourage ou dans la plus haute noblesse. C'était donc un

[1] Guérard, *Cart. de N.-D. de Paris*, préface, p. XLI et suiv. Le Blant, *Note sur le rachat des captifs*, dans la *Revue archéologique*, an. 1864. = [2] *Qui cum in omnibus locis cunctisque in urbibus ederet crudelitatis suæ infanda monumenta...* (Sulp., *Dial.* III, 8.)

personnage très élevé. Grande était sa puissance, plus grande encore sa cruauté. Sa seule approche répandait la terreur. Un jour, il arrive à Tours, suivi d'un long cortège d'hommes enchaînés, au visage défait, dont une partie sans doute appartenaient au troupeau dont le saint évêque a la charge. Ces malheureux sont destinés au dernier supplice. Avicien annonce à la ville consternée une exécution en masse pour le lendemain. Martin l'apprend dans la soirée; il décide aussitôt qu'un spectacle aussi abominable ne sera pas donné à son peuple. Seul, dans les ténèbres, un peu avant l'heure de minuit, quand tout le monde dort et que toutes les portes sont closes, il s'avance hardiment vers la demeure de cette bête féroce [1]; il se prosterne sur ce seuil ensanglanté, et là, du fond de son âme abreuvée de douleur, il prie. Une ombre agenouillée dans la nuit, un sanglot éclatant au milieu du silence de la nature, tel est le tableau. Cependant Avicien s'agite sur sa couche; un avis mystérieux, la voix d'un ange l'a réveillé en sursaut : « Le serviteur de Dieu est couché dans la poussière devant ta porte, et tu sommeilles! » Inquiet, troublé, il appelle ses serviteurs. « Martin, s'écrie-t-il en tremblant, est là qui demande à entrer; ouvrez-lui vite, afin de ne pas faire outrage à l'homme du Seigneur. » Mais ses gens se contentent d'aller voir à la première porte intérieure. Ils n'y trouvent personne et se mettent à rire, persuadés que leur maître est le jouet d'un songe. Ils reviennent donc lui dire qu'il se trompe : à une heure pareille, au milieu d'une obscurité profonde, est-il vraisemblable qu'un pontife vienne humblement frapper à une porte étrangère? Avicien les croit et se rendort. Bientôt sa voix retentit de nouveau : il crie plus fort, il affirme que l'évêque est là, que sa présence l'empêche de goûter aucun repos. Enfin, les esclaves

[1] Une chronique postérieure place le palais d'Avicien à Amboise; mais le fait se passa bien à Tours, d'après Sulpice. (V. *Chroniques des comtes d'Anjou*, p. 11.)

ne bougeant pas, il se lève et sort lui-même jusqu'à la porte extérieure. Là il se heurte contre le saint homme, et, saisi de frayeur à la pensée d'une manifestation si évidente de la volonté divine : « Pourquoi, seigneur, me causer tant de mal? lui dit-il doucement. Vous n'avez pas besoin de parler; je comprends ce que vous voulez (tant on savait quels motifs pouvaient amener Martin chez les grands). Retirez-vous, je vous prie, de peur que le ciel ne me punisse de vous avoir fait injure. J'ai déjà trop souffert; ce n'est pas sans une raison des plus graves que je me suis décidé à venir moi-même vous ouvrir. » L'évêque, satisfait, s'éloigne. Aussitôt le comte mande ses gardes et leur commande de relâcher tous les prisonniers. Au lever du jour, il était parti, fuyant au plus vite une ville si dangereuse pour lui. Les habitants respirèrent, comme s'ils étaient débarrassés d'un fléau terrible : le *défenseur* avait fait son œuvre [1].

Avicien ne fit pas mystère de son aventure; il la racontait à qui voulait l'entendre, et un ancien tribun, nommé Dagridus, en recueillit de sa bouche le récit, qu'il répéta, sous le sceau du serment, au prêtre Refrigerius, ami du biographe [2]. Paulin de Périgueux nous décrit, de son côté, les transports de reconnaissance, les démonstrations de joie dont la population tourangelle entoura son évêque [3]. Il est facile de se représenter les scènes qui suivirent, et, en effet, cet historien poète paraît les avoir imaginées : aussi nous permettrons-nous de passer outre. Ajoutons seulement, avec Sulpice, que, toutes les fois que le terrible comte repassait par la cité de saint Martin, il s'y montrait doux et inoffensif : le monstre se faisait agneau. A partir de certain jour où le pontife lui dit qu'il venait de chasser un démon posé sur son épaule, il s'humanisa encore plus. La légende prétend même qu'il se laissa convertir par lui au christianisme;

[1] Sulp., *Dial.* III, 4. = [2] *Ibid.*, 5. Une ancienne vie de sainte Geneviève mentionne également ce fait. (*Acta SS. jan.*, I, 142.) = [3] Liv. V, v. 386 et suiv.

mais rien ne prouve qu'il ne fût pas déjà chrétien, car à cette époque les païens étaient à peu près exclus des fonctions publiques, notamment des emplois militaires, et malheureusement la vertu ne s'unissait pas toujours, chez les Romains corrompus, à la qualité de disciples du Christ. Sa femme, tout au moins, n'était pas païenne, puisqu'elle envoyait au saint évêque de l'huile à bénir, pour l'employer ensuite, selon l'usage, à guérir des malades[1].

En face des souverains, Martin déploya un zèle et une fermeté plus admirables encore. On eût dit que sa résolution grandissait avec les obstacles. Dès le début de son épiscopat, il eut affaire à l'empereur Valentinien Ier pour lui demander quelque grâce. Ce prince, comme l'histoire nous l'apprend, s'était fixé à Trèves en 368, et ne quitta cette résidence que cinq ans plus tard, pour se rendre à Milan et de là en Pannonie, où il devait rencontrer la mort en 375. Plusieurs de ses constitutions, datées de la métropole des Gaules, attestent la continuité du séjour qu'il y fit dans cet intervalle. C'est donc en vain que certains écrivains du xe ou du xiie siècle voudraient nous faire croire que le palais de Valentinien qui reçut la visite du pontife se trouvait à Tours même. Il s'est établi d'assez bonne heure dans cette ville une tradition, d'après laquelle l'édifice en question (*aula Valentiniani*) aurait été situé sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Martin de la Basoche : la chronique de Tours a reproduit cette version, tantôt comme un simple bruit populaire, tantôt comme un fait[2]. Mais, quand même il y aurait eu là une résidence impériale remontant au règne de Valérien, ainsi qu'on le prétend, ce ne serait nullement une raison suffisante pour y placer la scène qui va suivre. Gervaise et l'ancien éditeur de Sulpice Sévère ne s'y sont pas trompés comme le moderne historien de saint Martin. Quant à ceux qui écrivent que l'évêque de Tours alla cher-

[1] Sulp., *Dial.* III, 3. = [2] Salmon, *Chroniques*, p. 69, 97.

cher Valentinien en Italie, leur opinion ne vaut guère la peine qu'on s'y arrête[1]. Tout en ne désignant pas la ville où il se rendit, Sulpice nous donne suffisamment à entendre qu'il ne peut s'agir que de Trèves ; car il se sert, en parlant de ce voyage, de la même expression que pour celui que Martin fit plus tard dans la métropole gauloise auprès de l'empereur Maxime[2], et il met l'événement presque aussitôt après son élection à l'épiscopat. Ainsi donc, nous devons nous transporter dans cette grande cité, où le disciple d'Athanase retrouvait les souvenirs de sa jeunesse, et en l'an 372, suivant la date la plus probable.

Valentinien eût peut-être été personnellement bien disposé à l'égard d'un des représentants les plus renommés de l'Église des Gaules ; mais il avait une femme arienne, au caractère fier et impérieux, dont il subissait, comme il arrive en pareil cas, l'ascendant dominateur. L'impératrice Justine, qui avait été l'épouse du tyran Magnence, professait pour le catholicisme et tous ses défenseurs une haine dont saint Ambroise devait un jour éprouver la violence. Si elle ne put détacher son mari de l'orthodoxie, elle sut du moins le prévenir adroitement contre Martin, un des plus redoutables adversaires de sa secte, et le détourner de lui donner audience. Injure grave pour un homme revêtu d'une si haute magistrature ! L'évêque pourtant ne s'en émut pas. Il eut recours au moyen qui lui réussissait si bien : à l'instar des vieux prophètes d'Israël qui voulaient pénétrer jusqu'à la personne des rois, il se couvrit d'un cilice, il se mit des cendres sur la tête, il jeûna, il pria le jour et la nuit, et, au bout d'une semaine, sur l'avis d'un ange, il se présenta audacieusement à la porte du palais. Nul garde ne lui barra le chemin : il entra sans obstacle, et parvint ainsi jusque dans l'appartement où se tenait l'empereur. Celui-ci, le

[1] V. Gervaise, p. 116. De Prato, I, 373. Dupuy, p. 56. P. Guérin, *les Petits Bollandistes*, XI, 212. = [2] *Ad comitatum ire*, aller à la cour. Cf. *Dial.* III, 11.

voyant arriver de loin, entra en fureur et demanda qui avait osé l'introduire. Martin était debout devant lui : il ne se leva point. Tel était le respect témoigné ordinairement par les princes envers les dignitaires de l'Église, que l'historien semble scandalisé de cette manière d'agir. Il se hâte de nous dire que le feu, ayant pris instantanément dans la chambre, gagna en un clin d'œil le siège où Valentinien était assis, que force lui fut alors de le quitter et de rendre au pontife l'honneur qui lui était dû. La frayeur causée par cet accident, jointe sans doute au prestige irrésistible de l'homme de Dieu, changea subitement les dispositions du potentat. Lui qui voulait le repousser avec mépris, qui, un moment auparavant, l'eût volontiers chassé, le voilà qui se jette à son cou, l'embrasse, lui déclare qu'il a senti que Dieu était avec lui et que toutes ses demandes sont exaucées d'avance. Martin n'eut donc pas la peine de parler; il obtint tout ce qu'il désirait. Admis ensuite à la table de l'empereur, il devint pendant quelques jours son familier, et lui fit entendre les conseils de la sagesse. La politique ultérieure de Valentinien, la persistance qu'il mit à protéger les catholiques malgré les suggestions de sa femme, sans cependant persécuter les ariens, tout nous montre que les paroles du pontife l'impressionnèrent vivement et durent exercer sur sa conduite une puissante influence; car cette fermeté et cette tolérance réunies constituaient précisément, comme nous le reconnaîtrons tout à l'heure, l'esprit de saint Martin. A son départ, le prince voulut lui faire accepter des présents magnifiques : fidèle à ses chères habitudes de pauvreté, il refusa tout[1].

Mais c'est principalement sous le règne de Maxime que son rôle à la cour prit une importance et un caractère de grandeur extraordinaires. Ici le théâtre des exploits du héros chrétien va s'élargir encore, et nous allons voir son nom mêlé à la plus grave des questions sociales et religieuses de son

[1] Sulp., *Dial.* II, 5.

temps, à celle qui accapare dans cette période toute l'attention des annalistes sacrés. Son intervention dans l'affaire des priscillianistes, l'action salutaire et prépondérante qu'il exerça dans cette occasion, seul contre un certain nombre de prélats courtisans, marquent le point culminant de sa carrière publique. Il convient donc d'exposer les faits avec quelque détail. Je glisserai cependant sur les origines de la secte de Priscillien, dont la recherche nous entraînerait trop loin. Il me suffira de rappeler en deux mots ce que l'histoire en connaît. Les doctrines grossières des gnostiques, importées d'Égypte en Espagne, y avaient récemment engendré une hérésie nouvelle, fortement mélangée de manichéisme. Un homme distingué, mais de mœurs suspectes, lui donna son nom. Ses disciples enseignaient comme lui que l'âme humaine est de la même substance que la Divinité, et que le monde a été créé par un principe malfaisant. Ils proscrivaient de leur table la chair des animaux et condamnaient le mariage, exaltant en paroles la continence, mais, dans la pratique, tenant des assemblées nocturnes qui étaient de véritables écoles de debauche. Une première condamnation solennelle fut prononcée contre eux par le concile de Saragosse, en 381 ; ses canons défendirent notamment aux femmes de former des sociétés secrètes avec des hommes étrangers, aux uns et aux autres de se réunir clandestinement dans les cavernes ou les maisons particulières. A ce concile furent convoqués les prélats d'Aquitaine. La cité des Turones, bien que fort éloignée, appartenait à cette région, dont elle était le point extrême : son évêque devait prendre part à l'assemblée ; et, en effet, un auteur espagnol, cité par Gervaise, et très rapproché de l'époque des événements, affirme qu'il en fut ainsi. Sulpice ne parle point du voyage de saint Martin à Saragosse, et les actes du concile ne portent pas sa souscription. Toutefois, comme le premier a passé sous silence, dans sa biographie, plus d'une circonstance importante, et comme, d'autre part, les seconds nous

sont parvenus très mutilés, particulièrement en ce qui concerne les noms des évêques présents, le fait n'est nullement impossible; il est même assez vraisemblable, pour qui examine avec attention les canons promulgués, où se reflètent l'esprit et les préoccupations dominantes de notre saint pontife [1]. Il est plus certain qu'il assista au concile de Bordeaux, où furent de nouveau condamnés Priscillien et ses adeptes, en 384; car la chronique d'Idace, écrite au v[e] siècle, mentionne sa présence, et Grégoire de Tours, de son côté, nous le montre, vers la même époque, ensevelissant à Blaye son disciple saint Romain [2]. Cette seconde assemblée fut convoquée par l'initiative de l'empereur ou du « tyran » Maxime, officier romain qui venait d'être proclamé auguste par les légions de Bretagne, et de s'installer à Trèves après la mort déplorable de Gratien, ce jeune fils de Valentinien dont les vertus auraient pu arrêter la décadence de l'empire, s'il n'eût été assassiné auprès de Lyon par quelques traîtres au moment où il soutenait la lutte contre l'usurpateur. Le nouveau maître des Gaules était originaire d'Espagne; il avait à cœur de rendre à son pays la paix religieuse, troublée par la nouvelle secte. Mais le concile réuni par lui n'aboutit, au contraire, qu'à envenimer le débat et à le déplacer complètement. Deux prélats espagnols, Ithace et Idace, s'étaient énergiquement prononcés contre les hérétiques et, de plus, pour l'intervention de la puissance temporelle dans la répression de leurs scandaleux excès. Priscillien et les siens les poussèrent eux-mêmes dans cette voie : après avoir échoué dans leurs tentatives de justification auprès du saint-siège, ils se virent définitivement flétris par l'unanimité des Pères de Bordeaux; alors ils récusèrent leur autorité pour en appeler à l'empereur. Leurs adversaires commirent la faiblesse d'accepter cet appel, et leurs

[1] Sulp., *Chron.*, II, 46 et suiv. Labbe, *Concil.* II, 1009. Gervaise, p. 171; etc. = [2] *Idat. chron* (D. Bouquet, I, 614.) Grég., *Glor. Conf.*, 46.

deux accusateurs acharnés, plus remplis d'animosité que de zèle véritable, s'empressèrent de les suivre à la cour de Trèves, entraînant avec eux un groupe d'évêques auxquels ils avaient fait partager leur manière de voir; exemple déjà fort mauvais, qui, en transportant à un tribunal civil la connaissance des causes religieuses, pouvait devenir aussi funeste à l'Église qu'à l'hérésie. Mais Ithace et ses partisans ne s'en tinrent pas là : trouvant Maxime disposé à entrer dans leurs vues et croyant flatter ses sentiments personnels, ils oublièrent la sainteté de leur caractère jusqu'à réclamer et à poursuivre eux-mêmes la condamnation à mort des sectaires[1]. C'était chose inouïe dans la catholicité. Constantin et ses successeurs avaient bien porté des lois sévères contre l'hérésie; tout récemment une constitution impériale venait de déclarer passibles du dernier châtiment les abominables pratiques de certaines sectes, devenues un scandale notoire et une atteinte à la morale publique: mais ce qu'on n'avait jamais vu, c'étaient des prêtres participant à cette répression sanglante, ou plutôt l'exerçant. Un procédé si contraire à l'esprit de l'Évangile allait-il rencontrer l'approbation, le succès? Allait-il s'implanter, et verrait-on désormais les successeurs des apôtres prononcer la peine capitale au lieu et place des magistrats? Il y avait là un double empiètement : l'empereur, ne se contentant pas d'appliquer les lois civiles, mais jugeant une querelle religieuse, empiétait sur le for ecclésiastique; les évêques, employant le glaive temporel, empiétaient sur les attributions de la justice séculière. La question était donc d'une importance exceptionnelle : transformée, agrandie, elle atteignait les principes vitaux de la constitution de l'Église; sa solution était grosse de conséquences pour le présent comme pour l'avenir. En attendant, le procès des priscillianistes s'instruisait.

Les choses en étaient là, lorsque saint Martin fut appelé

[1] Sulp., *Chron.*, II, 46 et suiv. Baronius, an. 385, nos 22 et suiv.

à Trèves, en 385 [1], par des affaires du plus haut intérêt pour lui. Et quelles étaient ces affaires si chères à son cœur, sinon toujours des prisonniers à délivrer, des exilés à rappeler, des biens à restituer [2]? L'avènement de Maxime avait amené bien des disgrâces; les partisans de Gratien étaient partout frappés : l'évêque de Tours, affectionné lui-même à ce malheureux prince, avait une foule de réparations à demander, non pour lui, mais pour les autres. Un peu plus tard, en effet, il devait revenir à la cour plaider la cause de deux magistrats, le comte Narsès et le président Leucade, qui avaient encouru la colère du vainqueur par leur dévouement obstiné au vaincu. Lui-même était resté attaché de cœur au parti de Gratien; car nous allons l'entendre adresser à son successeur des représentations assez vives sur son usurpation. Il était donc naturel qu'il se chargeât de défendre ceux qui pensaient comme lui. Mais un motif plus grave encore le faisait sortir de sa retraite. Il n'ignorait pas ce qui s'était passé à la suite du concile de Bordeaux, ce qui se passait à Trèves. Protester par l'abstention, ne pas aller prendre part à l'iniquité qui se commettait, pouvait suffire à beaucoup de ses collègues : pour lui, ce n'était pas assez; il entendait résister, fût-il seul. Dès son arrivée, il manifesta courageusement son opinion en blâmant les menées d'Ithace, en l'adjurant de se désister de ses poursuites judiciaires et en suppliant l'empereur de ne pas y donner suite. « N'est-ce point assez, disait-il, que ces malheureux, anathématisés par l'assemblée des évêques, soient expulsés des églises? Ce serait une cruauté, ce serait une innovation criminelle, que de soumettre une cause essentiellement spirituelle à un juge séculier [3]. » Il ne prétendait pas empêcher la puissance civile d'appliquer ses décrets à elle; mais il ne voulait pas que

[1] En 384, selon Gervaise. Mais Martin, au dire de Sulpice, était septuagénaire, c'est-à-dire au moins dans sa soixante-dixième année. = [2] Sulp., *Dial.* II, 7. = [3] Sulp., *Chron.*, II, 50.

l'on versât le sang dans une affaire où des ecclésiastiques se portaient comme accusateurs et comme juges, conjointement avec des laïques. Son insistance eut auprès de ces deux personnages un succès très différent. Ithace, d'après Sulpice Sévère, était un homme emporté, vindicatif, adonné au luxe et à la bonne chère, en un mot, tout l'opposé de Martin. Se trouvait-il en désaccord avec des gens vertueux, adonnés au jeûne ou à l'étude, vite il les accusait d'être les adhérents de Priscillien. Il n'épargna même pas cette injure à son vénérable adversaire. Ce fut tout ce que celui-ci put obtenir de son côté; mais les outrages glissaient sur son âme sereine comme sur une glace internissable, et une imputation si audacieuse n'avait aucune chance de trouver du crédit. Sur l'esprit de Maxime, l'impression fut tout autre. Ce prince était fier, enivré par son facile triomphe; mais il avait l'âme droite, et, n'eût été sa façon de parvenir, sa faiblesse en face des mauvais conseils, notre historien l'aurait reconnu véritablement digne de louange. Il écouta le pontife. Le soldat couronné fut subjugué comme un simple paysan par cette éloquence prime-sautière et sans apprêt. Bref, il fit interrompre la procédure commencée, et, tant que Martin fut là pour lui parler le langage de la raison, tout danger fut écarté de la tête des priscillianistes[1].

Dès lors il prit sur l'empereur un ascendant qui s'affirma d'une manière éclatante, au grand déplaisir des prélats de la cour. Au milieu de ce cortège d'adulateurs qui se trouvaient avoir en pure perte sacrifié leur dignité sacerdotale et prodigué à César des flots d'encens, il représentait seul la noble indépendance des apôtres, seul le droit, seul la charité. Sans doute c'est une exagération tout à fait déraisonnable que de peindre l'épiscopat des Gaules ligué tout entier contre lui : parmi les absents, la grande majorité partageait son opinion; leur éloignement

[1] Sulp., *Chron.*, II, 50.

seul le disait assez. Mais, à Trèves, nul n'osait encore élever la voix avec lui. La grandeur de cette attitude, la majesté de cet isolement furent précisément ce qui acheva de captiver l'honnête Maxime. Ce ne fut plus l'homme de Dieu qui supplia, ce ne fut plus l'empereur qui commanda : les rôles se trouvèrent renversés. Le premier présenta toutes ses requêtes, et ses désirs furent accomplis. Le second formula une prière, et la vit repoussée. Que demandait-il pourtant? Une très légère faveur : que le pontife voulût bien s'asseoir à sa table et honorer de sa présence, pour une fois, le repas impérial. Martin refusait obstinément, et la raison qu'il donnait paraîtra peut-être singulière pour l'époque. Il ne voulait point, disait-il, partager le pain d'un homme qui avait fait périr un souverain et qui occupait injustement le trône d'un autre. Qu'un évêque se montrât clérical à la cour, c'était bien naturel; mais qu'il fît profession d'attachement aux princes légitimes en face de l'usurpateur, et cela en pleine décadence romaine, c'était, je crois, moins ordinaire. Le tyran, n'en concevant que plus d'estime pour sa personne, entreprit de se justifier à ses yeux, ne fût-ce que pour le décider à accepter son invitation. Il lui exposa (ce qui était, du reste, assez vrai) qu'il n'avait pas saisi spontanément la pourpre, que ses soldats la lui avaient jetée sur les épaules, et qu'il avait dû soutenir son parti par les armes. C'était bien la volonté de Dieu qu'il régnât, car son succès avait été tout à fait extraordinaire. Enfin, pas un de ses adversaires n'avait été tué en dehors des champs de bataille; il était innocent de la mort de Gratien. Il y avait au moins dans ses paroles un grand accent de sincérité; car le saint, après avoir longtemps résisté, se laissa persuader par ses raisonnements, ou plutôt toucher par ses instances, et finit par lui promettre d'accéder à son désir[1].

[1] *Vita S. Mart*, 20.

Aussitôt Maxime, enchanté, met tout son palais en mouvement. Il fait apprêter un dîner magnifique, comme pour une grande solennité. Il invite de hauts dignitaires, des *viri inlustres,* Evodius, consul et préfet, magistrat austère, deux comtes de l'empire, investis d'une puissance considérable, dont l'un est le propre frère du prince et l'autre son oncle. Le jour du festin arrivé, Martin pénètre sous les portiques de marbre avec sa pauvre tunique de birre, accompagné d'un de ses clercs, un humble prêtre qui le suit partout. Ils sont introduits tous les deux dans une salle somptueuse. L'empereur prend place sur son siège; l'évêque s'assied à sa droite, mais sur un simple escabeau : pas plus dans un palais que dans sa cathédrale, il n'entend renoncer à ses pratiques d'humilité. A la gauche de Maxime, le consul; en face, de l'autre côté de la table, les deux comtes; et au milieu d'eux, le pauvre clerc. Vers la moitié du repas, un des serviteurs, suivant l'usage du temps, offre au maître une patère remplie de vin. Celui-ci, par déférence, fait signe de la présenter au pontife, pour qu'il y trempe ses lèvres et la remette ensuite au convive le plus honorable après lui : c'est encore une très vieille coutume, qui s'est perpétuée presque jusqu'à nos jours dans certaines contrées de l'Europe, notamment dans la Flandre. Il croit naturellement que son hôte va lui repasser à lui-même cette coupe; il avance déjà la main. Martin, après avoir bu, jette les yeux autour de lui; et n'apercevant aucun personnage plus digne de respect que son prêtre, il lui tend la patère avec une noble assurance. Tous les assistants sont saisis de stupeur devant une telle violation de l'étiquette. Mais le prince le premier, et ses officiers ensuite, donnent une marque d'approbation. Ils ont compris la leçon; ils admirent cette sainte audace, et elle devient aussitôt l'objet d'un éloge unanime. Le lendemain, on répétait par toute la ville que l'évêque de Tours venait de faire au dîner de l'empereur ce qu'aucun de ses collègues

n'avait jamais osé à la table du plus infime des magistrats [1].

De tels incidents, et l'impression profonde qu'ils produisaient, n'étaient pas faits pour rendre l'espoir au parti des ithaciens. Et non seulement Maxime semblait maintenant dominé par leur adversaire, qui prolongeait d'une façon inquiétante son séjour dans la métropole, mais l'impératrice professait pour sa personne une admiration, un enthousiasme encore plus prononcés, et, contrairement à la femme de Valentinien, elle travaillait à le rendre plus cher à son mari. Cette princesse était, à ce que l'on croit, la fille d'un roi indigène du pays de Galles, et s'appelait Elena. Épousée par l'officier romain dans le cours d'une expédition en Bretagne, elle l'avait suivi en Gaule, et, en montant avec lui sur le trône, elle n'y avait apporté ni les passions ni les préventions de Justine. Elle devait se laisser fasciner entièrement par l'éclat d'une sainteté aussi extraordinaire. Tandis que Martin, mandé à chaque instant par l'empereur, s'entretenait avec lui des sujets les plus élevés, des choses présentes et des futures, de la gloire des élus, de l'éternité des récompenses et des peines; tandis qu'il recevait ses confidences et cherchait à le détourner d'une ligne politique funeste (car, mis au courant de ses projets d'attaque contre le jeune Valentinien II, il lui prédit un commencement de succès, suivi d'une mort prompte, ce qui se réalisa de point en point), la fille des rois bretons, suspendue à ses lèvres, dévorait en silence chacune de ses paroles. Assise à terre devant lui, elle ne pouvait s'arracher à cette humble posture. On la voyait par moments si émue de

[1] *Vita S. Mart.,* 20. C'est peut-être en souvenir de ce repas que le saint avait rapporté à Tours une patère couleur de saphir provenant du trésor de l'empereur Maxime, et dont Grégoire de Tours nous parle comme d'une relique précieuse. (*Virt. S. Mart.,* IV, 10.) La Vie de S. Lambert, évêque d'Utrecht au VIIIe siècle, rapporte un trait de courage du même genre accompli par ce prélat à la table de Pépin le Grand, et rappelle à ce propos l'exemple de S. Martin. (*Acta SS. sept.*, V, 597.)

ses touchantes exhortations, que, pareille à la pécheresse de l'Évangile, elle arrosait de ses larmes les pieds du saint et les essuyait de ses blonds cheveux. Le pontife, qu'aucune femme n'avait jamais approché, supportait avec peine ses assiduités : il lui était impossible de les repousser; mais c'était pour lui, on le conçoit, une véritable servitude. Il fallut qu'il cédât de nouveau lorsqu'elle le supplia d'accepter un repas intime, où elle le recevrait seule avec son mari, loin de tout importun : son rêve était de jouir en liberté de sa conversation, de le vénérer à son aise, de le servir comme une esclave. Au festin solennel succéda donc une agape d'un caractère tout privé. L'impératrice voulut mettre elle-même la table, préparer les mets de sa main, verser l'eau sur les doigts de l'homme du Seigneur, suivant l'usage de Marmoutier, approcher le vil escabeau auquel il attachait tant de prix; et, tandis qu'il mangeait, elle se tenait respectueusement à distance, debout, immobile comme la plus modeste servante, mêlant le vin et le lui offrant. Dès que l'évêque et le prince eurent pris une légère nourriture et qu'ils se furent levés, elle recueillit pieusement les miettes de pain que le premier avait laissées devant lui, préférant ces restes aux plats les plus recherchés. Heureuse femme! s'écrie Sulpice, plus admirable que la reine de Saba, qui vint des extrémités de la terre pour entendre Salomon; car elle ne se contenta pas d'écouter le sage : elle voulut s'abaisser devant lui et le servir. Elle servit comme Marthe, elle écouta comme Marie. Belle leçon pour les femmes autant que pour les clercs! Ce n'était pas une veuve, ce n'était pas une vierge dont Martin tolérait ainsi le contact : c'était une épouse joignant ses prières à celles de son mari, c'était une princesse se réduisant au rôle d'esclave pour lui faire honneur; et elle lui prêta ses services de loin, sans oser s'asseoir à table avec lui; et pareille chose n'arriva au saint qu'une seule fois dans sa vie; et il était dans sa soixante-dixième année! Comprenons

donc, ajoute le narrateur, que la femme ne doit pas nous commander, ni prendre place à nos côtés. Conclusion quelque peu rigoureuse; mais Sulpice, j'aime à le croire, parle ici comme moine et pour les gens d'Église : dans ce sens, il faut l'avouer, sa moralité est juste et opportune en tous les temps[1].

Cependant notre saint ne donnait pas tout son temps aux grands de la terre. Loin de là, il profitait de tous ses moments de liberté pour exercer l'apostolat et semer les bienfaits parmi le peuple de Trèves. Tantôt un père éploré venait le supplier pour sa fille malade, réduite à la dernière extrémité : il la guérissait en la bénissant avec un peu d'huile, au milieu des cris d'enthousiasme d'une foule compacte. Tantôt un pauvre esclave, saisi d'un mal mystérieux, d'une fureur démoniaque, lui était apporté : lorsque son maître était païen, il l'adjurait d'embrasser la foi de Jésus-Christ si Dieu le rendait témoin d'un miracle, et alors il délivrait le malheureux possédé par l'imposition des mains. C'est par ce moyen qu'il amena la conversion d'un personnage proconsulaire nommé Tetradius, qui lui voua depuis une affection inaltérable, et dont la maison, d'après un ancien auteur, fut transformée en église, consacrée par Martin lui-même, et donnée plus tard à des moines bénédictins[2]. Il sauva encore une autre victime du démon, qui écumait de rage, en lui introduisant les doigts dans la bouche, sans qu'il pût ou qu'il osât serrer les dents. Ce jour-là, il n'était bruit dans la cité impériale que de l'approche d'une bande de bar-

[1] Sulp., *Dial.* II, 6, 7. *Vita S. Mart.*, 20. Bien que le biographe ne précise pas l'époque de ces derniers faits, je les rattache sans hésiter au premier voyage fait par saint Martin à la cour de Maxime, parce que dans le second il resta fort peu de temps à Trèves et fut à peine admis auprès de l'empereur. Quelques auteurs en ont distingué un troisième; leur sentiment ne me paraît pas justifié par les textes. D'autres, comme Reinkens (liv. III, ch. VII), ont placé les deux repas offerts à l'évêque par Maxime et son épouse après le dénouement de l'affaire des priscillianistes : c'est une interversion encore plus invraisemblable. = [2] *Vita S. Mart.*, 16, 17. Cf. Martène, *Hist. de Marmoutier*, I, 36.

bares : on s'attendait à une prochaine invasion, et tout le monde tremblait d'avance. Il profita de l'occasion pour tirer la vérité de la bouche du possédé : celui-ci, adjuré de dire ce qui se passait, avoua que les bruits répandus étaient un artifice diabolique, nul peuple barbare ne songeant en ce moment à tenter une attaque [1]. Ainsi furent débarrassés de leurs terreurs les habitants de la métropole. Et par là grandissait chaque jour la popularité du saint étranger, en même temps que sa faveur à la cour.

Comblé partout de témoignages de déférence et de vénération, Martin pouvait croire que la cause qu'il était venu défendre était définitivement gagnée. Il partit de Trèves après un séjour de quelques mois au plus, non sans avoir fait renouveler à l'empereur la promesse formelle d'épargner la vie des priscillianistes. Mais à peine fut-il éloigné, que les ithaciens recommencèrent leurs obsessions. Maxime, on l'a vu, était un caractère faible : la voix de la justice ne parvenant plus à son oreille, les mauvais conseils reprirent facilement le dessus. Les partisans de la répression sanglante obtinrent une revanche aussi prompte que terrible. Deux prélats, Magnus et Rufus, persuadèrent au prince de remettre l'affaire aux mains d'Evodius, ce magistrat connu pour sa rigueur inflexible, qui s'était assis avec l'évêque de Tours à la table impériale. Le préfet, qui n'avait pas subi autant que son maître le charme souverain de cette vénérable figure, reprit avec ardeur l'instruction du procès. A la suite de deux interrogatoires, Priscillien fut convaincu par son propre aveu d'avoir pratiqué des maléfices, de s'être adonné à des études plus que suspectes [2], d'avoir réuni la nuit des femmes débauchées, de s'être mis habituellement nu pour prier, etc. C'en était assez, sans doute, pour tomber sous le coup de la loi civile, protectrice des mœurs. Néanmoins, comme l'hérésie formait le fond du

[1] *Vita S. Mart.*, 18. = [2] *Obscenis se studuisse doctrinis...* (Sulp., *Chron.*, II, 50.)

procès, la juridiction ecclésiastique devait, en droit, connaître de l'affaire. Au lieu de cela, Evodius fit emprisonner l'hérésiarque, adressa à l'empereur un rapport circonstancié, et bientôt, comme l'avaient réclamé les dénonciateurs, un arrêt de mort fut rendu. Alors Ithace se vit d'avance compromis aux yeux de l'épiscopat (preuve que la majorité était loin d'être avec lui); il trembla d'être rejeté par l'Église s'il participait à la condamnation suprême (car il fallait que la sentence fût ratifiée et rendue définitive par un second jugement), et voulut hypocritement se retirer. Un avocat du fisc, nommé Patrice, lui fut substitué comme accusateur. Mais le mal était fait : des prêtres avaient siégé dans un tribunal appelé à prononcer la peine capitale, et des magistrats laïques avaient tranché au nom de l'empereur un débat religieux. La confirmation de l'arrêt ne pouvait être douteuse. Priscillien fut immédiatement décapité avec deux de ses disciples. Plusieurs autres périrent un peu plus tard, soit par la colère du peuple, soit en vertu de condamnations subséquentes; quelques-uns, moins coupables, furent envoyés en exil. Mais l'affaire était loin d'être finie. Les corps des suppliciés, transportés en Espagne, excitèrent par leur présence le fanatisme de leurs disciples : contre toute attente, on les vit surgir en plus grand nombre et propager avec plus d'audace leurs pernicieuses doctrines[1]. L'Église se trouva donc en face d'un double péril; car, tandis que le fléau de l'hérésie redoublait, l'orthodoxie allait elle-même se diviser en deux camps, l'un favorable aux ithaciens, l'autre désapprouvant énergiquement leur conduite. Tel était le résultat du mépris des conseils de saint Martin. Il s'agissait maintenant de savoir lequel de ces deux partis ferait prévaloir ses idées, tant dans la répression de la nouvelle légion de priscillianistes qui apparaissait à l'horizon que dans la pratique ultérieure de l'Église universelle.

[1] Sulp., *Chron.*, II, 50. Prosper, *Chron.*

XIV

ART DE LA RENAISSANCE (XVIe SIÈCLE)

ÉCOLE ALLEMANDE

« Saint Martin près de la Vierge et de l'enfant Jésus. »

Tableau d'Holbein (1498-1554). Les ornements des deux demi-tympans sont l'œuvre de M. Rousseau.

Gravé par Rousseau, d'après une épreuve photographique dont le cliché appartient à MM. Braun et Cie.



Les antimartiniens ne perdirent pas de temps. Soit qu'ils fussent restés autour de l'empereur après l'exécution de Priscillien pour assurer leur victoire, soit qu'ils fussent revenus à Trèves en 386, à l'occasion de l'élection d'un nouveau métropolitain, ils tinrent alors dans cette ville une assemblée synodale, où ils déclarèrent d'abord, pour répondre aux accusations qui commençaient à s'élever contre Ithace, que ce prélat n'était coupable d'aucune faute. Puis, afin de mettre leurs actes d'accord avec cette déclaration, ils agirent auprès de Maxime pour le décider à englober tous les priscillianistes, anciens ou nouveaux, dans une poursuite rigoureuse et à les faire mourir comme leur chef. Le faible prince, voué désormais corps et âme à leur faction, les écouta. Il décréta, sur leur conseil, que des tribuns, armés des pouvoirs les plus étendus, partiraient sans retard pour l'Espagne, qu'ils rechercheraient les hérétiques, les arrêteraient, leur enlèveraient leurs biens et la vie. C'était une véritable inquisition civile qui allait sévir sur ce malheureux pays; la dureté, l'avidité des officiers impériaux faisaient redouter de sa part bien d'autres abus que ceux qu'on a si légèrement reprochés à l'inquisition ecclésiastique du moyen âge. Tout un peuple allait être mis en suspicion, et une foule d'innocents se trouvaient exposés à périr avec les coupables; car, suivant Sulpice, la couleur du visage, la forme des habits pouvaient suffire à établir une présomption d'hérésie. La mesure fatale venait d'être signée, lorsqu'une nouvelle désastreuse pour ses instigateurs se répandit tout à coup dans la ville : Martin revenait; Martin n'était qu'à une journée de Trèves; le lendemain même, ce fâcheux allait faire sa réapparition à la cour. Aussitôt la panique se met dans tout le camp des ithaciens. Un homme qui a tenu le prince sous sa domination tant qu'il a été présent peut renverser d'un souffle tout leur ouvrage. Il doit certainement savoir ce qui s'est passé depuis son départ, et il en gémit; mais, quand il apprendra la décision

prise la veille par Maxime, n'est-il pas à craindre qu'il ne lui fasse encore une fois changer d'avis, qu'il ne repousse de sa communion tous les évêques du parti, et que son ascendant sur le clergé des Gaules ne les fasse condamner par l'Église? Bel hommage rendu au caractère et à l'influence souveraine de l'homme de Dieu, que cette frayeur subite de ses adversaires!

Donc il faut aviser au plus vite. Une députation va trouver l'empereur. On arrête avec lui que des agents seront envoyés de sa part au-devant du pontife et lui intimeront la défense d'entrer dans la ville, à moins qu'il ne déclare apporter la paix aux prélats réunis. Maxime, ne voulant sans doute pas s'exposer à rougir devant lui, consent à tout. Aussitôt le plan est exécuté. A la porte de Trèves, Martin rencontre les officiers impériaux, qui s'acquittent de leur commission. « Je viens, répond-il, avec la paix de Jésus-Christ. » Parole équivoque si l'on veut, du moins en apparence; mais, au fond, c'était si bien la vérité[1]! Il était résolu, du reste, à pénétrer jusqu'auprès du prince, auquel il apportait des requêtes en faveur des partisans de Gratien frappés par son courroux. On le laisse donc entrer, mais à la nuit close, pour éviter, sans doute, une occasion de tumulte. Il se rend à l'église: la prière est toujours son premier souci, et plus que jamais il a besoin du secours divin dans la tempête au milieu de laquelle il s'engage. Le lendemain, il se présente au palais. Il ne cache pas ses intentions: il veut surtout empêcher le départ des tribuns

1 Michelet, qui ne regardait pas à une calomnie, s'est empressé de saisir ce prétexte pour lancer contre saint Martin une accusation de mensonge, adroitement mêlée à un éloge plus perfide encore (*Hist. de France*, I, 117). Il me suffira, je pense, de renvoyer le lecteur à la réplique qui lui a été faite par l'abbé Gorini (*Défense de l'Église*, II, 177). Voici les termes dont se sert Sulpice Sévère : *Se cum pace episcoporum ibi consistentium adfore fateretur...; ille callide frustratus profitetur se cum pace Christi esse venturum.* (*Dial.* III, 11.) Évidemment, le biographe était trop enthousiasmé de son personnage pour avoir employé ces expressions dans un sens défavorable. On peut tout au plus voir dans la réponse du saint une habile échappatoire.

munis de pouvoirs militaires pour l'Espagne; il veut non seulement préserver de vexations arbitraires les catholiques livrés à leur merci, mais sauver de la mort les hérétiques eux-mêmes. Maxime refuse de le recevoir. Un jour, deux jours se passent : la porte lui est impitoyablement fermée. Les ithaciens sont là qui veillent; ils font bonne garde autour du tyran. Celui-ci, d'ailleurs, entrevoit maintenant dans la répression sanglante des priscillianistes une source abondante de revenus. Son trésor est épuisé par les guerres civiles; la descente en Italie dont il nourrit toujours le dessein exige des ressources nouvelles : comme il arrive trop souvent, l'intérêt politique se mêle à la question religieuse, et l'avidité du fisc fait pencher la balance du côté de la rigueur. Il reste donc peu d'espoir au défenseur du droit et de la dignité de l'Église[1].

Cependant Martin évite soigneusement tout contact avec les adhérents d'Ithace. Il n'en approche aucun. C'est bien clair à présent : il les regarde comme exclus de la communion des saints, il les excommunie par la pensée. Les conséquences tant redoutées vont se produire. Alors les évêques font entendre à l'empereur d'amères récriminations : il n'eût pas fallu laisser pénétrer cet homme dans les remparts de Trèves; ce n'est plus seulement l'avocat des priscillianistes qu'il faut voir en lui, c'est leur vengeur; rien n'est fait, le supplice du chef de la secte n'aura plus aucune efficacité, si l'on supporte ses agissements. Qu'on le fasse donc partir, ou plutôt qu'on l'enveloppe dans le sort commun des hérétiques, car c'en est un! Maxime s'est livré, pieds et poings liés, aux ithaciens. Pourtant il se souvient de ses entretiens intimes avec le serviteur de Dieu, de ses touchantes paroles, de sa bonté pour lui et les siens. Il revoit en esprit les scènes édifiantes dont son palais a été le témoin, lorsqu'il le traitait à sa table, quand l'impératrice le servait. Peut-

[1] Sulp., *Dial.* III, 11.

être la femme de cet autre Pilate lui parle-t-elle, comme sa devancière, en faveur du juste. Après tout, se dit-il, aucun homme n'égale celui-là en vertu, en sainteté, en bonne foi. Il se résout donc à tenter de le sauver en l'amenant avec adresse à changer de sentiment, et dans ce but il le mande secrètement auprès de lui.

Que se passa-t-il dans cette audience clandestine, si différente des pompeuses réceptions d'autrefois? Ce qui devait naturellement se passer. Le prince déploya toute l'habileté dont il était capable. Il s'excusa, il excusa Ithace. Les hérétiques avaient été condamnés par jugement public, en vertu des lois impériales plutôt qu'à la poursuite des évêques. Il n'y avait pas de raison grave pour se séparer de la communion de ces derniers; un seul prélat, Théognite, avait osé le faire jusqu'à présent, mais apparemment poussé par des motifs de haine personnelle; les autres n'avaient modifié en rien leur manière de voir, et même, quelques jours auparavant, un synode avait proclamé publiquement l'innocence d'Ithace. Mais ces misérables arguments se heurtèrent contre une âme d'airain. Le pontife si humble et si doux se redressa. La loyauté de sa conscience et la platitude de son adversaire lui donnaient une double supériorité. Il se retrancha dans un *non possumus* inébranlable. Maxime, furieux, rompit l'entretien et le congédia. Les tribuns reçurent aussitôt l'ordre de se mettre en route pour l'Espagne [1].

Que faire dans une aussi triste conjoncture? Faut-il laisser s'exécuter les projets sanguinaires du tyran? Faut-il ajouter une tache plus grave à la tache qui a déjà souillé une partie de l'épiscopat? Faut-il abandonner à d'illégitimes violences une multitude d'hommes, innocents ou coupables? Une telle perspective remplit Martin de douleur et de perplexité. Son cœur saigne, comme saignait celui

[1] Sulp., *Dial.* III, 12.

de son divin Maître à l'aspect des crimes de l'humanité, dans la nuit de Gethsémani. Il faut qu'il subisse, lui aussi, sa passion. Mais il n'a pas la force de l'Homme-Dieu : il n'ira pas jusqu'au bout. Dans cette tempête de l'âme, dans cette lutte héroïque entre la fidélité à ses convictions et sa charité ardente, la charité finit par l'emporter; n'est-il pas, depuis sa tendre jeunesse, l'incarnation de cette admirable vertu? Il retourne, au milieu des ténèbres, au palais de l'empereur. Il lui promet (faiblesse bien pardonnable) de communiquer avec les ithaciens, pourvu que l'on renonce aux mesures sanglantes et qu'on rappelle les tribuns. Enchanté d'un revirement aussi inattendu, Maxime accorde tout, pensant bien que la joie de voir un pareil opposant se rapprocher d'eux, l'espoir d'obtenir pour leur conduite passée l'approbation ou au moins l'absolution de l'Église, décideraient facilement les évêques à abandonner, comme lui-même, la poursuite de cette malheureuse affaire. Le jour suivant, c'était l'ordination du nouvel archevêque. L'élu, nommé Félix, était un homme de grande vertu, digne, d'après Sulpice, d'être élevé au pontificat en des circonstances moins fâcheuses, et, de plus, cher à Martin[1]. Celui-ci prit donc part à la cérémonie de la consécration : il se montra au milieu de ses collègues, estimant qu'il valait mieux se joindre à eux pour un instant que de déchaîner des maux incalculables, et parut ainsi rentrer dans leur communion. Le sacrifice était consommé; mais des flots de sang étaient épargnés. Toutefois, quand ils voulurent lui faire reconnaître par écrit cette espèce de capitulation de conscience, ils ne purent jamais lui arracher sa signature. Il préféra fuir la ville, et dès le lendemain, la mort dans l'âme, il était sur la route de son diocèse. Ce fut sa voie

[1] Une tradition, recueillie par Baronius et par les Bollandistes, ajoute que Félix commit la même faiblesse que l'évêque de Tours et s'unit à lui dans sa dernière démarche auprès de Maxime (Baronius, an. 386; *Acta SS. mart.*, III, 622); elle n'est nullement confirmée par le récit de Sulpice.

douloureuse. A quelques lieues de Trèves, il avait à traverser une épaisse forêt : laissant en arrière ses compagnons de voyage, il profita de l'ombre et du silence de ces lieux pour s'abîmer dans ses amères réflexions. Repassant dans son esprit toutes les particularités des événements qui venaient de s'accomplir, il s'accusait et se défendait tour à tour. Cependant l'accusation prenait peu à peu le dessus : avoir fraternisé une seule heure avec des prêtres indignes, c'était à ses yeux une faute des plus graves; et le remords, cette torture inconnue à son âme, commençait à l'envahir. Ses forces défaillirent dans cette angoisse; il tomba épuisé. A ce moment, rapporte Sulpice, un ange lui apparut et le réconforta, comme Jésus au jardin des Oliviers : « Tu t'affliges avec raison, lui dit-il; mais tu ne pouvais en sortir autrement. Reprends tes forces, rallume ton courage, de peur d'exposer, non plus ton honneur, mais ton salut éternel [1]. »

Le lieu de cette halte est désigné par le biographe sous le nom d'Andethanna, qui rappellerait, selon quelques-uns, le passage d'un ange. On a longtemps cru reconnaître cette localité dans le bourg d'Epternach, situé à environ trois lieues de Trèves, dans le grand-duché de Luxembourg, et célèbre jadis par son abbaye. D'autres l'ont placée à Ivois (aujourd'hui Carignan, dans les Ardennes), où s'éleva de très bonne heure, comme nous le verrons, un monastère en l'honneur de notre saint confesseur. Il paraît avéré maintenant, par l'étude de l'itinéraire d'Ethicus, que c'est un village luxembourgeois appelé Anwen, placé sur l'ancienne chaussée romaine qui reliait à Reims la métropole des Gaules. Le long de cette chaussée se trouve un certain nombre d'églises dédiées à saint Martin, passant avec assez de vraisemblance pour autant de souvenirs de ses voyages à la cour de Trèves. Il est vrai que toute la contrée envi-

[1] Sulp., *Dial.* III, 13.

ronnante, notamment les bords de la Sarre et de la Moselle, le pays Messin, les villes de Toul et de Verdun, sont remplis de traditions pareilles. Cela tient, sans doute, à ce qu'il ne passa pas toujours par le même chemin et prêcha l'Évangile dans un rayon assez étendu autour de la ligne directe qu'il avait à suivre [1].

Après avoir reçu cette consolation céleste, Martin, ranimé, continua sa route. Mais depuis il évita soigneusement tout contact avec les ithaciens; et quand il s'apercevait que la vertu curative dont la bonté divine l'avait gratifié agissait sur les malades plus lentement qu'autrefois, il avouait avec larmes que c'était une punition du moment de faiblesse qu'il avait eu à Trèves. Il se condamna même, pour le reste de ses jours, à ne plus paraître aux réunions épiscopales. Un synode s'étant assemblé à Nîmes en 394, il eut envie de savoir ce qui s'y passait : il ne voulut pas aller s'en enquérir lui-même, et il ne l'apprit que par une nouvelle révélation, dont son fidèle historien et plusieurs autres de ses disciples, témoins du fait, contrôlèrent ensuite l'exactitude avec un soin minutieux [2]. Au reste, Sulpice semble avoir tenu de première main tous les détails relatifs à ses voyages auprès de l'empereur Maxime et à l'affaire des priscillianistes. Son récit très circonstancié nous l'indique. Les demi-confidences du pontife, les rapports plus précis de ses compagnons de route, qui devaient être, comme d'habitude, des moines de Marmoutier, et que l'historien vit certainement peu de temps après dans ce monastère, lui permirent de connaître à fond toutes les péripéties de ce drame. Lui-même se met

[1] Communications de MM. Engling, de Luxembourg, et Godefroid Kurth, de Liège. Cf. Migne, t. LXXXVIII, col. 416 (note de l'éditeur de Fortunat); Marlot, *Hist. de la ville de Reims,* I, 558; de Montagnac, *les Ardennes illustrées,* I, 47; Wiltheim, *Luciliburgum Romanum,* etc. Une légende locale précise encore mieux le théâtre de l'apparition de l'ange en la plaçant à la montée de Fleiligenstein, près d'Anwen, où une croix de pierre a été élevée en mémoire du fait. = [2] Sulp., *Dial.* III, 13; II, 13. Cf. Héfélé, *Hist. des conciles,* II, 247.

en scène, et donne à entendre, par quelques mots discrets, qu'il sut directement de la bouche du saint une partie des traits dont sa relation est émaillée [1]. Ce serait donc tomber bien mal que d'alléguer à ce propos son défaut d'informations et l'insuffisance de son témoignage [2].

Nous avons vu que, malgré sa faute et malgré son insuccès premier, Martin avait finalement remporté auprès de Maxime une victoire décisive, la victoire de la charité : au lieu de quelques victimes, des milliers de têtes fussent peut-être tombées sous le glaive sans la sublime défaillance de cette grande âme. Sublime est le mot, car son dévouement lui coûta quelque chose de plus précieux que l'honneur ou la vie : la pureté d'une conscience vierge. Mais dans l'Église, quelles furent les suites de sa courageuse opposition au système d'Ithace? Laquelle des deux doctrines fut ratifiée par l'autorité spirituelle? Les historiens protestants, l'école rationaliste n'ont pas manqué de se prévaloir de cette querelle pour avancer que le christianisme avait alors changé de voie, que la tendance des ithaciens était devenue celle de tout le clergé orthodoxe, que les persécutés d'hier s'étaient érigés en persécuteurs, en un mot, pour opposer l'esprit de saint Martin à l'esprit du catholicisme du moyen âge; on a même inventé, pour désigner le régime de l'inquisition ou la résistance armée aux hérétiques, le vilain nom d'ithacianisme. Or ce fut, au contraire, le parti antimartinien qui reçut un solennel désaveu, et ce fut l'influence de l'évêque de Tours qui l'emporta, comme le redoutaient ses adversaires. Déjà,

[1] *Quod propter temporum notam semper occuluit, sed nos celare non potuit... Subinde nobis cum lacrimis fatebatur,* etc. (Sulp. *Dial.* III, 13.) = [2] C'est ce que fait cependant l'auteur d'une étude sur « la légende de saint Martin », dont l'allure générale est, du reste, plutôt celle du pamphlet que celle de l'histoire. (P. Albert, *Variétés morales et littéraires,* p. 89.) Jamais « légende » n'a revêtu autant qu'ici le caractère d'une biographie authentique, et jamais légendaire n'a donné autant de place à l'élément historique que Sulpice ne le fait dans cette partie de son récit.

durant son dernier séjour à Trèves, il n'était plus tout à fait seul à défendre la cause du droit. Avant son arrivée, un prélat dont le siège est inconnu, Théognite, s'était séparé de ses confrères : nous l'avons entendu avouer à l'empereur lui-même. Une autorité plus considérable vint ensuite appuyer celle de Martin. Le grand évêque de Milan, saint Ambroise, se rendit aussi vers cette époque à la cour de Maxime. Une chronique postérieure assure même qu'il s'y rencontra avec son vénérable collègue et joignit ses efforts aux siens[1] : le fait n'a rien que de très vraisemblable, si l'on réfléchit à l'amitié qui les unissait, amitié dont nous trouvons la trace dans la révélation qu'Ambroise obtint plus tard de la mort de l'évêque de Tours, aussi bien que dans le présent d'une notable portion des reliques découvertes à Milan, qu'il lui fit peut-être durant ce même séjour à Trèves. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il arriva dans cette ville au moment où les ithaciens étaient réunis autour du prince; qu'il refusa, lui aussi, de communiquer avec eux, et dut pour ce motif s'éloigner de la cour : il nous l'apprend lui-même dans la relation de son ambassade, adressée à Valentinien II[2]. Mais ce n'est pas tout : la décision officielle de l'Église, exprimée par les deux plus hautes autorités qu'elle reconnaisse, le saint-siège et le concile, vint flétrir tous les adhérents de cette faction, et jusqu'à ce nouvel archevêque, Félix, qui n'avait que le tort d'avoir été consacré par elle. Rejetés de la communion catholique, ils ne purent y rentrer qu'en se séparant ouvertement de ces prélats indignes, c'est-à-dire en faisant ce qu'avait fait saint Martin : des lettres du pape Sirice et les canons du concile de Turin stipulèrent cette condition essentielle[3]. Imagine-

[1] *Gesta Treverorum*, dans Pertz, VIII, 155. = [2] Ambr., *op.* 56. Cf. Paulin, *Vita S. Ambrosii*, n° 19. = [3] *Illud prætere decrevit sancta synodus ut, quoniam legatos episcopi Galliarum qui Felici communicant destinarunt, si qui ab ejus communione se voluerint sequestrare, in nostræ pacis consortium suscipiantur, juxta literas venerabilis memoriæ Ambrosii episcopi vel Romanæ*

t-on une condamnation plus éclatante? Non; en voici une cependant. Le chef du parti, le redoutable Ithace, fut déposé de l'épiscopat; après la défaite de Maxime, il fut exilé et s'en alla mourir loin de son pays. Son principal complice, Idace, dut se démettre [1]. Et pendant que l'Église universelle proclamait vénérable et sainte la mémoire de l'évêque de Tours, elle continuait de maudire celle de ses adversaires. Si parfois le clergé dut invoquer l'appui du bras séculier contre certains hérétiques incorrigibles, dont les excès tombaient sous le coup de la loi civile, ce fut avec cette réserve expressément formulée que le sang ne serait point versé, de peur de contracter la souillure des ithaciens [2]. Si quelques docteurs imitèrent par la suite saint Augustin, qui, après avoir été opposé à l'intervention de l'autorité temporelle lorsqu'il se plaçait au point de vue théorique, l'approuva, au contraire, à partir du jour où il eut sous les yeux le bien qui en résultait dans son diocèse, ce fut toujours en n'admettant comme lui que les peines modérées et en protestant contre les mesures trop rigoureuses. « Réfléchissez, écrivait l'évêque d'Hippone au proconsul d'Afrique, que, si vous traitez d'une manière cruelle ces malheureux, vous empêcherez qu'on ne les défère à votre tribunal; et alors ils deviendront plus audacieux, se persuadant avec raison que *nous aimerions mieux souffrir la mort que de jamais la prononcer contre eux* [3]. » — « Tuez l'erreur, s'écrie-t-il ailleurs, mais aimez les égarés. » Ces deux belles paroles renferment tout l'esprit de l'Église. En vain nous objecterait-on ici les pratiques de l'inquisition. L'inquisition, tant qu'elle demeura une institution purement ecclésiastique, eut précisément l'avantage de faire prévaloir

Ecclesiæ sacerdotis dudum latas, quæ in concilio legatis præsentibus recitatæ sunt. (*Conc. Taur.*, can. 6. Labbe, II, 1157.) M. l'abbé Dupuy place ce concile à Milan, en 388, sans en donner la raison. (*Vie de S. Martin*, p. 182.)

[1] Sulp., *Chron.*, II, 51. Isid., *de Vir. illustr.*, 1. = [2] V. Baronius, an. 386, n° 33. = [3] August., éd. bénéd., II, 269.

la procédure régulière sur le régime de l'arbitraire, la douceur sur la violence; et si elle commit à son tour des excès regrettables, c'est surtout, on le sait à présent, parce qu'elle devint un instrument au service de l'avidité des seigneurs et des princes. D'ailleurs, ces excès furent l'ouvrage des particuliers, et ne reçurent jamais la sanction de l'autorité suprême. Ouvrons les registres de la chancellerie apostolique : nous y trouverons des bulles, des rescrits pontificaux prescrivant aux inquisiteurs de modérer leur zèle, adoucissant la peine des coupables, prenant leur défense contre la puissance civile; nous n'y trouverons pas une seule lettre admettant qu'un prêtre puisse participer à l'application des châtiments matériels, et surtout à une condamnation capitale. Parcourons les lois canoniques : nous y verrons des dispositions très sévères contre les ecclésiastiques convaincus d'avoir poursuivi la mort des criminels; ils sont déclarés déchus du sacerdoce, et l'accès des ordres sacrés est à jamais fermé aux laïques soupçonnés d'en avoir fait autant. *Ecclesia abhorret a sanguine;* cette maxime a toujours été la règle, elle est devenue presque une banalité. Et si nous jetons les yeux sur les temps plus rapprochés de nous, sur notre époque même, que voyons-nous? La rigueur et la barbarie devenues l'apanage des ennemis acharnés du christianisme; la mansuétude et la tolérance réfugiées, au contraire, dans le sein de l'Église catholique : non pas toutefois cette tolérance aveugle, déraisonnable, qui n'est, au fond, que la liberté illimitée du mal, mais cette tolérance intelligente et juste, qui permet aux ministres du Seigneur l'emploi des seules armes spirituelles et veut établir le règne de la vérité sur la base solide de la conviction. Voilà la constante, la saine tradition chrétienne. Qu'on dise si elle est conforme à la doctrine d'Ithace ou à celle de saint Martin, si l'Église est ithacienne ou martinienne! Non, grâce à Dieu, la funeste théorie de quelques évêques espagnols du IVe siècle n'a jamais

fait loi parmi nous. C'est l'esprit évangélique de l'apôtre des Gaules qui a triomphé, et c'est une de ses gloires les plus pures, c'est le couronnement de son épiscopat si fécond, d'avoir affirmé par ses actes que le vrai humanitarisme et la véritable indulgence sont avec le catholicisme, et non pas avec ses adversaires.



Fig. 35. — Bâton abbatial (Cologne, xve siècle). — Épisode du manteau.



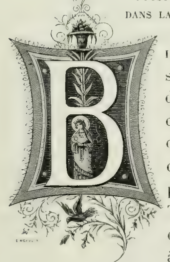
Fig. 36. — France : Normandie. — Saint-Martin-de-Bienfaite.

CHAPITRE V

SAINT MARTIN APOTRE

I

APOSTOLAT DE SAINT MARTIN
DANS LA GAULE SEPTENTRIONALE



IEN que le zèle apostolique de notre saint évêque se soit principalement déployé dans les limites de son diocèse, il s'est étendu à une portion considérable du territoire de l'ancienne Gaule, considérable surtout pour un seul homme. Vouloir que la Touraine ait absorbé son activité et qu'il n'ait travaillé que par accident à l'évangélisation des autres pays [1],

[1] Dupuy, *Vie de S. Martin*, p. 71. Le livre de Gervaise dénote la même tendance.

ce serait se heurter à tout un ensemble de faits que je vais essayer d'exposer, et qui lui ont mérité la glorieuse qualité d'apôtre national de la France. Pour justifier une pareille opinion, il faudrait d'abord renfermer dans la cité des Turones, ou dans sa circonscription, un certain nombre d'événements dont Sulpice Sévère ne précise pas le théâtre, mais qui peuvent aussi bien s'être passés dans toute autre province; et fût-on autorisé à le faire, il resterait encore dans les récits du biographe assez de localités clairement désignées pour nous forcer à élargir beaucoup plus le cercle des missions du bienheureux pontife. Il prèchait la foi partout où il passait, partout où l'appelaient ses affaires; mais il voyageait aussi dans le but unique d'enseigner et de convertir les populations; autrement il serait impossible d'expliquer des excursions aussi multipliées et aussi divergentes. Leur grand nombre va même nous empêcher de les étudier dans l'ordre le plus logique. Ce serait, sans doute, une excellente chose de pouvoir dire : A telle époque, il suivit tel itinéraire et fit entendre la parole de Dieu à tel et tel endroit. Mais tout au plus peut-on tenter une restitution de ce genre pour les grands voyages qu'il accomplit notoirement, de Tours à Trèves, de Poitiers aux Alpes, etc. En dehors de ceux-là, son trajet, ses stations seront toujours très difficiles à déterminer; et cependant l'on ne peut douter de son apparition dans une foule de lieux qui, en aucune de ces circonstances, ne durent se trouver sur son chemin. Inutile, par conséquent, de s'obstiner à suivre sa marche ou même l'ordre des temps. La clarté exige que nous procédions autrement. Nous allons donc parcourir successivement les différentes provinces où sa présence a pu laisser des traces, en partant d'abord de Tours dans la direction du nord, pour redescendre ensuite aux pays du centre et du midi; et nous chercherons surtout à reconnaître les fruits de son passage, sans nous inquiéter de la cause ou du moment, excepté quand ils seront clairement indi-

qués. L'intérêt local doit, en effet, le céder à l'intérêt général ; et l'essentiel, ne l'oublions pas, est de constater l'immense rayon dans lequel notre héros étendit son action salutaire. Après cette série de vérifications, il sera plus facile d'embrasser dans un coup d'œil général l'ensemble de son œuvre apostolique, le caractère de ses missions, l'importance de leurs résultats.

Trois sortes d'indices peuvent nous éclairer dans notre recherche : les documents écrits ; les traditions ou légendes ; enfin les monuments, particulièrement les églises. Pour les premiers, nous n'avons qu'à peser leur autorité suivant les lois ordinaires de la critique. La deuxième catégorie ne peut nous apporter qu'un secours très secondaire. En effet, si l'on en croyait la voix populaire, il n'y aurait, pour ainsi dire, pas en France une seule province, et, dans quelques provinces, pas une paroisse qui n'ait eu l'honneur d'entendre la prédication de saint Martin. C'est là un autre excès contre lequel il est nécessaire de réagir. Les légendes, dont l'étude trouvera sa place dans la seconde partie de cet ouvrage, ne pourront être admises comme argument, sur le point qui doit nous occuper ici, que lorsqu'elles concorderont avec les autres indices ; seules, elles ne feront pas autorité, à moins de présenter un caractère d'antiquité et de vraisemblance extraordinaires : voilà, il me semble, une règle admissible pour tout le monde. Restent les églises. L'auteur de l'*Histoire ecclésiastique du Poitou,* qui a entrepris d'élucider la question pour cette province, a pris pour base un canon du concile de Carthage, tenu en 398, par lequel il était recommandé aux évêques de ne pas laisser élever dans les campagnes, ni sur les voies publiques, des *sanctuaires* ou *mémoires* en l'honneur des saints, si ce n'est aux lieux consacrés par leur martyre, leur habitation, leurs miracles ou leurs reliques authentiques ; et il en a conclu que les églises placées sous le vocable de saint Martin, lorsqu'elles sont antérieures au IXe siècle, groupées le long

des voies romaines qu'il a *dû suivre* dans ses excursions, ou voisines d'une fontaine miraculeuse dont l'origine lui est attribuée, sont des traces de son passage[1]. Cette conséquence ne me paraît pas rigoureusement indiquée dans tous les cas. Les églises érigées en l'honneur de l'apôtre des Gaules se trouvent en telle quantité sur notre sol, dès l'époque la plus reculée, qu'il faudrait croire qu'il a posé le pied partout; et l'on doit en dire autant des fontaines portant son nom, des roches gardant l'empreinte de ses pas; car, si le savant bénédictin n'avait pas dû borner son étude au Poitou, il eût reconnu aisément qu'on les rencontre en beaucoup trop de localités pour qu'il soit permis de voir dans toutes un vestige authentique. Le vocable des églises ne peut nous prouver qu'une chose, c'est la présence d'une relique quelconque du bienheureux confesseur; et si nombreux étaient les pèlerins qui venaient prier sur son tombeau, si répandus les souvenirs de toute nature qu'ils en emportaient, que la multiplicité des autels à lui dédiés s'explique par là d'une manière très satisfaisante. J'attribuerai donc seulement une valeur relative à cette troisième catégorie d'indices : tout en lui reconnaissant une autorité supérieure, en général, à celle de la seconde, par la raison que les paroles volent et se dénaturent, tandis que les pierres demeurent, je ne m'en servirai qu'avec prudence et comme argument confirmatif, d'autant plus que l'origine d'une ancienne église et l'époque de sa fondation sont presque toujours entourées d'une grande obscurité. Ces principes posés, commençons notre tour de France, et arrêtons-nous uniquement aux points où nous pouvons retrouver avec quelque certitude la trace que nous recherchons. C'est surtout dans les campagnes que nous devrons la découvrir. Nous savons déjà que Martin était spécialement le prédicateur populaire, le père de la classe

[1] D. Chamard, *Mém. de la Société des antiq. de l'Ouest,* an. 1873, p. 342. Cf. *S. Martin et Ligugé,* p. 52 et suiv.

rurale et agricole, jusqu'alors déshéritée, malheureuse. Or, tous les caractères de son apostolat si bienfaisant et si intelligemment démocratique en Touraine, nous allons les voir se reproduire maintenant sur un plus vaste théâtre : même but, mêmes procédés.

En sortant de cette province du côté du nord, nous rencontrons immédiatement une des régions où le passage du voyageur de Dieu a laissé l'empreinte la plus profonde et la plus certaine : c'est le Vendomois et le pays Chartrain. Il se rendait une fois à Chartres avec quelques disciples, rapporte Sulpice Sévère, et parmi eux se trouvait, sinon l'écrivain lui-même, au moins son ami Gallus, dans la bouche duquel il place ce récit, lorsqu'en traversant le territoire d'un bourg très peuplé il vit s'avancer à sa rencontre une foule énorme. C'étaient évidemment des païens, car le nom du Christ n'était pas encore invoqué dans cette localité; mais telle était la renommée du saint, même chez les idolâtres, que tous les champs d'alentour s'étaient couverts de curieux, émus de je ne sais quel espoir. Martin comprit (c'est le mot du biographe) qu'il allait avoir de l'ouvrage[1]. L'Esprit-Saint le remplit aussitôt, et, frémissant sous l'inspiration, il se mit à prêcher l'Évangile à cette multitude. Sa voix ne sonnait plus comme celle d'un mortel[2]. Il se lamentait de voir une si nombreuse population ignorer le Dieu qui lui avait apporté le salut, et les gémissements entrecoupaient son discours. A peine avait-il fini, qu'une femme, dont le fils venait de mourir, fendit les flots de la foule et se précipita vers lui, tenant dans ses bras le corps glacé de l'enfant. « Nous le savons, criait-elle, vous êtes l'ami de Dieu. Eh bien ! par pitié, rendez-moi mon fils; je n'en ai point d'autre. — Oui, oui, reprenaient les assistants, secourez cette pauvre mère. » Martin sentit alors, comme autrefois à Ligugé, ce souffle mystérieux qui

[1] *Sensit Martinus operandum.* = [2] *Nec mortale sonans verbum.*

lui annonçait les grandes choses. La conversion de ce peuple valait bien un miracle : il vit, raconta-t-il plus tard à ses disciples, qu'il pouvait l'obtenir. Il prit donc le corps dans ses mains; il s'agenouilla devant tout le monde (car le secret, cette fois, n'était plus possible), et, quand il eut prié, il rendit l'enfant à sa mère : le mort respirait, il vivait! Une immense acclamation s'éleva vers le ciel. La multitude, transportée d'enthousiasme, se rua aux pieds du saint, demandant à grands cris le baptême. Bien qu'on fût en pleine campagne, il n'hésita pas une minute : séance tenante, il imposa les mains à tous, petits et grands. Puis, se tournant vers ses compagnons, il leur dit : « Je puis à bon droit faire des catéchumènes dans les champs; on y fait bien des martyrs[1] ! »

Cette résurrection était la troisième qu'il obtenait, et ce fut la dernière; car ses historiens ont remarqué qu'il avait rendu la vie à deux morts étant moine, à un seul étant évêque. Du reste, après l'éclat d'un tel prodige et ses résultats encore plus éloquents, ni l'influence du pontife ni l'admiration publique ne pouvaient plus grandir. Aucune scène ne saurait mieux peindre le caractère merveilleux et populaire de son apostolat; aucune ne donne mieux l'idée de la métamorphose que subissaient les campagnes où il avait passé. L'événement eut lieu, selon toutes les probabilités, à Vendôme. Cette ville naissante se trouvait, en effet, sur la voie romaine conduisant de Tours à Chartres, et elle était, sur son parcours, la seule localité pouvant former un *vicus* important à l'époque de Sulpice Sévère. Le village du Pré-Saint-Martin, malgré son nom, n'a pas de titres assez sérieux pour prévaloir contre une antique et constante tradition[2]. La première église paroissiale de Vendôme, dédiée à l'illustre confesseur, a toujours passé pour être sa fonda-

[1] Sulp., *Dial.* II, 4. Allusion probable au supplice de la légion thébéenne dans un champ voisin d'Agaune. = [2] La prétention de ce village est, du reste, assez timidement formulée. (Communication de M. le curé du Pré-Saint-Martin.)

tion, et, tout près d'elle, un orme séculaire, qui a subsisté, dit-on, jusqu'au règne d'Henri IV, aurait marqué exactement le lieu de sa prédication si fructueuse[1]. La présomption basée sur ces faits se trouve, d'ailleurs, en parfait accord avec un passage de Grégoire qui fait dire aux Tourangeaux, parlant de la résurrection opérée par leur évêque : « Il n'en a fait qu'une dans notre contrée[2]. » D'après ces mots, la scène se passait nécessairement dans un lieu très voisin de leur cité, sinon dans sa circonscription, et Vendôme remplit bien cette condition particulière. Le souvenir du passage de l'apôtre a, de plus, été consacré par le bréviaire du diocèse de Blois[3]. Ici la tradition concorde trop bien avec les monuments écrits et les monuments de pierre pour ne pas mériter confiance. Une autre église fut érigée, dit-on, auprès de Chartres afin de perpétuer la mémoire du miracle : c'est celle qui porta depuis le nom de Saint-Martin-le-Viandié, nom donné généralement comme une corruption de *Vitam dantis;* toutefois les progrès de la science philologique ne permettent guère aujourd'hui d'adopter une pareille étymologie[4].

A Chartres même, l'apôtre opéra une guérison qui eut aussi un grand retentissement. Un père, cette fois, lui présenta sa fille, muette de naissance, en le suppliant de lui rendre la parole. Deux évêques, celui de la ville, appelé Valentin, et Victrice, métropolitain de Rouen, se trouvaient alors auprès de lui. Peut-être était-il venu pour conférer avec eux; peut-être y avait-il à Chartres, en ce moment,

[1] V. de Pétigny, *Hist. archéol. du Vendomois*, p. 70, et de Martonne, *Mém. de la Soc. des sciences et lettres de Blois*, VI, 9. = [2] Grég., *Hist.*, I, 43. = [3] *Nec tantæ gratiæ expers fuit ager Blesensis. Cum enim Turonis Carnutum iter faceret, per illius regionis vicos Christi fidem annuntians, frequentes tunc illic paganos, editis miraculis, ab idolorum cultu revocavit, præsertim puero suscitato*, etc. (*Brev. Bles., pars æstiva*, p. 442.) = [4] V. Gervaise, *op. cit.*, p. 164. Martène ajoute (*Hist. de Marmoutier*, I, 52) que cette église s'éleva au lieu même où s'accomplit le miracle; mais son assertion ne paraît non plus avoir d'autre base que la vague ressemblance des mots.

quelque réunion de prélats : dans tous les cas, ses relations amicales avec ces deux vénérables personnages nous prouveraient une fois de plus, s'il en était besoin, que le haut clergé des Gaules ne s'était nullement ligué contre lui. Par déférence pour eux, et avec cette humilité sincère qui ne l'abandonnait pas au milieu de ses plus grands succès, il répondit qu'une pareille demande devait bien plutôt leur être adressée : ils étaient beaucoup plus saints que lui ; ils pouvaient tout auprès du Seigneur. Mais, comme on le pense bien, ils ne l'entendirent pas ainsi. Martin fut obligé de céder à leurs prières, à celles d'un père éploré et de la population tout entière : après avoir fait retirer la foule, en présence de ses deux collègues seuls, il se mit en prière, suivant son habitude, bénit un peu d'huile en prononçant la formule de l'exorcisme, introduisit ce liquide ainsi consacré dans la bouche de la jeune fille, et aussitôt elle appela pour la première fois son père, qui se précipita, fou de joie, aux genoux du saint. Ce nouveau prodige fut rapporté à Sulpice par le prêtre Evagrius, un des témoins oculaires [1]. L'évêque, comme toujours, s'en retourna chargé des bénédictions du peuple, et, continuant de semer sur sa route les biens de l'âme avec ceux du corps, il regagna son diocèse. On prétend qu'en repassant à Vendôme il administra le baptême aux nombreux catéchumènes qu'il y avait laissés [2].

J'ai déjà parlé des voyages de saint Martin dans le Maine, à propos de l'élection de l'évêque Victor, son suffragant. Il n'est donc pas douteux qu'il ait évangélisé cette région, ainsi que l'Anjou, où nous l'avons vu appelé par une affaire semblable ; car, d'après tout ce que l'on sait de ses habitudes, il ne traversait jamais un pays sans y faire entendre la parole de Dieu. Mais il n'a pas laissé derrière lui, dans ces deux provinces, un sillage bien marqué : en dehors des légendes

[1] Sulp., *Dial.* III, 2. = [2] V. Dom Piolin, *Hist. de l'Église du Mans*, I, 91.

XV

ART DE LA RENAISSANCE (XVe-XVIe SIÈCLE)

ÉCOLE VÉNITIENNE

« Le Manteau partagé. » (Voy. la notice de la pl. IV.)

Lettre ornée de Liberale di Verona, élève de Jacopo Bellini (1451-1536). Ce peintre, qui mériterait d'être plus connu, a fait de nombreuses miniatures pour plusieurs livres de chœur qui sont aujourd'hui conservés à Vérone et à Sienne.

Gravé par Meaulle,
d'après une photographie.


F. MEAULLE. sc

locales et des sanctuaires élevés en son honneur, fort nombreux, il est vrai, les éléments qui nous permettraient de saisir sa trace font défaut. Il paraît bien s'être arrêté au lieu nommé aujourd'hui la Fontaine-Saint-Martin, à quatre lieues de la Flèche : là, d'après l'historiographe de l'Église du Mans, un temple et une idole d'Isis furent détruits à son arrivée par une tempête formidable, et, après avoir converti les habitants avec le concours de Démétrius, son disciple et son ancien compagnon d'armes, il fit jaillir pour les baptiser une source d'eau pure, qui devint plus tard un pèlerinage très fréquenté[1]. A Lombron, près de Connerré, on cite encore une fontaine qui lui servit au même usage[2]. Sa prédication dans ces localités n'a certainement rien que de très vraisemblable, et l'on peut en dire autant de beaucoup d'autres villages de la même contrée, surtout de ceux qui se trouvaient sur le parcours de la route de Tours au Mans et qui l'ont de tout temps honoré comme leur patron, par exemple Écommoy. Toutefois elle n'est pas certifiée par ses plus anciens historiens; et du reste, fût-elle démontrée par les textes les plus dignes de foi, ces faits particuliers n'ajouteraient rien à la certitude où nous sommes déjà relativement au fait général de ses missions dans le Maine.

En Normandie, son passage est beaucoup moins prouvé. La partie de cette vaste province qui avoisine le diocèse du Mans peut, sans doute, avoir participé au privilège de ce dernier. Pour y pénétrer, Martin n'avait qu'un pas de plus à faire, et l'on est tenté de croire qu'il l'a fait lorsqu'on voit, à une époque très ancienne, se fonder en son honneur un monastère à Séez, un autre à la source de la Sarthe, une église à Bellême, etc.[3]; ce sont là, néanmoins, des témoignages insuffisants. Vers l'autre extrémité de la Normandie, le village de Foucarmont (Seine-Inférieure), siège d'un ancien camp romain, prétend avoir été honoré de la visite

[1] D. Piolin, *op. cit.*, I, 85 et suiv. = [2] Communication de M. le curé de Lombron. = [3] *Gall. christ.*, XI, 712. D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans*, I, 363.

du saint lorsqu'il faisait encore partie de l'armée impériale et d'une des légions cantonnées à Amiens[1]; mais, tout en admettant que sa présence ait pu exercer en ce lieu une influence salutaire, on ne saurait guère rattacher ce fait à son apostolat proprement dit, lequel ne commença, selon Grégoire de Tours, que durant son séjour en Poitou. Le pays de Bray, où l'amène également, sans rien affirmer toutefois, un historien local[2], n'a d'autres titres à faire valoir que le grand nombre de ses églises dédiées à saint Martin et la dévotion traditionnelle de ses habitants envers lui.

A Paris, nous retrouvons la trace absolument authentique de l'intrépide missionnaire. La vieille Lutèce était depuis longtemps gagnée au christianisme ; mais l'atmosphère demi-païenne qu'elle avait de nouveau respirée avec Julien, apostat dans l'âme avant de l'être officiellement, son luxe naissant, conséquence naturelle du séjour du prince, faisaient de l'aspect et de la parole d'un homme aussi évangélique un véritable bienfait pour son peuple léger. Puis, dans ses environs, comme dans toutes les campagnes gauloises, les idoles comptaient encore des adorateurs. Dieu dirigea donc le salut de son côté en lui envoyant Martin. Sur le bruit que le fameux évêque de Tours arrivait dans leurs murs, les Parisiens, avides de nouveautés, se portèrent en masse au-devant de lui ; un cortège des plus imposants le ramena jusqu'à la cité. A la façon dont Sulpice nous le dépeint, marchant à la tête des « grandes foules », on croirait qu'il parle du Sauveur entrant dans Jérusalem. Mais la ressemblance entre Jésus-Christ et son infatigable apôtre ne devait pas s'arrêter là. Comme les Juifs, les habitants de Lutèce guettaient un miracle. En franchissant la porte de la ville, le pontife aperçut un horrible lépreux, dont tout le monde s'écartait avec dégoût. Il s'approcha de lui, avec cette bonté inépuisable qui faisait le fond de son caractère,

[1] Communication de M. Parisy-Dumanoir. = [2] M. l'abbé Decoste, *Essais histor. et archéol. sur l'arrond. de Neufchâtel.*

le bénit, et, pour donner une leçon de fraternité chrétienne à cette population trop délicate, l'embrassa publiquement. Alors, à la stupéfaction générale, ce malheureux apparut guéri; le lendemain, il venait à l'église, la peau fraîche et nette, pour remercier Dieu de la santé qu'il avait recouvrée et qu'il devait conserver[1]. Telle est la mémorable action qui a valu au nom du saint évêque une popularité si longue et si tenace dans la capitale de la France. Les Parisiens ne la connaissent plus guère; ils parlent tous les jours de la rue Saint-Martin, du faubourg, du boulevard, de l'église Saint-Martin, sans se douter du grand souvenir qui se cache sous ces dénominations séculaires. Ils savent (les plus lettrés) qu'une de leurs reines a déposé un baiser sur la bouche d'un poète endormi; mais le baiser donné à la misère repoussante par l'apôtre de la charité, ils en ignorent: on ne leur a jamais raconté cela. Pourquoi? Sans doute à cause du bienfait même qui accompagna cet acte touchant. C'est un miracle: on n'en doit rien dire. Pourtant leurs pères ne passaient point sans fléchir le genou à l'endroit où leur avait été donné un si bel exemple. Ce lieu digne de respect, où s'éleva, presque aussitôt après, un petit oratoire, se trouvait à côté de la porte septentrionale de la cité, ouvrant sur l'ancien pont remplacé aujourd'hui par le pont au Change, et à la place même occupée par la grosse tour du Palais dite tour de l'Horloge[2]. Martin, selon la plupart des commentateurs de Sulpice, revenait alors de Trèves, et le fait est que sa présence à Paris est mentionnée par le biographe immédiatement après son séjour dans la métropole gauloise; d'ailleurs, s'il entra par la porte en question, il est clair qu'il arrivait du nord. La guérison du lépreux fut nécessairement suivie d'une abondante récolte pour ce moissonneur d'âmes. Son courageux baiser a même fait école, et l'on a vu, dans les siècles de foi, les personnages les

[1] *Vita S. Mart.*, 18. = [2] Grég. de Tours, *Hist.*, VIII, 33. Lebeuf, *Hist. de la ville de Paris*, I, 284. V. le chapitre consacré aux églises de Saint-Martin.

plus illustres, des princes de l'Église comme des princes de la terre, embrasser humblement les plaies des pauvres de Jésus-Christ. Seulement leur contact avait rarement le don de les faire disparaître. Guillaume, chancelier de Lincoln, se plaignait un jour, en riant, de cette différence de résultat. « Martin baisait les lépreux et les guérissait, dit-il; moi, j'en fais autant, et je ne les guéris pas du tout. — Il est vrai, lui répondit saint Hugues; mais si le baiser de Martin purifiait les corps, ceux que nous donnons aux lépreux font encore plus merveille : ils nous purifient l'âme. »

Si l'évêque de Tours revint de Trèves par Paris dans l'un ou l'autre de ses voyages, il en résulte qu'il dut évangéliser les pays intermédiaires, ou du moins les localités situées sur la route qui reliait ces deux cités entre elles. Le chemin le plus direct pour aller de l'une à l'autre passait par le Luxembourg et par Reims. Il est probable qu'il le suivit au moins une fois; car on trouve, sur le parcours de l'antique chaussée romaine menant de cette dernière ville à la capitale de Valentinien et de Maxime, un bon nombre de paroisses dédiées à saint Martin, et, près d'une des stations de cette même voie, qui s'appelle aujourd'hui Carignan, après avoir porté jusqu'en 1662 le nom d'Yvois, le diacre Vulfilaïc bâtit, au VIe siècle, une basilique en son honneur[1]. Par une ligne un peu plus oblique, on traversait le territoire de Verdun, la Woëvre, le pays de Metz, également riches en églises, bois, chemins ou fontaines portant son nom. Presque toutes ces *mémoires* peuvent, à la rigueur, se rapporter à son passage, puisque le trajet qu'elles supposent correspond aux indications générales du texte de Sulpice Sévère. Mais il paraît s'être dirigé une autre fois, soit en allant, soit en revenant, par la Picardie, la Flandre et la Belgique (je veux dire, comme toujours, par les pays qui ont été ainsi dénommés par la suite). En effet, son culte a été, sur toute

[1] Grég., *Hist.*, VIII, 15. Sur la direction de cette voie romaine, v. la *Revue archéol.*, nouv. série, VIII, 168.

cette ligne, extrêmement répandu, et, sur quelques points, les sanctuaires placés sous son vocable forment comme un noyau compact, auquel il serait difficile d'attribuer une autre origine. Je sais que le fameux trait d'Amiens et le séjour du jeune lancier de Sabarie dans cette place de guerre ont contribué à faire vénérer son nom dans tous les environs. Cependant ces contrées portent la trace d'un ensemble de missions et de prédications pour lesquelles le loisir et même l'autorité nécessaires lui eussent manqué à l'époque où il était sous les armes. Il y a donc lieu de croire qu'il y revint dans le cours de son épiscopat, et ses voyages à la cour de Trèves purent seuls lui en fournir l'occasion. Sans parler d'Amiens, où le rappelaient les souvenirs de son baptême et de la céleste vision qui le précéda, peut-être aussi quelques anciennes amitiés, il visita, d'après la tradition, Montdidier, Saint-Martin-de-Pas (*Passus sancti Martini*), Rubescourt : comme il est resté le patron de ces différentes localités, comme, d'autre part, elles se trouvent échelonnées sur la voie romaine d'Amiens à Reims, il semble bien avoir, en effet, suivi cette route à un moment quelconque [1]. Ce n'est pas ici le lieu de mentionner les pures légendes accréditées à Domart, à Molliens-Vidame, à Assevillers et ailleurs; les pièces d'eau, les grès, les arbres dits de saint Martin ne sont pas, je le répète, des jalons suffisamment sûrs quand rien ne vient les étayer. Mais dans la direction que j'indiquais, c'est-à-dire en s'avançant du côté de la Flandre, on rencontre des vestiges plus dignes d'attention et plus nombreux; d'où il résulte qu'il dut également suivre une des voies remontant vers le nord. Dans aucun pays son nom n'a été attribué à une aussi grande quantité d'églises et de villages que dans le diocèse d'Arras : on peut s'en assurer par la liste publiée à la fin de ce livre. Il y a là un centre bien marqué. Il existe, en outre,

[1] V. Corblet, *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, IV, 506.

aux environs de cette ville un antique *chemin de Saint-Martin* traversant Vaulx-Vraucourt, Croisilles, Saint-Martin-sur-Cojeul, Neuville-Vitasse, Beaurains, Dainville, Agnez-lez-Duisans, Habarcq, etc.[1]. Or toutes ces paroisses sont encore placées sous le patronage de l'évêque de Tours, et la tradition de son passage s'est perpétuée dans la plupart d'entre elles. Un tel ensemble de faits doit avoir beaucoup plus de poids que des légendes ou des monuments isolés, et j'admets volontiers que l'absence de témoignages écrits n'est pas ici, par exception, un argument négatif sérieux.

En Flandre, les traces sont moins accusées, bien que le nombre des églises de Saint-Martin soit encore considérable. Un village dépendant autrefois des châtelains de Lille, Phalempin, passe pour avoir été converti au christianisme par la parole de notre saint missionnaire[2]. Si la chose était démontrée, les plus anciennes paroisses d'alentour seraient en droit de revendiquer la même origine, car il serait bien invraisemblable qu'il fût venu jusque dans ces parages pour prêcher aux habitants d'une seule bourgade. Celle de Cysoing la revendique en effet; malheureusement les auteurs qui appuient sa prétention ont le tort d'invoquer Grégoire de Tours, lequel ne dit pas un mot à ce sujet[3]. Mais un texte du IXe siècle établit une présomption plus forte en ce qui concerne la partie orientale de la Flandre. Alcuin, l'illustre ami de Charlemagne, retournant une fois d'Aix-la-Chapelle à Tours, s'arrêta, nous dit-il lui-même, à quatre lieues de Saint-Amand dans « le petit logis de saint Martin[4] ». C'est

[1] Communication de M. Harduin, curé de Neuville-Vitasse. = [2] *Statistique archéol. du Nord*, Lille, 1867, p. 83. = [3] Destombes, *Vies des saints des dioc. de Cambrai et d'Arras*, I, 71. = [4] *In mansiuncula sancti Martini.* (*Alcuini opera*, éd. Migne, I, 349.) L'éditeur identifie cette petite maison avec un domaine de l'abbaye de Saint-Martin de Tours du nom de Baralla, éloigné de Saint-Amand d'une quinzaine de milles. Cependant les expressions d'Alcuin paraissent bien désigner autre chose qu'un bâtiment appartenant à son monastère.

là, si l'on veut, une indication peu précise; elle concorde cependant avec le vocable de l'antique église du monastère d'Elnon, aujourd'hui l'une des paroisses de la ville de Saint-Amand, toujours dédiée au saint évêque de Tours. Si ce texte ne prouve pas encore absolument le séjour du pontife dans cette région, il confirme du moins l'itinéraire que je viens de supposer tout à l'heure : puisqu'à l'époque carlovingienne on se rendait d'Aix-la-Chapelle en Touraine par Saint-Amand, c'est-à-dire par la Flandre et la Picardie, on pouvait aussi bien, quelques siècles plus tôt, aller de Trèves à Paris et à Tours, ou *vice versa*, par le même chemin. Il faut enfin signaler, pour la Flandre, la tradition de la ville de Tournai, constatée, elle aussi, par des documents écrits, mais plus récents. Une chronique locale parle d'une colline boisée qui s'élevait à l'entrée de la cité, du côté du midi, et qui aurait été le théâtre des prédications du saint : il y aurait, comme partout, guéri à la fois les âmes et les corps [1]. L'érection de la célèbre abbaye de Saint-Martin de Tournai donne quelque crédit à cette version.

Si nous nous rapprochons à présent de Trèves, nous trouvons sur notre chemin de nombreux souvenirs du même genre. Mais les seuls qui méritent de nous arrêter actuellement sont ceux qui se présentent dans un petit pays dépendant du diocèse de Liège, appelé la Hesbaye. Ici la trace que nous suivons prend plus de consistance et soulève une question dont la critique s'est déjà occupée. Les écrivains qui ont traité des origines religieuses de cette contrée reconnaissent qu'elle a dû les premières lueurs de la foi à un missionnaire du nom de Martin : le village de Horion prétend même au singulier honneur de l'avoir maltraité et

[1] Buzelin, II, 248. Destombes, *loc. cit.* La légende ajoute que Martin ressuscita un mort en cet endroit; mais nous savons par Sulpice Sévère qu'il n'opéra en tout que trois résurrections, bien connues d'ailleurs. M. l'abbé Dupuy (p. 43) pense qu'il pourrait s'agir de celle du serviteur de Lupicin, racontée plus haut. Il est cependant très invraisemblable, d'après le récit de Sulpice, que ce fait se soit passé ailleurs qu'en Poitou.

chassé. Seulement les uns veulent que ce soit saint Martin de Tours, les autres un saint Martin de Hesbaye ou de Tongres, qui aurait été évêque de cette dernière ville cent ans plus tôt. On trouve, en effet, ce pontife sur le catalogue dressé au x[e] siècle par le premier historien du diocèse, Heriger; mais il fait partie d'une série de huit évêques intercalés par cet auteur, sans raison probante, entre saint Materne et saint Servais. Beaucoup d'érudits, notamment les auteurs de la *Gallia christiana,* n'admettent pas cette intercalation et pensent que cette partie du catalogue a été tout simplement copiée, dans le but d'allonger les fastes de l'Église de Tongres, sur la liste des premiers évêques de Trèves, qui contient justement huit noms semblables et dans le même ordre. Saint Martin de Tongres a cependant rencontré des défenseurs, qui prétendent que son corps fut transporté à Maëstricht par un de ses successeurs, et que l'empreinte de son pied a subsisté à Horion jusqu'au temps d'Ogier le Danois. Mais ils se sont bien gardés d'observer que sa mission malheureuse dans ce village, le seul trait de sa vie que l'on ait pu citer, ou à peu près, est une simple réminiscence de deux faits relatifs à notre saint Martin et rapportés par Grégoire de Tours[1]. Ce concurrent n'a donc pas même d'état civil certain, pour parler le langage moderne. Il faut remarquer, en outre, que plus des trois quarts des églises placées sous le vocable de saint Martin dans le diocèse de Liège, notamment dans la Hesbaye, reconnaissent pour patron l'évêque de Tours, et non celui de Tongres[2]. La célébrité du premier, dit-on, l'aura fait peu à peu substituer à son homonyme. Quelle preuve? Et si cette célébrité fut assez grande pour effacer la mé-

[1] *Glor. Conf.*, 5. *Virt. S. Mart.,* IV, 31. Cette observation m'a été suggérée par M. Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège. Cf., sur la même question, *Gall. christ*, III, 809; *Acta SS. sept.*, IV, 354 et suiv.; Bucher, *Belg. roman.;* etc. = [2] Communication de M. Ghilain, curé d'Avennes (dioc. de Liège).

moire d'un apôtre local, n'est-ce pas un signe de plus qu'il s'est fait connaître dans le pays par ses œuvres bienfaisantes?

Il me resterait à établir le fait de sa prédication à Trèves et dans les environs. Mais la réalité en est suffisamment démontrée par les récits attachants de son biographe sur ses voyages à la cour de Maxime et par le commentaire qu'on en a lu plus haut. Rappelons seulement, pour la confirmer, que plusieurs paroisses très anciennes du Luxembourg, situées près de la route où il fut réconforté par un ange, lui ont encore été dédiées (Wasserbillig, Betzdorff, Hunglister, Münsbach, Schütteringen, Weimerskirch, Arlon, Amberloux), et que certaines autres présentent dans leur nom défiguré un vestige évident du sien, comme Martelange (primitivement Martiningen) : autant de stations où il dut s'arrêter [1]. Ses fréquentes apparitions dans la métropole gauloise sont même la meilleure justification de toutes les excursions dont je viens de parler, et l'on ne doit pas perdre de vue que l'ensemble de ses travaux apostoliques dans le Nord se trouve indirectement appuyé sur le plus authentique de tous les textes. Il n'eut pas le bonheur de chasser entièrement de cette région le paganisme et la barbarie; car, à la faveur des invasions germaniques, ils y reprirent bientôt le dessus, et ils n'en furent définitivement bannis que par la légion de missionnaires qui vint, au VIIe siècle, achever l'œuvre de saint

[1] Communications de MM. Kurth et Engling. En 1827, le curé d'Amberloux a trouvé sous l'autel de son église un ancien autel païen où étaient représentés Hercule, Mercure, Junon et Minerve, et qui orne aujourd'hui le musée historique de Luxembourg. Les archéologues du pays ont pensé que ce monument avait été enseveli dans la maçonnerie, soit par S. Martin, soit par S. Materne de Trèves A Weimerskirch, où existe la plus ancienne église du grand-duché de Luxembourg, la tradition veut que l'évêque de Tours soit descendu dans une vallée qui porte encore son nom, qu'il y ait détruit un temple et une idole, et qu'il ait été ensuite vénéré dans la même paroisse sous les traits d'une divinité païenne, dont la statue équestre était prise pour la sienne.

Remi. Mais il jeta du moins sur son passage une semence féconde, et le terrain qui la reçut devait un jour devenir un des champs les plus prospères du vaste domaine de l'Église.



Fig. 37. — Miniature du bréviaire de Salisbury. Bibl. nat., lat. 17294 (XVe siècle). — Le Christ et le manteau de saint Martin.

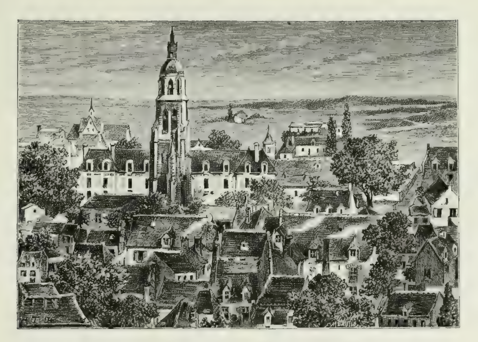


Fig. 38. — France : Orléanais. — Saint-Martin de Vendôme.

II

APOSTOLAT DE SAINT MARTIN DANS LE CENTRE



Revenons maintenant vers le centre de la Gaule. C'est là que nous allons voir l'apôtre du Christ engager une lutte acharnée contre les vieilles superstitions nationales et remporter ses plus éclatantes victoires; c'est là aussi que nous allons pouvoir, avec le plus de sûreté, poser nos pas sur ses pas. Si nous nous replaçons à notre point de départ et que nous nous dirigions, non plus vers le nord, mais vers l'est, de manière à parcourir toutes les provinces centrales, nous entrons d'abord en Berry. Sur cette terre où les mœurs et les traditions du passé sont demeurées si vivaces, la trace que nous cherchons ne sera pas difficile à reconnaître. Elle est marquée profondément au bourg de Levroux, entre

Châteauroux et Valençay. L'ardent prosélyte rencontra là, d'après Sulpice lui-même, une résistance à laquelle il n'était pas accoutumé [1]. Un temple des plus somptueux et des plus fréquentés faisait l'orgueil des habitants. Ce n'est pas une force à dédaigner qu'une coutume superstitieuse enracinée chez les paysans; mais, lorsque s'y joignent les petites vanités locales, elle est bien autrement difficile à combattre. Aussi les premières entreprises tentées contre ce monument de l'idolâtrie furent-elles vigoureusement repoussées; on n'épargna à leur auteur ni les outrages ni les mauvais traitements. Toujours patient, toujours calme, il se réfugia dans un lieu caché du voisinage, et là, sous le cilice et la cendre, il pria, il jeûna pendant trois jours consécutifs : telle était, on se le rappelle, sa manière de se préparer aux grandes luttes. « Si des mains humaines ne peuvent renverser ce temple odieux, répétait-il dans sa prière, que la puissance divine s'en mêle! » Alors deux hommes armés de la lance et du bouclier, deux guerriers de l'armée céleste, dit Sulpice, s'offrirent à ses regards, se donnant comme envoyés par Dieu pour le protéger dans son opération et pour mettre en fuite la troupe rustique de ses adversaires. Ils revinrent avec lui au bourg; et bravement, sous les yeux des païens ahuris, sans que ceux-ci fissent un pas pour s'y opposer, ils se mirent à démolir l'édifice, à briser les idoles, à renverser les autels. L'ouvrage fut bientôt terminé. Les paysans semblaient sortir d'un songe. Ils comprirent qu'une puissance surnaturelle les avait pa-

[1] Beaucoup d'historiens ont placé ce fait au Louroux (Indre-et-Loire), ou à quelque autre village d'un nom analogue, sous prétexte que Sulpice appelle le lieu en question *Leprosum*. Gervaise (p. 73) et Mabille lui-même (*Bibl. de l'École des chartes*, an. 1863, p. 401) sont tombés dans cette erreur. On sait aujourd'hui, à n'en pouvoir douter, que le mot *Leprosum* n'a jamais revêtu de formes semblables en français, et que tous les noms de lieu dans le genre de Loroux, Louroux, Lorouer, viennent du latin *Oratorium*. Levroux est la seule traduction rationnelle du premier, et bien d'autres raisons militeraient au besoin en faveur de cette localité.

ralysés, et, saisis d'une terreur salutaire, ils s'écrièrent d'une seule voix : « C'est le Dieu de Martin qu'il faut adorer, puisque les nôtres sont incapables de se défendre et de nous défendre[1]. » Et toute la population crut en Jésus-Christ. Voilà ce qu'était capable de produire la présence d'un saint, et ce qui se produisait souvent sur son passage.

Des monuments celtiques, des ruines de villas romaines, des arènes ont été retrouvés à Levroux. Ces découvertes confirment à leur manière et l'importance du temple dont nous parle Sulpice, et l'emplacement véritable de l'antique *Leprosum*. On croit que cet édifice s'élevait au milieu de la ville, sur le terrain occupé depuis par l'église; ce qui n'a rien que de vraisemblable, en raison de l'habitude où était saint Martin d'ériger un sanctuaire au vrai Dieu sur les ruines des autels païens qu'il détruisait. Levroux possède, en outre, une tradition d'après laquelle son nom même, qui était auparavant Gabatton, serait dû à un miracle opéré par saint Martin. Un des principaux habitants, le seigneur du lieu, disent les naïfs récits du moyen âge, était atteint de la lèpre. En apprenant la venue de l'homme puissant qui guérissait tant de maux, il se plaça sur son chemin et le supplia d'accepter l'hospitalité dans sa demeure. Son invitation fut agréée; il lui donna un festin, et le lendemain, à la messe, il reçut de sa bouche le baiser de paix : la lèpre disparut aussitôt. Cette légende, publiée par Labbe d'après une Vie de saint Silvain qui s'est perdue depuis, figure aussi dans un manuscrit de la bibliothèque de Tours remontant au XIVe siècle[2]. On la retrouve, au commencement du XIIIe,

[1] *Deum Martini colendum, idola autem negligenda, quæ nec sibi nec aliis adesse possent.* (*Vita S. Mart.*, 14.) Grégoire de Tours semble s'être souvenu de ces paroles en composant le discours de sainte Clotilde à Clovis : *Nihil sunt dii quos colitis, qui neque sibi neque aliis potuerunt subvenire*, etc. (*Hist.*, II, 29.) = [2] N° 1024. Cf. *Acta SS. sept.*, VI, 484; Dupuy, *Vie de S. Mart.*, p. 152.

dans le poème de Péan Gâtineau[1]; mais cet écrivain n'a par lui-même aucune autorité pour les événements accomplis neuf cents ans avant lui. En admettant qu'il l'ait puisée dans cette biographie de saint Silvain, et que celle-ci soit de beaucoup antérieure, on ne saurait encore attribuer une grande valeur à un pareil récit. Une chose curieuse aurait dû frapper, dès le premier coup d'œil, ceux qui l'ont accepté comme authentique[2] : c'est la double ressemblance qu'il présente, d'une part, avec le trait du lépreux purifié à Paris par un baiser de saint Martin, et, de l'autre, avec celui que l'Évangile nous raconte sur Zachée. Très probablement, l'auteur primitif a voulu, pour édifier davantage ses lecteurs ou ses auditeurs, mêler ensemble deux exemples mémorables, ou bien la voix populaire s'est chargée d'opérer elle-même cette fusion. Coïncidence singulière, équivalant presque à une preuve : une autre tradition locale affirme, par la bouche de Gâtineau et de plusieurs autres, que ce fameux Zachée et le saint honoré à Levroux sous le nom de Silvain sont un seul et même personnage. Je n'ai point à discuter ce dernier fait, dont l'éclaircissement demanderait des recherches approfondies, pour n'aboutir peut-être qu'à des résultats incertains. Mais j'en tire seulement cette conséquence que l'histoire du riche lépreux de l'Évangile devait être très familière, dans le moyen âge, aux habitants de Levroux, et qu'elle a fort bien pu inspirer la légende ajoutée à la Vie de saint Silvain. On dit encore que l'évêque de Tours était attiré en ce lieu par sa dévotion toute naturelle pour un disciple du Sauveur : la chose n'a rien d'impossible, et il suffisait que l'on crût de son temps à l'identité des deux bienheureux pour qu'il accomplît un pèlerinage

[1] Éd. Bourassé, p. 79. = [2] De ce nombre sont M. l'abbé Dupuy et M. l'abbé Damourette, qui s'est appuyé sur cette légende dans une intéressante communication faite, en 1873, au congrès archéologique de Châteauroux, au sujet des excursions de saint Martin en Berry. (Comptes rendus, p. 414-419.) Son travail nous a cependant apporté sur quelques points des lumières utiles.

si conforme à ses habitudes. N'allons pas cependant, comme Gâtineau, lui faire recommencer chaque année ce pieux voyage : de telles amplifications ne sont permises qu'aux poètes.

Pour venir de Tours à Levroux, on suivait une de ces voies vicinales que les Romains avaient multipliées sur notre sol dans les derniers temps de leur domination, longeant les bords de l'Indre[1]; puis on quittait cette vallée vers le point le plus rapproché du bourg de *Leprosum,* et l'on y arrivait en quelques heures de marche. Or, dans ce trajet, on traversait, en dehors de la Touraine, les territoires de Clion (*Claudiomagus*), d'Argy, de Heugnes, de Saint-Martin-de-Lamps, dont les églises paroissiales sont toutes consacrées au bienheureux pontife. A Argy notamment, son souvenir est resté des plus vivaces. Au XIII[e] siècle, on racontait les incidents de son passage : ici, il s'était reposé au bord d'une fontaine; là, son bâton et celui de saint Brice, son compagnon, plantés en terre, avaient subitement produit des feuilles et des fleurs. De nos jours, ces récits ne sont pas complètement oubliés. Il est donc bien présumable, comme l'a montré M. l'abbé Damourette[2], qu'il a réellement suivi cette ligne. Seulement, au lieu de rattacher avec ce dernier l'apparition de Martin dans ces différentes localités à un voyage de Rome, qui, nous l'avons vu, est un fait controuvé, je la rattacherais plutôt à son excursion en Auvergne, dont un texte authentique ne nous permet pas de douter. Dans la direction de cette province, sur les voies menant à Argentomagus (Argenton) et à Mediolanum (Châteaumeillant), on rencontre encore des paroisses placées sous son patronage : Villegongis, Arthon, Nohant-Vic, Lacs, près la Châtre, où dans les murs d'une église romane sont encastrés quelques débris provenant d'un

[1] V. Mabille, *Bibl. de l'École des chartes,* an. 1863, p. 424, 427. = [2] *Loc. cit.*

temple païen[1]; peut-être ce lieu a-t-il vu se renouveler la scène de Levroux. Beaucoup d'autres villages du Berry l'honorent également d'un culte particulier et peuvent avoir reçu son enseignement dans un autre voyage, par exemple quand il se rendit à Autun ou quand il en revint, par la grande voie qui allait de cette ville à Bourges et à Tours[2]. Toutefois il est prudent de ne pas se fier, pour ceux-là, au vocable de l'église paroissiale, attendu qu'il peut très bien avoir été donné à la suite du passage du corps de saint Martin, qu'on emporta à plusieurs reprises à travers le Berry, au temps des invasions normandes.

Le pontife missionnaire prit sans doute à Châteaumeillant, où la voie romaine bifurquait, l'embranchement conduisant à Clermont. Sa présence en Auvergne est constatée par Grégoire de Tours, qui était particulièrement au courant des annales de cette province, berceau de sa famille. Son témoignage est ici doublement précieux, parce qu'il nous prouve que Sulpice Sévère n'a pas, comme il le dit lui-même, raconté toutes les pérégrinations de son héros, et que, par conséquent, son silence ne saurait infirmer à lui seul celles que nous pouvons connaître ou deviner par d'autres moyens. On a vu plus haut que le saint était allé prier sur la tombe d'une pieuse vierge appelée Vitaline, ensevelie au bourg d'Arthonne, à quelques lieues de Riom. Il accomplit en ce lieu, ajoute Grégoire, beaucoup d'autres actions qu'il serait trop long de raconter[3]. Évidemment ces actions se rattachaient, comme toujours, à la christianisation du pays. En sortant de là, il reprit la route de la capitale des Arvernes. Les sénateurs de la cité, c'est-à-dire

[1] Au xe siècle, on trouvait sur la même ligne, à côté de Châteauroux, une église et un monastère dédiés à saint Martin, avec un donjon appartenant au seigneur de Déols, qui en rendait l'hommage à l'archevêque de Tours. M. Damourette voit encore là un vestige du passage de saint Martin : son opinion a été combattue par M. Palustre. (Congrès de Châteauroux, Comptes rendus, p. 493 et suiv.) = [2] V. la carte des voies romaines de l'Orléanais dressée par Jollois (*Antiquités du Loiret*, pl. 1). = [3] *Glor. Conf.*, 5.

toute l'ancienne noblesse romaine, apprenant qu'ils allaient être honorés de sa visite, s'émurent et se portèrent à sa rencontre, à l'exemple des Parisiens. Ils emmenaient avec eux des chevaux, des chars, de riches équipages. Mais lui, monté modestement sur un âne, assis sur une selle grossière, les vit venir du haut du mont de Belenus, qui dominait le bourg de Riom, et s'écria : « Que me veulent-ils, avec un si pompeux appareil ? » L'un d'eux avait pris les devants ; il lui apprit que les sénateurs d'Auvergne venaient en cérémonie le recevoir. « Ce n'est pas à moi, dit-il, d'entrer dans leur cité avec une pareille ostentation. » Et, tournant bride sur-le-champ, il se mit à fuir. On courut après lui ; on le supplia de revenir, et, pour le prendre par son faible, on lui parla des malades qui attendaient de lui leur guérison. Mais ce fut en vain ; son humilité avait été trop maladroitement effarouchée. Il se contenta d'imposer les mains sur les malades présents, et regagna Arthonne, où il s'arrêta sous un berceau que l'on montrait encore au temps de Grégoire [1]. L'apôtre populaire avait les honneurs en aversion ; il réservait ses faveurs pour les déshérités de la terre.

Cette mission en Auvergne aurait eu lieu, suivant Gervaise et M. l'abbé Dupuy, après le concile de Saragosse, d'où Martin serait revenu par Vienne et les provinces du centre [2]. Mais c'est là une supposition tout à fait inadmissible. Ce concile, on le sait, se réunit en 380 ; d'autre part, le séjour de l'évêque de Tours dans la métropole viennoise eut lieu, comme nous le verrons bientôt, en 389 ou très peu de temps avant. Ainsi donc, si l'on rattache la mission dont il s'agit au voyage de Saragosse, on ne peut la rattacher au voyage de Vienne, et réciproquement. Que si l'on adopte le second parti (et c'est le plus raisonnable), il faut parler de l'aller, et non du retour ; car, le saint

[1] *Glor. Conf.*, 5. = [2] Gervaise, p. 177. Dupuy, p. 121 et suiv.

ayant atteint les bourgs d'Arthonne et de Riom avant d'arriver à Clermont, il est clair qu'il venait du côté du nord, et que, par conséquent, il ne pouvait revenir de Vienne. La montagne désignée par Grégoire (*mons Belenatensis*) était un des hauts lieux où l'on vénérait la vieille divinité gauloise appelée Belenus, confondue par les Romains avec Apollon. Sa situation exacte est restée longtemps ignorée. M. Longnon l'a tout récemment reconnue, sur les indications de M. Augustin Chassaing, dans le mamelon sur lequel s'élève le village de Saint-Bonnet (Puy-de-Dôme) : ce point est, en effet, le seul qui remplisse les deux conditions nécessaires d'être sur la voie romaine d'Arthonne à Riom et de dominer cette dernière ville ; de plus, on trouve dans un diplôme du roi Pépin la mention d'une *villa Belenatensis* située auprès de Riom, et qui ne peut être que le moderne Saint-Bonnet [1]. L'identité du lieu semble donc certaine. Mais nous ne savons nullement si le saint évêque y fit œuvre d'apôtre, ni s'il eut l'occasion d'y combattre, comme ailleurs, le culte de Belenus.

Pour le Forez, nous n'avons d'autres indices que des traditions ; mais elles sont nombreuses, et elles empruntent un caractère de quasi-certitude à l'authenticité des voyages de Martin en Auvergne et en Dauphiné. Il est impossible de passer de l'une de ces dernières provinces dans l'autre sans traverser le territoire forésien, et nous sommes forcés de convenir que l'apôtre des Gaules dut l'évangéliser si nous admettons qu'il se soit rendu de Tours à Vienne, ou *vice versa*. Les églises et les légendes sont trop disséminées, dans cette région, pour nous permettre de reconstituer un itinéraire ; il convient cependant d'observer qu'elles sont en partie échelonnées le long des vallées de la Loire et du Gier, qui mènent directement à la cité dauphinoise : il en existe à

[1] *Géographie de la Gaule*, p. 491.

Cordelles, à Nervieux, à Cleppé, à Saint-Just, à Feurs, à Cuzieu, à Saint-Martin-de-Coalieux, à Saint-Romain-en-Jarret, etc. M. Vincent Durand, dans un mémoire plein d'intérêt, a relevé soigneusement sur le sol de sa province tous ces intéressants souvenirs, paroisses, chapelles, pierres, fontaines de saint Martin, empreintes de ses pas ou des pas de son cheval, et il les a trouvées presque toujours accompagnées d'antiquités romaines, ou même préhistoriques : preuve certaine que les lieux où on les rencontre étaient autrefois des centres de population et de paganisme où devaient venir prêcher les propagateurs de l'Évangile [1]. Nous reviendrons sur ces curieux vestiges en étudiant l'histoire du culte de notre grand missionnaire.

Le Bourbonnais, le Nivernais sont moins fertiles en ce genre que le Forez. Cependant, à mesure qu'on se rapproche du Morvan, les traces se multiplient. Le Bazois, en particulier, passe pour avoir été sillonné par saint Martin. On prétend que le village de Dienne (canton de Saint-Benin-d'Azy) tirerait son nom d'un temple de Diane qu'il aurait entrepris de renverser, et il existe, à deux kilomètres de Montigny-sur-Canne, un gros silex qui rappelle encore son passage aux pieux paysans des environs [2]. Un bon nombre de paroisses du diocèse de Nevers l'honorent comme leur patron principal ou secondaire. La vénération dont il est demeuré l'objet tout autour de cette ville peut tenir en partie à l'influence de l'abbaye qui s'y éleva plus tard sous son nom ; mais il ne faut pas oublier non plus qu'il traversa lui-même le Morvan, en suivant sans doute la voie romaine qui passait à Decize, et c'est précisément là, c'est sur les confins de ce pays et de l'ancienne Bourgogne, que nous allons lui voir entreprendre une de ses plus importantes campagnes contre le paganisme.

[1] V. les comptes rendus du Congrès scientifique de France, 42e session, II, 525 et suiv. = [2] *Notice sur le culte de S. Martin dans le Nivernais,* par Mgr Crosnier, p. 8.

La cité des Éduens (Autun) était encore, au ɪvᵉ siècle, la citadelle de l'idolâtrie. Le druidisme, traqué partout, avait rallié autour d'elle ses derniers défenseurs, et, pour le débusquer de ce suprême asile, Rome y avait introduit, prôné, popularisé celle de ses mille divinités dont le culte était le mieux fait pour séduire les sens grossiers de la foule. Au fond des sombres forêts, sur les hauteurs escarpées, s'étaient réfugiés Bibracte, Belenus et les autres génies enfantés par l'imagination celtique; naguère un collège célèbre leur formait en ces lieux des prêtres et des adorateurs : à présent ils vivaient de leur gloire passée. Mais, dans l'enceinte de la ville romaine et dans les plaines environnantes, c'était la mère des dieux qui trônait, avec son cortège d'eunuques bouffons et de pratiques licencieuses. Le culte de Cybèle, renforcé, à dessein sans doute, des mystères impudiques d'Isis et de Mithra, était devenu entre les mains des conquérants un redoutable instrument de domination : le peuple, en particulier, s'était laissé enchaîner au char de la « bonne déesse », qui l'entraînait sur la pente rapide de la corruption et de la servitude. Le christianisme avait donc là deux ennemis à combattre, et deux ennemis redoutables, puisque l'un s'appuyait sur les vieilles superstitions nationales, et l'autre sur les instincts dépravés de la nature humaine. Il leur livra une double bataille, à peu près vers le même temps, et, grâce au courage de deux hommes résolus, de deux pontifes inspirés, la barbarie païenne fut enfin balayée de cette contrée. Le premier, Simplicius d'Autun, eut l'honneur d'extirper le culte infâme de Cybèle; au second, Martin de Tours, fut réservée la destruction des derniers repaires de la monstrueuse religion des druides. Simplicius rencontra un jour, à la porte de la cité, une de ces processions profanes qui rappelaient les *Ambarvalia* des anciens Romains, et qu'on ne put déraciner des habitudes populaires qu'en les remplaçant par les cérémonies chrétiennes des Rogations : c'étaient les dévots de la grande

XVI

ART DE LA RENAISSANCE (XVIe SIÈCLE)

ÉCOLE ROMAINE

« Saint Martin faisant l'aumône au diable. » Un proverbe italien qui circule encore aujourd'hui dans la Toscane, et probablement dans toute l'Italie centrale, est conçu en ces termes : « Saint Martin fit bien la charité au diable. » Ce proverbe ne pouvait être que plus populaire au temps de Raphaël. — La même légende est fort répandue en Allemagne. Dans une *Vie des saints* toute récente et destinée aux lectures de famille, nous lisons ce qui suit : « Satan prit un jour la figure d'un mendiant, se présenta à saint Martin et en reçut une aumône. Plus tard le diable apparut au saint et se moqua de ce qu'il avait fait la charité à l'ennemi acharné de Jésus-Christ : — Qu'importe? répondit saint Martin. J'ai agi par commisération et pour l'amour du Christ. » (*Vie des saints* par Alban Stolz, édition française, Fribourg en Brisgau, 1869, in-4°, p. 822.)

Dessin à la sanguine de Raphaël (1483-1520), aujourd'hui conservé dans une collection de Francfort.

Gravé par PANNEMAKER,
d'après une photographie



déesse qui promenaient triomphalement leur idole autour de leurs vergers, demandant l'abondance à celle qui leur apportait la ruine de l'âme et du corps. D'un signe de croix, il arrêta le cortège. Cybèle tomba par terre, et les bœufs qui la traînaient demeurèrent immobiles; les coups de fouet les plus violents ne purent les faire bouger. Alors tous les assistants se dirent, comme les païens de Levroux, que, si la mère des dieux ne pouvait absolument rien ni pour eux ni pour elle-même, sa divinité devenait bien problématique. Ils crurent stimuler son amour-propre en lui sacrifiant sur-le-champ quelques victimes. Mais, quand ils virent qu'elle restait impuissante malgré tout, ils l'abandonnèrent sur place. Instruits ensuite par l'évêque, ils vinrent grossir le troupeau des chrétiens, et c'est ainsi que le paganisme romain perdit son prestige et ses partisans à Autun[1]. On croirait, a dit en citant ce trait M. Beugnot, lire un épisode de la vie de saint Martin. Le fait est qu'il rappelle singulièrement un de ceux dont Sulpice nous a transmis le récit. L'évêque de Tours rencontra de même, dans une de ses tournées, une procession rustique, et, apercevant de loin des voiles blancs s'agiter, il crut que c'étaient des païens qui faisaient faire à une de leurs idoles le tour de leurs champs; car telle était, observe l'historien, la coutume des paysans de la Gaule. Il traça, comme Simplicius, un signe de croix, qui les frappa d'immobilité. Mais, en s'approchant, il reconnut que ces pauvres gens portaient en terre un des leurs, et alors, pris de compassion, il leva la main et leur permit de continuer leur marche; car il tolérait bénignement tout ce qui ne constituait pas une cérémonie sacrilège[2]. La différence du dénouement nous interdit de penser que l'anecdote rapportée par Grégoire de Tours sur l'évêque d'Autun soit une imitation de celle-ci : nous devons ajouter foi à l'authenticité de l'une

[1] Grég. de Tours, *Glor. Conf.*, 77. = [2] *Vita S. Mart.*, 12.

et de l'autre ; mais il était intéressant de faire ce rapprochement, ne fût-ce que pour signaler la conformité de procédés des pontifes chrétiens en face des manifestations de l'idolâtrie à son déclin.

Martin se rendit-il dans le pays des Éduens, comme on l'a supposé [1], au retour de son premier voyage de Trèves, auprès de l'empereur Valentinien ? Rien ne le prouve : c'est en 372 qu'il fit ce voyage, ainsi qu'on l'a vu plus haut, et Sulpice nous le montre en Bourgogne, ou du moins à Sens, vers 377 [2]. Cette dernière date est donc plus vraisemblable; car toutes ses missions dans cette province, à Autun, à Dijon, à Beaune, et dans le Sénonais, doivent se rapporter à une même tournée; et il n'est pas nécessaire, pour qu'il ait évangélisé un pays, qu'il y ait été amené par les circonstances : nous en aurons bientôt la preuve. D'ailleurs, le chemin de Trèves à Tours était bien plutôt par Paris que par la Bourgogne. Toujours est-il que, s'il trouva l'Autunois purgé des abominations cybéliennes, il y rencontra d'autres superstitions fort tenaces, et ces superstitions, nous allons le reconnaître, ne pouvaient être que les débris du druidisme. En parcourant les environs d'Autun, il rencontra, nous apprend Sulpice, un sanctuaire païen, et manifesta l'intention de le renverser. Le bruit s'en répandit aussitôt dans la campagne : cela fit émeute; une multitude de paysans, apprenant qu'on voulait réduire en poussière l'objet de leur vénération, s'assembla, prit des armes, et vint entourer, menaçante, le pauvre missionnaire sans défense. Un des plus exaltés de la bande, irrité de son calme, brandit sur sa tête une hache ou quelque autre outil tranchant. Martin, croyant sa dernière heure venue, rejeta son manteau en arrière et tendit le cou au bourreau. Mais celui-ci, en levant le bras plus haut afin de mieux

[1] Bulliot, *Revue celtique,* II, 21 et suiv. = [2] Une vingtaine d'années avant sa mort. (*Dial.* III, 7.)

frapper, tomba violemment à la renverse. Un châtiment si instantané changea les dispositions de la foule. Le destructeur des idoles apparut à ses yeux comme le protégé du ciel. Le coupable se jeta le premier à ses genoux, implorant un pardon qui ne coûtait guère à son cœur généreux. Il y eut encore, ce jour-là, une belle moisson pour l'apôtre de Jésus-Christ; car, ajoute à ce propos son biographe, lorsque les paysans s'opposaient à ce qu'il renversât leurs autels, il les adoucissait tellement par sa parole, il faisait si vite pénétrer dans leur âme la lumière de la vérité, qu'eux-mêmes se chargeaient de la démolition [1]. Tel fut donc très probablement le résultat final de cette audacieuse campagne.

En quel lieu notre apôtre a-t-il remporté une aussi mémorable victoire, et quel adversaire du vrai Dieu a-t-il dû détrôner dans ce temple rustique? Le culte de Cybèle ne fut pas aboli par lui, nous venons de le voir. D'un autre côté, la scène se passait en pleine campagne [2], et les agresseurs appartenaient tous à la classe agricole. Il ne s'agissait donc, ce semble, ni du sanctuaire de la déesse romaine, ni de celui de Saron, petit-fils de Samothès, père des Gaulois, qui s'élevait à la porte d'Autun et que Martin passe pour avoir transformé en église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, église remplacée plus tard par le célèbre monastère mis sous sa propre invocation [3]. D'ailleurs, l'édifice sacré défendu par la coalition des paysans ne fut pas transformé, mais détruit, suivant le système très prudent adopté par le saint missionnaire. Il faut donc plutôt le chercher à quelque distance de la capitale des Éduens. Or, à cinq lieues de cette ville, du côté de l'ouest, et précisément sur la route de Tours, qui passait par

[1] *Vita S. Mart.*, 15. = [2] Sulpice nous dit seulement : *In pago Æduensi.* Mais il ne se sert jamais du terme de *pagus* quand il raconte un fait arrivé dans une ville. = [3] V. *Acta SS. aug.*, VI, 87. Martène, *Hist. de Marmoutier,* I, 34. Dupuy, *op. cit.*, p. 155.

Decize et Bourges, se trouvait, au milieu des ruines d'une antique cité gauloise mentionnée par César, un pèlerinage païen très fréquenté par les populations du Morvan. Elles y honoraient un de ces génies des eaux placés par l'esprit superstitieux des Celtes au bord de toutes les fontaines et de toutes les rivières : c'était Bibracte, nom commun à la déesse et à la ville. Cette nymphe présidait à la formation de plusieurs ruisseaux d'une certaine importance, partant de la montagne qui s'est appelée de son nom le mont Beuvray. Il y avait là, en outre, une source d'eau chaude visitée par les malades, qui ne manquaient pas d'en attribuer les effets salutaires à la protection de la divinité locale, comme on le faisait à Divone, à Luxeuil et dans beaucoup d'autres stations thermales. Les habitants d'Autun vénéraient eux-mêmes Bibracte ; car on a découvert dans leur cité, près d'un ancien temple d'Apollon, un ex-voto offert à cette déesse, portant son nom et son image. Au Beuvray même, on a retrouvé les fondements d'un temple antique sur les ruines duquel s'est élevée de très bonne heure une chapelle portant le nom de saint Martin. Enfin, des monnaies romaines ont été recueillies parmi ces ruines, et la plus récente d'entre elles date précisément du règne de Valentinien, mort en 375[1]. On doit conclure de tout cela que c'est le mont Beuvray qui a été le théâtre de la périlleuse expédition de l'apôtre, et que c'est le sanctuaire de Bibracte qui a été détruit à son instigation, vers 377. D'autres médailles exactement du même âge ont été exhumées, avec l'ex-voto dont je viens de parler, d'un antique

[1] V. Bulliot, *Revue celtique*, I, 316 et suiv.; II, 21 et suiv. La question de l'emplacement de l'antique cité de Bibracte a été très vivement discutée. Plusieurs archéologues ont tenu longtemps pour Autun, et récemment encore cette opinion a été défendue avec plus d'animosité que d'arguments convaincants par M. Rossigneux (*Quest. hist.*, I, 427 et suiv.); mais ses partisans ont disparu peu à peu, et M. Longnon vient de prouver l'identité absolue des noms de Bibracte et du Beuvray. (Procès-verbaux du Congrès scientifique tenu à Autun en 1877, p. 18.)

puits recouvert d'une dalle; ce qui a fait penser à M. Bulliot, dont les recherches ont projeté une vive lumière sur ces points obscurs, que les ministres du paganisme, effrayés par le succès de Simplicius et de Martin, avaient enfoui, à l'exemple des prêtres de Ségeste, et pour les mettre en sûreté, les objets les plus précieux de ce temple isolé, les offrandes, les pièces d'argent déposées par les pèlerins : en effet, les puits ont très souvent servi de cachette aux païens, et l'on y a quelquefois découvert des autels entiers. J'irais volontiers plus loin, et je croirais plutôt, en me fondant spécialement sur le synchronisme fourni par ces monnaies, que c'est au moment même du passage de l'évêque de Tours, et non après, qu'a eu lieu cet enfouissement; car, s'il était postérieur, la série des médailles retrouvées devrait aller au moins jusqu'à Gratien, qui régnait depuis 375. La terreur semée dans le camp des idolâtres par l'approche d'un si fameux adversaire suffisait pour leur dicter des mesures de précaution extraordinaires. On peut supposer aussi que les païens convertis par sa chaude parole auront voulu, avec l'ardeur des néophytes, faire disparaître tous les monuments du culte abjuré par eux, y compris les deniers souillés par une destination sacrilège; et cette conjecture s'accorderait peut-être mieux avec ce que nous dit Sulpice de leur empressement à renverser leurs autels. En tout cas, il est difficile de ne pas reconnaître dans l'ensemble de ces faits un éclatant triomphe de Martin sur les vieilles superstitions druidiques, dont un des éléments essentiels était cette vénération persistante et générale pour les génies des eaux. Les usages traditionnels des paysans confirment l'autorité de la version que je crois devoir adopter ici. Durant de longs siècles, ils se sont rassemblés chaque année, le premier mercredi de mai, au sommet du Beuvray, pour demander, non plus à la déesse Bibracte, mais à son illustre remplaçant, protection et santé. De nos jours même, ils y retournent quelque-

fois, et de curieux vestiges des anciens rites païens se mêlent aux pratiques de leur dévotion mal éclairée : ceux qui redoutent les sorts s'agenouillent auprès de la fameuse fontaine en jetant derrière leur épaule gauche une baguette de coudrier; les fiévreux boivent de son eau; les nourrices s'y lavent le sein et déposent sur ses bords, soit un œuf, soit un sou (réminiscence évidente des pièces de monnaie offertes jadis à la nymphe). On montre aussi, sur un rocher voisin, l'empreinte d'un pas d'âne, dû, à ce que l'on prétend, à l'humble monture du courageux missionnaire. L'antique chapelle de Saint-Martin a disparu à son tour : mais, pour conserver de si vénérables souvenirs, et pour affirmer sa légitime confiance dans une tradition corroborée à la fois par les textes et les monuments, la Société archéologique française a fait ériger sur son emplacement, en 1851, une croix de pierre imposante, avec une inscription relatant le passage de l'apôtre des Gaules[1]; et plus récemment, au mois de septembre 1876, un nouvel oratoire, élevé au même endroit, a reçu du successeur de Simplicius la consécration liturgique. Je ne saurais mieux faire, pour indiquer toute la portée de l'événement qu'il rappelle, que d'emprunter à Mgr Perraud quelques-unes des paroles sorties à cette occasion de sa bouche éloquente :

« Ici trois mondes se sont donné rendez-vous et se touchent.

« Ici le druidisme de nos ancêtres gaulois a eu un de ses sanctuaires les plus vénérés dans le pays éduen. Ici, pendant plus de trois siècles, l'indifférentisme religieux des Romains a couvert de son patronage un culte national trop cher à l'esprit des populations pour qu'il ne fût pas plus habile de le protéger que de le proscrire.

« Ici enfin, ce grand combattant de la foi, cet évêque en qui se personnifie si bien, au déclin de la société romaine

[1] V. Joanne, *Auvergne, Morvan*, etc., p. 131 et suiv.

et presque à l'aurore de notre histoire nationale, la lutte acharnée des deux civilisations, saint Martin, est venu frapper un de ses coups les plus décisifs, ruiner tout à la fois le paganisme sincère des populations gauloises et le paganisme officiel de l'administration romaine, et dresser avec la croix l'autel de Celui à qui seul il appartient de régner sur les cœurs, parce qu'il est Dieu[1]. »

Un autre épisode de la guerre livrée par l'ardent prosélyte du Christ aux débris du culte druidique eut probablement pour théâtre la ville d'Autun ou ses environs. Sulpice l'a raconté sans désigner le lieu de la scène. Mais, comme la tradition de cette ville veut qu'elle se soit passée sur son territoire, à côté du temple de Saron, et à l'endroit occupé depuis par le monastère de Saint-Martin[2], comme ce pays était le dernier refuge de la vieille religion des Celtes et que le fait dont il s'agit se rattache évidemment à l'extirpation de ses pratiques les plus persistantes, il doit trouver ici sa place. Le saint évêque venait de détruire encore un temple antique. Près de cet édifice s'élevait un grand pin, entouré par les païens d'une vénération toute particulière. Nous avons vu que le culte des arbres et des forêts, fort répandu dans toutes les parties du monde ancien, depuis la Germanie jusqu'à l'Orient biblique, était surtout en honneur chez les Gaulois[3]. Le chêne et le gui dont il se couvrait leur étaient sacrés. Le pin, dont les branches abritaient les idoles dans les processions, était placé par eux, comme un symbole ou comme un génie protecteur, à la

[1] *Semaine religieuse de Tours*, an. 1876, p. 442. = [2] V. dom Pitra, *Saint Léger*, p. 223. Péquégnot, *Légendaire d'Autun*, II, 430. Courtépée, art. *Abbaye de Saint-Martin d'Autun*. Sulpice Sévère est cependant peu favorable à cette tradition. Il place l'événement *in vico quodam*, terme dont il ne se sert point en parlant des *civitates*. En outre, il dit un peu plus loin que ce pays ne comptait presque pas de chrétiens auparavant : *Pæne nulli in illis regionibus Christi nomen receperant*. Ces mots ne peuvent s'appliquer à une cité épiscopale de l'importance d'Autun. Mais l'auteur peut avoir voulu parler d'un bourg de l'Autunois. = [3] *Exod.*, xxxiv, 13. *Deuter.*, xvi, 21. Tacite, *Germ.*, 9. Lucain et Claudien, *passim*.

porte de leurs temples; et de là, sans doute, vient cette habitude séculaire, conservée jusqu'à nos jours en Touraine et ailleurs, de planter auprès des châteaux et des maisons de campagne de quelque importance un ou deux arbres de cette espèce, qu'on laisse monter très haut, comme pour signaler de loin l'habitation aux voyageurs. Les habitants du lieu avaient laissé démolir l'asile de leurs divinités; mais telle était leur adoration pour ce fétiche de bois et de feuillage, qu'ils ne voulurent pas qu'on y touchât. Martin s'apprêtait à l'abattre; il leur démontrait avec bonté qu'il n'y a aucune puissance divine dans un tronc d'arbre, que celui-là était consacré aux démons, que c'était un objet maudit, dont il fallait se débarrasser. Un des opposants, plus obstiné que les autres, lui dit alors, avec la grosse malice du paysan de nos contrées : « Eh bien, nous le couperons nous-mêmes, cet arbre, si vous voulez seulement vous mettre dessous au moment de sa chute. » L'apôtre, plein de confiance dans la protection du Seigneur, qui en pareil cas ne lui faisait jamais défaut, accepte la condition. Les païens se réjouissent déjà, à l'idée de se voir délivrés de l'irréconciliable ennemi de leurs dieux. Ils le placent donc sous le pin, qui penchait d'un côté, et l'attachent là très solidement, de manière à être bien sûrs que l'arbre tombe sur lui; puis ils se mettent à saper le tronc avec une joie maligne. La foule regardait de loin ce spectacle effrayant. Dans ses rangs se trouvaient des moines, les compagnons ordinaires de l'évêque, ses auxiliaires, que l'épouvante paralysait : ils voyaient leur chef perdu et n'avaient plus d'espoir. Tout à coup un craquement sinistre se fait entendre. Le pin vacille; il s'abaisse sur Martin : mais celui-ci, tranquillement, lève la main et, suivant sa coutume, trace le signe de la croix. Alors, comme poussé en arrière par une rafale impétueuse, l'arbre s'en va tomber du côté opposé, écrasant presque les paysans qui se tenaient là en toute sécurité. Un double cri s'élève vers le ciel : cri de stupeur de la part des païens,

cri de triomphe de la part des moines. Puis le résultat ordinaire se produit : le nom du Christ est acclamé par les uns et les autres, et de toute la gent idolâtre, presque innombrable dans le pays, car à peine y connaissait-on ce nom sacré, il ne reste bientôt plus rien : tout le monde a reçu l'imposition des mains, tout le monde aspire au baptême. Au moment où Sulpice écrivait le récit de cette scène émouvante, c'est-à-dire fort peu de temps après, la foi avait tellement pris possession de cette région, qu'on n'y rencontrait plus un seul lieu habité sans église ou sans monastère[1]. Le culte des arbres devait cependant survivre longtemps encore dans les campagnes gauloises, et plus d'un missionnaire eut par la suite à lutter contre les pratiques étranges qui en dérivaient. Les vies de saint Maurille, de saint Amand, de saint Valery, de saint Hubert, nous en offrent des vestiges bien reconnaissables. Jusqu'en Italie, nous voyons un saint évêque, Barbatus de Bénévent, obligé de faire abattre, à l'exemple de son illustre collègue, un grand arbre adoré par les Lombards, et beaucoup plus tard saint Boniface de Mayence eut à combattre des superstitions analogues dans le nord-ouest de l'Europe[2].

Dans le reste de la Bourgogne, les traces de l'apostolat de saint Martin sont moins authentiques, quoiqu'il paraisse bien avoir traversé cette province tout entière. A Beaune et autour de cette ville, on trouve tout un groupe de légendes concordant assez bien avec la direction qu'il dut suivre (n'oublions pas que nous avons à Sens un jalon matériellement certain). Les historiens locaux veulent qu'il ait évangélisé l'ancien *castrum* beaunois et qu'il ait laissé son nom à plusieurs églises ou chapelles, dont une était voisine des sources de l'Aigue et de la Bouzoise. L'abbaye placée de

[1] *Vita S. Mart.*, 13. Quelques auteurs ont, je ne sais pourquoi, altéré cet épisode en substituant un chêne au pin. = [2] Della Vita, *Thesaur. antiq. Bened.*, II, 57. P. Cahier, *Caractérist. des saints*, p. 65. Maury, *Hist. des grandes forêts*, etc.

temps immémorial sous son invocation, à Beaune, passe également pour un vestige de son passage, qui aurait eu pour but la destruction du culte de Belenus (origine du nom de Belna). Une voie romaine, les ruines d'un temple druidique ou soi-disant tel, une légende attachée, avec le souvenir du saint, aux rochers de Renouille, ont fait penser qu'il avait été prêcher à Mavilly, bourg situé auprès de la même ville. Des traditions analogues le font venir à Saint-Romain, où existaient encore, en 1825, deux statues de saint Nebo et saint Pluto, qui seraient tout bonnement un Pluton et un Neptune antiques, passés à l'état d'images pieuses à la suite de ses prédications : si puissante qu'ait été sa parole, on se figure difficilement une transfiguration aussi subite. Non loin de là, sur la ligne tracée par la vallée sauvage de Vauchignon, quatre localités, Nolay, Decize, Sampigny et Vauchignon même, l'honorent comme leur patron. Un rocher voisin s'appelle l'*autel de Saint-Martin;* mais c'est peut-être un ancien autel druidique sanctifié simplement par son nom, comme il est arrivé en tant de lieux[1]. En remontant un peu vers le nord, on rencontre un antique village appelé autrefois Lassey ou Saint-Martin de Lassey, et aujourd'hui Sainte-Sabine, en l'honneur de cette bienheureuse, dont les reliques y furent apportées de Rome au XIIe siècle. L'évêque de Tours, s'étant arrêté à cet endroit, dit-on, fit sortir de terre une source, devenue depuis un but de pèlerinage, renversa un temple de Belenus, et bâtit à sa place une église. Les substructions d'un édifice païen, découvertes il y a une trentaine d'années avec la statue de cette divinité gauloise et de nombreux ex-voto, une très ancienne chapelle de Saint-Martin, dont quelques

[1] Communications de M. Bavard, curé de Volnay, et de M. Voillery, aumônier à Dijon. Cf. P. Guillemot, *Mém. de l'Acad. de Dijon,* an. 1851. M. le curé de Volnay a réuni, dans un récit poétisé, toutes les légendes relatives au passage de S. Martin dans cette contrée. (*Légendes bourguignonnes,* Tours, 1873. *Semaine religieuse de Tours,* an. 1877, p. 537 et suiv.)

débris sont enclavés dans l'église paroissiale actuelle, le nom de *chambre de Saint-Martin* conservé à un vieux bâtiment composé d'une seule pièce, tels sont les principaux appuis de la légende locale, qui remonte, du reste, aux âges les plus reculés[1]. Bellenot-sous-Pouilly rattache également l'origine de son nom et le vocable de sa paroisse à un antique sanctuaire de Belenus, qui aurait été démoli par l'intrépide missionnaire. Il est certain que ce dieu avait des autels dans toute la contrée que nous parcourons, et que, formant, comme je l'ai déjà dit, un centre druidique très important, elle méritait plus qu'une autre de fixer l'attention et les efforts de l'apôtre des Gaules. A son tour, la ville de Dijon aurait eu l'honneur de sa visite, dont le souvenir se serait notamment perpétué dans l'ancienne église du village voisin de Fontaines; mais il a pâli depuis devant la glorieuse mémoire d'un autre saint, dont la naissance a fait à ce petit bourg une célébrité, saint Bernard, abbé de Clairvaux[2]. L'Auxerrois ne possède que des vestiges insignifiants : la dévotion particulière de ce pays envers le bienheureux évêque tient à une tout autre cause. Mais la ville d'Avallon montrait naguère avec orgueil un prieuré et une chapelle de Saint-Martin reposant sur les fondations d'un temple d'Apollon, renversé encore, assure la tradition, par l'infatigable adversaire du paganisme[3]. Aucun de ces faits n'offre par lui-même un élément suffisant de certitude; cependant leur ensemble ne laisse pas que de concorder d'une manière frappante avec l'itinéraire probable et presque obligé du saint, ainsi qu'avec la parole formelle de son biographe, disant qu'il détruisait sur sa route les monuments de l'idolâtrie pour élever sur leurs ruines des sanctuaires au vrai Dieu[4]. Enfin, à Sens ou dans les environs, nous ressaisissons notre fil conducteur. Sulpice

[1] Communications de MM. Denizot, curé de Morey, et Cauvard, curé de Sainte-Sabine. = [2] Communication de M. Voillery. = [3] Gally, *Notice sur S. Martin*. = [4] *Vita S. Mart.*, 13.

rapporte que, depuis quelque temps, un bourg de ces parages était dévasté chaque année par une grêle terrible. Les habitants, désespérés, prirent enfin le parti de recourir au puissant thaumaturge, et lui envoyèrent en ambassade, sans doute au moment de son passage dans le pays, l'ancien préfet Auspicius, une des principales victimes du fléau. Martin, avec sa condescendance habituelle, se rendit à leurs vœux : il vint, il pria, et la grêle disparut de leur territoire pour ne plus y reparaître que l'année de sa mort, comme si le ciel eût voulu montrer que c'était bien à son intervention et à sa présence sur la terre qu'ils devaient le salut de leurs récoltes. « Et si l'on me demande des preuves de ce fait merveilleux, ajoute l'historien, j'invoquerai le témoignage du Sénonais tout entier[1]. » Cette région entendit donc certainement la parole féconde du bienheureux pontife.

En se rendant de Poitiers aux Alpes afin d'aller revoir sa famille, alors qu'il n'était encore que le clerc de saint Hilaire, Martin avait déjà dû traverser la Bourgogne. C'est aussi à cette époque, et non, comme le veulent quelques auteurs, dans un de ses voyages à Trèves, qu'il eut l'occasion d'évangéliser cette partie de l'antique Séquanie qui a formé plus tard la Franche-Comté. Toutefois, ici encore, ses stations ne sont désignées que par les traditions locales. Il paraît s'être quelque peu détourné de sa ligne directe pour gravir le mont Roland, près de Dôle, soit dans le but d'aller prier dans un sanctuaire vénéré, qui s'élevait dès lors sur la cime de cette montagne, soit avec la pensée de balayer encore quelques-uns de ces vieux vestiges du paganisme, si fréquents sur les hauteurs. C'est du moins l'opinion accréditée dans le pays et consignée dans certains écrits d'un âge assez récent, comme les mémoires sur la ville de Dôle, composés au XVI[e] siècle par Louis Golut, maire et jurisconsulte, lequel se fondait, paraît-il, sur plu-

[1] *Dial.* III, 7.

sieurs titres du prieuré de Jouhe, aujourd'hui disparus. Martin passait de plus pour avoir consacré un autel au même lieu : or, précisément dans un ancien autel de l'église du mont Roland, détruit au moment de la guerre des Espagnols, en 1646, on a trouvé une bandelette de parchemin contenant ces mots : *Martinus episcopus me consecravit*. Il y a donc lieu de croire tout au moins à l'antiquité de la tradition[1]. Du reste, l'évêque de Tours a été de tout temps honoré par la Franche-Comté comme un des apôtres de la Séquanie, avec saint Lin, saint Ferréol et saint Ferjeux. Là encore nous retrouvons à chaque pas des églises et des fontaines portant son nom[2].

De cette province, Martin gagna probablement la *Sapaudia,* qui comprenait une bonne portion de la Suisse française, et de là, comme nous l'avons vu plus haut, l'un des passages du Saint-Bernard; car le chemin du Saint-Gothard, par où certaines légendes le font passer, ne fut pratiqué que vers le XII[e] siècle. Plusieurs historiens anciens lui attribuent l'évangélisation des cantons d'Uri, de Schwitz et d'Unterwald. Son culte est demeuré très populaire dans toute cette région, et une inscription du VI[e] siècle nous le montre établi à cette époque au fond de l'Argovie[3]. A la rigueur, il peut avoir poussé jusqu'au centre de l'Helvétie en se rendant en Italie ou en en revenant. Toutefois nous ne sommes pas en état de l'affirmer, et la marque de ses pas offre beaucoup moins de consistance dans ces montagnes reculées que dans le Valais et la Tarentaise, où j'ai déjà eu l'occasion de la signaler. En tout cas, l'on peut dire d'une manière générale qu'il a prêché la foi en Suisse, et le peu que nous savons sur l'état de ce pays au IV[e] siècle nous

[1] Communication du P. Biron. Cf. la *Notice historique sur le pèlerinage de N.-D. du mont Roland,* Dôle, 1858, p. 8-11. = [2] Communication de M. le curé de Moncey (Doubs). = [3] Communication du P. Meir, bibliothécaire de l'abbaye d'Einsiedeln. Cf. Hartman, *Comment. rer. Helvet.,* ms. 416 d'Einsiedeln, p. 12. Fassbind, *Hist. du canton de Schwitz,* I, 16.

laisse entendre que sa mission dut y être fort laborieuse, car les idoles romaines comptaient une multitude d'adorateurs et demeurèrent très longtemps debout chez les Helvètes[1].

[1] V. Beugnot, *Destr. du pagan.*, I, 307.



Fig. 39. — Miniature du bréviaire de Salisbury. Bibl. nat., lat. 17294 (XVe siècle). — L'âme de saint Martin reçue par Dieu dans le ciel.

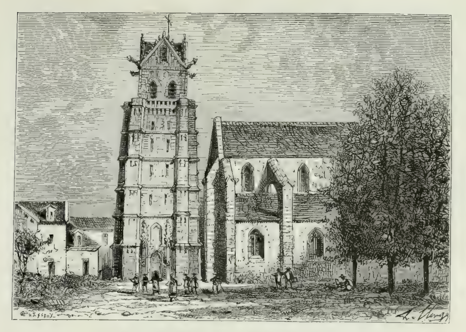


Fig. 40. — France : Beauce. — Saint-Martin d'Étampes.

III

APOSTOLAT DE SAINT MARTIN DANS LE MIDI. — CARACTÈRE GÉNÉRAL DE SES MISSIONS



n doit s'attendre à rencontrer beaucoup moins de traces de l'apostolat de saint Martin dans la Gaule méridionale. Les événements ne l'attirèrent pas aussi souvent de ce côté, et, d'autre part, les provinces du midi, plus romaines, et par conséquent plus chrétiennes, moins imbues des superstitions druidiques, offraient à son prosélytisme un champ moins vaste : ce robuste moissonneur, qui « ne refusait pas le travail », même à l'article de la mort, allait de préférence où les épis étaient plus serrés et la tâche plus rude. Cependant il entreprit aussi quelques missions

au sud de Tours. Le Poitou, notamment, fut sillonné par lui, mais surtout à l'époque où il n'était encore que le moine de Ligugé. Dans le cours de son épiscopat, il ne dut le traverser que pour se rendre au concile de Bordeaux, et c'est à ce voyage qu'il faut aussi rattacher son apparition dans le pays de Saintes, mentionnée par Grégoire[1]. La voie romaine qui conduisait de Tours à Poitiers faisait un détour par Loches et Ligueil[2] : elle touchait, entre autres, le territoire des Ormes (autrefois les Ormes-Saint-Martin) et celui de Cenon, deux paroisses dédiées au bienheureux pontife. Celle qui continuait de Poitiers à Saintes effleurait Vivonne, Couhé, Vançais, Sepvret : tous ces villages sont également placés sous son patronage. Il y a donc lieu de penser que ces différentes localités ont entendu sa prédication, comme l'a déjà fait remarquer dom Chamard[3]. Un peu à droite de la seconde voie, on laissait la ville de Melle, déjà connue par son atelier monétaire. Peut-être le saint missionnaire se dérangea-t-il de sa ligne directe pour aller la visiter, car on trouve autour d'elle un groupe de noms de lieu ou de vocables d'églises assez significatif : l'Enclave-de-la-Martinière, Saint-Martin-lez-Melle, Saint-Martin de Montigné, Saint-Martin de Paizay-le-Chapt, Saint-Martin de Thorigné, Saint-Martin d'Entraigues. Mais c'est à peu près tout ce que l'on peut accorder sans scrupule au savant bénédictin. Lorsque, poussant jusqu'au bout les conséquences d'un système trop absolu, il croit reconnaître la trace positive du fondateur de Ligugé dans toutes les paroisses du Poitou qui l'honorent comme patron ou qui possèdent une fontaine portant son nom, par exemple à Anché, à Joussé, à Brion, à Usson, à Saint-Martin-l'Ars, à Bignoux, à Lavoux, à Pouillé, etc. etc.[4],

[1] *Virt. S. Mart.*, IV, 31. D. Chamard la place cependant à l'époque où il habitait Ligugé. = [2] *Bibl. de l'Éc. des chartes*, an. 1863, p. 419. = [3] *S. Martin et Ligugé*, p. 53. = [4] *Ibid.*, 56, 57. Cf. l'*Hist. ecclés. du Poitou*, par le même, p. 344 et suiv.

il est vraiment difficile de le suivre aussi loin. Sans doute, la plus grande partie de cette province, et surtout les environs de Ligugé, retentirent de la parole de l'apôtre; sans doute, une quantité de lieux conservèrent de précieux souvenirs de son passage. Mais vouloir désigner, sur la foi d'un vocable ou d'une légende, tous ceux où il gagna quelques âmes à Dieu, lorsque nul indice plus précis ne nous y autorise, c'est, il me semble, forcer quelque peu le sens et la portée du canon de Carthage qui sert de base à cet ingénieux système.

Un ensemble assez imposant de traditions locales fait venir saint Martin jusque dans le bas Poitou (Vendée) et dans les îles voisines. Le bourg de Chaix, près du Pèlerin, et plusieurs paroisses des environs ont gardé religieusement sa mémoire. Vers l'autre extrémité de cette région, au Gué-de-Velluire, à la Pommeraie, à Saint-Martin-de-Fraigneau, à Saint-Martin-Lars en Sainte-Hermine, au Bernard, etc., son culte s'est également perpétué, et presque toujours à côté de ruines gallo-romaines, de débris celtiques, de voies anciennes[1]. Cette curieuse coïncidence, fréquente partout, est ici très accusée. On n'en peut, sans doute, rien tirer d'absolument certain. Il ne faut cependant pas oublier que, si la Vendée ne se trouva point, comme le haut Poitou, sur le passage du bienheureux pontife dans un des voyages authentiques mentionnés par ses historiens, son long séjour à Ligugé, la grande étendue de l'ancien diocèse de Poitiers, où il prêcha d'abord la foi sous la direction de saint Hilaire, et qui allait jusqu'à l'Océan, prêtent une certaine force aux traditions répandues dans tous ces parages. Ce qui pourrait plutôt leur enlever de l'autorité, c'est que l'on se heurte, pour le territoire vendéen, contre un écueil semblable à celui que nous avons rencontré dans le diocèse de Liège. Un homonyme de l'évêque de Tours, saint Martin de Vertou, a évangélisé de nouveau, au vi[e] siècle, cette contrée

[1] Communications de dom F. Plaine et de M. l'abbé Baudry.

célèbre, aussi obstinée jadis dans les superstitions païennes qu'elle a été fidèle depuis aux croyances catholiques. Il a laissé, lui aussi, des traces de son apostolat, et, par la suite, il a été plus d'une fois confondu avec son devancier; certaines églises rattachent même leur origine à un saint Martin, sans trop savoir lequel des deux elles doivent honorer comme leur fondateur. Il me semble toutefois que la confusion a dû se faire plus souvent au profit de l'abbé de Vertou qu'à son préjudice. C'est, en effet, ce qui a eu lieu dans le domaine de l'histoire ou de la légende. Par exemple, un religieux de son monastère n'a pas hésité à lui attribuer, dans sa biographie, un pèlerinage à Rome en compagnie de saint Maximin, pèlerinage effectué, en réalité, par notre saint Martin[1]. En faisant honneur à son personnage de ce qui ne lui appartenait pas, cet auteur a pu être de bonne foi; mais il n'a pas prévu qu'il viendrait un jour des critiques fâcheux, qui se demanderaient comment un prêtre poitevin du VIe siècle a pu voyager avec un évêque de Trèves du IVe, et rendraient impitoyablement à César ce qui est à César. Un autre ancien hagiographe conduit, par le même procédé, saint Martin de Vertou dans les gorges des Alpes et dans mille pays différents; il vante la dévotion que le monde entier professe pour sa mémoire, et cite, parmi les peuples qui le vénèrent le plus, les Allemands, les Espagnols, les Français, les Écossais, les Anglais, les Bourguignons. Malheureusement pour lui, le plagiat ou la méprise est ici de toute évidence : ces peuples sont justement ceux qui rendaient un culte particulier à notre illustre pontife, et lui seul a joui d'une notoriété aussi universelle, tandis que la renommée de son homonyme n'a guère dû dépasser les limites de sa province[2]. L'historien de saint Vivence

[1] V. *Acta SS. oct.*, X, 811. = [2] V. *ibid.*, 804. La confusion est encore plus visible quand on étudie de près la légende de S. Martin de Vertou : on y retrouve les fontaines surgissant miraculeusement, le bâton qui reverdit, et d'autres détails tirés de la légende de S. Martin de Tours.

raconte à son tour que son héros, mort vers l'an 400, rencontra dans le pays d'Herbauges saint Martin de Vertou, demeura deux mois avec lui et vint ensuite trouver saint Hilaire de Poitiers, revenu depuis peu de son exil : encore une confusion manifeste, puisque l'abbé de Vertou n'a pu être contemporain ni de Vivence ni d'Hilaire[1]. Ainsi, au lieu d'enlever à cet apôtre local pour donner à l'apôtre des Gaules, on faisait plutôt l'inverse. Le souvenir du saint le plus ancien se trouvant éclipsé chez les fidèles par le souvenir du plus récent, ils étaient naturellement portés à prêter au second une partie des faits et gestes du premier. Un savant ecclésiastique du siècle dernier, qui a eu l'occasion d'effleurer la question dans un mémoire édité depuis par M. Benjamin Fillon, est arrivé à peu près à la même conclusion : après avoir signalé l'incertitude qui règne sur le véritable patron des églises de Vendée consacrées à saint Martin, il déclare tenir, par prudence, pour l'évêque de Tours[2]. Cette opinion est, du reste, beaucoup plus conforme aux traditions du littoral bas-poitevin, qui, dans le récit de la conversion des anciens habitants, associent au nom de Martin ceux d'Hilaire et d'Ambroise, c'est-à-dire de l'illustre maître de notre saint missionnaire et d'un de ses disciples. Elle s'accorde aussi beaucoup mieux avec les découvertes archéologiques : une lampe en terre cuite de la fin du IVe siècle ou du commencement du Ve, trouvée à Rézé (Loire-Inférieure), atteste, en effet, par sa décoration que le christianisme n'a nullement attendu l'époque de Martin de Vertou pour fleurir dans les campagnes vendéennes[3]. Et précisément l'ancienne cité de Rézé était le chef-lieu du *pagus Raciatensis* (pays de Rais), habité par cet abbé : elle était peu éloignée de son monastère : de sorte que,

[1] *Acta SS. jan.*, I, 807. D'autres écrivains ont mêlé l'histoire de ce saint à celle de S. Martin de Saintes ou de S. Martin de Dume. = [2] *Mémoire sur l'ancienne configuration du littoral bas-poitevin*, par C. L. Joussemet, Niort, 1876, p. 14 et suiv. = [3] V. l'introduction jointe au même mémoire par M. Fillon, p. IX.

même sur le territoire le plus rapproché de lui, et qui dut être le principal théâtre de ses prédications, il fut certainement devancé, et plusieurs des églises placées sous le vocable de saint Martin durent exister avant son passage, sous l'invocation de l'évêque de Tours par conséquent[1]. Beaucoup plus tard seulement, la renommée du pontife, survivant à celle de l'abbé, put à son tour déposséder celui-ci de quelques-uns de ses sanctuaires, ou du moins engendrer l'incertitude. En résumé, il est à peu près impossible de déterminer exactement la part respective des deux apôtres du bas Poitou; mais on peut dire que cette région, prise dans son ensemble, a été successivement évangélisée par l'un et par l'autre.

L'île d'Yeu est encore un terrain en litige entre les deux mêmes saints. Elle est couverte de souvenirs variés, légendes, chapelles, pierres, ponts, rapportés par les uns à l'évêque de Tours, par les autres à l'abbé de Vertou. Mais aucune trace d'une authenticité réelle n'apparaît de ce côté, et le seul fait qui puisse donner quelque vraisemblance à l'apparition de Martin dans l'antique *Oia,* c'est que cette île, riche en monuments druidiques ou soi-disant tels, dépendait, elle aussi, du diocèse de Poitiers. L'île de Ré n'était pas dans le même cas; mais elle était très proche de l'extrémité méridionale du bas Poitou. Elle possède des traditions analogues, et le nom de saint Martin est resté, comme l'on sait, à son chef-lieu[2].

En Saintonge, nous retrouvons enfin des indices positifs.

[1] D'après M. Benjamin Fillon, dont les communications m'ont été fort utiles, il conviendrait au moins de renfermer le patronage et l'apostolat de S. Martin de Vertou dans le *pagus Raciatensis,* borné par la Loire, la Sèvre nantaise, la Maine, le Lay et l'Océan. Bien que cette circonscription se soit appelée plus tard le comté d'Herbauges, il faut se garder de confondre cette dernière ville, détruite vers 580 par un tremblement de terre, en punition du mauvais accueil fait à la parole de l'abbé de Vertou, disent les hagiographes, avec l'antique *Raciate.* M. Longnon a développé les raisons qui obligent à identifier le chef-lieu de ce nom et le bourg actuel de Rézé. (*Géogr. de la Gaule,* p. 569.) =

[2] Communication de M. l'abbé Baudry. Mémoire de Joussemet, *loc. cit.*

XVII

ART DU XVIIe SIÈCLE

ÉCOLE FLAMANDE

« Le Manteau partagé. » (Voy. la notice de la pl. IV.)
Tableau de Rubens (1577-1640), aujourd'hui conservé dans la Collection royale d'Angleterre.

Dessin de Bocourt,
gravé par Thomas.


GOCOURT. DE.
THOMAS. SC.

Dans un village voisin de Saintes, dit Grégoire de Tours, à qui les habitants garantirent le fait, l'homme de Dieu, traversant le pays, demanda de l'eau à un paysan : il essuya un refus brutal. Une femme, à laquelle il s'adressa ensuite, lui accorda généreusement à boire pour lui et pour son âne. Afin de la récompenser, il fit jaillir en ce lieu une source abondante, dont l'onde pure, au temps de l'historien, alimentait tout le pays, dépourvu d'eau jusque-là [1]. Le village en question (*Najogialum*) est aujourd'hui Nieul-lez-Saintes : il se trouve, en effet, sur un coteau, à une lieue environ du ruisseau le plus rapproché; on y montre encore un bassin profond, très large, dont la géologie ne peut expliquer la formation, et remplissant, par conséquent, toutes les conditions du *fons immensus* dont parle Grégoire [2]. Martin parcourut aussi une partie du diocèse d'Angoulême; car, d'après le même auteur, il consacra un oratoire à *Sirojalum,* localité qu'on a prise longtemps pour Ciran-la-Latte (Indre-et-Loire), mais qui ne peut être que Sireuil (Charente) [3]. On croit qu'il prêcha aussi aux environs de Ruffec [4] : cette partie de l'Angoumois confinait, en effet, au théâtre de ses premières missions. Pour le Limousin, qui se flatte de l'avoir possédé, l'on ne peut faire que de vagues conjectures, dans lesquelles il est inutile de nous lancer. Mais le Bordelais a des titres plus sérieux : les légendes du roc de Saint-Martin, près la Motte (Gironde), de la Font-Saint-Martin, près de Doulezon, les nombreux autels élevés dans cette région en l'honneur de l'évêque de Tours [5], qui par eux-mêmes seraient des indices peu significatifs, empruntent une valeur réelle au voyage fait par le saint pour se rendre au concile de Bordeaux. Nous savons, d'ail-

[1] *Virt. S. Mart.,* IV, 31. = [2] V. Longnon, *op. cit.,* p. 558. Le village de Nye-Juillers ne répond pas plus au *Najogialum* dont il s'agit que les autres localités du nom de Nieul ou Nieulle. Encore moins peut-on placer la scène à Rioux-Martin (Charente), comme quelques auteurs l'ont fait. = [3] Grég., *Virt. S. Mart.,* I, 18. Cf. Longnon, *op. cit.,* p. 554. = [4] Communication de M. le curé de Salles (Charente). = [5] Communication de M. Léo Drouyn, de Bordeaux.

leurs, par Grégoire de Tours qu'il ensevelit de ses mains auprès du château de Blaye, sur les bords de la Garonne, un de ses disciples favoris, nommé Romain, mort précisément à l'issue du concile ou très peu de temps après, en 385; et du Saussay dit avec raison que ce saint prêtre devait être un de ses auxiliaires[1]. Son apostolat dans ce pays ne peut donc guère être révoqué en doute. Enfin un groupe de traditions et d'édifices sacrés, accompagnant encore quelques anciennes pierres druidiques, se présente à l'extrémité méridionale de la Gaule, dans le diocèse de Pamiers. Certains légendaires racontent même que saint Martin retira de l'eau une enfant qui avait été jetée, après sa naissance, dans un des étangs de Frédélas, près Pamiers, et qui devint plus tard sainte Natalène, vierge et martyre; mais on n'est pas même sûr de l'époque où cette sainte a vécu. La présence du bienheureux pontife dans les vallées des Pyrénées pourrait, à la rigueur, s'expliquer par son voyage à Saragosse; toutefois il est plus raisonnable d'admettre, avec les personnes les plus compétentes du pays, que son nom y fut répandu par quelqu'un de ses disciples, ou peut-être par son successeur Volusien, qui fut exilé dans ces montagnes à la fin du ve siècle[2].

Mais, dans la région opposée de la Gaule méridionale, nous savons déjà que nous allons rencontrer l'infatigable apôtre. La ville de Vienne en Dauphiné, illuminée par son apparition, est comme un phare propice qui va éclairer la fin de notre longue recherche. Quel motif l'attirait dans cette vieille métropole romaine? Sans doute le désir de connaître un des principaux et des plus anciens centres du christianisme dans nos contrées, mais plus probablement encore le besoin, devenu chez lui aussi impérieux que la voix de la nature, de gagner à Dieu de nouvelles âmes. Effectivement, tout ce que nous savons sur les faits qui signalèrent

[1] Grég., *Glor. Conf.*, 46. *Martyrol. gallic.* D. Martène, *Hist. de Marmoutier*, I, 128. = [2] Communication de M. Pasquier, archiviste de l'Ariège.

son séjour se réduit à ses relations avec un homme illustre, dont la conversion allait bientôt après étonner le monde, et au baptême d'une femme inconnue. Ne regrettons pas, d'ailleurs, de ne trouver à sa venue dans ce pays aucune cause apparente, politique ou autre; nous n'en serons que plus convaincus de cette vérité, déjà énoncée plus haut et surabondamment justifiée par les résultats de notre enquête, que le zèle apostolique le remplissait assez pour l'entraîner à lui seul dans les excursions les plus lointaines. Il se rencontra à Vienne avec un de ses collègues, Victricius de Rouen, qui avait été soldat comme lui, et avec le fils d'un ancien préfet du prétoire des Gaules, qui lui-même avait été gouverneur de la Campanie et subrogé consul en 378. Ce grand personnage joignait à l'éclat de la naissance et au rang de sénateur un talent littéraire très remarquable, avec une fortune immense. Il se nommait alors Pontius Meropius Paulinus : il devait s'appeler un jour saint Paulin de Nole. Quoique déjà chrétien, il tenait au monde par tous les liens que peuvent créer une haute position, une famille aimée. Mais Dieu le voulait pour lui seul, et il voulait le conquérir par Martin. Ces deux âmes se rapprochèrent instinctivement. Sous la toge sénatoriale et sous l'humble manteau de birre respiraient une même foi, une même charité : dans de telles conditions, l'on se comprend bien vite. Paulin souffrait d'une maladie des yeux; il avait les pupilles couvertes de ce fatal nuage qui précède la cécité. L'évêque les lui toucha avec un pinceau : la douleur disparut, et sa vue redevint claire[1]. C'était le moyen choisi par la Providence pour achever de lui dessiller les yeux de l'âme. Dès lors son cœur appartint tout entier à son sauveur; il l'écouta comme un oracle et professa pour lui un véritable culte. Telle était sa vénération, qu'il lui décernait à l'avance les épithètes réservées aux saints couronnés dans le ciel. Écrivant quelque temps après à Victricius, il lui rappelait

[1] Sulp., *Vita S. Mart.*, 19.

qu'il l'avait vu à Vienne « auprès de son bienheureux père Martin[1] ». Il se félicitait d'être aimé de lui. Plus tard, il propageait sa renommée au loin et se faisait, pour ainsi dire, l'éditeur de sa biographie : lorsque Sulpice lui communiquait ses écrits, il le remerciait avec effusion, il les répandait à Rome, en Italie, en Illyrie. Les disciples du grand évêque qui passaient par la Péninsule allaient réchauffer auprès de cet admirateur passionné leur filial enthousiasme. La gloire du maître était devenue sa chose. « Notre Martin, » disait-il en parlant de lui[2]. Telles sont les amitiés inspirées par les grands saints. Le pontife paya de retour une aussi ardente affection. L'éclatant succès de ses conseils lui fournit l'occasion de rendre à la vertu de Paulin, peu après leur entrevue de Vienne, un sincère et magnifique hommage. Le monde apprit tout à coup que l'ancien consul, le richissime sénateur, après avoir vendu ses vastes propriétés pour en distribuer le prix aux pauvres, allait revêtir l'humble robe des moines. Mais le monde n'aime pas qu'on lui témoigne un semblable dédain. Les derniers païens de Rome, les demi-chrétiens, les parents du transfuge lui jetèrent à l'envi la pierre. Dissiper ainsi un des plus opulents patrimoines de l'empire, c'était une folie, c'était un crime intolérable (*indignum facinus*), surtout pour ceux qui perdaient l'espoir d'hériter. Enfouir dans le cloître tant de qualités, tant de talents, tant de félicités apparentes, c'était un exemple désastreux. Il y eut, dans le camp de ses anciens amis, comme un immense *tolle*. Du côté de l'Église et de ses principaux chefs, ce fut, au contraire, un chant de victoire. Saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme échangèrent à ce propos les témoignages de leur joie[3] : une pareille recrue apportait, en effet, au catholicisme un renfort puissant. Mais, dans ce concert d'éloges,

[1] *S. Paulini ep.* 18 (coll. Migne, t. LXI, p. 24). = [2] *S. Paulini ep.* 11, 29 (*ibid.*, p. 76, 321). Sulp., *Dial.* I, 23; III, 17. = [3] *Ambr. ep.* 30. *August. ep.* 32, etc.

c'est Martin qui fit entendre la plus haute note. Offrant Paulin en exemple à ses moines, à ses clercs, il le déclara le plus grand chrétien de son temps : n'avait-il pas rejeté tous les biens de la terre pour embrasser la croix seule? Quel autre avait rempli à ce point le précepte évangélique? Heureux le siècle qui pouvait contempler un pareil spectacle! En donnant tout aux malheureux, lorsqu'il nageait dans l'opulence, il avait rendu possible ce qui passait pour une impossibilité[1]. Ces paroles d'un amant de la pauvreté ne renferment aucune flatterie. Le nouveau converti les méritait complètement. Il le prouva en adoptant dans toute sa rigueur la vie religieuse et en se retirant dans une étroite cellule auprès du tombeau de saint Félix de Nole, où quelques imitateurs le suivirent, tandis que sa femme, qui partageait ses pieux sentiments, se livrait comme lui aux rudes exercices de la pénitence; plus tard les habitants de la cité qu'il édifiait par ses vertus vinrent le tirer de sa retraite pour l'élever à la dignité épiscopale. Ainsi cette grande conquête du monachisme fut surtout l'ouvrage de l'évêque de Tours. C'est un fait que les précédents historiens n'ont pas mis en lumière, soit parce qu'ils n'ont point assez observé la nature des relations des deux saints, soit parce qu'ils ont compris la plupart que Paulin était encore païen à l'époque de sa rencontre avec son vénérable ami. En interprétant les textes qui parlent de son changement de vie, ils ont cru qu'il s'agissait de sa conversion au christianisme, lorsqu'il s'agissait de son entrée dans le cloître. Mais cette méprise n'est plus possible après les éclaircissements donnés par l'abbé Gorini en réponse à Beugnot, et elle ne se fût jamais produite si l'on eût prêté une oreille attentive au langage des contemporains[2].

[1] *Vita S. Mart.*, 25. = [2] V. Gorini, *Défense de l'Église*, I, 175. Beugnot, *Destruction du paganisme*, II, 74. L'erreur de ce dernier, partagée par divers écrivains, a été reproduite encore par M. l'abbé Dupuy (*op. cit.*, p. 123). Quant à Gervaise, il semble adopter successivement les deux opinions (p. 125, 178).

Un éclat moins vif entoure la figure de l'humble femme de Vienne qui reçut le baptême de la main de saint Martin; mais son histoire est d'une simplicité touchante. Tout ce que nous en savons nous est révélé par son épitaphe, découverte dans un ancien cimetière de cette ville et conservée actuellement dans son musée. Elle s'appelait *Fœdula,* mot signifiant quelque chose comme « la petite laide »; c'était, comme l'a remarqué M. Le Blant, un de ces noms de mépris décernés quelquefois par les païens aux chrétiens des premiers siècles, ou spontanément adoptés par ceux-ci dans un excès d'amour pour les humiliations, qui les assimilaient à leur divin Maître : tandis que les sectateurs des idoles recherchaient les noms fleuris, *Nardus, Viola, Amœnus, Charisius, Flora, Felicula,* les disciples du Crucifié se paraient avec une pieuse affectation de ceux d'*Injuriosus, Exitiosus, Contumeliosus, Ima, Molesta, Malus,* etc.[1]. Elle, qui avait la beauté de l'âme, ne voulait pas de la beauté du corps. Quel renversement des habitudes féminines! Elle avait été baptisée par le glorieux pontife Martin; Dieu lui avait fait ensuite la grâce de mourir dans sa paix, et elle avait mérité de reposer sous la protection des saints Gervais et Protais, dont elle avait honoré la mémoire. Voici le texte même de cette précieuse inscription, qui respire la foi la plus vive. Je sépare ici les vers, gravés sur la pierre au bout les uns des autres, sans autre distinction que des points ou des palmettes; le lecteur retrouvera sur le facsimile la disposition donnée aux lignes dans l'original.

FOEDULA, QUÆ MUNDUM, DOMINO MISERANTE, RELIQUIT,
 HOC JACET IN TUMULO, QUEM DEDIT ALMA FIDES.
MARTINI QUONDAM PROCERIS SUB DEXTERA TINTA,
 CRIMINA DEPOSUIT FONTE RENATA DEI.
AD NUNC MARTURIBUS SEDEM TRIBUENTIBUS APTAM,
 GERBASIUM PROCEREM PROTASIUMQUE COLIT.
EMERITAM REQUIEM TITULO SORTITA FIDELE,
 CONFESSA [ES]T SANCTIS QUÆ SOCIATA JACET.

[1] *Inscr. chrét. de la Gaule,* II, 64 et suiv.

ÉPITAPHE DE FŒDULA

« Fœdula, qui par la miséricorde du Seigneur a quitté ce monde, repose dans ce tombeau que lui a mérité une ardente foi. Baptisée jadis de la main du bienheureux Martin, elle dépouilla la souillure originelle pour renaître dans les eaux de la piscine sacrée. A présent elle habite auprès des saints Gervais et Protais, dans la demeure propice que les martyrs lui ont accordée. Celle qui a obtenu dans cette sépulture le prix de ses mérites s'était consacrée aux saints dans la société de qui elle repose [1]. »

Il est difficile de ne pas admettre que cette pieuse femme ait reçu le baptême à Vienne même, puisque la présence de l'évêque de Tours dans cette ville nous est attestée par saint Paulin. Suivant la conjecture très plausible de M. de Terrebasse, il lui administra ce sacrement à l'époque même où il se rencontra avec l'illustre sénateur, et concourut alors à la fondation de la nouvelle église des saints Gervais et Protais par le don de quelques parcelles du trésor qu'il avait reçu de saint Ambroise. Effectivement, l'on ne trouverait guère place, dans sa carrière si remplie, pour deux voyages à Vienne. Comme, d'après la lettre de Paulin à Victricius, il dut s'y trouver aux environs de l'an 389, et plutôt un peu auparavant; comme, d'autre part, les reliques des deux martyrs furent découvertes, ainsi qu'on l'a vu, en 386 seulement, on ne peut se tromper de beaucoup en attribuant à son séjour dans la métropole viennoise la date de 388 [2]. Fœdula mourut sans doute assez longtemps après, et son âme n'est certainement pas la seule que le pontife ait donnée au Christ à son passage dans ce pays. La vieille cité romaine subit l'impression de sa chaude et persuasive éloquence; mais il dut aussi, fidèle à ses habitudes, faire entendre la parole de Dieu dans les campagnes voisines,

[1] Allmer et de Terrebasse, *Inscriptions de Vienne en Dauphiné, moyen âge*, I, 16, et pl. 327. Le Blant, *op. cit.*, II, 62. Chorier, *Recherches*, p. 265, 355. Maffei, *Galliæ antiquitates*, p. 94. *Bulletin monumental*, XXIV, 99, etc. = [2] C'est, en effet, celle qu'ont adoptée les auteurs de la *Gallia christiana*.

et, en effet, le souvenir de sa prédication a persisté dans quelques villages peu éloignés de Vienne, par exemple à Pomeys, près Saint-Symphorien (Rhône), et à Peyraud, près du Péage (Ardèche). S'il faut en croire les traditions, il aurait même poussé jusque dans la vallée du Vercors, aux environs de Die[1]. Les montagnes abruptes qui ferment l'accès de cette région, les forêts épaisses qui les recouvraient, pouvaient avoir favorisé la résistance du culte païen : un tel motif suffisait pour l'attirer, car son cœur d'apôtre, nous le savons, bondissait à la pensée qu'il y avait quelque part des malheureux encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie.

Nous voici arrivés au terme de notre enquête au sujet de l'apostolat de saint Martin. Peut-être le lecteur aura-t-il eu quelque peine à suivre jusqu'au bout cette longue démonstration de l'immensité de ses travaux ; mais il conviendra qu'elle était nécessaire. Qui pourrait croire, à première vue, qu'un seul homme ait suffi à l'exécution d'une pareille tâche? Et n'a-t-il pas mérité deux fois plutôt qu'une le glorieux titre d'évangélisateur des Gaules, celui qui a passé à travers tant de provinces en laissant derrière lui un sillage lumineux, suivant la belle pensée d'un de ses successeurs[2]? En se bornant aux résultats absolument certains de notre investigation, voici les contrées où il a mis le pied : la Touraine, l'Anjou, le Maine, le pays Chartrain, l'Ile-de-France, la Picardie, le pays de Trèves, le Sénonais, la Bourgogne, la Suisse, le Dauphiné, l'Auvergne, le Berry, le Poitou, la Saintonge, le Bordelais. Et si l'on veut tenir compte des résultats reposant sur des probabilités plus ou moins grandes, mais dont quelques-unes approchent de la certitude, il faut encore ajouter à cette liste l'Artois, la Flandre, une partie de la Belgique,

[1] Communication de M. l'abbé Fillet, membre de la société d'archéologie de la Drôme. = [2] *Jam lumen nostrum exoritur,* etc. (Grég., *Hist.,* I, 36.)

la Lorraine, la Champagne, la Franche-Comté, la Savoie, le Forez, le Nivernais, et même un coin de la Normandie et de la Bretagne moderne. Quel vaste champ d'opérations! Et l'on viendra dire, devant les conversions multipliées que nous avons constatées tout le long de la route, qu'on ne sait « s'il est permis de célébrer les conquêtes faites par l'Évangile dans les Gaules à la fin du IVe siècle[1] »! Que signifient, à côté de ce grand mouvement des campagnes vers la lumière et la vie, les rares vestiges de paganisme dont on peut signaler l'existence après les missions de saint Martin? Ne les retrouve-t-on pas, ces vestiges, ces idées superstitieuses, jusqu'au temps de Charlemagne, jusqu'au milieu du moyen âge, jusqu'en pleine civilisation moderne? Et cependant nos paysans ont été réellement chrétiens à ces différentes époques. Lorsqu'on voit des foules idolâtres se précipiter sur les pas de l'ami de Dieu (c'est ainsi qu'elles l'appelaient[2]), s'assembler autour de lui dans les champs, faute d'un local assez vaste pour les contenir, l'écouter avidement, lui demander des miracles, se prosterner à ses pieds et recevoir en masse l'imposition des mains, il n'est plus permis, au contraire, de contester la transformation de la classe agricole. Et quand on voit ces hommes rustiques, dégradés par un culte ignoble parfois, mais droits et honnêtes dans le fond, se jeter eux-mêmes sur les monuments ou les emblèmes de leur antique religion, pour les détruire, à son commandement, avec toute l'ardeur qu'ils déployaient une minute auparavant pour les défendre, on se demande comment de tels prodiges pouvaient s'accomplir et se renouveler à chaque pas sans le secours d'aucune force physique, d'aucune autorité temporelle; car c'était là le plus grand des miracles, et ceux qui en réclamaient de lui devaient se trouver satisfaits au delà de leurs désirs. C'est que Dieu

[1] Beugnot, *op. cit.,* II, 153. = [2] Sulp., *Dial.* II, 4.

était vraiment avec son serviteur; ils le reconnaissaient à des signes certains, et il ne fallait pas moins que ces guérisons, ces délivrances, ces bienfaits de toute espèce pour ouvrir les yeux des ignorants et des fanatiques. On s'étonne de la continuelle intervention de l'élément surnaturel dans ses succès. Mais la parole humaine, réduite à ses seules forces, devait échouer devant ces natures grossières, même unie à la plus chaude et à la plus rude éloquence; voilà pourquoi le grand apôtre fut doublé d'un grand thaumaturge. C'est ensuite que la conversion des païens faisait sa préoccupation constante et, pour ainsi dire, exclusive : elle était son idée fixe; là était son œuvre et la raison d'être de son existence. *Timeo hominem unius libri,* disait un sage. L'homme qui concentre sur un seul objectif toutes les forces vitales de son esprit et de son corps, l'homme qui donne son âme et sa vie tout entière à une grande pensée, est une puissance redoutable. Enfin il n'entreprenait pas seul, d'ordinaire, ses expéditions apostoliques. Sulpice nous le représente presque toujours accompagné d'une petite escouade de moines, ses disciples et ses auxiliaires : lorsqu'il navigue sur la Loire, lorsqu'il chemine à pied, malgré le poids de la fatigue et de la vieillesse, ou sur la plus humble des montures (car le cheval de saint Martin n'existe que dans la légende, et, du jour où il quitta la chlamyde, il ne voulut plus se servir que de l'ânesse du prophète), il a derrière lui un cortège respectueux, qui se tient à distance pour le laisser méditer, et qui se rapproche au besoin pour l'aider[1]. Autrement l'on ne s'expliquerait pas très bien ces démolitions de temples et d'autels, dont nous parle à chaque instant son histoire; le bras d'un seul homme n'eût pu suffire.

Est-ce à dire, comme l'avance témérairement Sismondi[2],

[1] V. Sulp., *Vita S. Mart.,* 13; *Dial.* II, 13, et *passim.* Le biographe dit même, en rapportant un de ses voyages, qu'il marchait suivi d'une troupe nombreuse de disciples, *ut semper.* (*Ep.* 3.) = [2] *Hist. des Français,* I, 101.

qu'il se faisait assister par des gens armés? Armés de la pioche et du marteau quelquefois; mais munis d'armes offensives ou défensives, jamais. Il y a même une exagération sensible dans le tableau plein de coloris où un éminent écrivain catholique nous peint le saint missionnaire « conduisant à l'assaut des temples de véritables croisades rustiques, les guidant lui-même dans son costume de solitaire, qu'il n'avait pas quitté, les cheveux en désordre, la tunique sale et déchirée, la torche ou la hache à la main, mais le regard brillant d'un feu plein de douceur[1] ». Aucune espèce de violence n'était exercée ni par lui ni par ses auxiliaires. Ou les païens, touchés par son éloquence, laissaient paisiblement démolir leurs temples, et même aidaient à les renverser, ou ils manifestaient une opposition décidée, et alors Martin se laissait maltraiter, ou bien se retirait pour revenir un peu plus tard à la charge, après s'être fortifié durant plusieurs jours par le jeûne et la prière : telles étaient ses seules armes; nulle part on ne découvre la trace de la moindre lutte engagée entre lui ou les siens et les défenseurs des idoles. Chacun de ses pas, au contraire, est marqué par un bienfait, par un secours, par une grâce. Les malheureux, les esclaves, les malades ressentent plus que les autres les marques de sa tendresse : aussi, à son approche, sent-on courir parmi tous les êtres souffrants comme un frémissement d'espoir. Pour quelques opposants, nous trouvons des foules immenses l'acclamant et le bénissant. Partout où il se montrait, cet homme prenait le cœur du peuple; il devenait à son tour l'idole du pauvre paysan, et le seul fait de se vouer à l'apostolat des campagnes atteste l'ardente cha-

1 De Broglie, *l'Église et l'Empire romain*, VI, 199. Sulpice dit seulement que sur la route d'Amboise, lorsqu'il fut pris pour un malheureux par des soldats romains, Martin portait une tunique rugueuse, un manteau noir et pendant (*veste hispida, nigro et pendulo pallio*). La torche et la hache sont des accessoires de fantaisie. (V. *Dial.* II, 3.)

rité qui dévorait son âme. Est-ce par humilité qu'il s'adressait de préférence aux paysans, comme l'a dit Tillemont? Non, bien que ce motif eût été digne de son grand cœur; mais il allait à eux parce qu'ils étaient les déshérités, les abandonnés. « Ses procédés de prédication, avance l'auteur d'une étude toute récente, peu sérieuse du reste, eussent rencontré dans les grandes cités de la Gaule une redoutable opposition. Il prêcha dans les campagnes, parce que dans les campagnes seules il pouvait impunément faire suivre sa prédication de ces arguments irrésistibles dont nous avons parlé (les actes violents)[1]. » En d'autres termes, c'est la peur qui l'aurait éloigné des cités, la peur d'un public malveillant ou d'une magistrature hostile. Comme s'il n'avait pas l'habitude d'affronter des dangers plus graves! Comme s'il n'avait pas bravé maintes fois, au péril de sa vie, et les menaces du fanatisme et les colères des grands! Les cités, d'ailleurs, étaient déjà chrétiennes : voilà la raison qui devait détourner d'elles son principal effort, et il est aussi difficile de la contester, cette raison, que de l'ignorer. Les magistrats de l'empire avaient-ils donc plus le droit d'arrêter la propagande évangélique et la destruction des autels païens qu'un évêque n'avait le droit d'y travailler? Les entreprises de saint Martin constituaient-elles une « violation manifeste des lois[2] »? Ce modèle des destructeurs d'idoles, comme Beugnot l'appelle avec une nuance d'ironie, commettait-il un délit? « Personne, dit cet historien, n'avait reçu des lois ou de l'empereur le pouvoir de parcourir les campagnes en renversant les statues des dieux, en brûlant et en démolissant les temples. Pendant tout le temps de sa belliqueuse mission, Martin agissait d'après l'inspiration de son zèle et de son courage, mais à ses risques et périls. Le pouvoir souverain ne secondait pas ses efforts; *là où il renversait une idole*

[1] P. Albert, *Variétés morales et littéraires*, p. 108. = [2] *Id.*, *ibid.*, p. 104.

malgré les païens, il commettait une véritable infraction aux lois [1]. » Saint Martin convertissant illégalement les paysans, saint Martin donnant de l'occupation à la police champêtre, c'est une des plus jolies trouvailles dont puisse s'honorer l'école ingénieuse des esprits forts. Malheureusement nous savons par des témoignages authentiques, et M. Beugnot s'est chargé lui-même de nous rappeler que l'empereur Constantin avait proclamé la liberté des cultes, que l'autorité civile, à partir de ce moment, n'intervenait plus pour défendre la cause du paganisme, et qu'elle protégeait plutôt ses adversaires. Sans doute, la loi ne prescrivit formellement la conversion des temples en églises que sous le règne d'Honorius, en 408, et ce fut même là le corollaire le plus éloquent de l'œuvre apostolique du grand évêque des Gaules. Mais il y avait longtemps alors que les disciples de l'Évangile avaient la faculté de combattre ouvertement l'erreur et de faire triompher la vérité. Autrement, comment s'expliqueraient toutes ces missions, toutes ces conquêtes pacifiques qui achevèrent, au ɪvᵉ siècle, la transformation de la classe rustique? Peut-on croire sérieusement que le bras de l'autorité, tout-puissant dans les villes, ait été trop court pour atteindre le coupable en dehors de leurs murailles?

Mais soit, je l'admets un instant, saint Martin n'avait ni mandat ni permis; il violait les lois de son temps, cet audacieux novateur. Et ne les violaient-ils pas, ces abbés, ces seigneurs qui plus tard supprimaient sur leurs domaines l'esclavage reconnu par le droit? Ne les violait-il pas, ce modèle des rois qui bouleversait le code féodal au profit de la justice et de l'humanité? Ne les violaient-ils pas, ces évêques qui donnaient asile dans leur église aux malheureux poursuivis par la puissance séculière? Ne les violaient-ils pas, ces martyrs qui refusaient d'adorer la statue

[1] *Destr. du pagan.*, I, 303.

du divin empereur? Et ne les avait-il pas violées tout le premier, ce sublime séditieux qui, pour avoir rêvé de renverser au profit de je ne sais quelle société secrète l'ordre de choses établi sur la terre, mourait sur le gibet du Golgotha? L'histoire du christianisme, à ce compte, est pleine d'illégalités. A notre époque même, on le surprend chaque jour en flagrant délit. Mais qu'on le laisse commettre encore un certain nombre de contraventions comme celles de saint Martin, et ensuite il y aura des loisirs pour la police rurale, voire même pour la police urbaine. Il y a de ces illégalités qui ont sauvé le monde.



Fig. 41. — Fer à hosties (xve siècle). – Épisode du manteau.



Fig. 12. — France : Nivernais. — Saint-Martin de Clamecy.

IV

PORTRAIT DE SAINT MARTIN



Il nous reste, pour terminer notre étude biographique sur le moine, sur l'évêque, sur l'apôtre, à réunir quelques traits qui n'ont pas encore trouvé leur place dans ce récit et qui sont cependant indispensables pour mettre dans sa pleine lumière une aussi belle figure. La peinture d'un grand caractère n'est jamais complète lorsqu'on n'est pas descendu dans l'intimité du héros; nous aimons, après l'avoir suivi dans toutes les phases d'une carrière bien remplie, à revenir en arrière pour observer les détails de sa physionomie. Au physique, saint Martin

paraît n'avoir pas été très favorisé par la nature. Son visage, au premier coup d'œil, manquait de grâce; il devait rappeler le type pannonien ou slave. Mais il était empreint d'une admirable sérénité, que ne troublèrent jamais ni le rire immodéré, ni le plus petit mouvement de colère ou de chagrin. La tradition conservée dans les monuments figurés le représente comme un homme d'assez petite taille, et cependant robuste. Les légendaires du moyen âge avaient imaginé de le faire rencontrer avec saint Ambroise dans une assemblée de clercs, et de mettre dans la bouche des deux pontifes le propos suivant. « Regardez, disait l'illustre docteur à l'oreille d'un de ses collègues en voyant arriver l'évêque de Tours, comme cet homme a peu d'apparence au premier abord; et pourtant que de merveilles Dieu opère par son entremise, en témoignage de ses vertus! » Et Martin, comprenant par une révélation intérieure le sens de ces paroles, répondait avec une touchante modestie : « Ambroise, Dieu nous a faits, et nous ne l'avons pas fait[1]. » Mais, lorsque après sa mort il apparaissait à quelque âme privilégiée, toute sa personne, transfigurée par le rayonnement de la gloire céleste, avait un charme extraordinaire. Hathumoda, abbesse de Gandersheim vers le IXe siècle, se vit en songe sauvée des flammes par sa puissante intervention. « Les biographes du saint se trompent, disait-elle ensuite à ses sœurs, quand ils le peignent dépourvu de beauté; je n'ai jamais rien contemplé d'aussi beau[2]. » De son vivant même, il n'avait qu'à parler pour exercer une séduction irrésistible et dominer les hommes les plus grands. Il semblait alors un être surnaturel, et une majesté divine transluisait sur son visage, de manière à faire disparaître tout ce que ses traits pouvaient offrir d'irrégulier. Du reste, il était doué d'une force physique et d'une agilité singulières; toute sa

[1] Ms. 1188 de la bibl. Vaticane (XVe siècle). = [2] Pertz, *Monum. German.*, IV, 171.

vie ne fut qu'un prodige d'activité, et l'âge même ne put l'abattre [1].

On l'a pris parfois pour un ignorant; certains écrivains ont voulu voir en lui un de ces hommes du peuple, « de grand sens, mais de petite science [2], » qui plaisent aux foules grossières précisément parce qu'ils ne dépassent point leur niveau. Sulpice dit bien quelque part qu'il n'avait pas cultivé la littérature ; mais il se place là au point de vue des rhéteurs d'Aquitaine, qui se figuraient difficilement qu'on pût savoir quelque chose sans avoir passé par leurs écoles, et il déclare que, malgré ce défaut de préparation spéciale, dont quelques-uns d'entre eux lui faisaient un reproche, il n'avait jamais trouvé dans la bouche d'un homme autant de science, autant de talent, ni même autant de pureté de langage [3]. Ainsi l'épithète d'illettré a dans l'esprit du biographe un sens tout à fait spécial, et il ne l'emploie même que pour faire valoir davantage le savoir étonnant du saint. Il faut se rappeler, d'ailleurs, que, si sa jeunesse s'écoula en partie dans les camps, il reçut à Pavie, durant son enfance, l'instruction des catéchumènes, et plus tard, pendant son séjour à Poitiers, les leçons du plus savant docteur de l'Église des Gaules. Comment ne lui serait-il pas resté quelque chose d'un commerce intime et journalier avec l'auteur de tant de traités célèbres? Comment n'aurait-il pas appris à son école l'art d'écrire et l'art de parler, étant son auxiliaire et son disciple favori? Ne savons-nous pas qu'il écrivait, puisqu'une de ses lettres, au dire du même Sulpice, opéra un jour une guérison miraculeuse [4]? Ne savons-nous pas qu'il occupait ses religieux de Marmoutier à la transcription des livres? Loin de mépriser la science, il travaillait ainsi de la façon la plus efficace à perpétuer et

[1] V. Sulp., *Vita S. Mart.*, 9, 14, 17, 27, etc. = [2] G. Boissier, *Revue des Deux Mondes*, nº du 1er juillet 1878. = [3] *Tantum scientiæ, tantum ingenii boni et tam puri sermonis.* (*Vita S. Mart.*, 25.) = [4] *Ibid.*, 19.

à propager les œuvres de l'esprit; et si tant de précieux monuments littéraires nous sont parvenus par l'entremise des moines, c'est à son initiative, c'est à sa règle primitive, imitée par ses successeurs, que nous en sommes redevables. Mais s'il appréciait la haute importance des lettres, et surtout des lettres sacrées, il dédaignait, lorsqu'il parlait en public, les vains ornements du discours, la phraséologie clinquante si fort à la mode de son temps[1]. En un mot, il n'avait rien du rhéteur : c'était, dans un corps de fer, un esprit pratique et un cœur brûlant.

Il n'a cependant laissé à la postérité aucun écrit authentique. La confession de foi sur la Trinité qui a été quelquefois éditée sous son nom, qui se trouve même dans plusieurs *Martinades* manuscrites du moyen âge, est, de l'aveu des meilleurs critiques, une composition apocryphe. Sulpice Sévère, en effet, n'eût pas manqué d'invoquer cet opuscule pour appuyer son jugement sur la science de saint Martin : il n'en dit rien nulle part. En revanche, il parle de sa grâce merveilleuse à expliquer l'Écriture et les mystères. Or cette pièce est pleine d'obscurités de langage et de pensée. Elle ne trahit en rien une telle origine[2]. Peut-être un mot de Grégoire de Tours a-t-il fait croire que son saint prédécesseur avait effectivement rédigé un morceau de ce genre. Le chroniqueur, réfutant, dans une longue dissertation, les propositions hérétiques d'un ambassadeur du roi des Goths, arrive à lui dire ceci : « Tu ferais mieux de t'armer de cette foi que tous les patriarches, les prophètes et la loi elle-même ont chantée par des oracles, figurée par des sacrifices, que notre intercesseur saint

[1] *Inanes sermonum phaleras et verborum ornamenta.* (Sulp., *Dial.* I, 27.) = [2] C'est un morceau d'une ou deux pages commençant par les mots : *Clemens Trinitas est una divinitas.* Les opinions d'Ébion, de Marcion, de Manès, d'Apollinaire, d'Arius, de Macédonius, d'Eunomius, y sont contredites plutôt que réfutées. On en trouve le texte dans Fabricius (*Bibl. med. ævi*, V, 109), dans la Patrologie de Migne (XVIII, 9), dans la Bibliothèque des Pères, les collections des conciles, etc. Pour la critique, voy. D. Ceillier, X, 655; Fabricius, *loc. cit.*

Martin a possédée dans son cœur et témoignée dans ses œuvres[1]. » Un commentateur maladroit ou trop zélé aura compris qu'il s'agissait ici d'œuvres écrites, et, ne retrouvant point le traité de l'illustre pontife sur la Trinité, aura entrepris de le restituer dans une pensée d'édification, comme on le faisait sans scrupule à une certaine époque. Mais Grégoire a simplement voulu parler de l'œuvre active du saint, de son apostolat, de son zèle contre l'hérésie : cela saute aux yeux. L'ardeur de sa foi dans l'égalité des trois personnes divines s'est manifestée dans toute sa conduite ; il n'avait pas besoin de l'attester par un témoignage écrit. Une autre composition attribuée à saint Martin figure dans une série de prières adressées à Dieu par les Pères et les docteurs, que dom Martène a tirée d'un manuscrit de l'abbaye de Fleury datant du IXe siècle, et qu'on trouve aussi insérée parmi les offices des fêtes colligés par Alcuin. Elle est intitulée, dans ces deux recueils, *Oratio sancti Martini*. C'est une simple élévation de l'âme, un appel ardent et répété à la puissance divine, qui conviendrait assez bien à l'esprit du bienheureux évêque et à certaines circonstances de sa vie; mais, en l'absence de toute indication précise et de mentions plus anciennes, nous ne pouvons former à ce sujet qu'une vague conjecture[2]. Pour savoir, du reste, comment priait ce vaillant confesseur de la foi,

[1] *Vel possedit in pectore, vel ostendit in opere.* (*Hist.*, V, 44.) = [2] Voici cette courte prière : *Deus gloriæ, Deus qui unus et verus Deus, qui solus et justus es, Deus in quo omnia, sub quo omnia, per quem omnia facta sunt, exaudi me orantem sicut exaudisti tres pueros de camino ignis ardentis; exaudi me orantem sicut exaudisti Jonam de ventre ceti; exaudi me orantem sicut exaudisti Susannam et liberasti eam de manu iniquorum testium; exaudi me orantem sicut exaudisti Petrum in mari et Paulum in vinculis. Parce animæ meæ, parce factis meis, parce cunctis criminibus meis, qui regnas cum Patre et Filio in sæcula.* (Alcuin, dans Migne, CI, 604. Martène, *Ant. eccl. rit.*, III, 655.) Une autre pièce, intitulée *Martini episcopi formula honestæ vitæ, ad Myronem regem*, a été jointe par erreur aux documents que les anciens Bollandistes ont recueillis pour l'histoire de S. Martin de Tours (mss. de la bibl. de Bruxelles, n° 8940). Cette œuvre appartient à S. Martin de Dume ou de Braga.

nous n'avons qu'à nous reporter à ses derniers moments : tout à l'heure, en y assistant, nous recueillerons sur ses lèvres la plus belle et la plus sublime des invocations.

Si nous n'avons pas le bonheur de posséder un spécimen original et certain du style ou de la pensée du grand apôtre des Gaules, nous pouvons du moins retrouver, dans le récit de son biographe, de très précieux échantillons de ses doctrines, de ses idées, de ses paroles si persuasives. Il professait une conviction profonde à l'égard de l'efficacité de la pénitence. Les frères de Marmoutier l'entendirent un jour discuter dans sa cellule avec le démon, et celui-ci lui faisait un crime d'avoir admis dans son monastère quelques novices assez malheureux pour avoir perdu la grâce du baptême en retournant à l'erreur : Martin repoussait tous ses arguments; il affirmait avec insistance que tous les crimes, quelque graves qu'ils soient, sont effacés par une sincère conversion, que la divine miséricorde absout complètement le pécheur qui a cessé de pécher. Et comme le démon argumentait encore, il en vint jusqu'à lui dire, dans le feu de la discussion : « Et toi-même, misérable, si tu renonçais à tourmenter les hommes, si tu te repentais une minute, même à la veille du jugement dernier, oui, j'aurais assez de confiance dans l'infinie bonté de Notre Seigneur Jésus pour te promettre ton pardon. » O la sainte présomption! ajoute Sulpice. O la pieuse témérité! Elle est peut-être dépourvue d'autorité, mais quel cœur elle annonce[1]! En effet, cette parole est bien digne de l'homme qui poussait la charité jusqu'à ses extrêmes limites. Si le damné pouvait se repentir! C'est une idée célèbre, bien des fois controversée. Elle a même entraîné dans l'hérésie une des lumières de l'Église : Origène n'a-t-il pas avancé que Jésus-Christ, après avoir souffert pour racheter l'homme, souffrirait une seconde fois pour rache-

1 *Vita S. Mart.*, 22.

ter l'ange rebelle? Mais Martin se borne à supposer l'impossible, à le souhaiter peut-être : il ne va pas au delà; la foi reste chez lui la gardienne incorruptible de l'imagination. On doit pourtant reconnaître qu'il partagea une erreur très répandue de son temps, beaucoup plus innocente, et ne touchant en rien aux points de dogme. Lorsque ses disciples, qui voyaient en lui le plus sûr des oracles, l'interrogeaient sur la fin du monde, il répondait que Néron et l'Antéchrist viendraient auparavant sur la terre; que le premier, après avoir soumis à sa puissance dix rois. régnerait sur l'Occident et forcerait les peuples à adorer de nouveau les idoles; que le second établirait en Orient un empire, dont la capitale serait Jérusalem, se ferait passer pour le Messie, rétablirait le judaïsme et la circoncision, enfin mettrait à mort Néron et réunirait sous son joug l'univers entier, jusqu'à l'avènement du Christ, qui l'écraserait à son tour. Il ajoutait, et c'est en cela que l'opinion de ses contemporains faisait évidemment fausse route, que l'Antéchrist, conçu du malin esprit, était déjà né, qu'il était encore enfant, et qu'arrivé à l'âge d'homme il saisirait l'empire : juste sujet d'effroi pour ceux qui l'écoutaient. Sulpice lui avait entendu professer ce sentiment, et il y avait de cela huit ans à l'époque où il écrivait; aussi la fin du monde semblait-elle à l'historien lui-même tout à fait imminente, et l'annonçait-il positivement dans un autre livre[1]. Déjà saint Antoine et d'autres Pères, déjà

[1] *Vita S. Mart.*, 24; *Dial.* II, 14. Le passage où est relatée l'opinion de S. Martin sur l'Antéchrist manque, je dois le dire, dans un grand nombre de manuscrits anciens, ou bien il y a été ajouté après coup. (Bibl. nat., mss. 3851 A, 5321, 5325, 5326, 5359, 5580, 5581, 5582, 5583, 5584, etc.) Aussi son authenticité a-t-elle paru suspecte à quelques critiques. Néanmoins, comme il se trouve dans plusieurs autres exemplaires d'une égale antiquité, et dans le plus ancien de tous, celui de Vérone, je ne vois pas de raison suffisante pour le rejeter. Il est à croire que de pieux copistes l'auront omis par un excès de zèle, afin qu'il ne soit pas dit qu'un si grand saint ait erré en quelque chose; ils en ont usé de même à l'égard du chapitre qui contient les injures adressées à Martin par le prêtre Brice. C'était là, il faut l'avouer, un scrupule bien mal entendu.

saint Hilaire, le propre maître de saint Martin, avaient exprimé un avis semblable : il n'était pas étonnant qu'il le partageât. Mais c'était là une simple opinion ; il ne l'enseignait nullement comme un article de foi, et jamais, du reste, elle n'a été condamnée ni adoptée par l'Église. A plus forte raison ne prédisait-il pas, comme l'a imaginé, sans doute par suite d'un contresens grossier, un de nos plus célèbres historiens, qu'il serait lui-même tué par l'Antéchrist[1].

On a vu plus haut que le culte des saints, la croyance au purgatoire, l'usage de prier pour les morts avaient particulièrement en lui un partisan convaincu, un propagateur fervent. Il faut en dire autant du célibat des clercs et de la continence absolue des époux engagés dans la vie religieuse. Sa doctrine sur ce point capital est si explicitement formulée, qu'elle pourrait fournir, s'il en était besoin, un nouvel et victorieux argument contre ceux qui ont prétendu que l'ancienne discipline de l'Église n'était pas rigoureuse en pareille matière. Un moine qui avait comme lui porté les armes, et qui était marié, vint le trouver un jour et lui demanda s'il ne lui serait pas possible de vivre avec sa femme. Il lui répondit qu'un mari qui avait revêtu l'habit monastique n'était plus un mari, et qu'habiter avec son épouse, dans ce cas, serait un scandale. Le frère insista, disant qu'il ne changerait rien pour cela à son genre de vie; que, s'il voulait ravoir sa compagne, c'était uniquement pour se réconforter le cœur; que ni lui ni elle ne tomberaient jamais dans aucune faute. « Je suis soldat du Christ, ajoutait-il, et ma femme, de son côté, a prêté serment dans la même milice. Accordez-nous seulement de combattre côte à côte. » Alors Martin, développant habilement l'image dont se servait cette ignorante recrue, lui répliqua : « As-tu jamais été à la guerre? T'es-tu trouvé

[1] Cette interprétation plus que singulière est due à M. Henri Martin (*Hist. de France*, I, 316).

dans une armée rangée en bataille? — Souvent; j'ai même pris part à plus d'un combat. — Eh bien! au moment où les troupes sont prêtes à en venir aux mains, au moment où l'action s'engage, as-tu vu jamais une seule femme admise dans les rangs, combattant avec les soldats? » Un raisonnement si bien approprié à la condition de l'auditeur fut aussitôt compris. Martin, se tournant ensuite vers les autres religieux, compléta sa pensée en ces termes : « La femme ne doit pas entrer dans le camp des soldats ni se mêler à eux. Qu'elle reste chez elle. Une armée devient méprisable dès qu'une troupe féminine se mêle à son effectif. A l'homme de combattre en bataille rangée dans la plaine; à la femme de se renfermer dans un asile tranquille. Sa gloire, à elle, c'est de rester pure en l'absence de son mari; sa plus grande victoire, c'est de se tenir cachée [1]. » Dans plusieurs autres circonstances, il indiqua encore à ses frères tout le prix qu'il attachait à la pureté absolue du moine et de la religieuse. Il portait aux nues l'exemple de la pieuse recluse qui n'avait même pas voulu le voir, lui son évêque. Il souffrait à peine qu'une impératrice le servît à distance, sans s'asseoir à table avec lui, et tout au plus lui permettait-il d'écouter à ses pieds la parole de Dieu. Les vierges de Claudiomagus, enthousiasmées de sa prédication et de ses vertus, ne pouvaient approcher qu'après son départ de la sacristie où il s'était tenu. Et tout cela parce qu'il était lui-même de la milice du Christ, suivant l'expression consacrée, parce qu'il portait un respect inviolable à cette robe grossière du cénobite, dont il avait fait un habit plus imposant que la pourpre impériale. Belles et salutaires leçons, comme le dit Sulpice, à l'adresse des clercs trop familiers avec les femmes [2].

[1] Sulp., *Dial.* II, 11. M. l'abbé Dupuy (p. 100) fait remarquer avec raison que cet épisode fournit à lui seul la preuve des vœux d'obéissance et de chasteté auxquels se soumettaient les moines dirigés par saint Martin. = [2] *Ibid.*, 6, 7, 8, 12.

Il aimait, ainsi que nous venons de le voir, à puiser dans la vie militaire les comparaisons et les figures dont il émaillait ses discours : par là seulement il était resté soldat, et ces continuelles réminiscences de son ancienne profession, dont nous retrouverons à l'instant de sa mort un exemple des plus touchants, communiquaient à son éloquence je ne sais quoi de mâle et de pittoresque, propre à emporter d'assaut le cœur de son auditoire. Mais il excellait aussi à tirer du spectacle de la nature, et de toutes les choses qui l'entouraient, des images saisissantes et des enseignements profonds. Comme son divin Maître, il était grand diseur de paraboles, et par moments, quand il adressait la parole au petit troupeau de ses disciples ou aux foules qui le suivaient, la scène rappelait de toute façon les prédications du Sauveur. Rencontrait-il une brebis nouvellement tondue : « Celle-ci, disait-il, a accompli le précepte évangélique : elle avait deux tuniques; elle en a donné une à celui qui n'en avait pas. C'est ainsi que vous devez faire. » A ces paroles, l'esprit ne se reporte-t-il pas involontairement vers les grands actes de charité qui ont rendu fameux le nom de Martin? Ne revoit-on pas la chlamyde coupée en deux sous les murs d'Amiens, et le vêtement jeté, à Tours, sur les épaules du pauvre qui n'en avait point par celui qui en avait deux? Ce chrétien tout d'une pièce agissait comme il parlait, et parlait comme il pensait. Apercevait-il un de ces porchers vagabonds qui erraient dans la campagne à peine couverts d'une peau sauvage : « Voici, observait-il, Adam chassé du paradis; il fait paître ses pourceaux dans un état voisin de la nudité, sous un lambeau de peau tout souillé. Pour nous, dépouillons le vieil habit que cet homme a gardé, et revêtons-nous du nouvel Adam. » Ainsi les expressions et le sens de l'Écriture étaient également familiers à ce soi-disant ignorant. Une fois, il se trouva dans une prairie dont un coin avait été tondu par les vaches, un autre fouillé et ravagé par les porcs, un autre

enfin était demeuré verdoyant et fleuri. Il tira aussitôt parti de cette diversité frappante pour dire quelque chose d'utile et de profitable. « La partie que les bœufs ont broutée représente le mariage : si la verdure a encore quelque fraîcheur, les fleurs ne l'ornent plus. La partie fouillée par les porcs immondes offre la repoussante image de la débauche. La portion intacte et sans souillure représente la gloire de la virginité : l'herbe y est épaisse, le foin abondant, et les fleurs y brillent comme des pierres précieuses. Spectacle magnifique, digne des regards de Dieu ; car rien n'est comparable à la virginité. Ceux qui assimilent le mariage à la fornication sont dans une grande erreur ; mais ceux qui le mettent au même niveau que la virginité sont de malheureux insensés. Les sages doivent établir ainsi la distinction : le mariage est toléré, la virginité glorifiée, la fornication punie, à moins qu'on ne l'expie par la pénitence[1]. » Ces paroles font allusion à quelques sectes hérétiques dont on parlait beaucoup de son temps. Priscillien, dont il avait de bonnes raisons de connaître la doctrine, condamnait le mariage ; Jovinien, Helpidius niaient la supériorité de l'état de virginité sur la vie conjugale. Sa comparaison avait une double actualité.

Il y avait donc dans son langage habituel un charme tout particulier. Si les fleurs de la rhétorique n'y abondaient pas, elles étaient remplacées, et non sans avantage, par des images simples, opportunes, ne tenant en rien des procédés de l'école, mais inspirées par un profond sentiment de la nature. Dans la conversation ordinaire, il déployait la même grâce involontaire et spontanée. A la gravité de la pensée, à la dignité des expressions il joignait, d'après Sulpice, une heureuse vivacité, un élan communicatif, avec une facilité merveilleuse à éclaircir sur-le-champ les difficultés des textes sacrés[2]. Jusque dans le palais des grands,

[1] Sulp., *Dial.* II, 10. = [2] *Vita S. Mart.*, 25.

à la cour de Maxime, nous l'avons vu tenir suspendu à ses lèvres l'auditoire le plus exigeant, captiver par son entretien un empereur, une impératrice, tout en traitant familièrement avec eux les sujets les plus élevés, la gloire des saints, le bonheur des élus, les conditions de la vie future, les nécessités de la vie présente. Quel prestige une telle parole ne devait-elle pas exercer sur les gens du peuple, sur les paysans, quand il tirait des choses les plus vulgaires de leur existence des clartés subites, des moralités inattendues ! Même dans les mœurs des animaux il trouvait de salutaires leçons. Un jour, cheminant le long de la Loire en nombreuse compagnie, il remarqua certains oiseaux pêcheurs qui suivaient de petits poissons au-dessus de l'eau, et qui en saisissaient à chaque instant pour les engloutir avec une voracité croissante. « Voilà bien, dit-il, l'image des démons ; ils guettent les imprudents, ils les prennent à l'improviste ; quand ils les ont pris, ils les dévorent, et quand ils les ont dévorés, ils ne sont nullement rassasiés. » Alors, d'une voix puissante, il leur commanda de s'éloigner du fleuve et de se retirer dans une région inhabitée. Aussitôt ces oiseaux se rassemblèrent en bande ; puis ils prirent leur volée vers les bois et les montagnes, à la stupéfaction des assistants[1]. On s'étonnait de voir son autorité s'étendre jusque sur les créatures les plus rebelles à la volonté de l'homme. Mais combien de saints ont possédé ce privilège, indice caractéristique du recouvrement de l'innocence originelle ! Sans rappeler ceux qui ont réduit à la domestication les bêtes fauves, et dont j'ai parlé plus haut, que de serviteurs de Dieu ont eu avec les animaux des relations familières ! que de légendes charmantes sont nées de l'empire exercé par eux sur la nature vivante ! Les oiseaux surtout semblent avoir été leurs amis, leurs sujets, comme si l'habitant des airs avait un lien de plus avec l'homme de mœurs pures

[1] Sulp., *Ep.* 3.

XVIII

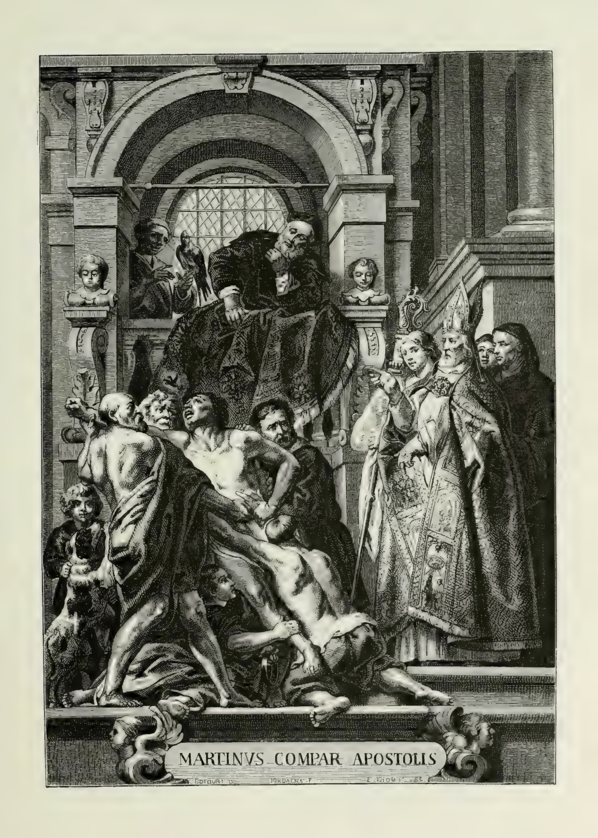
ART DU XVIIe SIÈCLE

ÉCOLE FLAMANDE

« Saint Martin délivrant un démoniaque. » (Voy. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini*, 17, 18, 19, et, dans le présent volume, les pp. 260, 261.)

Tableau de Jordaens (1594-1678), aujourd'hui au musée de Bruxelles.

Dessin de Bocourt,
gravé par Thomas.


MARTINVS COMPAR APOSTOLIS

et célestes. Saint Benoît a son corbeau; saint Valery a ses alouettes; saint Malo a son roitelet; saint Thierry a son aigle; saint Nivard a sa colombe. Saint Jean l'évangéliste, saint François d'Assise, saint Joseph de Copertino, saint Conrad de Plaisance, sainte Sophronie de Tarente, d'autres encore sont connus par leurs rapports avec les oiseaux [1]. Ceux qui obéirent à la voix de saint Martin sont appelés par Sulpice *mergi:* ce sont, à proprement parler, des plongeons. Mais la tradition populaire a conservé le nom de *martin-pêcheur* à une espèce d'alcyon aux ailes et à la tête bleues, au bec long et pointu, qui hante les cours d'eau et les marécages, et fait son nid dans le sable. D'après quelques auteurs, ce serait le même que l'*alcyon vocalis*, dont Aristophane a voulu imiter le chant, et que plusieurs nomment encore le rossignol de rivière [2]. Selon toute probabilité, sa nouvelle appellation n'a pas d'autre origine que l'anecdote qu'on vient de lire; mais d'autres espèces ont aussi porté le nom d'oiseau de saint Martin. La légende rapporte également que le bienheureux pontife rencontra dans sa mission à Levroux, en Berry, une multitude considérable de volatiles de toute espèce, et qu'il s'en étonna. On lui dit que saint Ursin, archevêque de Bourges, avait quitté ce lieu fort mécontent des habitants, qui ne voulaient pas l'entendre, en annonçant que les poules viendraient désormais crier à leurs oreilles la vérité de ses paroles. Martin leur donna du grain, les bénit, et elles s'en allèrent aussitôt avec la même docilité que les plongeons [3].

D'autres animaux lui témoignaient encore la même soumission. Les poissons de la Loire venaient, à son commandement, remplir les filets du diacre Caton, l'économe de Marmoutier. Les chiens furieux se taisaient sur son ordre.

[1] V. Montalembert, *les Moines d'Occident*, II, 380 et suiv. Corblet, *Hagiogr. du dioc. d'Amiens*, IV, 78, etc. = [2] V. notamment les Dictionnaires de Ménage et de Trévoux, au mot *Martinet*. = [3] Labbe, *Nov. Bibl. mss.*, II, 446 et suiv.

Les taureaux emportés se couchaient à ses pieds, et rejoignaient ensuite leur troupeau avec la douceur de la brebis. Les serpents qui s'approchaient de lui ou des siens rebroussaient chemin au premier mot; et alors il s'écriait en gémissant : « Les reptiles m'écoutent; mais, hélas! les hommes ne m'écoutent pas. » Le venin même de ces redoutables bêtes devenait inoffensif au contact de son doigt. Mais, à l'égard des pauvres animaux victimes de la férocité humaine ou poursuivis par les chasseurs, il montrait une bonté attendrissante. Un malheureux lièvre, forcé par une meute impitoyable, vint un jour se heurter contre lui. Ému du danger qu'il courait, il ordonna aux chiens de le laisser s'échapper; et ceux-ci s'arrêtèrent tout court, comme s'ils eussent été cloués au sol[1]. Tel Marculfe, abbé du Cotentin, sauvait le gibier des mains du chasseur en l'abritant sous sa robe. Tel saint Gilles protégeait contre Childebert une innocente biche. Telle encore la fille d'un roi breton, sainte Nennok, défendait un cerf aux abois, réfugié dans la chapelle de son couvent[2]. En lisant ces touchantes histoires des moines de l'ancienne Gaule, on se croirait transporté aux beaux jours de l'Éden, alors que l'homme, dans sa pureté native, était vraiment le roi de la création et le père de toutes les créatures. La prédiction du livre de Job se réalisait : le juste, remis par la rédemption en possession de son prestige primitif, vivait en paix avec la nature entière[3].

Parlerai-je maintenant de la vie intérieure de Martin? Rappellerai-je ses admirables vertus? Il faudrait reprendre tout le récit de sa vie. Chaque saint possède à sa couronne un fleuron plus brillant que les autres; chaque saint personnifie une vertu particulière, qui a été, pour ainsi dire,

[1] Sulp., *Dial.* II, 2, 9; III, 3, 9, 10. La poésie ancienne et la moderne se sont emparées de l'histoire de ce lièvre. (V. Fortunat, *Vit. S. Mart.*, liv. III. Cahier, *Caract. des saints*, p. 505.) = [2] V. Montalembert, *op. cit.*, p. 359 et suiv. = [3] *Et bestiæ terræ pacificæ erunt tibi.* (Job, V, 23.)

la note dominante dans son existence terrestre. Le triomphe de Martin, c'est la charité. Il a été l'incarnation de la charité sous toutes ses formes : l'aumône, la libéralité, le soin des malades, le rachat des captifs, l'hospitalité, le zèle des âmes, l'amour des égarés, des hérétiques même, nous l'avons vu pratiquer tout cela avec autant de simplicité que de constance. L'humilité le disputait chez lui à cette reine des vertus. Il voulait dissimuler les faveurs divines dont il était honoré ; il essayait de tenir ses miracles secrets, il refusait d'en faire. Il couchait sur la terre nue, sur la paille, sur la cendre. Il portait le manteau des esclaves, ne se trouvant pas digne d'un autre lit ni d'un autre habillement. Sa patience, son indulgence dépassaient presque les limites raisonnables, quand, par exemple, il se laissait accabler de coups sur la route d'Amboise sans vouloir se faire reconnaître, quand aux injures et aux violences d'un mauvais prêtre il répondait tranquillement : « Le Christ a bien supporté Judas ; pourquoi ne supporterais-je pas Brice? » Il se vengea pourtant de ce disciple ingrat; mais de quelle manière? En priant pour lui jusqu'à ce qu'il eût obtenu sa conversion, bien mieux, son élévation à l'épiscopat : dénouement qu'on pourrait trouver peu moral, s'il ne recouvrait encore un excès de charité [1]. Mais à quoi bon poursuivre l'énumération de ses étonnantes qualités? Sulpice nous le déclare lui-même : « S'il a été possible, jusqu'à un certain point, de raconter ses actions, jamais, je l'affirme en toute vérité, jamais on ne pourra décrire sa vie intime, sa manière d'employer le temps, ses élévations incessantes vers Dieu, la continuité de ses abstinences et de ses jeûnes, et en même temps la sage modération qu'il savait y apporter, l'efficacité surprenante de ses prières, ses nuits passées aussi saintement que ses journées. Il ne donnait pas un instant au repos ni aux affaires de ce

[1] Sulp., *Vita S. Mart.*, 7, 8, 16; *Ep.* 1, 3; *Dial.* III, 15. Grég., *Hist.*, II, 1.

monde; il était tout entier à l'œuvre de Dieu, et n'accordait au sommeil que le minimum exigé par la nature. Non, si Homère lui-même revenait sur la terre, son puissant génie ne saurait dépeindre tant de merveilles : tout est si grand dans Martin que la parole est impuissante à l'exprimer. Même lorsqu'il lisait ou qu'il se livrait à une occupation quelconque, son cœur priait toujours. Comme les forgerons qui frappent sur l'enclume en chantant pour se soulager pendant leur travail, il priait sans arrêt, tout en paraissant faire autre chose. Homme vraiment bienheureux! Aucune malice ne germait en lui; il ne jugeait ni ne condamnait personne; il ne rendait point le mal pour le mal; il endurait les outrages avec tant de longanimité, qu'en dépit de sa dignité épiscopale les moindres clercs pouvaient l'offenser impunément, sans qu'il les chassât de son église ni de son cœur. Jamais irrité, jamais ému; jamais une larme, jamais un rire bruyant : toujours la même sérénité d'âme, toujours la même joie céleste illuminant son visage et lui donnant une expression étrangère à la nature humaine. Le nom du Christ ne quittait point ses lèvres; la piété, la paix, la miséricorde ne quittaient point son cœur [1]. » Qu'ajouter à ce portrait original? Un complément? ce serait oiseux. Une restriction? toutes les pages qui précèdent la démentiraient. Ce ne sont pas là, en effet, les déclamations d'un panégyriste; c'est un tableau pris sur le vif et tracé de main de maître. On a osé dire quelque part que le saint Martin posthume était une transfiguration, que le saint Martin de la légende (et on entend par là l'homme aux vertus surnaturelles) était différent du saint Martin de l'histoire [2]. Que l'histoire réponde, si elle n'a déjà répondu!

Ce qui gêne l'admiration des sceptiques, qui vénéreraient volontiers en lui l'apôtre de la tolérance, mais qui gardent

[1] *Vita S. Mart.*, 26, 27. = [2] Paul Albert, *op. cit.*

rancune au destructeur de temples [1] et ne comprennent pas le thaumaturge, c'est précisément l'abondance de ses miracles. Ce merveilleux continuel supprime, dit-on, l'histoire. Mais ce parti pris d'incrédulité supprime, au contraire, la critique; on a vu pourquoi. Sulpice a pu, sans doute, se tromper quelquefois; cependant, tout homme consciencieux le reconnaîtra, il a pris des précautions particulières à l'égard des faits surnaturels : il les raconte d'après les témoins oculaires, d'après ce qu'il a vu lui-même; il cite les noms, les lieux; il invoque des populations entières à l'appui de son dire; il contrôle, quand faire se peut, l'exactitude des détails [2]. Aussi un des plus grands évêques de nos jours, qu'on ne soupçonnera pas de crédulité aveugle, a-t-il pu formuler ce jugement : « Je crois aux miracles de saint Martin, parce que les récits contemporains qui nous les transmettent respirent la plus saisissante véracité; mais j'y crois encore plus à cause de l'œuvre qu'il a faite. Pour éclairer, pour dompter des peuples aussi obstinés, il fallait renouveler les prodiges des temps apostoliques [3]. » Voilà pourquoi, répétons-le, il a opéré tant de miracles de son vivant. Mais, loin d'en exagérer l'importance, son biographe en a passé sous silence une quantité : le nombre de ceux qui sont demeurés dans l'ombre ou dans l'oubli serait incalculable, et, d'après les historiens grecs, ses prodiges égaleraient ceux des apôtres [4]. Il employait de préférence son pouvoir surnaturel à guérir les âmes et les corps, à rendre la santé ou la vie; et parfois il joignait à ses remèdes célestes les médicaments ou les secours matériels. Le simple contact de ses habits, des objets qu'il avait touchés, suffisait pour opérer des cures merveilleuses [5]. On pouvait le suivre à la trace de ses bienfaits : *transiit benefaciendo.*

[1] « Sa conduite dans l'affaire des priscillianistes peut faire pardonner bien des destructions de monuments. » (Henri Martin, *Hist. de France*, I, 315) = [2] Sulp., *Vita S. Mart.*, 27; *Dial.* I, 27; III, 2, 3, 5, 7-15; etc. = [3] Mgr Dupanloup, *Panégyrique de S. Martin.* = [4] *Dial.* II, 4. Nicéphore, IX, 16. = [5] Grég., *Hist.*, II, 1. Sulp., *Dial.* III, 9, etc.

Mais, dans un autre ordre d'idées, il n'était pas moins favorisé du ciel. Des révélations fréquentes lui apprenaient ce qui se passait au loin ou ce qui devait se passer dans l'avenir. Il connut par ce moyen les délibérations du concile de Nîmes, la malédiction qui planait sur la maison de Lycontius et qu'il écarta, le châtiment de ses agresseurs sur la route d'Amboise, et beaucoup d'autres choses cachées. Il lisait dans les cœurs comme dans un livre ouvert. Parfois même ses disciples n'avaient point à se féliciter de cette seconde vue, fort gênante pour les coupables et pour les gens malintentionnés. Saint Brice en savait quelque chose. Un jour qu'un pauvre lui demandait, sur la place publique, où se trouvait le saint homme : « Tenez, répondit le diacre impatienté, regardez là-bas ce fou, qui tient les yeux fixés au ciel comme un insensé. » Mais l'évêque, après avoir fait son aumône, s'approcha et lui dit : « Eh bien! Brice, est-ce que je te semble toujours aussi fou? » Le clerc, tout confus, essaya de nier. « Mes oreilles n'étaient-elles pas à tes lèvres quand tu parlais? ajouta-t-il. Sache donc que, pour te punir, j'ai obtenu du Seigneur que tu me succèdes sur le siège épiscopal; seulement il te faudra subir, dans le cours de ton pontificat, mille tribulations. — Je disais bien, répliqua Brice d'un ton moqueur, que votre esprit divaguait. » Mais l'événement devait lui prouver cruellement le contraire[1]. Une autre fois, un moine était entré dans la cellule du saint et, en son absence, se chauffait au brasier d'une façon peu décente. « Quel est celui qui souille ainsi notre demeure? » lui cria de loin le bienheureux abbé. Et l'imprudent demeura couvert de honte[2]. Martin, nous l'avons déjà vu, prédit à Maxime le sort de sa campagne d'Italie et sa mort funeste. Sa propre fin, il la connut et la prédit longtemps à l'avance. Les anges

[1] Grég., *Hist.*, II, 1. = [2] Sulp., *Dial.* III, 14.

étaient les agents ordinaires des révélations que Dieu lui envoyait. Tantôt il les voyait converser entre eux; tantôt ils s'adressaient à lui, et il leur parlait face à face, comme à Andethanna, ce que son historien rapporte comme une des prérogatives les plus extraordinaires dont il ait joui. Les saints lui apparaissaient aussi. Un jour qu'il était enfermé dans sa cellule, ses disciples, qui attendaient respectueusement à la porte, entendirent avec une stupeur et un saisissement indicibles le bruit d'une conversation. Interrogé par Sulpice, son confident le plus intime, il eut beaucoup de peine à lui avouer qu'il avait reçu la visite de trois saintes, Agnès, Thècle et Marie : la Reine des anges ellemême était descendue dans sa demeure. Pressé de questions, il lui confia encore, sous le sceau du secret, que les apôtres Pierre et Paul se présentaient quelquefois à lui. « Ces faits, ajoute le biographe, sembleront peut-être plus incroyables que tout le reste; mais le Christ m'est témoin que je ne mens pas, et personne n'aura, je l'espère, l'audace sacrilège de prétendre que Martin ait menti[1]. » Que penser devant de pareilles protestations, sinon que le surnaturel jouait vraiment un rôle important dans son existence?

Par une conséquence logique, il voyait également les démons s'approcher de lui, et les entendait lui parler. Il eut avec leur chef la discussion théologique rapportée tout à l'heure. Il le distinguait sous les déguisements les plus perfides, et, un jour qu'il lui était apparu couvert d'un manteau royal, le front ceint d'une couronne d'or, le visage serein, en lui disant de le reconnaître pour Jésus-Christ, il le démasqua par ces paroles profondément chrétiennes : « Notre Seigneur n'a point annoncé qu'il viendrait vêtu de pourpre et couronné d'un diadème; je croirai à sa présence lorsque je le verrai tel qu'il était quand il souffrit pour nous, portant les marques de son supplice. » Il apercevait les dé-

[1] Sulp, *Vita S. Mart.*, 14, 17, 21; *Dial.* II, 12, 13; III, 11, 13, etc.

mons qui infestaient les demeures des particuliers, qui tourmentaient les hommes ou les animaux, et parfois il les balayait d'un souffle; ce qui ne l'empêcha pas d'être précipité par l'un d'eux sur l'escalier rocailleux de Marmoutier, où il se blessa si cruellement qu'un ange dut lui apporter un baume divin pour guérir ses plaies. Quelques-uns s'offraient à ses yeux sous la figure de Jupiter, de Minerve, de Vénus, de Mercure. On eût dit que les idoles préférées des Gallo-Romains se plaisaient à venir inquiéter dans sa retraite leur implacable ennemi. Mercure lui cherchait surtout querelle; quant à Jupiter, il lui semblait hébété et grossier. Mais il répondait à leurs insultes par la prière, par le signe de la croix, et ces fantômes s'en allaient en fumée. Le nombre des possédés délivrés par son intervention est considérable, et l'on se souvient que ce fut là sa première occupation dans l'église de Poitiers. Il ne procédait pas à leur égard de la façon ordinaire. Au lieu de les toucher, de les réprimander d'une voix forte, il les faisait approcher, ordonnait à la foule de se retirer; puis, les portes closes, revêtu d'un cilice, couvert de cendres, il se prosternait pour prier. Alors ces malheureux s'agitaient dans les contorsions les plus étranges, et le démon les quittait violemment, comme s'il eût cédé à la force. Martin se plaignait pourtant, après son retour de Trèves et sa célèbre faute, de n'avoir plus le don de le chasser aussi promptement [1]. Tous ces faits nous transportent dans un domaine fort étranger au monde où nous vivons. Je ne puis que répéter ici ce que disait déjà, au XVII[e] siècle, l'historien Gervaise : « Je sais que ces sortes de phénomènes ne sont pas du goût de tout le monde et passent pour fabuleux dans l'esprit de bien des gens; mais on n'en peut mettre en doute

[1] *Vita S. Mart.*, 17, 18, 19, 22, 23, 24; *Dial.* II, 9, 13; III, 6, 8, 13, 14, 15. D. Martène a reproduit, d'après deux manuscrits du XI[e] siècle, une formule d'exorcisme intitulée : *Exorcismus sancti Martini* (*Ant. eccl. rit.*, II, 991). Il est difficile de dire si elle se rattache aux pratiques du saint lui-même ou simplement aux rites de la basilique de Tours.

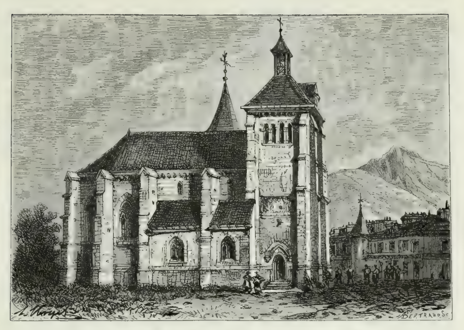
la réalité sans donner atteinte à celle des histoires les plus certaines et les plus avérées des plus grands saints qui ont été dans l'Église, et même à celle des Écritures, qui, en beaucoup d'endroits, en rapportent de semblables[1]. »

On vient de voir ce que fut saint Martin durant sa vie : il ne nous reste plus qu'à le contempler dans la mort. Une carrière si extraordinaire ne pouvait se terminer que par une fin plus sublime encore. Son couronnement répondra de tout point à notre attente, et le spectacle auquel nous allons assister ajoutera la dernière touche à l'esquisse bien imparfaite de sa grande figure.

[1] Gervaise, *Vie de S. Martin*, p. 98.



Fig. 43. — Miniature du Livre d'heures de M. de Paulmy (Bibl. de l'Arsenal, à Paris, ms. 255). — Saint Martin et le pauvre de Tours.


Fig. 44. — France : Auvergne. — Saint-Martin de Valmeroux (Cantal).

V

MORT DE SAINT MARTIN. — SES DISCIPLES. — SON ŒUVRE


ANDES est un petit bourg très heureusement assis au penchant d'un coteau, sur la rive gauche de la Loire, et à l'endroit même où la Vienne se confond avec ce fleuve. C'est à cette circonstance qu'il doit son nom (*Condate,* confluent) et son importance primitive[1]. Ce nom même atteste que, si le lit des deux rivières a varié depuis le IVe siècle, elles ne devaient pourtant pas se rejoindre beaucoup plus bas qu'aujourd'hui. En mêlant leurs flots, elles forment

[1] V. Grég., éd. Ruinart, *Hist.,* I, 42 (note); Longnon, *op. cit.,* p. 271. Pourquoi M. Paul Albert (*loc. cit.*) a-t-il été chercher le village de Candé (Loir-et-Cher) afin de le substituer à ce lieu célèbre?

une immense nappe qui donne au paysage, borné par deux rives verdoyantes, un aspect grandiose. On dirait qu'il y a là une mystérieuse allusion à la vie de saint Martin. Les eaux de la Touraine et du Poitou, en se réunissant dans un lac imposant et calme, semblent dire que le grand apôtre qui avait fécondé ces deux contrées devait aboutir, lui aussi, au même lieu, pour y trouver, après une carrière agitée, la gloire et la paix infinies. Il avait fondé là, on s'en souvient, une des plus importantes églises de son diocèse. Mais, vers la fin de ses jours, il eut la douleur de voir la mésintelligence se glisser parmi les clercs qui la desservaient. Malgré ses quatre-vingts ans passés, il entreprit d'aller lui-même rétablir l'accord. Il n'ignorait cependant pas que sa mort était imminente : il l'avait annoncée à ses frères; mais il estimait que ce serait terminer dignement sa vie que de mourir en léguant à son Église la paix des saints. S'il faut en croire l'auteur de l'*Histoire des Sept Dormants,* qui mérite peut-être plus de confiance sur les faits arrivés à Marmoutier que sur le reste, il convoqua tous les religieux de son monastère, les embrassa tour à tour, les bénit, et désigna pour les diriger à sa place l'un d'entre eux, nommé Gualbert, qui lui succéda en effet[1]. Sulpice ne dit rien de cette scène attendrissante; mais il raconte, d'après les témoins oculaires, celles qui vont suivre, et sa narration prend ici un caractère saisissant qu'il serait dommage d'altérer par des commentaires : l'Église s'en est, du reste, emparée pour ses offices, et de très bonne heure elle l'a introduite dans la liturgie.

Au bout d'un court séjour à Candes, ayant ramené la concorde parmi ses prêtres, Martin songeait à regagner son monastère, lorsqu'il sentit tout à coup ses forces défaillir. Aussitôt il réunit ses frères, ses disciples, et leur fait comprendre que le moment suprême est venu. Alors

[1] *Hist. Sept. Dorm.,* dans les œuvres de Grégoire, éd. Migne, col. 1115.

leur douleur éclate en sanglots; on n'entend qu'un cri de désespoir. « Pourquoi nous abandonner, ô père? Pourquoi laisser vos enfants dans la désolation? Les loups rapaces viendront envahir votre troupeau : qui nous protégera contre leurs morsures, quand nous n'aurons plus notre pasteur? Nous savons que vous aspirez à Jésus-Christ; mais votre récompense est assurée, et elle ne sera pas diminuée par un petit sursis. Songez plutôt à nous; prenez-nous en pitié, nous que vous allez quitter! » Et ce grand cœur, étranger aux faiblesses humaines, se sent ému à son tour; cet homme qu'on n'a jamais vu pleurer laisse enfin échapper quelques larmes. Sa charité ardente puise dans les entrailles de la miséricorde divine une nouvelle flamme : il répond, en se tournant vers le ciel, par un acte sublime de dévouement, et prononce cette admirable parole, la plus belle qu'un chrétien puisse prendre pour devise : « Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail; que votre volonté soit faite! » *Non recuso laborem; fiat voluntas tua!* Cependant, pris entre l'espoir de l'éternité bienheureuse et le chagrin d'abandonner ceux qu'il aime, il éprouve encore quelques hésitations. Par moments, il redoute de les affliger; puis la soif d'être uni à son Sauveur reprend le dessus. Enfin il abdique de nouveau toute volonté; il se remet complètement entre les mains de l'arbitre suprême, attendant ce qu'il voudra faire de lui. C'est alors que sort de ses lèvres cette héroïque invocation, qui pourrait s'appeler la prière du vieux soldat mourant :

« Ils sont rudes, Seigneur, les combats de votre milice « sur la terre, et j'ai déjà combattu bien longtemps. Cepen- « dant, si vous m'ordonnez de rester encore dans les rangs « et de soutenir ce labeur, je m'y soumettrai, je n'invo- « querai ni l'âge, ni la lassitude. Je remplirai mon service « jusqu'au bout, sous vos étendards, et, jusqu'à l'heure où « vous me donnerez le signal de la retraite, je lutterai. Le « vétéran qui a blanchi sous les armes soupire, il est vrai,

« après le jour du licenciement. Mais son courage reste « vainqueur des années ; il ignore ce que c'est que de céder « à la vieillesse. Que si vous avez pitié de mon âge, votre « volonté m'est également agréable, ô mon Dieu ! Car alors « c'est vous qui garderez ceux pour qui je tremble. »

Homme ineffable ! ajoute Sulpice ; ni la fatigue ni la mort ne viennent à bout de l'abattre : il ne craint pas de mourir, il ne redoute pas de vivre. Pendant quelques jours, la fièvre le consuma ; mais il ne voulut pas interrompre un instant l'œuvre de Dieu. Continuant à passer les nuits en prière, épuisant son corps dans les veilles, il forçait la matière d'obéir à l'esprit. Il restait étendu sur un cilice et sur un lit de cendre ; mais sa couche paraissait plus noble que celle des rois. Ses disciples voulaient y mettre au moins un peu de paille ; il les repoussa en disant : « Il ne serait pas convenable qu'un chrétien mourût autrement que sur la cendre. Si je vous laissais un autre exemple, je serais coupable. » Cependant il tenait les yeux et les mains élevés vers le ciel, et son âme indomptable priait toujours. Les prêtres qui l'entouraient le supplièrent de leur permettre de le soulager un peu en le changeant de position. « Laissez, laissez, mes frères, répondit-il ; j'aime mieux regarder le ciel que la terre : mon âme prendra plus directement son vol vers son Créateur. » Comme il disait ces mots, le démon s'offrit à ses regards encore une fois et s'approcha de lui. « Que fais-tu là, s'écria-t-il, bête cruelle ? Tu ne trouveras en moi, maudit, rien qui t'appartienne. Le sein d'Abraham s'ouvre pour me recevoir[1]. »

Ce fut sa dernière parole. Il rendit l'esprit en la prononçant, un dimanche, vers le milieu de la nuit, et des anges descendus du ciel emportèrent son âme bienheureuse au bruit d'une musique divine. Les échos de cette harmonie

[1] Sulp., *Ep.* 3. Cf. l'évangile de S. Luc, XVI, 22 : *Factum est autem ut moreretur mendicus, et portaretur ab angelis in sinum Abrahæ.*

mystérieuse furent perçus au loin par plusieurs personnes, entre autres par saint Séverin, archevêque de Cologne, qui sortait alors de l'office nocturne et se trouvait dehors avec ses clercs, au lieu appelé depuis le *Champ de saint Martin*[1]. Le visage du défunt apparut alors comme celui d'un être céleste, et ses membres se couvrirent d'une blancheur de neige. Qui pourrait croire, demandait-on autour de lui, qu'il repose dans le cilice et la cendre? Tel était l'éclat de son corps, qu'on l'eût dit transfiguré déjà par la résurrection glorieuse[2].

Ainsi devait mourir ce grand saint. Le plus bel éloge de cette fin touchante a été fait par une autre illustration du martyrologe de France. Dans les célèbres enseignements que saint Louis légua en expirant à son fils aîné, il lui recommandait de donner la paix à son peuple, et lui vantait l'exemple du bienheureux pontife qui avait couronné sa carrière de la façon la plus éclatante en rendant la tranquillité à son Église[3]. Et le pieux roi, passant du conseil à la pratique, se fit ensuite coucher sur un lit de cendre, afin de mourir comme Martin était mort.

Ce mémorable événement s'accomplit dans l'habitation du *presbyterium* de Candes, où le saint évêque recevait de ses clercs l'hospitalité. Cette maison se trouvait un peu au-dessous de l'église Saint-Maurice, qu'il avait fondée, et sur l'emplacement de l'église paroissiale actuelle, érigée précisément en souvenir du fait, mais rebâtie au XII[e] siècle. Pendant longtemps on conserva avec la plus profonde vénération le lit, ou au moins la place du lit où s'était éteint

[1] Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 4. Cf. la vie de S. Séverin (*Acta SS. oct.*, X, 58). Mgr Cirot de la Ville a soutenu, dans son histoire de la basilique de Saint-Séverin, l'opinion que le saint Séverin de Cologne et celui de Bordeaux, distingués l'un de l'autre par les Bollandistes, ne faisaient qu'un seul et même personnage. Martin aurait pu, dans ce cas, le rencontrer et se lier avec lui lors de son voyage à Bordeaux. Sur la mission confiée aux anges de conduire les âmes dans le ciel, cf. *Acta SS. sept.*, VIII, 38, 84. = [2] Sulp., *Ep.* 3. = [3] V. *Acta SS. aug.*, V, 590.

l'illustre confesseur. A l'époque de Grégoire de Tours, ce lieu sacré était entouré d'une grille et d'une tenture, et les fidèles y venaient de loin en pèlerinage; ils y passaient la nuit; ils arrosaient de leurs larmes le bois de la balustrade; ils touchaient respectueusement les barreaux, et ils s'en allaient guéris ou consolés. On y vénérait aussi une pierre où le saint avait reposé sa tête[1]. Près de là, on gardait religieusement un bassin de cristal qui passait pour avoir été donné par lui, et les fiévreux venaient y boire de l'eau. Aujourd'hui l'on ne montre plus que la place de sa chambre ou de sa cellule, transformée en chapelle communiquant avec le bras septentrional du transept de l'église. Dans cette chapelle s'ouvre un *arcosolium,* pratiqué, dit-on, à l'endroit même où se trouvait le lit, et occupé par une image du saint en habits pontificaux, étendue sur un soubassement très élevé. Au-dessous, une inscription récente contient uniquement un nom et une date: c'est assez pour une pareille mémoire; les chrétiens n'ont pas besoin qu'on leur en dise davantage[2].

Quant à la date de la mort de saint Martin, on sait qu'elle a donné lieu à de longues et vives controverses. Aucun problème historique n'a peut-être été entouré de plus d'obscurités par ceux-là mêmes qui ont essayé de l'éclaircir, et n'a reçu de solutions plus diverses. Les calculs des critiques anciens et modernes ont abouti successivement à chacune des années comprises entre 395 et 402. Telle est la complication de cette question chronologique, que, pour ne pas interrompre le récit par une discussion abstraite, je la traiterai à part dans une note détaillée. Je me borne à dire ici que la date la plus probable est celle du 8 novembre 397, et que la principale raison qui doive la faire adopter est, comme pour la naissance du saint, l'accord de deux passages de

[1] Grég., *Virt. S. Mart.,* II, 19, 21-23. = [2] Communication de M. le curé de Candes. Cf. Bourassé, *Mém. de la Soc. archéol. de Tours,* II, 141. Je me suis fait un devoir de visiter ce lieu saint et d'en parler *de visu.*

Sulpice Sévère et de Grégoire de Tours, dont le premier nous apprend que l'apôtre des Gaules était dans sa soixante-dixième année en 385 ou 386, et le second qu'il mourut dans sa quatre-vingt-unième année (par conséquent onze ans plus tard), au mois de novembre, un dimanche, sous le consulat de Cæsarius et d'Atticus. Je sais que, si l'on s'arrête à d'autres chiffres ou à d'autres synchronismes fournis par les mêmes auteurs, on arrive à des résultats différents; mais ces résultats présentent des impossibilités réelles, tandis que la date de 397, déjà admise, du reste, par d'excellents critiques, n'en offre point de sérieuse[1]. Si l'Église a fixé la fête de saint Martin au 11 novembre, et non pas au 8, c'est qu'elle a choisi, comme cela se faisait quelquefois, le jour de son ensevelissement, sans doute parce que l'éclat extraordinaire de cette cérémonie avait éclipsé dans la mémoire des peuples l'anniversaire du décès. Il y a lieu de s'étonner pourtant qu'une date pareille ait pu prêter à tant de contradictions; car la mort de saint Martin fut un événement tellement considérable, elle frappa si vivement les esprits, qu'elle devint pour nos anciens historiens le point de départ d'une nouvelle ère chronologique, tout comme la naissance ou la passion du Sauveur. Tant cet homme si modeste et si humble tenait de place dans le monde! Tant il était destiné à rappeler jusqu'au bout la divine figure de son maître!

Une multitude innombrable se réunit pour lui rendre les derniers devoirs. Toute la cité des Turones se précipita au-devant de ses précieux restes. Les bourgs voisins, les campagnes, et même des villes étrangères au diocèse, envoyèrent leur contingent. Les moines accoururent en si grande affluence, que Sulpice ne craint pas d'évaluer leur nombre à deux mille environ : c'était sa couronne, ajoute-

[1] Sulp., *Dial.* II, 7. Grég., *Hist.*, I, 43. Lecointe, Ruinart, les Bollandistes, l'*Art de vérifier les dates* ont adopté la date de 397. V. l'éclaircissement chronologique, à la fin de ce volume.

t-il; c'étaient les fruits vivants de l'arbre qu'il avait planté de ses mains[1]. Marmoutier, Ligugé se trouvèrent là au complet. Le Poitou était représenté, en outre, par une troupe considérable de fidèles, d'amis reconnaissants, d'admirateurs passionnés. Mais la présence des Poitevins occasionna précisément une dispute curieuse et bien instructive. Ils osèrent réclamer la possession du corps. « C'est notre moine, disaient-ils aux Tourangeaux; il a été notre abbé. C'est bien assez pour vous de l'avoir eu si longtemps pour évêque. Vous avez joui de sa compagnie, de son entretien; vous avez profité de ses bénédictions, de ses miracles. Que cela vous suffise : nous ne demandons pour nous qu'une dépouille inanimée. » Les autres, qui comprenaient le prix d'un pareil trésor, ripostaient : « Vous dites que ses miracles doivent nous suffire; mais il en a fait bien plus étant chez vous que plus tard. Ne vous a-t-il pas ressuscité deux morts? Il n'en a ressuscité qu'un dans notre pays; et lui-même reconnaissait qu'il avait plus de pouvoir avant d'être élevé à l'épiscopat. Il faut maintenant qu'il nous dédommage; il nous doit une compensation après sa mort. Dieu vous l'a enlevé, Dieu nous l'a donné. D'ailleurs, l'antique usage de l'Église veut qu'il soit enseveli dans sa ville épiscopale. Et si vous alléguez la possession de son premier monastère, sachez que son premier monastère est celui de Milan, et non le vôtre. » Ce petit chef-d'œuvre d'argumentation ne fit naturellement qu'envenimer la querelle. La nuit vint sans qu'on eût pu se mettre d'accord. On prit le parti de fermer avec soin la chambre mortuaire, et les deux peuples rivaux firent simultanément garder la porte. Les Poitevins projetaient d'enlever le corps par la force dès le lendemain matin. Mais Dieu ne permit pas un rapt aussi audacieux : au milieu de la nuit, ils s'endormirent tous profondément; pas un seul ne résista au sommeil. Les Tou-

[1] Sulp., *Ep.* 3.

rangeaux, en gens avisés, profitèrent de l'instant pour s'emparer de la sainte dépouille. De peur d'éveiller les gardes apostés par leurs adversaires, ils la firent sortir sans bruit par une fenêtre, dont on croit reconnaître encore la place. Ceux qui étaient dans la maison tendirent le précieux fardeau à leurs amis, qui le reçurent avec précaution. Le jour approchait : il fallait se hâter. On le déposa dans une barque amarrée sur la rive de la Vienne, qui en un clin d'œil descendit au milieu du large lit de la Loire. Alors tout le peuple de Tours, qui suivait sa conquête, entonna des hymnes sacrées et fit retentir l'air des louanges du Seigneur. Les Poitevins, réveillés enfin par ce bruyant concert, se trouvèrent fort désappointés, et s'en retournèrent chez eux couverts de confusion. Telle est du moins la version du chroniqueur tourangeau[1].

Le pasteur fut ainsi ramené par son troupeau jusque dans les murs de sa cité. Cette marche funèbre avait l'air d'une marche triomphale. Une foule en deuil, une armée de moines en manteaux noirs, où les vétérans courbés par la fatigue se mêlaient à de jeunes et vaillantes recrues, un chœur de vierges dont la pudeur comprimait les sanglots, tel était était ce cortège unique. La foi défendait de pleurer; pourtant, de temps à autre, on entendait un gémissement arraché par la douleur. La plupart ne savaient s'il fallait se lamenter d'une perte aussi cruelle ou se féliciter de la gloire accordée au bienheureux pontife[2]. Une fois à Tours, on organisa une procession régulière, suivant les rites de l'Église, et on le conduisit au chant des cantiques dans le cimetière des chrétiens, situé hors de la ville. L'histoire de sa sépulture et de ses restes mortels appartient à la seconde partie de ce livre.

S'il faut en croire une tradition rapportée par Grégoire de Tours, au moment même où l'on célébrait les obsèques

[1] Grég., *Hist.*, I, 43. Cf. *Virt. S. Mart.*, II, 45. = [2] Sulp., *Ep.* 3.

de son vénéré prédécesseur, l'évêque de Milan, saint Ambroise, qui officiait dans sa cathédrale, parut s'endormir au milieu de la messe et fut transporté en esprit dans la cité des Turones, où il assista à la funèbre cérémonie : lui-même raconta ensuite ce qui lui était arrivé. Les exemples de faits analogues ne manquent pas dans la légende. On prétend que saint Front fut conduit de la même manière aux funérailles de sainte Marthe, saint Sévère de Ravenne à celles de saint Géminien, et plus récemment saint Alphonse de Liguori à celles du pape Clément XIV. Saint Martin lui-même devait venir après sa mort à celles de sainte Pélagie, mère de saint Aredius de Limoges[1]. Pour ce qui est de saint Ambroise, ses biographes, le bréviaire de son Église et plusieurs manuscrits anciens racontent également sa vision, qui s'accorderait assez bien avec ce que l'on sait des relations nouées entre lui et l'évêque de Tours; mais peut-être en ont-ils simplement puisé le récit dans Grégoire. Quelques critiques ont élevé des doutes sur la possibilité de ce fait merveilleux, par la raison qu'Ambroise n'aurait pas survécu à Martin. Il résulte cependant des éclaircissements donnés par Henschenius, dans la collection des *Acta sanctorum,* qu'il mourut seulement au mois d'avril 398. Cette date crée, en effet, un empêchement dirimant pour ceux qui placent la mort de l'apôtre des Gaules après 397; mais pour les autres, au contraire, elle serait plutôt un argument en leur faveur[2]. Quoi qu'il en soit, la tradition générale a consacré le prodige dont notre chroniqueur s'est fait l'écho : saint Paulin de Nole l'a célébré dans une inscription en vers[3], et l'art primitif en a perpétué le souvenir dans une célèbre mosaïque, conservée jusqu'à nos jours à Milan.

[1] Grég., *Virt. S. Mart.*, 5; *Glor. Conf.*, 104. Cahier, *Caract. des saints*, p. 400. D. Calmet, *Dissertation sur les anges*, p. 615 et suiv. = [2] V. *Acta SS. febr.*, I, 216; *apr.* I, XXIX; *sept.*, VIII, 83; *oct.*, XI, 400. Cf. Martène, *Hist. de Marmoutier,* I, 56. Gervaise, *op. cit.*, p. 389, etc. = [3] S. Paulin, *Ep.* 32.

Sulpice Sévère à son tour déclare avoir vu en songe, dans le demi-sommeil du matin, le saint évêque revêtu d'une robe blanche, le visage rayonnant, les yeux et les cheveux resplendissants de lumière. « Je ne pouvais fixer mes regards sur lui, dit-il, et pourtant je le reconnaissais. Il me considérait en souriant, et tenait à la main le livre que j'ai composé sur sa vie. Pour moi, j'embrassais ses genoux, et, selon mon habitude, je lui demandais sa bénédiction. Je sentais sur ma tête le doux contact de sa main, et je l'entendais répéter, dans la formule de la bénédiction, le nom de la croix, qui lui était si familier. Bientôt, tandis que je le contemplais, il s'éleva subitement, et, traversant les airs sur un nuage, il disparut dans le ciel entr'ouvert. » A son réveil, Sulpice vit arriver deux moines de Tours qui venaient lui annoncer que Martin n'était plus. Il versa un torrent de larmes et ne put se consoler. Pour épancher sa douleur, il écrivit les touchantes épîtres adressées à Bassula, sa belle-mère, et au diacre Aurelius, où sont relatés tous les détails qu'il put apprendre sur la fin de son maître bien-aimé [1].

La mort emporte les renommées fragiles; elle est la pierre de touche de la gloire. Les petits grands hommes tombent peu à peu dans l'oubli; c'est le privilège des vrais bienfaiteurs de l'humanité de grandir au lieu de décroître après être sortis de ce monde. Ce privilège devait être dévolu à celui qui avait tiré des ténèbres et de la corruption païenne une portion si considérable des campagnes gauloises. Martin, durant sa vie, avait eu des envieux, des détracteurs. C'étaient ces prélats mondains ou courtisans, ces clercs amis du luxe pour lesquels sa conduite n'était qu'un vivant et perpétuel reproche : ses vertus évangéliques, ses miracles éclatants leur paraissaient invraisemblables [2]. Le peuple, en général, lui était plus attaché;

[1] Sulp., *Ép.* 2 et 3. = [2] Sulp., *Dial.* I, 26; *Vita S. Mart.*, 27.

24

c'était, comme on l'a dit, un saint quelque peu démocratique, ou plutôt essentiellement populaire. Mais à peine eut-il fermé les yeux, que ces dissidences disparurent pour faire place à un concert de louanges unanime et significatif. Les fidèles, qui avaient déjà pris l'habitude de le surnommer « l'ami de Dieu, le saint homme [1] », l'appelèrent le saint tout court. Le clergé le proclama l'égal des apôtres (*par apostolis*), épithète qui avait un sens précis : Adam de Perseigne l'expliquait plus tard en disant qu'il n'avait été inférieur aux apôtres ni par ses miracles, ni par ses prédications, ni par ses fondations d'églises, ni par ses vertus; il n'avait pas été élu comme eux par Jésus-Christ, mais saint Paul ne l'avait pas été non plus : l'Église pouvait donc le mettre sur le même rang et l'honorer du même titre [2]. Les résurrections qu'il avait opérées contribuèrent surtout à lui faire décerner ce qualificatif, dont Sulpice se servait avant même que sa cendre fût refroidie, et qui devint très vite une expression consacrée, presque liturgique [3]. Dans les *Dialogues* de cet écrivain, composés presque aussitôt, nous trouvons un parallèle détaillé entre le saint abbé de Marmoutier et les solitaires d'Égypte : après une enquête consciencieuse, poursuivie jusque dans les déserts d'Orient par un des amis de l'auteur, Posthumien, la comparaison aboutit à une constatation formelle de la supériorité du premier et de sa notoriété universelle. L'immense rayonnement attribué à sa renommée nous semblerait même exagéré, si nous ne savions que sa biographie, rédigée avec tant de chaleur par Sulpice, s'était déjà répandue antérieurement dans tout le monde romain. L'Italie, l'Illyrie, l'Égypte, la Syrie, l'Arménie, la Grèce enviaient ce pauvre moine à la Gaule; et la Gaule n'avait plus rien à envier à aucun pays, puisqu'elle l'avait possédé. Heureux les Grecs d'avoir

[1] Sulp., *Vita S. Mart.*, 20. Grég., *Hist.*, II, 1. = [2] V. le traité intitulé : *Quod beatus Martinus par dicitur apostolis.* (*Bibl. Clun.*, col. 123 et suiv.) = [3] *Dial.* II, 5; *Ep.* 1.

XIX

ART DU XVIIe SIÈCLE

ÉCOLE FRANÇAISE

« La Messe de saint Martin. » Un jour, sur le point de monter à l'autel, saint Martin donne sa tunique à un mendiant et revêt lui-même un grossier vêtement que son archidiacre a cru acheter pour un pauvre. Mais, au moment de la bénédiction de l'autel, un globe de feu semble sortir de la tête du saint et lui fait une éclatante auréole. Un prêtre, trois moines et une religieuse contemplent ce prodige, qui demeure caché aux regards des autres assistants. (Voy. Sulpice Sévère, *Dial.*, III, 10, et, dans le présent livre, les pp. 208, 209.)

Tableau d'Eustache Lesueur (1617-1655), aujourd'hui conservé au musée du Louvre.

Dessin d'Édouard Garnier,
gravé par Chapon.



Ed. GARNIER del.t E. LE SUEUR pinx.t L. CHAPON sc.

entendu la parole de Paul! Mais les Gaulois n'étaient pas moins bien partagés : Dieu leur avait donné Martin[1]. Et ce n'est pas seulement un historien qui manifeste ces sentiments de profonde admiration : ce sont tous les chroniqueurs du temps, Idace, Prosper d'Aquitaine, Prosper Tiro; c'est le père de notre histoire nationale, qui le représente comme un soleil éblouissant, comme un astre propice se levant sur un monde en décadence[2]; c'est toute cette lignée de panégyristes sincères que nous aurons bientôt à passer en revue et qui, du ɪvᵉ au xɪxᵉ siècle, fait entendre sans interruption la même note laudative. Il n'est pas jusqu'au plus connu de nos historiens rationalistes qui ne s'écrie, en pleine époque de scepticisme et d'incrédulité : « Saint Martin conserva l'esprit premier de Jésus. » Ce mot cache, il est vrai, une arrière-pensée. Mais, quand nous entendons le même auteur déclarer, en parlant du héros chrétien, que « l'esprit de l'ancienne Gaule lui vint en aide[3] », c'est-à-dire qu'il fut l'héritier du génie transcendant des Gaulois, nous ne pouvons bonnement désirer un éloge plus complet dans la bouche du pontife du celticisme, et, en faveur de l'intention, nous devons lui pardonner l'étrange paradoxe qui érige en représentant du vieil esprit celtique le destructeur acharné des débris du druidisme.

Mais l'apôtre des Gaules laissa sur la terre une trace plus consistante et plus durable que la gloire la mieux assise : il se survécut à lui-même par ses disciples et par ses œuvres. Les uns continuèrent son œuvre monastique. Ce sont ses élèves de Marmoutier et de Ligugé. C'est l'abbé Gualbert et ses successeurs. C'est Gallus, l'ami intime de Sulpice, qui avait quitté les écoles de rhétorique pour l'école de la sainteté, et qui suivit presque partout son maître, dont la vertu surnaturelle avait guéri son

[1] *Dial.* I, 25, 26; II, 5; III, 17. = [2] D. Bouquet, I, 613, 625, 635. Grég. *Virt. S. Mart.*, I, 3. = [3] Henri Martin, *Hist. populaire.*

oncle Evantius. C'est Refrigerius, appelé très saint prêtre, et toute cette pléiade de religieux que l'auteur des *Dialogues* fait figurer dans son auditoire : Evagrius, Aper, Sabbatius, Agricola, Ætherius, Calupion, Amator, Saturnin, le diacre Aurelius, dans le sein duquel Sulpice épancha sa douleur à la mort de leur père commun. C'est Clair, le chef de la petite succursale de Marmoutier, qui porta en Aquitaine la règle et les vertus de ses frères. C'est Martin, abbé de Saintes, fondateur du monastère de Saujon; un autre Martin, abbé de Brive-la-Gaillarde; Savin, qui se créa une solitude en Poitou; Félix de Smarves, Macaire des Mauges, ermites du même pays; Florent de Montglonne, venu, dit-on, de Milan pour vivre sous la direction de l'évêque de Tours dans une caverne voisine de Saumur, et célèbre pour avoir délivré la contrée d'une infinité de serpents. C'est Maxime, abbé de Chinon, qui introduisit à l'Ile-Barbe la discipline de saint Martin et qui était le frère de son compagnon de pèlerinage, saint Maximin de Trèves. C'est Caton, l'économe et l'habile pêcheur, transformé, lui aussi, par son supérieur en pêcheur d'hommes. C'est Victor, l'ancien soldat, qui fut envoyé à saint Paulin de Nole comme un cuisinier précieux pour un monastère : il savait l'art de préparer les légumes sans poivre et sans aucun assaisonnement agréable ! Et Paulin lui-même n'était-il pas une des plus belles conquêtes que le monachisme eût faites par l'entremise de Martin? Et ce grand écrivain, dont le nom revient si souvent sous ma plume, le Salluste chrétien, comme on l'a si justement surnommé, ne s'efforcera-t-il pas de prendre son héros pour modèle dans sa solitude d'Aquitaine? N'était-il pas venu recueillir ses enseignements à Tours? Tous ceux-là, on n'en peut douter, perpétuèrent les traditions du maître, les propagèrent, et par eux la première phalange des moines gallo-romains se trouve reliée à la grande armée de saint Benoît. Les autres poursuivirent l'œuvre épiscopale de

Martin, soit dans son diocèse, soit ailleurs. Brice, après l'avoir tant tourmenté, fit pénitence dans une grotte austère, voisine de la sienne, et, à son exemple, il multiplia les paroisses rurales en Touraine. Maurille, sacré par lui à Angers; Rainon, évêque de la même ville; Victor et son fils Victorius, tous deux évêques du Mans, avaient appris à son école à diriger une Église, à faire prospérer la vigne du Seigneur. Martin de Lyon, Lazare d'Aix, Héros d'Arles, Corentin de Quimper, Gaudence de Novare passent également pour avoir été ses disciples : son monastère était la grande pépinière de l'épiscopat, et il en conserva la réputation pendant fort longtemps. Les églises paroissiales lui durent aussi des administrateurs vertueux et capables : Demetrius, son ancien compagnon d'armes, fut appelé à régir celle de la Fontaine-Saint-Martin; Lubentius, son fils spirituel, celle de Coverna, près de Coblentz. Que de noms oubliés pourraient grossir cette liste! Enfin la mission de l'apôtre fut continuée glorieusement, et par Maurille, déjà nommé, qui détruisit les idoles et les temples demeurés debout dans son diocèse, en les remplaçant, lui aussi, par des sanctuaires du vrai Dieu; et par Romain, le missionnaire du Bordelais, qui eut le bonheur de recevoir la sépulture des mains de son maître; et par le fameux évangélisateur de l'Irlande, saint Patrice, qui vint chercher le feu sacré à Marmoutier, où toute une colonie de moines irlandais le suivit sous l'abbé Gualbert et ses premiers successeurs; et par Ninien, qui alla prêcher la foi aux Écossais; et par tant d'autres, qui avaient puisé dans son grand cœur le zèle des âmes. Un seul mot suffit à montrer avec quelle fidélité tous ces élèves suivirent sa trace : la grande majorité, sinon la totalité, a mérité comme lui d'être honorée d'un culte. Il s'est même trouvé, dans le nombre, plus d'un martyr. Si la légende de sainte Maura est authentique, cette pieuse femme, appartenant à la nation des Visigoths, lui aurait amené ses neuf fils, appelés Loup,

Bénigne, Béat, Spain, Marcellien, Messarius, Genitor, Principin, Tridorius; il les aurait baptisés, instruits, et tous, sommés par le roi de leur pays d'abjurer la foi catholique, auraient péri par son ordre : quelques-uns d'entre eux sont même vénérés comme saints dans la Touraine et le Berry. Aucune couronne ne devait manquer à notre glorieux apôtre; celles qu'il ne remporta point par lui-même durant sa vie terrestre, il les remporta par ses disciples, qui étaient eux-mêmes son œuvre, et une de ses œuvres favorites[1].

Mais ne peut-on pas dire d'une manière générale, et cependant avec autant de vérité, que tous les hommes de foi et de dévouement qui travaillèrent après lui à établir dans les Gaules l'unité de religion, un seul pasteur et un seul bercail, à civiliser et à fusionner dans le creuset du christianisme les éléments disparates appelés à former la nation française, ont été ses continuateurs? que ceux qui ont dépensé leur sang ou leurs forces à dompter les envahisseurs barbares, dernière réserve du paganisme, les saint Remi, les saint Vaast, les saint Éleuthère, les saint Avite, les saint Colomban, les saint Riquier, les saint Valery, les saint Germain, les saint Aignan, les saint Loup, l'ont eu pour père et pour initiateur? que tous ceux, en un mot, qui ont contribué à fonder la France catholique, cette grande et magnifique institution du suprême organisateur des sociétés humaines, procèdent directement de lui? C'est là, en effet, son œuvre capitale, celle qui surpasse toutes les autres par la puissance de la conception et l'importance des résultats. Et n'aurait-il pas soupçonné l'immense portée de sa mission, il n'aurait pas moins la gloire d'avoir

[1] Pour ce qui regarde les disciples de S. Martin, voyez principalement Sulpice, *Dial.* II, 14; III, 1, 3, 15. Grég., *Glor. Conf.*, 22, 57, et *Vita S. Maurilii. Acta SS. jan.*, II, 417; *mart.*, II, 519 et suiv.; *maii*, VII, 22; *sept.*, I, 220; IV, 65; V, 146; VI, 412 et suiv.; *oct.*, IV, 1003; IX, 338; XI, 579; XII, 701. Martène, *Hist. de Marmoutier*, I, 61 et suiv. D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans*, I, 69, 75, 85, 91, etc. D. Chamard, *S. Martin et Ligugé*, p. 60-69. O'Conor, *Rer. Hibern. script.*, II, 83. Cusack, *Life of S. Patrick*, p. 141 et suiv., etc.

été le principal et le plus actif des coopérateurs choisis par la Providence pour l'exécution de ses mystérieux desseins sur notre patrie. Il s'est donc survécu également, il se survit encore dans la France.

Que dis-je? avait-il besoin de se survivre? Était-il perdu pour son pays, pour l'univers chrétien? Non, au contraire; son dernier soupir lui ouvrait sur la terre une existence nouvelle, existence longue, agitée, glorieuse, qui remplit notre histoire tout entière. L'homme disparaissait, et le grand protecteur de la nation française, son bienfaiteur, son palladium, surgissait dans tout son éclat. Il mourait, et il commençait à vivre.

C'est cette vie posthume qui va maintenant se dérouler sous nos yeux.



Fig. 45. — Diptyque en ivoire (XVe siècle ou fin du XIVe). Collection Maillet du Boulay. — Épisode du manteau.

DEUXIÈME PARTIE

LE CULTE DE SAINT MARTIN



Fig. 46. — France : Lorraine. — Saint-Martin de Pont-à-Mousson.

CHAPITRE VI

LE CORPS DE SAINT MARTIN

I

LE PÈLERINAGE DE TOURS. — AFFLUENCE DES PRINCES ET DES PEUPLES



PEINE saint Martin avait-il fermé la paupière, que la voix publique lui décerna les honneurs dus aux bienheureux. L'histoire de son culte s'ouvre, en réalité, au jour de sa mort ; car, au milieu de la pompe triomphale de ses funérailles, il s'élevait déjà des invocations à son nom, des hymnes à sa louange[1]. Dans la lettre où Sulpice Sévère raconte de quelle façon dramatique il apprit la fin de son

[1] *Martinus hymnis cœlestibus honoratur.* (Sulp , *Ep.* 3, *in fine.*)

maître vénéré, lettre composée aussitôt après l'événement, l'écrivain nous donne à entendre que cette grande mémoire avait commencé à recevoir les hommages des fidèles. Il se place lui-même parmi ses clients les plus empressés; il se met sous sa protection. « J'ai perdu, s'écrie-t-il, la consolation de ma vie; mais j'ai trouvé un patron! » Il le déclare associé au chœur des apôtres et des prophètes; il le voit mêlé à la glorieuse phalange de ceux qui ont lavé leurs robes dans le sang de l'Agneau, car il a été martyr, lui aussi, martyr de cœur et de volonté, martyr en détail dans tout le cours d'une longue carrière. Lorsqu'on parlera de lui, il sera présent; à ceux qui l'invoqueront, il prêtera son secours. Il les couvrira, comme naguère, de sa puissante bénédiction. Saint Martin, priez pour nous[1]! Ce cri d'espérance est jeté pour la première fois par le fidèle témoin de sa vie : il se répercute en un clin d'œil aux quatre coins de l'univers chrétien, pour retentir désormais jusqu'à la fin des siècles.

C'est ainsi que le suffrage populaire proclamait primitivement les saints. L'assemblée des croyants désignait les bienheureux dans le ciel comme elle élisait les pontifes sur la terre. *Vox populi, vox Dei.* Les exemples de serviteurs de Dieu canonisés solennellement, dans les formes suivies aux temps modernes, ne se rencontrent pas avant le xe siècle : celui d'Udalric, évêque d'Augsbourg, déclaré saint par le pape Jean XVI et le concile de Latran, en 993, est cité comme le plus ancien. Mais, dès l'origine, l'autorité ecclésiastique consacrait le culte voué à la mémoire des chrétiens éminents; elle le légalisait, pour ainsi dire, en érigeant sur leur sépulture un autel. Or cette sanction officielle des suffrages du public fut également donnée, pour saint Martin, aussitôt après sa mort : son successeur immédiat et son ancien disciple, saint Brice,

[1] *Pro nobis orante Martino.* (Sulp., *Ep.* 2.)

recouvrit sa dépouille mortelle d'un oratoire ou d'une première basilique. Par conséquent, son culte était établi de toutes les manières dès le début du ve siècle. L'institution de sa fête, dont il sera parlé ailleurs, suivit de près, et vint donner une complète satisfaction à la dévotion du peuple, enflammée d'une nouvelle ardeur par les miracles qui s'opérèrent de bonne heure sur sa tombe. Ce n'était pas, du reste, une innovation que le culte d'un saint décédé sans répandre son sang pour la foi. On a répété bien souvent qu'il fut le premier confesseur honoré dans l'Église [1]. Il y avait longtemps, cependant, que saint Cyprien avait prescrit à son clergé d'inscrire la date de ceux qui mouraient pleins de mérites, afin de célébrer leur mémoire avec celle des martyrs [2]. « La paix, disait le même docteur, a aussi ses couronnes, destinées aux vainqueurs qui, dans les diverses conditions de la vie, ont su terrasser l'ennemi du salut [3]. » Et ces couronnes, nous les voyons décernées, avant la mort de saint Martin, à l'illustre abbé Antoine, dont Hilarion observait l'anniversaire avec ses frères; à Hilarion lui-même, dont toute la Palestine vénéra le nom; au pape Silvestre, inscrit sur le calendrier de son successeur Libère; à Philogone, en l'honneur de qui saint Jean Chrysostome prononçait une homélie le jour de sa fête, et à quelques autres saints non martyrisés [4]. Ainsi, soit dans l'Église grecque, soit dans l'Église latine, les confesseurs recevaient un culte au moins depuis le commencement du ive siècle. Seulement cet usage était encore peu répandu. Aussi la liturgie expliqua-t-elle les honneurs éclatants rendus à l'apôtre des Gaules en répétant ce que nous venons d'entendre dire à Sulpice, qu'il avait été martyr d'intention, sinon de fait [5]. Cette sorte d'excuse est égale-

[1] V. notamment Martène, *Ant. eccl. rit.*, ch. xxx, n° 3, et Gervaise, *op. cit.*, p. 262. = [2] *Ep.* 37. = [3] *S. Cypr. op.*, ed. Oxon., p. 157. = [4] Sozomène, *Hist.*, III, 14; VIII, 19. Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, p. 172. = [5] Office de S. Martin, *Antiphona ad secundas vesperas. Acta SS. oct.*, XI, 943.

ment donnée dans les offices de saint Remi et de quelques autres pontifes. Mais, à coup sûr, si l'évêque de Tours n'ouvrit pas la marche, il élargit la porte par laquelle on entrait dans l'ordre des saints confesseurs : il devint beaucoup plus facile d'y être admis, lorsque l'éclat de son culte et de ses miracles eut montré que l'on pouvait être un homme puissant auprès de Dieu sans être mort pour lui.

Dès l'origine aussi, ou fort peu de temps après l'érection du premier autel élevé en son honneur, son tombeau devint un but de pèlerinage. En effet, c'est la multitude des guérisons que l'on y venait chercher qui décida l'évêque Perpétue à remplacer, comme nous le verrons, la petite basilique de saint Brice par une église plus vaste. A cette époque comme de nos jours, l'ardente piété des chrétiens recherchait avidement les lieux illustrés par quelque grand miracle, par le passage du Sauveur, par les reliques de ses serviteurs les plus renommés. Depuis l'heureuse découverte de la vraie croix par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin, les pèlerinages, pratiqués de toute antiquité, avaient pris un nouvel essor. Quelques docteurs se croyaient obligés de dénoncer les abus occasionnés par ces pieuses expéditions, quand elles prenaient trop de temps et qu'elles entraînaient trop loin les fidèles ; mais d'autres en louaient les avantages, et la foule écoutait plutôt ceux-là : cédant à la vivacité de sa foi, et souvent aussi, il faut le dire, à la curiosité, elle se portait chaque jour davantage vers les sanctuaires fameux. En même temps, une certaine uniformité tendait à s'établir dans l'itinéraire des pèlerins : ils prirent bientôt l'habitude de faire le tour du monde chrétien et de visiter dans une seule excursion, qui demandait des années, les principaux lieux saints. On se rendait à Rome et à Jérusalem, et l'on revenait par Saint-Jacques de Compostelle, en s'arrêtant aux autres pèlerinages qui pouvaient se trouver sur la route. Les héros de l'*Histoire des Sept Dormants* accomplirent cette

longue tournée en cinq ans, et dans des conditions d'incommodité qui feraient peur à leurs imitateurs modernes : ils marchaient pieds nus, couverts de vêtements de laine, se nourrissant de pain et de végétaux crus[1] ! Leur légende fût-elle fausse, ce trait de mœurs ne saurait avoir été inventé, et, d'ailleurs, nous avons plus d'un exemple analogue. A partir du v[e] siècle, les pèlerins, sous peine de ne faire qu'une œuvre incomplète, durent passer également par la ville de Tours : n'était-il pas juste, après avoir été se prosterner sur le seuil des apôtres du Seigneur (*ad limina Apostolorum*), ou bien avant d'y aller, de venir baiser le tombeau du pontife qui avait été proclamé l'égal des apôtres ? Cette pieuse coutume se généralisa, et nous la trouvons observée dans tout le moyen âge. Nous voyons un ascète breton, du nom de Winnoch, s'arrêter à Tours en allant à Jérusalem, et s'y faire ordonner prêtre par l'évêque Grégoire[2]. Un peu plus tard, deux saints personnages, Bertaire et Atalen, entreprennent de compagnie le pèlerinage de Rome : ils se rendent d'abord à Saint-Martin, à pied comme toujours, suppliant le bienheureux confesseur de leur obtenir le pardon de leurs péchés et de protéger leur voyage ; de là ils vont prier à Sainte-Croix d'Orléans, et se dirigent ensuite vers l'Italie par la Bourgogne. Mais, en arrivant auprès de Port-sur-Saône, ils tombent entre les mains d'une troupe de brigands et sont mis à mort[3] : triste exemple des dangers de toute sorte que devaient braver, le long de la route, ces courageux visiteurs d'églises. Au IX[e] siècle, saint Fendan passe également par Tours en allant des rives du Rhin au tombeau du prince des apôtres[4] : détour long et fatigant ; mais rien ne pouvait rebuter d'aussi intrépides marcheurs. Les pèlerins de Saint-Jacques venaient à leur tour rendre visite à Saint-Martin : l'itinéraire dressé pour

[1] Grég. de Tours, éd. Migne, col. 1115. = [2] Grég., *Hist.*, V, 22. = [3] *Acta SS. julii*, II, 318. = [4] *Hist. de Carlsruhe* (coll. Mone), I, 80.

eux, au temps de saint Louis, par Aimeric Pacaudi leur recommandait cette station, et leur signalait la conformité du plan des deux basiliques de Tours et de Compostelle[1]. Il y avait donc entre ces divers pèlerinages une certaine connexité et des liens étroits. Ils constituaient comme un cycle, que les pieux voyageurs devaient parcourir aussi complètement que possible. La dévotion propre à chacun d'eux se propageait dans tous les autres par le moyen des allants et venants. Ils redisaient, en arrivant dans une ville, les merveilles dont ils avaient été les témoins ailleurs. Les cités saintes échangeaient, pour ainsi dire, leurs patrons en même temps que leurs pèlerins : ainsi saint Jacques et saint Pierre eurent leurs églises à Tours, et saint Martin eut les siennes à Compostelle, à Rome, à Jérusalem. Son tombeau avait pris rang parmi ces pèlerinages majeurs. Il ne le cédait à aucun d'eux, nous attestent les actes du premier concile d'Orléans, qui l'appelle à cette occasion *Gallicana peregrinatio,* comme s'il eût été le sanctuaire national par excellence et l'objectif ordinaire du voyage des Gaules[2]. Cette contrée n'avait plus rien à envier à l'Italie ni à l'Orient : elle avait son lieu sacré.

On comprend, d'après l'espèce d'association qui unit dès le début le pèlerinage de Tours aux plus célèbres de la chrétienté, que les fidèles de tout rang et de tout pays durent s'y porter en masse. Passons rapidement en revue le long cortège que les siècles virent défiler devant le corps de l'humble moine et du grand apôtre. La période mérovingienne est sans contredit celle de la plus grande affluence, malgré la lenteur et la difficulté des communications à cette époque. Un nom cher à la France, cher surtout à sa capitale, ouvre la série des pèlerins illustres. Sainte Geneviève, au ve siècle, voulut aller prier le patron de la nation

[1] *Hist. litt. de la France,* XXI, 284. = [2] Cf. les actes du concile de Châlon-sur-Saône, en 813, qui associent les deux pèlerinages de Tours et de Rome et les mettent sur le même pied. (Labbe, VII, 1282.)

dont elle était elle-même la protectrice. La vierge de Nanterre s'embarqua sur la Loire à Orléans, et parvint avec beaucoup de peine aux portes de Tours, tant le fleuve était agité. Elle entra dans la basilique, y délivra des énergumènes à l'exemple de Martin, et demeura longtemps en contemplation dans un coin de la nef, suivant les offices, priant, louant le Seigneur, perdue au milieu de la foule qui ne la connaissait pas. Ses bienfaits seuls la trahirent : elle se retira couverte des bénédictions du peuple [1].

Il ne paraît pas qu'on doive ajouter beaucoup de foi au pèlerinage accompli, vers la même époque, par le roi Childéric. Suivant une chronique citée par Monsnyer, qui en possédait le manuscrit, mais qui n'en indique ni l'âge ni l'autorité, ce prince, quoique païen, serait venu à Tours avec son armée, sur le conseil de Basine, son épouse, qui avait entendu parler de quelque miracle, et serait entré dans la ville sans commettre la moindre vexation contre les habitants : la reine, pendant ce temps, aurait imploré avec larmes la faveur du puissant thaumaturge [2]. L'auteur de ce récit, s'il ne l'a pas inventé, a dû confondre Childéric avec son fils. Effectivement, Clovis parut plusieurs fois à Tours, et sa femme, la pieuse Clotilde, l'y accompagna sans doute, car elle avait pour ce lieu tant de vénération, qu'elle s'y retira plus tard pour y finir ses jours. Au moment de recevoir le baptême, le chef des Francs Saliens, arrêté par un dernier scrupule de conscience ou par la crainte de déplaire à ses leudes, à ses compagnons d'armes, vint demander à saint Martin la lumière et la force d'âme dont il avait besoin. Spectacle vraiment merveilleux, que celui de ce barbare agenouillé devant la dépouille du pontife! N'était-ce pas là un signe des temps? N'était-ce pas le symbole du régime social inauguré par l'alliance du

[1] Ancienne vie de sainte Geneviève (*Acta SS. jan.*, I, 142). = [2] *Ex chronico de Blesi*, Monsnyer, p. 21.

« doux Sicambre » avec la magistrature épiscopale? Clovis n'attendit pas longtemps la grâce qu'il implorait : il se releva plein de foi et de résolution, et, en quittant Tours, alla retrouver saint Remi pour le prier de le baptiser sans retard [1]. C'est ainsi que, par une disposition de la Providence que l'histoire n'a point remarquée, saint Martin donna à la France son premier roi chrétien : pouvait-il mieux affirmer sa prérogative de protecteur de la patrie?

Dix ans après, Clovis repasse en Touraine. Cette fois il est à la tête d'une nombreuse armée; il va tenter la plus difficile de ses conquêtes, celle de l'Aquitaine, occupée par les Visigoths ariens. Les nécessités de la stratégie le forcent à passer la Loire au-dessus de la cité martinienne, qui appartenait d'ailleurs à ses ennemis, afin de se diriger tout droit sur Poitiers. Mais il n'oublie pas pour cela de se ménager la faveur du saint. Par respect pour lui, il défend à ses troupes de prendre sur le territoire tourangeau autre chose que de l'eau et des herbages. Un de ses guerriers se permet pourtant d'enlever quelques bottes de foin à un pauvre paysan. « Ceci est de l'herbe! » dit-il plaisamment. Clovis, impitoyable en pareil cas, le fait mettre à mort et s'écrie : « Où sera l'espoir de la victoire, si nous offensons saint Martin? » Cet exemple suffit pour maintenir dans l'armée une discipline rigoureuse. Le roi dépêche en même

[1] *Humilis ad domini Martini limina cecidit, et baptizari se sine mora permisit.* Lettre de S. Nizier à Clodosinde, à l'appendice des œuvres de Grégoire de Tours, éd. Migne, col. 1167. Ce texte a été mal compris par divers historiens. Valois, Daniel et d'autres ont cru qu'il voulait dire que Clovis avait été baptisé à Saint-Martin de Tours : S. Nizier, qui vivait au VIe siècle, n'aurait pu commettre une erreur aussi grossière; il savait mieux que nous que le baptême du roi des Francs eut lieu à Notre-Dame de Reims, ce qui est attesté par différents auteurs et par un acte de Louis le Pieux rapporté dans Flodoard (II, 19). D'un autre côté, les mots *limina Martini* sont formels et n'ont jamais désigné autre chose que la basilique particulière du saint, élevée sur son tombeau. Il y a donc dans cette simple phrase une révélation très importante pour l'histoire de Clovis, dont le voyage à Tours n'est mentionné dans aucun autre document et mérite d'être mis en lumière.

temps des messagers vers le tombeau de l'apôtre : ils sont chargés de lui transmettre ses présents, ses prières, et de rapporter de sa basilique un présage pour la guerre qui va s'engager. A peine entrés dans l'église, ses gens entendent chanter cette antienne : « Seigneur, vous m'avez ceint de force pour le combat; vous avez mis sous mes pieds ceux qui s'élevaient contre moi; vous avez fait tourner le dos à mes ennemis, anéanti ceux qui me haïssaient[1]. » Le *sort des saints* a prononcé : après avoir guerroyé durant sa vie contre l'arianisme, le pontife ne pouvait se déclarer pour leurs sectateurs. Les Francs s'avancent donc hardiment, ils battent les Visigoths à Vouillé; Alaric est tué dans la mêlée, et la conquête de son royaume assure pour l'avenir l'unité politique de la vieille Gaule. La campagne terminée, Clovis revient fidèlement faire hommage de sa victoire à celui qui l'a obtenue pour lui du Dieu des armées. Il dépose sur sa tombe de nouvelles et riches offrandes. A ce moment, il reçoit de l'empereur d'Orient, ce suzerain imaginaire qui se flattait de le couvrir de sa protection, et aux successeurs duquel la France allait bientôt tendre une main secourable, les insignes du consulat. Ces emblèmes d'un pouvoir déchu, qui en imposaient encore aux Gallo-Romains, devant lui donner un nouveau prestige à leurs yeux et légitimer, en quelque sorte, son autorité sur leur nation, il s'en pare solennellement devant le corps de saint Martin : il revêt la tunique de pourpre et la chlamyde, symboles de la puissance romaine; il ceint sa tête du diadème, pour affirmer en même temps sa souveraineté, son indépendance; puis il monte à cheval et traverse ainsi, en semant de l'or et de l'argent sur son passage, tout l'espace qui sépare de l'église cathédrale la basilique du saint[2].

[1] Grég., *Hist.*, II, 37. Cf. la Vie de S. Remi, dans D. Bouquet, III, 379. = [2] *Ibid.*, 38. D'après une tradition locale recueillie par Salmon (*Chroniques*, p. 53), le vainqueur couronné aurait fait une halte à l'endroit occupé depuis par l'église Saint-Julien. C'est à ce dernier passage dans la ville de Tours que Clovis,

A partir de cette heure, il est complètement roi : il règne par l'hérédité sur les Francs, par l'adoption sur les Gaulois, qui lui donnent les titres de consul et d'auguste. La monarchie française est définitivement établie, et c'est aux pieds de l'apôtre national qu'elle a reçu sa consécration, c'est de lui que son fondateur a voulu tenir l'investiture. La vitalité merveilleuse qu'elle a conservée durant tant de siècles, elle l'a puisée dans l'hommage rendu par le vainqueur barbare au palladium des vaincus, dans la génuflexion faite par le conquérant des corps devant le conquérant des âmes ; et telle est la mystérieuse origine des liens intimes qui de tout temps ont uni la royauté à saint Martin.

J'ai déjà dit que la dévotion de la reine Clotilde l'attira à Tours lorsqu'elle fut devenue veuve, et qu'elle s'établit auprès de la basilique pour servir Dieu et les pauvres : elle fit de tout le reste de sa vie un pèlerinage permanent au tombeau du bienheureux confesseur[1]. Son fils Clotaire y vint un peu plus tard, avec l'intention de pousser jusqu'à Poitiers et de reprendre son épouse Radegonde, qui s'était retirée dans cette ville pour se vouer à la pénitence et à la chasteté. L'évêque de Paris, saint Germain, accompagnait le prince. Il reçut à Tours un mot de la royale recluse, le conjurant de faire changer de résolution à son mari. Alors le pontife amena Clotaire devant le corps du saint, et là se jeta à ses pieds en le suppliant de ne pas commettre la violence qu'il méditait. Ému, saisi de remords, le roi tomba à genoux à son tour, et pria l'évêque d'obtenir pour lui le

après avoir racheté son cheval aux moines de Saint-Martin moyennant deux cents sous d'or, aurait prononcé le fameux mot répété comme historique par quelques auteurs : « Saint Martin est d'un bon secours, mais il se fait payer cher. » Cette anecdote, qui sent tout à fait la légende, ne se trouve pas dans Grégoire, lequel aimait pourtant bien ce genre de récits. Elle n'apparaît que dans des chroniques postérieures, mêlées de fables et dénuées de toute autorité sur ce point. (*Gesta Francorum*, Aimoin, Roricon, etc.)

[1] Grég., *Hist.*, II, 43; *Vie de sainte Clotilde*, dans D. Bouquet, III, 399.

pardon de son épouse[1]. Sainte Radegonde avait elle-même fait un séjour à Saint-Martin et fondé, à côté de l'église, un monastère de femmes. On l'avait vu arroser de ses larmes le seuil sacré, prier prosternée sur le pavé, se dépouiller de ses plus riches ornements pour en décorer l'autel[2] : la fille des rois de Thuringe avait abjuré du même coup et sa grandeur passée et la barbarie de sa race. Clotaire, dans ses derniers jours, retourna à Tours en pèlerin. Cet homme emporté, cruel, qui avait tant d'excès à se reprocher, repassa dans l'amertume de son cœur toutes les fautes de sa vie, gémissant et suppliant la miséricorde divine de l'épargner; et de là il s'en alla mourir à Compiègne, dans les sentiments du plus sincère repentir. C'est lui qui disait à son dernier moment : « Quelle n'est pas la grandeur de ce Roi du ciel, qui tue ainsi les rois de la terre[3] ! » Telles étaient les scènes émouvantes occasionnées par la présence de la sainte relique, et tels étaient les fruits de ce pèlerinage, fécond en prodiges de toute espèce. La reine Ultrogothe, femme de Childebert, fut encore une de ses visiteuses les plus assidues : on assure que c'est pour être plus près de Tours qu'elle venait souvent résider à Matoval, un de ses domaines situé dans le diocèse du Mans. Cette princesse se jugeait d'abord indigne d'approcher du tombeau : elle n'osa le faire qu'après une nuit passée dans la prière et une abondante distribution d'aumônes[4]. Quelle profondeur et quelle vivacité dans cette foi des anciens jours! Ingoberge, veuve du roi Charibert, fit mieux encore : elle alla finir ses jours auprès des restes de Martin, à l'exemple de sainte Clotilde, et légua une grande partie de ses biens à la basilique. Les Chilpéric, les Brunehaut se montraient eux-mêmes les dévots serviteurs du patron de leur monarchie, et la plupart des princes et princesses de leur race observèrent fidèlement cette tradition.

[1] *Vie de sainte Radegonde, Acta SS. aug.*, III, 76. = [2] *Ibid.*, 70. = [3] Grég., *Hist.*, IV, 21. = [4] D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans*, I, 177.

Dans la même période, nous voyons tous les rangs du clergé représentés autour du sépulcre vénéré. Les évêques se succèdent, et reviennent en grand nombre célébrer chaque anniversaire du saint. C'est Germain de Paris, qui, après avoir accompagné Clotaire, obtient, dans un autre voyage, la guérison d'un de ses diacres. C'est Bertrand du Mans, tonsuré à Saint-Martin, délivré de captivité par l'intercession du bienheureux. C'est Mérovée de Poitiers, Nonnichius de Nantes, Aunachaire d'Auxerre et une foule d'autres, qui accourent à l'envi pour constater la réalité des miracles dont le bruit retentissant a frappé leurs oreilles. Des moines, des fondateurs d'ordres vont demander à leur glorieux prédécesseur l'inspiration et la force. L'abbé Aredius de Limoges se distingue entre tous par son empressement et professe pour lui un culte particulier; la chronique rapporte même qu'il vit, un jour, la main du saint se promener sur les membres d'un malade exposé dans la basilique. Lui aussi lègue, en mourant, tous ses biens à l'église qui renferme l'objet de sa tendre vénération[1]. Saint Colomban, arraché à son monastère de Luxeuil, emmené, par ordre du roi d'Austrasie, à l'extrémité occidentale de la Gaule, demande, en descendant la Loire, la permission d'aller se prosterner aux pieds de celui qui avait tenu tête comme lui aux puissants de la terre. Ses gardiens la lui refusent et font, au contraire, force de rames en passant devant Tours. Mais la barque se dirige d'elle-même vers la rive : il parvient à aborder, il passe une nuit en prière au saint tombeau, et repart plein de courage[2]. Un jeune Aquitain, après avoir abandonné famille et patrie pour vivre en anachorète dans une île de l'Océan, quitte sa retraite pour faire le pèlerinage de Saint-Martin : là il coupe sa chevelure, il reçoit les ordres sacrés, et cet obscur

[1] Grég., *Virt. S. Mart.*, II, 12, 44; IV, 13, 27; *Hist.*, X, 29; *Vit. S. Aridii*, 21. = [2] *Vie de S. Colomban*, par le moine Jonas, ch. 41.

XX

ART MODERNE

ÉCOLE FRANÇAISE

« Saint Martin au milieu d'un groupe de Confesseurs (saint Nicolas, saint Patrice, saint Remi et saint Médard).

Peintures murales d'Hippolyte Flandrin (1809-1864) à la basilique de Saint-Vincent-de-Paul de Paris.

Dessin de Pasquier,
gravé par Pannetier.


S·NICOLAVS
S·PATRICIVS
S·MARTINVS
S·REMICIVS
S·MEDARDVS

solitaire emporte de son voyage la ferme volonté de devenir, lui aussi, un grand évêque : il s'appellera plus tard saint Amand d'Utrecht[1]. Grégoire de Tours lui-même, simple diacre alors, vient du fond de l'Auvergne chercher sa vocation et la santé auprès du grand thaumaturge, sans se douter qu'il sera un jour son continuateur et le narrateur de ses gloires[2]. Interrogeons ce témoin oculaire qui, pendant vingt-deux ans, reçut les pèlerins dans sa cité épiscopale : il nous dira que, de son temps, des foules sans nombre, appartenant à toutes les classes sociales, et principalement au peuple, arrivaient à Tours des contrées les plus diverses et les plus lointaines. En comptant seulement les malades dont il cite la guérison dans son livre des *Miracles de saint Martin,* on trouve qu'ils étaient envoyés par l'Anjou, la Bretagne, la Normandie, Paris et ses environs, le Vermandois, la Champagne, le Sénonais, l'Orléanais, le Berry, l'Auvergne, le Limousin, le Poitou, le Périgord, la Biscaye, l'Albigeois. Quant aux pèlerins étrangers, on ne pouvait guère indiquer leur pays d'origine : on ignorait la plupart du temps leur langue. Saint Nizier, évêque de Trèves, parle aussi avec admiration de la multitude des aveugles, des sourds, des muets, des lépreux, des infirmes de toute espèce qui encombraient alors la basilique de Tours[3]. D'après la vie de saint Déicole, écrite un peu plus tard, la renommée de ce sanctuaire, le parfum des grâces qui s'y répandaient avaient fini par remplir l'univers et défiaient toute comparaison[4].

A l'époque carolingienne, le concours des princes, du clergé et du peuple est toujours considérable, bien que d'autres sanctuaires commencent à partager avec celui de saint Martin la faveur publique. En 768, le roi Pépin, revenu victorieux de sa campagne contre le duc d'Aqui-

[1] *Vie de S. Amand,* dans D. Bouquet, III, 532. = [2] *Virt. S. Mart.,* I, 31. = [3] D. Bouquet, IV, 77. = [4] *Acta SS. jan.,* II, 200.

taine, mais tombé malade à Saintes, se traîne jusqu'à Tours afin de ne pas quitter ce monde sans avoir imploré l'intercession du bienheureux apôtre : après avoir satisfait sa dévotion et répandu des largesses, il s'en retourne mourir à Saint-Denis, auprès d'un autre protecteur[1]. L'an 800, Charlemagne entreprend, suivant l'ancienne coutume, de visiter les « corps saints » qui reposent en France, pour s'en aller ensuite à Rome, où l'attend la couronne impériale. Il se rend par eau d'Aix-la-Chapelle à Rouen, arrive après Pâques dans la cité tourangelle, avec ses fils Charles, Pépin et Louis, et tient sous les auspices de saint Martin une cour plénière, où il reçoit les hommages de la noblesse de Bretagne et partage d'avance le royaume entre ses trois héritiers. Mais en même temps il a la douleur de perdre son épouse Liutgarde, dont la santé chancelante lui avait fait prolonger son séjour jusqu'au mois de juin, et l'ensevelit à l'ombre de la sainte basilique[2]. Le célèbre Alcuin s'était trouvé, d'après une de ses lettres, à ce pèlerinage solennel, et avait présidé aux préparatifs de la réception royale[3]. Les descendants du grand empereur demeurent également fidèles à la tradition de nos souverains. Louis le Débonnaire visite à différentes reprises le célèbre sanctuaire, notamment pour remercier Dieu de sa victoire sur Pépin d'Aquitaine[4]. Charles le Chauve signe en face du tombeau des donations pieuses et se montre jusqu'à sept fois à Tours[5]. En 878, bien que le corps du bienheureux soit absent, Louis le Bègue malade vient lui demander son rétablissement et l'obtient[6]. Puis les chefs de la maison qui doit remplacer sur le trône la postérité de Charlemagne apparaissent à leur tour.

[1] *Chron. d'Adon,* dans D. Bouquet, V, 318. Éginhard, éd. Teulet, I, 148. = [2] D. Bouquet, V, 52, 78, 349. Le partage du royaume, mentionné par la seule chronique de Moissac, est révoqué en doute par l'éditeur. = [3] *Alcuini op.,* éd. Migne, col. 377. = [4] *Annal. Bertin.,* ann. 832; *Ernoldi Nigeldi carm.* (D. Bouquet, VI, 44.) = [5] En 841, 843, 844, 845, 848, 851, 862. D. Bouquet, VII, 481, et VIII, 438, 572. Mabille, *Bibl. de l'École des charles,* an. 1869, p. 172. = [6] Mabille, *ibid.,* p. 181.

Le roi Eudes, en revenant d'Aquitaine, s'arrête à Saint-Martin pour semer des libéralités. Son frère Robert, duc de France, dans une tournée politique à travers les provinces de Neustrie, passe par la Touraine avec Charles le Simple, qui, à cette occasion, institue dans la basilique des prières quotidiennes pour son salut. Une autre fois, le jour de Pâques, Robert restitue à la même église un domaine qui lui avait été enlevé, et, en signe d'abandon, dépose son gant sur la pierre recouvrant le corps du saint[1]. Le roi Raoul, victorieux des Normands, va, en 931, présenter ses actions de grâces au protecteur de la France. Lothaire implore au contraire son secours, avec la reine Emma, avant d'aller combattre l'empereur Othon II, en 972[2].

Dans les rangs de la haute noblesse, l'empressement n'est pas moins grand. Il faut citer au moins le bienheureux Géraud, comte d'Aurillac, entraîné par son insatiable dévotion de sanctuaire en sanctuaire à Saint-Pierre de Rome, à Saint-Martial de Limoges, et surtout à Saint-Martin de Tours[3]; Foulques d'Anjou, ce type de fier baron, avide de rapine et pieux à ses heures, qui entendait faire pénitence comme d'autres accomplissaient leurs pèlerinages. par procuration. Aux approches de la mort, il s'était fait conduire au tombeau du grand thaumaturge, promettant une masse de présents s'il recouvrait la santé; mais la santé ne lui fut rendue que lorsqu'il eut consenti, sur le conseil d'Odon de Cluny, à restituer à la basilique deux vases d'or qu'il en avait emportés autrefois. Et comme le moine l'engageait encore à quitter le monde pour expier ses péchés dans le cloître : « Oh! pour cela, dit-il, c'est impossible actuellement. Mais j'ai là un mien chevalier aussi brave que sage, nommé Adhégrin, qui me remplacera bien volontiers. » Et Adhégrin, vendant tout ce qu'il

[1] Pertz, *Mon. Germ.*, III, 573. Mabille, *Pancarte noire*, p. 94. = [2] D. Bouquet, VIII, 187. Dupuy, *Hist. de S. Mart.*, p. 422. = [3] *Acta SS. oct.*, VI, 321.

possédait pour les pauvres, endossa l'habit religieux! Odon lui-même était un des serviteurs les plus fervents du glorieux confesseur. Il avait passé une grande partie de sa jeunesse auprès de sa sépulture, recevant les petits et les grands, s'entretenant avec eux, leur donnant des conseils appropriés à leur situation. Au moment de mourir à son tour, dans son monastère de Cluny, il n'éprouvait qu'un regret, celui de ne pouvoir, une fois encore, aller revoir son cher Saint-Martin. Ayant obtenu, pour satisfaire son désir, un retour de forces inespéré, il se fit porter à Tours et eut la joie de célébrer la fête du saint avec toute la population, dont sa venue redoublait l'enthousiasme : il mourut quatre jours après [1]. L'affluence des évêques de France et du dehors ne discontinuait pas non plus. Un des pèlerinages qui firent le plus de sensation fut celui d'Héraclius, évêque de Liège. Ce pontife se trouva subitement délivré d'un cancer incurable, et, en reconnaissance de ce bienfait, fonda, l'an 963, dans sa ville épiscopale une église collégiale dédiée à saint Martin; il revint ensuite chaque année remercier celui dont les prières avaient suppléé d'une manière si efficace à l'impuissance des médecins [2]. Enfin le peuple remplissait encore, dans toute cette période, la célèbre basilique; car c'est alors que nous voyons apparaître dans les chartes des *hospitia*, ou des établissements religieux destinés à recevoir la foule des pèlerins que la cité ne pouvait suffire à loger. Plusieurs des églises situées autrefois autour de Saint-Martin n'avaient pas d'autre origine. Saint-Clément était l'*hospitium* des pèlerins pauvres; Saint-André ou Saint-Jacques était celui des nobles, qui, sans doute, étaient mieux traités que les autres, mais payaient pour

[1] *Vie de S. Odon*, *Bibl. Clun.*, col. 23, 55. = [2] La charte de fondation de Saint-Martin de Liège est fausse, c'est-à-dire faite après coup; mais les faits qu'elle relate n'en sont pas moins réels, suivant l'usage. V. *Bibl. de l'École des chartes*, an. 1869, p. 166. Cf. Pertz, VII, 202; *Mém. de la Commission royale d'histoire de Belgique*, VII, 272, et IX, 21.

tous. Ces précieux refuges existaient peut-être dès les temps mérovingiens, car un diplôme de Charles le Chauve ordonnait, en 862, que l'hospice des pauvres fût régi « suivant son antique constitution[1] ». Toutefois Grégoire de Tours n'en mentionne aucun, et l'on n'en découvre la trace positive qu'à partir du commencement du IXe siècle[2]. Il y eut aussi dans quelques stations importantes, à Paris par exemple, des asiles créés spécialement pour les pèlerins de Saint-Martin, qui retrouvaient ainsi sur la route le souvenir et la protection du bienheureux auquel ils portaient leurs hommages[3].

On comprend que la cité tourangelle devait gagner à ces fondations, à ce concours perpétuel une animation et une prospérité peu ordinaires. « O ville! s'écriait l'illustre Alcuin, ton enceinte est resserrée, tu n'as rien de brillant par toi-même; mais ton grand saint te donne la gloire et la splendeur. N'est-ce pas pour aller implorer ses suffrages que le long cortège des chrétiens défile dans tes murs[4]? » Certes, les choses ont bien changé depuis. Les étrangers sont maintenant attirés à Tours et aux environs par les agréments de ce fortuné pays, tandis que la vieille basilique se voit à son tour réduite à des proportions mesquines et que ses ruines éparses languissent dans l'abandon. Mais, si la vieille capitale des Turones est depuis longtemps florissante, ne le doit-elle pas précisément à ce fameux sanctuaire, qui a commencé sa réputation et sa richesse? Et n'y aurait-il pas de sa part une double ingratitude à laisser périr les glorieux souvenirs qui l'ont fait vivre et prospérer? « Les Tourangeaux, écrivait déjà Odon de Cluny, ne doivent jamais oublier les faveurs que Dieu leur a prodiguées. Il leur a donné pour patron, non le premier saint venu, mais ce Martin dont il a été dit que

[1] D. Bouquet, VIII, 572. = [2] V. Mabille, *Bibl. de l'École des chartes*, an 1864, p. 330, 332, 337, et *Pancarte noire*, n° 1. = [3] V. Lebeuf, *Hist. de Paris*, I, 487. = [4] Alcuin, éd. Migne, II, 711.

ses plus petites actions surpassaient les plus grandes des autres hommes. Le monde entier leur enseigne le cas qu'ils doivent faire d'un pareil trésor : toutes les nations l'entourent d'un amour particulier, à tel point que de nos jours, où la charité se refroidit pourtant, nous voyons affluer autour de lui des milliers de gens dont nous ne connaissons même pas la langue. C'est de Martin que l'on peut bien dire : Toute la terre désire contempler ton visage. Combien l'empressement de ces étrangers n'accuse-t-il pas notre inertie, à nous ses voisins[1] ! » Nul n'était plus à même que ce saint religieux d'attester l'énorme concours des pèlerins de Saint-Martin et ses heureux résultats. Si quelqu'un le soupçonnait de n'être pas complètement désintéressé sur ce point, il trouverait dans la lettre adressée par le pape Léon VII, son contemporain, à Hugues, prince des Francs, la confirmation de son témoignage. « Nul lieu, dit le pontife, à l'exception de Saint-Pierre de Rome, n'attirait alors un aussi grand nombre de suppliants, de pays si divers et si lointains[2]. »

A partir de l'avènement des Capétiens, l'importance matérielle du pèlerinage semble avoir quelque peu baissé; non pas que la foi diminuât, mais par suite du fait que je signalais déjà tout à l'heure. D'autres lieux sacrés, dont la renommée s'était subitement accrue, vinrent partager le sceptre avec Saint-Martin; par exemple, Saint-Denis, favorisé d'une manière toute spéciale par les rois, qui en étaient les fondateurs et les voisins. On se plaignit bientôt du délaissement (tout relatif, bien entendu) où tombait le sanctuaire de Tours[3]; le pape Urbain II mit même ce prétexte en avant pour supprimer la dignité d'évêque particulier de Saint-Martin, ou du moins pour l'unir au souverain pontificat. Il ne faudrait pas croire, cependant, que nos pères

[1] *Vie de S. Grégoire de Tours* par Odon, *Greg. op.*, éd. Migne, col. 127. = [2] V. Monsnyer, *Eccl. S. Mart. jura propugnata*, p. 168. = [3] Mabillon, *Annal.*, II, 349. Fulbert, *Ep.* 2 *ad Abbonem*.

eussent dès lors perdu l'habitude de venir implorer l'apôtre national; le témoignage des actes et des chroniques démentirait cette opinion. Le règne du scepticisme, le refroidissement des âmes ne se faisaient pas encore pressentir : on en était, au contraire, au début des croisades. C'est précisément la prédication de la première de ces guerres célèbres qui amena le pape dans la capitale de la Touraine, et valut à son pèlerinage un honneur qu'il n'avait pas connu jusque-là. Il était dit qu'à toutes les grandes choses entreprises par la France le nom de saint Martin serait mêlé. Pendant plus d'une semaine, au mois de mars 1096, son monastère fut la demeure d'Urbain II, et le souverain pontife, appelant le peuple sous l'étendard de la croix, ne cessa pas un seul jour d'aller puiser l'inspiration au tombeau du bienheureux. Tous les matins, le clergé de la basilique le recevait solennellement au seuil de la porte dite du trésorier, et le conduisait devant le corps, où il restait longtemps en prière. Au milieu du carême, après avoir été couronné à la cathédrale, il se rendit en grande pompe à Saint-Martin, et là il donna la « rose d'or » qu'il tenait à la main au comte d'Anjou, qui la transmit comme un précieux souvenir à ses successeurs. Enchanté de l'accueil et du dévouement des chanoines, il ne partit point sans les combler de dons et de privilèges[1]. Quatre fois encore, à peu d'intervalle, leur église fut honorée de la visite du vicaire de Jésus-Christ. En 1107, Pascal II, après avoir été reçu par le roi Philippe Ier et son fils Louis, y célébra l'office du quatrième dimanche de carême, en habits pontificaux, la tiare sur la tête. Calixte II, en 1119, et Innocent II, en 1130, y vinrent prier à leur tour. Alexandre III, à qui la France avait donné asile pendant le schisme de l'antipape Victor, fut couronné à la porte « de la petite place », et chanta la messe au maître-autel

[1] D. Bouquet, XII, 65, 491; XIV, 719. Salmon, *Chroniques*, p. 219.

à la Saint-Martin de mai, c'est-à-dire à la fête de la Subvention de l'année 1163[1]. A ces augustes pèlerins se joignait, comme précédemment, l'élite du clergé du royaume et de l'étranger. Adalbert, évêque de Prague, chassé de son diocèse par la cruauté des habitants, se rendit à pied de Mayence à Tours « pour supplier, dit son biographe, celui qui ne refuse jamais son appui aux affligés, le bâton des pauvres, la très douce mère des pécheurs, ce bon Martin, qui a la main toujours ouverte pour donner[2] ». De là il s'en alla au monastère de Fleury, puis au tombeau de saint Denis, puis au martyre, qui l'attendait en Prusse. Bernward, évêque d'Hildesheim, apportait au glorieux confesseur les vœux et les présents de ses confrères, et demeurait huit jours prosterné à ses pieds[3]. Guibert, moine de Gemblours en Brabant, faisait mieux encore : il consacrait une année à visiter, à étudier les lieux consacrés par le souvenir de l'évêque de Tours, sa basilique, son abbaye de Marmoutier, Ligugé, Notre-Dame de Rivière, Candes, et se séparait ensuite, les larmes aux yeux, des bons frères qui l'avaient adopté comme un des leurs, pour aller épancher dans de pieux écrits ses impressions de voyage et son enthousiasme. L'illustre abbé Suger, se sentant près de mourir, venait dire adieu au patron du royaume qu'il avait si bien gouverné, et déposer sur sa tombe un vêtement de soie, suprême offrande du puissant ministre dont les clercs de Saint-Martin s'étaient faits les clients[4].

Mais les princes eux-mêmes ne continuaient-ils pas à suivre la trace de leurs aînés ? Il est certain que Hugues Capet, dès le début de son règne, se montrait à Tours, afin d'affirmer par sa présence qu'il n'entendait pas rompre avec la tradition religieuse des dynasties précédentes[5]. Boniface, marquis de Montferrat, un des plus zélés admi-

[1] *Œuvres de Suger,* éd. de la Soc. de l'Hist. de France, p. 32, 431. D. Bouquet, XII, 19, 476, etc. = [2] *Acta SS. apr.,* III, 185, 194. = [3] Pertz, IV, 776. = [4] Suger, éd. cit., p. 286, 401. = [5] D. Bouquet, X, 238.

rateurs du saint, s'y rendait tous les ans au moment de sa fête. Cependant il n'était pas riche : il n'avait pas même de quoi payer ses dettes, et, s'il faut en croire la légende, il se fût trouvé bien embarrassé, dans un de ses pèlerinages, si Martin, touché de son zèle, ne lui avait envoyé pendant son sommeil deux coffrets pleins d'or, dont le contenu lui permit de se libérer; aussi, quelles belles églises il lui dédia lorsqu'il fut de retour dans son pays[1] ! Hugues, marquis de Lombardie, venait rendre à la basilique les biens que lui avait enlevés son père[2]. Pons de Lazare, un grand seigneur coupable des plus violents excès, faisait pénitence devant le tombeau, et ne se croyait quitte qu'en visitant, de plus, les sanctuaires de Saint-Guillaume, de Saint-Jacques, du Mont-Saint-Michel, de Saint-Martial, de Saint-Léonard de Noaillé, enfin en entrant à Cîteaux pour n'en plus sortir[3]. Les chefs des croisés, Richard Cœur-de-Lion, Philippe-Auguste, prenaient à Tours le bâton de pèlerin avant de partir pour la Terre-Sainte. Jean de Brienne, roi de Jérusalem, faisait de même en se rendant à Compostelle, et rapportait ensuite son bâton à Saint-Martin[4]. Louis VIII, après son couronnement à Reims, allait demander un nouveau sacre au protecteur de sa monarchie[5]. Puis le meilleur de nos souverains, le seul peut-être dont la figure ne fasse que grandir à mesure que la critique moderne projette sur elle sa lumière, saint Louis, en un mot, lui rendait visite à son tour : une première fois avec sa mère et sa noblesse en armes, au moment où il s'avançait contre le comte de la Marche; une seconde fois en 1261; une troisième en 1270, avant de s'en aller mourir à Tunis[6]. Ces pèlerinages du pieux roi n'ont pas été signalés

[1] Herberne, dans Baluze, *Miscell.*, II, 302. = [2] Mss. de D. Housseau, n° 927. = [3] D. Bouquet, XIV, 424. = [4] Salmon, *Chroniques*, p. 156. Grandmaison, *Bull. monum.*, XL, 43. = [5] D. Bouquet, XVIII, 304. Louis VIII revint encore à Tours en 1224 et 1225. (*Ibid.*, 243, 308.) = [6] Salmon, *Chron.*, p. 159. Tillemont, *Vie de S. Louis*, I, 454; IV, 236; V, 112.

jusqu'à présent par les historiens de l'évêque de Tours. Chacun savait cependant qu'il professait pour ce grand saint une vénération particulière, puisqu'il recommandait son exemple à l'héritier de la couronne dans le célèbre testament connu sous le nom d'*Enseignements de saint Louis.* Il témoigna encore ce sentiment de plusieurs autres manières, notamment par la fondation d'une chapelle dans la basilique de Tours et par l'assignation d'une rente de vingt livres tournois pour l'entretien du chapelain, somme dont le payement est attesté par ses comptes [1].

A partir du XIVe siècle, nos rois commencent à figurer plus rarement parmi les pèlerins. On constate pourtant la présence de Charles le Bel, venu en 1323 pour assister à la translation des reliques, et celle de Charles VI, qui, après une entrée solennelle, en 1391, baisa le chef de saint Martin [2]. Il faut citer avec les noms des princes celui de l'humble et généreuse fille qui sauva, bientôt après, la couronne de France : nous n'avons pas de preuve positive du passage de Jeanne d'Arc dans le sanctuaire de l'apôtre des Gaules; mais il n'est guère permis de le révoquer en doute, lorsqu'on la voit demander aux magistrats tourangeaux de doter une de leurs jeunes compatriotes, pauvre fille comme elle, et, par conséquent, s'arrêter dans leur ville [3]. Sous les règnes suivants, les fréquents séjours de la cour en Touraine facilitèrent les visites des princes. Louis XI, son oncle René d'Anjou, Charles VIII, François Ier et plusieurs de leurs successeurs s'agenouillèrent encore dans la sainte basilique, et presque tous y laissèrent des marques de leur libéralité [4]. Toutefois ils s'y montrèrent moins en pèlerins qu'en potentats. A partir de la fin du moyen âge, ce ne

1 La fondation, dont le texte est dans Monsnyer, est de 1255. Cf. D. Bouquet, XXII, 664. = 2 Registres capitulaires de Saint-Martin, dans les mss. de Baluze, vol. LXXVII, f° 332. = 3 Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc,* V, 155. = 4 V. notamment les Registres capitulaires, *ibid.,* 390, et les mss. de D. Housseau, XV, 305, 306.

sont plus d'humbles démonstrations de piété ou de repentir que la chronique nous signale : ce sont plutôt des réceptions pompeuses, des intronisations, des cérémonies mondaines. Les honneurs prodigués aux puissants de la terre éclipsent les hommages rendus au favori du ciel; les rois font quelque peu oublier le saint. C'est qu'il n'y a plus à le nier, cette fois : le sentiment religieux commence réellement à s'affaiblir; le règne de l'enthousiasme est fini. Le peuple, il est vrai, ne renonce pas tout de suite à ses anciennes habitudes : dans les dernières années du xve siècle, les voyageurs étrangers admirent toujours son empressement, son zèle, son assiduité dans le temple de Saint-Martin [1]. Mais bientôt arriveront les dévastations morales et matérielles des huguenots, qui éclairciront sensiblement les rangs de ces dévots obstinés. Le corps du vénéré thaumaturge n'existant plus dans son intégrité, les miracles diminuant avec la foi, la foule cessera peu à peu de courir à la source où elle puisait depuis si longtemps le salut de l'âme et du corps, jusqu'au jour où la renaissance des pèlerinages, à laquelle notre génération sceptique assiste avec étonnement, lui en rapprendra le chemin.

[1] V. la relation de Florio, dans les *Mém. de la Soc. archéol. de Touraine*, VII, 98.



1 2 3

Fig. 47. — Monnaies de Colmar à l'effigie de saint Martin (les nos 1 et 3 sont de 1499, le no 2 est du commencement du XVIe siècle).



Fig. 48. — France : Alsace. — Saint-Martin de Colmar.

II

BIENFAITS DUS A LA PRÉSENCE DU CORPS DE SAINT MARTIN



l convient, après avoir passé cette revue bien incomplète des pèlerins de Saint-Martin, de revenir sur nos pas pour reconnaître les causes d'une aussi grande affluence, la nature des grâces que les croyants imploraient, la manière dont ils s'y prenaient pour les obtenir, enfin les bienfaits d'une autre espèce que répandait la présence des restes du saint et l'influence qu'elle exerçait sur la vie publique ou privée. La cause principale du concours des peuples, c'était évidemment le miracle. Il serait fort étrange que toutes les nations se fussent donné

rendez-vous autour d'une poussière humaine, et cela pendant près de quatorze siècles, s'il ne s'était réellement passé là des faits extraordinaires. La popularité universelle et perpétuelle de ce pèlerinage est la meilleure preuve des prodiges qui s'y accomplissaient. Les miracles ne sont pas dans la nature : telle est l'unique, la sempiternelle objection des rationalistes. Mais ce qui est encore bien moins dans la nature, c'est que l'humanité soit durant des centaines d'années la dupe d'une illusion ou d'un charlatanisme grossier; c'est qu'elle aille à l'envi demander le soulagement de ses maux à un remède imaginaire sans en constater l'impuissance. Il faut s'écrier avec saint Augustin : Si cela s'est fait sans avoir les miracles pour cause, c'est le plus grand de tous les miracles. D'ailleurs, les résultats obtenus par les fidèles au tombeau de saint Martin ont été la plupart du temps attestés par des témoins oculaires. Dès le ve siècle, saint Perpétue, évêque de Tours, envoyait à Paulin de Périgueux, pour qu'il l'insérât dans son poème, le récit des faits surnaturels qu'il avait vus se passer dans la basilique du saint. Un peu plus tard, le nombre de ces merveilles augmentant avec celui des pèlerins, son successeur Grégoire entreprit d'en tenir un registre exact : il en remplit quatre livres, et, bien que toutes celles qu'il rapporte ne paraissent pas également certaines, il y en a une quantité qu'il a observées de ses yeux, il y en a même qu'il a éprouvées dans sa personne [1]. Il était cependant loin d'être au courant de tout ce qui arrivait. Souvent, nous dit-il, des malades s'en retournaient guéris sans qu'on le sût ou sans que personne les vît. Mais tous ceux qu'il pouvait voir et examiner par lui-même étaient soigneusement inscrits sur son mémorial [2]. Après lui, ce registre fut tenu avec moins de régularité. Quelques compilateurs, notamment Odon de Cluny, le faux Herberne, Gui-

[1] *Virt. S. Mart.*, III, 1; IV, 1, 2, etc. = [2] *Ibid.*, III, 45.

bert de Gemblours, s'efforcèrent de le continuer jusqu'à leur temps. On fit des miracles de saint Martin beaucoup de recueils, réunissant tout ce qui avait été précédemment écrit sur la matière, et ces recueils furent conservés comme de vrais titres de noblesse dans les églises et les monastères placés sous son invocation. A Tours, en particulier, on exposait auprès de son tombeau un de ces volumineux manuscrits; on le mettait à la portée des pèlerins, pour bien les convaincre par avance des grâces qu'ils étaient en droit d'attendre, et souvent même on leur en donnait tout haut la lecture[1]. Au xve siècle, la mère d'un des chanoines, Jeanne Berthelot, en fit transcrire un exemplaire en français, sur un beau parchemin, et l'offrit à l'église pour que le public pût lire plus facilement, à côté de la châsse du bienheureux, le récit de ses bienfaits et de ses gloires[2].

C'est surtout à l'époque de sa fête principale (11 novembre) que la multitude encombrait son sanctuaire, et voyait éclater dans ses rangs des prodiges inattendus. « Envoyez ce jour-là des messagers à Tours, écrit saint Nicet à la reine Clodosinde, et qu'ils nient, s'ils l'osent, ce qu'ils verront comme nous : les aveugles recouvrant la vue, les sourds entendant, les muets parlant, sans compter les lépreux et tant d'autres malades qui sont guéris tous les ans des maux les plus divers! Peut-être diront-ils qu'ils feignent la cécité, ceux que nous voyons privés de la lumière depuis leur naissance[3]! » Grégoire nous apprend aussi que la Saint-Martin d'hiver était le jour des miracles par excellence, mais que la Saint-Martin d'été, quoique moins solennelle, ne se passait pas non plus sans en voir quelques-uns[4]. Il s'en opérait aussi dans le reste de l'année. En toute saison, le « seigneur Martin » se montrait propice aux malheureux, et sa vertu remplaçait avec toute sorte d'avan-

[1] *Virt. S. Mart.*, II, 29, 49. = [2] Regist. capit., *loc. cit.*, f° 395. = [3] Grég., *op.*, éd. Migne, append., col. 1166. = [4] *Virt. S. Mart.*, II, 34, 49; IV, 4, 22, etc.

tages la science à peu près nulle des médecins ou les maléfices des sorciers : il semble même que Dieu ait voulu, par le pouvoir permanent laissé à son serviteur, octroyer une compensation à nos pères, qui n'avaient pas comme nous les ressources d'un art avancé ni des instruments perfectionnés. Le saint de Tours était vraiment le médecin du peuple : ceux-là mêmes qui ne croient pas à son intervention ne peuvent nier que les malades s'en allaient de chez lui soulagés ou guéris; quelle que soit la cause, les faits sont constants. A chaque instant s'offraient des cas étranges, auxquels il serait malaisé de trouver une explication naturelle. Non seulement des souffrances accidentelles ou légères, mais des maux réputés incurables et des infirmités de naissance, telles que celles dont nous parlait tout à l'heure l'évêque de Trèves, s'envolaient comme par enchantement. Les cures d'aveugles, de muets, de sourds, de boiteux, désignés par leurs noms et avec les circonstances de leur guérison, abondent dans le journal tenu par Grégoire de Tours, à côté de cas de fièvre, de dyssenterie, de paralysie, de goutte, de rhumatisme, de névralgie, d'hémorragie, disparus aussi heureusement, quoique parfois très compliqués. Des enfants noués, anémiques, atteints de difformités monstrueuses, étaient rendus à l'état normal. Les possédés étaient délivrés en grand nombre. Les maladies épidémiques cédaient elles-mêmes à la puissance du remède céleste [1].

La vertu du saint agissait soudainement; cependant il fallait parfois en attendre assez longtemps la manifestation. La persévérance était, avec la foi, la grande condition mise d'ordinaire à son généreux secours. Un pèlerin soulagé par lui venait-il à douter de la cause de son rétablissement, à retourner aux remèdes temporels, à la magie païenne, aux

[1] *Virt. S. Mart.*, *passim*. D. Ruinart a cru reconnaître dans le mal d'un jeune enfant de Paris, dépeint par Grégoire, les signes de la variole. (*Ibid.*, II, 58.)

médecins juifs, il retombait aussitôt dans son infirmité. Grégoire lui-même fut puni de la sorte. Mais lui, du moins, obtint par ses prières une seconde guérison; tandis que d'autres, comme Léonaste, archidiacre de Bourges, se voyaient frappés de la même peine sans recours et pour la vie[1]. Un bon nombre devait faire dans la basilique un séjour prolongé et n'obtenait quelque chose qu'à force de ténacité, je dirais presque d'importunité. Ils passaient les nuits à prier, à suivre ces offices nocturnes qu'on appelait les vigiles, jeûnant, pleurant, tenant quelquefois un cierge allumé depuis le soir jusqu'au matin. Ils se plaçaient devant le tombeau, vers les pieds du saint (*ad pedes sancti, ad pedes domni*)[2]. Les plus souffrants se couchaient là, ou bien sous les portiques, ou bien dans les galeries. D'autres étaient logés dans l'*atrium* ou tout à côté de l'église, et se faisaient transporter chaque jour auprès du corps. Il y en avait qui demeuraient ainsi des semaines, des mois, des années : Théodmond, muet, attendit trois ans, secourant lui-même les pauvres qui l'entouraient; un aveugle du pays d'outre-mer attendit quatre ans; une paralytique resta huit ans étendue sur une charrette dans la cour[3]! Presque tous ces malheureux voyaient enfin leur constance récompensée. Un beau jour, au milieu de la messe ou de la lecture des miracles du saint, après une prière ou une communion plus fervente que d'habitude, ils baisaient, pleins d'espoir, le marbre du tombeau, touchaient les voiles qui le recouvraient, buvaient quelques gouttes de l'eau qui avait servi à le laver, avec un peu de poussière grattée sur une des pierres sacrées ou un peu de cendre des cierges, et ils se sentaient guéris. D'autres étaient soumis à une épreuve plus rude encore : ils étaient délivrés de leurs maux en

[1] *Virt. S. Mart.*, I, 2; II, 60; V, 6. = [2] Mot qu'il ne faut pas traduire, comme M. Bordier (*ibid.*, II, 13), par *aux pieds du Seigneur*. S. Martin est constamment appelé, dans les temps anciens, *domnus Martinus*. = [3] *Ibid.*, I, 7; II, 11; III, 20; IV, 6, etc.

plusieurs fois; après une amélioration partielle, il leur fallait recommencer les mêmes instances, les mêmes témoignages de foi pour obtenir la santé complète. Et ceux-là aussi parvenaient à leurs fins. En signe de reconnaissance, ils suspendaient leurs béquilles aux poutres de l'édifice, déposaient sur l'autel des étoffes de prix, des cierges ou d'autres offrandes. Mieux encore : ils consacraient au saint leur personne, coupaient leur chevelure, se faisaient tonsurer, ordonner clercs, soit pour aller exercer le sacerdoce dans leur pays, soit pour rester attachés au service particulier de leur sauveur, comme ce Gondulfe, compagnon du fils de Clotaire, qui, avec l'autorisation de ce prince, abandonna de plus tous ses biens à l'église Saint-Martin[1].

Toutes ces scènes, qui jetaient une animation extraordinaire dans le temple et ses alentours, continuèrent à se passer au grand jour durant les siècles suivants. Vers 995, une contagion mystérieuse s'était répandue dans la plus grande partie de l'Occident : un feu dévorant saisissait les hommes, consumait leurs membres et finissait par les détacher du corps; la plupart des victimes succombaient dans l'espace d'une nuit. Le peuple de France se porta en masse au tombeau de saint Martin, tandis que les Allemands recouraient, de leur côté, à saint Odolric de Bavière, et les Bourguignons à saint Mayeul : contre la ligue des trois confesseurs le fléau ne put tenir[2]. La guérison d'Héraclius ou Hildric, évêque de Liège, dont j'ai parlé plus haut, fit un bruit considérable : le public fut admis à constater que son affreux mal était remplacé par des chairs nouvelles; alors ce furent des transports d'allégresse, des réjouissances universelles et spontanées. Chaque fois qu'un grand miracle se produisait, les fidèles se mettaient en fête, et des

[1] *Virt. S. Mart., passim.* Baluze, *Miscell.*, II, 303. = [2] Raoul Glaber, dans D. Bouquet, X, 20.

cris de reconnaissance montaient vers le ciel; le nom de Martin était acclamé par la population tout entière. Mais le plus célèbre de tous ses bienfaits, celui dont le souvenir a été perpétué par une solennité religieuse observée jusqu'aux temps modernes, c'est la *subvention*, ou le secours que son précieux corps apporta, en 903, aux Tourangeaux assiégés par les Normands. L'ennemi était sur le point d'entrer dans la ville; plusieurs sorties avaient échoué; les remparts commençaient à être entamés. A cette vue, le clergé, les femmes, les enfants, tous ceux qui ne combattent pas, entourent les restes du bienheureux en stimulant sa pitié par des objurgations pressantes : « Saint de Dieu, pourquoi dormir? pourquoi nous abandonner à la merci des païens?... Toi qui as fait tant de miracles pour les étrangers, fais-en donc un pour les tiens. Délivre-nous; autrement nous allons périr, et ta propre ville sera changée en désert. » Puis, obéissant à une inspiration subite, ils emportent la châsse devant une des portes, qui allait être enfoncée par l'assiégeant, opposant ainsi aux nouveaux barbares le corps même du vainqueur de l'antique barbarie païenne. Frappés de stupeur, les Normands sont pris d'une panique subite; ils fuient en désordre. Les Tourangeaux les poursuivent en dehors de la ville avec leur redoutable palladium, les taillent en pièces, et ramènent la sainte relique en triomphe. Depuis lors, l'Église de Tours célébra fidèlement, le 12 mai, la fête de la Subvention de saint Martin[1]. Transporté en Bourgogne au moment d'une nouvelle invasion de ces mêmes barbares, comme nous le verrons tout à l'heure. le corps du thaumaturge sema sur son passage les guérisons et les bénédictions qu'il répandait ordinairement dans son temple : les miracles se déplaçaient avec la cause qui les

[1] Ces faits, racontés par Ratbode, évêque d'Utrecht, et par l'auteur du traité de la *Réversion de S. Martin*, ont été admis par Mabille, bien qu'il ait démontré la fausseté de la date de 843, qu'on leur assignait d'après ces écrivains. (V. *Bibl. de l'École des chartes*, an. 1869, p. 149 et suiv)

produisait. Dans l'église d'Auxerre, où il fut momentanément déposé, on les vit éclater presque journellement. Les gens du pays en rapportaient l'honneur à leur évêque saint Germain, enseveli dans la même basilique. Mais les clercs de Touraine qui accompagnaient leur précieux trésor placèrent, pour les convaincre, un lépreux entre Germain et Martin : le lendemain, la partie de son corps qui se trouvait du côté de ce dernier apparut complètement saine. Pour rendre l'épreuve plus complète, on retourna ensuite l'autre partie du même côté, et, après une seconde nuit passée en prière, elle fut également purifiée. Le pieux narrateur attribue ce double résultat à la courtoisie de l'évêque d'Auxerre, qui, étant chez lui, avait dû laisser à son hôte tous les honneurs[1]. De même saint Hilaire renvoyait par déférence à son ancien disciple, comme étant plus puissant que lui, les sourds-muets qui allaient l'implorer à Poitiers[2]. Au retour de Bourgogne, tout le trajet fut marqué par des prodiges analogues. C'est alors que se serait passée la plaisante scène, plus d'une fois racontée, des deux mendiants paralytiques guéris malgré eux. « Nous vivons bien, se disaient-ils, nous n'avons d'autre peine que celle de tendre la main; et voici que ce Martin, dont on parle tant, et qui ne laisse pas un infirme sur son passage, va traverser notre pays. Fuyons, car nous serions forcés de gagner notre vie plus laborieusement. » Mais leurs béquilles ne les servirent pas assez bien. La puissance du saint les atteignit : comme ils le redoutaient, ils furent par lui rendus à la santé... et au travail[3]. Cette légende, au moins, n'était pas faite pour encourager la paresse.

La ville de Tours revit alors les merveilles d'autrefois.

[1] *De Reversione beati Martini*, *Bibl. Clun.*, p. 113. Bien que ce traité contienne des erreurs de temps et de lieu sur la translation de S. Martin, ce n'est pas une raison suffisante pour rejeter tous les détails qu'il renferme. = [2] *Acta SS. jan.*, I, 797. = [3] *De Reversione, ibid.* Jacques de Vitry, au XIIIe siècle, a reproduit l'anecdote dans un de ses sermons. (Bibl. nat., ms. lat. 17506, fo 88.)

Cependant la diminution légère que nous avons remarquée dans l'affluence des pèlerins à l'époque des premiers Capétiens fit sentir son contre-coup sur le nombre des miracles. Le jour où la nouvelle basilique élevée par le trésorier Hervé, au début du XIe siècle, devait être consacrée, le peuple et le clergé attendaient, paraît-il, un miracle, et s'étonnaient qu'une pareille solennité, coïncidant avec l'anniversaire de l'ordination épiscopale du bienheureux, se passât sans cet accompagnement obligé. Hervé lui-même pria humblement saint Martin de lui indiquer par un signe s'il était content de lui. L'apôtre lui apparut en songe, et lui apprit qu'il avait, la veille, sauvé à grand'peine du purgatoire les âmes de trois clercs de son église, coupables d'avoir porté les armes et versé le sang à la guerre. « Les miracles accomplis dans le passé, ajouta-t-il, doivent suffire à ce temps; avant de semer de nouveau, il faut récolter la moisson qu'ils doivent produire. La guérison des âmes est la seule que l'on doive demander pour tous, et je ne cesse pas un instant d'implorer pour cet objet la divine miséricorde. » Tel est, du moins, le récit que le trésorier fit à ses frères, et qui nous a été répété à la fois par Raoul Glaber dans sa chronique et par un archidiacre de Tours, nommé Hugues, dans un dialogue adressé à Fulbert de Chartres, qui s'était plaint de ne plus voir la puissance surnaturelle de saint Martin éclater aussi souvent que jadis [1]. Malgré cet incident, dont il ne faudrait pas exagérer la portée, les miracles continuèrent encore longtemps à se produire dans le sanctuaire de Tours (je ne parle pas ici de ceux que le saint opérait au dehors) : Guibert de Gemblours et d'autres écrivains nous en fournissent la preuve. Mais, à partir du XIIIe siècle environ, l'on cessa de les enregistrer; on se contenta de faire entrer dans les *Martinades* la relation des plus

[1] D. Bouquet, X, 29. Mabillon, *Anal.*, p. 213 et suiv. Ms. 8940 de la bibl. de Bruxelles. Les plaintes de Fulbert s'adressaient, du reste, à S. Denis et à S. Hilaire aussi bien qu'à S. Martin.

anciens ou des plus célèbres, et les nouveaux demeurèrent disséminés dans les biographies ou les chroniques. En somme, leur proportion suivit, comme on l'a déjà remarqué, la destinée du pèlerinage : elle ne baissa d'une manière sensible que dans les temps modernes, lorsque la foi et l'empressement des fidèles diminuèrent, et surtout lorsque le corps n'exista plus dans son intégrité. Cependant l'historien Gervaise, qui en parle *de visu*, affirme qu'ils n'avaient point cessé au XVIIe siècle [1], et, de nos jours même, les ex-voto qui entourent le tombeau restauré, les rapports des témoins oculaires proclament bien haut que, si la vertu du grand thaumaturge se manifeste plus rarement, néanmoins « son bras ne s'est pas raccourci ».

En dehors des miracles, la présence du corps de saint Martin rendait à nos pères des services de plus d'un genre. La salutaire frayeur inspirée par cette dépouille sacrée les sauvait parfois des excès de la tyrannie. Clotaire avait ordonné que toutes les églises de son royaume payassent au fisc la moitié de leurs revenus. Les évêques avaient souscrit à contre-cœur cet édit vexatoire. Mais Injuriosus, évêque de Tours, reprocha vivement au roi de s'emparer du bien des pauvres et le menaça de la colère du seigneur Martin. Clotaire eut peur de ce cadavre; il savait le saint aussi capable de punir ses ennemis que de secourir ses fidèles. Il se hâta d'apaiser Injuriosus par des présents, le pria d'intercéder en sa faveur auprès de celui dont il occupait le siège, et finalement retira son projet : ainsi le royaume entier bénéficia de l'immunité obtenue par l'influence de la sainte relique [2]. Grégoire, digne successeur de ce prélat courageux, arrêta plus d'une fois par le même moyen les violences des princes ou de leurs agents; et dans la plupart des chartes de privilège ou de donation octroyées à l'église Saint-Martin, la menace de l'indignation du

[1] *Vie de S. Martin*, p. 353. = [2] Grég., *Hist.*, IV, 2.

bienheureux pontife était pareillement employée comme la formule la plus propre à intimider les transgresseurs. Mais c'étaient surtout les Tourangeaux qui obtenaient, à sa considération, des exemptions et des faveurs. Le même Clotaire, après un recensement opéré dans leur cité, fit tout simplement brûler les rôles de l'impôt. Charibert leur donna sa parole qu'il ne les soumettrait à aucune contribution, à aucune loi nouvelle. Un de ses lieutenants ayant un jour voulu les astreindre au cens, malgré la résistance de saint Euphrone, il dut à son tour jeter son registre au feu et déposer dans la basilique les sous d'or injustement perçus. Chilpéric fit mieux encore : afin de prévenir toute exaction de la part du comte ou gouverneur de Tours, il abandonna le choix de ce haut fonctionnaire à l'évêque et aux habitants; et jusque dans le siècle suivant, nous voyons la ville en possession de ce privilège extraordinaire, qui lui conférait presque l'autonomie. Sigebert, Childebert II se gardèrent également de rien exiger de la population. Le dernier seul entreprit une fois de la faire taxer par ses officiers; mais Grégoire s'y opposa aussitôt, en invoquant les précédents : il fit si bien, que des lettres royales vinrent donner aux habitants l'assurance formelle qu'à l'avenir ils ne seraient plus recensés, par respect pour le trésor national dont ils avaient la garde. Dagobert confirma cette prérogative en les affranchissant d'impôts à perpétuité[1].

Après les villes, les particuliers. Les malades de condition servile qui obtenaient leur guérison au tombeau se trouvaient presque toujours exemptés de la servitude *ipso facto*. Tantôt leur maître abandonnait de son propre mouvement les droits qu'il avait sur eux; tantôt le clergé de la basilique les rachetait pour les rendre à la liberté, et les gardait ensuite sous sa protection ou même au service de l'église. Au besoin l'on puisait, pour cette œuvre pie, dans

[1] Grég., *Hist.*, V, 48; IX, 30. *Vie de S. Éloi*, par S. Ouen, I, 32.

le trésor du saint; mais lui-même avait tant délivré de captifs, tant sauvé d'esclaves durant sa vie mortelle, qu'il ne pouvait s'en formaliser; on en avait la ferme conviction [1]. Il continuait aussi à briser les chaînes des prisonniers. Leurs liens tombaient sur le passage de ses reliques, ou pendant la célébration de sa fête annuelle. Le juge leur faisait grâce ensuite, et le roi leur abandonnait même le *fredum* ou la composition dont ils étaient redevables. Les traits de ce genre abondent dans les récits de Grégoire [2].

Je ne mentionne que pour mémoire l'asile que tant de fugitifs, innocents ou coupables, trouvaient auprès du bienheureux : ce sujet rentre plutôt dans l'histoire de sa basilique. Mais il importe de montrer ici la contre-partie du rôle tutélaire qu'il remplissait. Cette espèce de magistrature posthume exercée du fond de son tombeau sur les petits comme sur les grands avait deux faces : la miséricorde et la justice. Autant il protégeait les faibles et les malheureux, autant il abaissait l'orgueil des oppresseurs du peuple et réprimait leurs excès. C'est là, sans aucun doute, un des motifs de l'immense popularité de son nom au moyen âge. Les seigneurs coupables d'exactions ou de violences venaient faire amende honorable à ses pieds, et leurs vassaux, les serfs, les vilains assistant à ces humiliantes expiations, il s'en dégageait une moralité également profitable aux uns et aux autres. Que de rancunes s'éteignaient, que de discordes civiles étaient arrêtées dans leur germe, lorsqu'on voyait ce fier baron, qui s'était conduit comme un mécréant, ce riche engraissé de rapines, s'avancer pieds nus dans le sanctuaire, se prosterner devant le saint, lui demander merci, recevoir la fustigation! Lorsqu'ils se refusaient à cette satisfaction éclatante, on avait un moyen bien simple de l'obtenir : on fermait la basilique, on dérobait le sépulcre à tous les regards, on étendait sur

[1] Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 40; II, 30, 57; III, 46; IV, 5. = [2] *Ibid.*, I, 11; II, 35; III, 41; IV, 16, 26, 37, 39, 41; *Hist.*, V, 50, etc.

l'église entière un voile de deuil, et l'on attendait qu'ils se présentassent. Ils étaient bien obligés de venir mettre un terme à cette désolation, à cette calamité publique, qui rappelait les grands interdits jetés par les papes sur les provinces et les royaumes. Vers la fin du x[e] siècle, le redoutable Foulques Nerra, comte d'Anjou, avait violé l'asile de Saint-Martin : il avait envahi le cloître, ce refuge ouvert à toutes les misères, à la tête d'une troupe armée qui, sans rencontrer de résistance, y avait commis des actes violents. Aussitôt les chanoines descendirent à terre le crucifix et les reliques des saints, les recouvrirent d'épines ainsi que le tombeau, tinrent les portes closes le jour et la nuit. Au bout de très peu de temps, l'on vit arriver le comte dans la tenue la plus humble, déchaussé, suivi de ses principaux officiers : on lui ouvrit; il s'avança jusque devant le corps du bienheureux, et là, déposant un gage, il jura, entre les mains de l'évêque d'Angers et d'un autre prélat, qu'il n'entreprendrait plus jamais rien de pareil. Il fit ensuite amende honorable en face des saintes reliques, puis en face du crucifix[1]. Un de ses successeurs, Geoffroi le Barbu, persécutait depuis longtemps les moines de Marmoutier. Ceux-ci, après avoir prié en vain le Seigneur pour qu'il vînt à résipiscence, se décidèrent à exécuter eux-mêmes la démonstration qu'il lui appartenait de faire. Ils se rendirent en procession, nu-pieds, auprès du corps de saint Martin, traînant avec eux tous les infirmes, tous les lépreux, tous les indigents qu'ils faisaient vivre; et quand cette troupe de malheureux eut crié vers le ciel d'une voix unanime, le cœur des hommes fut ému comme le cœur de Dieu[2].

[1] D. Bouquet, X, 424 et suiv. Un trait semblable (sans doute le même) est rapporté dans une charte de la collection de dom Housseau (n° 1318) qui n'a point de date, mais que Mabille attribue aux années 1112 ou 1113 : d'après cette indication, il s'agirait de Foulques le Jeune. = [2] *Gesta comit. Andeg.*, D. Bouquet, XI, 272.

Voici un exemple encore plus saisissant. Hugues, seigneur de Sainte-Maure, avait imposé des tailles injustes aux habitants de Saint-Épain, dépendant de l'église Saint-Martin de Tours, et commis une quantité d'exactions à leur préjudice. L'office divin cessa dans la vénérable basilique; la croix et les reliques furent de nouveau déposées à terre, les portes barrées au moyen de faisceaux d'épines, suivant l'usage[1], et tous les jours, devant le corps saint, disparaissant lui-même sous les ronces, s'éleva contre le félon la grande clameur des jours de tribulation[2]. Hugues soutint longtemps le poids de cette situation accablante. Un jour, à la fin, le remords l'emporte sur l'orgueil. Le baron, vaincu, se présente au chapitre : il offre amende et satisfaction pour tous les maux qu'il a causés. Avec ses amis et conseillers, rangés derrière lui, il reconnaît hautement qu'il n'a aucun droit sur les hommes de Saint-Épain, ni sur leurs bœufs, ni sur leurs juments, et renonce solennellement à leur réclamer quoi que ce soit. Il cède, de plus, à saint Martin un muid de blé de revenu, promet de protéger contre tout le monde les vassaux de son église, abandonne ses prétentions sur deux femmes qu'il disait être ses *colibertes*, et qui viennent, séance tenante, recevoir leur liberté entière. Mais ce n'est pas tout. Il lui faut, pour l'exemple, passer sous les fourches caudines de

[1] Cet usage existait déjà du temps de S. Éloi. D'après le récit de S. Ouen, l'évêque de Noyon, invoquant une fois le patron d'une église dilapidée par des voleurs, lui dit que, s'il ne faisait pas restituer les ornements du tabernacle, il obstruerait avec des épines la porte de son temple, et qu'ainsi il ne recevrait plus d'hommages. (*Spicil.*, V, 183.) Gilon, évêque de Toul, engagea les religieux de Senones, dépouillés par un seigneur, à coucher par terre les images du Rédempteur et de saint Siméon, et à les couvrir d'épines. (Richer de Senones, *Chron.*, 5, 7.) = [2] Tel était le cérémonial prescrit par les rituels de Saint-Martin : *Et spinas desuper capsa beati Martini, in loco suo cooperta et spinis circumdata, et in medio navis ecclesiæ ponunt crucifixum ligneum spinis undique coopertum, omnibus portis ecclesiæ spinis fortiter obseratis, parvo ostio ibi relicto.* La *clameur,* ou l'imprécation, qui accompagnait cet appareil de deuil était prononcée au milieu de la messe par le prêtre, tenant en ses mains la sainte Eucharistie. (Martène, *Antiq. eccl. rit.*, II, 896, 900.)

Amende honorable faite devant le corps de saint Martin par Hugues de Sainte-Maure pour les vexations commises par lui contre les habitants de Saint-Épain (ann. 1155).

L'original est aux archives départementales d'Indre-et-Loire (G, 493). Voy. le texte imprimé dans l'Appendice III, nº 3.

Gravé par Dujardin,
imprimé chez Berthiault à Tours.

Ego engebaldus dei gratia turonensium archiepiscopus presentibus et futuris notum esse uolo quandam composicionem que facta est inter canonicos beati martini et hugonem de sancta maura. Habebant quidem canonici graues querimonias aduersus hugonem. eo quod terras eorum et homines de sancto spano indebitis consuetudinibus et inmultis uexacionibus opprimeret. talliatas uidelicet et biennia. tam boum quam hominum uiolenter accipiendo. et alia innumera mala faciendo. pro quibus a diuinis ecclesia ipsa cessabat. et crucifixo et corporibus sanctorum humi depositis. portis que ecclesie spinatis. cotidie clamor ante corpus domini super eum fiebat. Hec autem prefatus hugo diucius sustinens. tandem penitentia ductus. uenit in capitulum beati martini. et de malis illis que aduersus ecclesiam commiserat. emendacionem et satisfacionem obtulit. Adhibitis itaque secum amicis et consiliariis suis. bucardo de insula. Petro Joscelini monaco. Gaufrido borelli. et aliis. recognouit quod nullam consuetudinem habebat in terra beati martini. ut homines seu boues eorum uel equas acciperet. ad que libet opera sua. et promisit quod deinceps nullam uiolenciam de his inferret. neque talliatas siue questas super homines faceret. Addidit que quod homines beati martini non manuteneret. uel auxilium eis daret contra canonicos. Et si forte quidam communes essent. inter ipsum et ecclesiam. ad submonicionem capituli uel prepositi. faceret particionem loco. ubi antiquitus est constitutum. ita quod illi qui ecclesie cederent. haberent terras et res ad ecclesiam pertinentes. Similiter et sui haberent que ad ipsum pertinent. Preterea quendam modium annone. quem habebat iure empcionis in molendino de quartis. dimisit et donauit beato martino. et fideiussit quod contra omnes homines tutor existeret. etiam illis a quibus emerat concedentibus ibidem in capitulo. Calumpniam quoque quam habebat super duas mulieres. cometissam uxorem benedicti. filleam uxorem bonardi. quas dicebat esse colibertas suas. hoc modo dimisit. Venit ille in presencia et lecta carta sua. de libertate et donacione sua. quam ipse prius fecerat beato martino. iurauit ita esse sicut scriptum erat in carta. et sicut mulieres iurauerunt. ita concessit sepedictus hugo. et amplius si quid iuris in eis habebat. donauit et concessit deo et beato martino in perpetuum. Hoc facto accepto manipulo uirgarum nudis pedibus processit ante sepulcrum beati martini. et cum quodam cutello omnia sicut supra scripta sunt. super altare deposuit. et ibidem disciplinatus est. Ut autem hec composicio rata in posterum et firma haberetur sicut in capitulo factum est. tam ipse quam filii sui guilelmus et ioscelinus se fideliter obseruaturos in manu nostra promiserunt. rogantes. ut scriptum sigillo nostro munitum inde fieret. et si de omnibus his sicut prescripta sunt. in aliquo excederent. et infra quindecim dies si submoniti non emendarent nos sine aliqua contradictione uel alia causa. tam de personis quam de terra eorum. plenariam iusticiam faceremus. Quod et nos facturos promisimus. Et ne composicionis huius noticia apud successores nostros uacillaret. litteris et attestacione sigilli nostri commendari decreuimus. Actum est hoc anno ab incarnacione domini M. C. L. V. Ludouico regnante. Adriano papa presidente.

l'expiation publique. Il se déchausse, il prend à la main un paquet de verges, et se dirige ainsi vers le tombeau de l'apôtre : il dépose sur l'autel l'acte contenant toutes ses renonciations, avec un couteau symbolique, et *reçoit la discipline*. Un procès-verbal circonstancié est ensuite rédigé, l'an de l'Incarnation 1155, sous le règne du roi Louis et le pontificat du pape Adrien, expédié en forme de chirographe et scellé du sceau de l'archevêque de Tours. C'est de la charte même que tous ces détails sont extraits, comme on peut s'en convaincre par le texte reproduit plus loin [1]. Voilà comment le *defensor civitatis* continuait, plus de sept siècles après sa mort, à protéger les intérêts de son peuple.

N'est-ce point encore un service rendu à la société tout entière que la frayeur salutaire inspirée par la violation du serment prêté sur le corps du saint? Dans les temps barbares surtout, à cette époque troublée où bien des gens ne sentaient plus toute la gravité du parjure, il fallait un *modus jurandi* capable d'intimider les plus audacieux. On faisait bien jurer sur les évangiles, sur les reliquaires, sur la chape même de saint Martin; mais cela ne suffisait pas, et je ne sais quelle force particulière, je ne sais quel caractère terrible s'attachèrent de très bonne heure à la parole donnée sur son tombeau. Leudaste, ce comte franc qui causa tant de tourments à Grégoire de Tours, lui promit à différentes reprises, en touchant l'étoffe qui recouvrait le monument, qu'il ne se montrerait plus son adversaire. Il ne tarda pas à violer sa foi : une prompte disgrâce et une mort affreuse vinrent l'en punir [2]. Un officier du roi Gontran, envoyé à Tours avec la mission d'arracher de la

[1] V. ce document à l'Appendice, et le fac-simile reproduit ici d'après l'original conservé aux archives d'Indre-et-Loire, G 493. Une notice contemporaine accompagnant la pièce ajoute que le sire de Sainte-Maure remit, de plus, en signe de renonciation à la taille, trois deniers, dont l'un fut attaché à la charte, et qu'il laissa plusieurs de ses chevaliers comme *fidéjusseurs*. (*Ibid.* et mss. de dom Housseau, nº 804.) = [2] Grég., *Hist*, V, 49, 50; VI, 32.

basilique le chambellan Ébérulfe, voulut, pour mieux en arriver à ses fins, tromper ce dernier, et protesta de l'amitié qu'il lui portait en prenant à témoin le pontife redouté, si prompt à venger le parjure. Au moment de faire périr sa victime, le souvenir de son serment et le sentiment de la puissance de Martin l'arrêtèrent une minute : il invoqua la miséricorde du saint; mais il passa outre. Un instant après, il était massacré avec les siens dans l'enceinte sacrée, souillée par là d'un double crime [1]. Gontran Boson ne trouva pas de moyen plus convaincant de persuader Chilpéric qu'il ne sortirait pas de l'asile de saint Martin que de le lui jurer sur la nappe de son autel [2]. Cette coutume se perpétua fort longtemps. En 757, Pépin, pour s'assurer la fidélité du duc Tassillon de Bavière, l'envoya prêter serment sur le corps de l'évêque de Tours comme il l'avait fait déjà sur ceux de saint Germain et de saint Denis [3]. Depuis l'an 1232, les magistrats de la cité durent, après chaque élection, venir jurer dans la basilique l'observation de leurs devoirs professionnels. Ayant voulu s'affranchir de cette obligation au commencement du XVII[e] siècle, sous prétexte d'une insulte faite au maire par le grand chantre, ils furent condamnés par le conseil d'État, le 23 mars 1607, à suivre l'ancienne tradition [4]. En 1406, à la suite d'un vol de joyaux commis dans la même église, les chanoines, pour se couvrir, décidèrent que chacun d'eux attesterait son innocence sur les restes du bienheureux pontife [5]. Cet usage s'étendit aux sanctuaires qui lui furent dédiés dans d'autres pays, particulièrement à ceux d'Yvoy, dans les Ardennes, de Reims et de différentes localités de Bavière : là aussi, magistrats et accusés prêtaient serment sur les reliques de saint Martin, et toute déclaration fausse, tout manque de parole étaient par eux

[1] Grég., *Hist.*, VII, 29. = [2] *Ibid.*, V, 14. = [3] D. Bouquet, V, 17, 34, 317. = [4] V. Chalmel, ms. 1296 de la bibl. de Tours, p. 83. = [5] Registres capitulaires, mss. de Baluze, LXXVII, 333.

chèrement payés[1]. Les rois eux-mêmes juraient quelquefois sur son corps, ou déposaient sur sa tombe, pour prendre un engagement plus étroit, un objet à leur usage personnel, ordinairement un gant ou une canne. On a vu plus haut le comte Robert, frère du roi Eudes, laisser un de ses gants en témoignage de l'abandon d'une terre; Eudes lui-même donna le sien dans une circonstance semblable, et peut-être était-ce un de ceux-là que le trésor de l'église conservait encore au temps de Gervaise, avec une inscription attribuée au VIIIe siècle, mais qui pouvait être un peu plus récente[2].

Les particuliers accompagnaient souvent leurs concessions d'un dépôt analogue. En 1080, les maires de Ligueil, voulant se désister de certaines coutumes en faveur des habitants, mirent l'acte qui renfermait leur renonciation « sur l'autel de la sépulture du bienheureux, avec un couteau à manche noir, ou plutôt gris ». Six ans plus tard, en faisant une autre cession du même genre, ils laissèrent également des couteaux[3]. L'original des diplômes accordant quelque privilège ou quelque donation à la basilique se plaçait aussi sur la pierre du tombeau[4]. Cette pratique rappelle l'idée de Chilpéric envoyant à saint Martin une lettre pour lui demander s'il lui était permis ou non d'arracher Gontran Boson de son église, et faisant déposer sur son sépulcre une feuille blanche destinée à recevoir sa réponse, qui, du reste, ne vint pas[5]. Les hommes qui recevaient la tonsure, les enfants destinés à la carrière sacerdotale remettaient au saint leur chevelure; s'ils étaient nobles, ils y joignaient leurs armes : toutefois le testament de l'abbé Gulfard, écrit au commencement du IXe siècle, nous apprend

[1] Grég., *Hist.*, VIII, 16. Flodoard, dans Migne, CXXXV, 323; communication du P. Jacob, bénédictin d'Engelberg. = [2] Gervaise, p. 300. *Bibl. de l'École des chartes*, an. 1869, p. 431. = [3] Archives d'Indre-et-Loire, G 415. Une des coutumes abandonnées par les maires de Ligueil pour l'amour de S. Martin mérite d'être signalée : elle consistait dans l'obligation imposée aux nouveaux époux d'aller, avant de se marier, trouver le maire et de lui faire présent d'un porc. = [4] D. Bouquet, IX, 404. = [5] Grég., *Hist.*, V, 14.

que cet usage était alors une nouveauté[1]. Souvent ils lui faisaient hommage de leur personne même. Des objets de toute espèce lui étaient également présentés; car c'est au seigneur Martin personnellement, à sa châsse ou à son tombeau, qu'étaient offerts la plupart des cadeaux destinés à embellir son église, comme la magnifique chasuble tissée d'or donnée par la reine Adélaïde, femme de Hugues Capet, ornée des images du Pontife éternel, des Chérubins, des Séraphins, de l'Agneau divin et des quatre animaux prosternés devant lui, et les trois chapes brodées d'or et d'argent provenant de la même princesse[2], et les ornements sacerdotaux apportés de Provence par le bon René d'Anjou, les plus riches qu'il y eût dans tout le royaume[3], et le relief en orfèvrerie du château du Plessis, et celui de la forteresse de la Guierche, témoignages de la reconnaissance de Louis XI, et la statue d'argent de ce monarque, et le fameux treillis de même métal dû à sa générosité, et les douze cents écus d'or envoyés par lui après la victoire remportée par ses troupes à Perpignan, et les cierges et les lampes entretenus perpétuellement par

[1] Mabille, *Pancarte noire*, n° 37. Cf. Labbe, *Bibl.*, p. 419. = [2] Helgaud, dans D. Bouquet, X, 104. = [3] Voici ce que le chapitre écrivait au roi René à propos de ces ornements : « Très excellent, très hault, très puissant prince, et noustre très redoubté seigneur, nous nous recommandons très et si humblement que plus povons à voustre bonne grâce, en vous remerciant très humblement des grâces, faveurs et biens que avez faiz et faites chascun jour à ceste voustre église et à nous, vos chappellains d'icelle. Et vous plaise savoir que nous avons sceu de naguères que avez fait apporter de voustre pays de Provence les aournemens et vestemens d'église pour lesquelsx de voustre libéralité parlastes autresfois bien favorablement ausdits vos chappellains, pour la dévotion que vous avez tousjours eüe audit glorieux saint monseigneur saint Martin; et, comme nous a esté dit, ils sont les plus beaulx et riches qui soient en ce royaume, et n'en y a aucuns pareils. Par quoy de plus en plus cognoissons évidentement le bon vouloir, affection et dévotion que avez eus de tous temps au corps monseigneur saint Martin, noustre glorieux patron, et à la dite église. Et pour ce, nous vous suplions très humblement que, en continuant voustre bon vouloir et plaisir, vueillez avoir les affaires de l'église tousjours en toute faveur et recommendation, » etc. (Lettre originale conservée à la Bibl. nat. dans les mss. de Baluze, vol. LXXVI, f° 127.)

les fidèles[1]. Toutes ces offrandes faisaient de la demeure du saint un palais brillant. Les présents en nature ou en espèces, nombreux aussi, recevaient une destination soigneusement réglée à l'avance. Un diplôme de Louis le Débonnaire en attribuait la tierce part à l'entretien des moines de Saint-Martin, défalcation faite des ornements, de la cire, de l'huile qui pouvaient servir à la décoration du temple, et Charles le Chauve renouvela cette sage disposition[2]. Au xv[e] siècle, les hauts dignitaires du chapitre s'en partagèrent la principale portion; les oblations d'or, d'argent et de cire faites à la châsse du corps appartinrent au trésorier, au chambrier et au chevecier, excepté les espèces monnayées données pour être attachées à cette châsse et les cierges destinés à brûler devant; les oblations faites au reliquaire du chef appartinrent moitié aux mêmes, moitié à la fabrique[3]. La part des pauvres se trouva ainsi réduite au profit des chanoines, chez qui le désintéressement diminuait à mesure que leur richesse augmentait.

Enfin d'autres pieuses habitudes, longtemps observées, se rattachent également à la vénération profonde et à la déférence universelle professées envers le tombeau de saint Martin. L'abbé de Cormery, par exemple, venait y prendre le bâton abbatial aussitôt après son élection, et on le rapportait à sa mort, afin que son successeur tînt sa dignité pastorale du fondateur de nos premiers monastères[4]. Un usage encore plus touchant voulait que tous les époux mariés à Tours se présentassent, le lendemain de leur mariage, à celui qui avait si bien parlé de la chasteté conjugale : ils étaient admis à baiser ses reliques, faveur réservée aux plus hauts personnages, et ils emportaient pré-

[1] Registres capit., mss. de Baluze, LXXVII, 372, 374. Ms. 1284 de la bibl. de Tours, f° 60. Archives d'Indre-et-Loire, G 521. Dom Housseau, n° 4106. Gervaise, p. 425. De Laborde, *Renaissance des arts*, I, 58, etc. = [2] D. Bouquet, VI, 582; VIII, 453. = [3] Archives d'Indre-et-Loire, G 421. = [4] Martène, *Antiq. mon. rit.*, col. 622.

cieusement sa bénédiction dans la demeure nuptiale[1]. On pourrait, je crois, retrouver un plus grand nombre de traditions du même genre. Mais les détails qui précèdent suffisent amplement pour montrer quelle vaste et salutaire influence exerçait cette précieuse dépouille sur la vie publique et privée de nos pères. Martin réduit en poussière tenait dans le monde plus de place que de son vivant, et l'on pouvait dire sans aucune exagération : Le grand évêque régit encore son peuple; *defunctus adhuc loquitur.*

[1] Chalmel, ms. cité, p. 163.



Fig. 49. — Plombs historiés trouvés dans la Seine (collection de M. Forgeais). — Méreaux des corporations des vergettiers (XVe siècle) et des crieurs de vin (XVIe siècle). — Épisode du manteau.

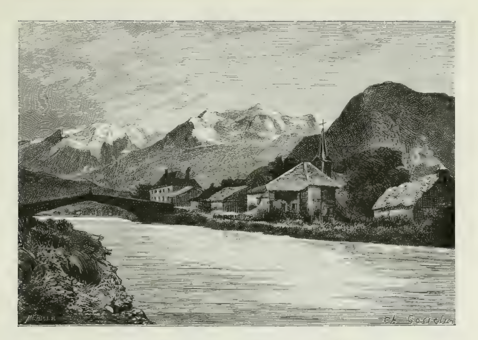


Fig. 50. — France : Savoie. — Saint-Martin, près de Sallanches.

III

LE TOMBEAU PRIMITIF. — DISPOSITION MATÉRIELLE



QUAND on a parcouru, si rapidement que ce soit, les fastes de la longue et merveilleuse histoire du tombeau de saint Martin, il est impossible de ne pas prendre un vif intérêt à la description de ce monument. J'entrerai donc à son sujet dans quelques détails, d'autant plus nécessaires que la rareté ou l'obscurité des textes a produit sur ce point, parmi les historiens et les archéologues, des divergences à la disparition desquelles je serais heureux de contribuer. Les restes du saint, nous l'avons vu, furent ramenés de Candes à Tours par la Loire. Le bateau qui les portait s'arrêta sur la rive gauche

du fleuve un peu au-dessous de la cité, et là le corps, arrivé le 9 novembre au soir[1], fut déposé provisoirement, pendant les préparatifs de ses funérailles solennelles, qui n'eurent lieu que le surlendemain. Une chapelle fut érigée à l'endroit même de ce séjour momentané; elle a conservé très longtemps le nom de *Station de saint Martin*, et les pèlerins la visitaient encore au siècle dernier[2]. Le 11, le grand évêque fut porté, avec toute la pompe décrite plus haut, en terre chrétienne, dans un des cimetières publics situés hors des remparts[3]. Ce n'est pas qu'il n'eût tous les droits possibles à reposer au milieu de sa cité, sous le toit de cette église métropolitaine qu'il avait rendue à jamais célèbre. Le temps n'était plus où les rigueurs de la loi romaine et de la persécution religieuse faisaient enterrer les pontifes dans le champ commun, où leur tombe, envahie par les ronces ou la vigne, disparaissait bientôt, entraînant avec elle dans l'oubli le nom qu'elle portait[4]. La mesure qui interdisait de donner la sépulture dans l'intérieur des villes commençait déjà à tomber en désuétude, au moins pour ces hauts personnages, puisque Martin lui-même avait rapporté dans sa cathédrale les ossements de saint Gatien et que saint Lidoire y avait été directement enseveli[5]. Mais, s'il faut en croire la lettre écrite par les chanoines de Tours à l'archevêque de Cologne en 1180,

[1] S. Martin était mort au milieu de la nuit du dimanche, c'est-à-dire la nuit du samedi 7 au dimanche 8, la journée commençant autrefois le soir. Les Tourangeaux et les Poitevins s'étaient disputé le corps ce même dimanche, et l'avaient fait garder par leurs délégués respectifs la nuit suivante. Les premiers l'avaient enlevé à l'aurore, et, par conséquent, étaient partis de Candes le matin du lundi 9. = [2] Grég., éd. Ruinart, II, 14, note. Cette chapelle existe encore dans la rue du *Petit-Saint-Martin*, nom qu'elle a porté ensuite, et sert actuellement de magasin. = [3] *In polyandro publico*, dit Alcuin (*Vita S. Mart.*), reproduit par la grande chronique de Tours et par celle de Pierre Béchin. Mais ni Sulpice Sévère ni Grégoire ne parlent de l'ancien cimetière des chrétiens, comme Mabille l'écrit par erreur (*Bibl. de l'École des chartes*, an. 1864, p. 349). = [4] V. l'histoire de S. Ursin, premier évêque de Bourges, dans Grégoire, *Glor. Conf.*, 80. = [5] V. p. 226.

le bienheureux apôtre avait choisi par humilité le lieu de son repos dans le cimetière des pauvres[1].

Où se trouvait au juste ce cimetière? Faut-il, avec Mabille[2], le placer près du monastère de Saint-Médard, qui s'élevait en face de l'église actuelle de Notre-Dame-la-Riche, c'est-à-dire à plus de douze cents mètres de l'ancienne cité? Non, car, si telle était effectivement la situation du cimetière primitif des chrétiens au temps des persécutions, il est naturel de penser qu'après le triomphe de leur religion ils en avaient établi un autre beaucoup plus près des remparts, dans un endroit plus commode, et Mabille lui-même est forcé de reconnaître qu'ils en possédaient plusieurs[3]. Il me paraît hors de doute que ce lieu sacré, où le corps de saint Martin fut pour la première fois confié à la terre, n'est autre que celui où se sont élevés depuis son tombeau, sa basilique, celui où les pèlerins vont encore se prosterner, et qui était alors à cinq cent cinquante pas seulement des murs de la ville. Cette opinion contredisant quelques idées reçues, je dois la justifier. Aucun texte n'indique que le tombeau du glorieux apôtre ait été déplacé ultérieurement. Le témoignage de Grégoire de Tours, le seul que l'on puisse invoquer pour les temps anciens, nous apprend, au contraire, qu'il ne le fut pas, et, en effet, l'extrême vénération inspirée par ce monument imposait à toutes les générations le devoir d'en garder l'emplacement primitif. Le chroniqueur dit positivement qu'à son retour de Candes le corps fut enseveli au lieu où on le vénérait encore de son temps[4]. Il nous affirme ailleurs que, lorsque saint Brice, le successeur immédiat de saint Martin, fit bâtir une petite basilique en son honneur, il l'érigea « sur son corps »; le contexte ne

[1] *Publicum polyandrum in usu pauperum ante concessum pauper elegit.* Ms. 8940 de la bibl. de Bruxelles. = [2] Vol. cité, p. 323 et suiv. = [3] *Ibid.*, p. 349. = [4] *De quo vico navigio sublatus Turonis est sepultus, in loco quo nunc adoratur sepulcrum ejus.* (*Hist.*, X, 31.)

permet pas de supposer un déplacement[1]. Et quand, un demi-siècle après, l'évêque saint Perpet ou Perpétue construisit un sanctuaire plus vaste, que fit-il? Il « ôta », pour employer l'expression dont Grégoire se sert à deux reprises, l'édifice de Brice, et mit à sa place une grande église[2]. De plus, ne voulant pas détruire la voûte de bois qui recouvrait la première, il l'employa dans un autre temple, qu'il éleva en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul[3]. Quel indice plus formel? L'historien ajoute, il est vrai, qu'il transféra la relique sainte dans l'abside de la nouvelle basilique[4]; mais cela veut dire simplement qu'il l'avait, comme fit plus tard le trésorier Hervé, déposée dans un autre lieu pendant la durée des travaux, qui demandèrent un certain nombre d'années, et qu'il la rapporta lorsqu'ils furent terminés. Mabille se fonde, pour avancer que la construction de Brice était située à une certaine distance de celle de Perpétue, qu'elle subsista même fort longtemps concurremment avec elle, sur un passage de la grande chronique de Tours, disant qu'on distinguait au moyen âge, dans le cloître attenant à l'église, par conséquent en dehors d'elle, quelques fondations se rapportant à la basilique primitive. On pouvait croire, à cette époque, qu'elles s'y rapportaient; mais elles devaient provenir d'un autre édifice, peut-être d'une chapelle provisoire élevée lorsqu'on entre-

[1] *Hic ædificavit basilicam parvulam super corpus beati Martini.* (*Hist.*, X, 31.) Chalmel dit que le corps fut transféré par Brice dans un oratoire de Saint-Étienne, qui devint ensuite l'oratoire de Saint-Martin. Cette conjecture est gratuite et contredit, d'ailleurs, le fait de la construction de la chapelle primitive par S. Brice. L'historien local est encore plus inconséquent lorsqu'il confond tour à tour la première sépulture du pontife avec la *Station de saint Martin* et avec le *préau* renfermé dans le cloître de son monastère. (Ms. cité, p. 11 et suiv.) = [2] *Qua submota, magnam ibi basilicam, quæ usque hodie permanet, fabricavit.* (*Hist.*, II, 14.) *Hic, submota basilica quam prius Briccius episcopus ædificaverat super S. Martinum, ædificavit aliam ampliorem.* (*Ibid.*, X, 31.) Et ailleurs encore : *Fundamenta templi ampliora quam fuerant super beata membra locare disposuit.* (*Virt. S. Mart.*, I, 6.) = [3] Grég., *Hist.*, II, 14; X, 31. = [4] *In cujus absida beatum corpus ipsius venerabilis sancti transtulit.* (*Hist.*, X, 31.)

prit de rebâtir la basilique [1]. C'est là, en tout cas, une autorité bien insuffisante pour infirmer les textes précis de Grégoire [2]. Le même savant allègue encore une charte de 1184 mentionnant le « pré du cloître, où le corps du bienheureux avait reposé quelque temps ». Ces expressions ne se réfèrent pas nécessairement, comme il le croit, à la basilique primitive; elles ne sauraient désigner davantage, comme il l'ajoute, le lieu où le saint fut déposé en arrivant de Candes, car ce lieu était situé, on l'a vu, sur le bord de la Loire : ils font, au contraire, allusion, et une allusion assez claire, au déplacement momentané de ses restes opéré pendant la reconstruction de son église; le préau du cloître était l'endroit le plus convenable pour les recevoir temporairement, parce qu'il était le plus rapproché et qu'il n'était pas un lieu profane. Ainsi donc, le véritable tombeau ne fut changé de place ni par Brice ni par Perpétue; et à partir de l'épiscopat de ce dernier, il ne put l'être non plus, tout le monde en convient. Les écrivains anciens nous parlent toujours de la sépulture, et nullement des sépultures de saint Martin. Il n'y en eut jamais qu'une, dont la forme seule a varié, et sur laquelle sont venues se superposer successivement plusieurs basiliques; car on élevait les églises pour le tombeau, et non le tombeau pour telle ou telle église.

Le jour où Perpétue voulut remettre le corps à sa place, le sarcophage, enfoncé assez profondément dans la terre, opposa à ceux qui voulaient l'enlever une vive résistance. Tout un jour se passa en efforts inutiles, qui le lendemain n'eurent pas plus de succès. Sur le conseil d'un clerc, on

[1] Salmon, *Chroniques*, p. 70. V. Bourassé et Chevalier, *Recherches sur les églises romanes en Touraine*, p. 13. Longnon, *op. cit.*, p. 255. = [2] Mabille, *loc. cit.* Cette erreur a déjà été signalée par M. Longnon (*op. cit.*, p. 254). Mon regretté confrère, trompé par le double sens du mot *cellula*, qui signifiait quelquefois une petite église, a encore confondu avec la basilique de S. Brice la cellule habitée autrefois par S. Martin et les inscriptions qui s'y rapportent. (V. ci-dessus, p. 209.)

attendit, dans la prière et le jeûne, l'anniversaire de la consécration épiscopale du saint, qui tombait trois jours après; et, ce moment arrivé, on essaya de nouveau de retirer le cercueil. Il ne remuait pas davantage, lorsqu'un vieillard aux cheveux blancs comme la neige, inconnu à tous, s'annonçant comme étant un abbé, se présenta aux travailleurs et leur dit : « Pourquoi vous troubler? N'apercevez-vous pas le seigneur Martin prêt à vous aider? » Et, rejetant le manteau qui le couvrait, il mit la main au sarcophage en même temps que les autres clercs. Aussitôt celui-ci se déplaça avec la plus grande facilité; au chant des psaumes à la lueur des cierges, on l'exhuma et on le conduisit au tombeau préparé pour le recevoir. Mais, après la célébration de la messe, au moment de procéder au repas funèbre, cette antique cérémonie fidèlement conservée par la tradition du moyen âge, on chercha en vain le vieillard mystérieux : il avait disparu, et nul ne le revit jamais[1].

Avant d'enfermer la sainte dépouille dans le monument qu'il lui avait destiné, Perpétue « l'arrangea à son gré[2] », c'est-à-dire qu'il prit pour sa conservation des mesures efficaces. En quoi consistèrent ces dispositions nouvelles? Nous pouvons le comprendre en combinant les indications fournies, au IXe siècle, ou tout au moins au XIe, par l'auteur des *Miracles de saint Martin*, recueil attribué faussement à l'archevêque Herberne, avec celles qui sont consignées dans le procès-verbal de l'ouverture du tombeau faite en 1323 par ordre de Charles le Bel; car le corps ne fut pas retiré de ses premières enveloppes avant cette époque. Il fut d'abord entouré de bandelettes à l'instar d'une momie, suivant le mode d'ensevelissement oriental conservé par les chrétiens jusqu'aux temps barbares; ce qui a fait dire au rédacteur du procès-verbal qu'il était emmailloté comme un petit enfant[3].

[1] *Virt. S. Mart.*, I, 6. = [2] *Quo ad voluntatem sacerdotis composito.* (*Ibid.*) = [3] Et non réduit à la grandeur du corps d'un enfant, suivant la singulière traduction de Gervaise et d'autres (*ad instar infantuli involutum et ligatum*).

Il paraît même que ces bandelettes furent scellées du sceau de l'évêque de Tours. On l'enveloppa ensuite dans un suaire ou dans un morceau d'étoffe couleur de pourpre, et on le plaça ainsi dans une sorte de corbeille en osier, qui à son tour fut enfermée dans un cercueil d'*electrum* (alliage d'or et d'argent) ayant deux doigts d'épaisseur. Ce cercueil, appelé *absida* (châsse) parce qu'il offrait l'image d'un coffre à cinq pans, portait à l'extérieur une inscription en vers, annonçant qu'il était dû aux soins et à l'initiative de Perpétue. Il était clos hermétiquement, sans aucune porte ni ouverture, de façon à préserver le contenu des atteintes d'une piété indiscrète. Enfin ce second récipient fut mis dans un troisième, de forme semblable, mais en laiton, d'un palme d'épaisseur. Celui-là avait une porte, fermant au moyen de verrous ou de barres de fer et de quatre serrures[1]. Les reliques du saint pontife étaient donc richement revêtues et solidement protégées.

Maintenant, qu'était le monument dans l'intérieur duquel la triple châsse ou le triple cercueil fut déposé par Perpétue? En d'autres termes, quelle était la forme du tombeau? L'auteur du recueil de miracles que je viens de citer nous l'indique clairement, ce me semble : « Perpétue fit encore un autel carré, concave, formé de tables de pierre, et recouvert d'une grande table cimentée avec les autres[2]. » Il m'est pénible de me trouver ici en désaccord avec un de mes plus savants maîtres, qui est arrivé, par un tour de force de critique, à restituer fidèlement, au moyen de textes vagues et obscurs, l'ancienne basilique de Saint-Martin, mais qui, pour ce qui regarde particulièrement le tombeau, me paraît avoir été un peu moins heureux. Cependant il m'est impossible d'entendre la phrase qu'on vient de lire autrement que dans son sens littéral. L'écrivain ne compare pas

[1] Baluze, *Miscell.*, II, 300 et suiv. Ruinart, éd. de Grégoire, col. 1390. =
[2] *Fecit etiam altare quadratum et concavum (al. coronam) ex lapidibus tabulatis, quod magna tabula cooperuit et cum aliis cœmentavit.* (Baluze, *ibid.*)

ici le tombeau à un autel, comme le pense M. Quicherat; il dit bel et bien que l'évêque de Tours, pour renfermer les restes de son prédécesseur, *fabriqua un autel*. Ce monument n'était donc pas « une cellule étroite, de la forme d'un carré long, percée d'une porte », et dans l'intérieur de laquelle on pouvait pénétrer; il ne pouvait avoir « cinq pieds de large sur dix de long et autant de haut », c'est-à-dire les proportions et l'apparence d'une petite chapelle [1]. L'éminent archéologue a eu sans doute, pour imaginer ce type, des raisons séduisantes; mais il n'appuie sa conjecture sur aucun texte [2]. Le témoignage du pseudo-Herberne est, au contraire, confirmé par plusieurs autres. M. Quicherat reconnaît, un peu plus loin, que l'autel aurait dû, d'après les règles suivies dans l'antiquité chrétienne, se rattacher au monument sépulcral [3]. En effet, l'usage était d'ériger des autels sur le corps même des martyrs ou des confesseurs ensevelis dans les églises : on en éleva sur la dépouille mortelle de saint Ambroise, de saint Mayeul, de saint Clair, disciple de saint Martin [4]. Les basiliques primitives étaient toutes bâties sur le tombeau d'un saint, et le saint reposait sous l'autel [5], ou, pour parler plus justement, dans l'autel, qui était lui-même le sépulcre, qui en avait la forme et souvent jusqu'au nom [6]. Ces tombes-autels, dont le type se rencontre déjà dans les catacombes, se composaient d'une maçonnerie creuse, revêtue de tables de marbre horizontales et verticales : exactement la disposition que nous venons de voir donnée à la sépulture de saint Martin. On les appelait aussi des *arches* [7] : or, ce nom est

[1] *Restitution de la basilique de S. Martin*, Paris, 1869, in-8°, p. 24, 26. = [2] M. Quicherat parle de cierges qui, selon Grégoire, auraient brûlé *dans* le tombeau; mais ce point n'est pas précisé par le chroniqueur : ils brûlaient plutôt tout autour. = [3] *Ibid.*, p. 27. = [4] Martène, *Ant. eccl. rit.*, I, 307. = [5] C'est l'opinion professée par M. Quicherat lui-même dans son cours d'archéologie à l'École des chartes et dans la *Revue archéologique*, an. 1854, p. 669. = [6] V. Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, p. 57-60. Lenoir, *Architecture monastique*, I, 197, 199. Ad. Tardif, *Cours de droit canon*. = [7] Martigny, *ibid.*

donné plus d'une fois, dans les textes, à cette même sépulture, qui intérieurement devait reproduire, en effet, la configuration d'une arche ou d'un petit caveau voûté[1]. Citerai-je des exemples de ces monuments à double fin? L'église Saint-Quenin, à Vaison, dont l'abside remonte au VIIIe siècle, a son autel central en forme de tombeau, fermé par un couvercle ou par une table que décorent le monogramme du Christ et d'autres figures[2]. A Soissons, le tombeau de saint Médard, où les captifs allaient faire briser leurs chaînes, était l'autel de sa basilique[3]. A Tours même, l'autel de l'oratoire de Saint-Étienne, agrandi par Grégoire, avait, comme tant d'autres, une cavité destinée à recevoir des reliques : si ce n'est plus là le sépulcre véritable, c'en est du moins la réminiscence et la réduction[4]. Mais nous n'avons, d'ailleurs, nul besoin de nous appuyer sur des analogies : nous avons sur notre monument des témoignages spéciaux. Grégoire, qui l'appelle d'ordinaire *sepulcrum, tumulus,* se sert aussi quelquefois des mots *altare, sanctum* ou *beatum altare,* pour désigner le lieu où les malades obtenaient leur guérison : ces dénominations ne semblent pas pouvoir se rapporter à deux objets différents[5]. Il raconte ailleurs, et à deux reprises, que des infirmes étaient soulagés « par l'eau qui avait servi à laver la tombe du saint avant la Pâque[6] ». Or on sait que chaque année, soit le jour de la Cène, soit le samedi saint, il était de règle dans toutes les églises de laver les autels; cet usage constant est attesté par divers rituels, tandis que pas un ne parle du lavement des tombeaux dans les jours qui précèdent la fête de Pâques[7]. Que signifieraient des

[1] *Revue archéol.*, 1851, p. 317. = [2] *Ibid.* Cf. le ms. 1281 de la bibl. de Tours, f° 13. = [3] *Sanctum altare.* (Grég., *Glor. Conf.*, 95.) = [4] Grég., *Glor. Mart.*, 34. On sait que la place où reposent les reliques dans les autels consacrés a gardé le nom de *sépulcre.* = [5] V. notamment *Virt. S. Mart.*, I, 7; II, 13, 14, 47. = [6] *Ibid.*, II, 51; III, 34. = [7] V. Martène, *Ant. eccl. rit.*, III, 279, 358. Menardi, *Not. in sacram. Greg.*, p. 88.

expressions pareilles si la tombe de saint Martin n'eût été un autel? Comment, d'un autre côté, s'expliqueraient les passages où le même auteur rapporte qu'un père, pour obtenir la guérison de son enfant, le déposa « sur le bienheureux sépulcre », que les fidèles plaçaient dessus des linges, des vases remplis de vin ou d'huile, etc.[1], si ce monument eût été un édicule de dix pieds de haut? Un seul mot de Grégoire paraît, à première vue, contredire ces indications précises : il parle quelque part de possédés couchés entre le tombeau et l'*altarium*[2]. Le tombeau et l'*altarium* auraient donc été distincts, séparés même? Oui; mais pourquoi vouloir que ce mot désigne ici l'autel? Il n'a jamais été employé que par abus comme synonyme d'*altare;* il signifie, à proprement parler, la région de l'autel, le sanctuaire, et Grégoire lui donne plus d'une fois cette acception. On peut donc entendre que les possédés étaient placés entre le tombeau, situé vers le fond de l'abside, et le sanctuaire, qui devait être devant, ou bien, à l'extrême rigueur, entre le tombeau et un autre autel. Dans tous les cas, ce texte unique ne serait pas de force à renverser tous les témoignages contraires fournis par le même auteur. Ceux-ci se trouvent, d'ailleurs, corroborés par d'autres plus formels encore. Sans parler d'Odon de Cluny, qui emploie comme Grégoire l'expression de *sanctum altare,* le pseudo-Herberne ne dit-il pas que le corps, à son retour de Bourgogne, fut remis « dans l'enceinte de l'autel[4] »? Et Jean de Marmoutier n'écrit-il pas en toutes lettres, vers 1208, qu'il reposait encore, de son temps, « dans une châsse d'*electrum* contenue dans une autre châsse de métal, placée elle-même dans l'intérieur d'un autel de pierre recouvert d'une dalle

[1] *Super beatum sepulcrum.* (*Virt. S. Mart.*, II, 43, et *passim.*) = [2] *Ibid.*, I, 38. = [3] V. surtout *Hist.*, II, 14. = [4] *Infra ambitum altaris, in altera absida, componere, ipsumque ostium cum absida sigillaverunt.* (Baluze, *Miscell.*, II, 306.) Les derniers mots me semblent ne pas laisser de doute sur le sens des termes *infra ambitum altaris.*

enrichie d'or et de pierreries[1]? » D'après cet ensemble de dépositions, il faut nécessairement admettre, comme le faisait déjà Gervaise, que l'on dut, dans les premiers temps au moins, célébrer les saints mystères sur la table de marbre qui recouvrait le corps de saint Martin. Telle est aussi la conviction réfléchie de M. Ratel, l'habile ingénieur qui a dirigé avec tant de succès les fouilles de la vieille basilique, et dont on trouvera ici même un dessin restituant, tel qu'il le conçoit, le tombeau du v[e] siècle.



Fig. 51. — Tombeau de saint Martin du v[e] au XI[e] siècle, restitué d'après le texte de S. Grégoire de Tours et les fouilles faites depuis 1860.

Cette table, qui formait le côté supérieur du monument funèbre, était un magnifique morceau de marbre d'Autun, envoyé tout exprès à Perpétue par Euphrone, évèque de cette ville[2]. Elle paraît s'être conservée très longtemps et n'avoir été brisée que par les huguenots ; mais, plus tard encore, on en gardait religieusement un fragment assez considérable, encastré, à titre de pierre sacrée, dans le

[1] *In altaris lapidei secretioribus sitam.* (Salmon, *Chron. de Touraine,* p. 299.) = [2] Grég., *Hist.,* II, 15.

maître-autel de la basilique moderne. L'abbé Dufrementel constata l'existence de ce fragment lorsqu'il fit la reconnaissance des reliques de l'église, en 1789, et n'éleva aucun doute sur son identité; sa présence à cette place paraissait toute naturelle, tellement la tradition avait perpétué l'idée que le marbre d'Euphrone était primitivement une table d'autel. Le rapport rédigé à la même date parle aussi d'un autre débris de ce couvercle antique qui aurait été remis sur le tombeau de saint Martin et y serait demeuré jusqu'alors[1]. Or, en 1860, les fouilles ont fait découvrir deux morceaux de marbre, l'un de vingt et un centimètres sur dix-sept, retaillé en forme de pierre sacrée, l'autre de cinquante centimètres sur dix-huit, également retaillé pour une destination nouvelle. Confrontés avec des échantillons tirés de la carrière de Champ-Robert, non loin d'Autun, qui fut exploitée jadis par les Romains, ils ont été reconnus de la même espèce et du même grain par un sculpteur et un marbrier de Tours. Sur le plus grand des deux se trouvent taillés en creux une croix bordée de perles et gemmée, à peu près semblable à celle qui était peinte dans le baptistère de la catacombe de Saint-Pontien, à Rome; plus les restes d'un chandelier lumineux, reposant, comme dans cette peinture, sur le bras de la croix; enfin ceux de l'alpha et de l'oméga figurant aussi sur le même tableau et sur beaucoup de pierres sépulcrales, notamment sur la table d'autel de l'antique église de Saint-Quenin, qui était également, comme on vient de le voir, le couvercle d'un tombeau. Ces coïncidences frappantes ont permis à M. l'abbé Chevalier, historiographe du diocèse de Tours, d'établir dans un ingénieux mémoire, demeuré inédit, que les fragments retrouvés provenaient du marbre d'Euphrone, et à la commission spéciale nommée par l'archevêque de proposer la restauration de toute la dalle funéraire dans le sens indiqué, res-

[1] V. la *Semaine religieuse de Tours*, n° du 13 novembre 1875.

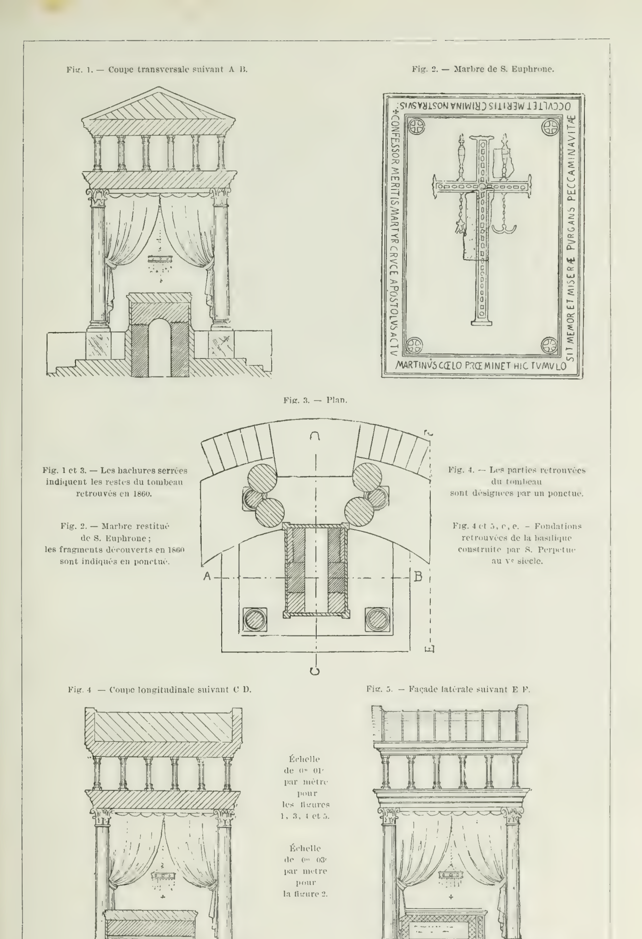
tauration qui a été soigneusement exécutée et qui est aujourd'hui exposée, avec une inscription explicative, auprès du tombeau nouvellement rétabli. MM. Edmond le Blant et de Rossi, juges si compétents en pareille matière, se sont rangés à l'avis de M. l'abbé Chevalier quant à l'âge et à l'origine des marbres ainsi restitués. Cependant la Société des antiquaires de France, et en particulier M. Quicherat, ont pensé, après les avoir examinés, qu'ils devaient remonter seulement au VII[e] siècle, et provenir de plaques de revêtement appliquées sur un monument quelconque plutôt que de la grande table envoyée à Perpétue. Cette opinion dissidente repose principalement sur leur faible épaisseur, qui n'est que de huit centimètres : un morceau de marbre aussi mince n'aurait pas eu, dit-on, la solidité nécessaire pour recouvrir le tombeau. Une telle raison est fort juste dans l'hypothèse de M. Quicherat, qui part toujours du principe que le tombeau était une cellule ou une chapelle; mais elle ne l'est plus si l'on admet, comme je l'ai fait, qu'il était un autel, car alors l'espace à recouvrir est bien moins étendu, et un couvercle de cette épaisseur devient très suffisant. On peut donc sans trop de témérité adopter le sentiment des autres archéologues, tout en faisant les réserves nécessaires au sujet de l'exactitude de la restitution opérée de nos jours[1].

Le marbre du tombeau était protégé, au temps de Grégoire, par des pièces d'étoffe d'une grande valeur garnies de franges et d'autres ornements, comme on en étendait sur la plupart des sépultures des saints. On les appelait *pallia* ou *pallæ,* nom commun aux nappes d'autel; ce qui confirme encore la forme que j'ai cru devoir donner au monument[2].

[1] V. sur cette question la *Revue archéologique* de février 1876, p. 111; le *Journal officiel* du 16 novembre 1875; la *Semaine religieuse de Tours* du 3 novembre 1877, et le rapport inédit de M. l'abbé Chevalier, qui a bien voulu m'en donner communication. — [2] Grég., *Virt. S. Mart.,* II, 54; IV, 43; etc. Cf. Fr. Michel, *Recherches sur les étoffes,* I, 137, et Martigny, *op. cit*., p. 61.

Mais, au VIIe siècle, un revêtement beaucoup plus riche fut exécuté, aux frais de Dagobert, par le célèbre artiste qui devint plus tard saint Éloi. Ce roi des orfèvres mérovingiens se rendit à Tours et « recouvrit le sépulcre d'un ouvrage merveilleux, tout en or et en pierres précieuses[1] ». Cette décoration était ce que l'on nommait, au moyen âge, une *freda*. Le pseudo-Herberne se sert déjà de ce terme dans sa description; mais il attribue cette *freda*, comme tout le reste, à l'évêque Perpétue[2]. La confusion est assez explicable, car l'œuvre d'Éloi ne consistait pas dans un nouveau couvercle superposé à l'ancien, mais bien plutôt, comme le pensent M. l'abbé Chevalier et M. Quicherat, dans un travail d'orfèvrerie ajouté sur ce dernier et faisant corps avec lui. C'était, sans doute, un dessin d'ornement suivant et reproduisant la croix gemmée gravée sur la dalle d'Euphrone, genre de décoration conforme aux usages du temps[3] : les pierreries figurées sur le marbre étaient ainsi remplacées par des pierreries véritables. Il est possible qu'alors on ait cessé de célébrer la messe sur le tombeau

[1] *Vie de S. Éloi*, par S. Ouen, I, 32; II, 67. = [2] Baluze, *loc. cit.* = [3] Cf. Grég. *Mir. S. Juliani*, 20. Du Cange, au mot *Freda*. Gerbet, *Esquisse de Rome chrétienne*, I, 281. Chalmel imagine à tort (ms. cité, p. 150 et suiv.) que S. Éloi fabriqua une châsse nouvelle et que le corps y fut transféré vers 640. Le texte original de S. Ouen est ainsi conçu : *Beati Martini, Turonis civitate, Dagoberto rege impensas præbente, miro opificio ex auro et gemmis contexit sepulcrum; necnon et tumbam sancti Brictionis, et aliam, ubi corpus beati Martini dudum jacuerat, urbane composuit.* Les mots *contexit sepulcrum* indiquent bien la nature du travail. On pourrait aussi les entendre, à la rigueur, d'un *ciborium* abritant le tombeau ou d'une décoration appliquée sur le cercueil de laiton renfermée dans l'intérieur du monument (quoique ce cercueil ne fût pas fait pour être exposé aux yeux des fidèles et qu'il ait été regardé plus tard comme indigne de sa destination), mais non de la fabrication d'un nouveau sépulcre ou d'une nouvelle châsse. S. Éloi ornait d'orfèvrerie les tombes déjà existantes, comme le fait voir le dernier membre de la phrase. Les mots *cum tumbam fabricaret*, dont le biographe se sert un peu plus loin en rappelant une circonstance du séjour de son personnage à Tours, ne sauraient désigner un ouvrage différent. On comprend très bien que l'on dise d'un orfèvre : Il a fait tel monument, pour dire qu'il l'a décoré; nos artistes emploient tous les jours un langage semblable.



RESTITUTION DU TOMBEAU - AUTEL DE S. MARTIN ET DU MARBRE DE S. EUPHRONE

et qu'on se soit servi d'un autre autel, car à cette époque les églises commençaient à en posséder plusieurs : cette magnifique parure semble l'avoir exigé; mais, en tout cas, la forme du monument ne se trouva pas modifiée pour cela. L'ouvrage de saint Éloi se conserva, lui aussi, fort longtemps. Il y est fait allusion par des écrivains des XIe, XIIe et XIIIe siècles[1]. Peut-être même est-ce de lui qu'il s'agit dans une curieuse note tirée par Baluze d'un ancien missel, portant qu'en l'année 1211 les chanoines firent réparer et rétablir dans sa splendeur primitive le *frontal de la châsse* (ou du sépulcre) de saint Martin, remettre l'or et les pierreries que la vétusté ou des mains sacrilèges en avaient enlevés, et fixer solidement ledit frontal à la châsse[2]. Malgré les changements survenus vers cette époque dans l'apparence du tombeau, la *freda* pouvait avoir été gardée précieusement jusque-là sous une dénomination différente; mais, si les marbres trouvés à Tours, et dernièrement restaurés, proviennent réellement du couvercle qu'elle décorait, il faut avouer qu'elle a dû disparaître depuis très longtemps, car ces fragments n'en portent plus aucune trace.

Le tombeau était environné d'une balustrade en bois et protégé par un rideau qui formaient autour de lui comme une enceinte réservée; c'est ce qui explique en partie comment on a pu croire à l'existence d'une cellule close par des murs. Une sorte de couronne, suspendue au-dessus, rattachée sans doute à un *ciborium*, portait une inscription énonçant les mérites du bienheureux. D'autres inscriptions étaient disposées dans l'entourage. Peut-être même deux d'entre elles étaient-elles gravées autour du monument même, sur ses faces verticales[3], et une troisième autour de son cou-

[1] Martène, *Hist. de Marmoutier*, I, 199. *Chroniques de Touraine*, p. 299, etc. = [2] Bibl. de Tours, fonds Salmon, III, 3. = [3] *Circa tumulum ab uno latere, item in alio*, disent les anciens recueils où elles sont transcrites. Cf. Quicherat, *op. cit.*, p. 26 et suiv.

vercle de marbre, en bordure [1]. Cette dernière mérite particulièrement d'être reproduite ici, car elle passait pour l'épitaphe proprement dite du saint, et Guibert de Gemblours, en la commentant, lui donnait ce titre.

Confessor meritis, martyr cruce, apostolus actu,
Martinus cœlo præminet, hic tumulo.
Sit memor, et, miseræ purgans peccamina vitæ,
Occultet meritis crimina nostra suis [2].

Confesseur par ses vertus, martyr par ses souffrances, apôtre par ses actes, Martin domine dans le ciel, comme ici dans son tombeau. Qu'il se souvienne de nous, et qu'effaçant les péchés de notre misérable vie, il cache nos fautes sous ses mérites.

Des voûtes de l'abside pendaient un certain nombre de lampes, et tout autour du tombeau brûlaient des cierges, entretenus perpétuellement par un des gardiens de l'église (*ædituus*). Les pieds du saint étaient, suivant l'usage, tournés vers l'orient, c'est-à-dire vers le fond de l'édifice. Ce fond était occupé par un *atrium* ou déambulatoire contournant l'abside : c'est là que se tenaient les suppliants, s'approchant le plus près possible du corps, dans l'entrecolonnement central qui servait d'entrée, par derrière, à l'enceinte réservée, s'efforçant de baiser le marbre, de toucher les voiles, d'en enlever quelque parcelle; et c'est pourquoi tant de guérisons s'opéraient *ad pedes sancti* [3]. Enfin, non loin de là, était exposé à la vénération des fidèles l'ancien sarcophage, celui que Perpétue avait eu tant de peine à retirer de terre, et qui était devenu lui-même une relique. Il était de pierre ou de marbre, et, comme le sépulcre, il

[1] *Desuper* [*tumulum*], suivant les mêmes recueils. M. Quicherat place cette inscription sur la frise de la cellule qu'il décrit. = [2] Guibert de Gemblours, ms. 5387-92 de la bibl. de Bruxelles. Quicherat, *loc. cit.*, etc. = [3] Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 2, 38; II, 7, 42, 50, 60; III, 57, etc. Les guérisons obtenues, selon Grégoire, *a foris*, ou *ante pedes sancti foris sepulcrum* (*ibid*, II, 33; IV, 14, etc.), devaient se produire dans cet *atrium*, et non hors de la basilique.

reçut de saint Éloi une décoration élégante, dont la nature n'est pas indiquée[1]. Mais peu à peu il fut, pour ainsi dire, dépecé pour satisfaire la pieuse avidité des pèlerins. Afin de protéger contre elle la véritable tombe, on le sacrifia : on le laissa gratter, émietter, comme l'on faisait pour la pierre sépulcrale de saint Félix de Bourges depuis qu'elle avait été rejetée et remplacée par un couvercle en marbre d'Héraclée[2]; et c'est de lui, sans doute, que provenait le plus souvent la poussière emportée ou avalée par tant de malades, car autrement le monument de Perpétue aurait été bientôt pulvérisé tout entier. Les clercs de la basilique prirent eux-mêmes l'habitude d'accorder des fragments de ce sarcophage primitif aux personnages qui leur demandaient des reliques. En 1200, ils en donnèrent un aux chanoines de Saint-Martin de Liège, parce qu'on ne pouvait, dirent-ils, leur offrir mieux et qu'on n'avait jamais distrait aucune portion du corps. En 1482, le chapitre de la métropole de Mayence reçut le même présent avec la même excuse, et Jacques d'Argouges, chantre de Saint-Martin de Tours, obtint pour lui un autre morceau tiré du trésor de l'église, où, paraît-il, le sarcophage avait été transféré. Des dons analogues furent encore faits en 1512 au prieur de la collégiale de Loches; en 1514 au recteur de Vouvray et à l'évêque de Raab, qui s'honorait de posséder dans son diocèse le lieu natal du glorieux confesseur; en 1517 à un chanoine d'Utrecht; en 1538 à l'évêque d'Agram, conseiller

[1] V. page 436, note 3. = [2] La disposition et la destinée du tombeau de cet évêque de Bourges présentent plus d'une analogie avec celles du tombeau de S. Martin. Voici ce qu'en dit Grégoire : *Cum ad ejus tumulum, quod marmore exsculptum Pario super terram erat positum, cæcus quidam lumen oculorum, fugatis tenebris, recepisset;... sed quoniam, ut diximus, sarcophagus marmoreus viliori lapide obtectus erat, sagacitas civium, et præsertim episcopi, meliori sarcophagum opertorio texit, id est ex marmore Heracleo... Sed nec ibi quidem misericordia Domini defuit, ut lapis repulsus non remaneret inglorius. Ferunt enim quod multi, eraso potoque ex eo pulveris modico..., febribus celeriter liberantur.* (*Glor. Conf.*, 102.)

du roi de Hongrie[1]. Ainsi l'on peut suivre la trace de ce premier et vénérable cercueil jusqu'à la veille des dévastations des huguenots, qui durent en faire disparaître les derniers restes avec toutes les autres reliques. Les morceaux que l'on en détachait n'étaient délivrés qu'à la condition d'être enfermés dans un reliquaire convenable ou dans un autel; tant on honorait tout ce qui avait touché le corps d'un si grand saint!

Mais nous avons à suivre les destinées du tombeau lui-même.

[1] Mss. de D. Housseau, XIX, 397. Registres capitulaires, dans Baluze, LXXVII, 398, 411, 413. Monsnyer, II, 330, 344 et suiv. Quelques-uns des fragments donnés dans les derniers temps pouvaient cependant, d'après les textes, provenir du monument de Perpétue.

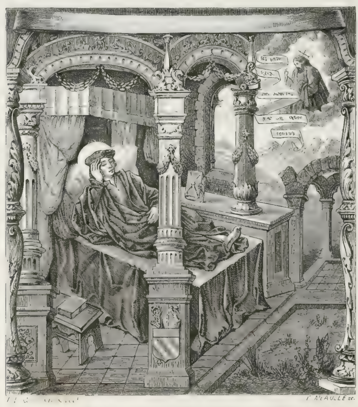


Fig. 52. — Tapisserie de Montpezat (commencement du XVIe siècle). — Le Christ apparaît en songe à saint Martin. (Voir l'Appendice sur l'illustration.)



Fig. 53. — France : Quercy. — Saint-Martin de Souillac.

IV

TRANSLATIONS DU CORPS. — MODIFICATIONS DU TOMBEAU



GRACE aux précautions prises par Perpétue, la sépulture de saint Martin demeura très longtemps intacte, dans l'état qui vient d'être décrit. Elle ne fut point détruite par les premiers incendies de la basilique; le silence des chroniqueurs, qui relatent les moindres circonstances relatives aux restes du bienheureux, nous l'indique assez. Mais, au IXe siècle, une effroyable tourmente, déchaînée sur la plus grande partie de la France, vint re-

nouveler les tristes scènes des grandes invasions et sévit particulièrement sur les rives de la Loire. De nouveaux barbares, plus terribles que les anciens Germains, car ils ne cherchaient pas un établissement, mais uniquement le pillage, remontèrent ce fleuve et portèrent la désolation jusqu'au cœur du royaume. Les Normands parurent pour la première fois en Touraine dans l'été de 853, brûlèrent le monastère de Saint-Martin avec toutes les églises des environs, et revinrent coup sur coup ravager le pays pendant une période d'une trentaine d'années. Chaque fois, les religieux durent sauver à la hâte leur plus cher trésor, et, à l'exemple de tous ceux qui gardaient dans leur église un dépôt semblable, s'en aller avec lui à travers champs, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé une région inaccessible aux farouches pirates du Nord. A chaque instant, dans ces jours de deuil, on rencontrait sur les grandes routes de longues files de moines émigrants, qui, pareils aux fugitifs d'Ilion, emportaient leurs pénates sur la terre étrangère. On a cru longtemps, sur la foi d'un traité attribué à saint Odon, abbé de Cluny, que le corps de l'apôtre des Gaules n'avait été transféré qu'une seule fois hors de sa province, en 856, et qu'après un séjour de trente et un ans en Bourgogne il avait été ramené d'Auxerre à Tours par Ingelger, comte d'Anjou, et son armée. Mais il a été récemment démontré par Mabille, avec une sûreté de critique et un luxe de détails qui me dispensent de revenir sur la question, que l'on ne pouvait se fier à ce récit, du moins pour la chronologie et les pérégrinations de la précieuse relique[1]. En 853, le saint, enlevé respectueusement

[1] *Les Invasions normandes dans la Loire*, etc., *Bibl. de l'École des chartes*, an. 1869, p. 149 et suiv. La base principale sur laquelle Mabille établit les différentes translations du corps de S. Martin ne serait peut-être pas très solide si elle n'était étayée par d'autres arguments. Elle consiste dans l'absence ou dans la présence, au bas des diplômes de l'époque, de la formule *in monasterio Sancti Martini, ubi venerandosum ejusdem confessoris corpus requiescit*, ou de toute autre semblable. Cette pierre de touche peut être bonne en beaucoup

de son tombeau, fut transporté à Cormery, et de là à Orléans. Les Normands s'avançant sur cette dernière ville, on songea à l'emmener plus loin : un asile fut demandé pour lui à l'abbaye de Ferrières, dans le Gâtinais; mais l'abbé répondit que la situation de son monastère, ouvert de tous côtés, dépourvu de tout moyen de défense, faisait de ce lieu le moins sûr des refuges. Sur ces entrefaites, les Normands se retirèrent, et la ville de Tours put rentrer, dans le cours de l'année suivante, en possession de son palladium. En 856, retour offensif des barbares, qui, plus hardis que dans leurs incursions précédentes, remontent jusqu'à Orléans. Cette fois, le corps est emporté à Léré, villa située auprès de Cosne, sur les bords de la Loire, et qui avait été donnée depuis peu aux clercs de Saint-Martin, pour leur servir de retraite en cas d'invasion. L'année d'après, il revient encore à sa place habituelle, et reste ensuite quelque temps sans être déplacé. Mais, en 862, de vives appréhensions font fuir les religieux de tous les pays environnants, avec leurs reliques. Ceux de Montglonne se réfugient en Berry avec la châsse de saint Florent, ceux de Glanfeuil dans le pays de Séez avec la dépouille de saint Maur, ceux de Saint-Philibert dans un village du Poitou. La maison de Léré reçoit de nouveau son hôte vénérable; et il n'était que temps, car les dévastations recommençaient, et les ruines s'amoncelaient sur les ruines dans les provinces occidentales. Malgré l'énergique résistance de Robert le Fort, les Normands s'avancent plus loin que jamais : ils dépassent Orléans et viennent brûler la célèbre abbaye de Fleury, à sept lieues en amont de cette ville. L'épouvante se met parmi les Tourangeaux réfugiés à Léré, qui se voient près

de cas. Cependant il existe des diplômes qui, bien que portant une date où le corps reposait certainement dans son tombeau, par exemple celle de 831 ou de 844, ne contiennent aucune formule de ce genre. (V. D. Bouquet, VI, 573; VIII, 452 et suiv.) Mais d'autres rapprochements, et surtout les impossibilités, les anachronismes relevés par l'habile critique dans le traité *De Reversione,* ne laissent pas de doute sur la fausseté des indications de ce dernier et de ceux qui le reproduisent.

d'être atteints dans leur retraite même : ils reculent, en 865, jusqu'à Marsat, en Auvergne, où ils possédaient une autre villa, traînant toujours avec eux leur précieux fardeau. Mais ce nouvel abri est incommode, éloigné : ils songent à s'en créer un autre, plus à leur portée, dans la pensée de s'y établir pour longtemps, pour toujours peut-être; car qui sait quand finira la série de ces désastres périodiques? Dans ce but, ils se font donner par Charles le Chauve, en 867, la celle de Chablis avec l'église Saint-Loup, dans le Tonnerrois, et commencent immédiatement à y construire un monastère. L'année suivante, nouvelle alerte : les Normands reparaissent à Orléans. Les travaux sont interrompus, et l'on reste confiné à Marsat. Mais, en 871, les fortifications de la cité de Tours rendant quelque sécurité aux habitants, ils réclament leur grand saint, qui leur est encore une fois rapporté. On croit qu'une ère de tranquillité va s'ouvrir, que les envahisseurs tant redoutés sont partis pour jamais. Pas du tout : un an ne s'est pas écoulé, que l'arrivée du terrible Hasting, qui pendant treize ans devait étendre ses ravages sur la France, détermine une quatrième émigration. Cette fois, la châsse est emportée à Auxerre, en attendant que les constructions de Chablis soient terminées, et demeure quelques années dans l'église de Saint-Germain[1]; puis, le nouveau monastère achevé, les religieux l'y amènent, et s'installent là d'une façon presque définitive, comme si, fatigués de ces transbordements perpétuels, ils renonçaient au séjour de Tours et à leur antique établissement. Mais le puissant thaumaturge n'entendait pas que son sanctuaire officiel fût délaissé. En 882, une sanglante défaite infligée aux barbares par les rois Louis et Carloman vient délivrer la Touraine : Hasting s'embarque avec les siens pour aller piller d'autres pays. Cependant les

[1] V. plus haut, p. 410. On montre encore dans cette église une très ancienne crypte où la tradition veut que le corps de S. Martin ait reposé.

moines attendent encore quelque temps : ils ont été tant de fois déçus! Enfin ils se décident, et, le 13 décembre 885, les allées et venues de leur saint patron se terminent par une rentrée triomphale dans la ville qui pleurait son absence.

La joie des Tourangeaux fut si grande en cette circonstance, qu'ils instituèrent, pour perpétuer le souvenir de l'événement, un anniversaire solennel, célébré dans la suite sous le nom de fête de la *Réversion de saint Martin*[1]. Ils ne devaient plus être frustrés du bienfait de sa présence. Pourtant ils n'en avaient pas fini avec les Normands : ils revirent encore, deux ans plus tard, une de ces sinistres flottilles qui apportaient avec elles la mort et l'incendie. Mais ils ne les redoutaient plus autant : leur cité était désormais entourée d'une imposante ceinture de murailles; ils étaient sûrs de pouvoir garder auprès d'eux celui dont la présence faisait leur force et leur prospérité. Ils n'eurent qu'à le transférer, au moment du péril, de sa basilique dans l'enceinte de leurs remparts, où ils lui donnèrent pour abri l'église appelée depuis Saint-Martin de la Basoche. C'est de là qu'il protégea si efficacement les habitants lorsque deux chefs barbares, nommés par les chroniques locales Baret et Héric, les assiégèrent, en 903, et faillirent enfoncer une des portes, comme on l'a vu plus haut. Pendant ce temps, les religieux ou plutôt les chanoines de Saint-Martin songeaient à transformer en forteresse leur propre église avec ses dépendances. Aussitôt que les ouvrages défensifs furent terminés, le corps fut rendu à sa sépulture traditionnelle, pour n'en plus sortir de longtemps[2]. Cette dernière et définitive réintégration n'eut lieu qu'en 919, et, d'après Mabille, elle aurait été aussi l'occasion

[1] C'est probablement à ce retour définitif que se rattachent les miracles et les autres détails rapportés à l'année 887 par le *De Reversione*, dont l'auteur n'a évidemment pas inventé tout ce qu'il écrit. Je me contente de renvoyer, pour l'ensemble de ces faits, au mémoire circonstancié de Mabille, *loc. cit.* = [2] Mabille, *ibid.*

de l'institution d'une fête spéciale, fixée au 12 mai, fête appelée d'abord *Réversion* comme la précédente, et prise ensuite à tort pour l'anniversaire de la fameuse Subvention accordée par le saint aux Tourangeaux assiégés; mais ce point particulier de la thèse de l'habile critique me paraît moins bien établi que le reste [1].

Tous ces déplacements s'opérèrent sans que les derniers réceptacles du corps fussent dérangés ni changés. Le cercueil de laiton, celui qui était muni d'une porte et de quatre serrures, semble bien avoir été ouvert et laissé à Tours, ce qui était, du reste, le seul moyen de ne pas avoir un fardeau trop lourd à transporter. En effet, le pseudo-Herberne, en qui l'on peut avoir confiance pour tout ce qui touche à la description des objets qu'il avait sous les yeux, nous dit que la châsse ramenée de Bourgogne fut remise « dans l'enceinte de l'autel *et dans l'autre châsse,* et qu'on scella la porte de manière à supprimer toute issue [2] ». Mais le vase d'*electrum,* qui était sans ouverture, et la corbeille d'osier qu'il renfermait furent emportés et rapportés tels qu'ils étaient : aucun document ne parle d'une rupture de ce vase, et on le retrouve encore intact en 1323. Il n'est pas douteux non plus que l'ensemble de la sépulture ait continué, jusqu'après les invasions, à offrir les dispositions ordonnées par Perpétue. Non seulement l'écrivain que je viens de citer, mais l'auteur du traité *De Reversione* affirment que le corps fut remis à son ancienne place, où on le vénérait toujours de leur temps, et que les choses furent rétablies dans l'état précédent [3]. Nous avons entendu, d'ailleurs, des témoins plus récents nous parler encore de l'autel-tombeau, qui subsistait dans sa forme traditionnelle,

[1] V. plus loin le chapitre consacré à la liturgie et aux fêtes de S. Martin. = [2] Baluze, *Miscell.*, II, 309 et suiv. = [3] *Bibl. Clun.*, col. 124. Cf. Gervaise, p. 315. La place sanctifiée durant des siècles par la présence de la précieuse relique s'appelait le *lit,* et plus tard le *repos* de S. Martin; on se serait fait un scrupule de la changer.

soit qu'il ait échappé à la rapacité des Normands, qui n'y trouvaient plus rien quand ils arrivaient, soit qu'il ait été restauré après leur passage. A partir de ce moment, des jours plus tranquilles se levèrent pour le sanctuaire de Tours et pour le trésor qu'il abritait. La reconstruction de la basilique entière par le trésorier Hervé, dans les premières années du XI[e] siècle, n'amena pas de grands changements dans la sépulture du saint. Ses restes furent transférés, durant les travaux, dans une petite église de bois élevée à l'intérieur du cloître, et y demeurèrent vingt ans [1]. Mais, au bout de ce temps, ils furent de nouveau réinstallés avec le plus grand respect à la place consacrée. Hervé paraît seulement avoir érigé au-dessus un ciborium rehaussé d'or, d'argent et de pierreries. La présence de ce dais somptueux se trouve, du moins, signalée dans une chronique du siècle suivant [2]. Au commencement du XIII[e], l'autel de pierre est encore mentionné, avec la *freda*. Mais il subit alors dans son apparence extérieure une modification très notable, imposée par la force des choses. De nouvelles reconstructions. amenées par de nouveaux incendies, avaient fini par relever sensiblement le niveau du pavé de la basilique. Le sol de tout le quartier de Saint-Martin avait subi, du reste, un exhaussement graduel, à tel point qu'une chapelle dédiée à sainte Colombe, et située dans l'enclos du monastère, très basse déjà précédemment, s'était trouvée comme ensevelie et transformée en une espèce de crypte [3]. La base d'un pilier du XIII[e] siècle, mis au jour dans les fouilles récentes et placé derrière la sépulture, atteste entre celle-ci et le pavé de l'église de la même époque une différence d'élévation de près d'un mètre. Le tombeau était donc dès lors en contrebas; il finit même par être enterré dans la plus grande partie de sa hauteur, de manière à offrir l'apparence d'une

[1] Salmon, *Chroniques*, p. 229. = [2] *Sigeberti auctarium Gemblacense*, écrit de 1137 à 1145, dans Pertz, VI, 301. Cf. la note de Ruinart, éd. de Grégoire de Tours, col. 1390, et Gervaise, p. 322. = [3] Chalmel, ms. cité, p. 115.

sorte de petit caveau : c'est là, du moins, ce qui semble résulter de l'étude comparée des textes postérieurs et des ruines exhumées depuis 1860. Peut-être le monument funèbre cessa-t-il alors complètement de servir à la célébration des saints mystères, car rien n'indique qu'on ait immédiatement élevé un autel par-dessus l'ancien. En tout cas, le silence significatif des historiens locaux, toujours si attentifs à mentionner les translations de saint Martin, exclut toute supposition d'un déplacement de son corps à cette époque.

C'est en 1323 que la dépouille du bienheureux fut définitivement retirée de son antique asile et que sa sépulture subit une transformation radicale. A cette date, le roi Charles le Bel, donnant suite à un louable projet de son prédécesseur Philippe le Long, demanda et obtint du pape Jean XXII la permission d'ouvrir toutes les enveloppes dont la célèbre relique était entourée depuis des siècles, afin d'en extraire la tête et de l'exposer, deux fois par an, à la vénération des fidèles [1]; ce qui paraît confirmer la conjecture que le tombeau n'était presque plus visible et que les fidèles ne pouvaient plus lui adresser leurs hommages. On procéda donc à l'opération avec une solennité extraordinaire, qui montre à elle seule combien l'on attachait d'importance à toute modification de l'ancien état de choses. Le 1er décembre de la même année, en présence du roi, de la reine, d'une foule de princes et de prélats, une ouverture fut pratiquée avec beaucoup de peine, et non sans une religieuse terreur, dans le monument de pierre et de marbre, qui avait été hermétiquement clos. On y trouva une châsse ou un cercueil qu'on pensa être en argent : c'était évidemment le récipient d'*electrum* fabriqué par les soins de Perpétue et légèrement décoloré par l'action du temps (le cercueil de laiton n'est pas mentionné dans le

[1] Mss. de Baluze, vol. LXXXIV, f° 131.

procès-verbal). Dans cette châsse, on trouva ensuite la corbeille d'osier, disposée absolument comme au v[e] siècle, et dans un état de blancheur et de conservation merveilleuses. Enfin Robert de Joigny, évêque de Chartres, entr'ouvrit d'une main tremblante cette dernière enveloppe, et l'on vit apparaître un corps entier, emmailloté comme celui d'un petit enfant, ceint d'une bande d'étoffe portant le sceau de Perpétue, avec une inscription conçue en ces termes : « Ici est le corps du bienheureux Martin, évêque de Tours[1]. » Il n'y avait plus de doute à concevoir. Toute l'assistance éclata en transports d'allégresse. Le prélat invita le roi à prendre la tête du saint pour la déposer dans un reliquaire d'or, en forme de buste, qui avait été préparé à l'avance. Mais Charles, n'osant porter les mains sur un objet si redoutable, le pria d'opérer lui-même le transvasement. Robert de Joigny offrit alors aux yeux de la foule le chef sacré, en disant : « Tenez pour certain, mes frères, que j'ai entre les mains la tête du bienheureux confesseur, et que le reste de son corps demeure ici enveloppé dans le lieu même où nous l'avons trouvé[2]. » Le corps fut donc laissé à son ancienne place et dans son triple cercueil; on mit avec lui un voile précieux qui avait recouvert le chef

[1] On a contesté l'authenticité de l'inscription et du sceau de Perpétue sous prétexte que la première renfermait le mot *archiepiscopi*, inusité au temps de ce pontife, et que les évêques n'avaient pas encore de sceau au v[e] siècle. La transcription faite sur les registres capitulaires par D. Housseau (vol. VIII, n° 3507) porte *episcopi*, et non *archiepiscopi*. Quant au sceau, il suffirait de rappeler la fameuse lettre de Clovis aux prélats de la Gaule, auxquels il dit : *Vestras epistolas de annulo vestro infra signatas... dirigantur.* (Grég. de Tours, éd. Migne, append., col. 1158.) Dès le temps de S. Augustin, les évêques se servaient de leur anneau pour sceller, et de toute antiquité on scellait les reliquaires. (V. Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, p. 36-38. Martène, *Ant. Eccl. rit.*, II, 747.) = [2] V. le procès-verbal de la cérémonie dans Monsnyer (ms. 1294 de la bibl. de Tours), I, 258, dans les papiers de D. Housseau, vol. VIII, n[os] 3507 et 3510, et dans Ruinart, éd. de Grégoire de Tours, col. 1390. Cf. la lettre du pape Jean XXII, à l'appendice de l'ouvrage de Monsnyer. Un ancien bréviaire de Saint-Martin (ms. 1023 de la bibl. de Tours) contient, outre le récit de cette translation, un dessin du tombeau, figuré *sous la forme d'un autel carré.*

du thaumaturge, ainsi qu'un exemplaire du récit de ses miracles, et le tout fut renfermé encore une fois dans le tombeau [1]. Quant au buste-reliquaire, il fut exposé dans une petite niche voûtée, ouverte dans le mur de la basilique et nommée, à raison de sa destination, le *capitolium*. Cette niche était située assez haut pour échapper aux indiscrétions du public. Les pèlerins y accédaient par un escalier, qui fut reconstruit avec plus d'ampleur en 1512 [2]. Mais il ne fut donné qu'à un petit nombre de privilégiés de contempler le contenu du reliquaire. Le chapitre interdit, en 1407, d'exhiber le chef de saint Martin à qui que ce fût sans son autorisation formelle ; encore cette autorisation, regardée comme une faveur signalée, ne fut-elle accordée qu'aux personnages de sang royal. Un abbé d'Allemagne, venu à Tours cette année-là, ne put l'obtenir qu'en secret, et après avoir établi qu'il était cousin germain du roi de Frise et d'autres princes [3].

Après la translation du chef, le corps demeura encore plus de cent ans dans le même état. Sous Charles VII, les Tourangeaux, chez qui se développaient le goût et la pratique des arts, s'émurent de la vétusté et de l'indignité de la châsse extérieure (en laiton) qui le protégeait depuis tant de siècles, et supplièrent le roi de les aider à la confection d'un réceptacle plus somptueux. Charles leur accorda trois cents écus d'or; Agnès Sorel en ajouta plus tard trois cents autres par son testament : le chapitre et les fidèles fournirent le surplus de la somme nécessaire. Une grande châsse (la première châsse véritable de saint Martin, car les précédentes étaient de simples cercueils destinés à demeurer dans un caveau, et celle-ci était un monument fait pour être exposé aux regards) fut fabriquée par un orfèvre de Tours nommé Jean Lambert, qui consacra à ce

[1] V. le procès-verbal de 1454, à l'appendice. = [2] Regist. capitul., dans le fonds Salmon (bibl. de Tours), II, 225; III, 80. Cf. Gervaise, p. 327. = [3] Registres capitul., Baluze, vol. LXXVII, f° 342.

travail plus de dix années et s'y ruina : c'est du moins l'allégation contenue dans une requête adressée par lui au chapitre de Saint-Martin[1]. L'ouvrage, ordonné en 1430 et interrompu pendant assez longtemps, fut repris en 1445, par l'initiative de l'évêque de Castres, confesseur du roi, et terminé seulement neuf ans après. Le 3 février 1454, l'antique vase d'argent doré ou d'*electrum* fut retiré en grande pompe, devant une assemblée de seigneurs et de prélats, du tombeau et du cercueil de laiton qui l'abritaient, et, après avoir été offert un instant à la vénération de la foule, il fut provisoirement déposé dans une *arche* ou dans une espèce de coffre orné de dorures à l'intérieur, fermé au moyen de trois clefs, en attendant que le nouveau monument fût assis. Le 10 mars suivant, les préparatifs étant terminés, on le rapporta, toujours avec la même solennité, dans la châsse définitive, où l'on remit également le livre des miracles du saint, augmenté, sur la demande des commissaires du chapitre, du récit de la guérison du lépreux de Paris, qui n'y figurait pas antérieurement[2]. Cette châsse, toute en or et en vermeil, décorée de sculptures d'une grande élégance, enrichie d'agates, de topazes, de saphirs, de perles et d'émeraudes, fut posée, non plus dans l'ancien tombeau, mais par-dessus, sur une estrade d'argent qui lui formait comme un socle, et sous un riche

[1] Archives d'Indre-et-Loire, G 593. Cf. la notice de M. Grandmaison sur *Les anciennes châsses de S. Martin*, pleine de détails intéressants, bien que l'historique de ces châsses soit compris et exposé d'une manière un peu différente pour la période antérieure. = [2] V. à l'appendice l'acte de cette double translation, qu'on a toujours placée à tort en 1453 (M. l'abbé Dupuy donne, sans doute par une erreur involontaire, la date de 1463). Cf. Baluze, vol. LXXVII, f°s 353 v°, 361, 362. Monsnyer, I, 284, et le rapport inédit de M. l'abbé Chevalier. Le vase en question, appelé autrefois *absida*, est désigné dans une des délibérations capitulaires par le nom de *basilica*. Il est certain, cependant, que c'était toujours celui qu'avait fait faire l'évêque Perpétue, d'après ce passage d'une autre délibération du 23 mai 1482 : *Pignora corporis... beatissimi Martini, quæ recluduntur capsa et vase undique clauso et, ut refert beatus Gregorius Turonensis, ex electro composito.* (Baluze, vol. LXXVII, f° 398.)

ciborium figurant un dôme ou une coupole. Tout autour, on exposa également six autres châsses, contenant les reliques des saints évêques de Tours qui avaient été ensevelis auprès de saint Martin, Brice, Euphrone, Eustoche, Perpétue, Grégoire, et ceux de saint Épain, martyr. Dès lors, l'apparence du monument funèbre se trouva entièrement modifiée. Cessant d'offrir l'aspect d'un sépulcre enfoui en partie sous le sol, il se présenta sous la forme d'un autel chargé de reliquaires, supportant le corps au lieu de le renfermer comme dans la disposition primitive, et, par conséquent, ne servant plus à dire la messe [1]. L'ancien tombeau, devenu un petit caveau souterrain, demeura vide, et fut même oublié peu à peu, tandis que la dénomination de tombeau de saint Martin passait à l'ensemble des riches ouvrages exécutés au-dessus [2]. A la même époque, sans doute, on érigea derrière ceux-ci, tout à fait aufond du sanctuaire, un autel très élevé, qui fut appelé l'autel du Pardon ou de la Confession, et qui permit de célébrer les saints mystères, sinon sur le corps comme autrefois, du moins en face [3].

Le nouveau monument fut d'abord entouré d'une grille de fer. Mais bientôt Louis XI, dans sa prodigalité intéressée envers le patron de la France, remplaça cette clôture par un treillis d'argent, en reconnaissance de la défaite et de la mort du duc de Bourgogne, son plus terrible adversaire. Ce treillis, orné de fleurs de lis, pesait six mille sept cent soixante-seize marcs. Il fut exécuté par Jean

[1] Monsnyer et Chevalier, *ibid.* Cf. le ms. 1021 de la bibl. de Tours, f° 142. Gervaise, p. 424. L'Italien Florio, qui visita la Touraine un peu plus tard, ne parle du tombeau que comme d'un autel surmonté de châsses. (*Mém. de la Soc. archéol. de Tours,* VII, 98.) Sur le vitrail donné à Saint-Martin par Louis XI et représentant ce prince à genoux devant le tombeau, celui-ci avait la forme d'un autel; mais on ne voyait dessus qu'une seule châsse. = [2] Ils sont appelés, dans une délibération capitulaire de 1494, *sepulcrum sive capsa gloriosissimi confessoris.* (Baluze, vol. LXXVII, f° 395.) = [3] En 1455, l'archevêque de Tours demandait à dire la messe *coram corpore.* (Ibid., f° 364 v°.) Les comptes de fabrique du XVIe siècle parlent de la *reconstruction* de l'autel du Pardon : donc il existait antérieurement, et sans doute dans la même forme.

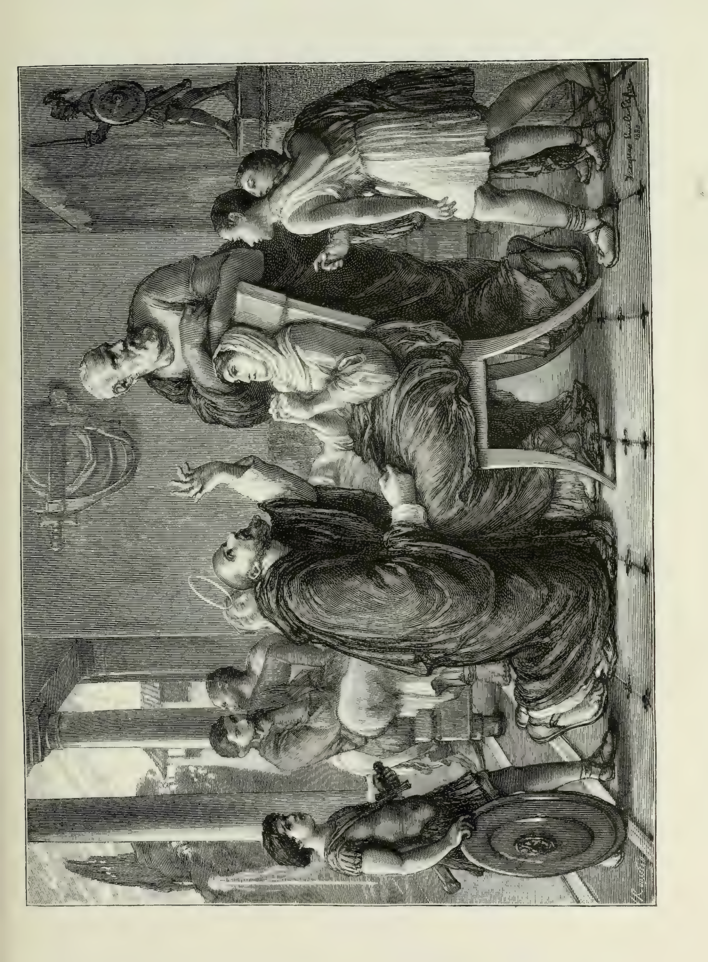
XXI

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Saint Martin convertit sa mère. » Sulpice Sévère, dont le témoignage est si grave et l'autorité si grande, raconte en quelques mots cet épisode très important et qui n'a jusqu'ici donné lieu à aucune œuvre d'art : *Matrem gentilitatis absolvit errore, patre in malis perseverante.* Le père de saint Martin, vieux soldat, refusa en effet de suivre l'exemple de sa femme et mourut païen. (V. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini*, 6, et, dans le présent livre, la p. 146.)

Composition originale d'Émile LAFON,
gravée par ROUSSEAU.



Gallant, orfèvre du roi, et posé au mois de juillet 1479[1]. Quelques années auparavant, le même prince avait fait placer en face de la châsse sa propre statue en argent, avec une inscription en lettres émaillées ; il était représenté dans l'attitude d'un suppliant, comme s'il eût voulu demeurer jour et nuit prosterné devant le corps saint[2]. Mais ces riches offrandes ne tardèrent pas à exciter la convoitise de ses besogneux successeurs. Charles VIII songea un instant à faire enlever le précieux grillage : son commissaire ayant été frappé de mort subite, l'entreprise fut suspendue. La crainte d'un semblable châtiment n'arrêta pas le roi François Ier. L'esprit moderne, monté sur le trône avec lui, commençait à en bannir la religieuse terreur inspirée par les saints. Lorsque la défaite de Lautrec dans le Milanais et la déclaration de guerre de l'Angleterre mirent ce prince aux abois, en 1522, la basilique de Saint-Martin fut englobée parmi les églises qui devaient livrer au trésor, sous la forme d'un prêt plus ou moins forcé, l'argenterie qu'elles possédaient. En vain la ville de Tours offrit de racheter le fameux treillis et d'en payer la valeur intrinsèque en plusieurs termes : on voulait battre monnaie tout de suite. Les délégués du roi se présentent donc au chapitre, le 24 juillet, et demandent la remise du fameux treillis. Les chanoines répondent qu'ils ne peuvent retirer de leur sanctuaire un objet offert à Dieu et à saint Martin sans encourir la censure ecclésiastique et la privation de leurs bénéfices ; d'ailleurs, le treillis, tenant « à fer et à clous », est réputé immeuble et ne peut être vendu ni engagé. Excuses

[1] Archives d'Indre-et-Loire, G 693. Cf. Grandmaison, *La Grille d'argent de Saint-Martin,* Tours, 1863, in-8°. = [2] On lit dans un compte royal : « A André Mangot, orfèvre à Tours, 5 liv. 5 sous, pour une pièce platte d'argent doré pesant une once six gros, et en icelle avoir fait escrire et graver en lettres esmaillées : *Rex Francorum Ludovicus XI hoc fecit fieri opus, anno M CCCC LXXIIII,* qui a esté mise devant la châsse de mons. S. Martin de Tours, du commandement du Roy, sur une semblance du Roy faite d'argent. » (De Laborde, *Renaissance des arts,* I, 58.)

frivoles, répliquent les agents royaux; et puis, « nécessité n'a point de loi. » Devant un pareil argument, inutile de raisonner : un refus positif est donc opposé, le 31, par le chapitre. Pour essayer de l'influencer, le roi envoie, le 5 août, les évêques de Bazas et de Tournai. Le 7, nouveau refus. Alors on a recours à la violence. Dès le lendemain, le treillis est enlevé de force, brisé, dépecé au milieu des protestations du clergé et de l'indignation publique. Plusieurs chanoines demandent que l'on dresse du moins un procès-verbal : honteux de leur besogne, les commissaires s'y refusent et les jettent hors de l'église; les plus obstinés sont chassés à coups d'arquebuse. Tristes scènes, où l'on voit un prince catholique se faire le précurseur des huguenots, et peut-être éveiller le premier l'idée sacrilège qu'ils devaient mettre à exécution. Quel chemin de Louis XI à François Ier ! Ce bel exploit ne devait cependant pas porter bonheur aux armes du roi. Tandis que ses gens retiraient des débris de la grille une soixantaine de mille livres, expédiées aussitôt en Écosse pour soutenir la guerre, et qu'un long procès s'engageait sur cette affaire au grand conseil, il se faisait écraser et réduire en captivité dans l'étrange bataille de Pavie. Les historiens ont remarqué qu'il fut précisément pris sur un antique domaine de l'abbaye de Saint-Martin, donné à cette église par Charlemagne. La coïncidence était trop frappante pour ne pas émouvoir les contemporains. Aussi la reine et toute la famille royale se rendirent à Tours, afin d'effacer par de riches offrandes l'outrage fait au saint. François Ier y vint en personne aussitôt après sa libération, et s'efforça de réparer sa faute. Les chanoines, du reste, ne lui avaient pas gardé rancune : s'associant au deuil général du royaume, ils avaient contribué pour leur part au payement de sa rançon. La paix se rétablit donc entre le spoliateur et les spoliés, et le roi n'eut même pas la peine de remplacer le treillis d'argent, car le chapitre fit remettre, en 1543, une

nouvelle grille en fer autour du tombeau. Mais un des principaux instigateurs de cet acte de vandalisme, Jacques de Semblançay, expia plus cruellement son audace : il fut condamné à mort peu de temps après, sur une fausse accusation, et exécuté. On a signalé encore, à propos de sa terrible fin, une double et curieuse rencontre : le gibet de Montfaucon, où il fut pendu, s'élevait sur une terre de Saint-Martin-des-Champs, et le 8 août, jour de sa mort, était l'anniversaire du rapt irrévérencieux qu'il avait conseillé [1].

[1] Ms. 1284 de la bibl. de Tours (regist. capit.) f[os] 22-31. Chalmel, p. 159-162. Gervaise, p. 331 et suiv. Grandmaison, *op. cit.* Voltaire (*Hist. du parlement*, ch. XIV) prétend que François I[er] avait acheté la grille d'argent et en avait assigné le payement sur ses domaines. C'est là une version de fantaisie qu'on avait répandue à la cour, ou bien c'est une des mille inventions du trop fécond philosophe.



Fig. 54. — Tapisserie de Montpezat (commencement du XVI[e] siècle.) — Saint Martin et les voleurs. (Voir l'Appendice sur l'illustration.)

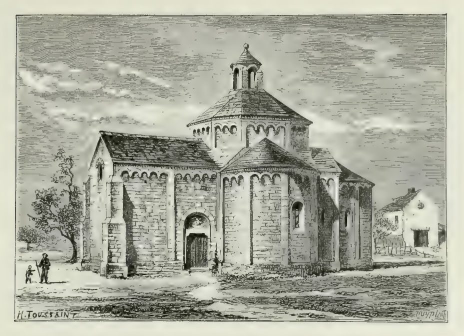


Fig. 55. — France : Languedoc. — Saint-Martin de Londres (Hérault).

V

DESTRUCTIONS ET RESTAURATIONS MODERNES



Voici donc la voie des profanations ouverte. Les sectaires du XVIe siècle vont s'y précipiter avec furie, et aller jusqu'au bout. Le spectacle qui nous attend, dans la période de déchirements et de guerres civiles inaugurée par la Réforme, est un des plus lamentables que puisse présenter l'histoire des nations chrétiennes. Le palladium de la France, le corps saint dont la présence avait été la source de tant de bienfaits signalés, anéanti, jeté au feu par des Français, est-il un souvenir plus triste et plus amer? La rage de destruction qui animait les huguenots était, il est vrai, de

celles qui n'admettent aucune distinction, aucune acception de personnes : les restes de saint Aignan et de saint Euverte à Orléans, ceux de saint Irénée à Lyon ne trouvèrent pas plus grâce devant eux que ceux de saint François de Paule et d'autres bienheureux honorés depuis des siècles par leurs pères. Il semble pourtant que la grande renommée, que l'immense popularité de saint Martin et le caractère national de son culte auraient dû arrêter leurs mains téméraires : mais une fois que la passion antireligieuse est déchaînée, quel frein saurait la maîtriser? Plus la mémoire du glorieux thaumaturge était en vénération et plus son influence était puissante, plus, au contraire, il devait appeler sur lui les colères des modernes iconoclastes : les cimes les plus élevées n'attirent-elles pas de préférence la foudre dévastatrice? Cependant la violence et l'emportement paraissent encore moins avoir présidé à l'exécution de ce grand sacrilège que la cupidité, la fourberie, et cette froide méthode qui rend les abus de la force doublement odieux. Depuis deux ans, la ville de Tours, où les disciples de Luther et de Calvin avaient fait un certain nombre de prosélytes, moins pressés de réformer l'Église que d'envahir ses biens, était livrée par leurs agissements au désordre le plus complet. Grâce à la connivence d'une partie des magistrats, le meurtre, le pillage, la destruction des autels, le rapt des religieuses étaient devenus des faits ordinaires : toutes les nuits, disent les historiens locaux, voyaient s'accomplir quelque crime de cette espèce. Les catholiques, pour se défendre, avaient eu recours à l'autorité suprême. Le chapitre de Saint-Martin avait notamment présenté à M. de Chaumont, commissaire du roi, une requête motivée, à la suite de laquelle il avait obtenu la restitution de tous les lieux saints dont les hérétiques s'étaient rendus maîtres[1]. Ceux-ci, exaspérés par cette répa-

[1] Voir cette pièce dans Gervaise, p. 335. Cf. le même, p. 333, 339 et suiv.

ration forcée, avaient pris ouvertement les armes, dévasté l'église Saint-Pierre du Chardonnet, occupé le château et le cloître de Saint-Gatien, dépouillé la cathédrale elle-même; la basilique de Saint-Martin, dont les richesses excitaient particulièrement leur convoitise, allait avoir son tour.

On était au mois de mai 1562. La guerre civile et religieuse éclatait à la fois dans toute la France; enhardis par l'impuissance d'un roi de douze ans, par les tergiversations de la reine mère, les huguenots levaient ouvertement l'étendard de la révolte, et le prince de Condé venait de se mettre à leur tête. Après s'être emparé de la place d'Orléans, devenue momentanément le boulevard de l'hérésie, il s'occupait de gagner à sa cause les villes voisines. Tours, où ses coreligionnaires faisaient la loi, lui était acquis d'avance. C'est donc sous son autorité, c'est avec son mandat que les pillards se présentèrent à Saint-Martin. Les protestants du dehors se joignirent à ceux de la ville pour forcer les portes du cloître et de l'église; il ne fallait pas moins que leurs audaces réunies pour exécuter ce grand coup. Un prétexte était cependant nécessaire. Le prince se chargea de leur fournir le meilleur qui se pût rêver. Les lettres qu'il écrivit à cet effet sont un chef-d'œuvre d'impudence et d'hypocrisie. « Comme il est advenu que les peuples, par la permission de Dieu, non seulement se sont émus jusqu'à abattre et démolir, mais aussi ont-ils mis les mains aux joyaux d'or et d'argent qui de longue main ont été conservés ès temples et monastères, tant de la ville de Tours que d'ailleurs, » il ordonne que tous ces objets sacrés soient réduits en lingots, et, « pour éviter les inconvénients qui pourraient advenir en la conservation desdits lingots, » qu'ils soient apportés par devers lui à Orléans, où il prétend « les conserver et garder, avec ses biens les plus chers et précieux, à ceux auxquels il appartiendra ». Puis, dans une commission exécutoire donnée à MM. de la Roche-

foucauld, de Genlis et du Vigent, il les charge de saisir, avec les deniers des recettes générales et particulières, les reliquaires et les trésors des églises, de les faire fondre, estimer, inventorier, « afin de les conserver pour Sa Majesté » et « d'éviter le scandale »; et néanmoins de lui envoyer directement, sous bonne garde, tout ce qui en proviendra[1]. Comme on le voit, ce n'est pas d'hier que les fauteurs de troubles mettent en avant le rétablissement de l'ordre, et les voleurs la conservation de la propriété. Un marché passé avec le maître de la monnaie de Tours nous prouve, d'ailleurs, que, le 30 mai, le prince de Condé prenait des mesures pour faire convertir en espèces le produit de l'opération[2]. Il ne voulait donc, en réalité, conserver ni les joyaux ni les lingots : il voulait à son tour battre monnaie.

Dès le 15, les commissaires se rendent au chapitre, assistés des magistrats gagnés à leur cause, dont la présence a pour but de donner au pillage organisé qui se prépare un semblant de légalité. Les chanoines font opposition; mais l'on passe outre, et l'on entreprend, séance tenante, la confection de l'inventaire du trésor. Cette opération devait se prolonger jusqu'au 7 du mois suivant, tant il y avait à prendre et à dilapider dans ce dépôt séculaire des témoignages de la piété publique. Dans l'intervalle, le sac de l'église, commencé un peu auparavant par les meneurs du parti, s'achève officiellement et méthodiquement. Tandis que les notaires écrivent, les sectaires brisent les croix, arrachent les lampes, profanent les tabernacles, démolissent les autels et les reliquaires. L'impiété se satisfait en même temps que la cupidité. Des fourneaux sont allumés dans la basilique même : on y jette pêle-mêle l'or, l'argent, le vermeil, et la fonte se fait au fur et à mesure.

[1] Le texte de ces lettres a été également donné par Gervaise, d'après les originaux (p. 413 et suiv.). = [2] Registres de fabrique (ms. 1284 de la bibl. de Tours).

Mais une quantité d'objets précieux, des pierreries, des vases sacrés, des ornements sacerdotaux, disparaissent sans avoir été portés sur l'inventaire : les pillards se les approprient; il faut bien qu'ils se payent de leur peine! La Rochefoucauld, qui opère en personne, ne montre pas plus de scrupule que ses satellites : il emporte chez lui une mitre d'or, l'image du château du Plessis, également en or, donnée par Louis XI, les pierreries de la grande croix de Saint-Martin[1]. Enfin l'on en vient à la châsse vénérée. Déjà le consistoire de l'Église réformée avait forcé les chanoines à la rompre et à l'enlever de sa place, ainsi que l'estrade d'argent et le pilier qui la supportaient[2]. Peut-être avaient-ils tenté alors de la mettre en lieu sûr. Ils avaient pris une première fois cette précaution dans les troubles précédents; mais le chambrier, corrompu à prix d'argent, avait eu la lâcheté de découvrir la cachette aux huguenots. Sa connivence rendait donc superflue toute mesure de ce genre : aussi les envahisseurs lui avaient-ils laissé une des deux clefs du trésor, gardant l'autre pour eux. D'accord avec cet indigne clerc, ils se saisissent de la châsse, la dépècent, et la jettent sans frémir au fourneau, avec tout ce qu'elle contient. Ils pouvaient en retirer l'antique cercueil d'*electrum,* fabriqué mille ans auparavant par saint Perpétue, épargné par les siècles et les invasions barbares; mais non, cela leur eût fait perdre un peu de métal. Ils pouvaient au moins enlever de ce cercueil les restes sacrés devant lesquels trente générations s'étaient prosternées : on ne bat point monnaie avec des ossements; mais l'occasion était trop belle de se défaire d'un des principaux aliments de la superstition et du fanatisme. L'œuvre

[1] V. le procès-verbal recueilli par Baluze, vol. LXXXIV, f°s 96 et suiv. =

[2] La rupture de la châsse eut lieu la veille du dimanche de Quasimodo, c'est-à-dire le 4 avril, d'après un ancien inventaire conservé aux archives d'Indre-et-Loire (G 593, p. 589). Son soubassement fut abattu le 9 mai. (D. Housseau, vol. X, n° 4320.)

diabolique s'accomplit donc, et le feu consuma le corps de saint Martin dans un coin de son église, près du portail méridional. Son chef et le riche reliquaire qui le renfermait avaient eu le même sort, ainsi que la plupart des reliques des autres saints conservées dans la basilique[1]. Le lendemain, le chapitre enregistrait sans commentaires ce désastre inouï :

« Le mardi 26 du mois de may, monsieur Jacques Bru-
« net, sous-doyen, a dit et rapporté en la présence de mes-
« sieurs du chapitre, congrégés dans la maison de la psal-
« lette des enfants de chœur (les huguenots s'étant emparés
« de l'église, des galeries et de la salle capitulaire), que, le
« jour d'hier, après-dîné, 25 du présent mois, monsieur le
« comte de la Rochefoucauld et monsieur du Vigent, accom-
« pagnez de plusieurs gentilshommes, et en la présence
« dudit sousdoyen, de monsieur Philippes du Guy, cham-
« brier, de messieurs les lieutenant Gohyer, procureur du
« roy Houdry, et l'avocat du roy Falaiseau, ont fait brûler
« dedans les fourneaux faits dans ladite église, pour fondre
« les reliquaires, joyaux, etc., les corps et ossements de
« monsieur saint Martin et de monsieur saint Brice[2]. »

Ce crime de lèse-patrie, qui anéantissait à la fois une des gloires les plus chères de la France et les chefs-d'œuvre de l'art national, n'a pas son égal dans notre histoire : les

[1] Le chapiteau d'or du reliquaire contenant le chef de S. Martin et le pied du même, en vermeil, furent fondus dès les premiers jours, ainsi que les moulures et les chapiteaux de la grande châsse. On jeta encore au feu une mitre dite de S. Martin, des statues du bienheureux et une quantité d'autres, une grande coupe dite de Charlemagne, des œuvres d'art antiques, un orgue à tuyaux d'argent, etc., etc. Après quoi La Rochefoucauld et ses complices se firent délivrer par le chapitre un certificat constatant qu'ils n'avaient pris que les reliquaires, les joyaux, les perles et les pierreries! (Mss. de Baluze, *loc. cit.;* ms. 1284 de Tours, f[os] 32 et suiv. Cf. l'inventaire publié par Gervaise, p. 424, et le procès-verbal inséré par M. Grandmaison dans le recueil de la Société des bibliophiles de Touraine, an. 1863.) = [2] Acte capitulaire, rapporté par Gervaise, p. 344. Pour l'ensemble des faits, voy. le même, p. 342 et suiv. Ms. 1284 de Tours, f[o] 32 et suiv. Dom Housseau, vol. X, n° 4320. Monsnyer, an. 1562. Chalmel, p. 162, 177. Grég. de Tours, éd. Ruinart, II, 14 (note de l'éditeur), etc.

vandales de 1793 n'en ont pas fait autant. Ses auteurs, du reste, n'en recueillirent point le fruit qu'ils espéraient. « Rien ne contribua plus à rendre les huguenots odieux aux bons Français, dit un ancien historien, que leurs outrages aux reliques de saint Martin[1]. » Leur cause était désormais perdue dans l'opinion de la nation. Dieu ne permit même pas que leurs intentions sacrilèges fussent intégralement remplies. D'abord, les matières d'or et d'argent qui avaient été enlevées à Tours, évaluées par les uns à huit cent mille livres, par les autres à plus de cinq millions de notre monnaie[2], furent dilapidées en grande partie, et ne procurèrent aucun avantage à leurs armes. En outre, une petite partie des reliques du thaumaturge put être sauvée du feu par un des marguilliers, nommé Saugeron, au moment où on les jetait dans le fourneau. Ces débris, si heureusement réservés à la vénération des siècles futurs, comprenaient un fragment du crâne et un os du bras, ainsi que l'étoffe de soie qui enveloppait directement le corps[3]. C'était plus qu'il n'en fallait pour attirer encore les pèlerins et perpétuer le culte qu'on avait prétendu supprimer.

Dès que la paix fut à peu près assurée et l'autorité royale rétablie dans la ville de Tours, le clergé de Saint-Martin commença courageusement à effacer les traces de ce terrible orage. Des mains pieuses avaient ramassé une partie des cendres du bienheureux au moment de sa cré-

[1] Dubos, I, 331. En revanche, le continuateur de la *Gallia christiana*, qui parle du corps saint conservé à Tours, ne dit pas un mot de sa destruction par les protestants ! = [2] Chalmel, p. 178. = [3] Gervaise, p. 344. Un historien local raconte qu'il ne serait resté des corps saints jetés au feu que « deux poignées », l'une de S. Martin, l'autre de S. Brice, lesquelles auraient été sauvées par le P. Roy, carme de Tours, plus une côte et quelques autres reliques retrouvées ensuite. (Marteau, *Vie de S. Martin*, p. 70 et suiv. Cf. le *Paradis* du même, 2e parterre, p. 14.) Cette version est en contradiction avec les procès-verbaux authentiques. L'inexactitude de l'auteur sur ce point capital empêche de le croire sur parole quand il ajoute que les huguenots jouaient à la boule avec les têtes des saints dans le cloître de Saint-Martin : l'histoire de ces mauvais jours compte assez d'horreurs sans cela.

mation. On recueillit ce précieux résidu dans une petite caisse, qui fut descendue, rapporte Gervaise, dans le caveau où le corps avait autrefois reposé[1], c'est-à-dire dans le tombeau primitif réduit par le fait à l'état de caveau, et qui, par conséquent, existait encore, soit qu'il eût échappé par sa position souterraine à la rage des huguenots, soit qu'il eût été immédiatement réparé par le chapitre[2]. L'endroit même où le feu avait consumé les restes de saint Martin fut environné, un peu plus tard, d'une grille de fer, et quelques vers, composés par le chanoine Papillon, furent gravés là pour l'édification de la postérité[3]. Les ossements conservés furent enfermés, le 3 juillet 1563, dans plusieurs enveloppes de soie, avec des inscriptions portant la signature de Mesmin, notaire du chapitre, et déposés dans un coffret de bois doré, qu'on remit, l'année suivante, au lieu précis où se trouvait précédemment la grande châsse, derrière le maître-autel de la basilique[4] : on s'attachait, comme toujours, à ne pas s'écarter de l'emplacement traditionnel et consacré. Cet emplacement était, hélas! tout ce qui restait du monument élevé sous Charles VII. Le tombeau avait été abattu depuis la base jusqu'à la coupole[5]. Tout était donc à refaire. En 1571, l'autel du Pardon fut reconstruit tel qu'on le voit figuré sur le plan moderne, et dans cet autel, auquel on accédait par un certain nombre de marches, on encastra, en guise de reliques, un fragment du marbre antique qui avait recouvert le tombeau de saint Martin, débris des plus

[1] Gervaise, p. 350. = [2] Aucun texte précis ne parle de sa destruction ni de sa restauration. Monsnyer (an. 1562) dit, à propos du tombeau : *Sepulcrum per eos a fundamento ruptum.* Mais le nom de tombeau s'appliquant alors au monument supérieur, ce texte, pris à la lettre, laisse encore place au doute. = [3] Monsnyer, an. 1562. D. Housseau, vol. XV, n° 309. Comptes de fabrique, ms. 1284 de Tours, f° 52. = [4] V. le procès-verbal de 1636, retrouvé et publié par M. Dorange, *Bull. archéol.*, III, 60. Ruinart, *loc. cit.* Arch. d'Indre-et-Loire, G. 593, p. 575. = [5] Monsnyer, an. 1562. Cet auteur devait avoir là-dessus des informations particulières; mais ses expressions, comme on vient de le voir, ne sont pas très claires.

précieux, qu'à chaque grande fête le prêtre célébrant au maître-autel dut venir baiser en commençant la messe. Dix ans plus tard, la coupole ou le dôme qui couronnait le monument fut restauré à son tour, avec les quatre colonnes de cuivre qui le supportaient. Un tableau, appendu tout auprès, rappela les noms des saints dont les corps étaient jadis rangés autour de celui du glorieux confesseur [1]. On reconstitua ainsi un monument à peu près pareil au précédent : seulement l'œuvre d'art de Jean Lambert n'était pas remplacée; la châsse était réduite aux proportions d'un modeste coffret. La différence des temps se reflète tout entière dans ce simple fait. Les splendeurs du culte de saint Martin étaient passées.

Cet état de choses subsista jusqu'à la Révolution, et l'on peut s'en faire une idée exacte par le plan de la basilique dressé à cette époque. Seulement, à la suite d'une reconnaissance solennelle des reliques faite en 1636, les chanoines substituèrent au coffret un chef d'argent doré et ciselé, fabriqué, moyennant mille huit cent quatre-vingt-dix livres, par Philippe Debonnaire, orfèvre de Paris, conformément aux dessins fournis par le chapitre. Ce reliquaire, un peu moins indigne de sa destination, reçut le fragment du crâne, et l'os du bras fut mis dans une petite colonne pyramidale, en argent doré également. L'un et l'autre, au lieu d'être laissés sous la coupole du tombeau, furent exposés, les jours de fête, sur le maître-autel, et, le reste du temps, renfermés dans une armoire du trésor, où les trouva, en 1789, le chanoine Dufrementel, chargé par l'archevêque d'une nouvelle vérification [2]. Il ne resta sous le dôme que quelques parcelles d'ossements, qui s'étaient détachées au moment de cette dernière transla-

[1] Comptes de fabrique, dans le ms. 1284 de la bibl. de Tours, f° 52. Ruinart, note citée. Gervaise, p. 350. = [2] Arch. d'Indre-et-Loire, G 17 et 593. Grandmaison, *Notice sur les anciennes châsses de S. Martin*, p. 10.

tion, et le voile de soie sauvé des mains des huguenots[1]. Ainsi, c'est à peine si le monument méritait encore le nom de tombeau. Cependant on l'appelait toujours ainsi. On avait si bien oublié l'ancien sépulcre situé au-dessous, qu'en 1686 on fut très étonné de découvrir, à l'occasion de certaines réparations, « une petite voûte sous le tombeau, » ayant cinq à six pieds de long, deux de large et quatre de haut, construite en pierres de Bourré fort blanches, et contenant une petite caisse, où l'on ne trouva que des cendres, des ossements et quelques morceaux de marbre blanc. « On pensa, dit le procès-verbal, que c'était la fosse où avait été mis le corps de saint Martin par saint Perpète, soixante-quatre ans après sa mort[2]. » Et l'on eut raison : la concordance de ce fait avec les indications de Gervaise sur la caisse de cendres descendue, après les dévastations des huguenots, dans le petit caveau voûté « où le corps avait autrefois reposé », prouve surabondamment qu'il s'agissait, dans l'un et l'autre cas, du même édicule, c'est-à-dire de la maçonnerie intérieure, conservée ou restaurée, de l'antique sépulture.

Le chapitre venait de voter, le 23 avril 1790, une somme de mille trois cent livres pour donner un nouvel éclat à la décoration du tombeau[3], lorsque la Révolution, reprenant l'œuvre de l'hérésie, amena la ruine de la basilique et de tout ce qu'elle renfermait. On procéda absolument comme en 1562. Sous prétexte de retirer les matières d'or et d'argent qui se trouvaient perdues dans un édifice désormais inutile, condamné à périr, la municipalité de Tours, au mois de novembre 1793, fit dépecer les ornements et vider le trésor de l'église, pour réduire le tout en lingots destinés à être offerts à la Convention nationale. Au moment où

[1] Gervaise, p. 351. = [2] Ms. 1284 de la bibl. de Tours, f° 10. Arch. d'Indre-et-Loire, G 593, p. 576. Communication faite par M. Lambron de Lignim à la Société archéologique de Touraine, le 28 nov. 1860. = [3] Arch. d'Indre-et-Loire, G 587, f° 216 v°. Le projet de restauration existe même au musée de Tours.

l'orfèvre chargé de l'opération brisait les sceaux du buste de vermeil renfermant les ossements du crâne de saint Martin, il y avait là, pour l'assister, un maître sonneur, appelé Martin Lhommais, que ces profanations remplissaient de douleur. Avec autant d'audace que le marguillier Saugeron, il demanda et il obtint pour lui le contenu de ce reliquaire, tandis qu'une de ses parentes, Marie-Madeleine Brault, épouse du sieur Carré, grand bâtonnier de l'église, se faisait pareillement donner l'os du bras, tiré de son vase de vermeil. Tous deux gardèrent leur précieux dépôt soigneusement caché jusqu'après la Terreur. Le 1er mai 1795, le chanoine Bizot en reconnut officiellement l'identité, attestée, d'ailleurs, par un grand nombre de témoins, et, le 19 novembre 1803 [1], le cardinal de Boisgelin, archevêque de Tours, déclarant solennellement l'authenticité de ces reliques, les rendit à la vénération des chrétiens. Elles furent depuis conservées dans la cathédrale, mais à la condition que la plus grande partie en serait restituée à l'église Saint-Martin si elle venait à être reconstruite. Un reliquaire sculpté et doré, muni, sur sa face antérieure, d'une vitre permettant de les contempler, les abrita jusqu'en 1828. A cette date, une nouvelle vérification en fut faite par l'autorité diocésaine, qui les replaça dans le socle d'un buste de saint Martin. La même formalité se renouvela encore en 1843, et à cette occasion l'os du bras fut reconnu pour un *cubitus*, les fragments du crâne pour une portion de l'os frontal et des os pariétaux ; les uns et les autres furent alors posés à découvert sur un coussin en drap d'or, enfermé dans le reliquaire [2].

Quant au tombeau, il ne fut pas restitué à la piété publique avant l'année 1860. La basilique n'existant plus,

[1] Et non 1805, comme l'écrit M. l'abbé Dupuy, dans le livre duquel on trouvera les détails de la cérémonie (p. 459-462). = [2] V. les procès-verbaux conservés aux archives de l'archevêché de Tours, qui m'ont été libéralement communiqués.

des rues, des maisons particulières en occupant le terrain, on ne se figurait pas que le lieu de la sépulture du grand thaumaturge pût être jamais remis en honneur ni même retrouvé. Sur la foi d'une phrase inexacte échappée à M. Jacquet-Delahaye, qui, en 1822, réclamait la reconstruction du temple, on croyait qu'une voie publique, passant à l'endroit même où s'était élevé le tombeau, en avait effacé les derniers vestiges[1]. Mais Dieu ne semble avoir permis cette méprise que pour ménager à notre époque une restauration plus heureuse. Quelques fervents amis de saint Martin, encouragés par l'ardeur et la confiance presque divinatoire d'un homme de Dieu déjà vénéré de toute la ville, M. Dupont, s'étant associés pour une œuvre charitable, fondée sous l'invocation de l'illustre pontife, entreprirent en même temps de faire revivre son culte et de rentrer en possession du monument perdu. L'étude attentive d'un plan géométral de l'an IX, découvert, après bien des recherches, aux archives d'Indre-et-Loire, leur fournit la preuve matérielle que la place où avait reposé le corps se trouvait, au contraire, sous un groupe d'habitations particulières. Grâce aux démarches persévérantes des membres de l'œuvre et à la rare générosité de l'un d'entre eux, M. le comte Pèdre Moisant, une partie de ces maisons fut immédiatement acquise, et Mgr Guibert, archevêque de Tours, qui voyait enfin se réaliser un de ses vœux les plus chers, autorisa une commission spéciale à pratiquer des fouilles dont le succès était presque assuré d'avance; en effet, les fondations et les caves devaient forcément recéler quelques débris. Le 2 octobre 1860, les investigations commencèrent, avec le concours de l'ingénieur dont j'ai parlé et dont le nom est désormais attaché à la restitution du célèbre tombeau. Le résultat devait dépasser toutes les espérances. Après avoir reconnu et mis à découvert une portion du sol de l'ancien

[1] *Du Rétablissement des églises en France*, etc., p. 93.

sanctuaire, après avoir obtenu la jouissance d'une nouvelle cave dont la situation répondait exactement au point marqué sur le plan, on mit la pioche dans les murs de cette dernière le 14 décembre, jour de la Réversion de saint Martin. Plus de trente personnes assistaient à l'opération. Les cœurs battaient; l'on priait et l'on attendait avec anxiété. On ne trouva rien d'abord; du tombeau moderne, il n'y avait plus aucune trace, et de l'ancien, dont un archéologue avait peu de jours avant rappelé l'existence en exhumant le procès-verbal de 1686, pas une pierre n'apparaissait dans la cave même. Mais, à la fin de la journée, en attaquant la muraille qui la séparait de la maison voisine, un ouvrier faisait tomber à terre quelques morceaux d'un tuffeau très blanc, appartenant à une maçonnerie évidemment plus ancienne, encastrée dans la nouvelle. Le travail est aussitôt suspendu. L'opérateur qui le dirige examine soigneusement la construction, et constate dans son épaisseur la présence de deux petits murs parallèles d'un aspect tout différent, écartés d'environ soixante-cinq centimètres, présentant à leur partie supérieure deux voussoirs qui ont dû former autrefois la naissance d'une voûte. Reconnaissant à des indices certains, aux dimensions, à la nature de la pierre, les deux côtés du sépulcre ou du caveau dans lequel les cendres du bienheureux avaient été déposées au XVI[e] siècle, il se hâte d'en donner avis aux membres de la commission, placés de l'autre côté de la muraille. Alors, à travers les décombres et l'obscurité de ces lieux souterrains, éclate spontanément un chant d'actions de grâces : le *Magnificat* est entonné et continué en chœur par tous les assistants[1]. Le petit monument est bientôt dégagé dans son entier : on s'as-

[1] Il faut lire le récit détaillé de ces scènes émouvantes dans la *Notice sur le tombeau de S. Martin*, publiée par la Commission, p. 25 et suiv., dans le livre de M. Aubineau sur *le saint Homme de Tours*, p. 269-292, et surtout dans l'intéressante *Vie de M. Dupont* que vient de mettre au jour M. l'abbé Janvier, doyen du chapitre de Tours, t. I, p. 408 et suiv.

sure avec bonheur qu'il n'est que peu endommagé, et que la partie supérieure seule fait défaut. Le lendemain, l'archevêque, le clergé, la Société archéologique de Touraine viennent visiter les fouilles et vérifier l'authenticité de la découverte. Désormais c'est un fait acquis : on est rentré en possession de l'antique tombeau de saint Martin, plus précieux et plus vénérable cent fois, dans sa forme grossière, que le monument somptueux qui l'avait remplacé depuis le XVe siècle. On n'a peut-être pas les pierres mêmes qui composaient la maçonnerie intérieure du sépulcre-autel érigé par saint Perpétue : une vive discussion, dans laquelle il serait trop long d'entrer ici, s'est élevée sur ce point entre les archéologues tourangeaux, et de part et d'autre on a fourni d'assez bonnes raisons [1]. Mais, que les matériaux de cette petite construction soient réellement ceux de l'époque primitive ou qu'ils aient été renouvelés depuis, soit après les ravages des huguenots, soit à un autre moment, il n'en est pas moins hors de conteste, et là-dessus tous les juges compétents sont d'accord entre eux comme avec les documents écrits ou figurés,

[1] V. les rapports de Mgr Chevalier et de M. Ratel, la *Notice sur les fouilles de Saint-Martin*, par M. Grandmaison, etc. Au moment même où s'achevait l'impression de ce chapitre, Mgr Chevalier publiait, modifié et augmenté, son rapport sur le tombeau et sur le marbre de S. Euphrone (*Le tombeau de S. Martin*, Tours, 1880, in-8°). Il ne traite plus directement la question du caveau retrouvé; mais il reprend l'historique du monument depuis l'origine. Son exposé est d'accord avec les pages qui précèdent sur les points essentiels, notamment sur la forme d'autel affectée jadis par le sépulcre. Seulement, il ne fait remonter cette forme qu'au temps de S. Éloi, qui aurait fabriqué, outre la *freda*, un nouveau cercueil, et il suppose que le corps du saint aurait été renfermé jusque-là dans le sarcophage primitif, en marbre. Le pseudo-Herberne, dont l'auteur rejette et admet tour à tour le témoignage, le procès-verbal de 1323 et la vie de S. Éloi elle-même contredisent cette version : c'est à S. Perpétue qu'il faut rapporter l'établissement de la sépulture définitive. Mgr Chevalier, négligeant certains termes formels de Grégoire de Tours, veut aussi que le tombeau, malgré sa forme, n'ait jamais servi d'autel, et conteste le culte rendu, à l'origine, aux confesseurs. Sur ces points de détail, comme sur la destruction totale du tombeau souterrain par les huguenots, son opinion me paraît beaucoup trop absolue (le lecteur en a vu les preuves), et, dans l'ensemble, son travail ne saurait en rien modifier les idées que je viens de développer.

que l'on a la terre sur laquelle les restes de l'apôtre national ont séjourné et la cavité qui les a contenus durant dix siècles. Nous pouvons donc, suivant la conclusion de la commission, nous prosterner, en toute certitude et con-

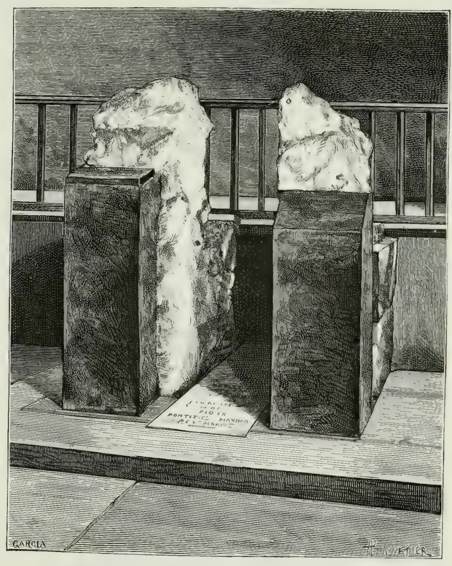


Fig. 56. — Restes du tombeau retrouvés en 1860 (les parties blanches seules en dépendent).

fiance, devant ces ruines inestimables, et baiser le sol où fut déposé, le 4 juillet 473, le corps de saint Martin[1]. A quoi tiennent les choses, et par quelles voies mystérieuses

[1] *Notice sur le tombeau de S. Martin*, p. 35.

la Providence sait tirer le bien du mal! Si, au commencement du siècle, l'administration départementale, voulant rendre plus impossible le rétablissement de la basilique, n'avait pas à dessein fait passer une rue nouvelle sur les piliers de la nef, au lieu de diriger cette rue dans l'axe de l'édifice selon le projet primitif, les débris du tombeau auraient été emportés et son emplacement remblayé. Et si les deux petits pans de mur si heureusement conservés par le constructeur des deux maisons contiguës ne s'étaient pas trouvés juste à l'endroit de leur séparation, de manière à pouvoir être utilisés dans la maçonnerie, ces restes sacrés, insignifiants pour les propriétaires, eussent été infailliblement balayés.

Les conséquences de cette grande découverte, qui passionna l'opinion publique, appartiennent à l'histoire de la basilique martinienne. Un mot suffira pour compléter celle du monument funèbre. Des mesures intelligentes ont été prises depuis 1860 pour sa conservation et son embellissement. Toutes les pierres ont été bardées de fer et consolidées par d'autres, que l'on a eu soin de peindre en rouge pour permettre de distinguer les parties anciennes. Une grille dorée a été posée tout autour, et deux inscriptions ont été gravées sur une plaque de marbre, placée au niveau du sol. Enfin l'on a érigé au-dessus, en 1866, un *ciborium* ou baldaquin en cuivre doré, fabriqué par M. Chertier, de Paris, sur les dessins de M. Aymar Verdier, architecte. Ce dais brillant, rehaussé d'émaux et de pierreries, repose sur quatre colonnes de même métal et sur un soubassement de marbre blanc. Au milieu de ses quatre frontons se détache une grande figure d'ange sur un fond d'émail, et à chacun des quatre angles on voit un autre ange supporté par une légère colonnette. Le ciborium abrite à la fois les débris du tombeau et quelques fragments des reliques du saint; car une partie de ces dernières a été rendue par la cathédrale, où le reste est exposé dans un reliquaire en cristal

et en bronze doré, substitué à l'ancien après une dernière reconnaissance de son contenu, au mois de novembre 1874 [1]. Tel est l'état de choses relativement modeste qui subsiste à l'heure où j'écris ces lignes. Mais le temps marche, les révolutions vont vite, et le jour n'est sans doute pas éloigné où l'antique splendeur de ce glorieux sépulcre, que Dieu n'a pas rendu sans dessein à notre vénération, et où déjà reparaissent les pèlerins fervents et les ex-voto généreux, renaîtra de l'excès même de ses désastres.

[1] V. le procès-verbal aux archives de l'Archevêché.



Fig. 57 — Tapisserie de Montpezat (commencement du XVIe siècle). — Sacre de saint Martin. (Voir l'Appendice sur l'illustration.)

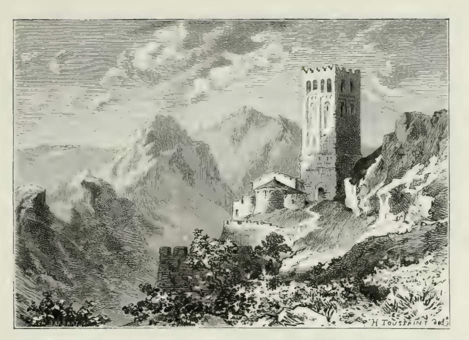


Fig. 58. — France : Roussillon. — Ruines du monastère de Saint-Martin du Canigou.
Vue extérieure.

VI

RELIQUES DIVERSES DE SAINT MARTIN



IL ressort clairement de l'historique esquissé dans les pages précédentes que le corps de saint Martin a toujours été conservé à Tours, que le cercueil métallique où il fut enfermé hermétiquement au ve siècle ne fut pas ouvert avant 1323, et que, par conséquent, nulle portion de ses reliques proprement dites ne put être distraite jusque-là. Il est encore plus impossible qu'on en ait détaché une parcelle avant son ensevelissement par saint Perpétue, qui trouva les membres entiers et les légua non moins intacts à ses successeurs : on redoutait, de son temps, comme un sacrilège de partager la dépouille mor-

telle d'un saint, et tel était, jusqu'au VIIe siècle au moins, l'empire de cette appréhension, que des chroniques attribuèrent les malheurs de la dynastie mérovingienne à la témérité de Clovis II, lequel, « par l'inspiration du diable, » avait osé couper un des bras de saint Denis[1]. Même après la séparation du chef et la translation opérée sous Charles VII, les chanoines de Saint-Martin ne touchaient qu'à regret au trésor dont ils avaient la garde. Obtenir d'eux le plus petit ossement était une faveur tout à fait extraordinaire. Encore, en 1482, ils la refusaient au chapitre métropolitain de Mayence, associé cependant au leur, par la raison que le corps du bienheureux « était renfermé dans une châsse et dans un vase fermé de toutes parts, composé d'*electrum,* comme le rapporte saint Grégoire de Tours, et qu'il leur était défendu de les ouvrir ou d'en retirer quoi que ce soit sans consulter le pape, évêque spécial de leur église, et le roi, leur abbé[2] ». Ainsi donc, les reliques de l'apôtre des Gaules, que différentes églises se vantent de posséder, ou bien ne proviennent pas de son corps même, ou bien ont été délivrées après 1323.

La portion du crâne conservée à Ypres n'a été donnée à l'ancienne cathédrale de cette ville que sous Philippe II, au XVIe siècle[3]. Le petit morceau de peau de la tête qui se voit dans le trésor de l'église de Marcilly-en-Gault (Loir-et-Cher) y est venu très récemment[4]. Le fragment du menton cédé aux moines de Saint-Martin-des-Champs, à Paris, apparaît sur l'inventaire de leur sacristie dressé en 1342, mais non auparavant[5]. L'origine de la possession

[1] *Gesta Francorum*, 44. *Gesta Dagoberti*, 52. = [2] Regist. capitul., mss. de Baluze, vol. LXXVII, f° 398. = [3] Communication de M. l'abbé Duclos, de Bruges. = [4] Communication de M. le curé de Marcilly-en-Gault. = [5] « Item, en l'aumaire des sanctuaires, le menton saint Martin, en un vaissel d'argent, à un pié de Lymoges, sans croce, et en est l'ymage d'argent garni de pierres. » Archives nationales, L 872, n° 33. Cette relique est probablement la même que le petit ossement conservé à Saint-Martin-des-Champs du temps de Lebeuf. (V. son *Hist. du dioc. de Paris,* I, 397.)

des trois ossements appartenant à la collégiale de Clamecy n'est nullement établie, bien que l'on ait supposé que l'un d'eux, provenant de la mâchoire inférieure, pouvait avoir fait partie des reliques laissées à Auxerre lors de la translation du corps dans cette ville, au temps des Normands[1]. De même pour les dents qu'on exhibait autrefois à Marmoutier, à Grandmont, à Floreffe, à Trèves, à Prague : rien ne prouve qu'aucune d'elles y ait été vue avant la date de la séparation du chef, et la seule dont l'origine soit connue, celle de Prague, fut obtenue par l'empereur Charles IV (1347-1378), avec un doigt transmis plus tard par Ferdinand III aux jésuites de la même ville[2]. Des cheveux furent rapportés de Tours en Allemagne par un comte de Toggenbourg, qui les déposa dans un reliquaire de cristal, mais seulement en 1481. D'ailleurs, cette relique ne devait pas avoir été prise dans le tombeau du saint, où elle n'aurait pas subsisté durant tant de siècles; elle avait été plutôt détachée au moment de sa mort ou de son ensevelissement, et c'est de la même façon qu'on peut expliquer comment des débris de la chevelure ou de la barbe du saint étaient conservés très anciennement à Marmoutier, à Douai, à Corbie, d'où ils vinrent entre les mains de Charlemagne[3]. Une fraction d'omoplate fut trouvée parmi les biens de la succession d'un chapelain de la reine appelé « Je requiers Dieu »; mais il n'était mort qu'en 1468[4].

[1] *Culte de S. Martin dans le Nivernais*, par M Crosnier, p. 27, 29. = [2] Martène, *Histoire de Marmoutier*, II, 351. Texier, *Dict. d'orfèvr. chrét.*, col. 859. Voetius, *Disput. theol.*, III, 344. Ms. 8940 de la bibl. de Bruxelles. *Acta SS. jan.*, I, 1084. La dent qui était à l'abbaye de Grandmont a passé, au moment de sa suppression, à l'église de Saint-Goussaud (Creuse). = [3] Lang, *Hist. theol. Grundriss*, I, 794. *Acta SS. sept.*, IV, 132. Ms. 1295 de Tours, f°s 435 et suiv. Les poils de la barbe du bienheureux ou soi-disant tels (*ut veracissime credimus*) que l'on gardait à Marmoutier, et dont une partie fut donnée en 1258 au desservant de la chapelle de Saint-Martin de Blois, avaient été trouvés *sous* le tombeau, où les chanoines avaient une cachette, et à une époque non désignée. (Lettre de l'abbé Geoffroi de Conan, aux Archives de Loir-et-Cher.) = [4] Mss. de Baluze, vol. LXXVII, f° 372.

A Marcolès (Cantal), des restes importants, trois os du bras ou de la jambe, deux moitiés d'os de l'avant-bras, un os du pouce et un du genou, furent reconnus et déclarés authentiques en 1667; il n'en subsiste aujourd'hui qu'une partie, réduite encore par des dons récents faits aux cathédrales de Tours et d'Amiens : mais la provenance de ce précieux dépôt est un problème demeuré jusqu'ici sans solution, et, l'église du lieu n'étant dédiée à l'évêque de Tours que depuis le XIV[e] siècle, il y a toute apparence qu'elle ne le possédait pas avant cette époque[1]. Il faut en dire autant pour les os brachiaux que l'on montrait ou que l'on montre encore à Saint-Martin-des-Champs, à Montmorency, à Échenoz (Haute-Saône[2]), à Saint-Maximin de Trèves, à Saint-Procule de Vérone (je parlerai tout à l'heure de ceux de Marmoutier et de Limoges), pour le pouce de Saint-Martin d'Angers, l'index de San-Martino delle Scale, en Sicile, les doigts ou phalanges de Sens, de Prague, de Venise, pour le tibia de cette dernière ville, pour la clavicule de Toul, pour les morceaux de vertèbres et de côtes de la collégiale de Varzy, pour le débris d'intestin du Grand-Saint-Martin de Cologne, enfin pour les ossements non qualifiés honorés à Oberlarg, à la Lande d'Airou et ailleurs[3] : toutes ces reliques, si elles sont authentiques, sont parvenues dans ces différents pays à une date inconnue, et qui doit être relativement peu ancienne. Beaucoup d'autres fractions d'ossements, sans désignation précise, ont été certainement distribuées dans les temps modernes. C'est en morcelant et en subdivisant indéfiniment les restes

[1] Communication de M[me] de Verdelon, qui a essayé de plusieurs manières d'expliquer la présence de ces reliques à Marcolès, mais avec plus de zèle que de succès jusqu'à présent. = [2] Celui-ci, venu de Saint-Martin de Pont, est enfermé dans un reliquaire portant la date de 1543. = [3] Guérin, *les Petits Bollandistes*, XI, 228. Lebeuf, *op. cit.*, III, 381. Ms. 8940 de Bruxelles. *Acta SS. sept.*, VII, 444. *Sicilia sacra*, I, 195. Crosnier, *op. cit.*, p. 28; et communications diverses. Rappelons ici que trois religieux de Saint-Martin-des-Champs furent condamnés à mort comme fanatiques, en 1792, pour avoir voulu emporter la relique en question.

XXII

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Saint Martin intercède énergiquement auprès de l'empereur Maxime en faveur des hérétiques priscillianistes que, contrairement à l'esprit de l'Évangile et à la constitution de l'Église, deux évêques espagnols, Ithace et Idace, voulaient faire condamner à mort. » (Voy. Sulpice Sévère, *Chron.*, II, 50, et, dans le présent livre, les pp. 252 et suiv.) Une chronique postérieure (*Gesta Treverorum,* Pertz, *Scriptores,* VIII, 155) affirme que le grand évêque de Milan, saint Ambroise, se trouva alors à la cour de Maxime, et plusieurs auteurs de *Vies de Saints* en ont conclu qu'il joignit ses efforts à ceux de Martin. Le fait n'a rien d'invraisemblable, et l'auteur de la présente composition a pu l'admettre sans témérité. Voy. p. 271.

Composition originale de Joseph Blanc,
gravée par Méaulle.


AVE CAES
F MEAULLE Sc

échappés à la fureur des huguenots que les chanoines de la basilique ou les évêques de Tours ont pu successivement accorder quelques parcelles du corps de leur patron à la cathédrale de Lucques (1661), au pape Benoît XIII (1727), à Marie Leczinska (1738), à Saint-Martin de Liège (même année), à Saint-Martin de Villeneuve-Solar, en Piémont (1790), aux églises de Ligugé (1822), de Dornecy (1844), de Saint-Martin de Hinx (1853), d'Ohain (1855), de Rully (1866), de Lombron (1873), de Saint-Martin du Vivier (1878), de Sanghem (même année), de Beynes (1879), et, de nos jours également, aux paroisses de Neuville-Vitasse, de Saint-Martin de l'Arçon, de Changé, de Ports, de Saint-Martin d'Angers, etc., ainsi qu'à la basilique d'Ainay (par l'intermédiaire du cardinal de Bonald). et à l'évêque d'Abydos pour les missions de Chine [1].

L'ensemble de ces faits confirme absolument le principe qui vient d'être posé relativement à l'intégrité du corps jusqu'au temps de Charles le Bel. Tout au plus serait-il permis d'admettre une ou deux exceptions. Il n'est pas complètement impossible que saint Éloi, par exemple, ait reçu, en récompense de la magnifique *freda* exécutée par lui sur le tombeau, les deux dents dont plusieurs historiens lui attribuent la possession, et dont l'une aurait été donnée à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, l'autre à l'église de Noyon [2] : à l'extrême rigueur, on put dessouder pour un moment, à l'occasion de son travail, le vase d'*electrum;* toutefois l'intégrité du sceau de Perpétue au XIVe siècle rend le fait bien invraisemblable. Il est encore plus difficile de croire que saint Odon de Cluny ait obtenu un privilège du même genre, et que le *radius* conservé dans son monastère jusqu'en

[1] Gervaise, p. 351. Dupuy, p. 450 et suiv. Guérin, *les Petits Bollandistes*, XI, 228. Sébie, *S. Martin et son culte*, p. 21. *Semaine relig. de Tours*, an. 1866, p. 537; 1867, p. 623; 1868, p. 538, 562; et communications diverses. =
[2] V. Martène, *Hist. de Marmoutier*, II, 494, et le ms. 9454 de Bruxelles, f° 331 et suiv.

1640, puis ensuite à Marmoutier, fût, comme on le lit dans Martène[1], un don fait à ce célèbre abbé par les clercs de Tours : son crédit, quelque grand qu'il fût auprès de ces derniers, ne pouvait guère aller jusque-là, et, le corps ayant été retrouvé, en 1323, emmailloté à l'instar d'une momie, il est fort peu probable qu'un bras eût été enlevé antérieurement. Sans nier l'authenticité de cette relique, qui a fait l'objet d'une assez vive controverse au siècle dernier[2], on est en droit de penser qu'elle n'était arrivée à Cluny que beaucoup plus tard. La parcelle conservée aujourd'hui à Notre-Dame-la-Riche, et qui vient de Marmoutier, appartient peut-être à ce *radius :* en tout cas, M. l'abbé Chevalier n'en fait pas remonter la délivrance avant la dévastation de 1562[3]. Enfin, l'on ne doit plus ajouter aucune foi à la singulière anecdote rapportée par Pierre Coral, religieux de Saint-Martial de Limoges au XIIe siècle. D'après cet écrivain, un abbé du même monastère, contemporain et ami d'Hervé, trésorier de Saint-Martin de Tours, lui ayant demandé quelques reliques du patron de son église, aurait reçu cette réponse, d'une loyauté plus que douteuse : « J'ai juré de n'en donner jamais. Mais les clefs sont là ; prenez-en vous-même, à condition cependant de ne point toucher à la tête. » Là-dessus, il se serait emparé d'un bras et d'un autre ossement, après avoir juré qu'il ne révélerait la chose à personne tant qu'Hervé et lui seraient de ce monde. Ces fragments auraient été retrouvés plus tard sous un des autels de Saint-Martial, avec un écrit constatant leur nature, « à ce que j'ai entendu dire, » ajoute prudemment le narrateur[4]. Il est aisé de voir que c'est là une histoire accréditée pour donner du prix à quelque relique conservée dans cette abbaye, et dont on ignorait l'origine. On ne

[1] V. Martène, *Hist. de Marmoutier,* II, 491. = [2] *Ibid.,* 491 et suiv. Monsnyer, ms. 1295 de Tours, f° 435 et suiv. = [3] *Semaine religieuse de Tours*, an. 1876, p. 395. = [4] D. Bouquet, XXI, 793.

saurait, du reste, l'accepter sans s'exposer aux plus graves embarras, attendu le nombre déjà trop considérable d'ossements du bras dont on signale la trace de différents côtés, sans compter celui ou ceux qui se trouvaient encore à Tours en 1562. Il est donc difficile que celui qui est actuellement vénéré dans l'église de Limoux, s'il est authentique, provienne, comme on l'a conjecturé, de Saint-Martial de Limoges.

Il ne faut pas s'étonner, d'ailleurs, de rencontrer au moyen âge des confusions, des erreurs, volontaires ou non, sur l'identité des corps saints : les suppositions de reliques n'étaient pas elles-mêmes un fait bien rare, et nul plus que le grand évêque de Tours ne devait être l'objet de ces pieuses fraudes, parce que nulles reliques n'étaient plus convoitées que les siennes. Comment quelques clercs jaloux ou crédules ne se seraient-ils pas flattés à tort d'en posséder une petite parcelle, quand certaine église d'Allemagne se vantait d'abriter sous ses voûtes le corps entier du thaumaturge? Tant d'audace ou de naïveté semblerait incroyable si nous n'en avions les preuves écrites. Tandis que tous les peuples, et les Allemands en particulier, accouraient en foule au pèlerinage de Tours, la ville de Salzbourg avait la prétention d'être la véritable dépositaire de la merveille qu'ils allaient contempler. Et sur quel fondement? Sur la foi d'un légendaire de la fin du XIIIe siècle, d'après lequel l'empereur Othon, étant allé à Tours, aurait corrompu au poids de l'or les gardiens du tombeau et rapporté le corps du bienheureux à Salzbourg, où l'archevêque du lieu, Hartwic, l'aurait découvert plus tard, accompagné d'un *titulus* ne laissant aucun doute. Les Bollandistes se sont donné la peine de réfuter cette tradition absurde[1], enregistrée à la suite de la biographie du pontife allemand, et reposant, soit sur une erreur de nom, soit sur la présence de quelque

[1] *Acta SS. junii*, VI, 134 et suiv.

relique partielle du saint. Il est vrai que de doctes écrivains de la même nation avaient entassé arguments sur arguments pour en soutenir l'authenticité[1]. De tous leurs efforts il n'est rien resté, si ce n'est une preuve nouvelle de l'importance qu'on attachait à la possession d'un pareil trésor. Suivant une légende de la même famille, Rainald, archevêque de Cologne, aurait, en 1164, emporté de Milan plusieurs corps saints, notamment celui du glorieux confesseur Martin[2]. On a vu, d'un autre côté, jusque vers 1840, des pèlerins assez nombreux venir vénérer le chef de l'évêque de Tours à Schlieben (Prusse)[3]. Enfin la basilique de Saint-Martin-des-Monts, à Rome, a cru longtemps détenir une portion considérable de sa dépouille mortelle, et en a même transmis quelques parcelles à différentes églises[4]. Il suffit d'opposer toutes ces prétentions les unes aux autres pour en faire sentir l'inanité. La dernière seule peut s'expliquer, sinon se justifier, par une confusion probable entre l'apôtre des Gaules et son homonyme le pape saint Martin, dont les restes se sont, en effet, conservés dans la basilique romaine.

Mais, si aucune portion du corps ne paraît avoir été détachée avant Charles le Bel, il n'en est pas moins vrai qu'une énorme quantité de reliques de notre bienheureux fut répandue dans le monde entier dès les premiers temps qui suivirent son décès, que la plupart des pèlerins en emportaient, et qu'elles servirent à la consécration d'un nombre infini de sanctuaires ou d'autels. Qu'était-ce donc que ces reliques? Étaient-elles dépourvues d'authenticité? Était-ce le produit d'un subterfuge? Nullement; c'était ce que j'appellerai des reliques *extérieures*. Par suite du sentiment de religieuse frayeur dont j'ai parlé, on ne donnait autrefois

[1] *Relatio historica de venerando corpore S. Martini*, etc., 1664, in-8°; *Translatio S. Martini Salzburgam, anno* 939, Salzbourg, 1646, in-4°. = [2] Pertz, XVIII, 375. = [3] Communication du P. Feldkamm, missionnaire. = [4] Il est vrai que cette basilique possède depuis 1650 des reliques authentiques, venues de Tours, et que les dons qu'elle a faits postérieurement à cette date peuvent provenir de ces dernières.

aux fidèles que des objets ayant touché les restes ou simplement la sépulture des saints. Une lettre du pape saint Grégoire le Grand nous montre même que, si l'on s'abstenait de démembrer leur corps, ce n'était pas seulement par suite d'une appréhension naturelle : c'était une règle admise dans l'Église latine, et l'existence de cette règle prouverait à elle seule que la dépouille de saint Martin est restée très longtemps dans son entier[1]. Ces reliques extérieures avaient la même valeur et la même vertu que les autres : ainsi, lorsque les saints martyrs Gervais et Protais furent retrouvés à Milan, on déposa sur leurs membres des linges, des mouchoirs, qui furent ensuite distribués au monde chrétien comme des reliques du premier ordre[2]. Elles s'appelaient plus particulièrement *benedictiones*, c'est-à-dire objets bénits : c'est sous ce nom que la femme de l'empereur Maxime recueillit les miettes de pain laissées sur sa table par son hôte vénéré, que les religieuses de Clion se disputaient la paille sur laquelle il avait couché, que lui-même recevait le présent d'une modeste recluse, et que l'historien de ses miracles mentionne les souvenirs de toute espèce emportés de son tombeau par les pèlerins[3]. Les « bénédictions » de saint Martin étaient précieuses entre toutes; elles étaient si nombreuses et si variées, qu'elles suffisent parfaitement à expliquer la multitude des églises consacrées sous son vocable et avec ses reliques dans les temps reculés. On peut les diviser en deux classes : les unes étaient des parcelles du tombeau ou de quelque objet en dépendant; les autres étaient des matières apportées par

[1] *Romanis consuetudo non est, quando sanctorum reliquias dant, ut quidquam tangere præsumant de corpore, sed tantummodo in pyxide brandeum mittitur atque ad sacratissima sanctorum corpora ponitur; quod levatum in ecclesia quæ est dedicanda debita cum veneratione reconditur, et tantæ per hoc ibidem virtutes fiunt ac si illuc specialiter eorum corpora deferantur.* (*S. Greg. ep.*, IV, 30. Cf. Martène, *Ant. Eccl. rit.*, II, 675.) = [2] Thomassin, *Discipl.*, I, 368. = [3] V. Sulp., *Dial.* II, 6, 8, 12. Grég., *Virt. S. Mart., passim.* Ce dernier se sert aussi du mot *pignora*.

les fidèles mêmes, qui les reprenaient après les avoir déposées quelque temps sur le marbre sacré. Dans la première classe figurent des fragments du sarcophage primitif[1], des brins de frange ou d'étoffe enlevés aux rideaux ou aux nappes d'autel du tombeau, de la cire provenant des cierges qui l'entouraient, du bois de la balustrade, de la poussière raclée sur les pierres du saint monument. Cette dernière bénédiction était particulièrement répandue. Presque tous les pèlerins employaient comme remède la poussière ainsi recueillie, en la délayant dans un peu d'eau ou de vin. On en faisait autant, du reste, aux tombes de saint Nizier, de saint Épipode, de saint Hospitius, de saint Cassien, de la bienheureuse Crescentia, ensevelie à Paris; et l'on avait commencé par le faire au Saint-Sépulcre de Jérusalem, où, de plus, on enroulait des cordes autour de la sainte colonne pour les conserver ensuite avec un pieux respect[2]. Les œuvres de saint Jérôme, de saint Augustin, de Paulin de Nole, de Bède, contiennent aussi la trace d'usages analogues. Au moyen âge, nos pères grattaient avec la même intention les fonts baptismaux de saint Louis, dans l'église de Poissy; et encore au XVIe siècle, on voyait, comme au temps de Grégoire de Tours, les femmes du Poitou racler le sarcophage d'un ancien évêque enterré dans le pays, pour en faire boire la poudre à leurs enfants malades[3]. La pratique usitée au tombeau de saint Martin n'est donc pas un fait isolé, loin de là; mais on peut dire qu'elle était plus particulière à ce pèlerinage, et que la poussière qui en provenait avait plus officiellement le caractère d'une relique. Saint Aredius en employa pour consacrer son oratoire de Limoges. Grégoire de Tours en portait sur lui pour soulager des malades, pour éteindre des incen-

[1] V. ci-dessus, p. 439. = [2] Grég., *Glor. Conf.*, 64, 74, 97, 105; *Glor. Mart.*, 7; *Vit. Patr.*, 8. = [3] Ferrandi, *De Sanctorum reliquiis; Greg. Tur. opera minora*, éd. Bordier, III, 7, 411 (note). Le Blant, *Note sur une fiole à inscriptions* (*Revue archéol.*, mai 1878.)

dies : un jour même, le médecin qui le soignait n'ayant su le guérir, il mortifia son amour-propre en l'obligeant à aller chercher dans la basilique un peu de ce remède et à lui en faire une potion, qui devait être plus efficace que toutes ses drogues. C'est sans doute sous l'impression de ce souvenir que le bon évêque s'écriait : « Un grain de poussière de notre église vaut mieux que toutes les médecines insensées du charlatanisme [1] ! » La cire des cierges avait parfois la même destination : on délayait la cendre de la mèche ou du papyrus mêlé à la matière principale, et plus d'un malade obtenait sa guérison en l'absorbant [2]. On buvait aussi une eau bénite recueillie au tombeau : un passage de Grégoire, déjà cité plus haut, nous apprend que c'était l'eau qui avait servi à laver la pierre du sépulcre avant la Pâque.

La seconde classe de bénédictions consistait principalement en vases remplis de vin ou d'eau, qui, par son contact avec la sépulture du saint, acquérait une vertu curative. Ces vases demeuraient là toute la nuit, comme l'indique entre autres le fait arrivé à l'abbé Brachion, qui vit, au milieu des ténèbres, un globe de feu sortir des reliques placées sur l'autel par certains étrangers [3]. Quelquefois on les apportait à moitié vides, et le lendemain, par un excès de générosité du saint, on les retrouvait débordant. Les fidèles déposaient aussi des pains, et c'est là très probablement ce qui s'appelait, du temps de Grégoire, les eulogies de saint Martin. On sait que le nom d'eulogies s'appliquait en particulier au pain bénit, et que les pontifes des premiers siècles aimaient à échanger entre eux, aux jours de grande fête, cette nourriture symbolique. Ainsi donc, lorsque l'évêque de Tours offrit au roi Gontran, dans le logis qu'il occupait à Orléans, « les eulogies de saint Martin, » il est à croire qu'il s'agissait de pain déposé au tombeau du thaumaturge et passé par là

[1] Grég., *Hist.*, VIII, 15; *Glor. Mart.*, 11; *Virt. S. Mart.*, I, 27; II, 1; III, 60, etc. = [2] *Virt. S. Mart.*, II, 2; III, 50. = [3] Grég., *Vit. Patr.*, 12.

à l'état de bénédiction : une telle expression ne peut guère avoir d'autre sens[1]. Enfin un exemple bien connu nous enseigne que les princes faisaient placer sur le sépulcre des étoffes, des tentures, et les gardaient ensuite précieusement, au même titre et avec le même honneur que les restes d'un saint. Théodomir, roi de Galice, avait, tout arien qu'il était, érigé une église magnifique sous l'invocation de l'apôtre des Gaules. Quand l'édifice fut achevé, il envoya à Tours demander de ses reliques. On offrit à ses messagers ce qu'on avait coutume de donner en pareil cas; mais ils répondirent qu'ils voulaient poser eux-mêmes une pièce de soie au lieu consacré, promettant d'embrasser avec leur prince la foi catholique si, au bout d'une nuit, cette étoffe se trouvait plus lourde qu'auparavant. Il en advint ainsi, et la relique, comme l'appelle Grégoire, fut remportée en triomphe jusqu'en Galice, où, indépendamment de la conversion du roi, elle opéra plusieurs miracles[2]. L'idée du prince visigoth paraîtra singulière, téméraire même : elle ne lui appartient cependant pas en propre, car elle était mise en pratique par les pèlerins de Rome, qui plaçaient des voiles sur la tombe des bienheureux apôtres, dans l'espérance d'en voir augmenter le poids si la bonté divine leur était favorable[3].

Un dernier genre de bénédiction que les croyants venaient chercher à Tours, et peut-être le plus important de tous, à raison de la consommation qui s'en faisait, rentre à la fois dans l'une et l'autre classe : l'huile de saint Martin était tantôt prise aux lampes qui brûlaient autour du monument, tantôt apportée du dehors par les particuliers et sanctifiée par le même procédé que le vin ou l'eau. Dans toutes les pratiques de l'ancienne Église, l'huile bénite jouait un grand rôle : on l'employait pour les consécrations, pour les exorcismes, pour le soulagement des

[1] Grég., *Hist.*, V, 21; VIII, 2; *Virt. S. Mart.*, IV, 21. Cf. Marculfe, *Formules*, p. 331. = [2] *Virt. S. Mart.*, I, 11. = [3] V. Baronius, an. 560, n° 9.

malades, et Martin lui-même s'en servait, de son vivant, pour opérer des guérisons ; ses admirateurs, Sulpice Sévère, la femme d'Avicien et d'autres, se disputaient celle qui avait reçu la bénédiction de ses mains[1]. Mais c'est principalement dans les pèlerinages que l'huile sainte tenait une place remarquable. On en emportait du Saint-Sépulcre, du tombeau de saint Pierre et de ceux des premiers martyrs. Grégoire de Tours et Paulin de Périgueux affirment d'une manière générale que, de leur temps, les fidèles déposaient des vases remplis de ce liquide près des corps des saints ou aux lieux illustrés par quelque grand miracle, et que la grâce d'en haut se répandait sur ces vases comme une divine rosée[2]. Le premier cite notamment les effets merveilleux de l'huile prise sur les tombes de saint Marcellin, à Embrun, et de saint Marcel, évêque de Die[3]. Un exemple plus célèbre est celui des soixante-cinq fioles de verre ou de métal envoyées par le pape saint Grégoire à Théodelinde, reine des Lombards : chacune d'elles contenait de l'huile provenant d'un martyr romain, et quelques-unes se sont conservées avec des étiquettes donnant à ces pieux souvenirs le nom d'eulogies[4]. Cet usage était même en vigueur dans l'Église grecque, car une fiole conservée au musée du Louvre, et sur laquelle M. Edmond Le Blant a publié récemment une notice pleine d'intérêt[5], nous montre, par le contenu de l'inscription gravée sur sa panse, qu'on venait aussi chercher des eulogies au tombeau de saint Ménas; et ici ce terme désigne encore de l'huile bénite, d'après les belles paroles adressées par saint Jean Chrysostome aux pénitents : « Demeure près de la tombe des martyrs, verses-y des ruisseaux de larmes, brise ton cœur, et emporte avec toi l'eulogie... Prends

[1] Sulp., *Vita S. Mart.*, 16, 18, etc. = [2] Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 2; II, 32. Paulin, *Vita S. Mart.*, liv. V. = [3] *Glor. Conf.*, 69, 70. = [4] V. Marini, *Papiri diplomatici.* Martigny, *Dict. d'ant. chrét.*, p. 292. = [5] *Revue archéol.*, mai 1878.

l'huile sainte; que ton corps en reçoive l'onction, ta langue, tes lèvres, ton cou, tes yeux[1]. » Une heureuse découverte me permet de mettre au jour un monument de la même espèce relatif au grand thaumaturge de Tours. Dans les ruines d'une villa gallo-romaine située à Saint-Martin de Fraigneau (Vendée), on a trouvé, en 1865, avec des monnaies d'Honorius et de Majorien, un vase de terre couvert d'une glaçure noire, portant, tracés à la pointe, quelques mots que je crois devoir restituer ainsi :

DIVI MARTINI ANTISTITIS BALSAMUM OLEUM
PRO BENEDICTIONE.

Ce vase, reproduit ici d'après l'original, qui m'a été libéralement communiqué par M. Benjamin Fillon, son propriétaire, offre plusieurs particularités curieuses. Par sa forme, il rappelle à la fois ceux de la reine Théodelinde et celui de saint Ménas, sauf les anses, dont ce dernier est pourvu. Il est à remarquer que Sulpice Sévère, parlant d'une ampoule contenant de l'huile bénite, lui prête à peu près la même structure, une panse large, un col long et plus étroit, permettant de boucher facilement le vase[2] : il semble donc que ce fût la forme adoptée généralement pour l'espèce. Les mots *divi Martini antistitis* indiquent bien que le contenu avait été pris au tombeau de l'évêque de Tours, probablement par un pèlerin du Poitou qui le conservait précieusement dans son habitation, avec son trésor[3]. Quant à *balsamum oleum,* ce terme désigne le plus souvent

[1] *Revue archéol.,* mai 1878. *Chrysost. homil.,* II, 669. Cf. Martigny, *loc. cit.* = [2] *Dial.* III, 3. = [3] L'épithète païenne de *divus* ne saurait être suspecte ici, car on la trouve assez souvent appliquée aux saints dans les temps reculés, et notamment sur une fiole du même genre et du même pays portant le nom de saint Hilaire. (Voir Fillon, *L'Art de terre chez les Poitevins,* p. 17.) Le mot *antistitis* se rencontre également, pour pontife, chez quelques écrivains anciens, entre autres, chez Sulpice Sévère et Grégoire de Tours. (*Vit. S. Mart.,* 9; *Glor. Conf.,* 2, 9, 30, 35, 66, etc.)



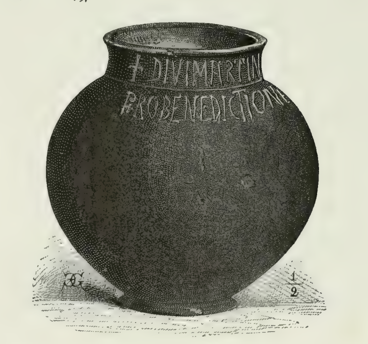


Fig. 59. — Vase trouvé en 1865 à Saint-Martin de Fraigneau (Vendée), et inscription tracée à la pointe sur ce vase.

l'huile mêlée de baume dont se composait le saint chrême; mais nous savons par des témoignages précis que l'huile de saint Martin était également parfumée : c'était quelquefois de l'huile de rose[1]. Plus d'un hagiographe, plus d'un légendaire nous entretient du baume suave émanant du sépulcre des bienheureux[2] : évidemment ce n'est pas là une simple métaphore, puisque les mêmes écrivains ajoutent qu'on remplissait des fioles de cette substance odorante; ils font allusion à quelque liquide du genre de celui-ci. La foi vive de nos pères aimait à considérer les corps saints comme une source permanente de vertus et de parfums célestes : ils traduisaient cette idée en réalité. Enfin l'expression *pro benedictione* indique clairement la destination du liquide sacré. Il devait servir aux mêmes usages que les autres huiles saintes et que les reliques proprement dites, notamment à faire des onctions sur les malades, à bénir certains objets, à consacrer des autels, etc. Grégoire de Tours parle, en effet, de ces différentes applications de l'huile de saint Martin, et l'appelle tour à tour une bénédiction et une relique[3]. Fortunat, Paulin de Périgueux nous disent aussi qu'elle opérait des merveilles. Le premier de ces écrivains avait même été guéri d'une maladie des yeux, non plus par l'huile venue de Tours, mais simplement par celle d'une lampe qui se trouvait au-dessus d'un autel dédié au bienheureux confesseur dans la basilique de Ravenne[4]; ce qui prouve que la foi suppléait, au besoin, à la qualité du remède. Le biographe de saint Oyend raconte à son tour que les moines de Condat échappèrent à un incendie par la vertu de l'huile de saint Martin, et qu'à l'exemple d'une quantité de clercs et de fidèles de diverses contrées, ils en gardaient chez eux avec le plus

[1] Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 2; II, 32. = [2] V. Grég., *Glor. Mart.*, 31. Théophane, *Chronographia*, n° 758. *Bibl. de l'École des chartes*, an. 1854, p. 30, etc. = [3] *Virt. S. Mart.*, III, 24; *Glor. Conf.*, 9, etc. = [4] Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 13. Paul Diacre, *Gesta Langob.*, II, 13.

grand soin[1]. Mais, plus encore que ces témoignages écrits, le vase découvert en Poitou nous apporte un secours précieux; car, s'il date du ve siècle, comme le pense M. Fillon, un des juges les plus compétents sur la matière, il démontre par un témoignage irrécusable ce fait capital, que la coutume d'emporter des bénédictions du tombeau de l'illustre pontife, et par conséquent la diffusion de son culte, remontent à une époque très voisine de celle où il a vécu[2].

On voit assez maintenant qu'il n'est nul besoin de supposer un démembrement du corps pour expliquer la multitude de reliques de saint Martin et d'églises dédiées à sa mémoire que l'on rencontre de fort bonne heure dans une foule de pays. Il serait, d'ailleurs, impossible que la dépouille d'un seul homme eût fourni une telle quantité d'ossements, quelque petits, quelque fractionnés qu'on les suppose, et qu'en même temps il en fût resté la plus grande partie à Tours. Nous devons donc croire, encore une fois, que les reliques distribuées avant le xive siècle provenaient du tombeau, mais non du corps. Il y a plus : nous devons garder cette opinion lors même que nous les voyons intitulées, dans les textes du temps, *reliquiæ de corpore*. En effet, l'on se servait quelquefois de ce terme pour désigner des fragments du sépulcre ou de ses ornements : saint Bernwald, étant venu d'Allemagne à Tours, sous le roi Robert, se trouva très honoré d'en pouvoir emporter quelques-uns comme reliques « du saint corps[3] ». On appelait volontiers de ce nom tout ce qui avait approché ou touché les restes du bienheureux, tout ce qui était, comme nous

[1] *Acta SS. jan.*, I, 53. Gervaise, p. 160. Cet historien imagine à tort que l'huile de S. Martin conservée en divers lieux était une huile bénite par lui; il en dit même autant, par conjecture, du contenu de la célèbre ampoule de Marmoutier. = [2] M. Fillon estime que l'inscription est du ve siècle, et que le vase lui-même est encore plus ancien. M. Edmond Le Blant, que je me suis fait un devoir de consulter, assigne à la première un âge un peu moins reculé, en raison de la forme des A. Cependant les autres caractères, joints à la finesse de la terre, à la teinte noire et à divers autres signes, accusent bien une époque voisine de la décadence romaine. = [3] *Acta SS. oct.*, XI, 1013. Pertz. IV, 776.

dirions aujourd'hui, un souvenir du corps de saint Martin[1]. Par conséquent, ni les mots ni les faits ne détruisent la vérité générale de la proposition que j'ai essayé d'établir.

Pour épuiser la matière de ce chapitre, il me reste à parler de quelques reliques étrangères à la fois au corps et au tombeau. La plus célèbre est la chape de saint Martin. On sait que cette chape glorieuse a eu, sous les deux premières races, le privilège de conduire nos armées au combat : elle était le symbole matériel de la protection dont l'apôtre national couvrait la France; elle était réellement un palladium. Nos rois ne manquaient jamais de l'emporter avec eux lorsqu'ils partaient en guerre : sa présence était à la fois leur sauvegarde et la terreur de leurs ennemis[2]. En temps de paix, elle avait une autre destination : les serments solennels imposés par la justice souveraine se prêtaient sur cette relique insigne, conservée dans l'oratoire royal. Nous retrouvons la trace de cet usage dans les anciens formulaires de l'époque mérovingienne, dans un diplôme authentique du roi Thierry III, du 30 juin 679, et dans un autre de Childebert III, de l'an 710[3]. Les historiens du moyen âge, à commencer par le moine de Saint-Gall, le biographe de Charlemagne, sont unanimes à dire que le nom de chapelle, étendu successivement au reliquaire et à l'oratoire qui le renfermait, puis à tous les oratoires et à toutes les petites églises en général, vient de la chape de saint Martin[4] : effectivement, dans les plus anciens textes, elle n'est pas appelée autrement que *cap-*

[1] De même on appelle, à Orense, « poussière de la chair de S. Martin » une poussière recueillie, comme d'habitude, à son tombeau. = [2] *Quam secum ob sui tuitionem et hostium oppressionem jugiter ad bella portabant* (Moine de Saint-Gall, dans Pertz, II, 732). = [3] *In oraturio nostro, super capella domni Martini, ubi reliqua sacramenta percurribant, hoc dibirit conjurare.* (Pertz, *Diplom.*, I, 45, 69.) Cf. Marculfe, *Formules*, I, 38, et de Rozière, *Formules usitées dans l'empire des Francs*, II, 555. = [4] Moine de Saint-Gall, *loc. cit.* Sicard de Crémone, *Mitrale*, 52. G. Durand, *Rationale*, II, 10. Cf. la *Somme* de Jean Beleth, la *Légende dorée*, Honoré d'Autun, Walafrid Strabon, Guibert de Gemblours, etc.

XXIII

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Apologue des oiseaux pêcheurs. » Un jour, cheminant le long de la Loire, saint Martin fit remarquer à ses disciples certains oiseaux pêcheurs qui épiaient les petits poissons, les happaient et les mangeaient : « Voilà bien, leur dit-il, « l'image des démons. Ils guettent les imprudents, les saisissent et les dévorent. » (Voy. Sulpice Sévère, *Epist.* 3, et, dans le présent livre, les pp. 348, 349.)

Composition originale de Luc-Olivier Merson,
gravée par Chapon.


LVC OLIVIER MERSON
LÉON CHAPON

pella. Mais, si cette étymologie est généralement acceptée, les critiques modernes sont beaucoup moins d'accord sur la nature de cet objet sacré. Les uns veulent qu'il ait été un fragment du manteau fameux donné par le saint au pauvre d'Amiens[1]; et, bien que l'on s'explique difficilement, à première vue, comment une des moitiés de ce manteau a pu être conservée pour la postérité, il est certain que l'importance toute particulière qui s'attachait à la chape, les honneurs extraordinaires qu'on lui rendait, justifient suffisamment cette opinion. D'autres pensent que c'était simplement un de ces voiles qui avaient recouvert son sépulcre et dont la piété publique se disputait, comme nous venons de le voir, les moindres morceaux[2]. Cette version n'a aucune vraisemblance, car jamais on n'eût donné à une tenture le nom de manteau, et le mot *cappa* ou son diminutif *cappella* n'a jamais, à l'origine, désigné autre chose que ce vêtement. Un simple souvenir du tombeau n'était pas, d'ailleurs, chose assez rare pour être environnée d'un éclat aussi exceptionnel. D'autres enfin ont cru à l'identité des mots *cappa* et *capsa,* ce qui les a amenés à confondre volontairement la chape avec la châsse, et à prendre la première pour un reliquaire contenant des ossements[3]. Bignon, le savant commentateur de Marculfe, a émis le premier cette idée; mais, depuis les derniers progrès de la philologie, il n'est pas plus permis de s'arrêter à son hypothèse qu'à celle des profonds chercheurs qui voudraient tirer du grec le nom de nos chapelles. La première explication est donc encore celle qui choque le moins la raison, et, si l'on ne veut pas admettre que la chape fût un

[1] V. Galland, *Traité historique de la chape de S. Martin,* Paris, 1637, in-4°. Chalmel, p. 147. De Rozière, *loc. cit.* = [2] Gervaise, p. 299. Dupuy, p. 357. Ruinart, éd. de Grégoire de Tours, *Virt. S. Mart.,* I, 11, note. Mgr Chevalier, dans sa récente brochure (p. 12), avance comme un fait positif que la chape était un riche *surtout* (?) qui avait couvert le sarcophage de S. Martin : c'est une pure supposition, qu'aucun texte n'appuie. = [3] Monsnyer, p. 30. Chalmel, *loc. cit.* Marculfe, éd. Bignon, p. 304.

fragment de la chlamyde d'Amiens, il faut, du moins, y reconnaître un manteau porté par le saint à une époque quelconque et recueilli pieusement par ses disciples, puis offert sans doute, comme un présent inestimable, à Clovis ou à l'un de ses successeurs. On doit également se garder de la confondre avec l'étendard de Saint-Martin, qui était la bannière féodale de l'abbaye de ce nom, portée par les comtes d'Anjou, et en leur absence par les barons de Preuilly, dont les sceaux la représentent comme une oriflamme à trois queues [1]. Les vassaux du monastère marchaient sous ce drapeau particulier, qu'ils venaient chercher à la basilique avant de combattre. Mais jamais nos rois n'allèrent prendre à Tours la fameuse chape comme ils prirent plus tard la bannière de l'abbaye de Saint-Denis, dont ils relevaient, et rien n'indique même qu'elle ait été un véritable étendard. Il est beaucoup plus probable qu'on la gardait et qu'on la transportait dans une châsse, comme les autres reliques dont les princes se faisaient suivre. Effectivement le nom de chapelle s'étendit en premier lieu à l'ensemble des ornements, vases et reliquaires d'or et d'argent appartenant aux oratoires royaux. Il est employé avec cette acception dans le testament de Charlemagne, et il a gardé le même sens durant tout le moyen âge.

Il se pourrait (mais on ne saurait l'affirmer) que la chape des temps mérovingiens fût la même chose que le fragment du manteau de saint Martin dont on constate l'existence à Auxerre à partir du XIIe siècle; car on ignore d'où venait celui-ci, et l'on ne sait pas davantage ce qu'était alors devenue la première. Il serait étrange que le palladium révéré de la monarchie eût été détruit, à une époque où le trésor royal n'eut à subir aucune dévastation; mieux vaut croire, ce semble, que, par suite de l'adoption de la bannière de

[1] V. Chalmel, *loc. cit.* Gervaise et d'autres ont fait cette confusion. La bannière portée par Geoffroy Martel, comte d'Anjou, était rouge et portait d'un côté la figure de saint Martin. (Bodin, *Recherches sur l'Anjou*, I, 203.)

Saint-Denis, il aura cessé d'être porté à la guerre sous les premiers Capétiens, et que, par un enchaînement de circonstances qui nous échappe, peut-être en vertu d'un don royal, il sera venu échouer alors dans la cathédrale d'Auxerre. Quoi qu'il en soit, c'est là que nous trouvons, en 1271, une relique assez considérable appelée *le manteau de saint Martin*. D'après cette expression, et surtout d'après le terme de *chlamyde,* employé dans quelques textes postérieurs pour désigner le même objet, il paraît bien s'agir, cette fois, d'un reste du vêtement coupé en deux par l'épée du jeune soldat romain. La tradition, du reste, n'a jamais varié à cet égard. Elle est confirmée par le don d'un fragment de cette relique fait, à la date indiquée, par l'évêque d'Auxerre à Jean de Conti, chancelier de l'église d'Amiens, qui s'empressa de l'offrir à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux[1] : il était naturel, en effet, que la ville, que la place même où s'était accompli un trait si fameux possédassent une part de l'unique souvenir matériel qu'on en eût conservé. Pour donner à cette part un réceptacle digne d'elle, Louis XI fit fabriquer plus tard une châsse magnifique, représentant la porte et les murs d'une place forte, avec la figure du saint et celle du pauvre; au cou de la première se voyait un diamant estimé quinze cents écus d'or[2]. En 1286, le chapitre d'Auxerre en délivra un deuxième fragment aux chanoines de Saint-Martin de Champeaux, en Brie, qui, dans le cours du siècle suivant, l'engagèrent à l'église de Saint-Séverin de Paris, où il subsistait encore aux temps modernes[3]. En 1379, la comtesse de Nevers, et, en 1410, la collégiale de Clamecy obtinrent qu'on détachât en leur faveur deux autres parcelles du précieux manteau. Enfin, en 1567, une cinquième distraction fut faite au profit de l'église d'Olivet, près d'Or-

[1] Lebeuf, *Mém. concernant l'hist. d'Auxerre,* I, 406. = [2] Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, I, 164; XV, 331. = [3] Pagès, *Manuscrits*, I, 185. Corblet, *Hagiogr. du dioc. d'Amiens,* IV, 504.

léans, sur la demande de Pierre de Beaulieu, qui avait reçu le baptême dans cette paroisse et qui remplissait les fonctions de sous-chantre d'Auxerre[1]. Il était temps; car, six mois après, les huguenots allaient détruire le morceau principal, et la Révolution devait ensuite faire disparaître ceux qui avaient été distribués jusque-là. La petite relique d'Olivet seule a survécu, après avoir été sauvée de la tourmente de 93 par le serrurier chargé de dépouiller l'église, et restituée par son héritier en 1859. C'est dans cet humble sanctuaire de campagne que le dernier vestige du beau trait d'Amiens, après avoir été remis en honneur par M. l'abbé Méthivier, reçoit les témoignages de la vénération publique[2].

Mentionnons, pour terminer, plusieurs ornements sacrés conservés durant de longs siècles comme ayant appartenu au saint confesseur : une chape, donnée par les religieux de Marmoutier aux chanoines de Saint-Hilaire de Poitiers; une mitre d'or, brûlée à Tours par les huguenots; une chasuble, qui a été remarquée jadis par les bénédictins; un anneau d'or, avec saphir blanc, porté sur l'inventaire de Saint-Martin-des-Champs en 1342; une étole, qui a passé de Worms à l'église d'Aschaffenbourg[3]. Cette dernière subsiste seule : elle se compose d'une bande d'étoffe bleuâtre, paraissant formée d'un tissu de lin et de soie, longue de trois mètres et large de sept centimètres; sur sa longueur, d'un côté comme de l'autre, sont tracés neuf fois les mots sui-

[1] Titres des archives de l'Yonne, communiqués par M. Quentin à M. le curé d'Olivet et cités dans sa *Notice historique sur une relique du manteau de S. Martin,* p. 32. Crosnier, *le Culte de S. Martin en Nivernais,* p. 24. Au XVIe siècle, les inventaires de la cathédrale d'Auxerre font mention d'un « reliquaire d'argent doré, en forme quarrée, auquel est le manteau de Mgr sainct Martin, ayant, en la face de devant, l'image de Mgr sainct Martin à cheval, divisant son manteau au pauvre, et dessus *Deus in nubibus.* » En 1420, la relique n'était encore que dans une châsse de bois. (Même notice, p. 29. Cf. la *Revue archéol*, an. 1869, p. 335.) = [2] V. dans la même Notice les détails intéressants de cette restauration. = [3] Martène, *Hist. de Marmoutier,* I, 497. Gervaise, p. 430. *Voyage littéraire,* I, 90. Archives nationales, L 872, n° 33. *Hist. episc. Wormat.,* I, 136.

vants : In nomine Domini, ora pro me [1]. Il serait difficile de se prononcer sur l'authenticité de ces diverses reliques. Cependant il est bon d'observer, au sujet de celles qui étaient gardées à Tours, qu'un passage de Guibert de GembloUrs signale, près du tombeau du saint, l'existence d'une espèce de cachette, contenant certains ornements pontificaux dont il se servait de son vivant [2]. Cette coïncidence donne quelque valeur à des traditions qui, si on les considère isolément, pourraient sembler suspectes. Mais, du moment que les objets en question n'existent plus, l'éclaircissement du fait perd beaucoup de son intérêt.

[1] Communication de M. le chanoine Heuser, de Cologne. = [2] *Sacras vestes, quibus sacerdos magnus in diebus suis in celebratione sacramentorum utebatur, in loco secreto et paucis cognito juxta mausoleum ejus scimus esse reconditas.* (Bibl. de Bruxelles, ms. 1510-19.)



Fig. 60. — Tapisserie de Montpezat (commencement du XVI[e] siècle). — Guérison d'une paralytique. (Voir l'Appendice sur l'illustration.)

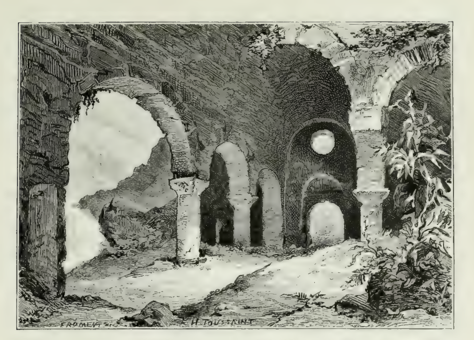


Fig. 61. — France : Roussillon. — Ruines du monastère de Saint-Martin du Canigou. — Vue intérieure.

CHAPITRE VII

LES ÉGLISES DÉDIÉES A SAINT MARTIN

I

SAINT-MARTIN DE TOURS : LA BASILIQUE



FAIRE l'histoire de toutes les églises dédiées au grand évêque de Tours serait la meilleure manière de démontrer l'énorme extension et l'étonnante influence de son culte; mais ce serait une œuvre sans fin : celui qui aurait la patience de l'entreprendre courrait toujours le risque d'être incomplet. Ces églises, en effet, ont couvert le monde; il n'est pas une seule terre où Jésus-Christ ait eu des

autels sans que Martin ait été le titulaire de quelques-uns d'entre eux.

Et quo Christus habet nomen, Martinus honorem [1].

Avec ceux de Notre-Dame et de saint Pierre, son vocable est celui qui se rencontre le plus souvent dans la nomenclature des paroisses, principalement dans notre pays [2]. La France seule (y compris l'Alsace et la Lorraine) en possède actuellement, sous son invocation, trois mille six cent soixante-quinze. Son nom a survécu dans celui de quatre cent quatre-vingt-cinq bourgs, hameaux ou villages, dont une partie, reconnaissant un autre saint pour patron principal, n'est pas comprise dans le chiffre précédent, et devrait y être ajoutée si l'on voulait avoir le dénombrement total des lieux où son souvenir s'est perpétué. Que serait-ce si nous faisions entrer en ligne de compte toutes les chapelles, tous les établissements religieux qui s'élevaient autrefois sur notre sol, et dont la trace s'est conservée dans les cartulaires, dans les répertoires archéologiques ou topographiques? D'après l'ensemble des indications qu'il est possible de recueillir, saint Martin avait, même relativement, beaucoup plus de sanctuaires au moyen âge que de nos jours; plus on remonte vers les origines de notre histoire, plus on le trouve privilégié sous ce rapport.

Le lecteur ne peut donc s'attendre à passer ici en revue tous les monuments de pierre consacrés à la mémoire de l'apôtre des Gaules. Leurs annales formeraient des volumes; une simple énumération serait fastidieuse. Aussi je me bornerai à signaler les plus importants, et à constater successivement la propagation de son culte dans les différentes parties de l'univers. Afin de réparer, dans une certaine mesure, des omissions forcées, je donnerai à la fin de ce volume

[1] Fortunat, *Vit. S. Mart., in fine.* = [2] C'est ce que constatait déjà Odon de Cluny, ou du moins l'auteur du sermon qui lui a été attribué sur l'incendie de la basilique Saint-Martin. (*Bibl. Clun.*, p. 157 et suiv.)

une liste complète des églises paroissiales de Saint-Martin qui subsistent dans les différents diocèses de France. Mais, avant d'entreprendre une nouvelle excursion hagiographique, il convient de nous arrêter un moment à la basilique vénérable qui fut la mère de toutes ces églises et le temple spécial du bienheureux pontife.

Un premier monument fut élevé, pour abriter son tombeau, par son successeur immédiat, saint Brice. C'était un simple oratoire, aux proportions très exiguës, car Grégoire de Tours le désigne sous le nom de *cellula*[1]. Il était couvert d'une voûte en bois, d'un travail élégant, qui fut adaptée ensuite à l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, et placé, paraît-il, sous l'invocation de saint Étienne, les martyrs seuls ayant primitivement droit au patronat officiel. L'affluence des pèlerins décida l'évêque Perpétue à le remplacer par une véritable basilique, longue de cent soixante pieds, large de soixante et haute de quarante-cinq sous voûte[2]. Ce prélat, qui possédait d'immenses propriétés immobilières, dépensa dans cette belle œuvre, qui fit l'admiration des contemporains, une bonne partie de sa fortune personnelle. Mais la population tourangelle le seconda, de son côté, avec un égal empressement : des groupes de travailleurs volontaires amenaient jusqu'à destination les lourdes colonnes de marbre[3]; tels les Chartrains et tant d'autres s'attelaient plus tard aux chariots qui transportaient les matériaux de nos vieilles cathédrales. Il entra cent vingt de ces colonnes dans le nouvel édifice; l'*altarium* ou le sanctuaire compta trois portes et trente-deux fenêtres; la nef, cinq portes et vingt fenêtres[4]. Les murs furent revêtus de marbres de différentes couleurs; on prodigua les pierres précieuses, les mosaïques, de telle sorte que Sidoine Apollinaire

[1] *Hist.*, II, 14. Cf. X, 31. Grégoire appelle aussi cette chapelle primitive *basilica*, et Gervaise en conclut qu'elle était d'assez grande dimension; mais ce terme s'appliquait, dans les premiers siècles, aux églises de toute espèce. = [2] Grég., *ibid.* = [3] Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 2. = [4] Grég., *Hist.*, II, 14.

put bientôt comparer le temple de Martin au temple élevé par Salomon, et qu'il passa pour le plus somptueux monument des Gaules[1]. Commencé vers 465, il fut terminé sept ans plus tard et dédié solennellement le 4 juillet, jour de la fête de la consécration épiscopale du saint, en présence d'une multitude de pontifes, de clercs et de fidèles[2]. Ces renseignements sont les seuls que nous tenions de source authentique et à peu près contemporaine. La science archéologique s'en est emparée de nos jours pour essayer de reconstituer le plan de la basilique. MM. Lenormant et Lenoir l'ont d'abord rétabli d'une façon assez étrange : embarrassés du grand nombre de fenêtres attribué par les textes à l'*altarium,* ils ont imaginé une église semblable à celle du Saint-Sépulcre de Jérusalem, c'est-à-dire composée d'une nef oblongue et d'un vaste sanctuaire circulaire, au lieu de conserver la disposition ordinaire des basiliques romaines, terminées par une abside en hémicycle d'un diamètre égal à la largeur de la nef[3]. Ce système les a conduits à prêter au monument deux largeurs différentes, contrairement à l'indication formelle de Grégoire de Tours. Mieux avisé, M. Jules Quicherat a rétabli dans la forme usitée alors en Occident l'édifice de Perpétue, en suivant à la lettre les données du chroniqueur et en s'aidant aussi des lumières fournies par la série des inscriptions de l'ancienne basilique, à la rédaction desquelles concoururent Sidoine, Paulin de Périgueux, Fortunat[4]. Sa restitution, chef-d'œuvre de sagacité, représente une église divisée en deux parties, une nef de cent pieds, avec un transept ne débordant pas les bas côtés, et

[1] Odon de Cluny, *loc. cit.* Sidoine, *Epist.,* IV, 18. = [2] Grég., *Virt. S. Mart.,* I, 6. = [3] V. Lenoir, *Archit. monast.,* I, 223, 384, et l'éd. de Grégoire donnée par Guadet et Taranne, I, 377. = [4] *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours,* Paris, 1869, in-8°. On trouvera dans le même travail le texte et l'emplacement probable de ces inscriptions. Cf. à ce sujet, Ed. Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule,* I, 245 et suiv., les mss. lat. 5325, 5580, 5583, 5584, 10848 de la Bibl. nat., le ms. 1281 de la bibl. de Tours, le ms. 8940 de la bibl. de Bruxelles, etc.

un sanctuaire mesurant, avec l'abside, soixante pieds, surmonté d'une tour-lanterne et d'un campanile. La difficulté offerte par le nombre des colonnes est résolue par l'introduction de deux étages de portiques dans la nef. Ce plan, aussi ingénieux que vraisemblable, n'a soulevé que des objections insignifiantes, et la critique a dû rendre les armes devant une aussi heureuse alliance de l'imagination et du raisonnement. Sauf la réserve que j'ai cru devoir faire au sujet de la forme du tombeau, l'œuvre de l'éminent archéologue équivaut à une véritable exhumation. Les fouilles opérées depuis semblent elles-mêmes la justifier, si tant il y a que les substructions retrouvées jusqu'à présent offrent quelques vestiges de la construction de saint Perpétue. Les plans de M. Ratel, chez qui cette idée a pris la force d'une conviction, s'éloignent peu, en effet, de celui de M. Quicherat; ils n'en diffèrent que par l'indication de plusieurs *arcosolia* disposés dans l'épaisseur du mur d'abside, comme à Sainte-Constance de Rome, et dont on a cru reconnaître les traces dans les fondations. Toutefois, même en admettant que ces traces appatiennent à la basilique du ve siècle, on ne saurait demander aux fouilles des renseignements précis et complets sur la forme de l'édifice que le jour où elles auront été continuées sous les maisons qui recouvrent encore l'emplacement de la nef.

Cette fameuse basilique, à laquelle Sidoine Apollinaire prédisait des destinées éternelles, était cependant réservée à d'étonnantes vicissitudes et à de nombreux désastres. Comme la plupart des églises des temps barbares, elle fut à différentes reprises ravagée par l'incendie, malgré les conditions exceptionnelles de sa structure. Dès 558, Williachaire, beau-père de Chramne, qui s'y était réfugié pour échapper à la vengeance du roi Clotaire, y mit le feu. Ce prince la fit réparer l'année suivante, de concert avec l'évêque Euphrone, lui rendit sa beauté première et la

recouvrit d'une brillante toiture d'étain [1]; ce qui permet de supposer que les combles avaient été la principale proie des flammes. Il restait encore des vestiges de cette couverture métallique au x[e] siècle [2]. Un second incendie paraît avoir éclaté peu de temps avant l'épiscopat de Grégoire; car ce prélat dit avoir trouvé les églises bâties par son prédécesseur Perpétue détériorées par le feu, et les avoir fait peindre et décorer à neuf par des ouvriers du pays. Les peintures exécutées par son ordre dans celle de Saint-Martin sont aussi mentionnées par Fortunat, et représentaient différents traits de la vie du bienheureux, ainsi désignés par le même écrivain, qui avait composé pour chacun de ces sujets une légende en vers : le lépreux guéri; la chlamyde partagée; la tunique donnée au pauvre (à Tours); les trois morts ressuscités; le pin abattu; l'idole renversée; le faux martyr. D'après les indications assez obscures de Fortunat, Grégoire aurait encore réparé les fondations de l'édifice et élargi les fenêtres [3]. En tout cas, ses travaux, comme les précédents, se bornèrent à une simple restauration : le monument primitif était encore debout de son temps, ainsi qu'il le déclare lui-même [4]. D'après un diplôme du roi Philippe I[er], Dagobert l'aurait agrandi ou embelli [5] : cependant ces modifications peuvent s'entendre, à la rigueur, de la décoration du tombeau exécutée par saint Éloi; le corps de l'édifice ne paraît pas avoir été transformé à cette époque. Au siècle suivant, sa renommée excita les convoitises des Sarrasins, qui avaient inondé tout le sud-ouest de la Gaule. Le sanctuaire national faillit être profané par ces terribles envahisseurs. Avec son toit de pur étain, son campanile doré, ses richesses si vantées, il les attirait de loin comme un point lumineux attire des nuées

[1] Grég., *Hist.*, IV, 20. Cf. Pertz, V, 17, 413. = [2] *Bibl. Clun.*, p. 146. = [3] Fortunat, *Miscell.*, dans Migne, t. LXXXVIII, col. 330 et suiv. = [4] *Hist.*, X, 31; *Virt. S. Mart.*, I, 6. = [5] *Basilicam quoque S. Martini Turonensis regali munificentia amplificavit.* (Tardif, *Monum. histor.*, n° 284.)

d'insectes ailés, et, de même que ces imprudents, ils devaient trouver la mort où ils cherchaient l'éclat. S'il fallait en croire leurs historiens, ils ne se seraient pas bornés à faire de la basilique de Saint-Martin leur objectif; ils l'auraient atteinte, pillée, mise à sac, avec toute la ville de Tours, en l'an 732. Pure forfanterie; car nul écrivain chrétien ne fait la moindre allusion à cet événement, qui eût arraché des gémissements à la nation tout entière, et l'on sait assez que Charles Martel, dans cette même année, rencontra les hordes sarrasines entre Tours et Poitiers, où elles furent anéanties au moment d'arriver à leurs fins sacrilèges [1]. Dans cette bataille décisive, les Francs combattaient réellement *pro aris et focis :* l'ardeur sans pareille qu'ils mirent à protéger l'autel de saint Martin, jointe au secours de son bras puissant, sauva le pays de la ruine suprême. Bientôt ce devait être le tour des Normands. Alcuin nous atteste encore que l'édifice de Perpétue conservait sa splendeur à l'époque où il écrivait [2]; mais, peu d'années après, apparaissaient, la torche à la main, ces farouches hommes du Nord, dont le nom allait rester si longtemps l'épouvantail des Tourangeaux. Le 8 novembre 853, l'église fut brûlée avec le monastère et ses dépendances; on a vu plus haut les émigrations, les translations qui suivirent ce premier désastre. On n'en avait pas encore effacé toutes les traces, malgré les subsides accordés par Charles le Chauve, lorsqu'il fut renouvelé par deux chefs normands, Héric et Baret, subitement débarqués à Tours, le 30 juin 903. Vingt-huit églises furent atteintes, cette fois, par le fléau, qui détruisit la plus grande partie de la ville. Pareils aux fourmis laborieuses, que nul écroulement ne peut décourager, les

[1] *Fredeg. chron. contin.*, an. 731. V. *Gall. christ.*, XIV, 155. Reinaud, *Hist. des invasions sarrasines*, p. 44. Peut-être les Arabes, qui venaient de brûler Saint-Hilaire de Poitiers et Ligugé, se seront-ils vantés, à cette occasion, d'avoir dévasté un sanctuaire de saint Martin; et de là l'erreur ou l'amplification. = [2] *De Vita S. Mart.*, 11.

chanoines se mirent encore à relever les ruines de leurs monuments. Ils eurent recours au pape Sergius III, qui leur octroya un supplément de privilèges; à Charles le Simple, qui leur donna de l'argent; à Alphonse, roi de Galice, auquel ils proposèrent de lui céder une couronne d'or conservée dans le trésor de leur église, mais qui se contenta de leur envoyer de bonnes paroles; enfin aux seigneurs, aux clercs, aux bourgeois, dont la générosité se traduisit d'une manière plus effective. Grâce à l'empressement des populations, ils purent réaliser une pensée nourrie depuis longtemps, et dont le retour périodique des invasions faisait une nécessité pressante. La basilique et le cloître, avec l'ensemble d'édifices sacrés, d'hospices et d'habitations particulières qui s'étaient groupés tout autour, furent enfermés dans une épaisse ceinture de murailles, et formèrent une véritable forteresse, à l'abri des coups de main et des surprises. Le bourg fortifié prit le nom de Château-de-Saint-Martin ou de Château-Neuf (*Castellum Sancti Martini, Castrum Novum*); il s'appela aussi la Martinopole, et, par la suite, il devint plus important, plus prospère que la cité à laquelle il devait se réunir un jour. Malheureusement, s'il défiait désormais les ennemis du dehors, il n'était pas aussi bien protégé contre les accidents. En 997, le feu éclata de nouveau, et, pour le coup, tout ce qui pouvait rester de l'édifice du ve siècle fut dévoré[1]. C'est à ce dernier incendie que doit se rapporter le traité attribué à Odon de Cluny, *De combustione basilicæ Sancti Martini*. D'après son auteur, lequel écrivait évidemment après l'achèvement des fortifications de Château-Neuf, il s'éleva non seulement chez les paysans, qui chérissaient le bienheureux pontife comme leur patron spécial, mais chez les grands, chez les rois eux-mêmes, un cri de déso-

[1] D. Bouquet, VII, 188, 250; VIII, 317; IX, 8, 32, 49; X, 225. *Bibl. Clun.*, appendice, col. 50-52. Mabille, *Bibl. de l'École des chartes*, an. 1864, p. 325, 315, et an. 1869, p. 172 et suiv.

lation. La restauration était si récente, si bien conçue! On espérait en avoir fini avec ces ruines perpétuelles. Martin ne pouvait-il mieux défendre sa demeure? Il fallut expliquer au peuple que le grand thaumaturge n'avait rien perdu de sa puissance, mais que ce malheur était arrivé en punition du relâchement de ses serviteurs [1].

Cette destruction ne fit, du reste, que hâter l'érection de la belle basilique romane qui devait rester, bien que remaniée dans les siècles suivants, le temple définitif du saint confesseur. On touchait à ce fameux an 1000, qui devait, d'après quelques rêveurs, amener la fin du monde, et qui fut, au contraire, pour l'art chrétien le signal d'un nouvel épanouissement. Le sol, suivant l'expression poétique de Raoul Glaber, allait se couvrir d'une blanche robe d'églises neuves, et de ce rajeunissement universel allait sortir une architecture aussi originale que féconde. A la tête du mouvement qui s'annonçait, la chronique place les constructeurs du célèbre sanctuaire de Tours : c'est de là que partit l'impulsion [2]. Cette église avait alors pour trésorier un homme aussi riche qu'entreprenant, Hervé de Buzançais [3]. Ce fut lui qui rebâtit, à ses frais, le monument détruit; il en fit son œuvre et lui laissa son nom. Les travaux furent poussés si activement qu'en 1008, suivant Raoul Glaber [4], on put procéder à la dédicace de la nouvelle basilique. On choisit, pour la faire, la date traditionnelle du 4 juillet. L'église fut consacrée à saint Martin et aux douze apôtres par Hugues de Châteaudun, arche-

[1] *Bibl. Clun.*, p. 145 et suiv. = [2] Raoul Glaber, dans D. Bouquet, X, 29-31. = [3] Hervé, qui était en même temps prévôt de Ligueil, avait déjà la charge de trésorier en 966. (Arch. d'Indre-et-Loire, G 415 et 364.) V. sur sa famille la note de M. l'abbé Damourette, dans les comptes rendus du Congrès scientifique tenu à Châteauroux, p. 621. = [4] La quatrième année avant la mort d'Hervé, écrit Raoul, mort qui arriva en 1012, d'après la chronique de Tours (quelques-uns la placent, il est vrai, en 1022). D'autres reculent cette dédicace jusqu'à l'an 1014, 1015, et même 1020. (D. Bouquet, VIII, 307; X, 154, 215, 225. Mabillon, *Analecta*, p. 217. *Gall. christ.*, XIV, 157.)

vêque de Tours, assisté d'un grand nombre de prélats et de clercs. La nuit précédente, racontent les chroniqueurs, le bienheureux pontife apparut à Hervé, le visage rayonnant; il approuva sa construction, et lui déclara qu'elle serait le séjour perpétuel de son corps[1]. Il nous serait difficile de dire si cet éloge était mérité par l'édifice en lui-même, car les transformations de l'architecture nationale en ont fait modifier tour à tour les principales parties. Nous pouvons juger cependant, et par celles qui ont subsisté jusqu'aux temps modernes, et par le résultat des fouilles récentes, qu'il offrait un spécimen régulier du style roman à son début. Les dimensions générales dépassaient de beaucoup celles de l'ancienne basilique. Des chapelles semi-circulaires s'ouvraient autour de l'abside. Deux grandes tours s'élevaient aux extrémités du transept, et deux autres au bas de la nef : l'une des premières, dite de Charlemagne, offre encore aujourd'hui dans ses étages inférieurs un curieux spécimen de l'ouvrage d'Hervé. Une partie de la nef elle-même s'était conservée, dit-on, jusqu'au siècle dernier.

Après tant de vicissitudes, et malgré la voûte de pierre substituée, comme dans toutes les églises romanes, à la voûte de bois, dans le but de conjurer le danger des incendies, la basilique de Saint-Martin éprouva quatre fois encore la violence du feu : en 1096, aussitôt après la visite du pape Urbain II; en 1122, à la suite d'une rébellion des bourgeois de Château-Neuf contre l'autorité du chapitre; en 1175, par un accident que le peuple et la noblesse s'empressèrent de réparer; en 1202, par une bande de cotereaux aux ordres de Jean sans Terre[2]. Aucun de ces

[1] Guibert de Gemblours, ms. 1510-19 de la bibl. de Bruxelles. D. Bouquet, X, 29 et suiv. V. ci-dessus, p. 411. = [2] D. Bouquet, XII, 65, 466, 470; XIII, 267; XIV, 16; XVIII, 296. Pertz, VI, 378. Salmon, *Chroniques*, p. 302. La chronique abrégée de Tours parle même d'un nouvel incendie qui aurait éclaté en 1230.

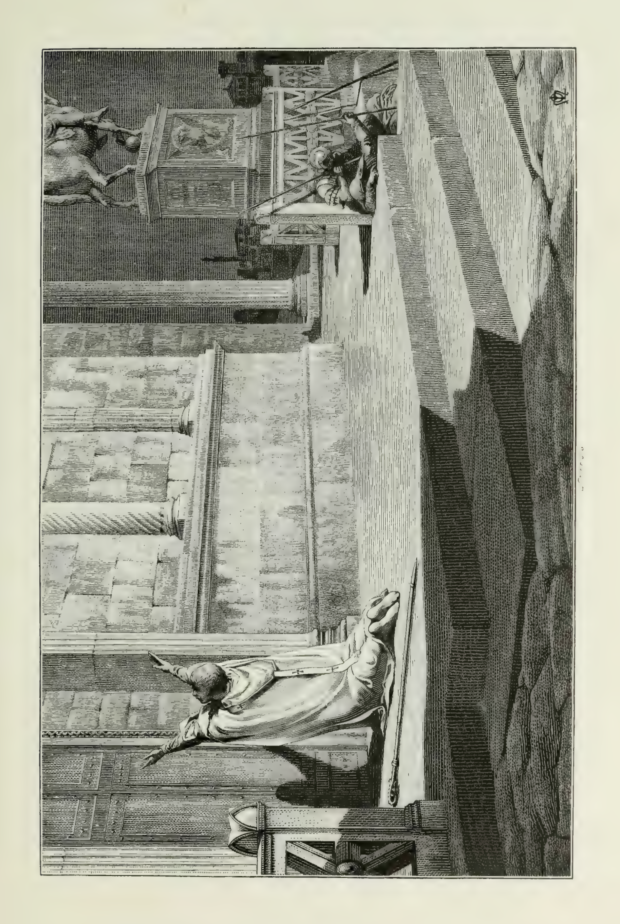
XXIV

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Saint Martin, pour obtenir la grâce de plusieurs condamnés à mort, passe la nuit au seuil du palais d'Avicien. » Avicien, qui exerçait les fonctions redoutables de gouverneur civil et militaire de plusieurs provinces, arriva un jour dans la ville des Turones avec un cortège de misérables qui devaient, dès le lendemain matin, subir le dernier supplice. Martin se prosterne sur le seuil du gouverneur et attend dans le silence de la nuit. Avicien est averti par un songe de la présence du saint évêque : il le fait chercher, le cherche lui-même, le trouve en prière, et lui accorde soudain le pardon de tous les condamnés. (Voy. Sulpice Sévère, *Dial.,* III, 4, et, dans le présent livre, les pp. 246, 247.)

Composition originale de Luc-Olivier Merson,
gravée par Chapon.



déplorables sinistres n'occasionna une ruine complète, et l'on vit même, durant le dernier, l'église servir de refuge aux habitants incendiés. Mais ils amenèrent successivement la réfection de l'abside, du chœur, du sanctuaire, des bas côtés, d'une portion de la nef et de trois des tours, parmi lesquelles celle de l'Horloge, qui est restée debout; et la plupart de ces restaurations furent accompagnées d'agrandissements, de remaniements conformes au goût des contemporains. Les incendies et les reconstructions s'étant enfin arrêtés au XIII[e] siècle, il n'y eut depuis que des changements ou des additions de peu d'importance, et l'ensemble de l'édifice arriva avec les caractères de cette époque jusqu'à la Révolution, comme le prouve le plan de 1779. Le corps de l'église était devenu un vaste vaisseau à cinq nefs; les doubles bas côtés se prolongeaient autour du sanctuaire, et le chevet se terminait par cinq chapelles absidales, dont une, celle du fond, était sensiblement plus grande que les autres, suivant l'usage. Ainsi, malgré quelques dissonances de style, l'aspect général de Saint-Martin de Tours était des plus imposants. L'intérieur surtout empruntait aux splendeurs du tombeau, à l'éclat des verreries, représentant divers traits de l'histoire du bienheureux et de son culte, aux sculptures de plusieurs monuments funèbres, tels que ceux des anciens évêques, d'Alcuin, d'Hervé, des reines Liutgarde et Judith, des comtes d'Anjou, des Boucicaut, des jeunes enfants de Charles VIII, de Ronsard, etc., aux peintures murales des chapelles, exécutées en partie par Coppin Delf, le peintre de Louis XI et du roi René, enfin aux riches tapisseries tendues autour du chœur depuis 1460 et retraçant aussi en dessins naïfs la légende martinienne[1], cette majesté harmonieuse et en même temps cette animation, cette vie luxuriante qui caractérisent les chefs-d'œuvre de l'architec-

[1] Chalmel, p. 201-224. Mss. de Baluze, vol. LXXVII, f° 367. Lecoy de la Marche, *Le roi René,* II, 94, etc.

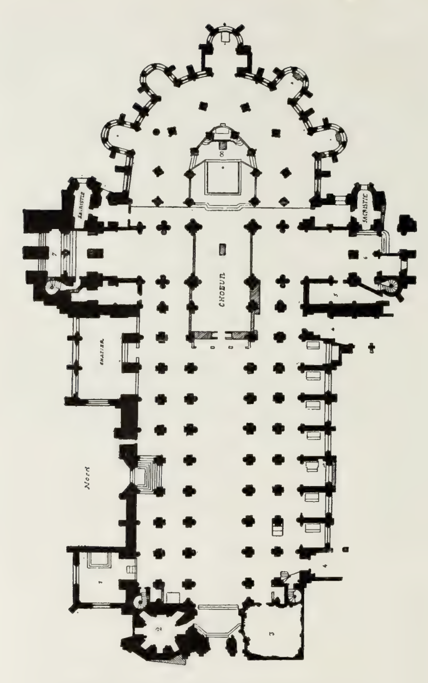


Fig. 62. — PLAN DE L'ÉGLISE DE SAINT-MARTIN DE TOURS

LEVÉ EN 1779

PAR ORDRE DES COMMISSAIRES DE L'ÉGLISE

8 toises.

1. Chapelle des vicaires.
2. Chapelle Saint - Nicolas sous la vieille tour.
3. Tour du trésor.
4. Entrée des cloîtres.
5. Trésor et reliques.
6. Tour du cadran.
7. Tour Charlemagne.
8. Tombeau.

ture gothique, ou, pour parler plus exactement, de l'architecture française.

Les dévastations des huguenots, dont on a lu le récit, laissèrent subsister les murs : il fallait bien réserver une proie au vandalisme révolutionnaire. Celui-ci devait être impitoyable. Au moment où des réparations urgentes venaient d'être décidées et entreprises avec le concours de Louis XVI, la tempête se déchaîna et fit tout suspendre. L'assemblée constituante ayant supprimé les chapitres et communautés, l'église, en dépit d'une requête fort bien motivée des chanoines, et malgré les bonnes dispositions des députés du département, fut convertie en paroisse. Les paroisses abolies, on la transforma sans façon en écurie pour le service des charrois militaires dirigés sur la Vendée. Le sanctuaire révéré qui depuis tant de siècles retentissait jour et nuit de la louange divine n'entendit plus que les hennissements des chevaux et les blasphèmes des soldats envoyés contre les défenseurs de la liberté religieuse : l'abomination de la désolation était vraiment dans le lieu saint. Mais le voir debout, c'était encore trop pour les soi-disant patriotes. Ne pouvant détruire une pareille masse de pierres, ils l'aidèrent de leur mieux à s'écrouler d'elle-même. Des dégradations de toute sorte s'opérèrent dans l'ombre. On commença par enlever, pour les vendre, les plombs des toits et des gouttières, puis l'armature en fer qui soutenait les voûtes et qui était due à Vauban. Un édifice déjà en mauvais état ne pouvait résister à un pareil traitement. Le mal devint promptement irréparable, et, le 5 octobre 1797, l'administration départementale, considérant qu'une restauration était devenue trop onéreuse, ordonna l'aliénation d'une partie de l'église. Les habitants offraient de fournir les trente mille francs nécessaires pour la rendre au culte; on passa outre. Un mois après, la chute prévue se produisait, une partie des voûtes s'écroulait avec fracas; et alors, comme on n'avait plus affaire qu'à des ruines informes,

constituant un danger pour les voisins et gênant la circulation, un nouvel arrêté enjoignit la destruction complète du monument et la vente des matériaux : saint Martin était exproprié dans l'intérêt de la sécurité publique ! Quelques jours plus tard, la municipalité, dont le zèle craignait de se laisser dépasser, se hâtait d'adjuger à un couvreur la démolition d'une partie de l'enceinte, pour la somme de treize mille trois cents francs. Mais cette opération présenta d'énormes difficultés et traîna forcément en longueur : les vieux murs tenaient encore mieux qu'on ne croyait. Afin d'aller plus vite, on fit jouer la mine. Un adjudicataire imagina, l'année suivante, de faire sauter quelques travées la veille de la fête du saint, pour lui offrir un bouquet, disait-il. Cette plaisanterie lui coûta cher ; le malheureux fut écrasé sous les décombres, et plusieurs maisons avec lui. Les acquéreurs se trouvèrent tellement embarrassés de leurs lots, que, pour les encourager à déblayer le terrain, il fallut « venir à leur secours » : la ville leur alloua, le 16 mars 1799, une indemnité de sept mille neuf cent quatre-vingts francs. Enfin, le 1er août 1802, un préfet énergique termina l'affaire par le moyen de seize adjudications nouvelles, dans lesquelles il eut soin de se réserver une part : ce magistrat, dont le nom mérite de passer à la postérité, s'appelait de Pommereul. Alors les derniers débris de la vieille basilique furent rasés, à l'exception des deux tours qui se dressent encore sur le théâtre de l'attentat, témoins incorruptibles, accusateurs silencieux. Cela se passa dans un moment de calme, en pleine réaction, sans avoir même pour excuse l'entraînement révolutionnaire. Des rues furent tracées, puis percées sans aucune opposition sur « l'emplacement de la ci-devant église Martin de Tours ». Ce nom fameux disparut lui-même de la ville qu'il avait illustrée. Il ne se conserva qu'à l'intérieur de la cathédrale, dans une chapelle érigée sous le titre de Saint-Martin pour le service de la paroisse ; plus tard seulement, il fut rendu à l'une

des rues en question : un des démolisseurs lui avait d'abord donné le sien[1] ! L'œuvre était donc consommée : le grand



Fig. 63. — Basilique de Saint-Martin de Tours restituée sur ses fondations du XIe siècle.

évêque était matériellement dépossédé, chassé du souvenir

Chalmel, ms. cité, p. 22-25. Jacquet-Delahaye, *Du Rétablissement des églises*, p. 91 et suiv. Cf. le plan géométral conservé aux Archives d'Indre-et-Loire.

de son peuple. A quelque temps de là, les Tourangeaux recevaient dans leurs murs l'empereur Napoléon. Les autorités locales lui portèrent leurs compliments de bienvenue jusqu'en haut de la Tranchée, cette riante colline d'où l'œil découvre toute la ville. Elles espéraient une réponse aimable; mais le maître, indifférent à leurs discours, semblait absorbé par de tout autres pensées. Il contemplait avec stupeur les ruines qui étaient leur ouvrage, et, quand ce fut fini, il tourna brusquement le dos en disant : « Je n'ai rien à répondre à ceux qui ont détruit Saint-Martin [1]. »

L'état de choses consacré par la Révolution a subsisté jusqu'à nos jours. En 1822, une première tentative de reconstruction fut ébauchée. Deux projets furent proposés par l'architecte de Joly : l'un consistait en une église ronde comme celle de l'Assomption de Paris, l'autre en une église ordinaire; toutes deux devaient être rattachées à la tour Charlemagne. Un registre de souscriptions fut ouvert et se couvrit bientôt de signatures [2]. Mais l'œuvre échoua faute de ressources, et l'on ne sait s'il faut le regretter, car les plans n'étaient pas heureux et les restitutions que l'on méditait ne reposaient sur aucune base. Depuis les découvertes inaugurées en 1860 par l'initiative de la commission de Saint-Martin, composée de MM. Verdier, chanoine honoraire, Dupont, C[te] Pèdre Moisant, le marquis d'Effiat, le comte de Galembert, Ratel, Pannetier et de la Tremblaye, on a pu, au contraire, se représenter les proportions et le caractère des édifices détruits, distinguer même une partie de leurs fondations respectives. L'admirable élan qui a porté les fidèles à rétablir le tombeau de saint Martin les a entraînés à entreprendre également la restauration de son temple. Ces deux pensées étaient inséparables dans l'esprit

1 V. *Le bon curé Simon,* par A. Guillemin, p. 34. Le même fait m'a été affirmé par des habitants de Tours qui le tenaient de leurs parents, témoins oculaires. = 2 Jacquet-Delahaye, *op. cit.* Aucune somme, à la vérité, ne fut versée.

de M. Dupont, le grand promoteur de toutes ces résurrections, qui s'en allait prier et méditer la nuit sur les ruines du sanctuaire profané. L'autorité diocésaine, après avoir un moment songé à faire revivre le culte du bienheureux pontife dans l'église Saint-Julien, puis à rebâtir une petite basilique sur les débris de la grande, a dû céder à un de ces irrésistibles courants de l'opinion qui, chez les chrétiens, sont le signe de la volonté de Dieu, et s'arrêter à des projets plus vastes. Encouragé par les dons les plus généreux, par le concours empressé de l'épiscopat et la haute approbation de Pie IX, Mgr Guibert a conçu le dessein hardi d'une réédification totale, et ses successeurs ont pris à tâche d'en poursuivre l'exécution. Le plan dressé par M. Baillargé, récompensé au Salon des beaux-arts en 1875, exposé aujourd'hui à l'archevêché de Tours, nous rend, non pas l'église renversée par la Révolution, qui manquait d'unité, mais une basilique purement romane, rappelant très heureusement celle d'Hervé, et englobant les deux anciennes tours demeurées debout. Frappé des avantages de toute sorte qu'une reconstruction, même partielle, apporterait au quartier Saint-Martin et à la ville entière, le conseil municipal de Tours en avait d'abord adopté la proposition. Des considérations auxquelles l'intérêt de l'art est aussi étranger que l'intérêt du pays, et dont on devine assez la nature, l'ont fait changer d'avis. Mais les fonds sont réunis, les terrains sont achetés; il ne manque plus que la portion de la voie publique qui recouvre les fondements de l'ancien édifice, et le jour, peu éloigné sans doute, où la municipalité comprendra la grandeur et l'opportunité d'une pareille entreprise, elle ne refusera plus d'aliéner ce bout de rue, dernière barrière opposée par l'esprit de parti à l'œuvre réparatrice. En attendant, les amis de saint Martin vont invoquer son nom puissant dans une petite église de bois qui abrite provisoirement son tombeau. Ils peuvent se croire revenus aux jours de saint Brice, quand l'objet de leur vénération n'avait pour tout

asile qu'une étroite et modeste chapelle. Mais, comme alors, la foule emplit le sanctuaire, la prière des pèlerins monte ardente et persévérante vers le ciel, et, comme alors, l'humble édicule se transformera par la force des choses en monument somptueux.



Fig. 64. — Tapisserie de Montpezat (commencement du XVI[e] siècle). — Destruction d'un temple des faux dieux. (Voir l'Appendice sur l'illustration.)



Fig. 65. — France : Provence. — Saint-Martin de Marseille.

II

SAINT-MARTIN DE TOURS : ABBAYE ET COLLÉGIALE



Considérée comme institution, l'église Saint-Martin de Tours offrirait aussi la matière d'une histoire volumineuse et pleine d'intérêt. Elle fut primitivement un monastère, et cela, quoi qu'en dise Gervaise, bien avant l'épiscopat de Grégoire, puisque ce prélat mentionne dans ses écrits l'abbé qui la dirigeait vers l'an 520[1]. Ses moines habitaient un vaste cloître attenant à la façade méridionale de la basilique et communiquant avec elle; lorsque celle-ci fut agrandie, on le reconstruisit du même côté, là où se voient

[1] *Hist.,* X, 31; VII, 29. Gervaise, p. 285. Cf. D. Badier, *op. cit.* Chalmel, p. 28.

encore le préau et le cloître moderne, dans lesquels on pénètre par la rue Descartes. Ils suivirent d'abord la règle de Marmoutier; mais, dès le VII[e] siècle ou même avant, ils auraient, d'après Mabillon, embrassé celle de saint Benoît[1]. Indépendamment de l'abbé, ils avaient à leur tête un évêque particulier, qu'ils élisaient eux-mêmes et qui était chargé, *sous l'autorité du premier*, de l'administration spirituelle, notamment de la distribution de la parole de Dieu aux pèlerins. Son diocèse se composait du bourg de Saint-Martin, distrait de la juridiction de l'ordinaire comme les territoires du Mont-Cassin, de Lérins, de Saint-Germain-des-Prés et de quelques autres abbayes. Mais des difficultés avec l'autorité métropolitaine de Tours firent supprimer de bonne heure cette dignité, et le pape Urbain II la réunit d'une façon définitive au souverain pontificat : de là vient que l'église Saint-Martin s'est toujours vantée de relever directement de Rome, et qu'elle a été surnommée le second siège apostolique[2]. Après avoir jeté un vif éclat sous la direction de l'illustre Alcuin, les clercs de la basilique, à l'exemple de plusieurs communautés, abandonnèrent la vie monastique pour adopter celle des chanoines ou clercs canoniques récemment institués, qui en différait peu à l'origine. Cette sécularisation, consommée en 848 par un règlement de Charles le Chauve, fut cependant regardée par quelques religieux comme une espèce de désertion, amenée par le relâchement de la discipline; une légende les fait même frapper, pour ce motif, par le glaive de l'ange exterminateur[3]. Depuis lors, et bien que les chanoines aient continué quelque temps à s'appeler frères, Saint-Martin porta le titre de collégiale, qu'il a gardé jusqu'à

[1] *Præf. ad Acta SS. ord. S. Bened.;* sæc. III, part. II, n[os] 42, 43. L'opinion du célèbre bénédictin a été cependant combattue dans une dissertation spéciale par M. Aubin, chanoine de Saint-Martin, docteur en Sorbonne (ms. 1295 de la bibl. de Tours, f° 427). = [2] Monsnyer, *Eccl. S. Martini jura propugnata*, p. 91. Mabille, *Pancarte noire*, n[os] 126, 129, 130. = [3] *Bibl. Cluniac.*, col. 42. D. Bouquet, V, 380; VII, 226, 258.

la Révolution. Le chapitre, composé de deux cents membres dans le principe, fut réduit bientôt à cent cinquante, puis, en 1237, à cinquante, auxquels furent adjoints cinquante-six vicaires. Dans les temps modernes, les chanoines n'étaient plus que quarante-trois : sept prébendes avaient été supprimées pour subvenir aux besoins de la psallette, des musiciens et de la prédication.

Malgré cette métamorphose, la dignité d'abbé de Saint-Martin se perpétua, mais en des mains laïques et princières, Charles le Chauve ayant distribué les abbayes aux grands du royaume. Après avoir été donnée à Louis, fils aîné de ce prince, puis à Robert le Fort, duc de France, qui était comte d'Anjou et de Touraine, et à ses deux enfants, elle se fixa, comme l'on sait, dans la famille de Hugues Capet et devint inhérente à la couronne. La plupart de nos rois se sont fait gloire de ce titre, qui devint à peu près honorifique avec le temps, mais qui cependant leur valait la régale temporelle et spirituelle, avec une stalle dans le chœur et la jouissance d'une petite prébende. Parmi ceux qui furent solennellement installés en qualité d'abbés, figurent Louis VII, saint Louis, Philippe le Long, Charles le Bel, Jean le Bon, Charles VI, Charles VII, François Ier, et tous ses successeurs jusqu'à Louis XIV inclusivement[1] : le grand roi fut le dernier à recevoir cette espèce d'investiture, qui créait un lien de plus entre la monarchie et son glorieux patron; du jour où ce lien se relâcha, la royauté alla en déclinant. Le souverain, vêtu du surplis, de l'aumusse et de la chape, jurait entre les mains des chanoines de protéger leur église et d'en maintenir les privilèges[2]. Mais, en dehors de ses droits de pré-

[1] V. D. Bouquet, VII, 76, 93, 94, etc. Gervaise, p. 398. Chalmel, p. 40 et suiv. Cf. le *Rituel* publié par M. Nobilleau, p. 43 (*De Potestate abbatis*). = [2] Voici, d'après un ancien coutumier de Saint-Martin, la formule du serment royal : *Ego N., annuente Domino, Francorum rex, abbas et canonicus hujus ecclesiæ beatissimi Martini Turonensis, juro Deo et beatissimo Martino me de cetero protectorem et defensorem fore hujus ecclesiæ in omnibus necessitatibus*

sentation, il ne participait point au gouvernement de l'église. L'autorité effective était entre les mains du doyen du chapitre, personnage considérable, astreint à la résidence, excepté toutefois quand il s'appelait le cardinal de Richelieu. Les autres dignitaires étaient le sous-doyen, le trésorier, le chantre, l'écolâtre, le cellérier, le chambrier, l'aumônier. Le trésorier avait une juridiction très étendue : il exerçait la justice sur tout le territoire de l'église, et portait le titre de baron de Château-Neuf; aussi plus d'un fils de roi brigua-t-il cette charge, exercée en dernier lieu par un littérateur célèbre, l'abbé Barthélemy. L'écolâtre avait, depuis 1268, la juridiction des pèlerins et des clercs étrangers qui étaient de passage à Tours. Outre ces officiers en titre, il y avait vingt-huit chanoines honoraires, dont quatorze ecclésiastiques et quatorze laïques. Le patriarche de Jérusalem, l'archevêque de Saint-Jacques de Compostelle étaient toujours au nombre des premiers, par une conséquence naturelle de cette vieille confraternité qui unissait entre eux les pèlerinages majeurs; on comptait aussi dans leurs rangs les archevêques de Mayence, de Cologne, de Sens, de Bourges, l'évêque de Québec, l'abbé de Marmoutier. Parmi les seconds se trouvaient le roi d'Angleterre, le dauphin de France, les ducs d'Anjou, de Bourgogne, de Bretagne, de Vendôme, de Nevers, le comte de Flandre, le baron de Preuilly[1]. Nulle part la renommée universelle du saint confesseur et l'importance de son église n'éclatent plus manifestement que dans la composition de ce personnel d'honneur, et dans l'empressement avec lequel les

et utilitatibus suis, custodiendo et conservando possessiones, honores, jura, privilegia, libertates, franchisias et immunitates ejusdem ecclesiæ, quantum divino fretus auxilio, secundum posse meum, pura et recta fide. Sic me Deus adjuvet et hæc sancta verba. (Bibl. de Tours, ms. 1293, f° 5.)

[1] Le privilège de ce dernier seigneur remontait, suivant la tradition, à l'époque où le corps de S. Martin fut rapporté de Bourgogne à Tours. En 1741, le marquis de Galiffet, acquéreur de la terre de Preuilly, fut encore reçu comme chanoine laïque. V. Chalmel, p. 59, 102 et suiv.

plus grands seigneurs cherchaient à en faire partie. Une anecdote bien connue nous montre avec quelle fidélité ses membres accomplissaient jadis leurs devoirs de chanoines : le roi de France, entrant un jour dans la basilique de Saint-Martin, y trouva Foulques d'Anjou en train de chanter au chœur avec ses confrères, et ne put réprimer un sourire. « Dites au roi, fit alors le bon comte, qu'un prince illettré est un âne couronné[1]. »

Les rapports directs de cette église avec le saint-siège et la royauté contribuèrent à la faire combler de biens et de privilèges. Reconnue exempte de la juridiction épiscopale par le pape Adéodat et ses successeurs, elle garda jusqu'au commencement du XVIIIe siècle une indépendance absolue, quelque peu hautaine parfois, vis-à-vis du métropolitain, qui reconquit sa suprématie à la suite d'un long procès au parlement. Elle avait son officialité, faisait des ordinations, et administrait plus de vingt églises vassales, en Touraine et ailleurs. Au point de vue temporel, elle possédait des immunités très enviées et des biens immenses, concédés ou confirmés principalement par Charlemagne, Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, Hugues Capet, l'empereur Othon, Louis le Gros, Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe le Bel, Charles V, Charles VI, Charles VII, Louis XI, François Ier et Henri II. Ses possessions, fruit des largesses des princes et des donations des particuliers, accumulées depuis le temps de l'évêque Perpétue, s'étendaient jusqu'en Allemagne et en Italie. Charlemagne l'avait surtout enrichie en partageant avec elle les dépouilles des Lombards. Toutefois les révolutions italiennes lui enlevèrent de bonne heure cette partie de ses domaines. En France même, les grandes guerres du XVe siècle réduisirent à rien ses revenus : ses récoltes ne suffisaient plus aux besoins des chanoines; en 1425 notamment, il fut impossible d'y pourvoir. Sa fortune

[1] *Chron. Turon.*, D. Housseau, vol. XXIV, f° 28.

se releva quelque peu dans la période de restauration qui suivit. Mais le passage des huguenots lui porta un nouveau coup, dont elle ne se releva pas; ce qui n'empêcha nullement le chapitre d'envoyer, en 1690, le superflu de son argenterie à la Monnaie, conformément à l'édit royal, et la Révolution de convoiter les débris de son antique opulence [1].

Aux possessions immobilières de l'église s'ajoutaient des droits d'une importance capitale. Le droit d'asile, sans lui être particulier, était plus inviolable à Saint-Martin qu'ailleurs, surtout dans les temps reculés. Les récits de Grégoire de Tours sont remplis des châtiments providentiels infligés aux téméraires qui arrachaient de la basilique, de l'atrium ou du cloître les malheureux réfugiés dans leur enceinte. Un pareil privilège devait forcément engendrer des abus : aussi Alcuin se vit-il obligé de le défendre contre Charlemagne lui-même. Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion le reconnurent dans l'acte solennel où ils réglèrent les limites et la juridiction de Château-Neuf; mais dès 1481 le parlement le restreignit en défendant à MM. de Saint-Martin de retenir, favoriser ou recéler les individus bannis du royaume, et en 1539 il fut aboli comme dans le reste de la France [2]. Le droit de justice appartenant au chapitre était exercé, comme je l'ai dit, par le trésorier. En 1263, il fournit à saint Louis l'occasion de promulguer un de ces actes marqués au coin de la loyauté la plus scrupuleuse, comme sa chancellerie nous en a tant laissé, et qui peignent si bien le caractère de son administration. Son conseil prétendait que la haute justice de Château-Neuf devait lui revenir. Sans écouter, comme tant de princes, l'intérêt personnel, mais sans renoncer non

[1] Pardessus, *Diplomata, chartæ*, II, 163. Archives nationales, K 186. Archives d'Indre-et-Loire, G 381, 418, 420, 593, etc. Chalmel, p. 77, 126. Mabille, *Pancarte noire, passim.* = [2] D. Bouquet, V, 628. Teulet, *Inv. du Trésor des chartes*, I, 158. Chalmel, p. 145.

plus à ses prérogatives, il fit faire une enquête minutieuse et contradictoire, dont le résultat fut favorable aux chanoines : alors seulement il reconnut leur droit, et le consacra par une charte spéciale, en stipulant toutefois que les viguiers de la cité continueraient à venir, comme par le passé, siéger deux fois par an avec le sergent du trésorier, et que celui-ci empêcherait sur son territoire les duels, qui venaient d'être interdits dans le domaine royal. C'est ainsi que, tout en respectant la coutume légitime, le sage monarque faisait la guerre aux abus légaux [1]. Ses successeurs instituèrent un bailli royal à Château-Neuf, mais avec ordre de ne point porter préjudice à la juridiction du chapitre, et ce ne fut pas avant le XVII[e] siècle que cette dernière se heurta contre la puissance des parlements [2].

Le droit de battre monnaie était un privilège plus rare encore. La première charte connue qui en attribue la possession à l'église Saint-Martin est un diplôme de Charles le Simple daté de 919. Mais cet acte n'est qu'une confirmation, et de sa teneur même il résulte que la concession primitive remontait beaucoup plus haut. Suivant l'opinion la plus accréditée, elle émanait de Clovis. Le fait est que les triens ou tiers de sou d'or qui nous restent nous montrent le monnayage de l'abbaye en plein exercice dès le VII[e] siècle. Tours possédait à cette époque deux ateliers monétaires : l'un dans la cité, appartenant au roi; l'autre dans le bourg de Saint-Martin, appartenant aux moines. Le privilège du second fut de nouveau confirmé par les rois Raoul, Louis d'Outremer, Hugues Capet. Mais le premier, après être devenu l'atelier des vicomtes de Touraine, qui s'étaient rendus indépendants du pouvoir royal, cessa tout à fait d'exister vers la fin du X[e] siècle; et depuis

[1] Archives nationales, K 186. On trouvera à l'Appendice le texte même de cette pièce importante, sur laquelle un écrivain tourangeau s'est fondé pour avancer que S. Louis avait combattu les droits du chapitre. (Nobilleau, *Rituale*, Introduction, p. VIII.) = [2] Archives d'Indre-et-Loire, G 422.

l'élévation des Plantagenets au trône d'Angleterre il n'y eut plus à Tours d'autre monnaie que celle de Saint-Martin. Les monarques anglais et le chapitre s'en partageaient le bénéfice, et c'est là, sans doute, ce qui permit à Philippe-Auguste de s'en approprier le type lorsqu'il fut devenu maître de la Touraine. Ce prince ne supprima pas le droit de l'église ; mais la bonne renommée des pièces qu'elle émettait, leur notoriété universelle, due surtout à l'affluence des pèlerins, l'engagèrent à les imiter, de manière à les faire supplanter peu à peu par la monnaie royale. La collégiale n'était pas de force à lutter contre une telle concurrence. Son privilège fut encore maintenu pour la forme par saint Louis et par Louis X ; mais, dans le fait, elle ne fit plus frapper que de rares espèces, destinées simplement à constater son droit, et l'acte royal qui le lui reconnut une dernière fois, en 1316, déclare déjà qu'elle avait cessé depuis longtemps d'en user. Quelques numismates ont cru pouvoir soutenir que le type du sou d'argent connu sous le nom de gros tournois, unité monétaire dont la création est généralement attribuée à saint Louis, avait existé avant l'annexion de la Touraine par Philippe-Auguste, et que des pièces analogues étaient sorties de l'atelier de Saint-Martin; mais M. Maxe-Werly a démontré tout récemment que les deux seuls spécimens sur lesquels pouvait se fonder leur opinion sont, au contraire, postérieurs à ce prince, et datent probablement du règne de Louis X. Cet atelier ne fabriqua donc pas régulièrement de sous d'argent; il émettait surtout des deniers, qui étaient d'argent également, et des oboles ou demi-deniers en alliage. Ses produits primitifs se distinguaient par les marques SCS MARTINVS, RACIO BASILICI, RACIO SCI MARTINI, tandis que l'atelier royal de la cité inscrivait sur les siens TVRONVS CIVITAS. Mais, après la disparition de celui-ci, il paraît avoir repris pour son propre compte cette dernière légende, ou son abréviation TVRONVS CIVI. Il fit aussi figurer

sur quelques pièces une tête diadémée ou même celle du saint (CAPVT SCI MARTINI); mais le type le plus ordinaire et le plus constant de ses monnaies portait la représentation assez grossière d'une église, qui devait être (tout nous l'indique) l'ancien monument de Perpétue, avec deux tours latérales et un campanile au milieu. Les altérations successives de cette image produisirent d'abord ce que les numismates

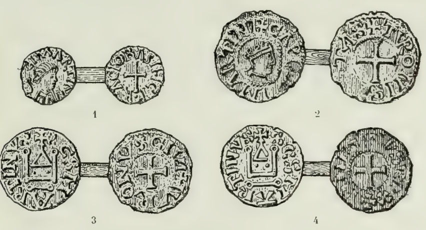


Fig. 66. — 1. *Triens* frappés par l'église Saint-Martin de Tours à l'époque mérovingienne ; type « à la tête diadémée ».
2. Denier frappé par la même à l'époque carlovingienne ; type « à la tête de saint Martin ».
3. Denier frappé par la même sous les derniers Carlovingiens ou les premiers Capétiens ; type « au temple ».
4. Denier royal frappé par Philippe-Auguste ; type des premiers deniers tournois, dits « au châtel ».

ont appelé le « temple carolingien », puis, après l'avènement de la troisième race, le type dit « au châtel », rappelant assez vaguement un édifice fortifié. C'est celui qui subsistait lors de la conquête de Philippe-Auguste, et celui qui figure, par conséquent, sur les premiers deniers tournois frappés par l'État; le roi le conserva, et substitua seulement son propre nom au nom de la ville, pour rétablir ensuite ce dernier et mettre le sien à la place de celui du saint. Ainsi l'origine de la fameuse monnaie tournois (*turonensis*), si longtemps en usage dans notre pays, se rattache de la façon la plus directe à la monnaie de Saint-Martin [1].

[1] V. *Revue numismatique*, an. 1838, p. 97 et 257; 1848, p. 308; éclaircissement sur les monnaies royales, joint par M. de Barthélemy à la seconde édition du *Saint Louis* de M. Wallon; *Note sur l'origine du gros tournois*, par M. Maxe-Werly, dans les *Mém. de la Soc. des antiq. de France*, t. XL.

Un dernier privilège de l'abbaye ou de la collégiale mérite d'être signalé ici. Quand la Loire ou le Cher débordait, et toutes les fois que les ponts étaient rompus pour un motif quelconque, elle avait seule le droit de passage et en percevait le produit[1]. Cette vieille coutume devait avoir pour origine quelques services rendus par les religieux à la population tourangelle, à l'époque où elle se trouvait sans défense contre le fléau de l'inondation. Les clercs de Saint-Martin ne se bornaient pas, en effet, à posséder des privilèges superbes; ils savaient remplir à l'égard du peuple les devoirs imposés par leur profession et par la haute situation qui leur était faite : ils le secouraient, ils l'éclairaient. Dès le début, ils pratiquaient largement la charité monastique. A leur église était adjointe une « matricule » où le bienheureux pontife, fidèle aux habitudes de sa vie mortelle, nourrissait par leur main une quantité de pauvres inscrits sur un registre. Les hospices, les établissements de bienfaisance abondaient tout autour du cloître. Plus tard, en vertu d'une fondation de Louis XI, les chanoines reproduisirent d'une façon permanente l'action la plus célèbre de leur patron : un malheureux, appelé le *pauper*, le pauvre de saint Martin par excellence, fut entretenu par eux à perpétuité, logé, nourri et habillé d'une moitié de chlamyde blanche et rouge; il eut même des rentes, augmentées ensuite par la piété des particuliers. Les jours de fête, il se tenait devant le bénitier placé près de la porte du Change, avec une tablette ou un écriteau faisant savoir à tous que c'était « le pauvre de monsieur saint Martin, fondé à la dévotion du roi », et les pèlerins recevaient de lui l'eau bénite; il avait, de plus, un rôle dans les processions et les offices. Son habitation se trouvait à côté de la même porte, où le trait d'Amiens était aussi rappelé par le ciseau du sculpteur. Le *pauper* était élu par les chanoines et rem-

[1] Archives d'Indre-et-Loire, G. 422.

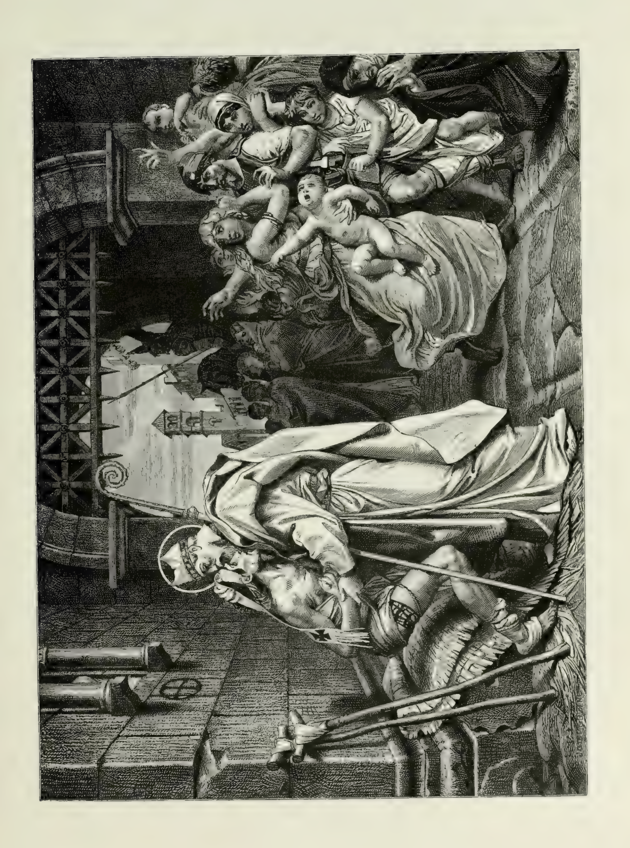
XXV

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Saint Martin et le lépreux de Paris. » Un jour, dit Sulpice Sévère, comme le saint entrait à Paris accompagné d'une grande foule, il aperçut à la porte un lépreux qui était horrible à voir et dont tout le monde s'écartait avec horreur. Il l'embrassa et le bénit. Et le lendemain le lépreux était miraculeusement guéri. (Voy. Sulpice Sévère, *Vita sancti Martini,* 18, et, dans le présent livre, les pp. 284, 285.)

Composition originale de Joseph Blanc,
gravée par Méaulle.



placé aussitôt qu'il venait à mourir. Il était destitué comme un fonctionnaire, s'il se conduisait mal. Cette originale incarnation d'un grand acte de charité subsista pendant plusieurs siècles; elle a été ressuscitée sous une forme un peu différente, mais avec le même nom, par Mgr Guibert, sur la proposition de M. Guillemin, avocat, qui, en 1864, a constitué pour cet objet un capital de six mille francs[1].

Quant aux bienfaits de l'ordre intellectuel, ne suffit-il pas d'évoquer le souvenir de la célèbre école de Saint-Martin, si fréquentée à une certaine époque, et si féconde en hommes de mérite? Déjà elle existait en germe au temps de Grégoire de Tours ; mais le nom d'Alcuin a projeté sur elle un éclat qui fait oublier la période primitive de son histoire. Sous la direction de Bérenger, au xie siècle, elle éclipsait encore toutes les autres, s'il faut s'en rapporter au témoignage de Baudri de Bourgueil[2]. L'organisation de la puissante université de Paris, qui, suivant quelques auteurs, lui dut son origine, la fit ensuite rentrer dans l'ombre. A côté de l'enseignement supérieur des belles-lettres distribué dans ses chaires, on trouve une école de jeunes enfants dirigée par le chantre et l'écolâtre, qui leur apprenaient le latin, les arts libéraux, la musique, la psalmodie. Cette dernière était à Saint-Martin l'objet d'une étude spéciale, en raison de la pieuse et belle pratique de la *laus perennis,* ou du chant perpétuel des psaumes, qui s'y était établie dès le ve siècle, ainsi qu'à Saint-Maurice d'Agaune, et qui de là se propagea successivement à Saint-Denis, à Saint-Germain-des-Prés, à Luxeuil, etc. Après qu'elle fut tombée en désuétude, la musique sacrée n'en continua pas moins à être soigneusement cultivée par les chanoines et leurs élèves. Leur psallette était des plus remarquables. Elle attira l'attention des rois, et Louis XI,

[1] Gervaise, *Pièces justif.,* p. 393. Nobilleau, *Rituale,* p. 112. Arch. d'Indre-et-Loire, G 493. Arch. de l'archevêché de Tours, acte du 13 nov. 1864. =
[2] Migne, *Patrol.,* t. CLXVI, col. 1190.

entre autres, fonda au collège de Navarre une bourse en faveur d'un des enfants de cet établissement qui, ayant perdu sa voix, voudrait se consacrer à l'étude des arts libéraux ou de la philosophie. En 1744, l'archevêque de Tours s'occupait encore de perfectionner la maîtrise de la collégiale, et supprimait treize demi-prébendes pour en appliquer les revenus à son entretien. Aussi les offices de cette église avaient-ils, comme son ancienne liturgie, une réputation de beauté bien méritée[1]. Saint-Martin eut également son école de peinture et d'enluminure, qui fleurit surtout aux VIIIe et IXe siècles. La sollicitude témoignée par le chapitre pour la conservation de ses précieux manuscrits, dont il nous reste quelques magnifiques échantillons, pour l'organisation de sa bibliothèque, fondée en 1445, et de ses archives, si inintelligemment détruites par la Convention, les encouragements qu'il donnait à l'imprimerie naissante en s'empressant de faire typographier avec une correction méticuleuse son bréviaire, ainsi que la vie et les miracles de son saint patron, tout nous dit que ses membres étaient des hommes de lumière et de science[2]. Sans doute, la discipline et l'austérité des mœurs s'étaient quelque peu relâchées parmi eux à l'époque de la Réforme; sans doute, dans les derniers temps, ils se montrèrent trop souvent préoccupés de questions de préséance et de querelles mesquines. Mais ces torts provenaient de l'état général de la société, non des vices de l'institution. Celle-ci, en somme, ne rendait que des services. La double tradition léguée par le grand évêque était fidèlement observée dans son église : elle était à la fois un centre charitable et un centre intellectuel. Mais ce sont précisément là de ces mérites que l'esprit révolutionnaire ne pardonne pas.

[1] Arch. d'Indre-et-Loire, G 583. Nobilleau, *Rituale*, p. 66, 105. Labbe, *Concil.*, V, 857. Chalmel, p. 79 et 127 bis. = [2] Grandmaison, *Bull. monum.*, XXXIX, 357, Mss. de Baluze, vol. LXXVII, fos 353, 390. Mabille, *Pancarte noire*, p. 1-28. Chalmel, p. 79 et 127 *bis*.

Aujourd'hui le puissant chapitre de Saint-Martin est remplacé par quelques prêtres aussi dévoués que modestes. Le service de la chapelle provisoire, après avoir été confié à M. l'abbé de Beaumont, qui a succombé prématurément à une tâche au-dessus de ses forces, mais non de son zèle ni de son courage, est fait depuis 1867 par des Pères oblats de Marie, chargés d'administrer le temporel et le spirituel sous l'autorité de l'archevêque.

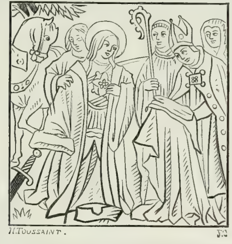


Fig. 67. — Gravure sur bois tirée de *La Vie et les Miracles de Monseigneur sainct Martin* (édit. Michel Le Noir 1516). — S. Hilaire donne à S. Martin l'habit de religieux.

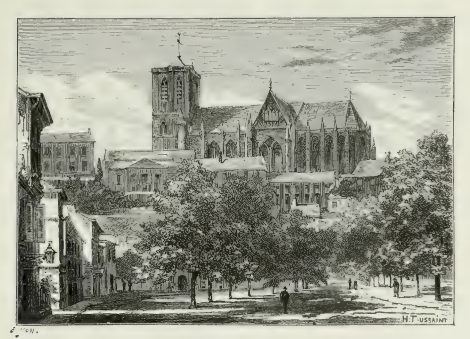


Fig. 68. — Belgique. — Saint-Martin de Liège.

III

ÉGLISES DE TOURAINE : MARMOUTIER, CANDES



AREILS à ces anciens pèlerins qui s'en allaient patiemment de sanctuaire en sanctuaire jusqu'à ce qu'ils eussent fait le tour de la chrétienté, nous devons entreprendre maintenant la visite des principales églises qui ont perpétué sur la terre le nom et la gloire du héros apostolique de nos contrées. Nous ne ferons que de courtes haltes, et seulement aux lieux qui méritent de nous arrêter, soit par les souvenirs qu'ils éveillent, soit par l'intérêt archéologique des monuments, disparus ou conservés. Pour la France, il n'est pas besoin de chercher à la diffusion universelle du culte de saint Martin des expli-

cations particulières. Nous savons déjà qu'il a sillonné ce pays dans tous les sens : partout où il a passé, des autels ont été érigés en son honneur, conformément à l'usage autorisé par les canons. Telle est l'origine d'une bonne partie des églises placées sous son vocable. Mais leur fondation tient souvent aussi à l'arrivée d'une relique apportée de son tombeau par un pèlerin, ou bien à la présence d'une fontaine, d'un rocher, d'un monument quelconque, jadis consacré par la superstition païenne et ensuite purifié, christianisé par l'imposition du nom de l'apôtre des campagnes. Dans chacun de ces trois cas, qui sont l'ordinaire, l'église a presque toujours une haute antiquité : la construction peut être d'un âge relativement récent; mais alors c'est qu'elle a sans doute remplacé un sanctuaire plus ancien. C'est ce qui a dû certainement arriver lorsque l'édifice nouveau se trouve sur le bord d'une voie romaine ou sur les ruines d'un temple païen, et cette particularité se rencontre assez fréquemment. On peut donc dire d'une façon générale que le titre de saint Martin est à lui seul un signe d'ancienneté; et ce qui le confirme, c'est que le temps de la plus grande vogue du pèlerinage de Tours a été, comme nous l'avons vu, l'époque mérovingienne. En descendant aux détails, nous ne rencontrerons que fort peu de dérogations aux principes qui viennent d'être posés.

Avant de nous éloigner du pays illustré par le séjour du pontife, il nous faut au moins saluer le célèbre monastère où il passa la plus grande partie de sa vie et la superbe église élevée sur le lieu de sa mort. Inutile de revenir sur leurs origines, après tout ce qui en a été dit dans la première partie de ce livre[1]. Il me suffira de retracer en deux mots leurs vicissitudes et leur état actuel. L'histoire de Marmoutier n'est, d'ailleurs, plus à faire depuis que M. l'abbé Chevalier a rendu à l'érudition le service de publier le pré-

[1] V. pages 190 et suiv., 216, 363 et suiv.

cieux travail de dom Martène, dont on ne s'explique pas le long oubli, et d'y ajouter le fruit de ses recherches personnelles[1]. Elle offre, dans ses lignes principales, une corrélation frappante avec celle de l'église Saint-Martin de Tours. Mais on peut dire que Marmoutier, comme institution, a jeté un éclat plus vif encore et répandu sur le monde des bienfaits plus signalés. Cela tient sans doute à sa fidélité plus grande aux principes de la vie monastique. Tel son fondateur l'avait fait, tel il resta durant de longs siècles. Dévastée par les Normands, l'abbaye vit un instant la régularité bannie de son sein : vingt-quatre chanoines remplacèrent ses cent quarante religieux massacrés ou dispersés, et glissèrent bientôt dans le désordre. Mais une réforme salutaire, provoquée par le comte de Blois Eudes Ier, opérée par saint Mayeul, y ramena, avec des moines de Cluny, la discipline et la prospérité. Séminaire, elle continua de fournir des pasteurs aux plus importantes églises du royaume, principalement sous l'abbé Barthélemy, au XIe siècle. École, elle recevait des enfants et les nourrissait dans la science et la piété. Centre littéraire, elle produisait des écrivains, tels qu'Arnaud de Bonneval, biographe de saint Bernard, le chroniqueur Jean de Marmoutier, l'historien anonyme des ducs d'Anjou ; elle fabriquait du parchemin et multipliait les livres, suivant l'usage des premiers jours; elle avait même des artistes en reliure, au talent desquels recouraient les autres monastères. Établissement agricole, elle dotait le pays de riches vignobles et créait de véritables métairies modèles, dont il subsiste à Meslay un spécimen fort curieux, remontant au XIIIe siècle ; elle nourrissait et instruisait ses colons, ses serfs, et faisait d'eux des hommes libres, souvent même des prêtres. Aussi son chartrier est-il plein d'exemples

[1] Cet ouvrage forme les tomes XXIV et XXV des *Mémoires de la Société archéologique de Tours*, à laquelle on doit aussi savoir gré de l'avoir fait paraître.

d'asservissement volontaire; on se donnait à elle pour conquérir la liberté. Des différends avec les archevêques de Tours, dont elle se vantait de ne point dépendre, et avec les comtes de Blois, ses anciens protecteurs, troublèrent à plusieurs reprises sa tranquillité : le pape Urbain II et saint Louis, qui sont mis par leurs historiens au nombre des bienfaiteurs de Marmoutier, les apaisèrent. Malheureusement la guerre de Cent ans ne trouva pas cette abbaye aussi fortement défendue que celle de Saint-Martin : exposée à toutes les attaques, elle vit son domaine saccagé; les rangs de ses religieux s'éclaircirent; ses immenses possessions, qui s'étendaient jusqu'en Angleterre et faisaient dire à nos aïeux :

> De quel côté que le vent vente,
> Marmoutier a cens et rente,

ne fournirent même plus de quoi vivre à ses habitants décimés. Les abus de la commende, introduits chez elle par le cardinal Jean de Lorraine, fils du duc René II, qui distribua les prieurés à ses gens; les ravages des huguenots, qui renouvelèrent dans son église les tristes scènes de Tours, précipitèrent sa décadence morale et matérielle. Sous leur cinquante et unième abbé, qui n'était autre que le cardinal de Richelieu, les moines en vinrent à porter des habits séculiers et à contracter des habitudes mondaines. Il fallut lutter contre le parti des « jeunes » pour réformer de nouveau le monastère et l'unir à la congrégation de Saint-Maur. Un siècle après, le titre abbatial, supprimé par Clément XII, était remplacé par celui de prieuré, et les revenus du couvent adjoints à la mense archiépiscopale. Enfin la ruine suprême l'atteignit comme tous les autres à la Révolution. Veuf de ses possesseurs légitimes et de ses gloires séculaires, aliéné, morcelé, l'antique établissement de saint Martin, le berceau de l'ordre monastique et la pépinière du clergé, vit sa des-

truction consommée systématiquement, en 1802, par un de ses derniers acquéreurs, nommé Gidoin. Il avait payé quinze mille francs un domaine encore estimé deux cent quatre-vingt-cinq mille en 1797! Après l'avoir dilapidé, il le revendit vingt mille. De nos jours, les dames du Sacré-Cœur l'ont racheté pour y fonder une maison d'éducation, et l'ont restauré avec le religieux respect que méritent d'aussi grands souvenirs. De l'église conventuelle consacrée par Urbain II lorsqu'il vint prêcher la croisade, en 1096, il est resté des débris suffisants pour déterminer exactement son enceinte. La grotte appelée le Repos de saint Martin (*Lectus sancti Martini*), habitée jadis par ce rude mortificateur de la chair, avait été enclavée dans le bras septentrional du transept et séparée du reste du rocher par une large tranchée. Jusque vers le commencement de ce siècle, elle a subsisté à peu près intacte, pieusement décorée par les moines et par les pèlerins qui venaient en foule à Marmoutier le dimanche ou le lundi de Pâques, suivant la coutume traditionnelle. Depuis, l'on a dû revêtir de maçonnerie les parois et la voûte; le sol est demeuré seul dans son état primitif. Au-dessous de cette grotte s'ouvre celle de saint Brice, également transformée en oratoire. A gauche et plus haut, celle de saint Gatien et la chapelle des Sept Dormants offrent aussi quelques vestiges vénérables, des restes de peintures murales, et la trace d'un ancien autel consacré, dit-on, par saint Martin lui-même. On montre, non loin de là, une fontaine ou un puits à l'eau bienfaisante, qu'il aurait creusé de ses mains, d'après le témoignage de Grégoire de Tours. Les magnifiques bâtiments du cloître ont fait place à des jardins et à des constructions nouvelles. Cependant on admire encore le donjon polygonal de l'entrée, surmonté d'un élégant clocheton qui servait de tour du guet, et le portail de la Crosse, construit au XIIIe siècle par Hugues de Rochecorbon; le portail de la Mitre, qui, comme ce-

lui-ci, rappelait par sa forme les prérogatives de l'abbé, a complètement disparu. Une portion de l'ancienne clôture fortifiée, comprenant plusieurs tourelles d'un assez beau caractère, enfin le logis abbatial de Rougemont, sur le haut du rocher, sont, avec ces ruines imposantes, encadrées dans le plus riant des paysages, tout ce qui rappelle la splendeur éteinte du « grand monastère ». Mais du moins le lieu où saint Martin priait et enseignait de son vivant retentit comme autrefois de la louange divine et des leçons de la vérité chrétienne. Marmoutier a retrouvé sous une autre forme sa destination première, et, par une coïncidence où il est permis de voir autre chose qu'un effet du hasard, sa direction est aujourd'hui confiée à la digne fille du célèbre historien des *Moines d'Occident* [1].

A Candes, l'église élevée sur l'emplacement du *presbyterium* où saint Martin rendit le dernier soupir était distincte de celle qu'il avait lui-même fondée. Celle-ci était la paroisse et s'appelait Saint-Maurice; elle était située un peu plus haut et fut détruite d'assez bonne heure. La première, qui l'a remplacée depuis comme église paroissiale, n'était, au temps de Grégoire de Tours, qu'une simple *cellula*, qualifiée aussi de *basilica*. Elle devint collégiale au XIIe siècle, et c'est alors que l'on commença à la reconstruire dans la forme élégante qu'admirent aujourd'hui les archéologues. L'originalité de cet édifice tient surtout à ses tours munies de mâchicoulis, qui lui donnent presque l'air d'une forteresse; il était fait pour servir de refuge aux populations, tant de fois éprouvées par les incursions des barbares. Les traditions de l'art anglais, importé par les Plantagenets, s'y font également sentir. La nef, un peu moins ancienne que l'abside et le sanctuaire, est du XIIIe siècle, et les sculptures

[1] V., indépendamment du livre de Martène, Grégoire de Tours, *Vit. Patr.*, 20; *Virt. S. Mart.*, I, 2, et II, 39. D. Bouquet, VIII, 450; X, 287; XI, 271 et suiv.; XIV, 93-98; XX, 33. Gervaise, p. 223. Le *Livre des serfs de Marmoutier*, publié par M. Grandmaison, etc.

de la base des pilastres, qui est à pans coupés, trahissent par leur finesse les approches du xiv[e]. Mais les plus curieuses de beaucoup sont celles du magnifique portail latéral qui sert actuellement d'entrée principale : le Christ bénissant, le Père éternel, les anges, les saints, les fidèles de tout rang qui les accompagnent, sont des statues de la meilleure époque du moyen âge, aussi remarquables par la draperie que par l'expression des visages, mais malheureusement incomplètes et mutilées. Combien il est regrettable que la véritable façade du monument, du côté de l'occident, soit si peu en harmonie avec le reste, et surtout qu'une clôture parasite gâte l'aspect de l'intérieur en masquant le bras méridional du transept! Le bras opposé est privilégié à tous égards. On y voit s'ouvrir une absidiole étroite, peu profonde, et d'un style très ancien : c'est l'oratoire de saint Martin; c'est là que le pontife a remis à Dieu sa grande âme, là que sont venues se prosterner les générations croyantes, là que nous nous arrêterons à notre tour, car un tel lieu impose le silence et le recueillement [1]...

[1] Communication de M. Fournier, curé de Candes. Cf. la notice publiée par l'abbé Bourassé dans les *Mém. de la Soc. archéol. de Tours*, II, 141.



Fig. 69. — Gravure sur bois tirée de *La Vie et les Miracles de Monseigneur sainct Martin* (édition Michel Le Noir, 1516). — Une prière au tombeau de saint Martin.

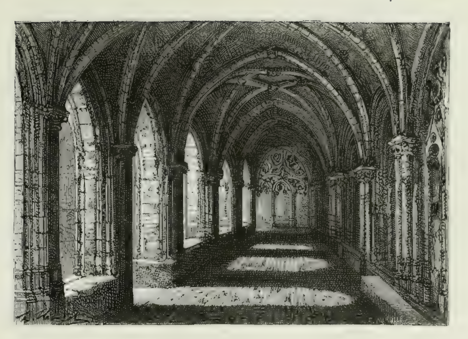


Fig. 70. — Hollande. — Cloître de Saint-Martin d'Utrecht.

IV

ÉGLISES DE LA FRANCE CENTRALE ET MÉRIDIONALE



ORTONS maintenant de la Touraine, car nous aurions à visiter, dans le diocèse du grand évêque, tant de paroisses, tant de chapelles, tant d'anciens prieurés, qu'il faudrait borner là notre voyage. Parcourons à grands pas la région centrale de la France. Nous devrions y faire aussi une quantité de stations, puisque saint Martin, vivant ou mort, a traversé cette contrée à différentes reprises. Voici du moins, en commençant par la province ecclésiastique sur laquelle s'étendait sa suprématie, les églises les plus dignes d'attention au point de vue qui nous occupe.

Saint-Martin d'Angers. Fondé en 1020 par le comte Foulques d'Anjou, sur l'emplacement d'une chapelle plus ancienne, avec un chapitre de treize chanoines. Type curieux de l'art angevin. Nef ruinée du XI[e] siècle; chœur charmant de la fin du XII[e]; portes à la romaine et coupole de forme carlovingienne. Vendue à la Révolution, cette église a été détruite en partie de 1828 à 1829. Il a été plus d'une fois question de la rendre au culte. Deux statues de saint Martin qui en proviennent, dont l'une en argent, sont conservées à la cathédrale d'Angers et à l'église de la Bohalle[1].

Saint-Martin de Glanfeuil (Maine-et-Loire). Premier sanctuaire consacré à notre bienheureux dans le diocèse d'Angers. Fondé en 543 par saint Maur, qui avait appris de saint Benoît à honorer spécialement l'évêque de Tours, et qui choisit sa sépulture dans cet oratoire, comme son maître dans la chapelle de Saint-Martin au Mont-Cassin. Quatre églises furent érigées par lui dans l'enceinte de son célèbre monastère; il dédia les trois autres à saint Pierre, à saint Michel et à saint Séverin. Son logis particulier était situé près de celle de Saint-Martin; il y allait prier toutes les nuits, et il y fit plusieurs miracles[2].

Saint-Martin de Lamballe (Côtes-du-Nord). Ancien prieuré dépendant de Marmoutier, fondé en 1084 à la suite d'une donation de Geoffroy Botrel, comte de Penthièvre et de Bretagne; aujourd'hui paroisse. L'édifice actuel remonte en grande partie à l'époque de cette fondation. Pèlerinage ancien, où survit la curieuse tradition de saint Généfort[3].

Saint-Martin de Pontlieue (Sarthe). Ancien hospice (*xenodochium* et *matricula*) desservi par des moines, établi vers

[1] V. Bodin, *Recherches sur l'Anjou*, I, 106. Lenoir, *Archit. monast.*, II, 29, 81, 125. Quicherat, *Revue archéol.*, an. 1854, p. 676. Port, *Dict. hist. de Maine-et-Loire*, au mot *Angers*. = [2] *Acta SS. jan.*, I, 1047 et suiv. Port, *op. cit.* = [3] Communication de M. le curé de Lamballe. Martène, *Hist. de Marmoutier*, II, 74. V. ci-dessus, p. 236.

la fin du VIe siècle par saint Bertrand, évêque du Mans, en exécution d'un vœu fait à saint Martin tandis qu'il était prisonnier de guerre des Austrasiens. D'après les statuts de ce prélat, qui avait déposé sa chevelure sur le tombeau du bienheureux confesseur et imitait son ardente charité, seize pauvres, aveugles ou infirmes, devaient être nourris et entretenus à Pontlieue; tous les pèlerins, tous les malheureux passant par là avaient le droit de se faire donner le nécessaire; un dîner était offert à l'évêque et au clergé le jour de la fête de saint Martin, qui de son vivant avait dû certainement traverser cette localité. Charlemagne confirma, en 802, les possessions et privilèges de l'hospice. Le diocèse du Mans est, du reste, un de ceux où le patronage de l'évêque de Tours a été de tout temps le plus répandu [1].

Saint-Martin de Vendôme (Loir-et-Cher). Le culte du saint a également un de ses centres les plus marqués dans le Vendomois : des autels lui ont été dédiés à Montoire, à Troô, à Lavardin, à Saint-Martin-du-Bois, à Fréteval, à Lancé, à Morée, etc. Au milieu de ce groupe domine Saint-Martin de Vendôme, bâti à la place d'une église antique, fondée dès le IVe siècle et terminée seulement en 1139; il offre un spécimen de l'art de la Renaissance et du style de transition. L'érection de ces divers sanctuaires s'explique assez par le passage du pontife et le grand miracle opéré par lui à Vendôme [2].

Saint-Martin-au-Val ou Saint-Brice à Chartres. Ancienne basilique et abbaye, où, dès le VIe siècle, saint Léobin, évêque, et saint Laumer, abbé, se firent ensevelir; donnée à Marmoutier en 1128, et aux capucins en 1664. Des travaux récents ont fait découvrir dans le chœur de l'église supérieure des restes remarquables d'architecture romane. La crypte, antérieure à l'an 1000, est encore plus curieuse.

[1] Pardessus, *Diplomata, chartæ*, etc., I, 203. *Acta SS. junii*, I, 714. D. Bouquet, V, 768. = [2] *Revue archéol.*, an. 1854, p. 702. *Semaine religieuse de Tours*, an. 1871, p. 3 et suiv.; communication de M. le curé de Saint-Martin-du-Bois.

On pense que c'était le lieu de sépulture des premiers chrétiens de la ville de Chartres, que saint Martin le Blanc (*Candidus*), un de ses plus anciens évêques, devint le premier patron de la basilique après y avoir été enterré, et que l'évêque de Tours lui fut substitué ensuite à cause de l'éclat des miracles qu'il fit dans le pays [1].

Saint-Martin d'Olivet, près d'Orléans. Un souvenir encore à cette église privilégiée. Quand le roi Clovis eut donné aux pieux solitaires Euspice et Maximin les terres comprises entre la Loire et le Loiret, ils commencèrent, pour assainir ces marécages, par élever un oratoire en l'honneur du saint que leur bienfaiteur aimait tant. En 990, Hugues Capet confirmait à l'église d'Orléans la possession de cette chapelle, devenue plus tard le siège de la paroisse d'Olivet. Cette localité portait elle-même le nom de Saint-Martin-sur-Loiret. On a vu plus haut quelle circonstance providentielle a resserré les liens qui l'unissaient à l'apôtre des Gaules. La relique du manteau a été retrouvée au-dessus d'un remarquable tableau de Noël Hallé, qu'on admire encore au fond du sanctuaire. Un asile pour la vieillesse, créé par M. l'abbé Méthivier sous l'invocation de saint Martin, achève de rendre sa mémoire populaire parmi les habitants d'Olivet [2].

Saint-Martin de Nevers. Ancienne abbaye, fondée avant l'an 700, puis devenue un simple prieuré, qui fut donné aux chanoines augustins vers 1120. Un historien raconte que saint Jérôme, évêque de Nevers, mort en 816, se retira dans ce monastère à cause de la détresse de son église : il n'avait plus qu'un âne pour monture ! Mais c'est plutôt lui qui secourut les moines, puisqu'il répara leur maison. Ses successeurs avaient coutume de se rendre en pèlerinage à cette église avant de prendre possession de leur

[1] *Gall. christ.*, VIII, 1209. Martène, *op. cit.*, II, 67-70. *Revue archéol.*, an. 1857, p. 685 et suiv. = [2] D. Bouquet, X, 557. *Notice sur les œuvres paroissiales de Saint-Martin d'Olivet,* par l'abbé Méthivier, p. 15.

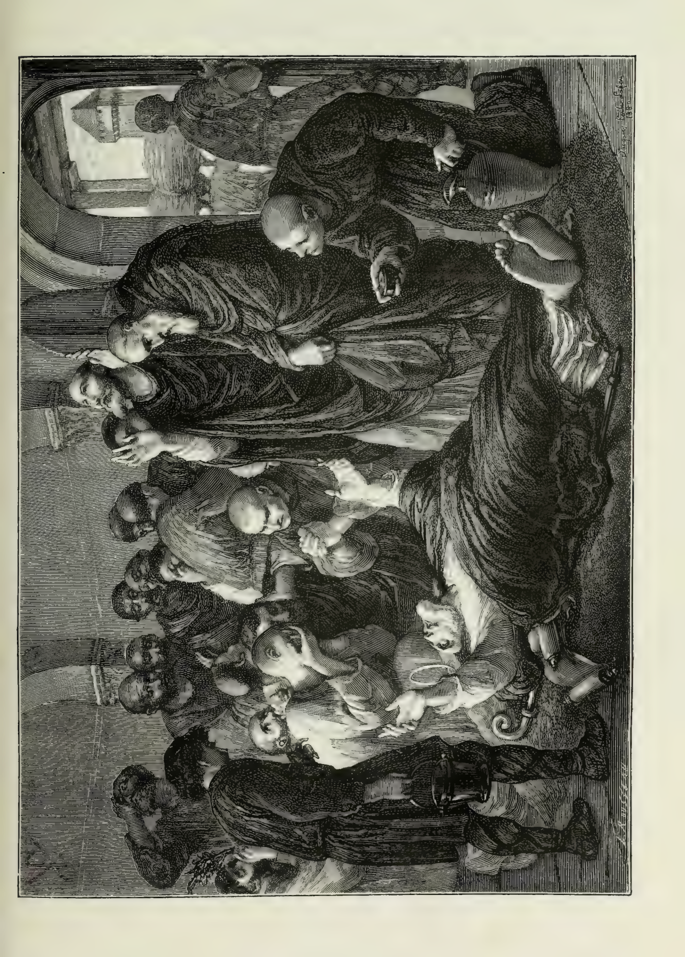
XXVI

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Mort de saint Martin. » Le Saint mourut le 8 novembre 397, dans l'habitation du *presbyterium* qu'il avait fondé à Candes. Il avait pressenti l'heure de sa mort. Après avoir prononcé cette magnifique parole : *Non recuso laborem;* après avoir dit : « Ils sont rudes, Seigneur, les combats de votre milice sur la « terre, et j'ai déjà combattu bien longtemps; mais, si vous l'ordonnez, je rem- « plirai jusqu'au bout mon service sous vos étendards; » il s'étendit doucement sur un lit de cendres, et mourut triomphalement en jetant un dernier défi au démon. (Voy. Sulpice Sévère, *Epist.* 3, et, dans le présent livre, les pp. 360-363.)

Composition originale d'Émile Lafon,
gravée par Rousseau.



siège, comme font encore les évêques de Chartres à Saint-Martin-au-Val. C'était une belle et touchante pensée d'aller, au moment d'assumer le fardeau de l'épiscopat, prier le modèle des pontifes et méditer sur ses grandes actions [1].

Saint-Martin de Clamecy (Nièvre). Collège de chanoines institué en 1075 par Guy, vicomte de Clamecy, pour desservir une ancienne chapelle de Saint-Martin dépendant de son château. Édifice du XIII[e] siècle, avec des parties plus récentes. Portail très remarquable de la fin du XV[e], offrant, sculptés dans sa quadruple voussure, trente-deux sujets tirés de l'histoire ou de la légende du patron de l'église. Déambulatoire coupé à angle droit derrière le sanctuaire [2].

Saint-Martin d'Autun (Saône-et-Loire). Célèbre abbaye, bâtie vers 599 par la reine Brunehaut, qui honorait l'évêque de Tours comme son protecteur spécial et lui éleva des sanctuaires dans une quantité de lieux. Elle y prodigua les colonnes de marbre, les bois précieux, les mosaïques, et elle y choisit sa sépulture. Le pape saint Grégoire le Grand la félicita, en 602, de sa généreuse fondation et concéda des privilèges à l'établissement. Détruit par les Normands, puis relevé par Charles le Chauve et par le comte Bodilon, enrichi et protégé par les princes, ce monastère posséda au moyen âge jusqu'à trente mille manses. Au siècle dernier, il était encore florissant et appartenait aux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Selon quelques auteurs, il aurait succédé à une église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul érigée par l'apôtre des Gaules en personne, à l'endroit où il renversa le fameux pin. De toute sa splendeur il ne reste qu'une ruine [3].

[1] *Acta SS. oct.*, III, 169. *Gall. christ.*, XII, 675. *Culte de S. Martin en Nivernais*, par Mgr Crosnier. = [2] Mgr Crosnier, *op. cit.*, p. 20; *Répert. archéol. de la Nièvre*, p. 41. = [3] D. Bouquet, III, 118, 460; IV, 33, 36. *Acta SS. apr.*, II, 765; *aug.*, VI, 87. Martène, *Hist. de Marmoutier*, I, 34. D. Pitra, *S. Léger*, p. 214 et suiv. Bulliot, *Essai sur l'hist. de Saint-Martin d'Autun*. V. ci-dessus, p. 309.

Saint-Martin de Luxeuil (Haute-Saône). Saint Colomban, qui avait visité le tombeau du grand thaumaturge, propagea son culte avec empressement dans toute la Franche-Comté. Partout où il établit des monastères, on trouve des églises dédiées à saint Martin. Ses disciples suivirent son exemple : saint Déicole, notamment, créa sous ce vocable le monastère de Lure, dont il partagea plus tard le patronage avec l'évêque de Tours. A Faucogney, non loin de la grotte où le fameux moine irlandais fit quelque temps sa demeure, et au-dessus d'Annegray, où il réunit sa première colonie, exista de très bonne heure une paroisse placée sous l'invocation de notre bienheureux, réduite aujourd'hui à l'état de chapelle. A Luxeuil, l'église Saint-Martin était une collégiale dépendant de l'abbaye et distraite par le pape Nicolas V de la juridiction de l'ordinaire. La Révolution l'a détruite. En 1868, on a découvert sur l'emplacement du chevet des sarcophages de grès affectant la forme dite « en caisse de violon » qui caractérise les tombeaux de l'époque mérovingienne : ils renfermaient des ossements d'hommes de haute taille; les dents avaient conservé tout leur émail et n'offraient aucune carie, ce qui, d'après le témoignage des médecins, prouve qu'elles appartenaient à des personnes se nourrissant exclusivement de végétaux. On en a donc conclu avec assez de raison que cette église avait servi de sépulture à des moines du VIIe ou du VIIIe siècle; et ainsi se trouve confirmée par l'archéologie la tradition qui fait remonter son origine jusqu'à saint Colomban [1].

Ainay, l'Ile-Barbe, Savigny (Rhône). Cette trinité monastique, qui a si longtemps fait la gloire du Lyonnais, est trop connue pour qu'il ne suffise pas de la nommer. Ici encore, l'antiquité de la fondation et le vocable de Saint-Martin vont de compagnie. La noble et insigne basilique d'Ainay remonte par sa crypte au temps de sainte Blandine, qui fut

[1] Communication de M. Finot, archiviste de la Haute-Saône.

enfermée dans ce lieu souterrain, c'est-à-dire au premier âge du christianisme. Détruite par les invasions barbares, elle fut rebâtie vers la fin du ve siècle et consacrée alors à l'évêque de Tours. Quoique réédifiée de nouveau du xe au xiie, elle offre encore un des types les plus curieux et les plus vénérables que la France possède, à tous les points de vue. Le souvenir de son glorieux patron est rappelé principalement par d'anciens bas-reliefs et par les peintures de l'abside, dues à Flandrin. Jusqu'au siècle dernier, elle a vu célébrer sa fête avec une grande solennité. Les nombreux villages portant le nom de Saint-Martin dans le Lyonnais et le Forez dépendaient la plupart de l'abbaye d'Ainay. Celle de l'Ile-Barbe, qui le dispute en ancienneté à Ligugé, fut d'abord dédiée à saint André, et très peu de temps après à saint Martin, dont un disciple du même nom apporta en ce lieu l'esprit et la règle de Marmoutier, et devint plus tard évêque de Lyon. Un autre compagnon de l'illustre pontife, saint Maxime ou Mesme, gouverna les moines de l'Ile-Barbe et passa ensuite à Chinon. Savigny rattache son origine à saint Maur, disciple de saint Benoît. Ce monastère emprunta aussi un directeur à Marmoutier, sous le règne de Lothaire. Comme le précédent, il n'est plus qu'un souvenir [1].

Saint-Martin de Tulle. La tradition locale fait remonter l'établissement de cette abbaye à saint Martin lui-même, qui l'aurait mise d'abord sous l'invocation de saint Michel. Mais son passage dans le Limousin n'est nullement démontré, comme on l'a vu plus haut. Baluze et Mabillon, en critiques prudents, placent cette fondation au viie siècle, ce qui lui donne déjà un âge fort respectable. Il ne paraît pas que le vocable du monastère soit dû à saint Martin, abbé de Brive : la renommée du disciple n'a jamais égalé celle du maître, même dans la région voisine de son

[1] *Gall. christ.*, IV, 221, 234, 259. Communications de M. l'abbé Comte, secrétaire de l'archevêché de Lyon, et de M. Vingtrinier, directeur de la *Revue du Lyonnais.*

monastère, et, d'ailleurs, la tradition, qui a plus d'autorité sur ce point, veut que le second soit le patron véritable. L'ancienne église abbatiale est devenue, en vertu d'un décret du pape Jean XXII, l'église épiscopale : c'est actuellement la seule cathédrale de France placée sous le titre de Saint-Martin[1].

Saint-Martin de Limoges. Monastère fondé par Alicius, frère de saint Éloi, et, dit-on, sur l'emplacement de la maison de leurs parents communs; dédié par le second en 647, restauré au XIIe siècle par l'évêque Hilduin, détruit par les calvinistes, rebâti de nouveau et donné aux feuillants, dont il a conservé le nom jusqu'à la Révolution. Il faut se rappeler que saint Éloi avait décoré le sépulcre de l'évêque de Tours et se montrait son serviteur fidèle. Peut-être est-ce par lui, ou en souvenir de lui, que la fontaine située dans le voisinage de l'église, et qui est un but de pèlerinage assez fréquenté, a été surnommée le *tombeau de saint Martin*. Nous retrouvons chez les évêques de Limoges l'usage observé par ceux de Chartres et de Nevers, d'aller se préparer à leur consécration solennelle devant l'autel de notre vénéré pontife. Hilduin, le restaurateur de l'abbaye, avait même prescrit à tous ses successeurs d'y venir prier, après leur élection, durant huit jours consécutifs, et d'en sortir montés sur un âne; ingénieuse précaution, ayant pour but de rappeler à l'humilité chrétienne ceux que pouvait en détourner une élévation subite. Un proverbe limousin disait : « Les évêques de Limoges sont reçus à leur naissance par saint Martin, et à leur mort par saint Augustin[2]. »

Ligugé. Toute la gloire du premier monastère des Gaules est dans ses origines : le lecteur n'a plus à les apprendre. Après la mort de son fondateur, il entre aussitôt dans une pénombre que viennent seuls traverser les éclairs des grands

[1] *Gall. christ.*, II, 661. *Acta SS. sept.*, VI, 444. = [2] *Gall. christ.*, II, 582. *Mém. de la Soc. de sphragistique de Paris*, an. 1851, p. 258 et suiv. Communication de M. Leroux, archiviste de la Haute-Vienne.

orages. Saccagé par les Sarrasins, par les Normands, par les Anglais, achevé par le fléau de la commende, puis par le passage des huguenots, il languit dans un état de dégradation lamentable jusqu'à son annexion au collège des Pères Jésuites de Poitiers, en 1606. L'abbaye était alors réduite au rang de prieuré. Son domaine fut vendu en 1793. L'église, ayant été transformée en paroisse et en salle du conseil municipal, se trouva sauvée par cette profanation : elle lui dut même d'être réparée (chose extraordinaire) en pleine Terreur. Sous la Restauration, elle vit renaître peu à peu le culte de son fondateur et le pèlerinage si fréquenté autrefois. Acheté, en 1852, par Mgr Pie et confié par sa haute clairvoyance aux bénédictins de Solesmes, le prieuré de Saint-Martin est aujourd'hui rendu à son antique destination. Le nom de Ligugé est lié désormais à la restauration de l'ordre monastique en France, comme il a été lié primitivement à son introduction sur le sol de la Gaule[1].

Ramenés en Poitou par la tournée circulaire que nous avons entreprise dans les pays du centre, nous pouvons partir de là pour en faire une semblable à travers les provinces méridionales. Ici nos stations seront moins nombreuses; non pas que notre grand saint ait eu peu d'autels dans cette partie de la France (il en a eu, au contraire, une quantité dans certains diocèses, comme on peut s'en convaincre par la nomenclature donnée à la fin de ce livre), mais parce que les monuments élevés en son honneur offrent moins de particularités intéressantes à signaler. Ces monuments se présentent surtout, comme il est naturel, dans les villes qui ont joui de sa présence. Mais on va voir qu'il s'en

[1] Une monographie très intéressante, et plus d'une fois citée dans ce livre, a été publiée par dom Chamard sur *Saint Martin et son monastère de Ligugé*, Paris-Poitiers, 1873, in-12. Cf. la notice de Mgr Cousseau, intitulée *Le plus ancien monastère des Gaules*, dans les Mém. de la Soc. des antiq. de l'Ouest, an. 1839.

trouve dans beaucoup d'autres localités, et que, par conséquent, son culte s'est établi souvent pour des raisons toutes différentes.

Saint-Martin de Bordeaux. Basilique bâtie par l'évêque saint Léonce, au VIe siècle, et déjà mentionnée par Grégoire de Tours. Pèlerinage fréquenté de son temps par les habitants de la Biscaye; des miracles s'y opéraient le jour de la fête du saint. Fortunat a vanté dans ses vers la beauté de l'édifice et son admirable site, au sommet d'une colline. On a longtemps ignoré la place qu'il occupait, et M. Longnon lui-même n'avait pu la déterminer. Il ressort des fouilles pratiquées à Bordeaux, ainsi que des recherches de MM. Léo Drouyn, Braquehaye et d'autres érudits du pays, qu'on doit l'identifier avec l'église Saint-Martin du Mont Judec ou Judaïque, connue sous ce nom durant tout le moyen âge, et située dans l'ancien quartier des Juifs, à l'endroit où se trouve actuellement un des réservoirs d'eau de la ville (rue Mériadeck). Une coïncidence curieuse me paraît confirmer tout à fait ce résultat : Grégoire raconte qu'un prêtre, voulant aller, un jour, implorer sa guérison à la basilique, fut accosté, au moment d'y entrer, par certain juif qui chercha à l'en détourner en lui disant qu'un mort ne pouvait soulager des vivants. Ce juif devait être un médecin, comme beaucoup de ses congénères, et le Ghetto bordelais devait occuper dès cette époque les alentours de l'église Saint-Martin. Le département de la Gironde est, du reste, particulièrement riche en sanctuaires du même nom, et la plupart ont été érigés à une date très reculée. Leur origine se lie évidemment aux missions entreprises dans ces parages par l'évêque de Tours et ses disciples, notamment saint Romain de Blaye. Il est à remarquer qu'ils se trouvent presque tous entourés d'églises consacrées à saint Pierre, plus anciennes encore et situées sur des voies romaines ou sur des chemins de traverse gaulois : il y a là, sans doute, la

trace d'un double réseau de christianisation qui serait très curieux à étudier [1].

Saint-Martin d'Auch. Fondé par Clovis durant son séjour en Aquitaine, s'il faut en croire la tradition recueillie au XIIIe siècle dans le *Cartulaire noir* du chapitre métropolitain d'Auch et dans d'autres documents. Fortunat parle, de son côté, d'une basilique de Saint-Martin bâtie par Faustus, évêque de cette ville, qui assista au concile de Mâcon en 585; il composa même des vers à son sujet. Il y a tout lieu de croire que ces deux monuments n'en faisaient qu'un : le roi put en jeter les fondements, et le prélat en achever la construction. L'édifice portait, en effet, au moyen âge le titre d'église royale. Ruiné vers 1170 par Bernard, comte d'Armagnac, ainsi que le monastère adjacent, résidence de l'archevêque, il existait cependant encore au XVe siècle, et servait alors de paroisse. Des marbres, des mosaïques, découverts sur son emplacement, attestent sa magnificence primitive. Un moulin voisin a seul conservé le nom du grand apôtre [2].

Saint-Martin de Canigou (Pyrénées-Orientales). Abbaye érigée l'an 1001 par Geoffroi, comte de Certaine, lequel y prit l'habit. Curieuse église romane, avec des détails de style vénitien (Orseolo, doge de Venise, fondateur de la basilique de Saint-Marc, se retira dans un monastère voisin, à Saint-Michel de Cuxa). Belles ruines, offrant encore des colonnes monolithes en marbre blanc, renflées vers le milieu. Les plans et dessins du monument, publiés plusieurs fois, ont brillé sous une forme nouvelle à l'exposition des monuments historiques faite au palais de l'Industrie en 1876 [3].

[1] Grég., *Virt. S. Mart.*, III, 50; IV, 40, 47. Fortunat, coll. Migne, t. LXXXVIII, col. 69. Communications de M. Léo Drouyn et de M. Gouget, archiviste de la Gironde. = [2] Archives du Gers, G 16 (communication de M. Parfouru, archiviste). Fortunat, *ibid.*, col. 67. D. Bouquet, XII, 389, etc. = [3] *Gall. christ.*, VI, 1110. Lenoir, *Archit. monast.*, II, 109, 299. Guénebault, *Dict. iconogr.*, I, 203. Anthyme Saint-Paul, *A travers les monuments historiques*, p. 45.

Saint-Martin de Montauban. Ancienne église abbatiale, fondée par Pépin, agrandie par Charlemagne, brûlée par les huguenots en 1561, complètement démolie deux ans après. Elle était devenue cathédrale en 1317, sous la double invocation de saint Martin et de saint Théodard, archevêque de Narbonne, dont les parents avaient contribué à son érection. C'est d'elle que sont venues les précieuses tapisseries représentant la vie et les miracles du premier, conservées aujourd'hui à Montpezat[1]. L'évêque de Montauban les avait emportées dans cette localité quelque temps avant la destruction de son église, qu'il ne prévoyait que trop.

Saint-Martin des Arènes, à Nîmes. Antique chapelle donnée par la vicomtesse Ermengarde et son fils Bernard Athon à l'abbé de Saint-Baudile, passée avec ce monastère à l'abbaye de la Chaise-Dieu, qui la céda, en 1100, à l'évêque de Nîmes. Elle offrait ceci de curieux, qu'elle était située dans la grande galerie du premier étage de l'amphithéâtre romain, où l'on en reconnaît encore les traces, du côté du palais de justice. Les autels de l'apôtre des Gaules se trouvaient aussi bien à leur place sur les ruines des cirques païens que sur celles des temples de l'idolâtrie[2].

Saint-Martin d'Arles (Bouches-du-Rhône). Ce sanctuaire n'était que le collatéral d'une basilique à trois nefs élevée par saint Césaire. La nef du milieu était dédiée à la sainte Vierge, et l'autre collatéral à saint Jean. La ville d'Arles possédait, en outre, une *cella* ou un monastère de Saint-Martin, donné par Louis le Débonnaire à l'abbaye d'Aniane[3].

Saint-Martin de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône). Fondé par l'illustre évêque de Reims, qui, d'après son propre testament, s'était rendu en Provence (à la suite du roi des Francs et lors du siège d'Avignon, ajoutent quelques auteurs), et avait reçu d'un nommé Benoît, dont il avait res-

[1] *Gall. christ.*, XIII, 226. *Dict. d'Épigraphie chrétienne* (coll. Migne), I, 930 et suiv. = [2] Revoil, *Archit. romane du Midi*, III, 1. Cf. le *Dict. topogr. du départ. du Gard.* = [3] *Acta SS. aug.*, VI, 74. D. Bouquet, VI, 514.

suscité la fille, quelques terres dans ce pays. Effectivement, le nom de *patrimoine de saint Remy* est resté très longtemps à certaines propriétés situées dans la ville de ce nom, et dont le possesseur payait autrefois une redevance à la cathédrale de Reims : au milieu de ces propriétés s'élevait la chapelle Saint-Martin, devenue successivement collégiale et paroisse, et rebâtie en 1827. La dévotion professée pour notre saint confesseur par le pontife qui baptisa Clovis explique admirablement celle que lui témoignait ce prince lui-même [1].

[1] Communication de M. le doyen de Saint-Remy. V. Pardessus, *Diplomata, chartæ*, etc., I, 85.



Fig. 71. — Verrière de Saint-Florentin (Yonne), datée de 1528. — Baptême de saint Martin par saint Hilaire.

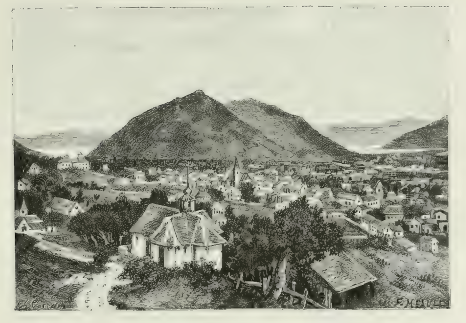


Fig. 72. — Suisse. — Schwytz et l'église Saint-Martin.

V

ÉGLISES DE LA FRANCE SEPTENTRIONALE



u nord de la France comme au centre et au midi, nous allons retrouver le nom de saint Martin dans un très grand nombre d'églises, et généralement dans les plus anciennes. Il domine même dans certains diocèses de cette région plus que partout ailleurs, soit par suite des voyages du pontife à la cour de Trèves, qui lui ont fourni l'occasion de les traverser et d'y laisser des souvenirs, soit en raison de l'immense notoriété du trait d'Amiens, célébré avec une sorte d'orgueil patriotique par les habitants des pays circonvoisins. Mais il faut également compter pour quelque chose l'influence d'une autre action d'éclat, qui amena indirecte-

ment l'érection du vénérable sanctuaire auquel nous devons à présent notre première visite.

Saint-Martin-des-Champs, à Paris. La capitale a possédé plusieurs églises sous l'invocation de l'apôtre des Gaules : d'abord l'oratoire élevé à l'endroit même où il guérit le lépreux, et dont j'ai indiqué plus haut la place exacte, oubliée de très bonne heure, parce que l'édicule, fait en partie de branches entrelacées, n'avait pas tardé à disparaître, bien que son mur eût arrêté miraculeusement un incendie général de la cité; Saint-Martin au cloître Saint-Marcel, antique chapelle devenue paroisse au XIIIe siècle, et dont la Révolution ne nous a laissé que quelques pans de mur, encore visibles dans une maison de la place Saint-Marcel; Saint-Martin-des-Orges, appelé aussi Saint-Martin-le-Vieil, dépendance de la riche abbaye de Saint-Germain-des-Prés, située à l'extrémité de son jardin, à l'endroit qui forme aujourd'hui l'angle des rues Jacob et Saint-Benoît, et démolie en 1368 pour faire place aux fortifications de l'enceinte abbatiale; Saint-Martin-des-Pénitents, siège d'une confrérie établie par saint Louis. On pourrait compter aussi la chapelle du même nom fondée, vers 1325, dans l'église Notre-Dame par Pierre de Condé, chanoine de Paris (la troisième à gauche dans la nef); celle que renfermait l'église Saint-Séverin, et dont l'abbé Lebeuf rattachait l'origine à un antique oratoire ayant existé sur le même emplacement; enfin le collège de Saint-Martin-du-Mont, appelé ensuite le collège du Plessis, où l'on honorait d'un culte spécial la mémoire de l'évêque de Tours [1]. De nos jours, l'érection d'une nouvelle paroisse dans la rue des Marais lui a rendu un modeste temple en échange de tous

[1] Arch. nationales, K 183, liasse 1, n° 3, et L 301, n° 49. Grég., *Hist.,* VIII, 33. Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris,* I, 164, 201; III, 3. Guérard, *Cartul. de Notre-Dame,* index géographique. Pertz, XVII, 76. Martène, *Hist. de Marmoutier,* II, 270 et suiv. *Mém. de la Soc. de sphragistique* de Paris, an. 1851, p. 98 et suiv.

ceux qu'il avait perdus dans la grande ville. Mais aucun de ces sanctuaires parisiens n'a eu ni ne saurait avoir l'éclat, l'importance matérielle et morale du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Dès l'an 710, il existait depuis un temps indéterminé, et sans doute assez long, une basilique sous ce vocable entre la cité et la vieille église Saint-Laurent : elle est mentionnée dans un placite de Childebert III, rendu à cette date pour transférer dans le voisinage une foire devenue fameuse par la suite. Ce monument, dont l'origine est inconnue, avait dû être élevé, lui aussi, en commémoration d'une des haltes du saint missionnaire, peut-être au lieu où les Parisiens qui se portaient au-devant de lui l'avaient rencontré, car il arriva chez eux de ce côté. Mais, comme il fut ruiné par les Normands, qui épuisèrent leur rage aux alentours de la cité, la véritable cause de son érection fut oubliée. Plus tard le roi Henri Ier, en retrouvant les débris, s'imagina avec ses contemporains que c'était là le sanctuaire construit jadis en souvenir du baiser donné au lépreux ; en effet, la trace de cette dernière église ne subsistait nulle part ailleurs. Il le rebâtit donc avec autant de libéralité que de piété sur un plan beaucoup plus vaste, et il y établit un collège de chanoines, qu'il dota de revenus et de terres. Cette fondation, qui date de 1060, aurait été faite, d'après l'histoire de Robert Gaguin, en action de grâces de la victoire remportée par le souverain sur les compétiteurs qui lui avaient disputé le trône à son avènement : les succès militaires, les triomphes de nos rois étaient presque toujours rapportés à l'intervention de saint Martin. En 1067, son successeur Philippe Ier, âgé d'environ douze ans, fit faire la dédicace du nouvel édifice avec une pompe sans égale, en présence du régent Baudouin de Flandre et de la plupart des grands du royaume. Douze ans après, il substitua aux chanoines des religieux de Cluny, envoyés par saint Hugues, et cette transformation fit, comme il l'avait espéré, la grandeur de

Saint-Martin-des-Champs[1]. Les papes et les princes comblèrent le prieuré de privilèges précieux : pour donner une idée de leur importance et de leur utilité sociale, il me suffira de rappeler la charte qui confère à tous les serfs de ses domaines le droit de porter témoignage en justice et d'être admis au combat judiciaire contre les hommes libres, charte rendue par Louis le Gros et valant presque une émancipation en masse. On ne regrette pas, devant ce libéral usage d'une influence prépondérante, de voir les moines de Saint-Martin réunir successivement sous leur dépendance vingt-neuf autres prieurés, trois vigueries, six églises à Paris, vingt-cinq dans le reste du diocèse et trente au dehors ; et devant leurs larges aumônes, leurs actes de miséricordieuse justice, la sainteté de leurs mœurs, pour laquelle ils furent si longtemps connus et recherchés, on ne saurait se plaindre de l'étendue d'une juridiction qui embrassait une partie de la capitale. Réformée à différentes reprises dans les temps modernes, leur maison vit se rétablir la stricte observance de Cluny en 1644. Leur magnifique église, où le bienheureux thaumaturge guérissait autrefois les victimes du feu sacré (à son corps défendant, il est vrai, car il les renvoyait à Notre-Dame, et il fallait lui faire violence), a reçu depuis une destination profane : elle est aujourd'hui une dépendance du Conservatoire des arts et métiers. Mais peut-être doit-elle à cette circonstance même sa conservation. Son sanctuaire du XI[e] siècle, son chœur d'un goût si pur, quoique un peu plus récent, font, avec le réfectoire

[1] On a dit à tort que le remplacement des chanoines avait été dicté au roi par leur mauvaise vie. L'abbé Lebeuf a relevé cette erreur, en ajoutant qu'on ignorait le vrai motif de cette action. Une anecdote rapportée par le dominicain Étienne de Bourbon, contemporain de saint Louis, et récemment publiée, explique la chose différemment : les moines auraient été préalablement envoyés par saint Hugues, à l'insu du roi, et celui-ci, les entendant chanter et prier la nuit, les voyant en même temps dans la détresse, les aurait appréciés et dotés après coup. (V. *Anecdotes, légendes, apologues tirés d'Étienne de Bourbon,* par Lecoy de la Marche, p. 180.)

des moines, l'admiration des archéologues aussi bien que des simples curieux. Ce précieux monument offre même un intérêt particulier pour l'histoire de l'art français; car, ainsi que l'a observé M. Quicherat, il nous montre nos architectes inventant dès l'an 1067, date authentique de son achèvement, un procédé ingénieux et nouveau pour donner du jour au chevet des églises [1].

Saint-Martin de Vincennes (Seine). Ancienne chapelle du château, bâtie par saint Louis, réunie à la Sainte-Chapelle de Vincennes au XIV[e] siècle. On voyait encore dans celle-ci, à droite, un autel de Saint-Martin. Millin fait observer à ce propos que toutes les chapelles des maisons royales étaient autrefois consacrées à ce glorieux patron de la monarchie [2].

Saint-Martin de Montmorency (Seine-et-Oise). Église du commencement du XVI[e] siècle, ayant succédé à une autre du XII[e], laquelle en avait sans doute remplacé une plus ancienne encore. Collégiale fondée par Matthieu de Montmorency : une des prébendes du chapitre fut érigée en doyenné en 1564, à la demande du connétable Anne. On admirait là, avant la Révolution, les riches sépultures de leur famille et celles de la maison de Condé. Vitraux renommés, attribués à Jean Cousin, et dont l'un reproduit la scène du manteau. Le culte de saint Martin avait sans doute été apporté de Grolay à Montmorency. La seconde de ces localités était, en effet, un démembrement de la première, qui existait bien auparavant et dont l'église est encore dédiée au même saint [3].

[1] Archives nat., K 21 et 188, L 250, n° 66, et LL 1373. J. Tardif, *Monum. histor.*, n[os] 44 et 346. Grég., *Hist.*, VI, 9, et VIII, 33 (note de Ruinart). Lebeuf, I, 300 et suiv.; Pertz, VI, 382. *Gall. christ.*, VII, 515. Longnon, *op. cit.*, p. 356, etc. On trouvera des plans ou dessins de Saint-Martin-des-Champs dans Pernot, *Le Vieux Paris*, pl. 65; dans l'*Univers pittoresque* de Didot, *France*, pl. 329; dans Lenoir, *Les Monuments des arts en France*, pl. 32, *Architecture monastique*, *passim*, et *Statistique monumentale de Paris*, p. 124-140. = [2] Arch. nat., L 620-623. Millin, *Antiq. nat.*, X, 47. = [3] Arch. nat., L 337, n° 6. Lebeuf, *op. cit.*, III, 362, 374 et suiv. Communication de M. J. Desnoyers, de l'Institut.

Saint-Martin de Pontoise (Seine-et-Oise). Abbaye fondée avant 1069 par deux seigneurs du pays, soumise à celle de Saint-Denis par Philippe-Auguste, en 1196. Le premier abbé, appelé Gautier, avait d'abord élevé un oratoire à saint Martin dans son monastère, et placé celui-ci sous l'invocation de saint Germain. Le nom de l'apôtre des Gaules fut ensuite étendu à tout l'établissement. Dom Estiennot avait écrit une grande histoire de l'abbaye de Pontoise, dont le manuscrit ne se retrouve plus; mais on possède une vue à vol d'oiseau des bâtiments et de l'entourage, reproduite dans le *Monasticon gallicanum* [1].

Saint-Martin sur Renelle, à Rouen. Très ancienne église, comme tous les Saint-Martin du diocèse de Rouen, où l'évêque de Tours dut être honoré de fort bonne heure, en raison de ses relations d'amitié avec son collègue Victricius; célèbre par l'asile qu'y trouvèrent Brunehaut et Mérovée, poursuivis par la colère de Chilpéric. C'était alors, d'après notre premier chroniqueur, une basilique en bois, bâtie au-dessus des murs de la cité, c'est-à-dire au delà, comme le prouvent les débris de l'édifice reconstruit à la Renaissance, visibles dans les rues de Sénécaux, des Bons-Enfants et de la Renelle. Église conventuelle au IX[e] siècle, paroissiale au XIII[e]. Sa destruction n'a été consommée qu'en 1862, par le percement d'une voie publique. Rouen possédait de plus, sous le nom de Saint-Martin du Pont, un antique sanctuaire antérieur aux Normands, où Rollon, au dire de Dudon de Saint-Quentin, aurait amarré ses vaisseaux, et qui a survécu jusque vers l'année 1800, dans la partie méridionale de la ville [2].

Martin-Église (Seine-Inférieure). Ce bourg doit évidemment son nom (autrefois *Martini Ecclesia*) à une église

[1] *Gall. christ.*, XI, 253. J. Tardif, *Monum. histor.*, n° 717. Corblet, *Hagiogr. du dioc. d'Amiens*, II, 348. *Monast. gall.*, préface, p. XXVI, et pl. 119. = [2] Grég., *Hist.*, V, 2. P. Baudry, *L'église de Saint-Martin sur Renelle* (extrait de la *Revue de Rouen*). Communication de M. Léon de Duranville.

Saint-Martin, dont on retrouve la trace dès 875 ou environ. Elle remontait sans doute à l'époque mérovingienne, où les reliques du thaumaturge furent, suivant l'expression de M. l'abbé Cochet, semées comme de la poussière sur la surface du diocèse de Rouen. Le territoire de Martin-Église était traversé par la voie romaine de Dieppe à Beauvais; on y a découvert une quantité de débris gallo-romains. Le nom du village voisin de Martigny doit avoir une origine semblable[1].

Saint-Martin-le-Gaillard (Seine-Inférieure). L'église de cette localité a été rebâtie au temps de Jean de Béthencourt, qui était seigneur du pays (XIV[e] siècle). Elle n'est plus dédiée à saint Martin, quoique les fidèles y viennent toujours l'implorer pour la guérison des enfants atteints de la maladie du carreau; mais elle a dû l'être certainement dans le principe. A côté de cette paroisse, comme de beaucoup d'autres du même nom, il s'en trouve une appelée Saint-Sulpice : il n'est pas sans intérêt de constater que, là où l'évêque de Tours était honoré, son historien, dont la mémoire était inséparable de la sienne et que l'on confondait avec saint Sulpice de Bourges, l'était également; la fréquente association de ces deux vocables suffirait à éclairer l'origine des localités ou des églises qui les portent[2].

Saint-Martin de Foucarmont (Seine-Inférieure). Érigé, dit la tradition locale, en souvenir de la visite faite par le jeune *circitor* d'Amiens au camp romain établi dans les environs. Il existait un monastère en ce lieu dès le VII[e] siècle, et l'église apparaît, ainsi que les écoles publiques du village, à partir du XI[e]; elle fut rebâtie avec les matériaux du château ruiné par Philippe-Auguste en 1201, puis incendiée deux fois, en 1722 et 1754, et restaurée de nouveau. L'autel, avec son contre-retable repré-

[1] Cochet, *Églises de l'arrond. de Dieppe*, p. 119 et suiv. Communication de M. le curé de Martin-Église. = [2] Communication de M. le curé de Saint-Martin-le-Gaillard.

sentant le trait d'Amiens, fut brûlé pendant la Terreur par des hussards noirs logés dans le presbytère. Celui qui le remplace n'est pas dédié à saint Martin; mais on a attribué au patron de la paroisse une des chapelles latérales, décorée de belles verrières modernes. On y amène également les enfants malades[1].

Saint-Martin de Mondaye (Calvados). Abbaye de l'ordre de Prémontré, fondée vers 1200 par l'évêque de Lisieux. L'église, reconstruite au siècle dernier sur les plans d'un religieux qui portait un nom connu dans les arts, le P. Restout, et décorée par lui de peintures assez remarquables, sert actuellement de paroisse; mais le couvent a été racheté, en 1859, par les Prémontrés, et c'est un des rares établissements monastiques subsistant aujourd'hui en France sous le patronage de l'illustre fondateur de Marmoutier[2].

Saint-Martin d'Argentan (Orne). Église des XVe et XVIe siècles, qui en a remplacé une plus ancienne. Jolie flèche du XVe. Remarquables vitraux, reproduisant différentes scènes de la vie du saint, et signalés parmi les œuvres d'art les plus curieuses du département[3].

Saint-Martin de Séez (Orne). Abbaye fondée par saint Évrard en 560, reconstruite par Yves, évêque de Séez, en 1060, ruinée durant la guerre de Cent ans, puis rétablie en 1451, brûlée par Gaspard de Coligny en 1563, et, cinq ans après, détruite de fond en comble par les huguenots sous la conduite de Montgomery. Restaurée de nouveau un peu plus tard, elle a subsisté jusqu'à la Révolution. Son église était en si grande vénération, que saint Louis, toujours empressé de rendre hommage au bienheureux pontife, s'y rendit en pèlerinage au mois de mai 1256, et donna aux moines, pour embellir leur sanctuaire, un drap

Notice histor. sur S. Martin, patron de Foucarmont, par M. Parisy-Dumanoir, dans le *Courrier de la Bresle*, mai 1879. = [2] *Gall. christ.*, XI, 860. communication du P. Vannier, de l'abbaye de Mondaye. = [3] V. la notice écrite sur cette église par M. Le Cerf, Caen, 1836, in-8°.

de soie brodé d'or, décoré de figures de griffons et d'autres animaux[1]. Ce qui reste des anciens bâtiments est occupé, ainsi que l'enclos, par le grand séminaire. Un dessin du *Monasticon Gallicanum* nous les rend tels qu'ils étaient autrefois, et donne une assez haute idée de l'importance de l'abbaye.

Saint-Martin-aux-Jumeaux et *Saint-Martin-du-Bourg*, à Amiens. Inutile de dire combien et pourquoi le culte du généreux soldat romain a été particulièrement répandu dans le diocèse d'Amiens. L'oratoire élevé presque immédiatement sur le lieu même où il donna ce fier coup d'épée, fameux dans tout l'univers, était, au temps de Grégoire de Tours, desservi par des religieuses vivant de charités (c'était bien le cas). Elles furent remplacées, vers 1073, par une communauté de clercs, érigée en prieuré de l'ordre de Saint-Augustin l'an 1109, puis en abbaye l'an 1145, sous le nom de Saint-Martin-aux-Jumeaux. Les princes couvrirent cet établissement d'une protection spéciale : Philippe, comte de Flandre, qui en avait la garde, enjoignit, vers 1170, au maire et à la commune d'Amiens de prendre la défense des religieux. Ceux-ci contribuèrent, en 1357, aux fortifications de la ville. Les célestins ont possédé l'abbaye depuis 1634, et leur église, qui avait succédé à l'ancienne, fut détruite après la Révolution. Saint-Martin-aux-Jumeaux était le but d'un pèlerinage dont la relique du manteau augmentait encore la vogue. Ses clefs servaient jadis à marquer le bonnet et la monture des voyageurs. Au milieu du transept, un monument de cuivre et de marbre, appelé le *Pas de saint Martin*, marquait la place précise où le cavalier avait ren-

[1] *Anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo sexto, in crastino apostolorum Philippi et Jacobi, fuit Ludovicus, rex christianissimus Franciæ..., in ecclesia Sancti Martini Sagiensis; qui dedit nobis quemdam pannum de serico deauratum, in quo sunt quædam bestiæ cum aliis duabus quæ griphuni vocabantur.* Extrait de l'ancien martyrologe de Séez, reproduit par dom Carrouget dans sa notice sur cette abbaye (inéd.). Communication de M. Duval, archiviste de l'Orne. Cf. *Gall. christ.*, XI, 712.

contré le pauvre. Cette place est maintenant occupée par la rue du Palais-de-Justice. Quant à la chapelle construite à l'endroit où Notre-Seigneur apparut au jeune catéchumène, et devenue l'église de Saint-Martin-du-Bourg, après avoir été honorée de la présence de l'illustre Thomas Becket, qui y célébra la messe en 1165, et plus tard agrandie avec les offrandes des marchands qui venaient la visiter au moment de partir en voyage, elle a subi, elle aussi, le sort commun : la petite place Saint-Martin est le seul souvenir qui nous en reste. Mgr Boudinet, évêque d'Amiens, a récemment fait bâtir, pour suppléer à tous ces sanctuaires emportés par l'orage, une église paroissiale sous le même vocable, solennellement bénite en 1874. Grâce à lui, la ville d'Amiens ne peut plus être taxée d'ingratitude envers le premier auteur de sa renommée [1].

Saint-Martin-au-Laërt, près Saint-Omer. D'après le légendaire de la Morinie, saint Omer, évêque de Thérouanne au VIIe siècle, méditait de consacrer un monument à l'apôtre des Gaules, lorsqu'un rayon de lumière, descendu miraculeusement du ciel, vint lui désigner l'emplacement où s'éleva depuis cette église. Quoi qu'il en soit, il est généralement admis qu'il en fut le fondateur. Saccagée par les barbares du Nord, elle a été réédifiée deux fois depuis, et sert aujourd'hui de paroisse. La ville même de Saint-Omer possède une église paroissiale appelée Saint-Martin-en-l'Ile ; c'est l'ancien monastère de Berg ou Saint-Vinoch, qui existait déjà vers 552. Trois autres sanctuaires furent érigés auprès de Thérouanne par le comte Wambert et son épouse, sous le roi Sigebert, en l'honneur de saint Pierre, de saint Martin et de saint Vaast. C'était un usage assez répandu d'associer ainsi, et souvent dans une même fondation, le patron de l'Église universelle, le patron de

[1] Grég., *Virt. S. Mart.,* I, 17. *Gall. christ.,* X, 1226. *Monum. de l'hist. du tiers état,* I, 95 et 575. Corblet, *Hagiogr. du dioc. d'Amiens,* IV, 503 et suiv. V. ci-dessus, p. 93.

XXVII

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Les Tourangeaux enlèvent le corps de saint Martin aux Poitevins qui prétendaient s'en emparer. » Parmi les peuples qui accoururent à Candes pour contempler une dernière fois les traits du saint apôtre, deux groupes rivaux ne tardèrent pas à se former. Il y avait les Tourangeaux qui réclamaient, comme leur bien, la dépouille mortelle de leur évêque; il y avait les Poitevins qui ne la réclamaient pas moins vivement et qui élevaient à la hauteur d'un droit le souvenir de Ligugé. La victoire demeura aux plus habiles, ou, pour mieux dire, aux plus aimants. Au milieu de la nuit, les Poitevins s'endormirent : pas un ne résista au sommeil. Les Tourangeaux, en gens avisés, profitèrent de cet instant pour s'emparer du saint corps, et le firent sortir sans bruit par une fenêtre dont on croit encore aujourd'hui reconnaître la place. Ceux qui étaient dans la maison tendirent le précieux fardeau à leurs amis. (Voy. Grégoire de Tours, *Hist.*, I, 43; *Virt. sancti Martini*, II, 45, et, dans le présent livre, les pp. 366, 367.) — La date réelle de la mort de saint Martin est le 8, et non le 11 novembre.

Carton de M. CLAUDIUS-LAVERGNE fils, pour un vitrail destiné à l'église de Candes.
Gravure de PANNETIER.


✠ PAR CETTE FENETRE ET DANS LA NUIT DE SA MORT
A ETE DESCENDU LE CORPS DE S^T MARTIN LES HABITANTS
DE TOURS VOULANT AINSI LE SOUSTRAIRE AUX PRETENTIONS
DES POITEVINS QUI S'ETAIENT ENDORMIS — XI NOVEMBRE

la France et le patron local. On a vu, du reste, que le nom du second se rencontre à chaque pas dans le diocèse d'Arras, et peut-être plus que partout ailleurs[1].

Saint-Martin de Laon. Vers 1123, Barthélemy, évêque de Laon, amenait de Reims saint Norbert et ses compagnons, et leur offrait pour demeure une petite église dédiée à saint Martin, existant depuis très longtemps hors des murs de sa ville épiscopale. A plusieurs reprises il y avait installé des religieux; mais ceux-ci n'avaient pu la desservir avec succès. « Je n'ai pas abandonné, dit Norbert, de grandes possessions dans mon pays pour venir en chercher de petites à Laon; il me faut un désert inculte. » L'évêque lui indiqua la forêt de Thiérache et différents sites plus ou moins sauvages : il s'établit enfin à Prémontré. Plus tard, voyant que sa communauté prospérait, Barthélemy lui redemanda une colonie pour la même petite église : il obtint deux ou trois religieux, confiés à la direction de l'abbé Gautier. Ce nouveau venu, qui était un fervent serviteur du grand thaumaturge, désensorcela en quelque sorte la maison. Dans les premiers temps, il n'avait qu'un âne, appelé Bourdin, qui servait à transporter du bois de la forêt voisine jusqu'à Laon, où les bons frères vendaient sa charge pour se procurer le pain de chaque jour. Douze ans après, ils étaient plus de cinq cents; ils avaient de tout en abondance, tiraient de leurs vignes trois mille muids de vin par an, et nourrissaient tous les pauvres et tous les pèlerins qui se présentaient. Ils eurent l'honneur de recevoir, en 1131, le pape Innocent. Ils fournirent à leur tour des colons au monastère de Drongen, en Flandre, et à d'autres. Enfin

[1] *Annal. bened.*, I, 454. *Vie de S. Bertulfe,* écrite au XI[e] siècle. Communication de M. Deseille, curé de Saint-Martin-au-Laërt. D'après une ancienne notice publiée par Guérard (*Cart. de S. Bertin*, p. 38), cette église aurait été fondée, non par S. Omer, mais par Rigobert, successeur de S. Bertin, et sur l'ordre de ce dernier. Mais il n'y a peut-être là qu'une confusion entre deux monastères différents.

leurs successeurs eurent pour commendataire un personnage qui ne se contentait pas de maigres abbayes, le cardinal Jules Mazarin. L'église du XIIe siècle a survécu, avec une façade revêtue d'un beau placage un peu plus récent [1].

Saint-Martin de Reims. Vénérable sanctuaire, mentionné dans le testament de saint Remi et situé autrefois dans le bourg qui portait son nom. Ce pontife dit l'avoir bâti lui-même, en reconnaissance de l'extinction d'un incendie qui avait failli consumer toute la cité; mais, d'après Marlot, il aurait existé auparavant, et ce ne serait là qu'une reconstruction. Nous avons, du reste, eu déjà la preuve de la dévotion professée par l'illustre conseiller de Clovis pour la mémoire de saint Martin. Notre premier historien rapporte plusieurs miracles opérés dans la même ville par le grand thaumaturge, et Flodoard, qui consacre un chapitre de sa chronique aux nombreuses basiliques placées sous son invocation dans le diocèse, ajoute un trait d'où nous pouvons conclure qu'à Reims comme à Tours on prêtait sur son autel des serments solennels, dont la violation était suivie de châtiments effrayants. Saint-Martin de Reims fut enlevé aux archevêques à la faveur des désordres qui signalèrent l'avènement des Carlovingiens : Louis le Débonnaire le leur restitua. Au XVIIIe siècle, on a découvert sous l'édifice une crypte fort curieuse, pleine de sépultures et de peintures antiques, analogues à celles des Catacombes. L'apôtre des Gaules avait un second temple à Reims, situé près de la porte Collatice : il était à peu près aussi ancien que le premier, car il se trouve aussi désigné dans le testament de saint Remi [2].

Saint-Martin d'Épernay (Marne). Hincmar et Flodoard disent que cette église fut vendue à saint Remi par Eulo-

[1] *Acta SS. junii*, I, 862, 865; *jul.*, III, 699. Pertz, VII, 450. *Gall. christ.*, IX, 662. = [2] Flodoard, I, 18; IV, 49. Marlot, *Metrop. Rem. hist.*, I, 32. D. Bouquet, VI, 543. Communications de M. l'abbé Tourneur et de M. Loriquet.

gius Gallus, moyennant cinq mille livres d'argent. Elle était donc aussi d'une antiquité peu commune. Les comtes de Champagne y établirent plus tard des chanoines séculiers, remplacés en 1128 par des réguliers, qui l'ont occupée jusqu'à la Révolution [1].

Saint-Martin-des-Aires, à Troyes. C'était primitivement une simple chapelle, seul reste de la basilique érigée sur la tombe de saint Loup, le vaillant pontife qui avait défendu cette ville contre les barbares. L'abbaye de Saint-Loup remontait au v[e] siècle ; par conséquent l'évêque de Tours était honoré en ce lieu de fort bonne heure. Les clercs qui desservaient sa chapelle la cédèrent, en 1104, aux augustins. Devenu à son tour une abbaye prospère, Saint-Martin de Troyes reçut plus tard la réforme des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, et subsista jusqu'en 1790 [2].

Saint-Martin de Verdun (Meuse). Saint Airy ou Agiric, évêque de Verdun de 554 à 591, voyant ses ouailles entreprendre de longs et fatigants pèlerinages à Tours, voulut leur épargner cette peine. Il déposa dans une église de sa cité des reliques de saint Martin, et ajouta son vocable à celui de saint André, qu'elle portait auparavant. Il y choisit ensuite sa sépulture. Au XI[e] siècle, cet édifice céda la place à un sanctuaire plus vaste, qui fut desservi par des moines et devint l'abbaye de Saint-Airy [3].

Saint-Martin devant Metz. Célèbre monastère fondé, ou plutôt restauré et enrichi, vers 650, par le bienheureux Sigebert, roi d'Austrasie, dont il conserva les reliques jusqu'à sa destruction définitive, en 1552. Érigé d'abord sur le penchant du mont Saint-Quentin, ruiné par les Esclavons, puis rebâti au Ban-Saint-Martin actuel, il passa ensuite par toute sorte de vicissitudes, qui ont

[1] *Gall. christ*, IX, 282. = [2] *Ibid.*, XII, 580. *Acta SS. sept.*, VI, 274. Cf. le *Répertoire archéologique de l'Aube*, p. 138. = [3] Pertz, IV, 51 ; VIII, 337. Communication de M. Jacob, archiviste-adjoint de la Meuse.

trouvé récemment un habile historien dans la personne de M. Lepage, archiviste du département de Meurthe-et-Moselle. Dévasté deux fois encore dans les guerres soutenues par la ville de Metz contre les ducs de Lorraine, en 1429 et en 1444, il obtint sa revanche bientôt après. Le duc Nicolas ayant attaqué de nouveau la puissante cité en arborant le grand étendard lorrain, brodé de soie rouge et représentant saint Martin à cheval, avec différentes devises, on pouvait se demander auquel des deux adversaires le patron des guerriers donnerait l'avantage : l'un marchait sous sa bannière, l'autre l'entourait d'une vénération spéciale dans son antique abbaye. Il couvrit cette dernière de son bouclier, et les Messins eurent gain de cause. Richer, abbé de Saint-Martin devant Metz, a célébré dans un poème inédit la grandeur du pontife et l'éclat de son culte. Une bible fameuse, connue sous le nom de bible de Charles le Chauve, ornée de riches enluminures, fut exécutée dans cette communauté par l'ordre de l'empereur Lothaire, qui s'était fait recevoir au nombre des religieux afin de participer au bénéfice de leurs bonnes œuvres [1].

Saint-Martin d'Yvoy ou *Carignan* (Ardennes). Vers le VIe siècle, saint Wulfilaïc ou Walfroi, revenant de Tours avec des reliques du tombeau, érigea cette basilique au sommet d'une montagne, où il se retira lui-même pour extirper de la contrée le culte de Diane, très répandu dans les Ardennes, comme le prouvent d'antiques monuments. Cette église vit s'opérer des miracles, et les accusés y venaient prêter serment pour se purger. Un monastère s'était formé à côté d'elle; mais il a disparu d'assez bonne heure [2].

Saint-Martin de Colmar. Les sanctuaires de saint Martin, fort nombreux jadis en Alsace, lui ont été enlevés en par-

[1] Lepage, *l'Abbaye de Saint-Martin devant Metz*. Nancy, 1878, in-8°. Digot, *Hist. de Lorraine*, III, 196. D. Bouquet, VII, 307. Ms. 339 de la bibl. de Tours. Communication de M Ch. Abel. = [2] Grég., *Hist.*, VIII, 15, 16.

tie, surtout ceux qui dépendaient d'établissements monastiques, par l'influence d'un autre Martin, plus célèbre sous le nom de Luther. Il en a cependant conservé un certain nombre, notamment la belle église des XIIIe et XIVe siècles qui fait l'ornement de la ville de Colmar. Les populations du moyen âge se pressaient dans son enceinte, attirées par le bruit des merveilles qui s'y accomplissaient. Les anciennes monnaies de Colmar portent l'effigie du pontife ou du cavalier romain, avec la légende S. MARTINVS PATRONVS. Dans la même province, et dans le diocèse de Strasbourg, sainte Odile avait élevé sous l'invocation de l'évêque de Tours une chapelle et un hospice, destinés à recevoir les pèlerins qui ne pouvaient monter jusqu'au monastère d'Hohenburg; de là le nom de Nieder-Munster (*Inferius Monasterium*). Les fondateurs de maisons hospitalières aimaient, nous l'avons déjà vu, à placer leur œuvre sous le patronage de celui qui avait donné de si hautes leçons de charité [1].

Il n'est pas, en somme, une seule région de l'ancienne Gaule qui n'ait honoré l'apôtre national, et cela dès les temps qui ont suivi sa prédication. La rapide tournée que nous venons de faire nous en fournit suffisamment la preuve. Que serait-ce, encore une fois, si nous pouvions étendre notre exploration à toutes les églises de campagne dédiées à l'évangélisateur de la classe rurale? La nomenclature qu'on trouvera plus loin ne donnera elle-même qu'une idée fort incomplète du nombre qu'elles atteignaient. Il faut tenir compte des furieux orages qui ont passé et repassé sur notre malheureuse patrie, des ruines qu'ils y ont amoncelées.

Si, après toutes ces secousses et malgré toutes les ombres accumulées, le nom de notre glorieux saint brille

[1] Pertz, XVII, 206. *Annal. bened.*, I, 492. *Gall. christ.*, V, 842. Communication de M. Raess, curé de Rosheim (Basse-Alsace).

encore sur tant de points différents, on peut affirmer que jadis il illuminait la terre de France d'un bout à l'autre sans interruption. Voilà pourquoi j'ai dû renoncer à une statistique impossible et à une carte qu'il eût fallu gigantesque.



Fig. 73. — Verrière de Saint-Florentin (Yonne), datée de 1528. — Le diable, sous la forme humaine, apparaissant à saint Martin à sa sortie de Milan.



Fig. 74 — Suisse — La tour Saint-Martin, à Vevey.

VI

ÉGLISES DES PAYS ÉTRANGERS : PAYS-BAS. — ILES BRITANNIQUES — ALLEMAGNE. — SUISSE



La raison principale de l'immense extension du culte de saint Martin dans les Gaules n'existe pas pour les autres contrées de l'Europe : la plupart n'ont pas entendu sa parole, il ne les a point visitées. Et pourtant celles-là aussi vont se montrer empressées d'honorer sa mémoire ; elles vont lui élever des autels presque aussi nombreux ; elles garderont même avec plus de fidélité et de constance les vestiges de sa vieille popularité. A quoi cela tient-il donc ? A un phénomène général il faut des causes générales. Ces causes sont, d'une part, l'éclatant succès du livre de Sulpice et la

multiplication prodigieuse de ses exemplaires; de l'autre. la multitude des pèlerins de toute langue et de tout climat qui rapportaient des reliques de Tours. Sans doute nous trouverons pour certains pays des raisons particulières, locales: tantôt un monastère dédié au bienheureux pontife le fera connaître et invoquer tout autour de lui; tantôt un missionnaire français apprendra son nom à tel ou tel peuple barbare. Mais, la plupart du temps, il n'y aura pas lieu de rechercher une filière semblable, car la propagation de cette dévotion universelle s'est rarement faite par le moyen d'intermédiaires. Ce n'est pas un incendie qui a gagné de proche en proche; c'est plutôt une explosion spontanée qui a éclaté simultanément partout, déterminée par des étincelles parties d'un foyer unique: le tombeau du saint. En effet, nous en constatons les traces à une époque également reculée sur les terres les plus lointaines et dans les directions les plus diverses.

Belgique. Cette région appartenant à l'ancienne Gaule et à la catégorie de celles que l'infatigable missionnaire a très probablement parcourues, il est tout naturel d'y trouver le sol couvert de ses églises. Elles rayonnent autour de deux centres principaux: Liège et Tournai. La province de Liège, avec celle de Limbourg, en compte, aujourd'hui encore, jusqu'à soixante-trois, dont plusieurs très anciennes[1]: c'est, en effet, son territoire qui avait plus particulièrement reçu la bonne semence tombée de ses lèvres. Le fameux miracle qu'il opéra sur la personne de l'évêque Héraclius contribua également à étendre son culte dans ces parages. C'est à cet événement que se rattache l'origine de la collégiale de Saint-Martin de Liège, où le prélat fondateur fut enseveli en 971, après avoir fait, sur un avis du ciel, affilier la nouvelle église à celle de

[1] Quelques-unes, sur ce nombre, peuvent avoir été originairement dédiées à S. Martin de Tongres. V. ci-dessus, p. 290.

Saint-Martin de Tours, et stipulé que les offices divins y seraient célébrés selon les rites de cette basilique mère. Honoré par la présence du souverain pontife à l'occasion du couronnement de Lothaire, roi de Germanie, et plus encore par la célébration de la première fête du Saint-Sacrement, l'édifice d'Héraclius devint la proie des flammes en 1312, au milieu d'une émeute populaire, et il écrasa sous ses ruines une partie de la noblesse liégeoise, réfugiée dans ses murs. Celui qui l'a remplacé n'a été terminé qu'en 1542. Un trait suffit à en faire l'éloge : l'architecte, Paul de Rickel, périt victime de la jalousie de ses confrères [1]. Tournai, d'après la tradition locale, avait reçu la visite du vénéré pontife, qui aurait même opéré dans ses murs une résurrection, passée sous silence par Sulpice Sévère. Mais il est plus probable que sa renommée fut répandue dans cette ville et ses alentours par saint Éloi, qui en fut évêque au VIIe siècle, et qui avait travaillé, comme on le sait, à la décoration du monument de Tours. C'est lui qui fonda la célèbre abbaye de Saint-Martin de Tournai, dévastée par les Normands en 880, restaurée en 1092 par l'évêque Ratbode et par l'abbé Odon, lequel y forma une bibliothèque. L'église, rebâtie en 1671 dans un style assez terne, a été démolie en 1804; Louis XIV en avait posé la première pierre. Les bâtiments claustraux, refaits au XVIIIe siècle, ont seuls survécu et servent aujourd'hui d'hôtel de ville [2]. Aux environs, notre bienheureux est honoré dans une quantité de paroisses. Celle qui lui est dédiée à Courtrai, remarquable par sa tour carrée et son beau porche gothique, remplace une église beaucoup plus ancienne, qui, dit-on, remontait aussi à saint Éloi

[1] V. Pertz, VI, 383; VII, 202; XVI, 644. Schayes, *Hist. de l'archit. en Belgique*, III, 228. *Mém. de la Commission royale d'hist. de Belgique*, VII, 272, et IX, 21. Saint Martin figurait sur les monnaies de Liège aux XIIe et XIIIe siècles. V. Lelewel, *Numismatique*, II, 215. = [2] Mss. 8564 et 9454 de la bibl. de Bruxelles. *Acta SS. oct.*, II, 280. Schayes, *op. cit.*, II, 134, et IV, 199.

Sa flèche, incendiée il y a quelques années, fut construite à Anvers et transportée par eau, démontée, à Gand d'abord, puis à Courtrai. Une vieille chanson du pays fait allusion à cet événement dans deux vers qui veulent dire : « La veille de la Saint-Martin, on transporta la tour à Gand [1]. » L'évêque de Tours était représenté sur plusieurs sceaux de la ville de Courtrai, non pas seulement sur ceux de son église, ce qui n'avait rien que d'ordinaire, mais sur ceux des prévôts et des échevins [2].

Non loin de là se trouve la perle des Saint-Martin de Belgique, l'ex-cathédrale d'Ypres, monument grandiose, érigé vers la fin du XIe siècle par Robert le Frison, comte de Flandre, sur les ruines d'une chapelle bâtie dans une prairie par le roi Charles le Gros, en 890. Le chœur actuel, de 1221, la nef, de 1254, sont justement célèbres, et le porche du midi, avec la magnifique rose qui le surmonte, la tour de la façade occidentale, reconstruite en 1434, ne leur cèdent en rien. Au-dessus du maître-autel se voit une statue équestre du saint, exécutée vers l'an 1600 par un artiste d'Anvers. Là, dans une chaire vendue depuis à l'église de Nieuport, saint Bernard a prêché; là aussi, contraste bizarre, Jansenius a reçu la sépulture. Cette église contenait jadis, chose à noter, une chapelle de Saint-Éloi. Mais la ville d'Ypres possédait dès 558 un monastère de Saint-Martin, fondé par Clotaire Ier et dévasté ensuite par les Normands : par conséquent, le grand artiste mérovingien n'y a pas importé le premier ce vocable si répandu. Une légende charmante, publiée plus loin, raconte comment cet établissement primitif mérita la déchéance et la ruine, et comment, au contraire, la basilique du Pré acquit la prééminence : les clercs de l'abbaye avaient refusé l'hospitalité à deux étudiants écossais revenant de l'université de Paris;

[1] *Mém. de la Soc. de sphragist. de Paris,* an. 1851, p 258 et suiv. Communication de M. l'abbé Duclos, de Bruges. = [2] Demay, *Sceaux de la Flandre,* n° 3911.

le pontife, outragé dans une de ses vertus favorites, apparut à ces jeunes étrangers et les hébergea royalement dans un palais improvisé, dont l'emplacement, qui était resté couvert de fleurs, fut consacré par l'érection de la seconde église. Cette légende, ajoutée par Guibert de Gemblours à sa vie du saint, lui avait été envoyée d'Ypres même, et se lisait dans les couvents aux vigiles de la Saint-Martin [1].

Hollande, Luxembourg. La Hollande compte actuellement soixante-seize sanctuaires sous l'invocation du grand évêque de Tours. Le plus important est la cathédrale d'Utrecht, fondée vers 696 par saint Willebrord, réédifiée en 1024 par l'évêque Adalbold, brûlée en 1131, puis en 1148, et rétablie vingt-cinq ans après. L'église actuelle est en majeure partie du XIIIe siècle, hormis la nef, refaite après un écroulement arrivé en 1674. La légende de son titulaire est sculptée dans un cloître du XVe, et la statue du saint à cheval a été hissée jusque sur le sommet de la tour. Il y avait, en outre, dans la même ville un monastère et un hospice de Saint-Martin; la chapelle de ce dernier servit quelque temps de paroisse. Les fidèles du pays ont gardé l'habitude de célébrer des neuvaines en l'honneur du patron de leur diocèse et de fêter son anniversaire par des réjouissances publiques. Telle était la ferveur de leurs pères, qu'ils ajoutaient à leurs qualités officielles celle d'hommes ou de serviteurs de saint Martin, et que leur cité s'intitulait elle-même *Martinopolis, terra sancti Martini;* aussi faisait-elle également figurer l'effigie ou le nom du bienheureux pontife sur ses sceaux et ses monnaies. Cet attachement inviolable à la mémoire d'un évêque étranger devait tenir aux causes générales qui ont rendu son nom populaire dans toute la vallée du Rhin. Quant au grand-duché de Luxem-

[1] V. le texte à l'Appendice. Pour le reste, voy. les *Mém. des antiq. de la Morinie,* I, 115 et suiv., les *Annales de la Soc. hist. d'Ypres,* II, 256, ainsi que les excellentes notes de M. Cordonnier, tirées par lui des archives de cette ville, et communiquées à l'auteur avec un rare empressement.

bourg, nous avons vu plus haut quels souvenirs ce nom vénérable a laissés sur son territoire, et dans quelles localités s'est principalement perpétuée la trace de la visite du saint [1].

Iles Britanniques. Saint Ninian et saint Patrice, disciples de saint Martin, le firent connaître en Angleterre, en Écosse, en Irlande, de son vivant même, ou fort peu de temps après sa mort. Le premier lui dédia la cathédrale qu'il bâtit chez les Pictes, à Whithorn, ville appelée jadis *Candida Casa,* et quelquefois aussi *Urbs sancti Martini.* A peu près à la même époque, une autre église sous le même vocable se voyait déjà près de Cantorbéry : saint Augustin, qui vint évangéliser les Bretons cent ans plus tard, la trouva debout et en fit le siège de son évêché. Une autre s'élevait un peu plus tard à Lincoln, et n'a été démolie qu'assez récemment; on possède une monnaie anglo-saxonne frappée dans cette ville au nom de l'évêque de Tours. Six autres encore ont existé dans la capitale de l'Angleterre. L'origine de la plus importante, Saint-Martin-le-Grand, est rapportée par les historiens locaux au règne de Withred, roi de Kent, et aux environs de l'an 700; mais le collège de chanoines qui la desservit jusqu'au triomphe de l'hérésie n'y fut installé qu'en 1056. Les protestants la pillèrent et ne craignirent pas d'ouvrir un cabaret sur l'emplacement du maître-autel. Son nom seul subsiste aujourd'hui; les derniers vestiges de l'ancien édifice ont fait place aux bâtiments de l'hôtel des Postes. Plus fameuse encore était l'abbaye de Saint-Martin de la Bataille, non loin d'Hastings. Guillaume le Conquérant, en abordant les rivages bretons, avait fait vœu de fonder un monastère s'il remportait la victoire. Aussitôt après la mémorable journée

[1] Voetius, *Disput. theol.,* III, 461. Pertz, VI, 384; XVI, 456; XXIV, 23. Communication de M. Muller, archiviste d'Utrecht. Cf. Tadelijn, *Dissertatio de S. Martini vasallis, vulgo S. Martens-mannen, Trajecti,* 1756, in-4°. V. ci-dessus, p. 268, 291.

où périt son adversaire, et sur les lieux mêmes, il accomplit sa promesse. Un religieux de Marmoutier, qui l'accompagnait, lui conseilla de placer son établissement sous le patronage de l'illustre père du monachisme gaulois; ce qu'il fit avec empressement. Marmoutier fournit aussi à la nouvelle maison ses premiers habitants, et contribua par là, comme par les nombreux prieurés qui lui échurent dans la Grande-Bretagne, à faire vénérer sur cette terre le nom de son fondateur. Alcuin ne fut certainement pas sans y travailler de son côté; et voilà comment les ancêtres de nos modernes anglicans en arrivèrent à invoquer un moine et un missionnaire catholique dans un tel nombre d'églises, qu'il en reste encore debout, après toutes les suppressions et toutes les destructions dues à la Réforme, cent soixante-trois pour la seule Angleterre [1].

Pour les pays scandinaves, nous n'avons aucun monument à signaler; mais un calendrier qui en provient, composé de figures rudimentaires gravées au couteau sur un bâton, et remontant, par conséquent, à un âge très reculé, nous apprend, par des emblèmes placés en regard de la date du 11 novembre, que le saint évêque de Tours était honoré jusque dans ces régions glacées [2].

Allemagne. L'Allemagne rhénane est encore pleine de sa mémoire. Ici toute explication serait superflue. Son séjour prolongé et répété dans la métropole de Trèves a laissé des vestiges ineffaçables dans toute la région circonvoisine [3].

[1] Communications de MM. Parsons, de Malvern (Worcestershire), T. Wilson, de Londres, E. Venables, de Lincoln. *Acta SS. febr.*, III, 478; *sept.*, V, 318. D. Bouquet, XI, 313; XII, 462, etc. Une particularité intéressante à noter, c'est que la nation d'Angleterre, dans l'Université de Paris, avait pris saint Martin pour patron, et gravé sa légende sur son sceau. (Douet d'Arcq, *Coll. de sceaux*, nº 1016.) = [2] V. les *Caractéristiques des saints*, par le P. Cahier, p. 167. Ces emblèmes sont une mitre, une oie et un fer à cheval; la corrélation des deux derniers avec le culte de S. Martin se comprendra après la lecture du chapitre suivant. = [3] C'est ce que disent assez les noms des villages de Mertesdorf (Martinsdorf), Tinsdorf (abréviation du même), Merz-Kirchen ou Stadt-Martins-Kirchen (*Statio sancti Martini*), Martinstein, Merzlich, Merzweiler, etc.

L'abbaye de cette ville rattache son origine au temps même de sa visite à l'empereur Maxime. L'église primitive aurait été établie dans la maison du sénateur Tetradius, dont il guérit l'esclave. Transformée en monastère par l'évêque Magnéric, en 587, elle fut donnée, après les ravages des Normands, à des chanoines séculiers. Ceux-ci furent chassés, suivant la légende, par l'apparition d'un homme revêtu d'habits pontificaux, qui leur cria : « Sortez, indolents, sortez; Martin fut moine, et non pas chanoine. » Des clercs réguliers les supplantèrent à leur tour. Ils sont remplacés aujourd'hui par des fabricants de porcelaine[1]! Aux souvenirs de la prédication de l'évêque s'ajoutaient ceux du passage du jeune soldat romain. Ainsi à Worms, où il quitta pour toujours l'armée impériale, un monastère, une église rebâtie au XIII[e] siècle, un faubourg, une porte de la ville, ont transmis son nom à la postérité : les pèlerins ont même visité jusqu'aux temps modernes un cachot où il aurait été jeté par l'ordre du prince, la veille de la bataille, et un sanctuaire renfermant ce cachot, enrichi d'indulgences par le pape Innocent VIII[2]. A Cologne, les hommages empressés des fidèles avaient un motif tout spécial : la vision dont fut favorisé, au moment de la mort de son vénéré collègue, l'évêque saint Séverin. De là l'érection de deux églises très fréquentées autrefois : le Grand-Saint-Martin, fondé probablement par un moine écossais, en 690, sous la forme d'une modeste chapelle, qui s'élevait dans un îlot du Rhin, puis agrandi, puis détruit à différentes reprises, et finalement rebâti en 1172 tel qu'il s'offre aujourd'hui à l'admiration des visiteurs; et le Petit-Saint-Martin, temple non moins vénérable, malheureusement démoli, sauf la tour, au temps de l'occupation

[1] Grég., *Hist.*, VIII, 12 (note de Ruinart). *Gall. christ.*, XIII, 552. Pertz, VIII, 208, et XXIV, 469. Communications de M. Reiss, doyen de Mertzig-sur-Sarre, et de M. Ch. Abel. = [2] Pertz, IV, 844; XXII, 71, etc. Communication de M. le chanoine Heuser, de Cologne.

française (car il a fallu que nous allions briser nos vieilles gloires jusque sur la terre étrangère). Que d'autres sont, pour ainsi dire, sortis spontanément du sol, sous l'influence de tous ces souvenirs réunis! On les rencontre à chaque pas dans ces belles provinces rhénanes : à Aix-la-Chapelle, à Münster, à Bonn, à Maëstricht, à Fribourg en Brisgau, à Mayence, où le souvenir du glorieux patron de l'archi-



Fig. 75. — Sceau des archevêques de Mayence, XIIIe siècle.

diocèse se retrouve particulièrement dans les élégantes boiseries du chœur, après avoir été consacré par les monnaies des archevêques et par leur magnifique sceau; à Heiligenstadt, où son culte a encore laissé des traces dans quelques monuments de même espèce. C'est cette luxuriante floraison qui a fait dire à l'auteur d'une ancienne vie de saint Boniface : « La Gaule et la Germanie sont fières de s'abriter sous le bouclier de Martin; il les a également enseignées, également protégées. Il a pour trône trois grands sièges pontificaux : Tours, Mayence, Utrecht... » Mais l'Allemagne

peut impunément nous disputer la prédilection du grand thaumaturge : ce privilège-là, elle ne saurait nous le ravir [1].

Ce ne sont pas seulement les bords du Rhin qui ont élevé des autels à notre apôtre national. Il en a eu dans toutes les parties du vieil empire germanique : à Halberstadt, où des reliques de son tombeau, venues à une époque inconnue, furent découvertes dans l'ancienne église de saint Étienne, lors de sa restauration au xe siècle; à Brunswick, à Breslau, à Cassel, à Hildesheim, à Brême, à Erfurth, à Spanheim, à Wismar, à Kirchbierlingen, à Stuttgard, à Weingarten, à Zwifalt, à Memmingen, à Ostheim près d'Aschaffenbourg, à Windberg, etc. etc. [2]. Saint Ansgaire, saint Boniface ont contribué par leurs missions à les multiplier dans l'Allemagne centrale : le second surtout aimait à dédier au destructeur de l'idolâtrie gauloise les temples païens qu'à son exemple il convertissait en sanctuaires du vrai Dieu. Mais, sur plusieurs points de cette terre barbare, le nom et la vénération de Martin avaient pénétré, il faut le reconnaître, bien avant eux, et dès l'époque mérovingienne. Le protestantisme les a presque partout effacés : ainsi, dans le duché de Mecklembourg-Schwerin, qui comptait à lui seul cinq cents paroisses sous l'invocation de l'évêque de Tours, on en retrouve deux ou trois à peine [3]. Que de surprises attendraient l'historien catholique dans ces contrées! Mais à combien de ruines se heurteraient ses pas!

Suisse. La Suisse française a été certainement traversée par notre grand saint : aussi les églises de Vevey, de Chêne, dans le canton de Vaud; de Cressier, de Saint-Martin, dans le canton de Neufchâtel, ont-elles été placées sous son vocable, avec beaucoup d'autres. Le souvenir de son séjour à l'abbaye d'Agaune ou de Saint-Maurice en

[1] *Acta SS. jun.*, III, 79, 90; *oct.*, VII, 807. *Musée des archives départementales*, p. 12. Communications de MM. Winand Vireich, de Bonn, J. Milles, etc. = [2] Pertz, XXIII, 88, et *passim*. Communications diverses. = [3] Communication du docteur Frédéric Crutte, de Wismar.

Valais s'est perpétué dans le nom d'un couvent de religieuses établi près de là par Thierry II, roi d'Austrasie, nom conservé par le bourg qui s'est formé depuis au même endroit. Dans le reste de la Suisse, où l'on s'attendrait à le voir moins honoré, une quantité de sanctuaires lui ont encore été dédiés : en premier lieu dans le diocèse de Coire, où il est le patron préféré, après la sainte Vierge et saint



Fig. 76. — Suisse. — Chapelle Saint-Martin, à Zug.

Jean-Baptiste, mais avant saint Pierre; à Schwytz, où l'on remarque sa statue en argent, et où sa fête est l'occasion de l'ouverture des chemins d'hiver à travers les prairies[1]; à Bâle, à Olten (canton de Soleure), à Ufenau, sur le lac de Zurich, à Zug, à Baar (canton de Zug), à Bruggen, Jonschwyl, Weesen et Busskirch (canton de Saint-Gall), etc. A Windisch (Argovie), une inscription du VIe siècle, encastrée dans le mur de l'église, nous apprend

[1] Le canton de Schwytz fit frapper, avec ceux d'Uri et d'Unterwalden, des écus et des pistoles à l'effigie de saint Martin. (V. de Laborde, *Voyages en Suisse*, I, 299; *Revue numism.*, an. 1874, p. 261 et planche XIII.)

que son culte y florissait dès cette époque reculée. La célèbre abbaye d'Einsiedeln avait autrefois, comme tout bon monastère, son autel de Saint-Martin. Celles de Disentis et de Muri (Argovie) étaient sous son invocation. Enfin une cause toute particulière a contribué à répandre son nom dans les montagnes de la vieille Helvétie : on l'a très souvent appliqué aux ponts, aux torrents, aux mauvais passages, comme si les lieux effrayants qui semblaient à nos pères bouleversés par des légions infernales ne devaient plus offrir aucun danger sous la protection de ce grand chasseur de démons. Sous l'empire du même sentiment, plusieurs chapelles lui ont été élevées dans les vallées d'un aspect sauvage, par exemple à Kalfeuserthal, près de Ragatz (Grisons) [1].

[1] Communications du P. Meier, bibliothécaire d'Einsiedeln ; de MM. Idtensohn, bibliothécaire de Saint-Gall, et Budinszky, archiviste-paléographe. Cf. *Acta SS. sept.*, V, 195; *Annal. Bened.*, III, 640, etc.



Fig. 77. — Verrière de Saint-Florentin (Yonne), datée de 1528. — Saint Martin, prêchant la foi catholique à Milan, est maltraité et chassé par les ariens.



Fig. 78. — Angleterre. — Saint-Martin de Cantorbéry.

VII

ÉGLISES DES PAYS ÉTRANGERS : AUTRICHE-HONGRIE. — ITALIE — ESPAGNE, ETC.



ous n'avons encore parcouru que la moitié de l'Europe, et déjà nous avons pu reconnaître qu'il faudrait, pour approfondir un si vaste sujet, autant de volumes que de pays. Continuons cependant avec patience à marquer les grandes étapes du pèlerin de saint Martin à l'étranger. Elles ne sont pas moins nombreuses dans les contrées qu'il nous reste à visiter, et leur raison d'être ne remonte pas moins haut dans le passé.

Autriche-Hongrie, pays slaves. L'Autriche, la Croatie, la Styrie renferment quelques églises érigées peut-être en

mémoire du passage de l'apôtre, quand il se rendit de Poitiers à Sabarie par Milan. La Hongrie, de son côté, s'est montrée pleine d'enthousiasme envers son illustre fils. Elle l'honore dans plus de cent temples et a donné son nom à près de soixante villages. Au milieu d'eux domine, comme un roi sur son trône, le grand monastère du Mont-Sacré de Pannonie ou Martinsberg, dont il a été parlé. Ce lieu, vénérable entre tous par les souvenirs de la naissance et de la première enfance du saint, fut de très bonne heure habité par une colonie de moines bénédictins. Le duc Geysa leur bâtit une abbaye en 987; saint Étienne la termina et l'enrichit, dans un temps où son royaume ne possédait encore ni évêchés ni couvents. Elle obtint de lui son indépendance complète, la liberté de ses élections, la dîme des biens, des revenus et des *hôtes* d'un territoire considérable, privilèges confirmés depuis par saint Ladislas et d'autres rois de Hongrie. Son église, dotée par les papes d'indulgences spéciales pour la fête de saint Martin et pour l'octave, eut le titre de cathédrale, et le rang épiscopal fut reconnu à son archiabbé. Une ville forte se forma autour du monastère, et longtemps opposa une barrière infranchissable aux ennemis du dehors : les Turcs, repoussés plusieurs fois du pays par le secours de son puissant patron, ne purent la prendre qu'assez tard. Rendue tout récemment à son antique splendeur, la basilique de Martinsberg a reçu du cardinal primat de Hongrie une consécration nouvelle, le 27 août 1876, en présence de l'archiduc Joseph, représentant l'empereur d'Autriche[1].

En Bohême, le culte de saint Martin pénétra, pour ainsi dire, avec la foi chrétienne; car, bien que ce pays reconnaisse pour ses premiers apôtres les saints Cyrille et Méthode, venus d'Orient, il est certain que des mission-

[1] Communication du P. Remigius Sztachovics, archiviste de l'abbaye. *Acta SS. sept.*, I, 495. Cf. le diplôme de S. Étienne publié à l'Appendice, et ci-dessus p. 56-62.

naires francs ou germains l'avaient abordé avant eux. Saint Adalbert, évêque de Prague, qui avait fait un pèlerinage à Tours et séjourné à Mayence, passe pour avoir été le principal propagateur de cette dévotion dans son diocèse. Mais des sacramentaires bohémiens écrits au VIIe ou au VIIIe siècle, c'est-à-dire deux ou trois cents ans plus tôt, portent déjà la mention du bienheureux Martin, confesseur et pontife. Une église lui fut, d'ailleurs, dédiée antérieurement à l'épiscopat d'Adalbert dans le bourg de Klenc. A Prague même, on lui en éleva trois du temps de ce prélat, qui, de plus, déposa des reliques de son tombeau dans l'autel de la crypte située sous la cathédrale. L'empereur Charles IV, les religieux de Saint-Norbert et de Prémontré multiplièrent ensuite ses sanctuaires à tel point qu'on les rencontre, en moyenne, à neuf kilomètres les uns des autres dans la province de Bohême, où ils sont, en tout, plus de soixante. La Moravie n'est pas moins riche : elle le doit sans doute aussi au saint évêque de Prague, car elle dépendait de son diocèse. La Pologne est encore dans le même cas : Adalbert, ayant été forcé par la barbarie des Bohémiens d'émigrer dans cette contrée, y porta avec l'évangile la renommée de l'apôtre des Gaules. Jusqu'aux temps modernes, les Polonais l'ont vénéré en quantité de lieux et l'ont invoqué avec succès dans les combats [1]. Enfin, si les autres pays slaves ne nous offrent pas de monuments à signaler, nous devons observer du moins que, dès l'origine des églises russes, il a figuré sur leurs ménologes. Les Grecs eux-mêmes, quoique assez difficiles pour les saints occidentaux, ont introduit son nom dans la liturgie presque aussitôt que les Latins, en lui décernant la qualité de thaumaturge [2].

Italie. Deux centres naturels s'offrent à nous en Italie : Pavie, où le fils du tribun pannonien fut élevé ; Milan, où

[1] Communication du docteur Martin Riha, de Budvice. *Acta SS. apr.*, III, 185. = [2] Communication du P. Martinov.

il organisa son premier monastère et où saint Ambroise eut plus tard une vision à son sujet. Dans la première de ces deux villes, il a eu longtemps sous son patronage *San-Martino fuori porta,* église et hôpital fondés par Lothaire, roi d'Italie, aujourd'hui transformés en établissement industriel, et *San-Martino in pietra lata,* qui a été réuni aux bâtiments de l'Université; dans la banlieue, et près de l'endroit où il habitait, *San-Martino in terra arsa,* dont il



Fig. 79. — Italie. — Saint-Martin de Lucques.

a été question plus haut. A Milan, il avait *San-Martino in Nosiggia, San-Martino in Compito,* et Saint-Martin-des-Orphelins (maintenant *I Martinetti*). Dans les plaines lombardes, son nom est partout : à Lodi, à Mantoue, à Magenta, et particulièrement dans le diocèse de Bergame, parsemé de chapelles en son honneur, la plupart fort anciennes. De là, sans doute, son patronage s'est étendu dans le Padouan, puis en Vénétie, à Murano, à Chioggia, où son image occupe le centre d'un retable en vingt-sept compartiments, daté de 1349; à Burano, où il figure dans les armoiries de la ville,

et à Venise même, où il eut pour sanctuaire un édifice encore existant, bâti avant le XIVe siècle, restauré au XVIe par Jacopo Sansovino. Dans une autre direction, son culte a envahi le Piémont, où les San-Martino surgissent aussi à chaque pas, et jusqu'aux rameaux des Alpes, où le marquis Boniface de Montferrat, cet habitué du pèlerinage de Tours, ne contribua pas peu à le répandre. Mais, en dehors de ces foyers principaux, que d'églises remarquables il faudrait



Fig. 80. — Italie. — Saint-Martin de Magenta.

signaler encore! Deux à Bologne, dont l'une fondée vers 450 par l'évêque Petronius; une à Ravenne, remontant à Théodoric et dédiée depuis à saint Apollinaire [1]; deux à Pise, avec un hôpital pour les pauvres pèlerins; une à Lucques, l'insigne métropole érigée au VIIe siècle par l'é-

[1] Il ne faut pas confondre cet ancien monastère de Saint-Martin de Ravenne avec la basilique où Fortunat obtint sa guérison en faisant usage de l'huile de la lampe qui brûlait devant l'autel de Saint-Martin et sous son image. Celle-ci était dédiée aux saints Paul et Jean. Mais, du reste, un passage de Grégoire de Tours nous donne à entendre que les oratoires de Saint-Martin étaient fort nombreux dans le pays environnant. (*Virt. S. Mart.*, I, 13.)

vêque Frigidianus, reconstruite en 1060 par celui qui devait s'appeler le pape Alexandre II. Cette dernière est particulièrement riche en œuvres artistiques rappelant les gloires de son bienheureux patron. On admire surtout la statue de marbre qui surmonte sa façade, et le bas-relief du XIIIe siècle qui décore l'attique. La république de Lucques avait aussi placé l'effigie de saint Martin sur ses monnaies, sur ses sceaux et sur les insignes de ses corporations [1].

Rome, ce Panthéon chrétien, où les saints de tous les pays reçoivent honneurs et prières, a voulu donner au grand évêque des Gaules quelque chose de plus : n'avait-il pas, d'ailleurs, des droits particuliers aux hommages des Romains? n'avait-il pas séjourné dans leurs murs? A peine en était-il sorti (on peut le dire) qu'un monastère, dont il avait peut-être semé les germes, s'établissait avec quelques autres auprès du tombeau de saint Pierre, dans les dépendances de la basilique de Constantin, sous le titre de Saint-Martin *ad Perratam*. L'oratoire de cette petite communauté eut le privilège d'abriter jusqu'au XVIe siècle la célèbre statue de saint Pierre que le pape saint Léon le Grand fit fabriquer avec le bronze de Jupiter Capitolin, en mémoire de la retraite d'Attila. La barbarie arrêtée, une idole détruite, des moines réunis pour chanter jour et nuit les louanges divines : que de relations mystérieuses entre ce simple fait et la vie du glorieux confesseur! Une coutume non moins significative, rappelant celle de plusieurs diocèses de France, voulait que les papes se rendissent, au moment de leur consécration, dans cette antique chapelle de Saint-Martin, qu'une grille seule séparait de la basilique : ils s'avançaient avec le clergé jusqu'à cette grille; ils s'arrêtaient un moment, et, après

[1] Communications de MM. Cesare Cantù; Promis, bibliothécaire du roi à Turin; Carlo dell' Acqua, bibliothécaire de l'université de Pavie; Salvatore Bongi et del Prete, de Lucques; Clemente Lupi, de Pise; Fulin, de Venise. Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 16 (note de Ruinart). Pertz, XVIII, 635; XIX, 30, 107. *Acta SS. sept.*, I, 238; *oct.*, II, 434, et X, 239. Baluze, *Miscell.*, II, 302.

les chants d'usage, ils entraient, on les revêtait des habits pontificaux, et ils revenaient ensuite dans l'église recevoir la bénédiction[1]. L'emplacement du monastère est occupé actuellement par le pilier de la nouvelle basilique vaticane dit de la Véronique, renfermant le voile où Notre-Seigneur a laissé l'empreinte de son auguste face, cette adorable effigie, si tendrement vénérée à Tours par l'homme qui devait précisément provoquer la restauration du culte de saint Martin. L'ancienne église Saint-Pierre contenait encore un autel sous son invocation, dont la place exacte est marquée sur le plan donné par les Bollandistes; cet autel avait été doté de revenus assez considérables par un évêque d'Ostie[2]. Le titulaire n'a pas été complètement exproprié : son nom s'est transmis à un des oratoires du Vatican, réservé jusque dans ces derniers temps à la garde suisse. Mais un sanctuaire beaucoup plus important n'a cessé de le porter, au milieu de la ville éternelle, depuis la fin du v[e] siècle ou le commencement du suivant. C'est la vieille basilique des saints Martin et Silvestre, autrement dite *San-Martino ai Monti,* fondée par le pape Symmaque auprès des thermes de Trajan, et restaurée par saint Charles Borromée. Les deux ou trois édifices superposés dont on retrouve la trace sous les constructions modernes, les antiquités qu'on y remarque, attestent jusqu'à l'évidence son origine reculée, et le style grandiose du plus récent en fait une des plus belles églises de Rome. Quelques personnes ont cru qu'elle avait été consacrée, non à saint Martin de Tours, mais à saint Martin pape,

[1] Ancien *ordo* romain, dans les *Musei italici,* Paris, 1689, in-4°, II, 91. On voit par ce même document que le monastère de S. Martin *ad Perratam* était situé *sub tegna ipsius ecclesiæ (S. Petri).* Une lettre du pape Étienne II nous apprend qu'au VIII[e] siècle il tenait extérieurement à des maisons et à des jardins dont le souverain pontife pouvait disposer à son gré. (D. Bouquet, V, 592.) Pour le reste, voy. Torrigi, *Instr. pro peregrin.,* et la notice publiée dans la *Semaine religieuse de Tours,* an. 1878, p. 220 et suiv. = [2] *Acta SS. junii,* VII, 102.

dont elle a reçu, en effet, les restes rapportés de Constantinople en 655 : il suffit d'observer, d'une part, qu'elle est mentionnée sous son titre séculaire dans des documents bien antérieurs au règne de ce pontife, et dès le temps de Symmaque; et, de l'autre, que sa fête patronale a toujours été fixée au 11 novembre. Il y a un intérêt majeur à faire cette remarque, et à bien constater que notre apôtre national, depuis une époque très rapprochée de la sienne, a eu son temple dans la capitale du monde chrétien [1].

De Rome, son culte a rayonné dans les provinces circonvoisines : à Spolète, à Orvieto, à Viterbe, à Faenza, etc. Il a été implanté au sommet du mont Cassin, par le grand saint Benoît, sur les ruines du temple d'Apollon; hommage bien dû au père de nos premiers moines et au destructeur de nos dernières idoles. L'oratoire qui lui avait été consacré dans cette célèbre abbaye devint au XIe siècle, par les soins de l'abbé Didier, une élégante et spacieuse basilique [2]. L'Italie méridionale n'a point échappé à cette heureuse contagion. Il faudrait même croire qu'elle l'a subie avant le reste de la Péninsule, d'après un fait qui serait de la première importance s'il était mieux prouvé : saint Sévère, évêque de Naples et contemporain de saint Martin, lui aurait dédié dans cette ville un monastère, aussitôt après sa mort par conséquent [3]. On sait, du reste, que son nom s'est conservé dans un autre couvent napolitain, celui des Chartreux, et que le célèbre fort Saint-Elme, qui le domine, s'appelait encore sous Ferdinand Ier le château de *San-Martino*. Mais le séjour de saint Paulin de Nole dans la Campanie nous

[1] Communication de M. l'abbé Duchesne, ancien membre de l'École française de Rome. *Acta SS. maii, Propylæum,* p. 57. Pertz, V, 85. *Semaine religieuse de Tours,* an. 1878, p. 220 et suiv. = [2] *Acta SS. oct.,* III, 90, 117. Pertz, VII, 725, 763. = [3] Il est cependant douteux que S. Sévère ait survécu à S. Martin. Les Bollandistes concilient les faits en disant que le monastère de Naples a pu être fondé réellement par le premier, et consacré à l'évêque de Tours par un de ses successeurs. (*Acta SS. jan.,* I, 754.)

donne à lui seul la preuve et l'explication de l'empressement témoigné envers la mémoire de son vénérable ami par les habitants de toute cette contrée. Gaëte, Aquino, berceau de saint Thomas, et bien d'autres lieux ont gardé longtemps des traces de cette dévotion traditionnelle [1]. Enfin elle a franchi de bonne heure le détroit de Messine, et s'est affirmée auprès de Palerme par la fondation de

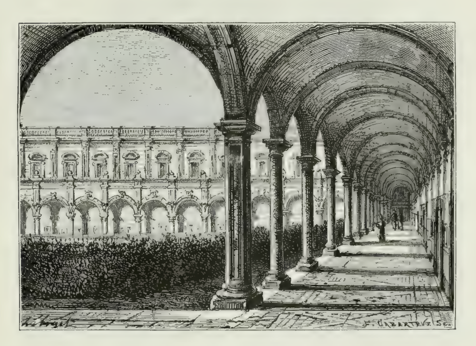


Fig. 81. — Italie. — Cloître de San-Martino à Naples.

l'abbaye de *San-Martino delle Scale,* due au pape saint Grégoire le Grand. Occupée d'abord par des religieuses, détruite au IXe siècle par les Sarrasins, rétablie en 1346 dans sa splendeur première, cette maison abrite depuis 1862 une colonie agricole composée de trois cents jeunes gens orphelins ou abandonnés, placés sous la conduite des religieux et sous la protection de leur patron sécu-

[1] Vers 1080, une église Saint-Martin sise à Aquino fut donnée au Mont-Cassin par un habitant de cette ville. En 1097, Pandulfe, comte d'Aquin, en céda une autre au même monastère. (Pertz, VII, 746).

laire[1]. Elle possède plusieurs représentations assez remarquables du trait d'Amiens : un tableau de Filippo Paladino, Florentin, un autre de Paolo de Matteis, élève du Giordano, et un groupe en marbre de Marabitti.

Espagne, Portugal. La plupart des provinces d'Espagne renferment des localités et des églises portant le nom de

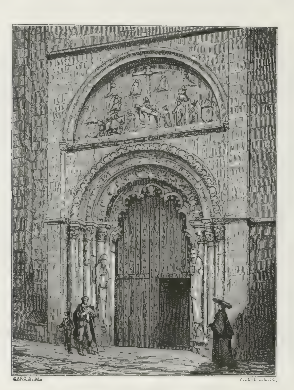


Fig. 82. — Espagne. — Portail latéral de la cathédrale d'Orense.

saint Martin. Mais, comme ce nom est aussi celui d'un apôtre local honoré dans plusieurs d'entre elles, Martin de Dume ou de Braga, on peut, dans certains cas, hésiter sur l'identité du patron. Du reste, cet évêque de Galice contribua lui-même à répandre dans son pays d'adoption le culte de son homonyme, qui était également son compatriote. Le rapide passage de l'apôtre gaulois, à l'occasion du concile de Saragosse, put aussi laisser quelques souvenirs

[1] Communication du révérend abbé de San-Martino delle Scale. V. *Annal. Bened.*, I, 164, et *Sicilia sacra*, I, 163-210.

dans une partie des provinces septentrionales. Mais les reliques apportées de son tombeau, sur la demande du roi des Suèves, les conversions, les miracles opérés par leur vertu, la basilique érigée pour les abriter firent encore plus que tout le reste. Le lieu où s'éleva le monument de Théodomir n'est pas désigné par Grégoire de Tours, et plus d'une ville a prétendu l'avoir possédé. Il est à peu près certain que cette première grande église fondée en



Fig. 83. — Espagne. — Saint-Martin de Ségovie.

l'honneur de saint Martin dans la péninsule ibérique, vers le milieu du VIe siècle, se trouvait à Auria ou Orense, en Galice. Les traditions, les chroniques du pays prononcent en faveur de cette ville. Sa cathédrale, qui aurait succédé à la basilique primitive, est, en effet, la seule de tout le royaume qui soit dédiée à l'évêque de Tours, dont le patronage s'étend, de plus, sur trente paroisses du même diocèse. L'édifice actuel, commencé au XIIe siècle, après les dévastations des Sarrasins, et terminé seulement au XVIIe, offre, malgré son défaut d'unité, un aspect très imposant;

il est en forme de croix latine. Santiago (Saint-Jacques de Compostelle) a également son église Saint-Martin, attenante à un cloître bâti, vers 866, par l'évêque Sisenand, et transformé en séminaire depuis l'expulsion des religieux, en 1835. Les relations qui unissaient dès l'origine les pèlerinages de Tours et de Saint-Jacques ont évidemment amené l'érection de cette belle basilique, et peut-être même ont-elles été la première source des hommages rendus à l'apôtre des Gaules par les anciens habitants de l'Espagne. Mentionnons encore, parmi les sanctuaires qu'ils lui ont consacrés, l'ancien monastère placé par Grégoire de Tours entre Sagonte et Carthagène, pillé en 583 par les Goths, et devenu célèbre ensuite; les églises de Valence, de Saint-Pierre de Roses, au diocèse de Girone; de Huesca en Galice; de Burgos, où le Cid reçut, dit-on, le baptême; de Ségovie, de Cordoue, et, en Portugal, celle d'Oporto, une des plus anciennes de toutes, connue aujourd'hui sous la dénomination légendaire de Cedofeita (*Cito facta*) [1].

Asie, Afrique, Amérique. A Jérusalem, une église, construite par les croisés français au XIIe siècle, fut dédiée à saint Martin en souvenir de la patrie absente. Peut-être aussi ce vocable renferme-t-il une nouvelle trace de l'espèce de confraternité qui reliait ensemble tous les grands pèlerinages, ou de l'affiliation particulière qui unissait l'église de Jérusalem, comme celle de Compostelle, à la collégiale de Tours. L'édifice était situé dans la rue de l'Arc-Judas, qui menait de la rue du Temple à la porte de Sion, et, d'après le cartulaire où il est mentionné, se trouvait entouré de maisons payant un cens annuel au Saint-Sépulcre. Son emplacement a disparu sous les constructions modernes. Ainsi, même en face du tombeau du Sauveur, le tombeau de son serviteur fidèle a fait sentir son influence [2]. L'Asie centrale

[1] Commun. de M. l'archidiacre d'Orense et de M. da Silva, de Lisbonne. Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 11, et III, 8; *Hist.*, V, 38; *Glor. Conf.*, 12. Pertz, IV, 373; etc. = [2] Commun. du P. Élie Roger, missionnaire à Sainte-Anne de Jérusalem.

a reçu les bénédictions de saint Martin par l'entremise de plusieurs de nos missionnaires, entre autres François et Étienne Pallu, chanoines de sa basilique, morts, l'un en 1684, au Tonkin, l'autre deux ans plus tard, à Siam[1]. De nos jours, les courageux apôtres que la France envoie périodiquement à la Chine ont achevé de porter jusqu'aux extrémités du monde oriental les reliques et la gloire de leur plus parfait modèle.

En Afrique, les chrétientés du littoral ont dû certainement lui rendre un culte, puisque le livre de Sulpice Sévère était, comme nous le savons, dans les mains de tous les fidèles de Carthage et des environs, et qu'il excitait leur enthousiasme. Cet écrivain nous raconte lui-même qu'un habitant de l'Égypte, encore païen, ayant été surpris en mer par une tempête, l'apaisa en invoquant le Dieu de Martin[2]. Il a fallu la grande inondation des Vandales pour effacer du sol de ces contrées les témoignages publics de leur dévotion envers le grand saint de la Gaule.

En Amérique enfin, le nom de saint Martin a fait son apparition avec les pionniers de la civilisation européenne. Deux des premières îles découvertes par Christophe Colomb dans son second voyage, en 1494, ont reçu de lui ce nom vénéré, qui s'est communiqué ensuite à diverses terres du nouveau continent. D'autre part, le séminaire de Québec, incorporé au séminaire des Missions étrangères de Paris, a obtenu de la collégiale de Tours, en 1689, des lettres d'association qui ont créé des liens plus étroits entre le Canada, cette France d'outre-mer, et l'évangélisateur de la mère patrie[3].

Nous avons fait le tour du monde entier : partout nous avons trouvé la mémoire de ce grand bienfaiteur gravée dans le cœur de la terre comme dans le cœur de l'homme.

[1] V. Gervaise, p. 402, 407. = [2] *Dial.* III, 14. = [3] V. le texte des lettres échangées à cette occasion dans Gervaise, p. 407 et suiv.

Tous les siècles d'abord, tous les lieux ensuite ont mis sous nos yeux le tribut d'hommages qu'ils lui ont décerné d'un accord unanime. Il nous reste à interroger à son sujet les monuments littéraires, et à voir quelle place il a tenue dans les différents genres des œuvres de l'esprit.



Fig. 84. — Verrière de Saint-Florentin (Yonne), datée de 1528. — Saint Martin commandant aux serpents, etc. (Cf., p. 609, la verrière qui représente la fondation de Marmoutier.)



Fig. 85. — Angleterre. — Saint-Martin-de-la-Bataille (d'après une vieille gravure anglaise).

CHAPITRE VIII

LES MONUMENTS ÉCRITS

RELATIFS A SAINT MARTIN

I

LITURGIE. — FÊTES DE SAINT MARTIN



SAINT Martin eut dès les premiers temps une place privilégiée dans la littérature officielle de l'Église, c'est-à-dire dans ces discours d'essence sublime faits pour être adressés à Dieu dans ses temples, et dont l'ensemble s'appelle la liturgie. Par un privilège bien rare, son nom a été introduit dans le canon de la messe après ceux des apôtres et des martyrs, avec ceux des saints confesseurs Hilaire, Augustin, Grégoire, Jérôme et Benoît. L'office ro-

main, qui n'admet plus à cette place réservée que les deux premières catégories de bienheureux, lui faisait anciennement cette faveur[1]. Elle lui est également accordée dans deux sacramentaires du VIIe siècle conservés à la bibliothèque du Vatican, et provenant, sans doute, d'une des églises de France, car ils contiennent des prières spéciales pour « l'empire romain devenu celui des Francs[2] », ainsi que dans plusieurs recueils du même genre comptés parmi les plus précieux monuments de notre bibliothèque nationale. La liturgie anglo-saxonne et d'autres encore lui rendaient le même honneur. Il a eu quelquefois une prérogative presque aussi exceptionnelle, celle de figurer dans le *Confiteor* après les saints Pierre et Paul. Nous voyons cet usage observé dans les rituels de Tours imprimés en 1533, et, chose curieuse, gardé jusqu'à nos jours par les paysans de quelques-uns de nos diocèses, tels que ceux de Pamiers, de Nevers et de Bordeaux[3]. Enfin, il a été de bonne heure invoqué dans les litanies des saints composées pour l'usage de différentes églises. Il a même eu ses litanies particulières, dont les plus intéressantes, publiées par Marteau, rappellent les principales circonstances de sa vie, en termes empruntés la plupart à Sulpice Sévère, et le surnomment le protecteur des Gaules, le refuge et le secours des rois de France, l'égal des apôtres et des martyrs, etc.[4].

On ne s'étonnera pas, après cela, de voir des offices entiers écrits en son honneur et pour ses diverses fêtes depuis l'époque la plus reculée. Les sacramentaires du pape saint Grégoire en contiennent plusieurs, ainsi que les

[1] V. le canon édité par Ménard. *Acta SS. sept.*, VIII, 655. = [2] *Romanum sive Francorum imperium.* Nos 257 et 316 du fonds de la reine de Suède. V. l'analyse de ces mss. donnée par M. L. Delisle dans la *Bibl. de l'École des chartes*, an. 1876, p. 475 et 481. = [3] Chevalier, *Origines de l'Église de Tours*, p. 509. Communications de M. Pasquier, archiviste de l'Ariège, et de M. le curé de Captieux. = [4] Marteau, *Vie de S. Martin*, p. 83 et suiv. Cf. le ms. 1281 de la bibl. de Tours, fo 151; Pascal, *Dict. de liturgie*, p. 741; D. Piolin, *Hist. de l'Église du Mans*, III, 288, etc.

anciens missels et bréviaires de l'église métropolitaine de Tours, de la collégiale de Saint-Martin, de l'abbaye de Marmoutier, et même des diocèses étrangers [1]. Les auteurs de ces offices sont ordinairement inconnus : ils étaient cependant pris parmi les clercs les plus lettrés et les plus saints, tels que Ratbode, évêque d'Utrecht, et Odon de Cluny. Du reste, leur part personnelle de rédaction est assez nulle : les véritables auteurs sont Sulpice Sévère et Grégoire de Tours. Ce sont les passages de ces deux écrivains relatifs à la mort du confesseur, à ses obsèques, à sa basilique, qui ont formé la matière des *leçons* et des parties narratives en général ; ils sont souvent reproduits littéralement, car on les respectait comme autant d'autorités ou de textes classiques. Les parties en forme de prière évoquent elles-mêmes, suivant l'usage, le souvenir des grands actes du saint, et surtout du partage de son manteau. Les plus belles sont généralement celles qu'on appelait, du temps de Grégoire, *contestationes*, et qu'on nomme aujourd'hui préfaces. En voici un spécimen très vénérable, édité par dom Ruinart, et qui, d'après un manuscrit du Vatican où je trouve un fragment identique attribué à saint Ambroise, aurait été composé avec les termes d'une lettre émanée de cet illustre docteur [2].

Vere dignum et justum est, omnipotens Deus, te in Martini tui laudibus honorare, qui, sancti Spiritus tui dono succensus, ita in ipso tyrocinio fidei perfectus inventus est, ut Christum texisset in paupere, et vestem quam egenus acceperat mundi Dominus induis-

Il est vraiment digne et équitable, Dieu tout-puissant, de vous rendre hommage en louant votre serviteur Martin, qui, embrasé du feu de votre Saint-Esprit, se trouva, dès son apprentissage de la profession de chrétien, assez parfait pour mériter de revêtir le Christ dans la

[1] Les bibliothèques de Tours et de Paris en possèdent un grand nombre, à partir du IXe ou Xe siècle. On trouvera l'analyse détaillée des principaux dans le catalogue des manuscrits de Tours, dressé par M. Dorange, 1875, in-4°, p. 61 et suiv. Des offices modernes ont été publiés à Amiens en 1696 et en 1779, à Paris en 1712, à Rouen en 1758 et en 1792, au Havre en 1830, etc. = [2] Ms. 1188 de la Vaticane, écrit sous le pontificat de Nicolas V.

set. O felix largitas, qua Divinitas operitur! O chlamydis gloriosa divisio, quæ militem texit et Regem!... Sic apostolica virtute sperantibus contulit medicinam, ut alios supplicationibus, alios visu salvaret. Hæc tua est, Domine, veneranda potentia, cui cum lingua non supplet meritis exorare, operibus sancti Martini, te opitulante, mereamur imitari per Christum Dominum nostrum, etc. [1].

personne du pauvre, et de voir le manteau donné à l'indigent porté par le Maître du monde. Heureuse largesse, qui devient une aumône à la Divinité! Glorieux partage, grâce auquel une même chlamyde couvre à la fois le soldat et son chef!... Telle était l'efficacité de sa vertu apostolique que, tantôt par une prière, tantôt par un regard, il sauvait ceux qui espéraient en lui. C'est vous, Seigneur, qui avez fait tout cela, c'est votre puissance redoutable; et puisque la langue humaine ne saurait l'implorer dignement, accordez aux mérites de Jésus-Christ Notre-Seigneur que nous devenions les imitateurs de Martin.

Les antiennes chantées à la louange du saint par les clercs de sa basilique étaient primitivement très courtes, suivant l'usage. Cette brièveté finit par leur déplaire, contrairement à ce qui arrive trop souvent. Ils demandèrent à Odon de Cluny de leur en composer d'autres, parce que, lui dirent-ils, ils avaient beau en chanter une après chaque verset de psaume, dans la nuit des vigiles de saint Martin, ils n'arrivaient jamais à gagner ainsi le jour, qui se lève tard en novembre. On ne pouvait être plus consciencieux. Mais Odon répondit qu'il était incapable de leur faire des antiennes comme ils les désiraient : il était vieux, et il ne lui resterait pas même le temps de les apprendre sur la terre, si quelque autre les faisait à sa place. Et puis la brièveté, ajoutait-il, est une très bonne chose; tandis que la prolixité qu'on voulait lui imposer lui donnait à l'avance des nausées. Cependant, sur les instances réitérées des

[1] Ruinart, éd. de Grégoire de Tours, col. 1361. Gervaise a donné (p. 263 et suiv.) trois autres préfaces, dont la seconde, tirée du missel dit gothique, qu'on fait remonter au VIIe siècle, est à peu près semblable à celle-ci.

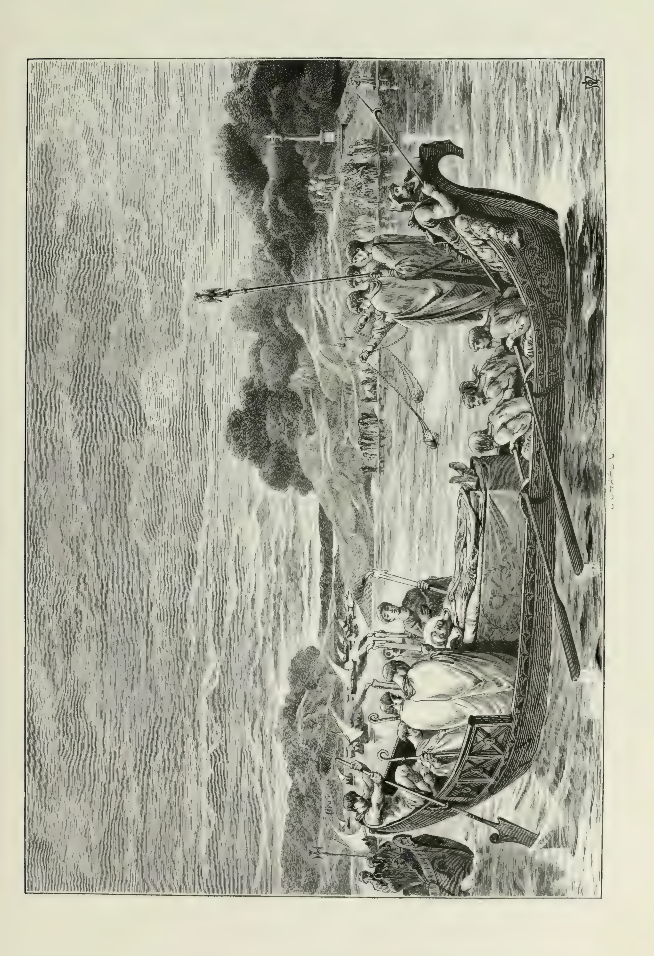
XXVIII

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Obsèques de saint Martin. » A peine le saint évêque était-il mort à Candes que les populations s'empressèrent autour de son corps. Les Poitevins disputèrent aux Tourangeaux cette dépouille sacrée : « C'est *notre* évêque, disaient « les gens de Tours. — C'est *notre* moine, » disaient les Poitevins qui pensaient à Ligugé. Les Tourangeaux se montrèrent les plus habiles et profitèrent de la nuit pour enlever un trésor si disputé. Mais le jour approchait, il fallut se hâter. On déposa le corps de saint Martin dans une barque amarrée sur la rive de la Vienne, qui, en un clin d'œil, descendit au milieu du large lit de la Loire. Alors tout le peuple de Tours, qui suivait sa conquête, entonna des hymnes sacrées, et fit retentir l'air des louanges du Seigneur. (Voy. Grégoire de Tours, *Hist.,* I, 43; *Virt. sancti Martini,* II, 45, et, dans le présent livre, la p. 367.)

Composition originale de Luc-Olivier Merson,
gravée par Chapon.



chanoines, il s'exécuta : il leur écrivit douze antiennes dont les pensées et les expressions étaient, dit son biographe, soigneusement cadencées, les nota, et assortit tellement bien le chant aux paroles, qu'il paraît qu'il était impossible d'entendre une mélodie plus douce; seulement il s'obstina à ne pas les faire trop longues. Malgré cela, ou peut-être à cause de cela, elles eurent un grand succès et se répandirent dans presque toute la chrétienté. Elles consistent encore en fragments tirés de Sulpice Sévère, sauf les dernières, qui sont de simples invocations[1]. Plus tard on tira aussi des antiennes de l'opuscule écrit en l'honneur du bienheureux par Ratbode d'Utrecht[2].

Odon composa en même temps trois hymnes à saint Martin. Le seul de ces morceaux qu'ait reproduit le moine Jean, son biographe, commence par une strophe où éclate le goût des oppositions et de la double cadence dont il parlait tout à l'heure :

Rex Christe, Martini decus,
Hic laus tua, tu illius.
Tu nos in hunc te colere,
Quin ipsum in te tribue.

Le poète sacré a soin de donner à son héros la qualité de *par apostolis;* il le supplie de rendre à l'ordre des pontifes, à l'ordre monastique leur splendeur primitive. Un autre cantique appartenant à la même catégorie passe pour avoir été dicté par lui au moment de mourir; c'est celui qui débute par les mots :

Martini renitet en speciosa dies.

Ennodius, évêque de Pavie au VIe siècle, Robert, roi de France, et, dans les temps modernes, le fameux Santeuil

[1] *Bibl. Clun.*, col. 18, 262, 1633. La première de ces antiennes commence par les mots : *Sanctus Martinus obitum suum longe ante præscivit, etc.* Cf. Sulpice, *Ep.* 3. = [2] V. le ms. 1299 de la bibl. de Tours, f° 80.

ont célébré l'évêque de Tours par des hymnes de leur façon et dans le goût respectif de leur époque. Saint Ambroise lui-même, qu'on peut appeler le créateur du genre, lui aurait payé sous cette forme son tribut d'admiration; toutefois il est difficile d'admettre l'authenticité de l'hymne insérée dans l'édition de ses œuvres, puisqu'il survécut à peine à son illustre ami. Enfin, une quantité d'autres nous sont parvenues sans nom d'auteur, et ce ne sont pas les moins remarquables [1]. Quant aux proses ou séquences, un peu moins nombreuses, je me bornerai à en signaler deux fort intéressantes. La première (*Sacerdotem Christi*) est un des plus anciens types que l'on connaisse. Elle est attribuée par deux manuscrits de Saint-Gall et d'Einsiedeln au moine Notker, qui mit à la mode, au IXe siècle, cette nouvelle espèce de chants sacrés. Elle n'est encore ni syllabique ni rimée. Dom Ruinart, qui s'imaginait qu'elle pouvait remonter à Grégoire de Tours, l'a publiée sans distinguer les strophes. L'éditeur Mone, puis MM. du Méril et Bordier, ont essayé de les rétablir d'après un système rationnel; mais la base leur manquait. La méthode de M. Léon Gautier, pour qui nos anciennes poésies liturgiques n'ont plus de secrets, m'a permis de rendre aux stances et à ce qui tient lieu de vers la vraie disposition primitive. Je reproduis, pour cette raison, le morceau entier à l'Appendice, en y ajoutant une magnifique oraison qui l'accompagne dans plusieurs exemplaires [2]. La seconde prose (*Gaude, Sion*) est due au célèbre Adam de Saint-Victor, un des

[1] *Bibl. Clun., ibid.* D. Bouquet, X, 281. Migne, *Patrol.,* XVII, 1255; LXIII, 333, et CXXXIII, 515. Mabillon, *Annal.,* III, 712. On trouvera beaucoup de ces hymnes dans Mone (*Hymni latini medii ævi*), dans Morell, son continuateur, dans Daniel (*Thesaurus hymnologicus*), dans du Méril (*Poésies populaires latines*), et dans un grand nombre de mss. de Paris, de Tours, de Rouen, etc. = [2] Mss. 378 de Saint-Gall et 121 d'Einsiedeln. Notker, *Liber Sequentiarum,* dans Migne, CXXXI, 1020. Mone, Morell, Daniel, *op. cit.* Ruinart, éd. de Grégoire, col. 1140. Éd. du Méril, *Poésies popul. lat.,* p. 166. Bordier, *Greg. Tur. op. min.,* II, 445.

maîtres du genre, qui vivait au XIIe siècle. On la trouvera parmi ses œuvres, et l'on reconnaîtra qu'elle est d'une facture déjà très perfectionnée[1]. L'une et l'autre étaient fort répandues en France, en Italie, en Allemagne, en Hongrie.

C'est ici le lieu de dire un mot des solennités au retour desquelles ces divers chants sacrés étaient répétés par nos pères, dans ces grands unissons qui faisaient trembler les voûtes de nos vieilles basiliques. La grande fête de saint Martin fut fixée dès l'origine au 11 novembre. Ce jour était, comme on l'a vu, l'anniversaire de ses obsèques, et non de sa mort. Le plus ancien document qui en mentionne la célébration, la préface des actes du concile tenu à Tours en 461, le désigne par un mot qui confirme singulièrement ce que j'ai dit à ce sujet : il l'appelle la *Réception* du bienheureux pontife ; expression signifiant évidemment la réception de son corps dans la cité de Tours, qui eut lieu, en effet, le 11 novembre, et non la réception de son âme au ciel, comme l'ont imaginé quelques auteurs[2]. Peu à peu la notion de l'événement particulier que l'Église commémorait à cette date s'oblitéra, ou plutôt cet anniversaire se confondit dans l'esprit des peuples avec celui du décès, antérieur de trois jours, et la fête devint uniquement celle de la Déposition (nom équivoque, pouvant s'entendre, soit du décès, soit de la déposition en terre, et déjà en usage au temps de Grégoire de Tours), puis du Passage ou de la Naissance au ciel (*Transitus, Natalis*), c'est-à-dire de la mort du saint, termes dont se sert entre autres le concile de Mayence, qui prescrivit l'observation de ce jour férié dans tout l'Empire, en l'an 813. Les fidèles prirent l'habitude de l'appeler simplement la Messe de saint Martin (*Missa sancti Martini*), dénomination employée dans les ca-

[1] *Œuvres d'Adam de Saint-Victor*, publiées par L. Gautier, II, 312. Daniel, p. 89. Missel de Lucques, imp. en 1560. = [2] Entre autres Héfélé, *Hist. des conciles*, III, 188. V. Labbe, IV, 1050.

pitulaires de Charlemagne [1], et plus tard la Saint-Martin d'hiver. Cette solennité, qui amenait à Tours une si grande affluence et faisait descendre du ciel des grâces si abondantes, était chômée partout dès l'époque du premier concile de Mâcon, et dans quelques provinces, comme celle de Rouen, elle était mise au même rang que les fêtes de saint Jean-Baptiste, de saint Pierre et de saint Paul, par conséquent au-dessus de celles des autres saints. Les constitutions de l'Église continuèrent jusqu'aux temps modernes à interdire en son honneur les œuvres serviles, en France comme à l'étranger [2]. Sur beaucoup de propres diocésains, elle figure encore avec la mention « double majeur ». Enfin, par un privilège bien rare, elle eut une vigile et une octave. La première était déjà instituée au ve siècle, et se célébrait régulièrement à Tours et ailleurs. La seconde, suivant dom Martène, aurait été établie par Odon de Cluny; cependant le biographe de ce saint religieux semble plutôt dire qu'elle existait avant lui, et Jean Beleth observe à son tour, dans son traité des Offices divins, que nulle autre fête de confesseur n'avait d'octave [3].

On a peine à se figurer, dans ce siècle où la piété elle-même a pris des allures froides et compassées, avec quelle exubérance de joie et d'enthousiasme les chrétiens d'autrefois célébraient la Saint-Martin. La cérémonie religieuse était doublée de réjouissances publiques; c'était la fête populaire par excellence. Et, de fait, le grand pontife n'avait-il pas été avant tout l'apôtre du peuple? Ne continuait-il pas à combler de ses bienfaits les pauvres et les petits? Transportons-nous par la pensée au milieu du moyen âge, et contemplons un instant le mouvement extra-

[1] Le sens de cette locution est prouvé jusqu'à l'évidence par les chartes qui stipulent le payement de certaines redevances *ad missam S. Martini*. (V. notamment *Acta SS. oct.*, IX, 217, 218.) On appelait autrefois *missæ* les fêtes des saints où les fidèles étaient tenus d'aller à la messe. = [2] *Acta SS. oct.*, I, 37, 127, 453. Gervaise, p. 273. = [3] Grég., *Hist.*, X, 31. Piper, *Calendrier*, publié à Berlin en 1858. Martène, *Ant. mon. rit.*, col. 595. *Bibl. Clun.*, col. 31.

ordinaire qui se produit durant l'octave martinienne. La veille de l'anniversaire, tout s'anime déjà. Le clergé se dispose à passer la nuit dans l'église; il veille jusqu'à l'aurore, jeûnant, priant, psalmodiant, et, dans la basilique du saint, plusieurs chœurs, plusieurs collèges de chanoines se succèdent sans interruption, de façon à rappeler la *laus perennis* des anciens jours. Les fidèles se joignent aux prêtres; mais ils n'ont pas tous la même constance, et, comme dans la veillée de Noël, ils mêlent à cette pieuse pratique des jeux, des réunions profanes, des bombances, qui parfois vont un peu trop loin. C'est pourquoi certains synodes prohibent ces vigiles, ou du moins leurs abus; mais ils sont impuissants, et le pape Urbain VIII échouera lui-même en essayant de déraciner la coutume antique : ne faut-il pas faire provision de forces pour chanter avec entrain les louanges du bienheureux? On prend, d'ailleurs, des précautions contre le désordre : ainsi, à Tours, cinquante hommes d'armes font le guet et montent la garde au nom de M. le doyen du chapitre. Dans les villes de Belgique, les enfants promènent à travers les rues des torches enflammées, en criant : « Faites le feu, allumez le feu; voici venir saint Martin avec ses bras nus (car il n'a plus qu'une moitié de manteau), et il voudrait bien se réchauffer. » Au milieu de ces plaisirs variés, le lendemain arrive. Le soleil se lève tiède et clair, car cette fête a le don de ramener pour quelque temps les beaux jours. La matinée est consacrée tout entière aux offices; puis la solennité civile commence. De même que la mort de saint Martin a formé le point de départ d'une ère, son anniversaire marque le début d'une année nouvelle. Les parlements, les tribunaux, les écoles procèdent ce jour-là, ou l'un des suivants, à leur réouverture; usage universel, que la magistrature parisienne a suivi jusqu'au siècle dernier, et les villes de Lucques, de Pise, etc., jusqu'à leur annexion au royaume piémontais. Les princes tiennent cour ouverte et traitent

magnifiquement ceux qui s'y présentent. Les élections municipales occupent le loisir du citadin. Le paysan prépare ses semailles, afin de les faire dans la semaine. Le fermier, le censitaire apporte à son seigneur le prix de son loyer, le montant de ses redevances en argent ou en nature; les baux, les engagements sont renouvelés[1]; les agents du fisc perçoivent l'impôt, les comptables commencent un autre exercice. En France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, partout, c'est la grande échéance annuelle. Les indigents aussi reçoivent ce qui leur est dû, et même davantage; ce n'est que justice, car celui dont on célèbre la mémoire les a tant aimés, que sa fête est la leur. Le pauvre de saint Martin, dans les églises où il y en a un d'attitré, est dans les honneurs; il figure à la procession. A San-Martino delle Scale, en Sicile, l'abbé habille de neuf un malheureux, et lui donne de sa main le pain de l'âme avec le pain du corps[2]. A Saint-Omer, par une exception qui n'a lieu que trois fois par an, les lépreux sont autorisés, sans doute en mémoire du miracle de Paris, à pénétrer dans l'enceinte des remparts : en tout autre temps, les gardiens ont l'ordre de les repousser à coups de « hokes de fer[3] ». Des largesses sont également faites aux églises, particulièrement à la basilique de Tours : les rois, les grands seigneurs lui offrent des monnaies à l'effigie de son patron, des vases d'or, des draps de soie. Enfin, à l'animation produite par toutes ces affaires, par ces cérémonies, par ces libéralités, se joint le mouvement

[1] Encore aujourd'hui, en Bresse et ailleurs, « faire la Saint-Martin » se dit couramment pour déménager. = [2] Cet usage subsiste toujours. = [3] C'est cette mesure de précaution, dont la formule menaçante avait surtout pour but de prévenir les désobéissances, qu'un jeune critique a récemment dénoncée, dans un recueil heureusement habitué à des propos plus sérieux, comme un curieux exemple de la barbarie naïve du XIIIe siècle! (*Bibl. de l'École des chartes*, an. 1879, p. 233.) Notre érudition ne serait-elle pas parfois plus naïve encore? On a souvent accusé le moyen âge de ne pas avoir été l'ami de la propreté : va-t-on maintenant lui reprocher d'avoir trop énergiquement protégé la salubrité publique?

pittoresque des foires annuelles. Dans une quantité de pays, l'assemblée, la vogue ou la kermesse s'ouvre le même jour, avec la bénédiction du prêtre. Combien de villes, combien de villages ont conservé jusqu'à notre époque cette tradition douze fois séculaire, dont l'origine se rattache peut-être au grand pèlerinage du 11 novembre, en Touraine, en Normandie, en Flandre, en Dauphiné, en Suisse, en Savoie, en Italie, etc.?

Mais cela n'est rien encore. Voici le soir, voici les réjouissances vraiment populaires. On se rassied à la table de famille; on mange l'oie de la Saint-Martin, on boit le vin de la Saint-Martin, fraîchement recueilli dans les tonnes. Les Anglais, qui n'en ont pas, le remplacent par un énorme *blackpudding* et se distinguent entre tous par leur fidélité à la *Martinmas,* que leurs descendants n'oublieront pas tout à fait, en dépit de la raideur protestante. Le repas fini, on chante des ballades, des *lied,* des cantiques de circonstance. Dans certaines villes d'Allemagne et de Flandre, on voit des feux de joie s'allumer sur les hauteurs voisines. A leur clarté fantastique, des processions d'enfants vont de maison en maison, s'ils ne l'ont déjà fait la veille, recueillir des charités ou des cadeaux. En Italie, à Vinegia, par exemple, ils sont habillés de longues tuniques blanches (peut-être en souvenir de la robe de catéchumène revêtue par le saint à Pavie), ils ont le front ceint de feuillage, et courent ainsi par les rues, faisant résonner des instruments criards, répétant des chansons plaisantes, parfois entrecoupées par ce cri du cœur : *Viva, viva san Martino!* Dans quelques cités italiennes, ces manifestations tournent aussi à l'excès, et prennent même les proportions d'un véritable carnaval[1]. Faut-il voir dans tout cela, comme

[1] Les choses se passaient encore ainsi en Italie dans le courant du siècle dernier. La plupart des coutumes signalées ici ont, du reste, laissé jusqu'à nos jours des traces très reconnaissables, non seulement dans cette contrée, mais en Belgique, sur les bords du Rhin, en Angleterre et ailleurs.

l'ont voulu quelques savants, de lointaines réminiscences des fêtes païennes de novembre, de la πιθοιγία des Grecs (fête de l'ouverture des tonneaux), ou des bacchanales des Romains, ou des sacrifices d'automne des anciens Germains? Peut-être l'Église aura-t-elle profité de la coïncidence d'époque pour faire, suivant la tactique recommandée par le pape saint Grégoire, oublier les traditions du paganisme à l'aide d'usages correspondants; nous verrons, en effet, saint Martin remplacer sous plus d'un rapport le Woden germanique. Peut-être aussi la fin des récoltes, la joie de prendre ses quartiers d'hiver, l'approche d'un temps de jeûne et d'abstinence auront-elles contribué à rendre plus bruyant, dans la classe populaire, l'anniversaire de son apôtre et de son saint préféré. Mais, en somme, c'est bien la mémoire du grand évêque que le peuple honorait à sa manière dans les réjouissances les plus profanes de ce jour de liesse; la preuve en est dans leur caractère d'universalité, qui n'a jamais été le propre des fêtes de Woden ni des fêtes de Bacchus [1].

Les autres solennités instituées en son honneur n'étaient pas environnées d'autant d'éclat. Toutefois la Saint-Martin d'été (4 juillet) empruntait une importance particulière au concours d'événements commémorés à cette date : la consécration du pontife, la translation de son corps dans le tombeau par saint Perpétue, et la dédicace de sa basilique. Un certain nombre de paroisses l'avaient même adoptée de préférence pour fête patronale, parce qu'elle tombait dans

[1] Sur les différents usages rappelés ici, voy. Labbe, *Concil.,* V, 958; Millin, *Antiq. nat.,* X, 48; Voetius, *Disput. theol.,* p. 448; Chalmel, p. 76, 131; Pertz, XVII, 71; Lelewel, *Études numism.,* p. 433; Cartier, *Revue numism.,* an. 1838, p. 262; Costadoni, dans le recueil d'opuscules de Calogera, XX, 133 et suiv.; de Coussemaker, *Chants des Flamands,* p. 71, 99; de Boislisle, *Contrôle général des finances,* n[os] 1332, 1597, 1787; Giry, *Hist. de Saint-Omer,* pièces justif., n° 257; *Notes and queries,* 1[re] série, XII, 18, et 2[e] série, III, 196, etc. Un grand nombre de communications m'ont été adressées sur des coutumes locales que je ne puis signaler en détail, et qui, du reste, se ressemblent toutes.

une saison plus favorable. Elle avait aussi une octave, à Tours du moins, et une vigile, qu'on trouve observée au même lieu dès le ve siècle. Grégoire, qui mentionne celle-ci, appelle à cette occasion la fête de juillet, aussi bien que celle de novembre, du nom de *Natalis;* mais il ne faut pas oublier que ce terme s'employait également pour désigner le jour de l'ordination des évêques. La Saint-Martin d'été figure sur la plupart des martyrologes; on la connaissait dans toute la chrétienté. A Paris notamment, le clergé de la cathédrale la célébrait en allant faire une station solennelle à Saint-Martin-des-Champs. Quelquefois elle servait de prétexte à des représentations de mystères, qui, se donnant au grand soleil, auraient difficilement trouvé leur place dans les courtes journées de novembre [1].

On a vu plus haut quels faits mémorables rappelaient les fêtes de la Subvention et de la Réversion. La première, fixée au 12 mai, transportée plus tard au 15, fut établie aussitôt après la grande déroute des Normands, en 903. Les religieux de Marmoutier se rendaient en procession, ce jour-là, à la collégiale de Saint-Martin, tenant à la main des baguettes blanches, sans doute en souvenir des rudes coups frappés sur le dos des barbares, et les chanoines leur servaient des rafraîchissements. Les enfants et les jeunes gens de Tours représentaient la fameuse victoire de leurs pères dans des cavalcades historiques ou des *moralités,* dont le texte était soumis préalablement à la censure du chapitre [2]. Quant à la Réversion, instituée en commémoration de la rentrée triomphale des restes du

[1] Grég., *Hist.,* II, 14; X, 31. Mabillon, *Liturg. gallic.,* liv. II, n° 72. *Acta SS. julii,* II, 4. Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris,* I, 302. Mss. de dom Housseau, XV, 304. D'après l'abbé Lebeuf, la coutume d'aller dire l'office à Saint-Martin-des-Champs le 4 juillet de chaque année était observée par les clercs de la cathédrale de Paris depuis le commencement du IXe siècle au plus tard. =
[2] Regist. capit., dans Baluze, vol. LXXVII, f°s 351, 353. Chalmel, p. 130, 132. V. ci-dessus, p. 409.

saint dans sa ville épiscopale, après leur séjour en Bourgogne et à Chablis, elle se célébrait le 13 décembre, suivant les prescriptions du concile tenu à Tours en 912. Elle porta aussi le nom d'*Exceptio* ou Réception, qui s'explique de soi, et fut, paraît-il, confondue, à une certaine époque, avec la Subvention [1]. Une cinquième fête de saint Martin fut fondée, l'an 1324, par le pape Jean XXII, à propos de la séparation et de la translation de son chef, qui avaient eu lieu le 1er décembre de l'année précédente. Mais on la réunit ensuite à celle du 4 juillet, à cause de l'inconvénient que présentaient des anniversaires trop multipliés et trop rapprochés [2]. Ces dernières solennités avaient, comme les deux premières, leur office particulier. Toutefois elles étaient beaucoup moins observées en dehors de la province ecclésiastique de Tours.

Indépendamment des fêtes proprement dites, la piété démonstrative de nos pères envers le grand apôtre avait imaginé en son honneur un jeûne spécial et prolongé. Le carême de saint Martin, qui commençait au premier dimanche après le 11 novembre pour finir à Noël, consistait à réduire sa nourriture et à venir assister à la messe les lundis, mercredis et vendredis. Il fut établi par saint Perpétue et réglé par le premier concile de Mâcon, en 581. Il était encore en vigueur à la cour de France sous le règne de Louis VII. L'Église de Milan et plusieurs autres l'adoptèrent peu à peu, et prirent l'habitude de commencer à la Saint-Martin le jeûne de l'Avent, avec lequel ce nouveau carême s'identifia par la force des choses [3]. Il subsista jusque vers le commencement du XIIIe siècle pour les fidèles, et plus longtemps pour les religieux. Chez les Grecs, le temps de pénitence qui précède les joies de la Nativité

[1] *Bibl. Clun.*, col. 124. Mabille, *Bibl. de l'École des chartes*, an. 1869, p. 163, 182, 192. V. ci-dessus, page 446. = [2] Mss. de Baluze, vol. LXXXIV, f° 131. Chalmel, p. 130, 132. = [3] Grég., *Hist.*, X, 31. Labbe, *Concil.*, V, 968. Chalmel, *ibid.* Gervaise, p. 262. Costadoni, *loc. cit.*

s'ouvre encore au 14 novembre, ce qui revient à peu près au même. N'était-il pas, en somme, aussi juste que salutaire de mortifier un peu son corps après avoir tant fêté le grand saint?



Fig. 86. — Verrière de Saint-Florentin (Yonne), datée de 1528. — Fondation de Marmoutier.



Fig. 87. — Allemagne. — Saint-Martin de Cologne (d'après un tableau de Dominique Quaglio).

II

HISTOIRE. — ÉLOQUENCE



'EST encore un des privilèges de saint Martin d'avoir trouvé de son vivant un historien digne de lui, et c'est pour nous une bonne fortune de posséder l'œuvre intégrale de Sulpice Sévère. Il serait superflu d'en signaler la valeur, après l'usage qui en a été fait dans la première partie de ce travail. La *Vita sancti Martini,* les trois Lettres et les trois Dialogues qui la complètent, forment un ensemble de sources originales et contemporaines dont l'autorité défie la critique. La première fut écrite dans les sept dernières

années de l'existence du pontife, sous la houlette duquel l'auteur était venu se ranger à Marmoutier, après avoir exprès quitté les écoles de rhétorique; les autres furent rédigés fort peu de temps après sa mort[1]. Pour le fond, l'on a pu voir déjà que, tout en professant pour son héros une admiration passionnée, Sulpice est un biographe sérieux, recourant aux témoins oculaires, contrôlant leurs dires, tenant la plupart du temps de première main les faits qu'il rapporte. Il est à regretter cependant qu'il ne se soit pas proposé un plan plus régulier, plus complet, et que son récit présente autant de lacunes. On lui a reproché l'abus du merveilleux : si abus il y a, ce n'est point sa faute; que les sceptiques s'en prennent à saint Martin. Pour la forme, son langage nerveux et concis, le tour de ses phrases, le style indirect qu'il emploie avec une certaine affectation dans les discours, l'ont fait surnommer le Salluste chrétien. Il imite, en effet, visiblement l'historien de ce nom, et il le cite[2]; mais son imitation se ressent forcément de la décadence où était tombé, de son temps, le latin classique. A l'élégance un peu recherchée du lettré, il joint un grand art du dialogue et parfois une pointe de satire[3] : c'est un vrai Gaulois, et un Gaulois d'Aquitaine. Aussi le succès de son livre fut-il de toute façon mérité. Martin lui-même semble lui avoir donné une sorte d'approbation tacite, car il le tenait à la main lorsqu'il apparut après sa mort à l'auteur. Saint Paulin de Nole le propagea immédiatement en Italie et en Illyrie, Posthumien en Grèce et en Orient; il était dans toutes les mains au v[e] siècle, dans toutes les bibliothèques au moyen âge; il se lisait publiquement dans les églises et les monastères; il a été un des premiers ouvrages imprimés : aucun honneur ne lui

[1] La *Vita* est mentionnée dans une lettre de S. Paulin écrite en 397. Les *Lettres* furent rédigées à la fin de cette même année ou au commencement de la suivante, et les *Dialogues* avant 405. (V. *Dial.* II, 14.) = [2] *Dial.* I, 3. = [3] *Dial.* I, 21, 27, etc.

a donc fait défaut[1]. Sulpice a été pour saint Martin ce que l'illustre Athanase a été pour saint Antoine, et la célébrité de son œuvre a peut-être été plus durable. L'énorme quantité de copies qu'on en a faites dès l'origine est même la cause probable de certaines altérations du texte qui ont donné bien du mal à la critique. Quelques scribes ne se sont pas gênés pour l'interpoler, pour l'arranger, ce qui est arrivé à tous les écrits extrêmement répandus. De là l'incorrection singulière des premières éditions. Celle de Jérôme de Prato, parue au siècle dernier[2], constitua un progrès notable, grâce au secours apporté par la précieuse version de Vérone, portant la date plus que respectable de 519. Mais on doit à l'Académie de Vienne et à M. Charles Halm une édition infiniment meilleure, qui, sans être définitive, est cependant la seule dont on puisse aujourd'hui se servir avec sécurité[3].

[1] *Dial.* I, 23; III, 1, 2, 17, 18. *Vita ab omnibus legitur,* écrivait le prêtre Uranius, contemporain de S. Paulin. (*Acta SS. junii*, IV, 198.) L'indication des manuscrits conservés et connus qui renferment, en totalité ou en partie, les écrits de Sulpice Sévère relatifs à saint Martin demanderait à elle seule tout un catalogue. Je citerai seulement les plus anciens, ceux qui sont antérieurs au XIIe siècle : Paris, Bibl. nat., fonds latin, nos 2854 (IXe siècle), 3851 a (Xe-XIe), 5321 (id.), 5325 (IXe), 5326 (Xe), 5327 (Xe), 5359 (XIe), 5580 (Xe), 5581 (Xe), 5582 (Xe), 5583 (Xe), 5584 (Xe-XIVe), 10848 (IXe), 13759 (IXe), 15032 (Xe-XIe), 17002 (Xe) et 18312 (IXe); Tours, 1018 (XIe) et 1019 (IXe-XIIIe); Montpellier, 42 (XIe); Schlestadt, 2 (Xe); Saint-Omer, 765 (XIe); Avranches, 29 (Xe); Arras, 309 (XIe), et 846 (Xe); Metz, 304 (XIe); Angers, 731 (Xe); Valenciennes, 472 (Xe); Rome, Vatic., 845 et 1664 (IXe); Vérone, sans no (VIIe); Bruxelles, 8224-26 (XIe) et 18207 (XIe); Rheinau, 15 (Xe); Munich, 3711 (XIe) et 6326 (Xe); Einsiedeln, 257 (IXe); Saint-Gall, 105 et 552 (IXe); Dublin, *Book of Armagh* (IXe); Middlehill, 388 (XIe-XIIIe) et 1877 (IXe). Les premières éditions sont les suivantes : incunables, sans lieu ni date, dans un recueil de la bibl. de Bruxelles (no 18896) et dans un vol. de la bibl. de Tours provenant de M. Taschereau (no 236); Zwollis, Petr. de Os de Breda, 1490-95, in-4o; Aldes, Venise, 1501 ou 1502; J. Marchant, Paris, 1511, in-4o; Jodoc. Clichtoveus, Paris, 1511, in-4o; W. Lazius, Bâle, 1551, et Paris, 1560, in-8o; Giselinus, Anvers, 1574; Surius, *Vit. SS.*, Cologne, 1617, p. 246; Horn, Leyde, 1647; Joh. Borst, Berlin, 1668; Cel. Jo. Clericus, Leipsick, 1709. Signalons, en outre, une traduction française publiée par du Ryer (Paris, 1650, in-12), remplacée depuis avec avantage par celle de M. Richard Viot (Tours, 1861, in-18). = [2] Deux vol. in-4o, Vérone, 1751 et 1754. = [3] *Corpus scriptorum eccles. latin.*, vol. I; Vienne, 1866, in-8o. M. Ch. Halm a fait à son tour un

Saint Grégoire, évêque de Tours, qui écrivait cent cinquante ans plus tard, put cependant, grâce aux diptyques de son église et aux souvenirs demeurés vivants dans le pays, ajouter quelques traits à la biographie de son prédécesseur [1]. Mais il n'entreprit point de la refaire, et se contenta de la continuer, pour ainsi dire, par le récit des miracles posthumes du saint. Il en forma quatre livres, composés au fur et à mesure avec un enthousiasme sincère, mais parfois peut-être avec trop peu de discernement [2]. Après lui, les éléments vraiment historiques de la vie de saint Martin ne reçoivent plus aucun accroissement. Les écrivains du moyen âge reproduisent avec plus ou moins de servilité le texte des deux précédents, et surtout du premier. Ils le mettent en vers, à l'exemple de Paulin de Périgueux [3] et de Fortunat [4]; ils l'abrègent, comme Alcuin et Vincent de Beauvais; ils le farcissent d'éléments légendaires, comme Péan Gastineau et Jacques de Voragine; ils remettent en prose française les traductions rimées, comme l'auteur des *Enquestes de Posthumien* et des *Beaux Miracles de monseigneur saint Martin*. D'autres se bornent à enregistrer

usage plus heureux du manuscrit de Vérone, exécuté au VII[e] siècle sur l'exemplaire de 519, et s'est servi de plusieurs autres avec une égale intelligence; on peut cependant lui reprocher de n'avoir pas utilisé les précieux manuscrits que nous possédons en France.

[1] *Hist. Franc.*, I, 43; II, 1; X, 31. *Virt. S. Mart.*, I, 1-6. = [2] *De Virtutibus* ou *de Miraculis sancti Martini libri quatuor,* édités notamment avec les œuvres de Grégoire par dom Ruinart, Paris, 1699, in-f°, et avec les *Opera minora* du même par M. Bordier, qui en a donné en même temps la traduction, Paris, 1857-64, 4 vol. in-8°, tome II (coll. de la Soc. de l'Histoire de France). = [3] *De Vita S. Martini libri sex,* éd. dans la *Bibl. Patr. noviss.,* t. VI, dans Migne, t. LXI, etc. Cet auteur, longtemps confondu, et dès le VI[e] siècle, avec son homonyme S. Paulin de Nole (erreur reproduite encore par Potthast), écrivait vers 465. Son poème est une version fidèle de Sulpice Sévère, mais où les faits sont plutôt délayés qu'éclaircis. Dans les trois premiers livres, il suit pas à pas la *Vita;* dans les 4[e] et 5[e], il versifie les *Dialogues* II et III; dans le 6[e] seul, il raconte quelques faits nouveaux arrivés de son temps, et qu'il tenait de Perpétue, évêque de Tours. = [4] *Vita S. Martini,* éd. dans la *Bibl. Patrum,* Paris, 1624, t. VIII, dans Migne, t. LXXXVIII, etc. Poème écrit avant 576. Les deux premiers livres correspondent à la *Vita* de Sulpice, les deux derniers aux *Dialogues.* C'est l'œuvre de Paulin refaite avec moins d'exactitude et parfois calquée.

les miracles récents venus à leur connaissance, comme Héraclius de Liège, Ratbode d'Utrecht, et les écrivains qu'on a pris pour Odon de Cluny et pour Herberne[1]. Aucun ne compose une œuvre originale et complète; aucun n'introduit dans ce vaste sujet la critique et la méthode qu'il comporte, et qui manquent, du reste, à la plupart de leurs contemporains. Une curieuse tentative est cependant faite dans ce sens par Guibert de Gemblours, dans la seconde moitié du XIIe siècle. La longue tournée entreprise par ce moine brabançon, qui avait sans cesse à la bouche la louange du bienheureux confesseur, à tel point que tout le monde l'appelait Guibert-Martin, n'est pas seulement un voyage de dévotion, mais un voyage d'étude et de recherches historiques; il semble accomplir une véritable mission scientifique. Il apporte avec lui des lettres de Philippe de Heinsberg, archevêque de Cologne, le recommandant aux religieux de Marmoutier ainsi qu'aux chanoines de Tours, et leur demandant, par son entremise, des renseignements sur certains faits miraculeux, sur l'état de leur église, sur le sang de saint Maurice apporté d'Agaune par saint Martin. Il séjourne un temps considérable auprès d'eux, se fait admettre dans leur sein, visite Candes, Ligugé et les autres lieux illustrés par la présence

[1] Alcuin, *Liber de Vita* ou *Homilia in Natalem S. Martini,* dans Duchesne, *Alc. op.,* I, 1937, et dans l'éd. de Froben, II, 159. Vincent de Beauvais, *Specul. histor.,* XIII, 13; XVII, 10-19; XVIII, 19-34; XX, 57. Péan Gastineau, *Vie de monseignor S. Martin,* éd. Bourassé, Tours, 1860, in-8°. Jacques de Voragine, *Légende dorée,* éd. de 1846, p. 741 et suiv. *Les Enquestes de Posthumien,* version en prose de P. Gastineau, éd. Bourassé, Tours, 1863, in-8°. *Les Beaux Miracles de monseigneur S. Martin,* version en prose du même, éd. Chevalier, Tours, 1874, in-8°. Ratbode, *Libellus de quodam S. Martini miraculo,* éd. Salmon, *Suppl. aux chron. de Touraine,* p. 1-13. *De Reversione* et *de Adustione ecclesiæ S. Martini,* attribués à Odon de Cluny, éd. *Bibl. Cluniac.,* p. 113 et suiv. *Miracula S. Martini post translationem,* attribués à Herberne, archevêque de Tours, mais dus, au moins en partie, à un auteur postérieur; éd. Baluze, *Miscell.,* VII, 169. Signalons encore des abrégés anonymes et inédits de la Vie de S. Martin dans quelques mss. français de la Bibl. nat. de Paris : nos 818, f° 286 (XIIIe siècle); 7019, f° 129 (XIVe); 7019³ (XIIIe); 7023, f° 83 (XIIIe); 23112, f° 234 (XIIe-XIIIe). Ce sont encore, pour la plupart, des traductions ou des résumés de Sulpice.

du grand évêque, s'enquiert partout de ses actions, adresse un rapport au même Philippe, se fait envoyer de différents pays des documents, des légendes. Puis, à son retour, il se met à écrire deux livres, l'un en prose, l'autre en vers rythmiques, sur la vie du saint et ses miracles. On pouvait croire qu'une investigation aussi approfondie, qu'un travail aussi consciencieux aboutirait à un magnifique résultat. Cependant, malgré tout l'intérêt qu'ils inspirent et tout le parfum de piété qui s'en dégage, les ouvrages de Guibert n'ont pas une grande valeur historique. Son traité en prose, le plus important des deux, n'est guère qu'une compilation de matériaux empruntés textuellement à Grégoire de Tours, à l'histoire des Sept Dormants, au continuateur de Frédégaire, à Adam de Perseigne, au faux Odon, aux Vies de saint Oyend de Condat, de saint Silvain, de saint Florent de Saumur, etc. La substance des rares chapitres qui présentent un peu plus d'originalité se retrouve elle-même, en grande partie, dans les lettres de l'auteur ou dans celles des clercs de Tours répondant à l'archevêque de Cologne. Quelques légendes pleines de saveur, comme celle qui se rapporte à l'église d'Ypres, ont seules dans son recueil l'attrait de la nouveauté. C'est ce dont j'ai pu m'assurer par l'étude de ses manuscrits, venus de Gemblours à Bruxelles et demeurés inédits jusqu'à ce jour[1].

[1] Je me borne à donner ici les titres généraux et l'*explicit*, qui indiquent sommairement le plan et le contenu de l'ouvrage : *Incipit opus prosaycum Guiberti, abbatis Gemblacensis, de vita et miraculis beati Martini, Turonensis archiepiscopi et confessoris, ultra ipsius gesta toti orbi notissima, ad instanciam Sigfridi Moguntini et Philippi Raseburgensis pontificum, ex diversis ac disgregatis collectum, et in duos libros partitum. Liber primus est de nobilitate et excellencia genealogie beati Martini, ac de quibusdam miraculis que vivens adhuc in carne exercuit, ultra ea quæ a Sulpicio Severo descripta sunt. — Incipit liber secundus,... de his que post transitum beati Martini e mundo, vel ad sepulchrum ejus, ex quo scriptores miraculorum ejus ea scribere desierunt, vel in aliis locis, per ecclesias nomini ejus dicatas, meritis ipsius divina dignacio operata est. — Explicit liber secundus de miraculis beati Martini nonnullisque aliis virtutem et laudem ejus concernentibus, a Guiberto Gemblacensi ex diversis*

Mais, si le moyen âge n'a pas eu l'idée de fondre ensemble, dans une grande œuvre synthétique, les matériaux de l'histoire de saint Martin, il a mis toute son activité à les reproduire, à les réunir en volumes spéciaux, qui ont eu leur place marquée dans la plupart des bibliothèques conventuelles. Ces volumes forment toute une classe de manuscrits; ils ont été appelés des Martinades, et servaient sans doute à la lecture publique des hauts faits du héros chrétien. Une bonne Martinade comprenait généralement les écrits de Sulpice, les inscriptions de la basilique de Tours, des extraits de Grégoire et quelquefois ses quatre livres de Miracles, l'histoire des Sept Dormants, l'homélie d'Alcuin, les traités attribués à Odon de Cluny, à Ratbode, à Herberne, les lettres de Guibert de Gemblours, plus rarement les poèmes de Paulin, de Fortunat, de Richer, avec quelques sermons ou quelques légendes locales. Les compilations de ce genre ont commencé à se multiplier vers le IX[e] siècle, et sont restées en usage jusqu'au XVI[e], car l'imprimerie en a encore reproduit quelques-unes [1]. Elles étaient souvent exécutées avec luxe, ornées de miniatures et somptueusement reliées. Dans un de ces volumineux manuscrits, le nom de Martin brille en lettres rouges chaque fois qu'il est répété, et Dieu sait combien de fois il l'est [2]; tant on portait d'amour et de respect à la mémoire du grand saint populaire!

collectus. Quæ sequuntur postmodum ab aliis addita sunt. Mss. 1510-19 et 5337-92 de la bibl. royale de Bruxelles. Le livre en vers, moins authentique, se trouve dans les mss. 1510-19 et 5527-34. Les lettres de Guibert, ainsi que celles de l'archevêque de Cologne, du chapitre de Tours et des religieux de Marmoutier, ont été la plupart publiées ou traduites. (Martène, *Ampl. Coll.*, I, 913 et suiv. *Thes. Anecd.*, I, 607; Migne, *Patrol.*, tome CCXI. D. Chamard, *S. Martin et Ligugé*, p. 136 et suiv., etc.) V. à l'Appendice la légende de l'église d'Ypres.

[1] V. notamment le recueil très rare provenant de M. Taschereau, aujourd'hui à la bibl. de Tours (n° 235), impr. à Paris, 1511, in-4°. — [2] Bibl. nat., ms. lat. 9734 (XII[e] siècle). Parmi les plus belles Martinades, il faut citer celle de Saint-Martin de Metz (bibl. d'Épinal, n° 135), et celles des bibliothèques de Metz (n° 304), de Boulogne (n° 105), de Tours (n[os] 1023, etc.). Une grande partie des exemplaires de Sulpice Sévère indiqués plus haut se trouvent dans des Martinades.

Les premières presses qui s'établirent en Europe livrèrent bien au public quelques-unes des œuvres dont je viens de parler. Mais il faut descendre jusqu'au XVIIe siècle pour voir l'histoire s'occuper enfin sérieusement d'éclairer la noble figure de l'évêque de Tours. Tandis que de timides essais se faisaient jour en France et en Allemagne[1], la colossale entreprise du P. Bollandus amenait la réunion de matériaux assez considérables, pouvant servir de base à une biographie largement conçue. Malheureusement, les auteurs des *Acta sanctorum* s'étant décidés à suivre l'ordre du calendrier, et le tour de saint Martin n'arrivant qu'au mois de novembre, ce travail préparatoire est demeuré perdu pour plusieurs générations. Le recueil de documents dont il se compose est venu échouer à la bibliothèque royale de Bruxelles; mais le zèle des nouveaux Bollandistes nous fait espérer qu'il sera complété avantageusement, et que bientôt le monde entier pourra jouir du fruit de tant de labeurs. Vers la même époque, parut l'ouvrage de Gervaise, qui fit le premier lire aux Français une histoire à peu près complète de leur apôtre national[2]. Malgré l'étrange parti pris de l'auteur au sujet de la profession monastique du saint, et bien qu'il ait laissé dans l'ombre certains côtés de sa physionomie, cette publication rendit de grands services et en rend même encore. Sans doute, elle ne répond plus aux exigences de la critique moderne; mais les érudits et les martinophiles seraient ingrats s'ils oubliaient que Gervaise a ouvert un domaine jusque-là inexploré, et surtout transmis à la postérité des renseignements précieux sur les événements

[1] Jean d'Assignies, *Recueil de la vie et des vertus et perfections de S. Martin, tiré des plus graves auteurs*, Douai, 1625, in-16. Petrus Menander, *Vie de S. Martin*, écrite en 1656, impr. dans Maan, *Hist. des archevêques de Tours*, Tours, 1667, in-f°. Marteau, *Vie du prélat apostolique*, etc., Paris, 1660, in-4°. Bechmann, *Disputatio inaug. de Martino, ep. Tur.*, Ienæ, 1697, in-4°, etc. Je passe sous silence quelques dissertations sur des points spéciaux. = [2] *La Vie de S. Martin, évêque de Tours, avec l'histoire de la fondation de son église*, etc., Paris, 1699, in-4°.

XXIX

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Baptême de Clovis. » Le centre de cette scène historique est le manteau, c'est la pensée et le souvenir de saint Martin. On a dit avec raison que saint Martin est le grand saint national de notre première race, saint Pierre celui de la seconde, saint Denis celui de la troisième. Il est certain que la chape de saint Martin nous a tenu lieu de drapeau national pendant les VIe, VIIe et VIIIe siècles, et c'est devant elle que se prêtaient alors les serments solennels. C'est également sur le tombeau du grand thaumaturge de Tours que Clovis alla se prosterner, au moment de se faire baptiser. Le roi des Francs était bien inspiré. Sans l'effort de saint Martin et s'il n'avait pas déblayé le sol gaulois du paganisme qui le déshonorait, cette conversion de Clovis eût peut-être été impossible, et c'est par là qu'on peut dire que saint Martin, avec saint Remi, a été le « baptiseur » de la France.

Peinture murale de Laugée en l'église Sainte-Clotilde à Paris.

Dessin d'Édouard Garnier,
gravé par Pannemaker père.



Ed. GARNIER del^t D-F. LAUGÉE pinx^t PANNEMAKER. sc.

rapprochés de son époque, par exemple sur les ravages des huguenots. Par sa fin héroïque, d'ailleurs, le prévôt de Saint-Martin de Tours a mérité plus que l'indulgence : après de longues années consacrées à l'étude, il alla déployer son zèle dans une mission lointaine et périt de la main des Caraïbes, en 1729, le lendemain de la fête du confesseur dont il avait retracé la vie.

Le XVIIIe siècle et la première moitié du nôtre n'ajoutèrent au bilan des précédents que des travaux sans importance ; cependant la quantité de petites biographies édifiantes publiées dans cet intervalle eut au moins l'avantage de maintenir, au milieu des temps les plus troublés et les plus injustes à l'égard de nos vieilles gloires, la popularité d'un nom que le rationalisme essayait d'effacer de la terre. Cette popularité s'accrut, en 1853, par l'apparition du livre de M. l'abbé Dupuy [1], écrit principalement dans le but d'alimenter la piété, mais néanmoins rempli de faits et de détails intéressants, que les esprits difficiles voudraient seulement voir distribués avec un peu plus d'ordre. Sept ans après, l'Allemagne entreprenait de payer son tribut à la mémoire de l'un des hommes qu'elle a le plus vénérés autrefois : le docteur Reinkens publiait une nouvelle vie de saint Martin [2], et, en dépit des opinions malheureuses que sa conduite a manifestées avec tant d'éclat, faisait ressortir par d'ingénieux aperçus la grandeur du héros catholique. Toutefois, il faut le dire, son travail, très approfondi sur certains points particuliers, complètement nul sur beaucoup d'autres, ne répondit qu'imparfaitement à ce qu'on était en droit d'attendre de l'érudition allemande. Il y a moins d'inégalité et peut-être plus de nouveauté dans l'étude courte, mais attachante, consacrée au même sujet par dom Chamard, bénédictin de Ligugé, en tête des annales de ce monastère [3]. On doit enfin men-

[1] *Hist. de S. Martin,* Tours, 1853, in-8°. = [2] *Martin von Tours, der wunderthætige Mœnch und Bischof,* Breslau, 1866, in-8°.= [3] *Saint Martin et son monastère de Ligugé,* Paris, 1873, in-12.

tionner une biographie abrégée qui nous est venue tout récemment du fond de la Bohême, composée par le docteur Riha, professeur de théologie à Budvice[1]. Cet opuscule éclaire surtout l'histoire du culte du bienheureux pontife dans les pays slaves; il n'a qu'un défaut pour les lecteurs français, celui d'être écrit dans une langue familière à un trop petit nombre d'entre eux.

L'éloquence de la chaire, à peine née dans notre pays, a balbutié le nom de Martin. Nos premiers recueils d'homélies sur les saints contiennent des fragments en son honneur. Ces sermons ne sont généralement qu'un résumé biographique des plus succincts, et toujours tiré de Sulpice Sévère, avec une ou deux réflexions morales en guise de conclusion. On en attribue de plus développés à Alcuin, à Odon de Cluny; mais ce sont simplement les traités mentionnés tout à l'heure, sauf une courte homélie publiée en outre, sous le nom du second, par dom Martène[2]. La grande voix de saint Bernard a prononcé, pour la fête du 11 novembre, des paroles plus éloquentes. Après avoir appliqué à l'illustre évêque plusieurs textes de l'Écriture, après avoir raconté ses principales actions, il termine en portant aux nues, dans une péroraison pathétique, sa soumission exemplaire à la volonté de Dieu. Vers la fin de son discours, il lance un trait charmant. « Sans doute, s'écrie-t-il en s'adressant à saint Pierre, vous avez fait quelque chose de grand en abandonnant tout pour suivre Jésus. Mais je vous ai entendu dire sur la montagne : Seigneur, dressons ici trois tentes, *parce qu'il y fait bon*. Vous avez tort de parler ainsi. Écoutez Martin : Si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse point le travail[3]. »

[1] *Zivot Sv. Martina Turonskeho*, Budweis, 1878, in-8°. = [2] *Anecd.*, V, 617. — [3] *S. Bern. op.*, dans Migne, t. CLXXXIII, col. 498. Ce sermon de saint Bernard, ainsi qu'un autre sur le même sujet, entraient dans la composition des offices célébrés à Orense le jour de la fête de saint Martin (Communication de M. l'archidiacre d'Orense.)

Pierre Damien célèbre à son tour dans la chaire la renommée universelle du seul confesseur, dit-il, sous l'invocation duquel on ait placé des églises épiscopales. Il rappelle les exploits du guerrier de Jésus-Christ : « L'empereur céleste est glorifié dans son soldat, le soldat dans son empereur [1]. » Honoré d'Autun lui applique, de son côté, ces paroles si bien justifiées : *Dilectus Deo et hominibus,* et rapporte une légende inconnue d'après laquelle il aurait une fois délivré des peines du purgatoire un nombre d'âmes égal à celui des fidèles venus pour assister à sa fête [2]. Puis c'est Maurice de Sully, l'évêque de Paris, le constructeur de la belle cathédrale où l'image de l'apôtre a été reproduite avec tant de complaisance par le ciseau, qui prêche ses vertus aux chrétiens de la capitale, dans une des plus anciennes homélies qui nous soient parvenues en français [3]. Ce sont d'obscurs anonymes qui vantent sur tous les tons le grand coup d'épée d'Amiens (j'en ai cité deux plus haut). C'est un prêtre irlandais qui adresse à ses compatriotes, dans leur vieil idiome national, un résumé des récits de Sulpice [4]. Il n'est pas une langue moderne qui n'ait été employée à la louange de Martin; il n'est pas une époque de notre histoire où la chaire ne l'ait répétée. On peut descendre jusqu'à celle où nous vivons : après le P. Gardeau, curé de Saint-Étienne-du-Mont; après le P. Séraphin, le célèbre capucin de Paris; après l'abbé Anselme, le savant membre de l'Académie des inscriptions; après La Tour du Pin, le prédicateur ordinaire de Louis XV, et Ballet, le prédicateur de la reine, dont les sermons plus étudiés ont été récemment reproduits [5], on trouvera encore

[1] Surius, *Vit. sanct.,* VI, 284. = [2] Migne, *Patrol.,* t. CLXXII, col. 1021. = [3] J'en donne pour cette raison le texte à l'Appendice. Toutefois ce morceau pourrait être d'un continuateur des sermons de Maurice, appartenant à la même époque que lui. (Bibl. de l'Arsenal, ms. 2111.) = [4] Cette curieuse homélie en ancien irlandais a été publiée dans la *Revue celtique,* an. 1873, II, 381 et suiv. = [5] Dupuy, *op. cit.,* p. 469 et suiv. *Sem. relig. de Tours,* an. 1871, p. 50.

aux saint Bernard et aux Pierre Damien des successeurs dignes d'eux. Les actions du grand thaumaturge inspireront des exhortations touchantes et des panégyriques ardents aux meilleurs orateurs de nos jours, à nos évêques, à nos religieux, dont la bouche ne sait point se taire quand il s'agit de l'éloge de leur commun modèle, et entre autres à cette illustration de la chaire contemporaine dont la France, et en particulier la ville d'Orléans, pleurent encore la perte inoubliable[1].

[1] *Panégyrique de S. Martin*, prononcé à Tours par Mgr Dupanloup; Tours, 1862, in-8°.



Fig. 88. — Gravure sur bois d'après la *Légende dorée* imprimée à Paris par Nicolas Couteau, l'an 1540. — Le manteau.

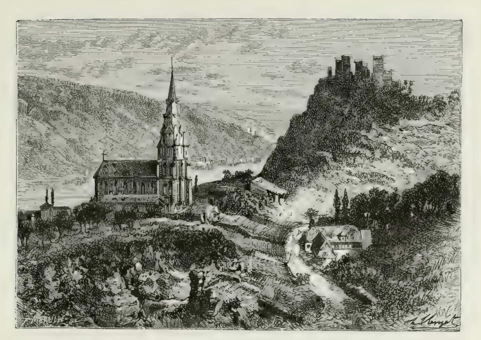


Fig. 89. — Allemagne. — Saint-Martin d'Oberwesel.

III

POÉSIE. — LÉGENDES



Si la poésie liturgique a célébré saint Martin aussitôt après sa mort, les autres genres poétiques n'ont guère attendu plus longtemps. Le goût des vers, tellement général au moyen âge, et dès l'époque de la décadence romaine, qu'il était souvent poussé jusqu'à la manie, devait trouver à se satisfaire largement dans les merveilleux récits de Sulpice. Toutefois, disons-le tout de suite, ce sont des versificateurs qui se sont emparés de sa prose; ce ne sont pas des poètes. Il est certaines grandes figures devant lesquelles l'imagination humaine est demeurée toujours impuissante : les efforts de l'art, de la littérature n'ont

jamais pu atteindre à leur hauteur; les inventions du génie sont restées pour elles au-dessous de la vérité absolue, la légende au-dessous de l'histoire. Telle est Jeanne d'Arc, cette héroïne si simple, si populaire, et par là même si difficile à saisir pour ceux qui manient le pinceau, le burin ou la plume. Tel est aussi le type surnaturel dont nous étudions la reproduction dans toutes les dépendances du domaine des lettres. Ce phénomène est surtout palpable quand on envisage la poésie narrative ou descriptive. Paulin de Périgueux et Fortunat, insignifiants au point de vue historique, puisqu'ils ne sont que de simples traducteurs, sont-ils meilleurs comme poètes? Leurs éditeurs ont dû l'avouer[1] : ce que Sulpice Sévère avait raconté dans une prose élégante et serrée, ils l'ont répété en vers obscurs, incolores, alambiqués, supprimant les noms propres et affectant les périphrases comme de véritables rhéteurs. C'est moins leur faute personnelle que celle de leur siècle, dont le sens littéraire était dépravé. Aussi faut-il nous consoler en pensant qu'ils ont été beaucoup plus goûtés de leurs contemporains qu'ils ne sauraient l'être des nôtres, et que leur laborieuse entreprise a contribué quand même à populariser les grandes actions du héros chrétien. Fortunat, d'ailleurs, déclare avoir composé ses quatre livres d'hexamètres en deux mois! Il les a écrits, non seulement pour satisfaire sa dévotion touchante et sa juste reconnaissance envers le thaumaturge qui l'avait guéri, mais aussi pour complaire à son ami Grégoire, évêque de Tours, et céder à son instante prière. Ce prélat voulait encore lui faire mettre en vers les quatre livres de miracles qu'il avait lui-même rédigés[2]; tant les limites qui séparent les genres de la prose du genre poétique étaient alors méconnues! Estimons-nous heureux de n'être pas obligés de lire Sulpice dans Pau-

[1] Migne, *Patrol.*, t. LXI, col. 1007; *Hist. littér. de la France*, II, 469 et suiv.; III, 474 et suiv. = [2] Migne, *Patrol.*, t. LXXXVIII, col. 363; *Hist. litt.*, III, *ibid.*

lin, ni Grégoire dans Fortunat, malgré le style incorrect de notre premier chroniqueur. L'excès de la recherche fait apprécier l'excès de la simplicité.

Deux poèmes sur saint Martin, inédits l'un et l'autre, furent composés au XIe siècle par Elfrid, archevêque d'York, et par un anonyme. Le second est encore en hexamètres, et ne contient qu'un récit très abrégé de la vie du pontife, en soixante-cinq vers[1]. Mais dans le premier apparaissent déjà le rythme et l'assonance. Les poètes du temps commencent à s'affranchir des règles de la prosodie; mais aussi leur pensée devient plus indépendante, plus alerte, et je ne sais quel souffle plus chrétien l'anime à partir du jour où elle rompt les entraves du mètre antique. Sous ce rapport au moins, l'œuvre d'Elfrid, qui a également le caractère biographique, est une chose remarquable. Elle se termine par des vers de douze syllabes, divisés en deux hémistiches égaux, absolument comme nos alexandrins, et réunissant l'allitération à la rime[2]. Cette métamorphose, qui fait pressentir la versification française, est encore plus palpable dans le poème de Richer, abbé de Saint-Martin devant Metz, mort en 1152. Quelques-

[1] Il se trouve dans la collection de sir Th. Philipps sous le n° 1826; la bibliothèque de Tours en possède une copie due à Salmon (ms. 1281, f° 56). Il est précédé, dans l'original, d'un petit poème en l'honneur de S. Pierre et suivi d'un autre sur la passion de S. Julien, par Audradus Modicus. Voici les premiers et les derniers vers :

In mortale decus Martini præsulis almi,
Quod pius in terris hominum Salvator honori
Contulit, o socii, modulemur carmine dulci...
Ut tibi cœlestis pateat famulantibus aula,
Et nostris precibus tribuas per sæcla salutem.

[2] *O Martine sancte, meritis præclare,*
Juva me miserum, meritis modicum,
Caream quo nævis mihimet nocuis,
Castiusque vivam, nactus jam veniam.

(Guest, *Hist. of english rhythms*, II, 405. Du Méril, *Poésies populaires latines*, p. 169, note.)

uns de ses vers, purement syllabiques, offrent jusqu'à trois assonances, dont deux intérieures, et pourraient, par conséquent, se découper en strophes[1]. Dans les autres, le premier hémistiche rime au moins avec le second, et cependant le mètre est conservé, suivant un système mixte assez usité à cette époque. Du reste, la poésie de Richer se ressent de ces pénibles tours de force, constituant un excès d'un nouveau genre, et s'élève assez rarement jusqu'à l'inspiration véritable. L'auteur débute par un salut à la ville de Tours; puis il rappelle les principales circonstances de la vie de Martin, et fait suivre son récit d'une invocation à Sulpice Sévère, d'une prière au saint confesseur, enfin de plusieurs tirades sur sa mort, sa sépulture et sa fête. Dans un exemplaire conservé à la bibliothèque d'Épinal, on trouve de plus un fragment complémentaire où il est question des églises de Metz et des environs, des abbayes de Saint-Martin, de Saint-Vincent, de Saint-Symphorien, de Sainte-Glossinde, etc. L'intérêt capital de cette œuvre est dans les détails descriptifs qu'elle renferme et dans les curieuses miniatures dont elle est accompagnée[2]. Vers l'époque où vivait Richer, un dernier poème latin fut écrit en l'honneur du bienheureux pontife par Guibert de Gemblours, indépendamment du recueil en prose dont il a été parlé. L'enthousiasme et l'admiration de ce pieux pèlerin devaient déborder dans

[1] *Omnis homo qui de domo cupit esse Domini,*
Deo datus, literatus, quique subest ordini, etc.

[2] M. Lepage a inséré dans son livre sur l'abbaye de Saint-Martin devant Metz une notice sur Richer et son poème, avec une reproduction au trait des vignettes; mais le texte est encore inédit. Le manuscrit dont il s'est servi est celui d'Épinal (nº 73), analysé par les bénédictins (*Hist. de Metz,* II, 257). Cet exemplaire provient de Moyen-Moutier; un autre est arrivé de Saint-Martin de Tournay entre les mains de M. le baron de Salis; un troisième, peut-être celui que Fabricius signalait autrefois à Louvain, existe à la bibl. de Bruxelles (nº 1510-19), et un quatrième se trouve à celle de Tours (fonds Taschereau, nº 239). Cf. *Hist. litt.,* t. XII, p. 2 et 3.

ses vers. Malheureusement, et bien que deux manuscrits postérieurs reproduisent sous son nom une composition de ce genre [1], il est douteux que son véritable ouvrage nous soit parvenu, car il en a lui-même déploré la perte avec une douleur poignante, que tout littérateur comprendra. Son monastère ayant été brûlé dans une guerre intestine entre le comte de Namur et le duc de Louvain, il s'écriait, dans la narration de ce désastre : « Le feu a détruit jusqu'à mon trésor le plus cher, jusqu'à cette Vie de saint Martin en vers rythmiques, à laquelle j'avais consacré tant de veilles [2] ! » Se serait-il exprimé de la sorte s'il eût existé un double de cet exemplaire original, et n'eût-il pas été le premier à savoir qu'on l'avait conservé ?

La poésie française du moyen âge ne nous a légué qu'un seul ouvrage de la même famille : la *Vie de monseigneur saint Martin,* suivie de ses miracles, par Péan Gastineau, chanoine de la collégiale de Tours, mort, à ce que l'on présume, en 1227. Ce livre, comme on a pu le voir déjà, tient plus de la légende que de l'histoire; mais c'est précisément ce qui en fait le charme. Gastineau ne prétend pas à l'érudition; c'est un trouvère qui célèbre, à la façon des chanteurs de geste, les exploits d'un preux d'une espèce particulière :

> Oez trestuit un novau conte
> Que uns noveaux conterres conte.

Il emprunte bien à Sulpice, puis ensuite à Grégoire et à ses continuateurs le fond de leurs principaux récits; mais il les mêle sans aucun souci de l'ordre, qui n'est pas fait pour les poètes, et il y ajoute une foule de traditions puisées dans les Vies de saint Silvain, de saint Florent,

[1] Mss. 1510-19 et 5527-34 de la bibl. de Bruxelles (xve et xive siècles). =
[2] D. Bouquet, XVIII, 669.

de saint Mesme, de saint Romain, et à d'autres sources moins connues. Il rapporte même des faits qu'il n'a trouvés écrits nulle part : il est vrai qu'il les a recueillis de la bouche d'un « conteur italien » ! Tout cela est loin du sublime; mais c'est naturel, vivant, plein de traits naïfs, d'aventures de voyage et de scènes ravissantes. Telle est, par exemple, cette visite de Martin à saint Hilaire, avec saint Brice et l'âne, dont le triste harnachement trahit les habitudes de prodigalité du maître : au retour, il reste encore à celui-ci quatre deniers, et voilà qu'il rencontre successivement quatre malheureux, qui le ruinent totalement; Brice veut s'y opposer, Brice maugrée, mais rien n'y fait. Nous avons là un vrai poème de chevalerie, et, puisque l'on érigeait le soldat pannonien en descendant des rois et des empereurs, puisqu'il était le guerrier du Christ, il était bien juste qu'on le chantât sur le même mode que Roland et Charlemagne [1].

Indépendamment de ces ouvrages de longue haleine, une quantité de petites pièces de poésie ont été inspirées par le grand thaumaturge. On peut citer dans le nombre les morceaux épigraphiques composés pour l'ornement de son église par Sidoine Apollinaire, saint Paulin, Fortunat (qui réussissait beaucoup mieux dans ce genre), et plusieurs autres, dont les noms ne sont pas tous connus. Plus ces inscriptions en vers sont anciennes, plus le style en est beau et la pensée noble. C'est une langue à part, qui s'est conservée plus longtemps pure que celle de la poésie ordinaire. Le lecteur en a eu sous les yeux quelques échantillons très remarquables. Alcuin cultiva encore, au profit

[1] L'imitation des chansons de geste est frappante dans Péan Gastineau. Les païens sont appelés constamment les Sarrasins, et S. Martin joue le rôle du bon chevalier. Quand Maxime réunit un concile à Trèves, c'est pour organiser une grande expédition contre la gent d'Espagne; etc. L'édition (partielle) et les versions en prose ont été indiquées ci-dessus, p. 615. On a un autre spécimen de la façon dont les poèmes de chevalerie arrangeaient la figure du saint évêque dans le roman de la Belle Hélène, dont j'ai parlé plus haut (p. 71).

de divers sanctuaires, cette branche de la littérature martinienne[1]; mais ensuite elle ne tarda pas à être abandonnée. Pour les cantiques ou chants pieux étrangers à la liturgie, les admirateurs du grand saint en ont écrit dans tous les temps. Ratbode, évêque d'Utrecht, en avait fait d'assez beaux, que durant de longs siècles on a répétés dans sa cathédrale, à la fête solennelle du 4 juillet[2]. A Bailleul (Nord), on chantait autrefois et l'on chante probablement toujours un vieux cantique en langue flamande, où toute la carrière de l'apôtre populaire est résumée en huit strophes. La première et la dernière sont particulièrement curieuses. En voici la traduction : « Age d'or, quand on voyait les populations fêter joyeusement la Saint-Martin! En ce jour, les enfants obtenaient toute sorte de friandises; on donnait aux malades et aux pauvres nourriture et argent. Tous ces présents se faisaient en mémoire de la charité de saint Martin... Aujourd'hui encore, dans toute l'Église de France, villes et campagnes goûtent le fruit de ses travaux. Le Flamand et la Néerlande ne le cèdent pas en reconnaissance aux Français : l'église d'Ypres est sous son patronage, et, à certains jours, le souvenir de saint Martin ramène partout l'allégresse[3]. » A Cologne s'est également conservé un ancien cantique allemand, auquel les fidèles entremêlent les paroles d'une invocation latine[4]. Les cantiques modernes ont, comme d'habitude, beaucoup moins de simplicité et n'ont pas plus de grandeur[5].

La dévotion naïve et tendre de nos pères se reflète jusque

[1] *Alcuini op.*, éd. Migne, II, 742, 749, 762, 771, etc. = [2] Moll, *Kerkhistorisch archief*, Amsterdam, 1862, III, 213-221. Pertz, II, 218. Walafrid Strabon a composé aussi une petite invocation en quatre vers pour une des fêtes de S. Martin (Migne, *Patrol.*, t. CXIV, col. 1086). = [3] De Coussemaker, *Chants populaires des Flamands de France*, p. 71.

[4] *Sancte Pater, o Martine,*
Nobis opem fer divinæ
Gratiæ perenniter.

(Communication de M. le chanoine Heuser.

[5] V. le recueil de M. l'abbé Dupuy.

dans les chansons d'un caractère tout profane que ramenaient, en Allemagne, le *Scuddecorfsdach* et, en Angleterre, la *Martinmas*. Quelques-uns des *lied* de la Saint-Martin, où ce modèle d'austérité est invoqué par les enfants pour obtenir des friandises, par les hommes pour avoir du bon vin et des chapons gras (sans doute à cause des plantureux repas dont sa fête était le prétexte), ont été reproduits dans différents recueils[1]. Mais d'autres font allusion à la charité du soldat ou à la grandeur de l'apôtre. Dans un des plus populaires, qui se chante encore en Belgique, on s'apitoie sur le froid qu'il a ressenti : « Fais du feu, attise le feu ; voici venir saint Martin avec son bras nu. Il voudrait bien se chauffer, se chauffer jusqu'à quatre heures[2]. » Les ballades anglaises, tout en parlant de festins et de danses, rappellent quelques légendes pieuses. En France également, il existait jadis des chansons analogues, puisqu'en plein XIIIe siècle Thomas de Cantimpré se plaignait de leur licence[3] ; mais ce défaut lui-même n'a pu les préserver de l'oubli.

En revanche, notre ancienne poésie dramatique a produit en l'honneur du bienheureux évêque deux œuvres importantes. La première est « le Mystère de la vie et hystoire de monseigneur sainct Martin », composé par un auteur inconnu, vers la fin du moyen âge, et imprimé dès le XVIe siècle, en caractères gothiques[4]. Dans ce drame à cinquante-trois personnages, parmi lesquels Dieu, la sainte Vierge, saint Michel, saint Pierre, Lucifer, Satan, le roi de Hongrie, Martin, son fils, et la comtesse de

[1] Simrock, *Martinslieder,* Bonn, 1845. Du Méril, *op. cit.,* p. 170. De Coussemaker, *op. cit.,* p. 98. Lootens et Feys, *Chants popul. flamands,* Bruges, 1879, p. 228 ; etc. = [2] Commun. de M. l'abbé Duclos, de Bruges. = [3] *Cantus turpissimus de B. Martino, plenus luxuriosis plausibus, per diversas terras Galliæ et Teutonicæ promulgatus. Bon. de Apibus,* p. 436. = [4] On ne connaît de cette édition qu'un seul exemplaire, à la bibl. de Chartres ; mais elle a été réimprimée dans la *Collection de poésies* de Silvestre, Paris, 1841, in-4°. Cf. Douhet, *Dict. des mystères,* I, 506 et suiv.

Milan, sa fille, le pape, l'abbé de Marmoutier, etc., les miracles du thaumaturge occupent la plus grande place. C'était là, en effet, ce qui frappait davantage les spectateurs, et, afin de les faire rire après les avoir fait pleurer, suivant la règle constante des mystères de la basse époque, le poète a cru devoir y ajouter une série de malices employées par le diable pour faire perdre patience au héros. Il a aussi, dans le même but, tiré parti de l'anecdote si connue et si plaisante des deux infirmes rendus malgré eux à la santé par le passage de la châsse. Le second ouvrage, intitulé « le Mystère de la vie de saint Martin », est demeuré inédit, bien que très supérieur au précédent par la composition et le langage [1]. Celui-ci est authentiquement daté et signé : il fut écrit en 1496 par André de la Vigne, « natif de la Rochelle, facteur du roy, » à la requête des notables de la petite ville de Seurre, en Bourgogne, qui voulaient montrer au commun peuple de leur localité « comment le noble patron dudict Seurre en son vivant a vescu sainctement et dévostement ». Commandé au poète le 9 mai, il était complètement terminé cinq semaines après ; et il comprend trois journées et environ douze mille vers ! On devait le jouer à la Saint-Martin d'été ; mais des bruits de guerre en firent ajourner la représentation jusqu'au mois d'octobre suivant. Elle eut un tel succès, que le dramaturge, avec une modestie bien rare chez ses pareils, déclara « qu'il n'était point en la possibilité d'homme vivant sur la terre de le savoir si bien rédiger par écrit comme il fut exécuté par effet ». Rien de plus curieux, pour l'histoire du théâtre comme pour celle de saint Martin, que le rapport joint au livret original sur la distribution des rôles, les études préparatoires, la mise en scène, le jeu des acteurs; et ce

[1] Bibl. nat., mss. fr. 24332, et bibl. de Tours, ms. 928. Cf. Douhet, *ibid.*, et Onésime Leroy, qui a donné l'analyse de ce drame dans son livre sur les *Mystères*, p. 284-301.

qu'il y a encore de plus étonnant pour nous, c'est de trouver là un compte rendu véritable et impartial fait par l'auteur lui-même : aussi ai-je reproduit ce document *in extenso*[1]. Une autre note pleine d'intérêt nous donne les noms des personnes qui eurent l'honneur de jouer les différents rôles, aussi nombreux et aussi variés que dans le premier mystère. Les meneurs du jeu ou « conducteurs » étaient « monsieur le maire de Seurre, Guyot Berbis, et maistre Andrieu de la Vigne en personne, portant le registre », afin, sans doute, de secourir les mémoires troublées. Mais devinerait-on jamais à quels notables étaient confiés les personnages de la mère de saint Martin et de l'un des prêtres de la pièce? A Étienne et à Jacques Bossuet, deux ancêtres du célèbre évêque de Meaux, dont la famille était originaire de Seurre ou des environs. Et comment le second débutait-il en scène? Par ces vers, qui précisément sonnent à notre oreille comme un écho de l'exorde le plus fameux du grand orateur :

> Celuy qui fait çà-bas régner
> Toute chose en vraye value
> Mieulx que nul qui soit soubz la nue...,
> C'est celuy seul qui enseigne heur
> Et toute chose pardurable[2].

Pour le fond, ce drame est très inégal; mais il contient, à côté des trivialités et des banalités en usage dans le théâtre du temps, des scènes véritablement saisissantes, telles que la mort du pontife et l'imposante procession de ses funérailles. D'après Onésime Leroy, il fut aussi joué à Tours, aux fêtes de saint Martin. Si le fait est exact (et il doit l'être), on doit sans doute lui rapporter deux délibérations capitulaires des années 1503 et 1509, autorisant certains clercs et serviteurs de la basilique à représenter le mystère de leur glorieux patron dans les galeries de

[1] V. à l'Appendice. = [2] Ms. fr. 24332, f° 10. Cf. O. Leroy, *loc. cit.*

XXX

ART CONTEMPORAIN

ÉCOLE FRANÇAISE

« Saint Martin détruisant les idoles. » Composition symbolique, où l'on s'est proposé de résumer cent traits épars, cent épisodes divers de la vie de saint Martin. Le paganisme celtique s'était fusionné avec le paganisme romain, et c'est contre cette étrange religion que saint Martin eut principalement à lutter. « Le démon, dit Sulpice Sévère, prenait contre le saint la forme de Jupiter, de Mercure, de Minerve, de Vénus (*Vita sancti Martini,* 21, 22); et il eut un jour, près d'Autun, à faire tomber une statue de Cybèle. (Grégoire de Tours, *Gloria Confessorum,* 77.) Ces dieux n'étaient pas d'ailleurs sans avoir encore dans la Gaule des temples tout à fait magnifiques, et la scène peinte par M. Merson semble avoir été composée d'après ces paroles de Sulpice Sévère sur le temple de Levroux : *Cum itidem templum opulentissimum voluisset evertere, restitit ei multitudo gentilium.* Et, quelques lignes plus loin : *Inspectantibus gentilium turbis et quiescentibus, aras omnes atque simulacra redegit in pulverem.* (*Vita sancti Martini,* 14.) Le peintre, par une liberté fort légitime, attribue ici ces effets miraculeux à la seule prière du grand apôtre des Gaules.

Composition originale de Luc-Olivier Merson,
dont l'aquarelle a été mise sur pierre par Dambourgez.





cette église ou dans ses dépendances, à l'occasion de l'anniversaire de la Translation [1].

On me permettra de ne rien dire de quelques poésies modernes, offrant peu d'intérêt, pour en venir immédiatement à cette poésie parlée que nos aïeux se transmettaient de bouche en bouche et de génération en génération, c'est-à-dire aux légendes. Il ne peut être question ici, bien entendu, que des légendes dues tout entières à l'imagination du peuple et constituant, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la mythologie martinienne. Dans celles-là même, nous rencontrons une preuve nouvelle de la très profonde admiration que les habitants des campagnes avaient gardée pour leur apôtre, et de la grande place que tenaient dans leurs souvenirs altérés ses laborieuses missions. En effet, l'aspect sous lequel il se présente le plus souvent dans ces légendes, après celui du thaumaturge et de l'homme puissant auprès de Dieu, est celui du voyageur infatigable. Tantôt c'est un vieux clocher qui, se trouvant enfoui sous la neige, lui a servi de poteau pour attacher son cheval; tantôt c'est un conducteur de char qui, en le menant à bride abattue vers Paris, brise les roues et la voiture [2]. L'âne et le bâton du saint missionnaire jouent aussi un rôle dans les traditions villageoises. Mais la légende la plus commune, c'est celle qui lui fait franchir d'un seul bond, pour échapper à la poursuite du diable, un espace énorme, un précipice, une vallée, en laissant sur un rocher l'empreinte de son pied ou du sabot de sa monture. Énumérer les localités qui possèdent une de ces *pierres de saint Martin,* ce serait recommencer un nouveau tour de France [3]. Il est fort peu de roches druidiques qui

[1] Mss. de Housseau, XV, 304. = [2] Sermons de Jacques de Vitry, dans le ms. lat. 17504 de la Bibl. nat., f° 126. *Semaine religieuse de Tours*, an. 1874, p. 224. = [3] Citons au hasard Assevillers (Somme), Thouarcé (Maine-et-Loire), Boissy-aux-Cailles (Seine-et-Marne), Fouvent (Haute-Saône), le Mont-Beuvray (Saône-et-Loire), Mavilly, Vauchignon et Nolay (Côte-d'Or), Appoigny

n'aient été, comme je l'ai dit, purifiées et consacrées par le nom du grand adversaire de l'idolâtrie, rattachées à son apostolat par une histoire merveilleuse, toujours la même, à quelques variantes près; et par là il travailla encore, involontairement, à l'extirpation des pratiques ou des croyances superstitieuses. Une des preuves que ces pierres de saint Martin ont servi jadis à des cérémonies païennes, c'est que plusieurs, comme celle d'Arette, dans les Pyrénées, sont demeurées jusqu'à nos jours un lieu de rendez-vous pour les paysans de la contrée, et que d'autres, comme celle de la Motte, dans le Bordelais, passent pour avoir abrité les ébats des sorciers. L'idée d'une lutte gigantesque avec Satan, qui résume si bien les vastes travaux de l'évangélisateur des Gaules, est encore mieux marquée dans la légende de l'île d'Yeu, qu'on retrouve sur tout le littoral du continent, depuis les Sables-d'Olonne jusqu'au delà de la baie de Bourgneuf (Loire-Inférieure) : l'apôtre a défié le Malin de jeter sur la mer, dans l'espace d'une nuit, un pont de quinze milles de long, pour lui permettre de gagner l'île; Satan, afin d'y arriver, bouleverse tous les rochers des environs, et, au lever de l'aurore, son travail inachevé est suspendu par une puissance invincible[1]. Les arbres, les bois, et surtout les innombrables fontaines de Saint-Martin doivent la plupart leur nom à des traditions analogues; la plupart ont leur légende. Ordinairement les fontaines ont jailli sous le bâton du saint ou à son commandement, pour lui permettre de baptiser sur le champ les idolâtres du pays (c'est toujours le

(Yonne), Bully, Bussy-la-Poille et Saint-Genest-Malifaux (Loire), Peyraud (Ardèche), le Vercors (Drôme), la Motte (Gironde), Arette (Basses-Pyrénées), l'île d'Yeu, Horion (Belgique), Martinswand (Tyrol), Lecco et Tremezzina (Italie). Il y en a des centaines d'autres.

[1] Communication de M. le curé du Bernard. Les légendes de Touraine, qui transforment volontiers S. Martin en moissonneur, en faucheur, etc. (nouvelle preuve de sa popularité chez les paysans), le font aussi lutter matériellement avec le démon. (Commun. de M. le curé de Ligueil.)

souvenir de ses missions qui domine). Sans doute, ce miracle a pu se produire quelquefois; il s'est produit certainement à Nieuil-lez-Saintes, probablement à la Fontaine-Saint-Martin, et ailleurs; la répétition du fait dans quelques localités aura même dû contribuer largement à le faire généraliser par l'imagination populaire. Mais là n'est point, cependant, la principale origine de la tradition relative aux fontaines. Elle est dans cette vénération superstitieuse dont les entouraient les habitants des campagnes gauloises, et dans le besoin qu'on a éprouvé presque partout de remplacer cette dévotion païenne par une dévotion chrétienne correspondante. Le culte de saint Martin était tout désigné pour cela, et voilà comment, avec un empressement trop unanime pour n'être pas la plupart du temps spontané, les fils vinrent honorer sa mémoire et implorer son secours auprès des sources qu'adoraient les pères. A un phénomène universel il faut chercher une cause générale [1].

En Allemagne, en Belgique, l'apôtre populaire subit une autre métamorphose. Au lieu d'être substitué aux vieilles idoles celtiques, il est mis partout à la place de

[1] Des fontaines de Saint-Martin, presque toutes avec légende et pèlerinage, existent notamment à Aubry (Nord), Sanghem (Pas-de-Calais), Challerange (Ardennes), Longuyon (Moselle), Blénod et Bruley (Meurthe), Arrancy et Vacherauville (Meuse), Brevonne, Lusigny, Moussay, Rigny-le-Ferron et Saint-André (Aube), Benay, Chaudardes et Molinchart (Aisne), Grignon, près Thiais (Seine), Longjumeau (Seine-et-Oise), Cesson (Seine-et-Marne), Civières et Villez-sous-Bailleul (Eure), Foucarmont, Hermanville, Cuy-Saint-Fiacre et Saint-Martin-du-Vivier (Seine-Inférieure), Méry-Corbon (Calvados), la Lande d'Airou et Braffais (Manche), Baronville (Eure-et-Loir), Lombron (Sarthe), Marcilly-en-Gault (Loir-et-Cher), Argy (Indre), Ciran-la-Latte (Indre-et-Loire), Thouarcé et Saint-Martin-des-Noyers, près Martigné-Briant (Maine-et-Loire), Montigné (Deux-Sèvres), Saint-Martin près Cognac (Charente), Limoges et Feytiat (Haute-Vienne), Grignol, Saint-Martin-la-Rivière, Saint-Astier et Vitrac (Dordogne), Saint-Martin-du-Puy (Gironde), Marcolès (Cantal), Peyraud (Ardèche), la Celle et Bussières (Loire), Sainte-Sabine (Côte-d'Or), Asquins (Yonne), etc. etc. On en retrouve jusqu'aux environs de Rome. (V. Pertz, II, 678.)

Woden, le grand dieu des Germains, qui justement avait aussi pour attributs le cheval, le manteau et l'épée. Les anciens temples de cette idole deviennent des églises en l'honneur de saint Martin, comme ceux de Thor se transforment en églises de saint Pierre. Les sacrifices d'automne, les fêtes des récoltes et du commencement de l'hiver, ces derniers vestiges du culte de Woden, viennent se perdre naturellement dans les réjouissances publiques du 11 novembre. Dans les festins, les libations à la divinité germanique sont remplacées par des toasts à la mémoire du héros chrétien. Dans les légendes, dans les anciens *lied*, on raye le nom de la première pour introduire celui du second. Comme Woden, saint Martin fend les airs sur sa monture; il entre dans les maisons par la cheminée, pour distribuer des châtiments ou des récompenses, et trouve dans un coin des présents préparés à son intention. Comme lui encore, il est honoré par des processions aux flambeaux, des feux de joie, des bûchers d'ossements ou de cornes, autour desquels on danse[1]. En Angleterre, on retrouve aussi cette dernière pratique (*bonfire*). A Bruges, le saint est monté simplement sur un âne (ce qui est plus conforme à son histoire); il n'en traverse pas moins l'espace, mais il est pour les enfants un sujet de terreur, et ils lui préfèrent saint Nicolas. A Furnes, à Ypres, à Courtrai, il est, au contraire, leur grand ami. Dans toute cette région, comme sur les bords du Rhin, ces traditions, et beaucoup d'autres semblables, ont survécu. On a été, prétendent certains auteurs allemands, jusqu'à transformer des statues de Woden en statues de saint Martin. Après

[1] Reinkens signale encore, dans son chapitre sur la gloire légendaire de saint Martin, d'autres relations entre sa figure mythique et celle de Woden. Suivant lui, le premier aurait passé ainsi que le second pour le maître de la foudre; il serait intervenu comme tel dans les querelles de la famille de Mérovée, et aurait fait plier les impies sous une avalanche de grêle. On ne voit guère à quels événements cet écrivain veut faire allusion.

tout, de pareilles substitutions n'ont rien que de rationnel et de logique. Elles confirment ce que nous savions déjà de l'influence universelle et prolongée du bienheureux apôtre, et l'ensemble des légendes répandues dans les pays germaniques prouve, aussi bien que celles de nos contrées, que l'imagination des peuples se le représentait avant tout comme le voyageur de Dieu [1].

Après cette revue sommaire de la littérature martinienne, il conviendrait de montrer comment les arts ont traité l'imposante figure que nous étudions. La place qu'ils lui ont donnée n'est certes pas moins belle. Les peintres, les sculpteurs, les orfèvres, les enlumineurs, les dessinateurs de toute catégorie se sont exercés dans tous les temps à reproduire ses nobles actions. Elles ont été chantées sur le marbre et la pierre, sur la toile et le bois, sur le vélin et le papier, sur la laine et la soie, sur l'ivoire et le métal. Les monnaies, les médailles, les enseignes de ses pèlerinages, les sceaux de toutes ses églises et d'une foule de particuliers l'ont représenté sous toutes les formes, souvent en évêque, et de préférence dans la scène du manteau. Mais il faudrait un volume entier pour traiter une aussi vaste iconographie. J'ai, d'ailleurs, indiqué une bonne partie des monuments remarquables que l'architecture a élevés à la gloire de saint Martin et des œuvres d'art qu'ils renferment. Pour le reste, l'illustration de ce livre et l'éclaircissement qui l'explique instruiront mieux le lecteur que tout ce que je pourrais lui dire. Le travail de l'artiste se juge avec les yeux, non sur une

[1] Communications de M. l'abbé Duclos, de Bruges, et de M. le chanoine Heuser, de Cologne. Simrock, *Deutsche Mythologie,* p. 511, 616, etc. *Calendrier belge,* par le baron de Reinsberg-Dürensfeld, Bruxelles, 1861, in-8°. Reinkens, *Martin von Tours,* liv. IV, § 6. Des légendes analogues se retrouvent jusqu'en Italie; dans le Bergamasque notamment, S. Martin passe sur son cheval au moment de sa fête et dépose des cadeaux dans les souliers des enfants.

froide description ; et les yeux qui se seront promenés sur quelques-unes de ces pages apprendront suffisamment à l'esprit que tous les arts ont raconté la grandeur de notre apôtre national.



Fig. 90. — Dessus de soufflet en bois sculpté, peint et doré (collection Gavet). — Travail allemand du XVIe siècle. — Le manteau.

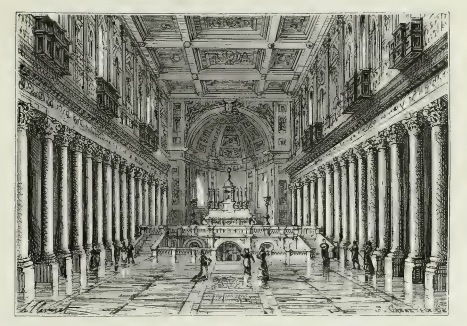


Fig. 91. — Italie : Rome. — Basilique des saints Sylvestre et Martin.

IV

INFLUENCE GÉNÉRALE DE SAINT MARTIN ET DE SON CULTE — CONCLUSION



'INFLUENCE posthume de saint Martin ne s'est pas seulement fait sentir dans les lettres, dans les arts et dans la société en général. En couvrant d'un patronage plus particulier certaines classes, certains corps d'état, certaines institutions, il a puissamment contribué à leur progrès moral et à leur prospérité. Créateur de nos premiers monastères et de la première pépinière de l'Église des Gaules, il a été invoqué d'abord comme le protecteur naturel des religieux et des clercs séculiers, auxquels sa vie entière avait laissé un double modèle.

Il a exercé une action prépondérante sur la confection de la règle de saint Benoît et sur l'établissement de son ordre aux ramifications multiples, dont il a directement préparé la naissance. Aussi ce grand législateur monastique, et après lui tous les fondateurs, tous les chefs de communautés et la masse de leurs disciples se sont-ils inspirés de ses exemples. La plupart des abbayes possédaient, comme nous l'avons vu, une chapelle sous son invocation. Son zèle pour la multiplication des églises rurales et pour la conversion des païens l'a fait vénérer par le clergé des paroisses et des missions lointaines. Le séminaire de Saint-Sulpice de Paris, qui a rendu tant de services et conquis une si légitime renommée, fut institué sous ses auspices par M. Ollier, qui vint à Tours demander l'association de sa maison à l'église Saint-Martin, déclarant qu'il était sûr de la réussite si cette grâce lui était accordée[1] : on sait si l'événement a justifié son espoir. Le séminaire des Missions étrangères voulut, bientôt après, obtenir la même faveur et se placer sous l'égide du plus ardent propagateur de l'Évangile[2]. L'église métropolitaine de Tours s'est principalement réclamée de lui dans tous les temps; nos pères se le représentaient dirigeant ses successeurs, surveillant leur gestion, les frappant au besoin de châtiments salutaires[3].

Il était le patron de la France et de la monarchie française. Personne, en effet, n'avait travaillé plus efficacement que lui à leur fondation. Son nom était mêlé aux prières faites pour le salut de la patrie. Les litanies l'appelaient le tuteur et le défenseur du royaume, le refuge et le secours de ses chefs[4]. Les princes comme la nation prirent l'habitude de compter les années du jour de sa mort : cet événement était devenu chez nous le point de

[1] Les lettres d'association furent données le 20 décembre 1653. V. Gervaise, p. 400. = [2] *Ibid.*, p. 402. = [3] Ms. 1299 de la bibl. de Tours, f° 8. *Anecdotes, histor. d'Étienne de Bourbon*, p. 56. = [4] *Bibl. de l'École des charles*, an. 1876, p. 475, 481. Marteau, *Vie de S. Martin*, p. 83-88.

départ d'une ère, et nos premiers annalistes, Grégoire de Tours, Frédégaire, Aimoin, les auteurs de la chronique de Moissac, des *Gesta Francorum*, etc., se faisaient un devoir de marquer combien de temps s'était écoulé entre cette date mémorable et les faits les plus importants de notre histoire. Le biographe de Dagobert raconte, d'après le témoignage de saint Ouen, que l'âme de ce monarque, dont la conduite trop inégale le fit surnommer le Salomon du nord, fut entraînée, à sa sortie de ce monde, par une légion de démons; elle ne leur échappa que par l'intervention de trois saints : Martin, le patron du royaume, Denis, le patron de la capitale, et Maurice, le patron des guerriers [1]. Dans une vision rapportée par Albéric de Trois-Fontaines comme advenue à Audrade, chorévêque de Sens, sous le règne de Charles le Chauve, le Seigneur, irrité par les péchés de ce prince et de ses sujets, est désarmé par la sainte Vierge, saint Michel et saint Martin. Il leur partage ensuite le protectorat de l'univers, et il assigne au dernier la Gaule avec l'Espagne. « Va, » dit-il à Charles, évoqué devant le tribunal suprême, où il est défendu par les mêmes saints, « va conquérir la terre espagnole et en chasser les infidèles; je te donne Martin pour guide [2]. » Un peu plus tard, c'est un bon religieux de Baume-les-Moines, en Franche-Comté, qui, voyant tout à coup le bienheureux pontife apparaître dans sa cellule, lui demande naïvement d'où il vient [3]. « J'arrive de Rome, répond-il, et je m'en vais en France, parce qu'il faut que j'assiste au sacre du roi Louis (d'Outre-Mer). » Durant tout le moyen âge, l'histoire ou la légende le peignent ainsi présidant aux

[1] D. Bouquet, II, 593, et III, 135. Une légende semblable eut cours au XIIIe siècle sur Philippe-Auguste. (*Anecdotes d'Etienne de Bourbon*, p. 271.) = [2] Pertz, XXIII, 733, 735. D. Bouquet, VII, 290. = [3] *Acta SS. julii*, I, 340. Le religieux en question n'était autre que S. Adhégrin, l'ancien compagnon de Foulques d'Anjou, qui s'était retiré dans le cloître au lieu et place de ce prince.

destinées du pays et de la royauté. Trois dynasties de rois l'appellent, dans leurs actes officiels, leur ami et protecteur spécial, et l'honorent comme tel dans la chapelle du palais [1]. La France moderne a-t-elle gagné à l'abandon de cette tradition nationale?

Il était le patron des soldats et des armées catholiques. La haute vertu qu'il avait montrée sous les armes le désignait pour cet honneur. A peine soixante ans s'étaient-ils écoulés depuis sa mort, qu'on l'invoquait déjà dans les batailles : Egidius, maître de la milice des Gaules, se recommandait à lui au moment du siège d'Arles par les Visigoths [2]. Clovis implorait son assistance à Vouillé, Gontran dans sa guerre contre Dracolen. Leurs successeurs marchaient à l'ennemi précédés de sa chape. La plupart du temps, la victoire était accordée à ceux qui le priaient; mais il aimait à faire triompher la paix et à terminer les querelles armées sans effusion de sang, comme il l'avait obtenu de son vivant à Worms : c'est ce qui arriva dans les luttes fratricides de Chilpéric et de Gontran, de Sigebert et de ses frères [3]. Encore à l'époque de la Renaissance, Charles VIII et Louis XII lui faisaient adresser des prières solennelles pendant leurs expéditions d'Italie [4]. De nos jours même, les conscrits de certains villages, par exemple ceux de Davenescourt (Somme), ont recours à son intervention, moins, il est vrai, pour qu'il les favorise dans les combats que pour être dispensés par le sort de l'obligation d'y prendre part [5]. Enfin, une société militaire s'est récemment formée à Versailles sous son invocation, pour assister les anciens soldats, leurs veuves et leurs enfants orphelins. Ce protec-

[1] Louis XI faisait encore dire tous les jours par ses chapelains une messe en l'honneur de S. Martin. (*Athenæum français*, an. 1856, n° 18, p. 375.) = [2] Grég., *Virt. S. Mart.*, I, 2. = [3] Roricon, dans D. Bouquet, III, 17. Frédégaire, 80. Grég., *Hist.*, IV, 50, et *Virt. S. Mart.*, II, 7. = [4] Mss. de Baluze, vol. LXXVII, f° 395, et coll. de D. Housseau, n° 4152. = [5] Communication de M. le curé de Davenescourt.

torat des guerriers et des choses de la guerre est également connu à l'étranger. En Hongrie, saint Étienne lui dut la défaite des Besses et de ses autres adversaires. A la fameuse bataille de Lépante, où l'Europe chrétienne, sous la conduite de don Juan d'Autriche, écrasa la flotte ottomane le 7 octobre 1571, l'image équestre du saint brillait sur l'étendard des vainqueurs, conservé avec orgueil parmi les trophées les plus glorieux de l'Espagne. En Pologne, son secours valut au célèbre Sobieski un éclatant succès, remporté sur les Turcs près de Choczim, le 11 novembre 1673[1]. Cette journée décisive arrêta la marche de l'invasion musulmane : c'était la troisième fois que l'influence de saint Martin préservait l'Occident du joug de Mahomet. Aussi les Polonais, malgré leurs malheurs, n'ont-ils point perdu l'habitude d'appeler sa bénédiction sur leurs armes. Les Italiens font de même. Les troupes piémontaises le fêtaient naguère dans toutes leurs garnisons, et on les a vus, dans l'expédition de Crimée, lui élever une chapelle au milieu de leur camp. Il est demeuré aussi l'objet d'un culte spécial de la part des soldats pontificaux et de la garde suisse du Vatican[2].

Il était le patron des cavaliers, des sergents à cheval et des voyageurs de toute catégorie. Il semble naturel qu'on lui ait reconnu ce titre dans tous les pays, puisque partout l'on rencontrait son image sous les traits d'un jeune officier de la cavalerie romaine. Aucun autre saint n'avait, du reste, erré autant que lui à travers les champs et les plaines, le long des routes et des fleuves. Il nous est resté de curieux vestiges de la dévotion que lui témoignaient tous ceux qui entreprenaient un voyage à cheval (et c'était autrefois le mode de transport le plus commun). Au départ ou à l'arrivée, ils se rendaient dans un des sanctuaires qui lui étaient

[1] *Acta SS. sept.*, I, 538. Dupuy, p. 437. = [2] *Semaine religieuse de Tours*, an. 1878, p. 224. Dupuy, p. 465.

dédiés, et là, après avoir invoqué son appui, ils clouaient sur le portail, à l'extérieur, un des fers de leur monture, en guise d'ex-voto. On a laissé fort longtemps un grand nombre de ces fers aux portes des églises de Saint-Martin-aux-Jumeaux, à Amiens, de Saint-Séverin de Paris, qui le reconnaissait pour un de ses patrons, de Saint-Martin de Chablis, de Saint-Martin d'Herblay, de Weimerskirch (Luxembourg); on en voit encore de très anciens à Saint-

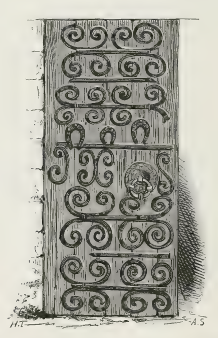


Fig. 92 — Battant gauche de la porte de l'église de Palalda.

Martin-l'Ortier (Seine-Inférieure), et surtout à Palalda (Pyrénées-Orientales). Dans cette dernière localité, où la paroisse est aussi sous le vocable de l'évêque de Tours, les fers sont forgés et portent à leur centre une rainure plate, qui en suit le contour. Ils sont fixés sur le bois au moyen de clous à grosse tête ronde, et disposés d'une façon assez irrégulière entre les remarquables ferrures du portail, comme on le voit dans la figure ci-jointe. La tradition du pays les fait remonter à des chevaliers revenus vainqueurs d'une expédition contre les Maures. C'est à

quelque usage analogue qu'il faut attribuer la présence d'un fer à cheval sur l'antique calendrier scandinave dont j'ai parlé; et c'est encore pour un motif du même genre que l'on marquait la monture ou le bonnet des voyageurs avec la clef de certaines églises de Saint-Martin, rougie préalablement au feu. Cette dernière pratique était en vigueur dans la ville d'Amiens, dont les marchands se faisaient aussi un devoir d'offrir au saint quelques présents au moment de commencer leurs tournées. Elle s'observait dans le Bordelais dès le temps de Grégoire de Tours, mais dans un but quelque peu différent, pour obtenir la guérison des chevaux malades[1]. Le grand patron des voyages semble avoir étendu particulièrement sa protection sur les passages périlleux et sur les ponts. En Savoie, en Suisse, en Piémont, son nom tutélaire leur a été donné fréquemment, ou au moins à l'église la plus voisine. Le *nant* de Saint-Martin, près Vallières (Haute-Savoie), le pont de Saint-Martin jeté sur l'Arve en face de Sallanches, au pied du mont Blanc, ceux qui existaient autrefois sur les territoires de Passy et de Magland, dans la même région, celui qu'on rencontre en suivant la vallée de la Doire, non loin du Saint-Bernard, les oratoires de Saint-Martin élevés dans la vallée de Kalfeus, près du pont de la Tamina (Suisse), et dans les montagnes qui séparent Combloux de Saint-Gervais-les-Bains, sont des exemples pris entre cent. Jusqu'au cœur de la France on trouve des ponts du même nom, notamment à Marcolès (Cantal); il y en avait un, au VIIe siècle, entre Paris et Saint-Denis. La plupart du temps, cette dénomination n'a pas d'autre raison d'être que la confiance des peuples dans le pouvoir surnaturel de l'intrépide

[1] Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris,* I, 165. Cochet, *Répert. archéol. de la Seine-Inférieure,* p. 254. Corblet, *Hagiogr. du dioc. d'Amiens,* IV, 511. Grég., *Virt. S. Mart.,* III, 33. Communications de M. Engling, de Luxembourg, et de M. Chaverondier, archiviste de la Loire. Une légende ancienne, publiée sous forme de poésie dans la *Semaine religieuse de Tours* (an. 1869, p. 593), se rattache à cet emploi traditionnel des fers à cheval.

missionnaire qui s'était frayé des chemins à travers les plus grands obstacles de la nature [1].

Il était encore le patron des hôteliers. Plusieurs méreaux de l'ancienne corporation formée dans la capitale par cette classe de négociants ont été découverts au fond de la Seine. Ils représentent tous son image avec deux attributs significatifs : la clef, ce sceptre de l'aubergiste, et la cloche, au moyen de laquelle il annonçait autrefois la vente du vin [2]. Dans quel village de nos contrées, du reste, n'avons-nous pas lu l'enseigne traditionnelle : « Au grand saint Martin » ? Les hôteliers tenaient aux voyageurs par des liens trop étroits pour ne point partager avec eux ses faveurs. Il en honorait, par extension, les cabaretiers et les crieurs de Paris, puis, sans doute à cause du fameux manteau, les tailleurs, les marchands d'étoffes, les tanneurs. Les tailleurs d'Ypres, en particulier, avaient fait graver la scène d'Amiens sur leurs méreaux. Il protégeait aussi les vignerons, et il préside encore, dans un grand nombre de localités de Bourgogne, à leurs sociétés de secours mutuels. Leur fête, et celle de tous les vendangeurs, se célébrait généralement le 11 novembre : elle fut même frappée d'interdiction par un synode d'Auxerre, parce que les excès qu'elle occasionnait leur faisait profaner un jour saint [3]. La coïncidence fortuite des réjouissances ramenées par cet anniversaire et de celles qui, dans les pays vignobles, suivaient la fin des vendanges paraît avoir été le motif de ce patronage. Enfin, nous avons vu tout à l'heure comment et pourquoi la mémoire de saint Martin était célébrée par la population enfantine, dont l'enthousiasme

[1] Communication de M. l'abbé Ducis, archiviste de la Haute-Savoie. Pertz *Dipl.*, I, 141, et *Script.*, XXIV, 787. *Chartes inédites du dioc. de Genève*, publiées par la Société d'histoire de cette ville, p. 226, etc. = [2] Forgeais, *Plombs historiés*, I, 76-78. = [3] P. Cahier, *Caract. des saints*, p. 624. Corblet, *loc. cit.* Vanderpeerboom, *Numismatique yproise*, p. 297. Le Grand d'Aussy, *Vie privée des Français*, III, 54. Communication de M. le curé de Fixin (Côte-d'Or).

bruyant se manifestait dans les régions les plus opposées, en Flandre, en Allemagne, en Italie.

Indépendamment des corporations et des métiers, diverses confréries et associations pieuses ont été placées sous les auspices du bienheureux pontife. Les sentiments généreux inspirés par ses exemples se sont surtout manifestés dans des fondations charitables : n'est-il pas le grand maître de la charité sous toutes ses formes? Des hôpitaux ont été élevés en son honneur. C'est en son nom que les pauvres de Tours et de Lyon sont habillés par la main des fidèles : l'œuvre du Manteau de saint Martin rend journellement dans ces deux villes les plus grands services, et c'est à elle que les Tourangeaux doivent, par surcroît, la découverte inespérée des restes du tombeau. Une confrérie de saint Martin est établie chez eux depuis le XIIe siècle au moins. Confirmée en 1609 par le pape Paul V, elle a reçu de lui des privilèges et des indulgences. A cette époque, elle comprenait encore toutes les classes de la population : ecclésiastiques, magistrats, notaires, avocats, négociants, domestiques figurent en foule sur ses registres. Ils versaient un droit d'entrée variant de cinq à onze livres, et payaient cinq sols de cotisation annuelle. Comme leurs prédécesseurs du moyen âge, ils distribuaient des aumônes, faisaient célébrer une messe quotidienne et des services pour les membres défunts[1]. Après une longue interruption, cette œuvre a été rétablie par Mgr Guibert en 1869, reconnue par Pie IX l'année suivante, puis érigée en archiconfrérie : elle voit augmenter tous les jours la liste de ses adhérents, par suite de la renaissance du pèlerinage de Tours. Des confréries semblables ont existé ou existent encore dans beaucoup de localités, notamment à Andouillé, Ballots, Beaufay, Champfrémont, Châtillon-sur-Colmont, Chemiré-le-Gaudin, Écommoy, Lombron, Changé, Pont-

[1] Archives d'Indre-et-Loire, G 554. *Sem. relig. de Tours*, an. 1869, p. 213 et suiv.

lieue et Allonne (Sarthe), à Ivry-la-Bataille (Eure), à Crasville-la-Roquefort et à Veules (Seine-Inférieure), à Lombers (Tarn), à Bruges, à Ypres (Belgique), à Butzow (Allemagne), etc.

Non seulement le nom de saint Martin a présidé dans tous les pays à l'exercice de la charité, mais il a été donné à une multitude de personnes et de lieux, à des animaux, à des objets inanimés, comme si rien dans la nature ne devait rester en dehors de son empire. D'innombrables familles l'ont gardé comme nom patronymique, en France, en Allemagne et ailleurs. Plusieurs papes l'ont adopté en montant sur le trône pontifical. On en était venu, chez nous, à l'appliquer à tous les individus qu'on ne pouvait désigner par leur nom véritable[1]. C'est au point qu'il a fini par devenir trivial, et que notre époque superficielle l'a presque abandonné aux paysans. Les villages qui l'ont reçu abondent surtout en France et dans le nord de l'Italie. Mais il ne faut pas en borner la liste à ceux qui l'ont conservé dans sa forme régulière et simple : il faut y ajouter toute la tribu des Dammartin ou Dommartin (*Domnus Martinus*, appellation familière aux fidèles du moyen âge et usitée dès le temps du premier concile de Tours[2]), des Martignac, Martigné ou Martigny (*Martiniacum*), des Martincourt, des Martinville, des la Martinière, etc., sans compter les vocables allemands si variés dans la composition desquels on l'a fait entrer. Autrefois on le donnait volontiers aux lions qui faisaient l'ornement des ménageries princières[3] : les ours et les ânes semblent avoir hérité de ce privilège; mais ils le doivent en particulier à la légende du voyage de Rome, repro-

[1] Donner « à Thibaud et Martin » se disait en Flandre, au XIII[e] siècle, pour donner au tiers et au quart. (D. Bouquet, XXII, 348.) Le proverbe « Martin perdit son âme (ou son âne) » et plusieurs autres, une foule de légendes et de vieux fabliaux fourniraient aussi la preuve de l'immense popularité de ce nom. (V. les *Anecdotes tirées d'Étienne de Bourbon*, p. 362, 425; les *Fables* de la Fontaine, etc.) = [2] Labbe, I, 1226. = [3] *Comptes du roi René*, n[os] 97, 101.

duite plus haut, et à la célébrité de l'humble monture sur laquelle l'apôtre des campagnes apparaissait d'ordinaire aux yeux du peuple [1]. De même, le *martin-pêcheur* et le *martinet*, deux espèces d'alcyons ou d'hirondelles hantant l'une et l'autre les rivières, ont été ainsi appelés en souvenir d'une action qui avait vivement frappé l'imagination des assistants : l'expulsion, par un simple commandement verbal, de la bande d'oiseaux aquatiques dont les bords de la Loire étaient infestés [2]. En Allemagne et en Belgique, l'oiseau de saint Martin est autre chose : c'est le pivert; et cela vient d'une antique légende de Woden, où, comme d'habitude, le nom du saint a été substitué à celui de la divinité germanique. Les chansons populaires de la Flandre et des bords du Rhin parlent encore du « petit oiseau de saint Martin au rouge corsage », et de son chaperon d'or doublé de satin blanc [3]. Ailleurs, on a désigné ainsi le busard, qui arrive dans nos climats à l'automne, vers la mi-novembre; le *cyaneus*, espèce de faucon, qui apparaît à la même époque; enfin la corneille, dont le vol présageait l'avenir aux gens superstitieux. En 1210, par exemple, le comte de Toulouse refusa d'entreprendre une expédition parce qu'il avait vu s'envoler vers la gauche « l'oiseau de saint Martin [4]. » Quant à l'oie, qui était jadis un des attributs du bienheureux évêque de Tours, et qui a aussi porté son nom, elle n'a point de rapport avec l'histoire de sa vie, mais seulement avec celle de son culte. Il est vrai que, d'après une légende bretonne, l'animal qui avait déjà rendu aux Romains le service de sauver le Capitole par ses cris terribles, aurait secouru de la même façon les Tourangeaux, en leur révélant l'étable où leur candidat

[1] Il n'y a pas longtemps que nos pères disaient encore : « Il y a plusieurs ânes à la foire qui s'appellent Martin. On ne dit guère Martin qu'il n'y ait de l'âne. » (V. le *Dict. de Trévoux*, au mot *Martin*). = [2] V. pages 127, 348. = [3] De Coussemaker, *Chants des Flamands*, p. 98. Communication de M. l'abbé Duclos. = [4] D. Bouquet, XIX, 43. Cf. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 657, 710; du Cange, *Avis S. Martini;* le P. Cahier, *Caract. des saints*, p. 579.

se cachait pour se dérober au fardeau épiscopal. Mais cette histoire paraît précisément avoir été inventée pour expliquer une corrélation que l'on ne comprenait pas. Quelques auteurs ont prétendu (car on a beaucoup disserté sur l'oie de saint Martin, et l'on en a même fait un sujet de sermon) que cet oiseau avait, une fois, troublé ses prédications; et peut-être n'est-ce là qu'un écho de la tradition de Levroux, où, dans une de ses missions, il s'était trouvé entouré d'une quantité de volatiles de toute espèce [1]. D'autres ont été chercher une explication tout aussi peu historique dans le festin donné au pontife par l'empereur Maxime. La seule chose positive, c'est que, l'oie domestique se trouvant en bon point aux environs du 11 novembre, et la chasse de l'oie sauvage commençant vers la même époque, nos aïeux prirent naturellement l'habitude d'en faire la base des joyeux repas de la Saint-Martin. Dans certaines contrées, on tirait à l'oie ce jour-là. A Paris, les pèlerins de Saint-Martin-des-Champs s'approvisionnaient simplement dans une rue voisine du prieuré, où, pour ce motif, s'était centralisée la vente de cette volaille, et qui a pris de là le nom de rue *aux Oües* (dont on a fait depuis rue *aux Ours*). En Allemagne, la tradition de l'oie de la Saint-Martin était encore plus fidèlement observée que chez nous, peut-être parce qu'elle se rattachait aux sacrifices d'automne des anciens Germains : aussi a-t-elle été rappelée par le ciseau sur le portail de l'église de Worms, dédiée, comme nous l'avons vu, à l'évêque de Tours. Elle était connue en Angleterre, en Hollande, en Danemark, en Hongrie, et jusque dans les pays slaves [2]. A Martinsberg, deux grands candélabres en argent ciselé, ornés de sa statue et placés sur le maître-autel, portaient à leur pied trois oies

[1] V. page 349. — [2] V. Frommann, *Tractatus de ansere Martiniano*, Lipsiæ, 1683, in-4°. Faber, *Opus tripartitum concionum*, sermons pour la fête de S. Martin. Voetius, *Disput. theol.*, III, 449. *Magasin encyclopédique*, I, 202. Le P. Cahier, *op. cit.*, 167, 579. *Notes and Queries*, 2e série, III, 196, et IV, 230.

aux ailes éployées. Chez nous, cet attribut se retrouve notamment sur le sceau d'un chanoine de Tours du XIIIe siècle, où l'on voit une oie touchant de son bec le nimbe du bienheureux tandis qu'il partage son manteau [1].

Parmi les objets inanimés, il faut citer en première ligne le vin de saint Martin. L'origine de cette locution se trouve encore dans les réjouissances du 11 novembre et dans leur coïncidence avec les fêtes des vendanges. On prenait parfois prétexte des premières pour boire avec un peu d'excès, et de là vient aussi la dénomination de *mal de saint Martin,* appliquée jadis à l'ivresse [2]. Par suite de la même association d'idées, on disait d'une façon générale *faire la Saint-Martin* pour faire bonne chère, et *martiner* pour aimer la boisson. Mais, en Touraine, ce dernier terme a une autre signification : les vignerons qui frappent la bonde appellent cette opération *martiner le vin.* Un proverbe répandu à Crémone prétend qu'il faut saigner la tonne à la Saint-Martin, tandis qu'à Bergame, on assure, au contraire, qu'il faut la sceller ce jour-là pour l'ouvrir à Noël. Les Provençaux sont du même avis et disent souvent dans leur langage : « Quand vient saint Martin, ferme ta

[1] Demay, *le Costume d'après les sceaux,* p. 456. = [2] V. les Dictionnaires de Ménage et de Trévoux. D'après un proverbe du XIIIe siècle :

« A la veille saint Martin,
Toute vieille boit du vin. »

(*La Chaire française,* par Lecoy de la Marche, p. 240.) Dans une collection d'anciens noëls datée de l'an 1612, on trouve cette formulette scolaire :

« Ceux ou celles qui le présent papier trouveront
Audit nommé le rendront,
En payant le vin
Le jour de fête de saint Martin. »

(*Mélusine,* p. 342.) Le nom du bienheureux apôtre est aussi mêlé à une chanson bachique recueillie en Velay, et décrivant en vingt et un couplets les destinées du vin. (*Ibid.,* p. 411). Une poésie latine dit encore :

Martinum conviva saturque et potus adoret.

(Du Méril, *op. cit.,* p. 170). Mais tout cela n'est pas une raison pour attribuer, comme on l'a fait, à ce grand modèle de sobriété la clientèle des ivrognes.

futaille et goûte ton vin. » Les Allemands croyaient que le saint intervenait dans la transformation du jus de la vigne, et chantaient : « Martin, Martin, ce soir du moût, demain du vin. » Cette fréquente alliance entre son nom vénéré et tout ce qui touche à la vendange tient peut-être aussi au souvenir de quelques-uns de ses miracles : d'après une tradition recueillie par Péan Gastineau, il avait renouvelé aux environs de Milan le prodige de Cana ; après sa mort, il avait procuré miraculeusement du vin à un *passeur* de la Loire, et très souvent il avait fait croître ce liquide dans les vases déposés sur son tombeau par les pèlerins. Cette dernière merveille aurait, suivant Lecointe, donné naissance à l'usage d'invoquer, dans certains repas, sa mémoire en remplissant les coupes, et de partager ensuite le contenu de celles-ci à tous les convives en signe de mutuelle charité. Toujours est-il que pendant longtemps on a conservé la pieuse coutume d'appeler sa bénédiction sur le vin et de le prier pour sa conservation comme pour celle des autres biens de la terre[1]. Certains fruits ont également reçu son nom : le *martin-sec,* variété de poire rousse, bonne à manger en novembre ; le *pavie-Saint-Martin,* petite pêche d'automne. Ici encore, pas d'autre motif rationnel que l'époque de sa fête. Mais une nouvelle réminiscence de ses tournées apostoliques se trahit dans une ancienne expression chère au bon la Fontaine, celle de *Martin-bâton*. Jeanne d'Arc s'écriait déjà, quand elle voulait jurer : « Par mon martin ! » Et cela signifiait : « Par mon bâton ! » On a cherché l'origine de cette locution dans l'instrument qui sert d'habitude à frapper les ânes, appelés quelquefois de même, dans le nom du dieu Mars, dans les verges dont les paysans se servaient en certaines rixes

[1] Grég., *Virt. S. Mart.*, II, 16 ; *Hist.*, V, 22 (note de Ruinart). Voetius, *op. cit.*, p. 448. Baronius, an. 580, n° 22. Gervaise, p. 262. *Semaine religieuse de Tours,* an. 1878, p. 519. Communications du P. Bérengier, bénédictin de Marseille, de M. le curé de Ligueil et de M. Cesare Cantù.

occasionnées par les divertissements bruyants de la Saint-Martin, etc. Il paraît certain qu'elle vient simplement du bâton dont le saint missionnaire se servait dans ses longues marches à pied, et qui a conquis, dans la légende, presque autant de célébrité que sa monture[1]. L'été de la Saint-Martin est trop connu pour que j'en parle : il est passé en proverbe, non seulement chez nous, mais en Angleterre et dans la plupart des pays d'Europe; tant les chrétiens d'autrefois étaient persuadés que l'empire du grand thaumaturge s'exerçait sur la nature entière, et jusque sur le cours des saisons. La même pensée leur faisait dire que, s'il gelait le jour de sa fête, ou s'il pleuvait le jour de sa translation, le mauvais temps devait se prolonger; car un tel phénomène n'était point dans l'ordre normal des choses[2]. Dans le village d'Aspiran (Hérault), on appelle « arc de saint Martin » ce que nous désignons communément par le terme d'arc-en-ciel[3]. Tout ce qui emportait l'idée d'une faveur céleste était rapproché de sa bienfaisante influence, et, voulait-on parler de vœux couronnés d'un succès merveilleux, instantané, on disait vulgairement que c'étaient des « souhaits de saint Martin[4] ».

Mais, plutôt que de chercher quelles applications a reçues ce nom populaire entre tous, il serait peut-être plus simple de nous demander à quelle catégorie d'objets il n'a pas été mêlé. Les hommes et les choses se le sont disputé comme un honneur; les trois règnes de la nature se le sont partagé comme une bénédiction. Il n'est pas jusqu'au diable lui-même qui ne l'ait vu accoler au sien, à un titre tout différent. On employait autrefois, pour parler de lui, cette

[1] Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc,* III, 206; IV, 4, etc. *Acta SS. aug.,* V, 143. *Dict.* de Ménage. La Fontaine, liv. IV, fable 5; etc. L'abbaye d'Ainay percevait autrefois une redevance dite « du bâton de S. Martin. » = [2] Du Méril, *op. cit.,* p. 170. *Revue celtique,* III, 81. = [3] Peut-être y a-t-il quelque lien caché entre cet usage et le type du sceau de l'abbaye de Pontoise, qui représente saint Martin assis sur un arc-en-ciel. (Demay, *op. cit.,* p. 454.) = [4] *Mélusine,* p. 56. Méon, *Fabliaux,* IV, 386.

curieuse périphrase : « l'estafier de saint Martin ; » expression moins étrange qu'elle n'en a l'air, car elle concorde avec nombre de peintures et de légendes où Satan est représenté derrière son terrible adversaire, et, comme celles-ci, elle traduit simplement en fait la déclaration qu'il lui adressa aux portes de Milan : « Partout où tu iras, le démon te suivra pour te combattre[1]. » Nous pouvons donc prendre à la lettre, et dans son acception la plus stricte, cette parole d'un de nos plus anciens chroniqueurs : *Martinus toto nominatus in orbe;* « le nom de Martin remplit l'univers[2]. » Et pour emprunter au premier de tous le mot final de cette longue enquête, mot qui ressemble à un trait d'esprit, involontaire sans doute, nous pouvons nous écrier avec Grégoire de Tours : « Martin est le patron spécial... du monde entier[3]! »

Vivant ou mort, le héros apostolique de nos contrées domine toute notre histoire, au-dessus des princes, qui devant lui ont incliné leur sceptre, au-dessus des révolutions, qui n'ont pu effacer de la terre sa mémoire bénie. Il apparaît à notre époque de pygmées comme un géant d'une espèce éteinte, et celui qui essaye de mesurer sa hauteur n'aboutit qu'à mesurer sa propre petitesse. Qu'on vienne parler de l'œuvre des conquérants, de la gloire des fondateurs d'empires, en face de l'œuvre et de la gloire de ce conquérant des âmes, de ce fondateur de la France catho-

[1] *Vita S. Mart.*, 6. Cf. le *Dict. de Trévoux* et les vers de du Cerceau qu'il cite au mot *Martin.* Une locution proverbiale encore répandue chez les Italiens prétend que S. Martin donna l'aumône au diable (*S. Martino fece l'elemosina al diavolo*). Elle s'emploie à propos des personnes qui ne regardent pas à qui elles font la charité. Ainsi lorsque, dans les représentations figurées, on rencontre le saint accosté d'un démon et le secourant, il ne faut pas voir là un travestissement du trait d'Amiens, mais plutôt la traduction de ce proverbe. Une légende analogue a cours en Allemagne. = [2] Aimoin, dans D. Bouquet, III, 58. = [3] *Toto orbi peculiari patrono.* (*Virt. S. Mart.*, IV, prolog.)

lique! Voici un homme qui, jeté par les événements loin de son pays natal, entreprend de subjuguer par sa seule parole une immense région, qu'il ne connaît pas, et des populations grossières, hostiles à ses idées. Il n'appréhende rien, et rien ne lui résiste. Il prêche une religion surnaturelle, et on le croit. Il demande que des malades soient rendus à la santé, et les voilà guéris; que des morts vivent, et les voilà debout. L'enthousiasme populaire le place à la tête d'un diocèse renfermant quelques chrétientés éparses, quelques bourgades à peine civilisées : il le laisse couvert d'églises, qui, semblables à des phares propices, répandront autour d'elles la lumière et la vie. Il se fait une solitude au milieu du monde, et gouverne de là toute une cité, toute une province, sans cesser un instant de vaquer à l'oraison et de former des disciples. Ce domaine ne suffit pas à sa dévorante activité : il parcourt les champs de la Gaule, s'enfonce dans les montagnes, pénètre dans les vallées les plus retirées, et à sa voix une nouvelle classe de chrétiens semble sortir de terre. Il paraît chez les grands pour défendre les petits, chez les souverains pour arrêter le cours de leurs violences. Puis il meurt, et, plus aimé, plus redouté que jamais, du fond de son tombeau il refoule la barbarie extérieure, intimide les oppresseurs du pauvre, châtie le parjure, verse une pluie de bienfaits sur la multitude des malheureux et des faibles, protège et dirige dans le chemin de la vertu des corporations, des groupes nombreux, des sociétés entières. Je le demande à tous les hommes de bonne foi, n'est-ce pas là une œuvre infiniment supérieure à celle des génies les plus vantés? Et la merveilleuse puissance dévolue à ce grand serviteur de Dieu, qui était en même temps un grand serviteur du peuple, n'était-elle pas à elle seule une institution sociale, institution plus féconde, plus avantageuse cent fois que les inventions des législateurs humains, et même plus sincèrement démocratique? Les sophismes dont l'esprit public est

aujourd'hui saturé conduisent les masses à l'aveuglement, à la ruine, au massacre : la foi les amenait aux pieds du thaumaturge, d'où elles s'en retournaient guéries, consolées, réconfortées. On ne peut s'empêcher de reconnaître dans ce secours permanent une faveur exceptionnelle ménagée à notre pays par le Dieu qui aimait les Francs et qui avait décrété leur grandeur. Et saint Martin avait si bien été créé en vue de la France, que les principaux traits de notre caractère national et de notre rôle historique se trouvent réunis et préfigurés dans sa personne, comme l'image de l'Église universelle se réfléchissait par avance dans la destinée des anciens patriarches. Il a été soldat : la France est devenue à son tour le soldat de Dieu (*bellator Domini*), et la valeur guerrière a été de tout temps son apanage. Il a été moine et pontife : elle a donné à la chrétienté des légions de clercs illustres et vertueux, tant séculiers que réguliers. Il a été apôtre et missionnaire : quelle race plus que la nôtre a semé l'Évangile sur les terres païennes? quel peuple a porté plus loin le flambeau de la foi et de la civilisation? Le type séculaire de la nation française existe vraiment en germe dans celui de son ancêtre spirituel; on dirait qu'il l'a réellement engendrée. Il a du moins été placé en face de son berceau comme un vivant modèle, comme le moule de son esprit et de ses brillantes qualités. Doit-elle, après quinze siècles, cesser d'en offrir la fidèle reproduction ? Poussera-t-elle jusqu'au bout la tentative insensée de dépouiller sa physionomie naturelle pour contrefaire celle des peuples dont le front n'a pas été marqué du sceau de Jésus-Christ? Nul ne saurait l'affirmer; mais, le jour où elle ne serait plus la nation martinienne, elle serait bien près de n'être plus la nation très chrétienne, car ces deux titres ont toujours été inséparables chez elle, et dès lors sa raison d'être sur la terre disparaîtrait. Si, au contraire, elle sait renouer à temps la chaîne à moitié rompue qui l'unissait à son puissant protecteur, cette chaîne, n'en dou-

tons pas, la retiendra sur le bord de l'abîme. Nous la verrons sans doute s'accomplir, cette grande et légitime réparation; des signes heureux semblent l'annoncer. Déjà l'apôtre national a retrouvé des disciples, des pèlerins; bientôt il retrouvera sa splendide basilique. Encore quelques généreux efforts, et de l'abondance de la prière renaîtra l'abondance des grâces qui ont fait le salut et la prospérité de la patrie.



Fig. 93. — Drapeau de Lépante conservé à l'*Armeria real* de Madrid. La bataille a eu lieu en 1571.) — Le manteau.



APPENDICE

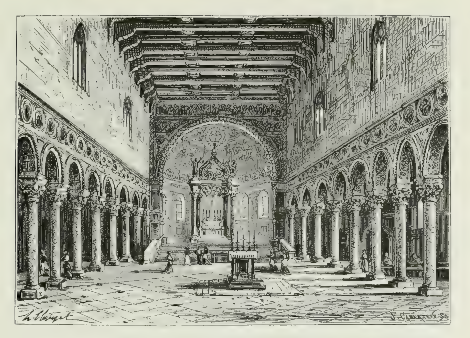


Fig. 94. — Italie : Ravenne. — Saint-Apollinaire *in classe* (autrefois Saint-Martin *in cœlo aureo*).

I

ÉCLAIRCISSEMENT CHRONOLOGIQUE

SUR

LA VIE DE SAINT MARTIN



YANT adopté, pour la vie de saint Martin, un système chronologique en désaccord avec plusieurs des historiens précédents, et parfois avec tous, je dois compte au lecteur des raisons qui m'ont déterminé à le faire. Aucune question n'est plus embrouillée que celle de la chronologie martinienne; aucune n'a exercé davantage la sagacité de la critique. Un certain nombre d'historiens et de computistes se sont plu à montrer Sulpice Sévère en contradiction avec Grégoire de Tours, puis l'un et l'autre avec lui-même, et sont partis de là pour échafauder des systèmes qui ne se tiennent pas debout; cependant les divergences de ces deux auteurs ne sont pas aussi réelles qu'elles en ont l'air. Il faudrait, pour traiter à fond ce sujet, examiner l'une après l'autre cha-

cune des opinions émises par vingt commentateurs. Mais, ne pouvant entrer ici dans une pareille voie, je me bornerai à discuter brièvement les dates les plus controversées, celles de la naissance, du baptême, de la consécration épiscopale et de la mort du saint, en indiquant les solutions proposées jusqu'à présent et en justifiant le choix que j'ai dû faire entre elles.

1. DATE DE LA NAISSANCE

Sulpice Sévère mentionne l'âge de son héros dans cinq circonstances. Martin avait, nous dit-il, dix ans lorsqu'il fut reçu catéchumène à Pavie, douze lorsqu'il commença à « convoiter la solitude », quinze lorsqu'il fut livré aux recruteurs, vingt-deux (ou dix-huit) lorsqu'il fut baptisé; enfin il pouvait depuis peu être appelé septuagénaire, *jam septuagenario*, c'est-à-dire, suivant une manière de compter très commune autrefois, qu'il était dans sa soixante-dixième année lors de son premier séjour auprès de l'empereur Maxime[1]. De ces divers chiffres, le dernier seul fournit un synchronisme certain, parce que seul il se lie à des événements publics dont l'identité et la date ne souffrent aucun doute. Saint Martin se rendit, en effet, à la cour de Trèves à l'occasion de l'affaire de Priscillien, en 385, et y resta jusque vers la fin de l'année, qui n'arrivait qu'au dernier jour de février : il devait donc, pour avoir à ce moment soixante-neuf ans accomplis, être venu au monde en 316 ou au commencement de 317. Grégoire de Tours nous apprend, de son côté, qu'il naquit la onzième année du règne de Constantin, peu de temps après la mort de Dioclétien et la paix de l'Église, et qu'il expira dans sa quatre-vingt-unième année, sous le consulat d'Atticus et de Cesarius, lorsque les empereurs Honorius et Arcadius étaient depuis deux ans sur le trône[2]. Or, Constantin fut proclamé empereur le 25 juillet 306 : la onzième année de son règne commença, par conséquent, le 25 juillet 316, pour finir le 25 juillet 317. Son édit en faveur des chrétiens était rendu depuis quatre ans; il y avait trois ans que Dioclétien n'était plus de ce monde. Atticus et Cesarius ayant été consuls en 397, Honorius et Arcadius ne régnant alors que depuis deux ans, puisqu'ils avaient succédé à leur père le 17 janvier 395[3], saint Martin, suivant Grégoire, atteignit ses quatre-vingts ans en 397, et avait reçu le jour en 317. Nous arrivons donc au même résultat, que nous prenions pour base l'un ou l'autre de ces historiens. Les deux seules autorités que l'on puisse invoquer ici se trouvent d'accord. Seulement, si nous acceptons leur double témoignage, la naissance du saint ne doit pas être reculée au delà du 8 novembre 316, car autrement il aurait été au jour de sa mort, le 8 novembre 397, dans sa quatre-vingt-deuxième

[1] *Vita S. Mart.*, 2, 3; *Dial.* II, 7. = [2] *Hist.*, I, 43, et X, 31; *Virt. S. Mart.*, I, 3. = [3] Ces indications sont empruntées à l'*Art de vérifier les dates.*

année, et non dans sa quatre-vingt-unième; et elle ne doit pas davantage être placée plus tard que le 25 juillet 317, sous peine de ne plus tomber dans la onzième du règne de Constantin. On pourrait peut-être ajouter qu'Honorius et Arcadius n'ayant eu deux ans de règne qu'à partir du 17 janvier 397, saint Martin dut accomplir ses quatre-vingts ans après cette date et non auparavant; ce qui circonscrirait encore plus l'espace de temps dans lequel il a pu naître. Mais cette indication de Grégoire ne paraissant pas très sûre[1], il y a lieu de n'en pas tenir un compte aussi rigoureux que des autres.

Les auteurs qui, comme le docteur Reinkens, rapportent la naissance de l'évêque de Tours à l'an 336, ou à une époque voisine de celle-là, n'ont pas d'autre excuse que la soi-disant nécessité de placer son service militaire et son baptême sous le règne de Julien, comme le voudrait un passage de son biographe, évidemment dénaturé. Ils ne peuvent invoquer aucun autre texte: ils sont, au contraire, en contradiction formelle avec les données précises que viennent de nous fournir et Sulpice et Grégoire; aussi sont-ils amenés à les rejeter en masse avec une assurance étonnante[2].

2. DATE DU BAPTÊME

L'époque du baptême de saint Martin est, avec celle de sa mort, celle qui a le plus exercé la critique. Cette question chronologique se lie étroitement à celle de son service militaire et à celle de sa naissance. Le biographe, après avoir dit qu'il fut offert pour le service à l'âge de quinze ans et qu'il combattit durant cinq ans, affirme qu'il fut baptisé étant encore soldat, après avoir accompli sa vingt-deuxième année, et deux ans avant de quitter la milice. Ces chiffres ne sauraient plus offrir de contradiction après les explications données dans ce livre, et desquelles il résulte qu'on doit admettre un intervalle de bien plus de cinq années entre son emprisonnement par les recruteurs et son départ de l'armée[3]. Il me reste à justifier ici l'âge de vingt-deux ans, que je lui attribue au moment de son baptême, contrairement à l'opinion reçue jusqu'ici, et qui oblige à placer cet événement en 339. La plupart des manuscrits portent bien la leçon *annorum duodeviginti,* adoptée communément par les historiens; mais l'exemplaire de Vérone, qui représente une version beaucoup plus

[1] *Arcadii et Honorii secundo imperii anno*, dit-il; ce qui, dans le langage du temps, peut signifier, soit que la seconde année du règne de ces princes courait, soit qu'ils régnaient depuis deux ans accomplis. J'adopte ici le second sens, parce que le premier mettrait Grégoire de Tours en contradiction avec lui-même; toutefois cette interprétation n'est pas assez obligatoire pour offrir une base solide. — [2] V. Reinkens, *Martin von Tours*, append. 1; Giselin, éd. de Sulpice, notes; Ébrard, *Handbuch der Christ. Kirchen*, I, 342; etc. Le système de Reinkens s'appuie surtout sur la prétendue interpolation de la phrase de Sulpice qui contient le mot *septuagenario :* ce mot se trouve cependant dans les meilleurs et les plus anciens manuscrits. — [3] V. ci-dessus, p. 79 et suiv.

ancienne que les autres, datée de 519, et qui a été lui-même exécuté au VIIe siècle, porte *annorum XXII*[1]. La haute antiquité de cette rédaction, à peine postérieure d'une centaine d'années au temps de l'auteur, tandis que les moins récents parmi les autres manuscrits remontent tout au plus au IXe ou au Xe siècle, devrait déjà la faire préférer. La seule objection qu'on puisse présenter, c'est que Paulin de Périgueux, traduisant en vers la prose de Sulpice, vers la fin du Ve siècle, a exprimé en toutes lettres le chiffre 18, et non le chiffre 22 : mais cela prouve uniquement que, dès cette époque, il circulait des versions altérées (ce que nous savons, du reste, par d'autres indices), et que Paulin avait entre les mains une de celles-là. D'ailleurs, à l'autorité du manuscrit de Vérone vient s'ajouter une raison qui me semble décisive : c'est l'impossibilité de placer en dehors des années 341 et 342 les événements militaires que Sulpice déclare s'être accomplis deux ans après le baptême du saint. A cette date seule, dans toute la période correspondant à la jeunesse de Martin, une expédition fut entreprise par l'empereur contre des envahisseurs barbares, sur les bords du Rhin, et put donner lieu à la scène de Worms : c'est, nous l'avons vu, celle que Constant dirigea contre les bandes franques[2]. En retardant le baptême jusqu'en 350 afin de faire coïncider le départ de Martin avec la campagne de Constance, qui eut lieu en 354, dom Chamard se condamne à modifier les chiffres authentiques donnés par Sulpice : au lieu des quinze ans attribués à la jeune recrue, il faut lire, suivant lui, vingt-cinq ans, les copistes ayant fort bien pu écrire XV pour XXV (l'ingénieux critique oublie que les chiffres sont exprimés en toutes lettres dans les plus anciens manuscrits); les cinq ans de service actif deviennent, dans son système, quatorze ans[3]. Gervaise fait encore mieux : comme il veut à toute force placer la campagne sous le règne de Julien, en 356, il affirme hardiment qu'au lieu de *triennium* on doit lire VICENNIUM *ferè ante baptisma in armis fuit;* qu'au lieu de *cum esset annorum duodeviginti,* on doit lire *cum* MILITASSET *annis* DUO ET VIGINTI, etc[4]. D'autres ont été jusqu'à changer *triennium* en *tricennium,* et à faire baptiser saint Martin à trente-cinq, trente-huit et même quarante-quatre ou quarante-cinq ans, après toute une carrière passée sous les drapeaux[5]. De telles corrections, qu'aucun manuscrit n'autorise, sont du domaine de la fantaisie : elles ne sont bonnes qu'à montrer les progrès accomplis, depuis l'époque où elles ont été faites, par la critique historique, qui maintenant s'attache avant tout à respecter les textes et ne leur fait subir aucune modification sans avoir une base sérieuse. On ne saurait, d'ailleurs, retarder jusqu'en 356 le congé du pieux soldat romain sans rendre complètement impossible sa rencontre avec saint Hilaire, qui est un fait hors de doute. En effet, Julien,

1 V. l'édition Halm, p. 113, note. — 2 D. Bouquet, I, 142, 610. V. ci-dessus, p. 105. — 3 *S. Martin et Ligugé*, p. 376 et suiv. — 4 *Vie de S. Martin*, éclaircissements ajoutés à la préface. — 5 De Prato, éd. de Sulpice, observations; Baronius, *Martyr. rom.*, 11 nov.; *Journal de Trévoux*, mai 1765, p. 1238 et suiv.; etc.

qui était encore à Autun le 24 juin de cette année, ne s'avança vers le Rhin qu'à l'automne, et ne fit la paix avec les barbares qu'au mois d'octobre ou de novembre. Or, saint Hilaire fut exilé en Phrygie dès le mois de mai ou de juin, au plus tard en septembre; par conséquent, son futur disciple n'aurait pas eu le temps de venir le trouver à Poitiers, ni à plus forte raison de passer auprès de lui les quelques années qu'il y passa nécessairement avant son exil[1].

Pourquoi donc s'obstiner à altérer tous les termes chronologiques fournis par Sulpice et par Grégoire de Tours, dans le seul but de maintenir l'intégrité du passage où est prononcé le nom de Julien? Ne vaut-il pas dix fois mieux sacrifier ce dernier, puisque c'est le seul élément de contradiction, et conserver tout le reste? C'est ce que j'ai fait, autorisé par deux exemples d'un poids considérable, ceux de Tillemont et de Martène. Voici, d'ailleurs, la preuve que c'est bien ce passage qui a été altéré par les copistes, et non les autres. *Sub rege Constantio, deinde sub Juliano Cæsare militavit,* dit la phrase de Sulpice[2]. Cependant il résulte du contexte, et tous les commentateurs l'admettent, que Martin ne put en aucune façon passer dans les camps moins de cinq années, et qu'il ne put davantage les quitter après 356. Or, où trouver ces cinq années, dans le laps de temps correspondant à la domination de Constance et de Julien sur la Gaule, et avant l'année 356? Constance régna sur ce pays à partir du mois d'août 353 (l'usurpateur Magnence y fut reconnu et commanda les armées jusqu'à cette époque); Julien y gouverna comme César à partir de 355 : comme il faut que son soldat l'ait abandonné au plus tard l'année suivante, il ne reste, pour la durée totale du service militaire de Martin, qu'un intervalle de trois ans, au lieu de cinq ans, qui sont le minimum. On voit donc que les mots *Juliano Cæsare* ne peuvent être maintenus, pas plus que le mot *Constantio*, puisque le jeune cavalier, d'après l'âge qu'il avait au moment de son enrôlement, dut nécessairement servir sous le grand Constantin, puis sous ses fils Constantin II et Constant, maîtres de la Gaule immédiatement après lui, mais non sous Constance. La leçon *Constantio* est une simple altération de *Constantino,* altération qui se comprend parfaitement lorsqu'on voit ce nom ainsi reproduit dans certains manuscrits : *Constantio̅*[3]. L'omission du petit trait qui représente l'abréviation finale était on ne peut plus facile. Ce qui indique que la chose s'est bien produite ainsi, c'est que d'autres exemplaires très anciens, celui de Saint-Gall (IXe siècle) et un de ceux de Paris (Xe et XIe siècle), portent intégralement le mot *Constantino*[4]. La bonne leçon s'est donc conservée dans quelques manuscrits; et c'est à tort qu'on l'a corrigée après coup dans quelques autres, ainsi que dans les éditions modernes. La rectification que je propose n'est, on le voit, nullement dépourvue de base maté-

[1] V. S. Hilar., *Lib. de Synod.,* 2; *Contra Constantium,* 2; Tillemont, *Hist. eccl.,* VI, 395, etc. = [2] *Vita S. Mart.,* 2. = [3] Ms. 18312 de la Bibl. nat., f° 4 v°. = [4] Ms. 105 de Saint-Gall, et ms. 3851a de la Bibl. nat., f° 58.

rielle. Au reste, il arrivait fréquemment aux scribes du moyen âge de confondre les noms de Constantin, de Constance et de Constant, et d'écrire l'un pour l'autre; on en a des exemples dans les livres de Grégoire et dans la grande chronique de Tours[1]. Bien mieux, l'auteur de cette dernière déclare que Constantin II et Constant ne font qu'un seul personnage[2]. De pareilles erreurs achèvent d'expliquer et de démontrer la faute commise par la plupart des copistes qui ont transcrit Sulpice Sévère. Quant aux mots *Juliano Cæsare,* ils se sont probablement glissés en place de *Julio Constante* (Constant s'appelait aussi Jules). Une abréviation mal comprise et mal reproduite a pu causer cette substitution regrettable. Il y avait aussi chez les écrivains de la Gaule une certaine tendance à mettre sur le compte de Julien les actions des autres princes de son temps, parce que son gouvernement avait laissé dans ce pays plus de traces et son nom plus de souvenirs. Ce nom est mis, notamment, pour celui de Valentinien dans la vie de saint Maurille d'Angers attribuée à Fortunat[3]. Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux qu'il ne doive être rayé de l'histoire de saint Martin et remplacé par celui de Constant : ainsi le veulent tous les synchronismes.

3. DATE DE LA CONSÉCRATION ÉPISCOPALE

Gervaise prétend que saint Martin fut élu et consacré évêque de Tours en 370, pour deux raisons : parce que cette année correspond, suivant lui, à la huitième du règne de Valentinien et de Valens, date assignée à l'événement par Grégoire, et parce que le jour de la consécration (4 juillet) devait, en vertu de l'ancien usage de l'Église d'Occident, tomber un dimanche, circonstance qui se produisit en 370. La première de ces raisons repose sur une erreur matérielle : Valentinien et Valens ayant commencé à régner le 26 février 364, la huitième année de leur règne courait du 26 février 371 au 26 février 372. La seconde suppose rigoureusement observée dès le IVe siècle une règle dont il serait difficile, de l'aveu du même auteur, de prouver l'existence à une époque aussi reculée[4]. Le P. Pagi, corrigeant Baronius, qui avait adopté la date de 375, se prononce pour celle de 374, en se basant sur les vingt-six ans de pontificat attribués à l'évêque de Tours par notre premier chroniqueur : saint Martin étant mort en 400, dit-il, vingt-six ans comptés en arrière nous amènent juste à cette date[5]. C'est là une véritable pétition de principe, l'époque de la mort du saint étant elle-même à prouver, et ne pouvant être fixée à l'an 400 qu'avec beaucoup de bonne volonté. La conclusion de Pagi n'est pas moins téméraire au sujet du jour de l'événement, qu'il transporte au

[1] Grégoire de Tours, éd. Ruinart, *Hist.,* I, 35. Salmon, *Chroniques*, p. 66. — [2] *Constantinus, qui et Constans dictus est, filius Constantini.* Salmon, *ibid.*, p. 89. — [3] *Acta SS. sept.*, IV, 66. — [4] Gervaise, *Vie de S. Martin*, p. 67-69. — [5] Baronius, an. 375, nº 2; notes de Pagi, nºs 6-8.

15 juin sans motif suffisant et contre tous les témoignages. La date de 372, quoique se rapprochant davantage de la vérité, ne s'accorde pas non plus avec les indications formelles des sources : il n'y a de possible que celle de 371, admise déjà par Maan et par d'autres, et correspondant seule avec la huitième année du règne de Valentinien, la vingt-sixième avant la mort de saint Martin, la trente-quatrième après l'élection de son prédécesseur Lidoire, chiffres marqués en différents endroits du texte de Grégoire de Tours [1].

4. DATE DE LA MORT

C'est sur ce point que se sont produites les plus singulières et les plus nombreuses divergences. Voici, en deux mots, les différentes dates qui ont trouvé des défenseurs, et les raisons qui peuvent être invoquées pour ou contre leur adoption.

395. Cette date a été donnée par le savant Scaliger, uniquement parce que le 11 novembre tomba, cette année-là, un dimanche, et que saint Martin, d'après les textes, dut mourir le dimanche. Mais il n'est nullement prouvé qu'il mourut le 11 novembre; au contraire. On ne saurait d'ailleurs, pour arriver à faire accorder entre eux ces deux éléments de la question, négliger les autres termes chronologiques, qui tous s'opposent à la solution de Scaliger [2].

396. Gervaise arrive à ce chiffre, déjà proposé par Marteau, en se fondant sur la chronologie des prédécesseurs de saint Martin (chronologie essentiellement obscure et incertaine), sur celle de ses successeurs, au sujet de laquelle Grégoire lui-même varie, sur le synchronisme plus précis fourni par la deuxième année d'Honorius et Arcadius (elle coïncide, en effet, avec l'an 396 de Jésus-Christ; mais nous avons vu que le texte qui désigne cette deuxième année peut également signifier la troisième); enfin sur le concile de Turin, auquel saint Brice aurait assisté en qualité d'évêque de Tours et qui aurait été tenu en 397 (date qu'on n'a jamais pu établir) [3]. La conclusion de Gervaise est en opposition manifeste avec cette indication précise du chroniqueur : « L'année du consulat d'Atticus et Cesarius (397). » Il l'explique, à la vérité, en avançant que Grégoire a voulu dire « l'année où ces consuls furent désignés ». Mais tel n'est point le sens, évidemment. L'historien de saint Martin se trompe encore en plaçant le décès du pontife au 9 novembre, sous prétexte qu'en 396 ce jour était un dimanche; car, d'après le récit de son successeur, il ne put s'écouler moins de trois jours entre sa mort et ses obsèques, ce qui remettrait celles-ci au 12, au lieu du 11. Il y aurait encore bien des observations à faire sur la manière dont Gervaise interprète

[1] *Hist.*, X, 31. = [2] *De Emendatione temporum*, p. 572. = [3] *Vie de S. Martin*, p. 365 et suiv.

ou modifie les textes afin de justifier son opinion ; mais on les a déjà faites, et son système n'a trouvé qu'un très petit nombre d'adhérents.

397. Cette date est la plus communément adoptée aujourd'hui : elle a été admise par Ruinart, Lecointe, Maan, Dubos, les Bollandistes et l'*Art de vérifier les dates*. J'ai déjà dit le principal motif qui m'a fait conclure comme eux : étant donné que Martin, comme le veut un passage de Sulpice d'une authenticité indiscutable, en dépit des allégations de Reinkens, se trouvait dans sa soixante-dixième année en 385 et 386, et qu'il vécut, comme Grégoire l'a marqué d'après les diptyques ou les traditions de son Église, jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans [1], il faut absolument conclure de cet accord des deux seules autorités compétentes qu'il mourut en 397. En outre, cette année est celle du consulat de Césarius et Atticus, synchronisme qui a peut-être plus de valeur que les autres données chronologiques de Grégoire, car il est indiqué par lui à deux reprises et dans deux livres différents [2]. C'est aussi la seule où le dimanche tomba, comme il convient, trois jours avant le 11 novembre, c'est-à-dire le 8. C'est enfin, comme le veut encore le successeur du bienheureux pontife, la vingt-septième année après sa consécration, si l'on admet qu'il monta sur le siège épiscopal au mois de juillet 371. Voilà plus de raisons qu'il n'en faut. Quant aux objections, l'on n'en peut soulever que deux : d'une part, Sulpice dit que son héros vécut encore seize ans après son dernier voyage de Trèves (386 ou 387); de l'autre, l'anniversaire de la mort du saint a toujours été célébré le 11, qui, en 397, était un mercredi, non un dimanche. Mais le mot *sedecim*, sur lequel s'appuie la première objection, fait partie d'un passage absent de plusieurs manuscrits. Dans quelques-uns, il a été ajouté après coup; dans d'autres, et dans le plus ancien de tous, il se présente sous la forme *sedicem*, qui fait que l'on se demande s'il n'est pas là pour *sed decem* [3]. En outre, indice des plus graves, il n'est reproduit ni dans la version de Paulin de Périgueux ni dans celle de Fortunat, qui expriment en vers les autres chiffres de Sulpice. De toute façon, il ne saurait être pris à la lettre; sinon, il mènerait à la date de 402 ou 403, qui ne peut se soutenir un seul instant. Aussi beaucoup de commentateurs l'ont-ils corrigé à leur fantaisie. Cet élément chronologique est donc le moins certain de tous, et, du moment qu'il se trouve seul en contradiction avec les autres, il doit être écarté. Quant à l'événement commémoré le 11 novembre, on a vu, par les explications données plus haut sur les fêtes de saint Martin, que c'était, en réalité, la réception de son corps dans sa cité épiscopale et la cérémonie de ses obsèques. Je ne rappellerai pas ici d'autre preuve que les noms de *depositio* et de *receptio* donnés primitivement à cette fête. Si le premier signifie quelquefois, dans la langue épigraphique, le décès lui-même, il est également

[1] Sulp., *Dial.*, II, 7. Grég., *Hist.*, I, 43. = [2] *Hist.*, *ibid.*, et *Virt. S. Mart.*, I 3. = [3] Ms. 257 d'Einsiedeln; ms. 1018 de Tours, et ms. de Vérone.

employé, et plus souvent encore, pour désigner l'ensevelissement; témoin les Sept Dormants, qui, d'après leur histoire, moururent la veille des ides de novembre et furent *depositi* le 13 des calendes de décembre [1]. Le double sens de ce mot aura même contribué peut-être à faire confondre l'anniversaire des funérailles avec celui du décès. Pour le terme de *receptio*, il est suffisamment clair et tout à fait significatif.

399. Les chroniques de Prosper Tiron, d'Aimoin, de Sigebert de Gemblours placent en cette année la mort de saint Martin [2]. C'est là une simple erreur de chiffre, comme ces chroniques en renferment tant, et nul critique n'a défendu leur version ; Clichtovée seul l'a reproduite.

400. Chifflet, Antelme, Pagi, Jérôme de Prato, dom Liron, dom Housseau, Chalmel et quelques autres ont opté pour cette date, qu'on trouve aussi inscrite dans la chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, avec un très curieux défi de l'auteur à tous les computistes et chronologistes d'avoir raison de lui sur ce point [3]. Les principaux arguments des partisans de ce système consistent dans le *sedecim* de Sulpice et dans la chronologie générale de l'*Histoire des Francs.* Pour plier le premier à leur usage, ils sont obligés de faire partir les seize ans en question de l'année 384 ou du commencement de la suivante, tandis qu'il est certain que la condamnation de Priscillien et le concile de Trèves eurent seulement lieu dans le courant ou même dans les derniers mois de 385. Quant aux calculs de Grégoire de Tours sur la chronologie générale des empereurs, des rois francs et des principaux événements de notre histoire, tout le monde sait qu'ils fourmillent d'erreurs et de contradictions : les plus chauds défenseurs de l'autorité intégrale de son texte, jusqu'à M. l'abbé Chevalier, qui s'est montré si vif et si absolu sur ce point, ont dû le reconnaître.

401. Reinkens, à peu près seul, a conclu en faveur de la date de 401. Il s'appuie uniquement sur le *sedecim* (385 + 16 = 401), et, au lieu de chercher à concilier les autres témoignages, il rejette sans balancer tous ceux de Grégoire, uniquement parce qu'ils émanent de Grégoire, et le plus sûr de ceux de Sulpice (*jam septuagenario*), parce qu'il le gêne [4]. C'est un procédé fort commode.

402. Labbe, ou plutôt l'annotateur de son édition des *Conciles,* s'est prononcé, sans discuter, pour cette date tardive, et Baronius lui a donné un certain crédit, bien tombé aujourd'hui, en s'appuyant toujours sur le fameux *sedecim.* Le P. Pagi a depuis longtemps relevé et réfuté son erreur [5].

Je crois inutile d'accorder la moindre attention aux dates invraisemblables de 404, 407, 444, etc., inscrites, par mégarde sans doute, dans les chroniques ou dans certaines compilations historiques [6]. Les chiffres

[1] Grég., éd. Migne, col. 1118. = [2] D. Bouquet, I, 637, et III, 44. Pertz, VI, 304. = [3] Pertz, XXIII, 688. = [4] *Martin von Tours*, append. 1. = [5] Labbe, II, 1244. Baronius an. 351, nos 17, 22. = [6] *Max. Bibl. Patrum,* tome VI, index chronologique ajouté aux écrits de Sulpice Sévère. Pertz, III, 150, 171, etc.

au delà de 402 ne reposent plus sur aucune base. Il y a donc, en résumé, beaucoup moins d'opposition qu'on ne l'a dit entre les deux sources qui doivent, sur ce terrain, servir de guides à la critique. Aussi, loin de distinguer, comme la plupart des écrivains précédents, une chronologie sulpicienne et une chronologie grégorienne, je conclurai en répétant que Sulpice et Grégoire sont, au fond, parfaitement d'accord et justifient l'un aussi bien que l'autre les dates adoptées dans ce livre, en particulier celle du dimanche 8 novembre 397 assignée à la mort de saint Martin.



Fig. 95. — Monnaies suisses frappées à l'effigie de saint Martin : 1. Uri, Schwytz et Unterwalden (première moitié du XVIe siècle). 2. Uri, 1616. 3. Uri, 1624.



Fig. 96. — Sicile. — San-Martino-delle-Scale.

II

LISTE

DES ÉGLISES PAROISSIALES DE FRANCE

DÉDIÉES A SAINT MARTIN

DIOCÈSE D'AGEN (Lot-et-Garonne). — 27 Paroisses.

Auradou. Auriac. Barbas. Beaugas. Beauville. Born. Cahuzac. Castelnaud-de-Grattecambe. Cuzorn. Dondas. Doulougnac. Fauguerolles. Foulayronnes Gouts. Labretonnie. Lamaurelle. Montagnac-sur-Lède. Noaillac. Norpech. Perricard. Poussignac. Rouffiac. Saint-Martin de Curton. Saint-Martin des Cailles. Saint-Martin-de-Villeréal. Saint-Maurin. Serres.

DIOCÈSE D'AIRE (Landes). — 37 Paroisses.

Arx. Bénesse-lez-Dax. Bénesse-Marenne. Biscarrosse. Bourriot. Bretagne. Cachen. Caupenne. Cère. Clèdes. Commensacq. Coudures. Escource. Estampon. Fargues. Garosse. Geaune. Goutz. Hontanx. Horsarrieu. Lévignacq. Linxe. Lourquen. Miramont. Momuy. Monségur. Moustey. Ozourt. Peyrehorade. Pontonx. Pouillon. Pujo-le-Plan. Saint-Martin-de-Hinx. Saint-Martin-de-Nouet. Saint-Martin-d'Oney. Trensacq. Urgons.

DIOCÈSE D'AIX (Bouches-du-Rhône). — 3 Paroisses.

Saint-Martin-de-Castillon. Saint-Martin-de-Crau. Saint-Remy.

DIOCÈSE D'AJACCIO (Corse). — 15 Paroisses.

Bise et Foce-di-Mela. Canale-di-Verde. Costa-Rota. Cuttoli et Cortichiato. Erone. Evisa. Letia. Patrimonio. Rospigliani. San-Martino-di-Lota. Sari-d'Orcino. Sisco. Sotta. Tavaco. Vescovato.

DIOCÈSE D'ALBY (Tarn). — 32 Paroisses.

Alos. Cambounès. Canezac. Carbes. Courris. Damiate. Guidal. Lagardiolle. Lespinasse. Lombers. Massac. Mauriac. Montans. Montvalen. Moulayrès. Négremont. Rayssac. Saint-Martin-de-Brametourte. Saint-Martin-de-Calmets. Saint-Martin-de-Casseby. Saint-Martin-de-Dauzals. Saint-Martin-de-la-Cesquière. Saint-Martin-de-la-Guépie. Saint-Martin-de-Lodies. Saint-Martin-du-Taur. Palleville. Rouffiac. La Souque. Terssac. Teillet. Vindrac. Viviers-les-Montagnes.

DIOCÈSE D'AMIENS (Somme). — 148 Paroisses.

Aigneville. Ailly-sur-Noye. Amiens. Argœuves. Arguel. Arrêt. Arvillers. Ayancourt. Bailleul. Bairieux. Beaucamps-le-Vieux. Beauchamps. Becquigny. Behencourt. Bellancourt. Belloy-en-Santerre. Bernay. Bernes. Béthencourt-Rivière. Béthencourt-Saint-Ouen. Biencourt. Billancourt. Boisbergues. Boisrault. Bourdon. Braches. Brailly. Briquemesnil. Brouchy. Brucamps. Buire-Courcelles. Bussus. Cahon. Carrépuis. Cayeux-en-Santerre. La Chaussée-Tirancourt. Chipilly. Cléry-sur-Somme. Coquerel. Courcelles-au-Bois. Cramont. Crémery. Creuse. Dancourt. Davenescourt. Dommartin. Drucat. Englebelmer. Ennemain. Épaumesnil. Eppeville. Équancourt. Érondelle. Esmery-Hallon. Ételfay. Etréjust. Fins. Flers. Fontaines-sur-Maye. Forestmontier. Franleu. Francières. Frettemeule. Frucourt. Gentelles. Gezaincourt. Gorenflos. Goyencourt. Grouches. Guizancourt. Hallivillers. Hangard. Hangest-en-Santerre. Harcelaines. Hardecourt-au-Bois. Hérissart. Heucourt. Huchenneville. Huitaineglise. Hymmeville. Inval-Boiron. Irles. Laucourt. Lestocq. Lièramont. Lœuilly. Longpré-les-Corps-Saints. Louvrechies. Mametz. Manancourt. Marché-Allouarde. Maurepas. Méharicourt. Mérélessart. Méricourt-sur-Somme. Mers. Mézerolles. Mézières. Millencourt. Mirvaux. Molliens-Vidame. Mons-Boubert. Moyencourt. Nampont-Saint-Martin. Namps-au-Val. Naours. Nesle. Neuville-lez-Lœuilly. Offignies. Oisemont. Oissy. Oneux. Orival. Parvillers. Pendé. Picquigny. Piennes. Plachy. Le Plessier-Rozainvillers. Pont-Noyelles. Puchévillers. Regnière-Écluze. Revelles. Roiglisse. Roisel. Rouvrel. Rouvroy. Rubescourt. Sailly-le-Sec (canton de Bray). Sailly-le-Sec (canton de Nouvion). Saint-Valery. Sauvillers-Mongival. Seux. Soyecourt. Taisnil. Ugny-Léquipée. Vaudricourt. Vecquemont. Vermandovillers. Verpillières. Villers-le-Vert. Villers-sous-Mareuil. Ville-sous-Corbie Vitz-sur-Authie. Warvillers. Woincourt. Yreux. Yvrencheux.

DIOCÈSE D'ANGERS (Maine-et-Loire). — 37 Paroisses.

Antoigné. Aviré. Beaupreau. Beauveau. Bocé. Bourg. Carbay. Les Cerqueux-sous-Passavant. Chanteussé. La Chapelle-Aubry. La Chapelle-sur-Oudon. Chavaignes-sous-Lude. Daumeray. Le Doré. Échemiré. Écuillé. Feneu. Le Fuillet. Joué. La Jubaudière. Marcé. La Membrolle. Méon. Montigné-sur-Moine. Noyant-sous-Lude. Querré. Saint-Martin-d'Arcé. Saint-Martin-de-la Place. Saint-Martin-du-Bois. Saint-Martin-du-Fouilloux. La Salle-de-Vihiers. Sceaux. Soucelles. Soulaine. Thorigné. Torfou. Vergonnes.

DIOCÈSE D'ANGOULÈME (Charente). — 22 Paroisses.

Asnières. Balzac. Barbezières. Bazac. Chazelle. Gensac-la-Pallue. Jauldes. Juillac-le-Coq. Marthon. Mornac. Mouzon. Oradour-Fanais. Pougne. Poullignac. Pressignac. Saint-Martin-de-Cognac. Salles-de-Villefagnan. Salles-la-Valette. Sigogne. Touvérac. Ventouse. Vouthon.

DIOCÈSE D'ANNECY (Haute-Savoie). — 18 Paroisses.

Allonzier. Arcine. La Balme-de-Sillingy. Cernex. Champanges. Chapéry. Châtillon. Collonges. Machilly. La Muraz. Nernier. Poisy. Pontchy. Reignier. Saint-Martin (canton d'Annecy). Saint-Martin (canton de Sallanches). Seynod. Vieugy.

DIOCÈSE D'ARRAS (Pas-de-Calais). — 157 Paroisses.

Acheville. Achiet-le-Petit. Agnez-les-Duisans. Annequin. Annezin. Arleux. Arques. Attin. Auchy-lez-Labassée. Audembert. Audruicq. Autingues. Auxy-le-Château. Bailleulmont. Bailleulval. Baincthun. Bainghen. Barastre. Bayenghem. Beaumont. Beaurains. Beaurainville. Beauvois. Béhagnies. Bellonne. Beuvry. Billy-Montigny. Blingel. Boffles. Bourlon. Bouvignies. Brêmes. Brias. Bruay. La Buissière. Cagnicourt. Campagne. Campagne-lez-Wardrecques. Carly. Carvin. La Cauchie. Caumont. Chelers. Clarques. La Comté. Condette. Coulomby. Croisettes. Croisilles. Dainville. Dannes. Divion. Dury. Échinghen. Écoivres. Elnes. Embry. Eps. Ervillers. Esquerdes. Éterpigny. Estrée. Fiennes. Fléchin. Foufflin-Ricametz. Frencq. Fressin. Givenchy-en-Gohelle. Givenchy-lez-Labassée. Glominghem. Gommmecourt. Gouy-Saint-André. Graincourt. Grévillers. Habarcq. Hallines. Hames-Boucres. Hanescamps. Harnes. Hénin-Liétard. Herlin-le-Sec. Hersin-Coupigny. Heuchin. Hézecques. Hubersent. Humières. Inchy. Incourt. Izel-lez-Équerchin. Lacres. Lagnicourt. Laires. Landrethun-le-Nord. Landrethun-lez-Ardres. Lespesses. Leubringhen. Liévin. Lignereuil. Marck. Marquise. Méricourt. Moncheaux. Monchy-les-Preux. Neuville-Vitasse. Nielles-lez-Bléquin. Nœux (canton d'Auxy). Nœux (canton de Béthune). Nortkerque. Noyelles-Godault. Noyelles-Vion. Œuf-en-Ternois. Orvillé. Pas. Penin. Pommier. Prédefin. Pressy. Preures. Questrecques. Quiéry-la-Motte. Rely-en-Rombly. Réty. Rinxent. Ruminghem. Sailly. Saint-Martin-au-Laërt. Saint-Martin-Boulogne. Saint-Martin-Choquel. Saint-Martin-sur-Cojeul. Samer. Sangatte. Sanghem. Saulchoy. Savy-Berlette. Selles. Seninghem. Séricourt. Servin. Tardinghen. Thérouanne. Tilloy-les-Hermaville. Tincques. Tortefontaine. Tortequenne. Trescault. Vaulx. Verchoq. Villers-lez-Cagnicourt. Vimy. Vis-en-Artois. Vitry-en-Artois. Wail. Wanquetin. Wavrans. Witternesse. Zouafques. Zutkerque.

DIOCÈSE D'AUCH (Gers). — 49 Paroisses.

Adoulins. Arech. Armous. Barcugnan. Biran. Bouzon. Calian. Castex. Caupène. Cazaubon. Cuelas. Garbic. Gaudous. La Garde-Fimarçon. La Garde-Hachan. Gaujac. Gazaupouy. Gazax. Gensac. Gondrin. Heux. L'Isle-Jourdain. Laguian. Lannux. Laveraet. Laymont. Lias. Lucvielle. Malartic. Mansempuy. Marseillan. Le Mas-d'Auvignon. Monlézun. Montesquiou. Mournède. Nèguebourg. Pépieux. Perchède. Projan. Puylausie. Réans. Riguepeu. Saint-Martin (canton de Mirande). Saint-Martin-de-Goyne. Saint-Martin-Gimois. Saint-Martin-Saint-Pé. Sère. Touget. Traversères.

DIOCÈSE D'AUTUN (Saône-et-Loire). — 41 Paroisses.

Allériot. Blanot. Bragny-en-Charollais. Chapaize. Charmoy. Château. Chenay-le-Chatel. Cherizet. Chissey-en-Morvan. Ciry-le-Noble. Cordesse. Couches-les-Mines. Devrouse. Decize. Flacey-en-Bresse. Gibles. La Grande-Verrière. Grevilly. Hautefond. Loizy. Moroges. Ormes. Oudry. Pierreclos. Prissé. Pruzilly. Romenay. Saint-Martin d'Auxy. Saint-Martin de Commune. Saint-Martin de Lixy. Saint-Martin de Salencey. Saint-Martin du Lac. Saint-Martin du Tartre. Saint-Martin-en-Bresse. Saint-Martin-la-Patrouille. Sampigny. Varennes-sous-Dun. Vareilles. Vigny. Vindecy. Vitry-lez-Paray.

DIOCÈSE D'AVIGNON (Vaucluse). — 5 Paroisses.

Ansouis. Bollène. Causans. Saint-Martin de Castillon. Saint-Martin de Labrasque.

DIOCÈSE DE BAYEUX (Calvados). — 107 Paroisses.

Amfreville. Annebecq. Asnelles-sur-Mer. Auguerny. Balleroy. Barbeville. Bazenville. La Bazoque. Beuvron. Bonnebosq. Bonnemaison. Bourgeauville. Cambes. Campeaux. Carpiquet. Caumont. Chicheboville. Chouain. Clinchamps-sur-Vire. Collombelles. Combray. Condé-sur-Laizon. Cocquainvilliers. Corbon. Cormelles. Courtonne-la-Ville. Courvaudon. Creully. Croisilles. Crouay. La Croupte. Cully. Épanney. Épinay-sur-Odon. Étouvy. Le Faulq. Fontaine-Étoupefour. Fontenermont. Formentin. Formigny. Frénouville. Fresney-le-Puceux. Friardel. Garcelles-Secqueville. Giberville. Gonneville-sur-Honfleur. Graye. Le Ham. Juaye-Mondaye. Langrune-sur-Mer. Lingèvres. Les Loges. Maisons. Marolles. Martigny. Méry-Corbon. Mesnil-Villement. Monfréville. Montamy. Montbertrand. Montchamp-le-Grand. Monts. Les Moutiers-en-Auge. Neuilly-le-Malherbe. Nonant. Osmanville. Ouilly-du-Houley. Parfouru-l'Éclin. Quetteville. Rocquancourt. La Roque-Baignard. Rosel. Roullours. Rully. Ryes. Sables. Saint-Martin-aux-Chartrains. Saint-Martin-de-Bienfaite. Saint-Martin-de-Blagny. Saint-Martin-de-Condé. Saint-Martin-de-Fontenay. Saint-Martin-de-Fresnay. Saint-Martin-de-la-Lieue. Saint-Martin-de-Mailloc. Saint-Martin-de-Sallen. Saint-Martin-des-Besaces. Saint-Martin-des-Entrées. Saint-Martin-de-Tallevende. Saint-Martin-Don. Saint-Martin-du-But. Sept-Frères. Surrain. Surville. Le Theil. Thiéville. Tournières. Le Tourneur. Tracy-sur-Mer. Trutemer-le-Petit. Ussy. Vacognes. Vaudry. Vendes. Ver-sur-Mer. Victot-Pontfol. Villers-Bocage. Villers-sur-Mer.

DIOCÈSE DE BAYONNE (Basses-Pyrénées). — 55 Paroisses.

Aast. Accous. Ahetze. Aicirits. Araujuzon. Asson. Aussurucq. Aydius. Baleix. Biarrits. Bidos. Biriatou. Bonnut. Bouillon. Bruges. Cadillon. Came. Castetarbe. Eslourenties-d'Aban. Espès. Gerderest. Greciette. Gurs. Idaux-Mendy. Lagos. Lalongue. Lanne. Lantabat. Larressore. Lasque. Lasse. Lasserre. Ledeuix. Lespielle. Livron. Loubieng. Louvie-Juzon. Louvigny. Maspie. Mazeroles. Mendionde. Miossens. Monassut. Orin. Orsanco. Pau. Peyrelongue. Poey. Saint-Martin-d'Arberoue. Saint-Martin-d'Arrosa. Salies. Sauguis. Sibas. Siros. Soumoulou.

DIOCÈSE DE BEAUVAIS (Oise). — 110 Paroisses.

Abbécourt. Amblainville. Angivillers. Apremont. Appilly. Auteuil. Auteuil-en-Valois. Bailleval. Béhéricourt. Belle-Église. Béthisy-Saint-Martin. Blacourt. Blargies. Blicourt. Bonneuil-en-Valois. Bonnières. Bonvillers. Borest. Breuil-le-Sec. Breuil-le-Vert. Bulles. Cambronne-lez-Clermont. Candor. Canly. Catigny. Cauvigny. Chelles. Chèvreville. Cinqueux. Cires-lez-Mello. Cormeilles. Cramoisy. Cressonsacq. Coivrel. Cuignières. Cuise-Lamotte. Dargies. Dives. Énencourt-Léage. Éragny-sur-Epte. Ermenonville. Escames. Espaubourg. Essuilles. Étouy. Feigneux. Fresnoy-le-Luat. Gondreville. Hadancourt-le-Haut-Clocher. Haudivillers. Hécourt. Heilles. Hémévillers. Herchies. Ivry-le-Temple. Jaméricourt. Jaulzy. Lamécourt. Laversines. Liancourt. Lierville. Longueil-Sainte-Marie. Longueil-sur-Oise. Maimbeville. Mareuil-sur-Ourcq. Margny-aux-Cerises. Marquemont. Martincourt. Mélicocq. Monchy-Humières. Montigny. Montjavoult. Moyenneville. Moyvillers. Neuville-Bosc. Noyers-Saint-Martin. Ognon. Omécourt. Ormoy-Villers. Orvillers-Sorel. Oudeuil. Passel (Noyon). Plailly. Le Plessis-Patte-d'Oie. Réez-Fosse-Martin. Reuil-sur-Brêche. Rochy-Condé. Rousseloy. Roye-sur-Matz. Russy-Besmont. Saint-Martin-aux-Bois. Saint-Martin-le-Nœud. Saint-Martin-Longueau. Senantes. Sérevillers. Silly. Songeons. Tartigny.

Thiers. Thury-en-Valois. Vendeuil. Venette. Verderel. Versigny. Vez. Villers-Saint-Barthélemy. Villers-Saint-Sépulcre. Villers-Vermont. Vrocourt. Wambez.

DIOCÈSE DE BELLEY (Ain). — 51 Paroisses.

Anglefort. Asnières. Baneins. Bey. Bohas. Brenaz. Buellas. Champfromier. Chanoz. Chatenay. Chavannes-sur-Reyssouze. Chevroux. Cize. Clézieu. Coligny. Corcelles. Cormaranche. Culoz. Dortan. Étrez. Évoges. Francheleins. Géovreisset. Grieges. Joyeux. Marboz. Massignieu-de-Rives. Miribel. Mizérieux. Montcet. Napt. Neuville-sur-Ain. Ozan. Peyrieux. Pézieux. Poncin. Replonges. Romanèche-la-Montagne. Saint-Champ. Saint-Martin-de-Bavel. Saint-Martin-du-Fresne. Saint-Martin-du-Mont. Saint-Martin-le-Châtel. Songieu. Vaux. Versonnex. Villebois. Villette. Volognat. Vonnas. Yon-Artemare.

DIOCÈSE DE BESANÇON (Doubs et Haute-Saône). — 84 Paroisses.

Amathay-Vésigneux. Amontcourt. Angirey. Argillières. Aubertans. Audeux. Augicourt. Baume-les-Dames. Berthelange. Blondefontaine. Borey. Bourbévelle. Bourguignon-lez-Morey. Branne. Brégille. Brotte. Bucey-lez-Gy. Chagey. Chaumercenne et la Résie-Saint-Martin. Citers. Courcuire. Dammartin. Deluz. Dommartin. Domprel. Échenoz-la-Meline. Écromagny. Faucogney. Fontaine-lez-Luxeuil. Fouchécourt. Fouvent-le-Bas. Geney. Grammont. Grandvelle. Guyans-Durnes. Jasney. Lomont. Lœuilley. Lure. Lyoffans. Mancenans. Mandeure. Mantoche. Marchaux. Mercey-le-Grand. Moncey-Palise. Montagney. Montarlot. Montdoré. Montfort. Mont-le-Frânois. Montureux-lez-Gray. Navenne. Noironte. Oigney. Osselle. Passavant. Passonfontaine. Pelousey. Pierrecourt. Pin-l'Émagny. Pirey. Polaincourt. Purgerot. Pusy. Onans. Quers. Quingey. Reugney. Roche-sur-Linotte. Routelle. Sancey-le-Grand. Saules. Saulx. Scey-sur-Saône. Tarcenay. Tincey. Vallerois-le-Bois. Vellexon. Venise. Verchamp et Guiseuil. Verne. Villers-le-Sec. Villers-Pater.

DIOCÈSE DE BLOIS (Loir-et-Cher). — 34 Paroisses.

Ambloy. Chailles. La Chapelle-Saint-Martin. Châtres. Chouzy. La Colombe. Couffy. Crouy. Danzé. Épiais. Gy. Herbault. Lancé. Lorges. Lunay. Marcilly-en-Gault. Mareuil. Maslives. Membrolles. Mont. Nouan-le-Fuzelier. Ouzouër-le-Marché. Saint-Martin-du-Bois. Sambin. Seigy. Souvigny. Talcy. Tripleville. Trôo. Veilleins. Villemardy. Villeny. Villetrun. Vineuil.

DIOCÈSE DE BORDEAUX (Gironde). — 49 Paroisses.

Anglade. Balizac. Blanquefort. Bommes. Bonnetan. Cabanac. Cadillac. Cambes Captieux. Castres. Cazats. Cérons. Coirac. Cours. Eysines. Flaujagues. Fronsac. Génissac. Haux. Hure. Izon. Jugazan. Labarde. Ladaux. Landiras. Léognan. Ludon. Maransin. Margueron. Mios. Monbadon. Mourens. Nérigean. Le Nizan. Pauillac. Pessac. Pineuilh. Sablons. Sadirac. Saint-Martin-de-Blaye. Saint-Martin-de-Laye. Saint-Martin-de-Lerm. Saint-Martin-de-Sescas. Saint-Martin-du-Bois. Saint-Martin-du-Puy. Semens. Villandraut. Villenave-de-Rions. Villenave-d'Ornon.

DIOCÈSE DE BOURGES (Cher et Indre). — 81 Paroisses.

Ainay-le-Vieux. Ambrault. Anjoin. Arcomps. Argenvières. Argy. Arpheuilles. Arthon. Aubigny. Baugy. Bessais. Charenton. Chasseneuil. Chouday. Colombier. Concrémiers. Cornusse. Corquoy. Couy. Crosses. Cuffy. Ennordre. Giroux. Groises. Heugnes. Humbligny. Ids-Saint-Roch. Ineuil. Lacs. Lizeray. Levet. Limeux. Liniez. Loye. Maillet. Marseille-lez-Aubigny. Menetou-Rastel. Ménétréol-sur-Sauldre. Méreau. Mers. Méry-sur-Cher. Montipouret. Montlouis. Morlac. Néret. Neuvy-le-Barrois. Nohant-en-Graçay. Nohant-Vicq. Orcenais. Or-

sennes. Parnac. Paudy. La Pérouille. Plaimpied. Poisieux. Préveranges. Prissac. Pruniers. Reigny. Saint-Martin-d'Auxigny. Saint-Martin-de-Lamps. Sainte-Sévère. Sancergues. Sancoins. Saulnay. Sazeray. Segry. Sury-ès-Bois. Soulangis. Touchay. Tournon-Saint-Martin. Urciers. Vailly-sur-Sauldre. Valençay. Vallenay. Veraux. Vicq-Exemplet. Vijon. Villegongis. Villequiers. Vouzeron.

DIOCÈSE DE CAHORS (Lot). — 40 Paroisses.

Anglars. Bégous. Berganty. Bouziès-Bas. Caniac. Capnié. Castelnau-de-Montratier. Caix. Cels. Cénac. Cézac. Espayroux. Fages. Flaujac. Floressas. Gagnac. Gignac. Gintrac. Girac. Louchapt. Lunan. Mauroux. Mayrignac-le-Francal. Mazières. Meyrac. Miers. Nadilhac. Nuzejouls. Saillac. Saint-Martin-de-Redon. Saint-Martin-de-Vers. Saint-Martin-Labouval. Saint-Martin-le-Désarnat. Saint-Sever. Sauliac. Souillac. Sousceyrac. Ussel. Uzech. Vayrac.

DIOCÈSE DE CAMBRAI (Nord). — 122 Paroisses.

Abancourt. Aibes. Aniche. Annœulin. Arnèke. Artres. Awoingt. Baisieux. Baives. Bergues. Bettréchies. Beuvry. Blaringhem. Boeschèpe. Boussois. Cantaing. Cantin. Le Cateau. Cattenières. Chemy. Cousolre. Croix-Roubaix. Crespin. Crèvecœur. Cuincy. Denain. Doignies. Dunkerque. Ellesmes. Ennetières-en-Weppes. Erquinghem-Lys. Erre. Escaudain. Esquerchin. Esquermes (Lille). Estreux. Étrœungt. Feignies. Féron. Flines-lez-Mortagne. Floyon. Fontaine. Fontaine-Notre-Dame. Fresnes. Fretin. Glageon. Gondecourt. Hantay. Hardifort. Haveluy. Haynecourt. Hon-Hergies. Honnechy. Houdain. Houplin. Jenlain. Jeumont. Ledringhem. Lieu-Saint-Amand. Ligny. Loon. Louvil. Marbaix. Maretz. Marquette. Masnières. Masny. Mastaing. Monceau-Saint-Waast. Neuvilly. Nieppe. Nomain. Noyelles-lez-Seclin. Noyelles-sur-Selle. Obrechies. Ohain. Oxelaëre. Paillencourt. Poix. Preux-au-Bois. Preux-au-Sart. Provin. Quiévrechain. Rieux. Roost-Warendin. Roubaix. Saint-Amand-les-Eaux. Saint-Saulve. Saméon. Sassegnies. Saultain. Saulzoir. Selvigny. Semousies. Seranvillers. Sin. Solesmes. Solrinnes. Steene. Strazeele. Taisnières-en-Thiérache. Templemars. Templeuve. Terdeghem. Thiant. Thun-Saint-Martin. Trith-Saint-Léger. Troisvilles. Viesly. Vieux-Condé. Vieux-Mesnil. Villers-en-Cauchies. Villers-Outreau. Villers-Pol. Villers-Sire-Nicole. Wallon-Cappel. Wavrin. Wemaers-Cappel. Willems. Winnezeele. Wormhoudt. Wulverdinghe.

DIOCÈSE DE CARCASSONNE (Aude). — 32 Paroisses.

Albières. Bages. Brézillac. Cailhavel. Capendu. Cuxac-d'Aude. Escales. Fendeille. Fenouillet. Fleury. Fraissé-Cabardès. Gaja-la-Selve. Honnoux. La Louvière. Limoux. Molleville. Montredon. Moussoulens. Roquefort-de-Sault. Roquefort-des-Corbières. Rustiques. Saint-Martin-de-Taissac. Saint-Martin-de-Villeréglan. Saint-Martin-la-Lande. Saint-Martin-le-Vieil. Soupex. Trausse. Tréziers. Villanière. Villautou. Villemagne. Vinassan.

DIOCÈSE DE CHALONS (Marne). — 59 Paroisses.

Ablancourt. Ablois. Aigny. Aulnizeux. Auve. Bierges. Blacy. Boissy. Le Breuil. Broyes. Chavot. La Cheppe. Chouilly. Comblizy. Coolus. Courcemain. Courtisols. Couvrot. Dommartin-Lettré. Dommartin-la-Planchette. Dommartin-sous-Hans. Esclavolles. Étréchy. Favresse. Germinon. Huiron. Isse. Leuvrigny. Louvercy. Merlaut. Mœurs. Mutigny. Nesle-la-Reposte. La Neuville-sous-Arzillières. Normée. Norrois. Perthes-lez-Hurlus. Pleurs. Potangis. Reims-la-Brûlée. Saint-Martin-aux-Champs. Saint-Martin-sur-le-Pré. Saudoy. Soilly. Soizy-aux-Bois. Sommepy. Sommetourbe. Sommevesle. Somsois. Soulières. Suippes. Trécon. Troissy. Valmy. Vernancourt. Vertus. La Ville-sous-Orbais. Virginy. Vouzy.

DIOCÈSE DE CHAMBÉRY (Savoie) — 4 Paroisses.

Oncin. Saint-Martin-du-Villard. Villard-d'Héry. Voglans.

DIOCÈSE DE CHARTRES (Eure-et-Loir). — 52 Paroisses.

Allaines. Aunay-sous-Crécy. Bailleau-sous-Gallardon. Bazoches-en-Dunois. Bazoches-les-Hautes. Beauche. Beauvilliers. Béthonvilliers. Béville-le-Comte. Billancelles. Bleury. Boncourt. Bouglainval. Broué. Brunelles. Champseru. Chuisnes. Civry. Clévilliers-le-Moutiers. La Croix-du-Perche. Écrosnes. Ermenonville-la-Grande. Favières. Fontaine-la-Guyon. Fresnay-le-Comte. Fruncé. Garancières-en-Drouais. Garnay. Germainville. Gironville. Gommerville. Laons. Levesville-la-Chenard. Logron. Loigny. Mézières-en-Drouais. Montigny-sur-Avre. Neuvy-en-Dunois. Ollé. Orrouer. Ozoir-le-Breuil. Pré-Saint-Martin. Rohaire. Rouvres. Saint-Martin-de-Nigelles. Le Tremblay-le-Vicomte. Trizay-en-Dunois. Trizay-au-Perche. Unverre. Viabon. Vieuvic. Yermenonville.

DIOCÈSE DE CLERMONT (Puy-de-Dôme). — 29 Paroisses.

Allagnat. Aubière. Beaulieu. Bromont. Brousse. Ceyrat. Chas. Château-sur-Cher. Chidrac. Condat. Cournon. Courpière. Crevant. Cunlhat. Espinasse. Larodde. Martres-d'Artières. Mayres. Ménétrol. Perpezat. Saint-Ignat. Saint-Martin-d'Ollières. Saint-Martin-des-Olmes. Saint-Martin-de-Tours. Sallèdes. Varennes. Vinzelles. Youx. Yronde.

DIOCÈSE DE COUTANCES (Manche). — 103 Paroisses.

Amfreville. Anctoville. Aubigny. Auxais. Baubigny. Baupte. La Bazoge. Bellefontaine. Belval. Beuzeville-sur-le-Vey. Les Biards. Braffais. Brécey. Bricqueville-la-Blouette. Brillevast. Canteloup. Chalandrey. Champcervon. Condé-sur-Vire. Curey. Dangy. Le Dézert. Doville. Écausseville. Fermanville. Fontenay. Fresville. Giéville. La Gohannière. Golleville. Gonneville. Gouey. Grosville. Hamelin. Hébécrevon. Hérenguerville. Isigny. Juilley. La Lande-d'Airou. Lestre. Liesville. Lingreville. Lolif. Le Lorey. Marcilly. Martigny. Maupertus. La Meauffe. Le Mesnil-Angot. Le Mesnil-Ozenne. Le Mesnil-Rainfray. Mesnil-Saint-Martin. La Meurdraquière. Montaigu-la-Brisette. Montaigu-les-Bois. Montbray. Montcuit. Monthuchon. Montjoie. Montmartin-en-Graignes. Montmartin-sur-Mer. Montrabot. Montsurvent. La Mouche. Moulines. Neuville-en-Beaumont. Néville. Nouainville. Octeville. Octeville-la-Venelle. Omonville. Ozeville. Les Pas. Périers. Pirou. Plomb. Poilley. Rémilly. Rétoville. Réville. Rouxeville. Sacey. Saint-Martin-de-Bonfossé. Saint-Martin-de-Cenilly. Saint-Martin-de-Chaulieu. Saint-Martin-de-Landelle. Saint-Martin-des-Champs. Saint-Martin-le-Bouillant. Saint-Martin-le-Gréard. Saint-Martin-le-Hébert. Saint-Martin-Varreville. Saussey. Servon. Soulles. Sourdeval-la-Barre. Tollevast. Tonneville. Urville-Hague. Varanguebec. Varouville. Vauville. Videcosville. Vindefondaine.

DIOCÈSE DE DIGNE (Basses-Alpes). — 13 Paroisses.

Allons. La Baume. Braux. Brunet. Chasteuil. Colmar-les-Alpes. Dauphin. Enriez. Le Haut-Vernet. Saint-Martin-de-Renacas. Saint-Martin-lez-Seyne. Saint-Martin-lez-Thoard. Les Thuiles.

DIOCÈSE DE DIJON (Côte-d'Or). — 64 Paroisses.

Agey. Arc-sur-Tille. Arcenant. Auxey-le-Grand. Barbirey-sur-Ouche. Baulme-la-Roche. Bellenot-sous-Pouilly. Bouix. Beurey-Beauguay. Bézouotte. Billey. Blaisy-Haut. Bouilland. Boussenois. Brognon. Cérilly. Channay. Chaumont-le-Bois. Charigny. Chazilly. Corpoyer-la-Chapelle. Courcelles-lez-Se-

mur. Courchamp. Étalente. Étormay. Fenay. Fixin. Fraignot. Genlis. Gissey-sous-Flavigny. Gissey-le-Vieil. Izeure. Lantenay. Lantilly. Leuglay. Magny-les-Villers. Maisey-le-Duc. Mavilly. Maxilly. Montigny-Montfort. Montigny-sur-Armançon. La Motte-Ternant. Nesle. Nod-sur-Seine. Nolay. Prissey. Quétigny. Quincy-le-Vicomte. Renève. La Roche-Vanneau. Saint-Martin-de-la-Mer. Saint-Martin-du-Mont. Salives. Savoisy. Seurre. Tanay. Thorey-sous-Charny. Toutry. Trouhans. Uncey-le-Franc. Vic-de-Chassenay. Villy-en-Auxois. Vosne.

DIOCÈSE D'ÉVREUX (Eure). — 74 Paroisses.

Ambenay. Amfreville-les-Champs. Armentières. Arnières. Bazoques. Berville-la-Campagne. Boisemont. Boissy-sur-Damville. Bosc-Robert. Bosgouët. Breuilpont. Brionne. Broglie. Brosville. Bueil. Caorches. Caillouet. Carsix. Chambord. Chambray. Champigny-la-Futelaye. La Chapelle-Bayvel. Cintray. Civières. Claville. Condé-sur-Iton. Condé-sur-Risle. Coudray. Coudres. Courbépine. La Croisille. Crosville-la-Vieille. Daubeuf-près-Vatteville. Droizy. Écardenville-la-Campagne. Épieds. Éturqueraye. Fatouville-Grestain. Fontaine-la-Soret. Foulbec. Francheville. Fresne-l'Archevêque. Gasny. Grainville. Grandvilliers. Ivry-la-Bataille. Landepéreuse. Letteguives. Lieurey. Longchamps. Lisors. Lorleau. Louversey. Malleville-sur-le-Bec. Le Manoir-sur-Seine. Manthelon. Mesnil-Verclives. Miserey. Moisville. Mousseaux. Neaufles-Saint-Martin. La Noë-Poulain. Nonancourt. Pressagny-l'Orgueilleux. Rougemontiers. Saint-Martin-du-Tilleul. Saint-Martin-Saint-Firmin. Saussaye-la-Vache. Thevray. Tilleul-Lambert. Tilly. Toutainville. Le Tremblay. Triqueville.

DIOCÈSE DE FRÉJUS ET TOULON (Var). — 6 Paroisses.

Châteauneuf. Forcalqueiret. Lorgues. Le Plan-de-la-Tour. Saint-Martin. Taradeau.

DIOCÈSE DE GAP (Hautes-Alpes). — 11 Paroisses.

Ancelle. La Bâtie-Vieille. Fouillouse. Laragne. Le Monetier-Allemond. Montjai. Poligny. Saint-Martin-de-Queyrières. Le Sauze. Serres. Villar-d'Arènes.

DIOCÈSE DE GRENOBLE (Isère). — 35 Paroisses.

Agnin. Barraux. Bessins. La Buisse. Burcin. Cessieu. Chasse. Châteauvilain. Chélieu. Le Cheylas. Cordéac. Les Côtes-d'Arey. Cour-et-Buis. Courtenay. Dizimieu. Doissin. Mont-Saint-Martin. Montséveroux. La Motte-les-Bains. Murette. Nantoin. Ornon. Panossas. Saint-Martin-de-Clelles. Saint-Martin-de-la-Cluze. Saint-Martin-d'Hères. Saint-Martin-d'Uriage. Saint-Martin-de-Vaulserre. Séchilienne. Seyssins. Vernas. Vienne. Villefontaine. Villette-d'Anthon. Vourey.

DIOCÈSE DE LANGRES (Haute-Marne). — 71 Paroisses.

Aillianville. Anrosey. Arc-en-Barrois. Avrainville. Bettoncourt. Blézy. Brottes. Chaumont-la-Ville. Choignes. Cirey-lez-Mareilles. Colombey-lez Choiseul. Crenay. Daillecourt. Dammartin. Darmannes. Dommartin-le-Franc. Dommartin-le-Saint-Père. Doulaincourt. Échenay. Fays. Gigny. Gillaumé. Gonaincourt. Goncourt. Gourzon. Grandchamp. Grenant. Hacourt. Hallignicourt. Harméville. Huilliécourt. Humbécourt. Illoud. Landéville. Langres. Leuréville. Louze. Maatz. Maisoncelles. Maizières-lez-Joinville. Marbéville. Mareilles. La Margelle. Marmesse. Marnay. Mennouveaux. Montherie. Montot. Ninville. La Noue. Ormoye-sur-Aube. Perrogney. Perusses. Poinçon-lez-Fay. Roche-sur-Marne. Romain. Roocourt-la-Côte. Rouvroy. Saint-Martin. Sarcicourt. Semilly. Soncourt. Thol. Torcenay. Trémilly. Trois-Fontaines. Velles. Verseilles-le-Bas. Vesaignes-sous-la-Fauche. Viéville. Vitry-en-Montagne.

DIOCÈSE DE LAVAL (Mayenne). — 48 Paroisses.

Aron. Athée. Ballots. Bazouges. Le Bignon. La Bigottière. Bouessay. Le Bourgneuf-la-Forêt. La Brulatte. Le Buret. Chamfremont. La Chapelle-aux-Grains. La Chapelle-Craonnaise. Châtillon-sur-Colmont. Châtres. Chérancé. Chevaigné. Cigné. Contest. Cuillé. Deux-Evailles. Évron. Gorron. Grez-en-Bouère. Juvigné. Laigné-Cheripeau. Landivy. Livet-en-Charnie. Loupfougères. Marcillé-la-Ville. Mayenne. Montflours. Montjean. Montreuil. Montsurs. Moulay. Niafles. Neuillé-sur-Ouette. Le Pas. Pommerieux. Préaux. Saint-Martin-de-Connée. Saint-Martin-de-Villenglose. Saint-Martin-du-Limet. La Selle-Craonnaise. Simplé. Thubœuf. Villiers-Charlemagne.

DIOCÈSE DE LIMOGES (Haute-Vienne et Creuse). — 44 Paroisses.

Blanzac. Blond. Boussac. Bujaleuf. Bussière-Galant. Champs-Anglard. Charron. Le Compas. Compreignac. Condat. Dinsac. Flayat. Fromental. Gartempe. Gouzon. Isle. Linards (Creuse). Linards (Haute-Vienne). Lussat-les-Noues. Malleret. Mautes. Moutier-Malcard. Nedde. Nouhant. Oradour-sur-Glane. Parsac. Peyrat. Peyrat-le-Château. Pionnat. Quinsac. Reterre. Saint-Martin-Château. Saint-Martin-de-Jussac. Saint-Martin-le-Mault. Saint-Martin-le-Vieux. Saint-Martin-Terressus. Saint-Mathieu. Saint-Priest. Sannat. Sardent. Soumans. Vallières. Veyrac. Vicq.

DIOCÈSE DE LUÇON (Vendée). — 12 Paroisses.

Apremont. Le Bernard. Le Gué-de-Velluire. La Meilleraye. Mouilleron-le-Captif. La Pommeraye. Saint-Martin-de-Brem. Saint-Martin-de-Fraigneau. Saint-Martin-des-Noyers. Saint-Martin-Lars-en-Tiffauges. Sallertaine. Treize-Septiers.

DIOCÈSE DE LYON (Rhône et Loire). — 45 Paroisses.

Ambierle. Le Bois-d'Oingt. Burdigne. Bussy-Albieux. Chasselay. Cordelle. Cremeaux. Cublize. Cuzieu. Échalas. Fleurie. Fleurieu-sur-Saône. Fontaines. La Fouillouse. Létra. Lézigneux. Limonest. Lyon (Ainay). Magneux-Haute-Rive. Montrotier. La Mure. Nandax. Nervieux. Orliénas. Oullins. Pomeys. Poule. Ranchal. Riorges. Roche. Ronno. Saint-Martin-de-Boisy. Saint-Martin-d'Estréaux. Saint-Martin-en-Coailleux. Saint-Martin-en-Haut. Saint-Martin-la-Plaine. Saint-Martin-la-Sauveté. Saint-Martin-Lestra. Saint-Pierre-de-Bœuf. Salles. Thurins. Vaux. Vaux-Renard. Ville-sur-Jarnioux. Villemontais.

DIOCÈSE DU MANS (Sarthe). — 51 Paroisses.

Allonnes. Amné. Beaufay. Brettes. La Bruère. Champfleur. Changé. Chemiré-le-Gaudin. Chenu. Coulans. Courgenard. Cures. Degré. Doucelles. Écommoy. Évaillé. La Fontaine-Saint-Martin. Gastines. L'Homme. Joué-en-Charnie. Juigné. Laigné. Lavenay. Livet. Lombron. Luceau. Luché. Mansigné. Mareschė. Mayet. Mézeray. Nouans. Parennes. Pezé. Pontlieue. Rouez. Saint-Martin-des-Monts. Sargé. Semur. Sougé. Souillé. Souligné-sous-Ballon. Soulitré. Souvigné-sur-Même. Tassillé. Teillé. Toigné. Tresson. Vancé. Vouvray-sur-le-Loir. Yvré-le-Polin.

DIOCÈSE DE MARSEILLE (Bouches-du-Rhône). — 3 Paroisses.

Gemenos. Marseille. Peipin.

DIOCÈSE DE MEAUX (Seine-et-Marne). — 39 Paroisses.

Aufferville. Boissy-aux-Cailles. Bussy-Saint-Martin. Chalautre-la-Petite. Champcenest. Champeaux. La Chapelle-Gauthier. Coulombs. Courcelles. Courchamp. Courpalay. Courtacon. Dammartin-sous-Tigeaux. Dormelles. Doue.

Égreville. Favières. Fontaine-Fourche. Fontaine-le-Port. Fontenay-Trésigny. Fromont. Garentreville. La Genevraie. Gimbrois. Iverny. Lognes. Luisetaines. Le Ménil-Amelot. Misy. Mitry-Mory. Moisenay. Mons. Montereau-sur-Jard. Montmachoux. Moussy-le-Vieux. Nangis. Nanteau-sur-Lunain. Ozouer-le-Voulgis. Pommeuse.

DIOCÈSE DE MENDE (Lozère). — 14 Paroisses.

Auxillac. Balsièges. Brenoux. La Canourgue. La Capelle. Chaudeyrac. Fau-de-Peyre. Florac. Grandrieu. Inos. Pin-Moriès. Saint-Chély-du-Tarn. Saint-Martin-de-Boubaux. Saint-Martin-de-Lansuscle.

DIOCÈSE DE METZ. — 53 Paroisses.

Amelécourt. Ars-sur-Moselle. Bacourt. Bermering. Bettwiller. Cattenom. Château-Voué. Chémery. Corny. Coume. Couvry. Craincourt. Cutting. Dolving. Fameck. Flétrange. Flocourt. Fribourg. Goin. Gomelange. Hampont. Hayange. Hellering. Hellimer. Hoff. Juville. Kerprich-lez-Dieuze. Kœnigsmacker. Lachambre. Launstroff. Magny. Maizières-lez-Metz. Malancourt. Marange. Marieulles. Menskirch. Metting. Metz. Mittelbronn. Niederstinzel. Pange. Pierrevillers. Remilly. Retonfey. Rurange. Rustroff. Sarralbe. Sillegny. Tritteling. Tromborn. Varize. Vatimont. Weidesheim.

DIOCÈSE DE MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne). — 22 Paroisses.

Arnac. Aucanville. Castanet. Chouastrac. Coutures. Esmes. Finham. Glatens. Grisolles. Loze. Martissan. Montjoie. Montpezat. Roquecor. Saint-Martin-de-Caissac. Saint-Martin-de-Lastours. Saint-Martin-de-Mentaure. Saint-Martin-de-Sesquières. Saint-Martin-d'Espiémont. Saint-Martin-le-Belcasse. Vaissac. Valeilles.

DIOCÈSE DE MONTPELLIER (Hérault). — 23 Paroisses.

Aigne. Alignan-du-Vent. La Boissière. Causses et Veyran. Le Caylar. Cébazan. Creissan. Le Crès. Lansargues. Lieuran-lez-Béziers. Le Mas-Blanc. Le Mas-de-Londres. Montpeyroux. Paguignan. Poilhes. Pouzolles. Puimisson. Saint-Martin-de-l'Arçon. Saint-Martin-de-Lodève. Saint-Martin-de-Londres. Saint-Martin-d'Orb. Velieux. Vieussan.

DIOCÈSE DE MOULINS (Allier). — 37 Paroisses.

Augy. Bellenaves. Bessay. Besson. Bizeneuille. Brugheas. Cerilly. Charmes. Chavenon. Cosne. Coulandon. Creuzier-le-Vieux. Dompierre. La Féline. Hyds. Jenzat. Lenax. Lignerolles. Louroux-Bourbonnais. Lurcy-Lévy. Mazerier. Meillard. Monteignet. Nassigny. Neure. Neuvy. Saligny. Target. Terjat. Thiel. Urçay. Vaumas. Vernusse. Le Vilhain. Viplaix. Voussac. Ygrande.

DICOÈSE DE NANCY ET TOUL (Meurthe-et-Moselle). — 48 Paroisses.

Amelécourt. Ancerviller. Andilly. Bacourt. Badonviller. Bainville-sur-Madon. Bauzemont. Bayon. Beaumont. Benney. Bermering. Bicqueley. Bouxières-aux-Dames. Bouzanville. Brin. Bruley. Buissoncourt. Château-Voué. Clayeures. Craincourt. Cutting. Dolving. Dommartemont. Dommartin-lez-Toul. Dommartin-sous-Amance. Drouville. Essey-et-Maizerais. Flin. Fribourg. Frolois. Griscourt. Grosrouvres. Gugney. Hablainville. Hampont. Heillecourt. Hellering. Hoff. Hommarting. Igney. Kerprich-lez-Dieuze. Lebeuville. Ley. Metting. Mittelbronn. La Neuveville-lez-Lorquin. Niderstinzel. Xocourt.

DIOCÈSE DE NANTES (Loire-Inférieure). — 23 Paroisses.

Arthon. Belligné. Bonnœuvre. Le Cellier. Château-Thébaud. Chantenay. Chauvé. Cheix. La Chevrolière. Corsept. Donges. Erbray. Fay. Fercé. Marsac. Noyal. Oudon. Pannecé. Pontchâteau. Puceul. La Remaudière. Rouans. Vigneux.

DIOCÈSE DE NEVERS (Nièvre). — 34 Paroisses.

Azy-le-Vif. Blismes. Bulcy. La Celle-sur-Nièvre. Clamecy. Chantenay. Charrin. Chevenon. Chitry-lez-Mines. Chougny. Ciez. Cossaye. Cuncy-Varzy. Dirol. Dommartin. Dornecy. Druy. Dun-les-Places. Flez-Cuzy. Garchizy. Garchy. Langeron. Lys. La Marche. Murlin. Myennes. Neuilly. Saint-Martin-d'Heuille. Saint-Martin-du-Puits. Saint-Martin-du-Tronsec. Surgy. Taix. Varennes-lez-Narcy. — Villiers-sur-Yonne.

DIOCÈSE DE NICE (Alpes-Maritimes). — 8 Paroisses.

Daluis. Massouins. Nice. Saint-Martin d'Entraunes. Saint-Martin-Lantosque. Thiéry. La Tour. Le Touët-de-Beuil.

DIOCÈSE DE NIMES (Gard). — 27 Paroisses.

Alzon. Aujargues. Aubord. Aujac. Aulas. Bouquet. Cassagnoles. Cezas. Deaux. Euzet. Fontanès. Gallargues. Logrian. Martignargues. Monoblet. Montagnac. Montdardier. Osran. Les Plans. Remoulins. Rousson. La Rouvière. Saint-Martin-de-Corconac. Saint-Martin-de-Sossenac. Saint-Martin-de-Valgalgues. Serviers et la Baume. Valleraugue.

DIOCÈSE D'ORLÉANS (Loiret). — 45 Paroisses.

Aillant-sur-Milleron. Amilly. Aulnay-la-Rivière. Auxy. Batilly-en-Pithiverais. Beaune-la-Rolande. Boisseaux. Bonnée. Les Bordes. Bouilly. Bouzy. Cercottes. Cernoy. Charsonville. Chevillon. Coinces. Coudray. Courtemaux. Cravant. Dossainville. Estouy. Guilly. Juranville. Laas. Ligny-le-Ribault. Louzouer. Malesherbes. Mardié. Mignères. Montbarrois. Noyen-sur-Vernisson. Olivet. Ouzouer-des-Champs. Ouzouer-sur-Loire. Ouzouer-sur-Trézée. Paucourt. Saint-Martin-d'Abbat. Saint-Martin-sur-Ocre. Saran. Sermaises. Sigloy. Tigy. Triguères. Vannes. Vienne-en-Val.

DIOCÈSE DE PAMIERS (Ariège). — 19 Paroisses.

Antras. Audressein. Angirein. Buleix. Engraviès. Larnat. Lasserre. Lercoul. Menay. Méras. Rieucros. Roumengoux. Saint-Martin-de-Caralp. Saint-Martin-des-Cabannes. Unac. Ussat. Ventenac. Villac. Villeneuve-de-Durfort.

DIOCÈSE DE PARIS (Seine). — 2 Paroisses.

Bonneuil. Paris (rue des Marais).

DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX (Dordogne). — 49 Paroisses.

Agonac. Ajat. Angoisse. Antonne. Argentine. Badefol. Bessé. Borrèze. Champagne. Champeau. Coulaures. Coursac. Coux. Daglan. Eyliac. Fraisse. Genis-Salagnac. Les Granges-d'Ans. Laboissière-d'Ans. Lamonzie-Saint-Martin. Lavalade. Liorac. Lisle. Mauzens-Miremont. Mescoules. Millac-de-Nontron. Montagnac-la-Crempse. Montazeau. Parcoul. Périgueux. Plazac. Pontours. Prats-de-Belvès. La Rouquette. Rouquette. Tayac. Thenac. Saint-Félix-de-Mareuil. Saint-Martin-de-Fressengeas. Saint-Martin-de-la-Roche. Saint-Martin-de-Ribérac. Saint-Martin-des-Combes. Saint-Martin-l'Astier. Saint-Martin-le-Pin. Saussignac. Savignac-les-Églises. Vélines. Villetoureix. Vitrac.

DIOCÈSE DE PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales). — 21 Paroisses.

L'Albère. Bourg-Madame. Canaveilles. Casefabre. Casteill. Caudiès-de-Mont-Louis. Clara. Corneilla-la-Rivière. Corsavy. Fourques. Joch. Llauro. Nohèdas. Odeillo. Palalda. Le Perthus. Pollestres. Prugnanes. Saint-Martin. Trévillach. Ur.

DIOCÈSE DE POITIERS (Vienne et Deux-Sèvres). — 56 Paroisses.

Angles. Angliers. Anché. Availles-Limouzine. Blaslay. La Boissière-en-Gatine. Bournand. Brion. Brulain. Brux. Cenon. Chabournais. Champnier.

Charrais. Chiché. Couhé. Curzay. Doussais. Doux. Fleuré. Fressines. Gizay. Glenay. Journet. Les Jumeaux. Lappuye. Lavoux. Ligugé. Lorigné. Louin. Maulay. Mondion. Moussac. Les Ormes. Oroux. Ouzilly-Vignolles. Périgné. Pioussay. Pliboux. Pouillé. Queaux. Ranton. Roiffé. Saint-Martin-de-Macon. Saint-Martin-d'Entraigues. Saint-Martin-de-Sanzay. Saint-Martin-du-Fouilloux. Saint-Martin-la-Rivière. Saint-Martin-l'Ars. Salles. Salles-en-Toulon. Sepvret. Soutiers. Vançais. Varennes. Verruye.

DIOCÈSE DU PUY (Haute-Loire). — 11 Paroisses.

Allègre. Alleyras. Le Brignon. Chambezon. Dunières. Polignac. Rosières. Saint-Martin-de-Fugères. Tence. Tiranges. Vielprat.

DIOCÈSE DE QUIMPER (Finistère). — 2 Paroisses.

Saint-Martin de Brest. Saint-Martin de Morlaix.

DIOCÈSE DE REIMS (Marne et Ardennes). — 75 Paroisses.

Amagne. Apremont. Aubigny. Auboncourt. Authe. Bazeilles. Berru. Bézannes. Bossus. Bouconville. Bourg-Fidèle. Bourcq-et-Mars. Cernay-lez-Reims. Cernay-en-Dormois. Challerange. Champigneul. Chappes. Chatel. Chéhéry. Chemery. Chevières. Cliron. Condé-lez-Herpy. Contreuve. Dom-le-Ménil. Doux. Écly. Étales. Étion. Foisches. Fresnes. Givry. Glaire. Guignicourt. Guincourt. Hannogne-Saint-Martin. Harcy. Hauteville. Herbigny. Iges. Jonquery. Linay. Manre. Margny. Mesmont. Ménil-l'Épinois. Messincourt. Mont-Saint-Martin. Nanteuil-sur-Aisne. Pargny. Poix-Terron. Pouru-aux-Bois. Prez. Pure. Quatre-Champs. Raillicourt. Rémilly. Reuil. Saint-Martin-l'Heureux. Saint-Masmes. Sapogne. Savigny-sur-Ardes. Selles. Singly. Tannay. Tournes. Trépail. Vandières. Vaux-les-Mouron. Vendresse. Ville-sur-Retourne. Villy. Vireux-Molhain. Warmeriville. Warnécourt.

DIOCÈSE DE RENNES (Ille-et-Vilaine). — 54 Paroisses.

Betton. La Bouëxière. Bréal-sous-Montfort. Broons-sur-Vilaine. Brutz. Cesson. Chanteloup. Chantepie. Chartres. Chasné. Chavagne. Cuguen. Éancé. Erbrée. Feins. Fleurigné. Forges. Goven. Guichen. Janzé. Javené. Laignelet. Lassy. Lécousse. Le Loroux. Louvigné-du-Désert. Luitré. Meillac. Mellé. La Mézière. Mézières. Montgermont. Moulins. Noyal-sous-Bazouges. Orgères. Pancé. Pleine-Fougères. Plesder. Poilley. Princé. Rennes (chapelle des Eudistes et maison Saint-Martin). Saulnières. Le Sel. La Selle-Guerchoise. Servon. Le Tiercent. Tremblay. Tresbœuf. Vendel. Vern. Vieux-Viel. Villamée. Vitré.

DIOCÈSE DE LA ROCHELLE (Charente-Inférieure). — 24 Paroisses.

Arces. Archingeay. Arthenac. Aujac. Chadenac. Le Chay. Courant. Chenac. Clam. Courcoury. L'Éguille. Esnandes. Fontaine-d'Ozillac. L'Ile-d'Aix. Meursac. Meux. Montpellier. Mortiers. Neuvicq. Nuaillé. Péré. Petit-Niort. Saint-Martin-de-Pons. Saint-Martin-de-Ré.

DIOCÈSE DE RODEZ (Aveyron). — 40 Paroisses.

Albinhac. Alpuech. Balaguier-d'Asprières. La Bastide-Capdenac. Blauzac. Brommes. Le Cambon-de-Vabres. Canals. La Capelle-Saint-Martin. Coudols. Les Faux. Flanhac. Gaurels. Golignac. Lebous. Ledergues. Limayrac. Le Mas-du-Pré. Mélagues. Melvieu. Le Monastère-Cabrespine. Montagnol. Montlaur. Murols. Naucelle. Nauviale. Plaisance. Previnquières. Rieupeyroux. Saint-Martin-d'Almon. Saint-Martin-de-Bouillac. Saint-Martin-de-Cormières. Saint-Martin-de-Larzac. Saint-Martin-de-Lenne. Saint-Martin-de-Limouze. Saint-Martin-de-Montbon. Saint-Martin-de-Turipi. Salars. Tizac. Viviez.

DIOCÈSE DE ROUEN (Seine-Inférieure). — 112 Paroisses.

Anceaumeville. Angerville-la-Martel. Angiens. Anglesqueville-l'Esneval. Autigny. Avesnes. Bailly-en-Rivière. Barentin. Bazinval. Bec-de-Mortagne. Beuzeville-le-Grenier. Biennais. Blosseville. Bois-d'Ennebourg. Boissay. Bordeaux-Saint-Clair. Bouelle. Bouville. Brachy. Bradiancourt. Brémontier-Merval. Cailly. Canehan. Canteleu. Canville-les-Deux-Églises. Cany. Cléon. Cliponville. Colleville. Contremoulins. Crasville-la-Roquefort. Criquebeuf-en-Caux. Criquetot-sur-Ouville. Critot. Cuy-Saint-Fiacre. Dénestanville. Drosay. Écalles-Alix. Écretteville-sur-Mer. Épinay-sur-Duclair. Ernemont-la-Vilette. Étaimpuis. Ferrières. Fesques. Foucarmont. Foucart. La Fontelaye. Fréville. Fry. Fultot. Glicourt. Gommerville. Grand-Couronne. Grandcourt. Harfleur. Haussez. Hautot-l'Auvray. Hermanville. Hodeng-au-Bosc. Limésy. Maniquerville. Maromme. Martigny. Martin-Église. Melleville. Mont-Cauvaire. Mortemer.Morville. Néville. Octeville. Oissel-sur-Seine. Ouville-l'Abbaye. Paluel. Petiville. Pierreval. Pissy-Poville. La Poterie. Quevillon. Rieux. Routes. Rouvray-Catillon. Royville. Saint-Martin-au-Bosc. Saint-Martin-aux-Arbres. Saint-Martin-aux-Buneaux. Saint-Martin-de-Boscherville. Saint-Martin-du-Manoir. Saint-Martin-du-Vivier. Saint-Martin-en-Campagne. Saint-Martin-l'Hortier. Saint-Martin-Osmonville. Le Saussay. Serqueux. Sigy. Soreng. Sorquainville. Thiergeville. Thiétreville. Tilleul. Tôtes. Touffreville-la-Corbeline. Tourville-la-Rivière. Tourville-sur-Arques. Turretot. Vatteville-la-Rue. Veules. Vibeuf. Vieux-Rue. Villequier. Villy-le-Bas. Vittefleur. Yport.

DIOCÈSE DE SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord). — 2 Paroisses.

Lamballe. Saint-Martin-des-Prés.

DIOCÈSE DE SAINT-CLAUDE (Jura). — 24 Paroisses.

Barésia. Ceffia. Charency. Chilly-sur-Salins. Condes. Cornod. Dammartin. Desnes. Foucherans. Ivory. Lombard. Louvatange. Nanc. Ney. Peseux. Pimorin. Relans. Rothonay. Rouffange. Souvans. Thervay. Trénal. Veria. Vernantois.

DIOCÈSE DE SAINT-DIÉ (Vosges). — 28 Paroisses.

Adompt. Avillers. Bazoilles. Clézentaines. Dommartin-au-Bois. Dommartin-sur-Vraine. Frain. Frison. Girecourt-lez-Viéville. Hadigny. Hennecourt. Maconcourt. Marainville. Monthureux-le-Sec. Nossoncourt. Ollainville. Parey-sous-Montfort. Pargny-sous-Mureaux. Pompierre. Rebeuville. Rouceux. Rouvres-la-Chétive. Saint-Dié. Saulxures-lez-Bulgnéville. Ubexy. Urville. Vaxoncourt. Vomécourt.

DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR (Cantal). — 26 Paroisses.

Barriac. Chalinargues. Chalvignac. Champagnac. Colandre. Faverolles. Fridefont. Jaleyrac. Jussac. Labrousse. Lieutadès. Lugarde. Marcolès. Pers. La Roquebrou. Rouffiac. Rougiers. Saint-Martin-Cantalès. Saint-Martin-sous-Vigouroux. Saint-Martin-Valneroux. Sauvat. Senezergues. Siran. Les Ternes. Thiézac. Tremouille.

DIOCÈSE DE SAINT-JEAN DE MAURIENNE (Savoie). — 5 Paroisses.

Chamoux. Hermillon. Saint-Martin-d'Arc. Saint-Martin-de-la-Chambre. Saint-Martin-de-la-Porte.

DIOCÈSE DE SÉEZ (Orne). — 56 Paroisses.

Anceins. Antoigny. Argentan. Les Authieux-du-Puits. Avrilli. Bailleul. La Baroche-sous-Lucé. Batilli. Berd'huis. Bocquencé. Boitron. Chambois. Champ-Haut. Chanu. Condé-sur-Sarthe. Coulmer. La Courbe. Fay. La Ferrière-au-

Doyen. Fontenay-sur-Orne. Gémages. Les Genettes. Goulet. Hauterive. Heugon. L'Home-Chamondot. Igé. La Lacelle. Lignon. Loisail. Mâle. Ménil-Froger. Ménil-Hubert. Le Merlerault. Montabard. Mortrée. Moulins-sur-Orne. Neauphe-sur-Dive. Nocé. Radon. Réveillon. Ronai. Sai. Saint-Martin-d'Apres. Saint-Martin-de-l'Aigle. Saint-Martin-de-Pont-Chardon. Saint-Martin-des-Landes. Saint-Martin-des-Pezerits. Saint-Martin-du-Vieux-Bellême. Saint-Martin-l'Aiguillon. Saint-Martin-l'Écubley. Sarceaux. Survie. Tanville. Les Tourailles. Vrigny.

DIOCÈSE DE SENS (Yonne). — 53 Paroisses.

Aillant. Arcy-sur-Cure. Blacy. Bonnard. Branches. Chablis. Champigny. Champlay. Cheney. Cheu. Chichée. Chichy. Collemiers. Coutarnoux. Cussy-les-Forges. Cuy. Diges. Dissangis. Grandchamp. Isle-sur-Serein. Jaulges. Lainsecq. Leugny. Lignorelles. Lucy-le-Bois. Malay-le-Vicomte. Méré. Mouffy. Perrigny-sur-Armançon. Piffonds. Roffey. Rogny. Sainte-Colombe. Saint-Martin (près Tonnerre). Saint-Martin-des-Champs. Saint-Martin-d'Ordon. Saint-Martin-du-Tertre. Saint-Martin-sur-Armançon. Saint-Martin-sur-Ocre. Saint-Martin-sur-Oreuse. Saint-Martin-sur-Ouane. Sépeaux. Sommecaise. Soumaintrain. Taingy. Tannerre. Theil.Thorey. Vachy. Vassy-sous-Pisy. Vertilly. Villiers-Louis. Vincelottes.

DIOCÈSE DE SOISSONS (Aisne). — 158 Paroisses.

Achéry. Ailles. Ambleny. Annois. Archon. Arcy. Armentières. Artemps. Assis-sur-Serre. Aubencheul-au-Bois. Autremencourt. Bagneux. Barenton-Bugny. Barenton-sur-Serre. Beaurevoir. Bénay. Berlise. Bertaucourt-Épourdon. Besny et Loisy. Beuvardes. Bichancourt. Billy-sur-Ourcq. Bohain. Bonnes. Bourg. Branges. Breny. Bucy-le-Long. Burelles. Buzancy. La Celle. Cerny-lez-Bucy. Chézy-l'Abbaye. Chamouille. Chaourse. Charly. Le Charmel. Chassemy. Chauny. Chevennes. Chevresis-Montceau. Cilly. Ciry-Salsogne. Colonfay. Courtecon. Cramaille. Crandelain. Craonne. Cuffies. Cuiry-Housse. Cuiry-les-Iviers. Cutry. Douchy. Éparcy. Esquehéries. Étaves-et-Bocquiaux. Étouvelles. Étréaupont. Faty. Faucoucourt. Fleury. Fontaine. Fresnes (Laon). Fresnes (Château-Thierry). Froidmont-Cohartille. Germaine. Goudelancourt-lez-Berrieux. Goudelancourt-lez-Pierrepont. Goussancourt. Grougis. Happencourt. Harly. Harcigny. Le Haucour. Jeancourt. Jeantes. Joncourt. Jumencourt. Laigny. Landricourt. Leschelle. Maast-et-Violaine. Macquigny. Maizy-sur-Aisne. Marchais. Marchais-sous-Liesse. Marizy-Saint-Mard. Marteville. Martigny. Mauregny-en-Haye. Merval. Missy-lez-Pierrepont. Molinchart. Monceau-les-Leups. Monceau-le-Neuf-et-Faucouzy. Mont-Saint-Martin. Montbréhain. Montcornet. Monthenault. Montigny-l'Allier. Montigny-le-Franc. Montigny-Lengrain. Montlévon. Montloué. Montreuil-aux-Lions. Morsain. Nampcelle-la-Cour. Neuflieux. Noroy. Nouvion-le-Comte. Nouvion-le-Vineux. Oigny. Osly-Courtil. Pargny-en-Brie. Pargny-Filain. Pierremande. Pinon. Ploisy. Pommiers. Pontru. Proizy. Puisieux et Clanlieu. Régny. Remigny. Renansart. Reuilly-Sauvigny. Rocourt. Rouvroy. Rozières. Rozoy-le-Grand. Sains. Saint-Martin. Saint-Martin-Rivière. Savy. Séraucourt. Seringes. Sery-lez-Mézières. Sissonne. Sorbais. Soucy. Le Sourd. Terny et Sorny. Thiernu. Toulis et Attencourt. Trefcon. Ugny-le-Gay. Variscourt. Vauxbuin. Vauxcéré. Vendhuile. Vigneux. Villequier-au-Mont. Villers-Hélon. Viry-Noureuil. Voharies. Vouel. Wiège. Wimy.

DIOCÈSE DE STRASBOURG. — 50 Paroisses.

Ammerschwihr. Barr. Berstheim. Bolsenheim. Buschwiller. Colmar. Dachstein. Ebersheim. Ensisheim. Erstein. Eschbach. Fessenheim. Goersdorf. Grentzingen. Gresswiller. Habsheim. Hilsenheim. Holtzwihr. Hundsbach. Illfurth. Innenheim. Kintzheim. Kirrwiller. Lutterbach. Massevaux. Niederbronn. Ober-

larg. Oberseebach. Obersteinbach. Oltingen. Petit-Landau. Pfaffenheim. Rangen. Riedheim. Rottelsheim. Saint-Amarin. Saint-Martin. Sand. Schaffhausen. Sierentz. Sondersdorff. Spechbach. Sundhausen. Walheim. Wentzwiller. Westhoffen. Wihr-au-Val. Wilwisheim. Wolschheim. Zellwiller.

DIOCÈSE DE TARBES (Hautes-Pyrénées). — 43 Paroisses.

Arbouix. Arcizans-Avant. Arras. Arrayou. Aubarède. Avéran. Barlest. Bazet. Bégole. Bouilh-d'Arré. Bourréac. Bun. Calavanté. Caussade. Cauterets. Chelle-Debat. Espieilh. Gaillagos. Galez. Geu. Goudon. Hêches. Hiis. Jarret. Labassère. Loucrup. Lubret-Saint-Luc. Marsous. Orignac. Peyrouse. Peyrun. Sabalos. Saint-Martin. Sanous. Sarlabous. Siarrouy. Sinzos. Sost. Tostat. Uzer. Vic-en-Bigorre. Viger. Villelongue.

DIOCÈSE DE TARENTAISE (Savoie). — 6 Paroisses.

Les Allues. Les Chapelles. Hauteville-Gondon. Rognaix. Saint-Martin-de-Belleville. Villargerel.

DIOCÈSE DE TOULOUSE (Haute-Garonne). — 41 Paroisses.

Ambax. Arlos. Arnaud-Guilhem. Aspet. Auragne. Azas. Balma-Saint-Martin. Bruguières. Buzet. Castelgaillard. Castelnau-d'Estrefonts. Cazaril-Laspènes. Escalquens. Espanès. Falga. Flourens. Fontenilles. Gardouch. Grépiac. Lagraulet. Lamasquère. Lecussan. Lieoux. Marignac-Laspeyrès. Mauran. Miramont. Montberon. Nailloux. Noé. Ox. Portet. Poucharramet. Roquefort. Saint-Martin-des-Pierres. Saint-Martin-du-Salat. Saint-Martin-du-Touet. Sajas. Samouillan. Trébons. Vallesvilles. Vigoulet-Auzil.

DIOCÈSE DE TOURS (Indre-et-Loire). — 39 Paroisses.

Abilly. Ambillou. Auzouer. Beaumont-la-Ronce. Berthenay. Brèches. Bossay. Bournan. Candes. Cangey. Chambourg. Chanceaux. Charnizay. Céré. Continvoir. Hommes. Le Liège. Lerné. Ligré. Ligueil. Lignières. Lublé. Maillé. Marcé-sur-Esvres. Monnaie. Montreuil. Mosnes. Nouans. Restigné. Rilly. La Roche-Clermault. Saché. Saint-Martin. Saint-Martin-le-Beau. Semblançay. Sublaines. Truyes. Tauxigny. Villebourg.

DIOCÈSE DE TROYES (Aube). — 43 Paroisses

Ailleville. Amance. Arconville. Arsonval. Bayel. Braux. Buxières. Chennegy. Colombé-le-Sec. Coursan. Couvignon. Échemines. Éguilly. Faux-Villecerf. Jaucourt. Juzanvigny. Lajesse. Lignières. Lusigny. Macey. Mailly. Montangon. Montaulin. Moussey. Neuville-sur-Vanne. Pars. Piney. Rigny-le-Ferron. Pont-sur-Seine. Précy-Saint-Martin. Quincey. Ramerupt. Romilly-sur-Seine. Rouilly-lez-Sacey. Saint-Martin-ès-Vignes. Saint-Martin-la-Fosse. Salon. Savières. Sommeval. Villadin. Ville-sous-la-Ferté. Villehardouin. Villemoyenne.

DIOCÈSE DE TULLE (Corrèze). — 33 Paroisses.

Aix. Albussac. Ambrugeat. Les Angles. Bilhac. Branceilles. Champagnac-la-Noailles. Chauffour. Collonges. Darnetz. Donzenac. Espartignac. Goulle. Laguenne. Laval. Le Lonzac. Marcillac-la-Croisille. Margerides. Monceaux. Nonards. Rilhac-Xaintrie. Saint-Martin-la-Meanne. Saint-Martin-Port-Dieu. Saint-Martin-Sépert. Sainte-Féréole. Sornac. Soudaine-Lavinadière. Soudeilles. Treignac. Tudeils. Viam. Vitrac. Ussel.

DIOCÈSE DE VALENCE (Drôme). — 16 Paroisses.

Chanos-Curson. Érôme. Geyssans. Hauterives. Laborel. Les Nonières. Montboucher. Montéléger. Poët-Sigillat. Puy-Saint-Martin. Saint-Martin-d'Août. Saint-Martin-du-Rosier. Saint-Martin-en-Vercors. Saint-Martin-le-Colonel. Suze-sur-Crest. Valaurie.

DIOCÈSE DE VANNES (Morbihan). — 4 Paroisses.

Camoël. Landévant. Ploeren. Saint-Martin.

DIOCÈSE DE VERDUN (Meuse). — 41 Paroisses.

Abaucourt. Ambly. Ancerville. Aubreville. Aulnois-en-Perthois. Auzécourt. Béhonne. Belrupt. Béthélainville. Béthincourt. Beurey. Boinville. Boureuilles. Buzy. Châtillon-sous-les-Côtes. Cheppy. Dommartin-la-Montagne. Les Éparges. Érize-la-Grande. Esnes. Étain. Fromezey. Hannonville-sous-les-Côtes. Lavoye. Malancourt. Monblainville. Mont-sous-les Côtes. Naix. Nant-le-Petit. Nantois. Neuville-sur-Orne. Noyers. Nubécourt. Osches. Ribeaucourt. Salmagne. Saudrupt. Tannois. Vacherauville. Vavincourt. Véel.

DIOCÈSE DE VERSAILLES (Seine-et-Oise). — 57 Paroisses.

Aincourt. Attainville. Baillet. Ballancourt. Bazoches. Beynes. Boinville. Bonneuil. Bourdonné. Bouville. Breux. Champigny. Châtenay. Chevreuse. Dammartin. Écharcon. Étiolles. Follainville. Fontenay-les-Briis. Freneuse. Galluis. Garges. Gros-Rouvres. Guerville. Issou. Jouars-Ponchartrain. Lainville. Limeil-Brévannes. Longjumeau. Mareil-en-France. Mareil-le-Guyon. Mondeville. Montfort-l'Amaury. Neauphlette. Omerville. Oncy. Orvilliers. Perdreauville. Prunay. Prunay-le-Temple. Puiselet-le-Marais. Saint-Martin. Saint-Martin-de-Bré-tencourt. Saint-Martin-des-Champs. Saint-Martin-la-Garenne. Savigny-sur-Orge. Sevran. Soindres. Sucy. Thoiry. Valpuiseaux. Vayres. Vert. Vicq. Villemoisson. Villers-en-Arthies. Villette.

DIOCÈSE DE VIVIERS (Ardèche). — 25 Paroisses.

Boulieu. Chambonas. Chandolas. Colombier-le-Vieux. Coucouron. Le Crestet. Étables. Gilhac-et-Brussac. Gourdon. Mauves. Mayres. Montselgues. Peaugres. Peyraud. Roiffieux. Rompon. Saint-Martin d'Ardèche. Saint-Martin-l'Inférieur. Saint-Martin-le-Supérieur. Saint-Martin de Valamas. Sampzon. Valgorge. Vals. La Villedieu. Vion.



Fig. 97. — Gravure tirée des *Images de tous les saincts et sainctes de l'année*, faictes par Jacques Callot et mises en lumière par Israel Henriet. (Paris, 1636.) — Le manteau.



Fig. 98. — Espagne. — Pont Saint-Martin, à Tolède.

III

DOCUMENTS

I

Séquence en l'honneur de saint Martin, composée par Notker, moine de Saint-Gall.

[IXe siècle.]

Sacerdotem Christi

1. Martinum cuncta per orbem canat Ecclesia pacis catholicæ,
Atque illius nomen omnis hæreticus fugiat pallidus.
2. Pannonia lætetur — genitrix — talis filii;
Italia exultet — alitrix — tanti juvenis.
3. Et Galliæ trina divisio sacro certet litigio, cujus esse debeat præsul.
Sed pariter habere se patrem omnes gaudeant; Turoni soli ejus corpus foveant.
4. Huic Francorum atque Germaniæ plebs omnis plaudat,
Quibus videndum invexit Dominum in sua veste.
5. Hic celebris est Ægypti patribus, — Græciæ quoque cunctis sapientibus,
Qui impares se Martini meritis — sentiunt atque ejus medicamini.

6. Nam febres sedat — dæmonesque fugat; — paralytica — membra glutinat,
Et mortuorum — sua prece trium — reddit corpora — vitæ pristinæ.
7. Hic ritus sacrilegos destruit et, ad Christi gloriam, dat ignibus idola.
Hic nudis mysteria brachiis conficiens, præditus est cœlesti lumine.
8. Hic oculis ac manibus in cœlum et totis viribus suspensus, terrena cuncta respuit.
Ejus ori nunquam Christus abfuit, sive justitia vel quicquid ad veram vitam pertinet.
9. Igitur te cuncti poscimus, o Martine, ut, qui multa mira hic ostendisti,
Etiam de cœlo gratiam Christi nobis, supplicatu tuo, semper infundas.

Omnipotens sempiterne Deus, fons et origo totius boni, qui in beato Martino antistite glorificaris, laus virtutis ejus et robur fortitudinis illius, gloria sanctitatis ejus et decor formæ ipsius, amor cordis ejus suspensioque animæ ipsius, lumen mentis ejus et dux itineris illius, qui in eo imaginis tuæ similitudinem mirabili expressione reformasti, et per eum puritatis tuæ formam quodammodo palpabilem nobis exhibuisti; quem, cum diligeret, te inspirante, justitiam odiretque iniquitatem, unxisti oleo exsultationis, non pro participibus tuis, sed inter maximos Unigeniti tui participes; exaudi, ipso intercedente, deprecationes nostras gravi peccatorum pondere pressas, et præsta ut preces ejus apud misericordiam tuam scelerum meorum maculas deleant, exempla me ad altiora piæ operationis provocent, miracula a malis terreant, charismatumque ejus flagrantia ad currendum post te in odore unguentorum tuorum me pertrahat, imber doctrinæ ejus mei cordis duritiam infundat, omnisque gratia quam abs te boni auctore accepit ad meæ proficiat devotionis atque salutis augmentum. Per eumdem, etc.

(Bibl. de Saint-Gall, ms. 378; bibl. d'Einsiedeln, ms. 121; Bibl. nat. de Paris, ms. lat. 5326; Ruinart, éd. de Grégoire de Tours, col. 1140; etc. — Le texte de la séquence est rétabli et divisé pour la première fois d'après les règles exposées par M. Léon Gautier dans son Cours d'histoire de la poésie latine.)

II

Diplôme de saint Étienne, roi de Hongrie, accordant des privilèges et des biens à l'abbaye de Martinsberg, en exécution d'un vœu fait à saint Martin pour obtenir la victoire sur ses ennemis.

An. 1001.

In nomine Domini Dei summi. Stephanus, superna providente clemencia, Ungrorum rex. Credimus et vere scimus, si locis divino cultui mancipatis potestates atque honores adagmentaverimus, id non solum

laude humana prædicandum, verum divina mercede remunerandum. Quocirca omnium sanctæ Dei Ecclesiæ fidelium nostrorumque præsencium atque futurorum sollers comperiat intentio quod nos, interventu, consilio et consensu domni Anastasii abbatis, monasterio Sancti Martini, in monte supra Pannoniam sito, ab genitore nostro incepto, quod nos, per Dei subsidium, ob animæ nostræ remedium, pro stabilitate regni nostri ad finem perduximus, talem concessimus libertatem qualem detinet monasterium Sancti Benedicti in Monte Cassino; quia propter orationes sanctas fratrum ejusdem monasterii, consiliante domno Anastasio prescripto abbate et jugiter adjuvante, confortati et laureati sumus. Singulare namque sufragium, quod per merita beati Martini in puericia mea expertus sum, memoriæ posterorum tradere curavi. Ingruente namque bellorum tempestate, qua inter Theotonicos et Ungaros seditio maxima excreverat, precipueque cum civilis belli ruina urgerer, volente comitatu quodam, nomine Sumigiense, paterna me sede repellere, [nesciens] quid fluctuanti animo consilii haberem(?) quaque me verterem, tanta tactus verecundia, astantibus ducibus, videlicet Poznano, Cuntio, Orchio, domno quoque Dominico archiepiscopo, votum vovi sancto Martino, quod, si de hostibus interioribus et exterioribus ejus meritis victor existerem, supranominati comitatus decimationem de omnibus negociis, prædiis, terris, vineis, segetibus, vectigalibus, vinumque hospitum quod in prædiis eorum excresceret, ne parrochiano episcopo pertinere videretur, sed magis abbati ejusdem monasterii, sub testimonio præfatorum ducum multorumque comitum absque ulla mora subjugarem. Dumque post cogitatum victoria potirer, quod animo revolveram, operis efficatia complere studui; necdum enim episcopatus et abbatiæ præter ipsum locum in regno Ungarico sitæ erant. Quod si, vos fideles, licuit mihi quo volui episcopatus et abbatias statuere, an non licuit cuipiam loco quod volui ut facerem? Et ne adhuc ecclesia Sancti Michahelis vacua esse videretur, vel episcopus parrochianus injurias querimoniasve in collectione decimationis pateretur, ei curtem quæ vocatur Curton cum hominibus eidem pertinentibus tradidi. Quod si ipse contra mea statuta quid inique agere vel adquirere voluerit, ante Deum judicem vivorum et mortuorum in die judicii se contendere mecum sciat. Adhuc autem subjungens dico : sit id ipsum monasterium ab omni inquietudine semotum, habeantque monachi post transitum sui cujusque abbatis alium [facultatem?] securiter eligendi, et a quocunque velint episcopo consecrandi eum; sitque illis licitum ordines accipere quovis loco et a quocunque episcopo. Ante neminem vero abbatum capella incedat nisi ante patrem ejusdem monasterii, propter reverentiam et sanctitatem ipsius loci, moreque episcopi in sandaliis missam celebret. Præcipimus itaque, sub testificatione Salvatoris Domini nostri Jhesu Christi, ut nullus archiepiscopus, episcopus, dux, marchio, comes, vicecomes, seu aliquis homo magnus

44

sive parvus, de jam fato monasterio aliquo modo se intromittere in mancipiis, terris, vineis, decimationibus, piscationibus, rippis, placitis, sine concessione abbatis ejusdem monasterii audeat. Quod qui fecerit, componat centum libras auri optimi, medium cameræ nostræ, ac medium prefato monasterio suisque rectoribus, maledictionisque perpetuæ vinculo æternaliter feriatur. Quod ut verius credatur, hanc paginam manu propria roborantes sigillari jussimus.

Signum domni Stefani incliti regis. (*Monogramme.*) Dominicus archiepiscopus, vicecancerarius (*sic*), fecit.

Anno dominicæ incarnationis millesimo I, indictione XV, anno Stephani primi regis Ungrorum secundo, hoc privilegium scriptum et traditum est. Hæ sunt nominatæ villæ in dedicatione ecclesiæ ab archiepiscopo Sebastiano et a comite Ceba : Piscatores, Fizeg, Baluvanis, Temirdi, Chimudi, Wisetcha, Vuosian, Kurin, Curtov, Wag, tertia pars tributi de Poson in omnibus rebus, sive præsentibus sive futuris.

(Original sur parchemin ; archives de l'abbaye de Martinsberg, *capsa* XIII, *lit. A.*)

III

Amende honorable faite devant le corps de saint Martin par Hugues de Sainte-Maure, pour les vexations commises par lui contre les habitants de Saint-Épain.

An. 1155.

Ego Enjobaudus, Dei gracia Turonensium archiepiscopus, presentibus et futuris notam esse volo quandam conposicionem que facta est inter canonicos beati Martini et Hugonem de Sancta Maura. Habebant quidem canonici graves querimonias adversus Hugonem, eo quod terras eorum et homines de Sancto Spano indebitis consuetudinibus et injustis vexacionibus opprimeret, talliatas videlicet et biennia tam boum quam hominum violenter accipiendo, et alia innumera mala faciendo; pro quibus a divinis ecclesia ipsa cessabat, et, crucifixo et corporibus sanctorum humi depositis, portis quoque ecclesie spinatis, cotidie clamor ante corpus Domini (*seu* domni) super eum fiebat. Hec autem prefatus Hugo diucius sustinens, tandem penitencia ductus, venit in capitulum beati Martini, et de malis illis que adversus ecclesiam commiserat emendacionem et satisfacionem obtulit. Adhibitis itaque secum amicis et consiliariis suis Bucardo de Insula, Petro Joscelini monacho, Gaufrido Borrelli et aliis, recognovit quod nullam consuetudinem habebat in terra beati Martini, ut homines seu boves eorum vel equas acciperet (ad quemlibet opera sua), et promisit quod deinceps nullam violenciam de his inferret, neque talliatas sive quesitas super homines faceret. Addidit quoque quod homines beati

Martini non manuteneret, vel auxilium eis daret contra canonicos; quod si forte quidam communes essent inter ipsum et ecclesiam, ad submonicionem capituli vel prepositi faceret particionem loco ubi antiquitus est constitutum; ita quod illi qui ecclesie cederent, haberent terras et res ad ecclesiam pertinentes, similiter et sui haberent que ad ipsum pertinent. Preterea quemdam modium annone, quem habebat jure empcionis in molendino de Quartis, dimisit et donavit beato Martino, et fidejussit quod contra omnes homines tutor existeret, eciam illis a quibus emerat concedentibus ibidem in capitulo. Querelam quoque quam habebat super duas mulieres, Corneliam, uxorem Benedicti, Filletam, uxorem Bonardi, quas dicebat esse colibertas suas, hoc modo dimisit. Venerunt ille inpresenciarum et, lecta carta sua de libertate et donacione sua, quam ipse prius fecerat beato Martino, juraverunt ita esse sicut scriptum erat in carta; et sicut mulieres juraverunt, ita concessit sepedictus Hugo, et amplius, si quid juris in eis habebat, donavit et concessit Deo et beato Martino in perpetuum. Hoc facto, accepto manipulo virgarum, nudis pedibus, perrexit ante sepulcrum beati Martini, et cum quodam cultello omnia sicut supra scripta sunt super altare deposuit, et ibidem disciplinatus est. Ut autem hec conposicio rata in posterum et firma haberetur sicut in capitulo factum est, tam ipse quam filii sui Guilelmus et Joscelinus se fideliter observaturos in manu nostra promiserunt, rogantes ut scriptum sigillo nostro munitum inde fieret, et, si de omnibus his sicut pretaxata sunt in aliquo excederent, et infra quindecim dies si submoniti non emendarent, nos, sine aliqua contradictione vel alia causa, tam de personis quam de terra eorum plenariam justiciam faceremus; quod et nos facturos promisimus. Et ne conposicionis hujus noticia apud successores nostros vacillaret, literis et attestatione sigilli nostri commendari decrevimus. Actum est hoc anno ab incarnacione Domini M° C° L° V°, Ludovico regnante, Adriano papa presidente.

(Chirographe original sur parchemin; archives d'Indre-et-Loire, série G, n° 493.)

IV

Légende de Saint-Martin d'Ypres.

[XIIe siècle.]

Miraculum de liberalitate beati Martini, quod apud plerosque religiosos in vigilia ejusdem et ad collationem legi consuevit; Guiberto Gemblacensi ex pago Yprensi, ubi et contigisse legitur, directum...

Duo quippe viri scolares ex Scotia Parisius aliquantulum expensarium sportulis exhausti, repatriare cupientes, Ypram in profesto beati Martini venerunt. Liberaliter imbuti, mechanicos interpellare pro gratia non

eque judicant, sed pro hospitalitatis solacio clerum expostulant. Ad ecclesiam pagi precipuam, beati Martini patrocinio consecratam, accedunt, et, deductis vespertinis cum clero laudibus, pro beneficio hospitalitatis suppliciter intercedunt. Clerus attenuatos honestis usibus despicit, et inflectunt ad mechanicos degeneres clerici clericos generosos. Heu! solet acutius aliquando laicus intelligere et operari in suscepcione pauperum, ita quod clerus qui predicat suscepcionem minus suscipiat, et inferior sit ad mercedem. A clero siquidem contempti clerici, querunt extra ecclesiam quod in ecclesia habere debuissent; et quanto pacientius repulsam tolerant, tanto celerius eis divina pietas suffragatur. Extra ecclesiam ecclesie patronus persequitur eos, reverenter alloquitur, et dicit: Vultis hospicium; sequimini me. Subsequentes eum, venerunt extra villam. Qui locum ingressi protinus amenissimum preter naturam temporis, conspiciunt vernos flores, rosas et lilia, et eorum percipiunt odores; viror amenus, aer serenus, hospes melliflua caritate plenus. Dicunt: Potemus, non putemus; putemus, non potemus (?). O beata caritas! Que proposicio! Quis panis! Quale pigmentum! Que fercula! Quis dapifer! Dic, hospes, quis domum tam repente paravit? Dicit hospes: En Dei caritas ea potest, quia Deus caritas est, Deus cibus est et potus; ipse flos et amenitas, temporis intemperies temperata. Hospitibus memeriam sui vel temporis auferebat. Jocundantur cum hospite beatissimo felices hospites, et amenitatis domicilium paradysum Dei equiperat introductis. Ea tempestate, in noctis silencio, dives quidam pagensis indigena, de longe motus, equo accelerabat, ut ea nocte familiam domesticam videret, et congauderet, et patroni festum et sui reditus ageret. Audiens idem tumultum jocundatium, insilit in eos, estimans insidiatores esse. Ingressus itaque vir locum amenitatis precipue, mirabatur quidnam accidisset ei. Dixitque: Pacificine estis? Dixerunt: Sumus. Qui dixit: Unde vobis ista mansio? Quis ea tam cito fundavit? Nudiustercius cum hic transirem, non erat. Dicit hospes: Meum est domicilium, nostra sollempnitas; mane nobiscum, et utere bonis. Mansit ille cum illis, donec dilucesceret. Orto sole, disparuit hospes et hospicium. Sed in argumentum fidei flores non disparuerunt; ut in quanta extiterit amenitatis delectatione etiam floribus videretur. Pagensis obstupescit se, subeunte die, suum hospitem et hospicium amisisse; et scolaribus dicit: Quid est, domum quod fecistis? Si sic per artem hospites et hospicia et temporum beneficia vobis facitis, ars est potior quam natura; quin imo, ecce flores et amenitas veris et viroris loco supersunt. Dicunt illi: Non est ita. Vir ille felix et beatus, cujus patrocinium invocavimus a clero despecti, nos sicut et te suscepit. Cum essemus in pago, duxit extra pagum; et ampliavit in nos, te teste socio, caritatem. Numquid non ipse est beatus Martinus? Conversus vir ille pagensis ad pagum cum suis scolaribus, cepit predicare magnalia Dei, et ad videndum locum omnes provocare. Fit cursus populi; et quod illi

tres ore clamaverant, in prato perspiciunt. Vir itaque pagensis, comparato prato, se et sua illi consecrat loco; similiter et duo illi scolares fecerunt. Erigunt basilicam et hospitalem domum in honore sui sancti hospitis, et, opere completo, quoad vixerunt, beato confessori Martino inibi devote ministraverunt. Qui cum non haberent reliquias sui patroni, petierunt a canonicis ecclesie principalis impertiri sibi debere de suis reliquiis. Qui denegaverunt. Illi autem accedentes coram altario, fusis lacrimis, sanctum Dei Martinum interpellebant, ut solita pietate sua et misericordia sibi subveniret. Statim apertum est altare sine manibus humanis, et accessit eis junctura digiti sancti Martini, et de infula sua porcio quedam; et reclusum est altare, sola cicatrice subtilissima in tanti miraculi monumentum manente. Videntes autem et invidentes canonici nec contradicere valentes, quod dare renuerunt per avariciam, amiserunt per sancti Martini caritatem. Sic demum fit ut, translata ab eis caritate, fieret canonicorum translatio, et regulares succederent, et basilica Prati monasterium clericorum fieret et major ecclesia. Priore igitur secularium canonicorum ecclesia incendio casuario consumpta, alia in loco illo in honore sancti Petri fabricata est ecclesia; que parrochialis habetur. In pago siquidem Yprensi hec acta sunt; et cotidie Deus in illa ecclesia cujus est patronus sanctus Dei confessor Martinus mirabilis mirabilia mirabiliter operatur. Quantum fas est mente recipere, pater amabilis Guiberte, ista tibi descripsi, ut, quia sanctissimi patris et patroni Martini cultor [et] amicus es, pro me intercedas ad ipsum, ut levet fastidium, mentem exornet, suum in Domino corroboret scriptorem; qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen.

(Appendice ajouté par Guibert de Gemblours à sa Vie de saint Martin; bibl. de Bruxelles, mss. 1510-19 et 5337-92.)

V

Homélie de Maurice de Sully, évêque de Paris, pour la fête de saint Martin.

[XIIe-XIIIe siècle.]

Sains Martin fu nés de Hongrie, norris en Lonbardie. Li emperieres Juliens l'amena avecques lui en France. La moitié de son mantel il coupa à s'espée, et le dona à la porte d'Amiens à un povre; et vit saint Martin Nostre Sire, au soir, [avec] la moitié du mantel qu'il avoit doné au povre: « Adonc, dist Nostres Sires, *Martinus, qui nondum baptizatus est, me induit.* » De sainte vie fu saint Martin, et par sa prière resoucita Diex trois mors, ançois qu'il fust arcevesques. Longtens fu entor saint Hylaires, à Poitiers, puis fu esleus à estre arcevesque de Tours. Et trovons que, quant il chantoit la messe, une flamme descendi seur lui,

ausinc comme le Saint-Esperit descendi seur les apostres au jour de Penthecouste; et por ce saint Martin *dicitur par apostolis.* De Tours, il s'en ala à une cité qui a non Cande, por un descort qui i estoit. En alant là, il vit en une ève oisiaus; il les conjura de par Dieu qu'il s'en alassent en tel lieu que mal ne feissent; *et tunc illi aves, qui demones erant, recesserunt coram omni populo.* A Cande s'en alla saint Martin, et mist la pais entre chaus de Cande; et là il acoucha malades, et ot fièvre quartaine. Si apela ses compaignons et leur dist : « Segnors, je me muir. » Et il comencièrent à plourer et distrent : « *Cur nos, pater, deseris, aut cui nos desolatos relinquis?* etc... Sires, pour coi nos laisses tu? Li leu enragié envaïront ton pople. » Donc dist saint Martin : « *Domine Deus, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem,* etc. » Saint Martin regarda as piés de son lit et vit un diable qui illuec estoit, et li dist : « *Cur stas ibi, maligne spiritus?* » *Diabolus recessit; beatus Martinus expiravit.* Saint Martin trespassa de cest siècle, et fu ses cors aportés à Tours, où Diex a fait puis maint grant miracle por lui. Or li prions tuit qu'il nos soit aidans envers Jhesu Crist. Amen.

(Bibl. de l'Arsenal, ms. français n° 2111, f° 59.)

VI

Charte de saint Louis confirmant au trésorier et à l'église Saint-Martin de Tours, après enquête contradictoire, la haute justice de Château-Neuf.

Novembre 1263.

Ludovicus, Dei gracia Francorum rex, notum facimus universis tam presentibus quam futuris quod, cum aliqui de gentibus nostris nobis dedissent intelligi quod alta justicia Castri Novi Turonensis ad nos pertinebat, decano, thesaurario et capitulo ecclesie beati Martini Turonensis in contrarium asserentibus non ad nos, set ad ipsos et ecclesiam suam altam justiciam pertinere predictam per privilegia predecessorum nostrorum regum Francie tam antiqua quam nova, nos, privilegiis ipsis diligenter inspectis, auditis eciam quibusdam inquestis quas super expletis ipsius alte justicie fieri jusseramus, et rationibus tam ab ipsis gentibus nostris quam ex parte ipsorum decani, thesaurarii et capituli propositis plenius intellectis, predictam altam justiciam adjudicavimus thesaurario et ecclesie supradicte. Quod si forte contingeret aliquos de gentibus nostris aliquo tempore dictam altam justiciam usurpare vel eadem uti, nolumus quod hoc prejudicet in posterum thesaurario et ecclesie memorate, quin eadem justicia gaudeant in perpetuum pacifice et quiete. Hoc tamen volumus esse salvum, quod bis in anno vicarii civitatis venire debent in castrum predictum, ad justiciam castri tenen-

dam communiter cum serviente thesaurarii in duobus terminis, secundum quod in carta inclite recordationis regis Philippi, avi nostri, plenius continetur. Set, quia duellum perpetuo de nostris domaniis duximus amovendum, nolumus a gentibus nostris aliquo casu apud Castrum Novum predictum duellum teneri. Quod ut ratum et stabile permaneat in futurum, presentibus litteris nostrum fecimus apponi sigillum. Actum Parisius, anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo tercio, mense novembri.

(Expédition authentique faite sur l'original; archives nationales, série JJ, nº 1130, et série KK, nº 186, pièce 53.)

VII

Extrait authentique de la légende de saint Étienne de Hongrie, relatif au lieu natal de saint Martin, délivré jadis par le chapitre d'Albe-Royale.

22 juillet 1349.

Capitulum ecclesie Albensis omnibus Christi fidelibus tam presentibus quam futuris presentem paginam inspecturis, salutem in eo qui est vera salus dans quietem hominibus. Ad universorum noticiam harum serie volumus pervenire quod, licet in antea honorabiles viri religiosi et Deo devoti frater Wylhelmus, Dei et apostolice sedis gracia abbas Sacri Montis Pannonie, cum suo conventu, mediantibus literis ipsorum, amicabili postulacione amicabiliter a nobis postulaverint de decreto sanctissimi regis Stephani et de legenda ejusdem, ac eciam de registris ecclesie nostre in conservatorio existentibus, que ad libertatem monasterii ecclesie beati Martini confessoris dicti Sacri Montis Pannonie pertinerent, in subsidium et tuicionem ejusdem monasterii, reinveniri et dari sub sigillo nostro auttentico...; sed, quia hujusmodi reinvencio et concessio per simplicem peticionem fieri non debebat, secundum antiquam consuetudinem ecclesie nostre, sed ad preceptum dominorum nostrorum regis et regine, vel superiorum; ideo, ad mandatum literarium domini Guidonis, miseracione divina tituli Sancte Cecilie presbyteri cardinalis, apostolice sedis legati, in legenda sanctissimi regis Stephani, per sanctissimos papas approbata et auttentica, que ad dictum monasterium beati Martini confessoris et ad libertatem ejusdem luculenter et evidenter pertinent, excipienda [deliberavimus]. Cujus constitucionis legende tenor talis est : « Post obitum vero patris, Stephanus adhuc adolescens, favore principum et plebis in patris solium laudabiliter provectus, ardenciori anima cepit veritatis propagator existere; qui, quamvis adolescencie annis floreret, non tamen cor in ore, sed os in corde habebat. Scripturarum divinarum quibus adprime flagrabat non inmemor, judicium et justiciam in oculis pro-

ponebat, juxta illud Salomonis : Audiens sapiens disciplinam sapiencior erit, et intelligens gubernacula possidebit. In omnibus itaque mandatis Dei fidelis dispensator existens, apud se cepit meditari qualiter subjectum sibi populum unius Dei cultui manciparet. Sed, quia perpendebat absque vicinarum gencium confederacione fieri minime posse, pacem cum exterarum provinciarum populis fideliter institutam roboravit, ut eo securius quod in mente tractabat in novella plantacione christianitatis expleret. Sed adversarius totius bonitatis, invidie plenus et malicie, dyabulus, ut sanctum Christi tyronis propositum disturbaret, intestina contra eum bella commovit; quoniam ejus instinctu plebs gentilis christiane, fidei jugo colla submittere renuens, cum principibus suis a dominio ipsius se subtrahere molliebatur. Ceperunt enim urbes ejus desolari, predia vastari, possessiones depredari, servi cedere, et, ut cetera sileam, ipsi insultari. Cumque declinare ipsi de via sua perversa nollent nec furor eorum saciaretur, dux ipse, confidens de eterna virtute, ad superandam hostium rabiem multitudine exercitus sui sub vexillo Deo dilecti pontificis Martini sanctique martiris Georgii processit. Illis forte diebus, urbem que vulgo Wesprem nuncupatur obsederant, hoc ad convicia ejus commoventes, scilicet ut, ubi ducalis accessus conversacio habebatur, ibi consederent, quo facilior ingressus ad alia predia occupanda inveniretur. Ipse vero, divina preeunte clemencia, adversus eos consurexit, et hic in fide, illi vero tamen in armis confidentes, utrinque decertaverunt. Tandem hostibus victis, et ex parte cesis, et ex parte captis et alligatis, dux victor cum suis victorie dona reportavit. Quapropter de possessionibus eorum tam in agris quam in villis sapienter dijudicavit, non sicut quondam Saul, qui, devicto Agag, rege Amalech, de spoliis ejus, Domino prohibente, meliora elegerat; sed, quoniam Pannonia beati pontificis Martini nativitate gloriatur, cujus eciam patrocinantibus meritis vir Christo fidelis, ut jam dictum est, de hostibus victoriam reportaverat, nichil ex rebus eorum ad opus sui reservans, inito cum theophilis consilio, juxta fundum sancti presulis, in loco qui Sacer Mons dicitur, ubi sanctus Martinus, dum adhuc in Panonnia degeret, oracionis sibi locum assignaverat, sub tytulo ipsius monasterium construere cepit, possessionibus et reditibus cunctisque sufficientiis ditavit, et ipsius suffragio domitorum decimacionibus simile fecit episcopiis, constituens ex omnibus eorum facultatibus tam stricte decimas dari, ut, si cui decem liberos habere contingeret, decimam prolem sancti Martini cenobio daret. » Nos igitur, tam ad preceptum dicti domini cardinalis quam causa communis justicie, ea que pertinent ad libertatem sepe dicti monasterii de verbo ad verbum, uberiorem rei ad cautelam absque scrupulo alicujus falsitatis, inseri et transscribi fecimus. In cujus transscriptionis prerogative, reinvencionis libertatis et constitucionis memoriam perpetuamque stabilitatem, eidem monasterio beati Martini confessoris presentes literas nostras privilegiales cum pendenti et

auttentico sigillo nostro munimine duximus roborandas. Datum anno dominice incarnacionis millesimo trecentesimo quadragesimo nono, reverendo viro magistro Thatamerio dicte ecclesie nostre preposito, auleque regie vicecancellario, discretis viris Joanne cantore, Demetrio custode, Stephano decano ecclesie nostre existentibus, undecimo kalendas augusti.

(Original sur parchemin, scellé du sceau du chapitre de l'église d'Albe-Royale; archives de l'abbaye de Martinsberg, *capsa* XXVI, *lit. J.*)

VIII

Procès-verbal de la translation du corps de saint Martin dans une châsse nouvelle.

10 mars 1454.

In nomine Domini, amen. Cum pretiosum corpus gloriosissimi confessoris Christi beatissimi Martini, apostolis conserti, prophetarum comparis et præsulum gemmæ, in veneranda ipsius beatissimi ecclesia Turonis annis jam clausis plurimis in quadam capsa seu vase reliquiari, alio obvolutum argenteo vasculo deaurato, quievisset, adeo ut, tam pro nimia vasis vetustate quam impretiositate alia multiplici, indecens et indecorum tam insigni et pretiose margarite redderetur; anno Domini millesimo quadringentesimo tricesimo, regnante domino nostro Carolo VII° Francorum rege, dignitatem abbatialem regali addictam diademati in eadem ecclesia obtinente, quem nonnulli propter ejus ad ecclesias zelantissimam devotionem pium, plerique propter repentinum de hostibus reportatum triumphum fortunatum vulgariter agnominarunt, eodem domino nostro dictante, promovente et mirum in modum adjutrices manus porrigente, in hoc unanimiter venerabiles et circumspecti viri et domini decanus, thesaurarius et capitulum ipsius ecclesiæ tunc temporis convenerunt sententiam, ut ipsi gemme splendidissime nova componeretur theca seu capsa consculpteretur prorsus auri fabrica subtilior, amenitate auri et argenti ac rutilantium hyacintorum ornatior et pulchrior. Quo demum Dei et ipsius domini nostri regis ad effectum perducto auxilio prestantissimo, ut nichil aliud in hac re ulterius, nisi de voluntate et ordinatione ejusdem domini nostri regis deponere vasculum antedictum, cum pretiosissimi capitis ejus beatissimi dudum translati amictu, auro, hyacinthinis capillis coruscante, in quemdam confinem locum eis deputatum, donec nova capsa omnino foret erecta et stabilita, permansurum, restare videretur; notum sit universis presens publicum instrumentum inspecturis et audituris quod, anno Domini 1453 secundum usum et computationem gallicane ecclesie, die vero tertia mensis februarii, indictione secunda, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Nicolai, divina provi-

dentia pape V, episcopali ejusdem ecclesiæ dignitati suffecti, anno septimo, in presentia conscripte generositatis patricii viri domini Juvenalis de Ursinis militis, domini Fregnel, et cancellarii Francie regieque majestatis vices in hac parte gerentis illustrissimi ac serenissimi ducis Valesii, Blesensis ac Podiimontis comitis, etc., etc., ... missa solemnissimo ordine cum organorum harmonico jubilo permaximoque campanarum sonitu ac lucernarum fulgore celebrata, RR. PP. DD. prelatis nonnullisque aliis in eminentioribus ejusdem ecclesiæ dignitatibus constitutis in cappis sericis incedentibus, processionaliter versus locum in quo illud peculiarissimum depositum reconditum esse perhibetur, cantore cum toto choro antiphonam salutationis *Ave, presul* continuo psallente, declinarunt, et in oratione procidentes RR. PP. antistites prenominati, vase illo reliquiari cujus velamini sidus illud fulgentissimum subjacebat, reserato, vasculum argenteum deauratum corpus pergloriosum obvolvens primo, deinde amictum aureum gemmis obrutum lucidissimis quondam translatum ipsius gloriosissimi confessoris caput obumbrantem sustulerunt, et, eis excitande devotionis causa astantium oculis parumper exhibitis, demum in quamdam archam, trinis clavibus obseratam et interius adornatam aureis texturis, illic donec nova capsa in anterioris erigeretur loco permansura deposuerunt, et alterius earumdem clavium prelibato domino cancellario domini nostri regis, alterius vero domino thesaurario, tertie vero procuratori fabrice ejusdem ecclesie custodiam commiserunt, vase vero eodem reliquiari denique stabilito et erecto die dominica 10ª mensis martii inde sequentis, anno, indictione et pontificatu prenotatis, astantibus conscripte generositatis patricio viro domno Guillermo Juvenali de Ursinis, etc. etc.

(Copie sur papier, faite d'après les registres capitulaires; bibl. nat., mss. de dom Housseau, vol. IX, nº 3948.)

IX

Compte rendu des préparatifs et de la représentation du mystère de saint Martin, joué à Seurre, en Bourgogne.

12 octobre 1496.

A la louenge, gloire, honneur et exaltacion de Dieu, de la vierge Marie et du très glorieux patron de ceste ville de Seurre monseigneur sainct Martin, l'an mil quatre cens quatre vingts et seize, le neufiesme jour du moys de may, avant veille de l'Ascencion, se assemblèrent en la chambre maistre Andrieu de la Vigne, natif de la Rochelle, facteur du roy, vénérable et discrète personne messire Oudot Gobillon, vicquaire de l'église sainct Martin du dict Seurre, honnourables personnes Aubert Dupuys, Pierre Loiseleur, Pierre Goillot, George Casote, Pierre Gramelle dict Belleville, bourgeois, et maistre Pierre Masoyer, recteur des

escolles pour lors du dict Seurre ; lesquelz marchandèrent de leur faire et composer ung registre ouquel seroit couchée et déclarée par parsonnaiges la vie monseigneur saint Martin, en façon que, à la voir jouer, le commun peuple pourroit voir et entendre facilement commant le noble patron du dict Seurre en son vivant a vescu sainctement et dévostement ; lequel registre fut faict et composé, ainsi qu'il appert, cinq sepmaynes après le dict jour ; et eust esté jouée la dicte vie en la Sainct Martin ensuivant, se n'eust esté le bruict de guerre et l'abondance des gendarmes qui survindrent au dict Seurre, dont fut la chose prolongée jusques au temps plus prochain et ydone pour ce faire. Si furent faictz et levez par le dict maistre Andrieu les parsonnages ; et pour iceulx bailler et livrer à gens suffisans de les jouer furent commis honnourables personnes sire Guyot Berbis, alors maire de Seurre, sire Quevin, Druet, Robin, Joliqueur et Pierre Loiselleur, bourgeois du dict Seurre ; lesquels par bonne et mehure délibération furent délivrés lesdicts parsonnages à chacun selon l'exigence du cas, prenant et recevant le serment des dicts joueurs en tel cas requis pour estre délibérez de jouer sitost que le temps viendroit à propos. Depuis ce faict, chacun soy mist payne d'estudier son parsonnaige et de s'en rendre au moustier mon dict seigneur sainct Martin, ou à Sainct Michel, quant besoing en estoit, pour illec voir les cérymonyes et façons de faire lorsqu'ilz joueroient publiquement ; laquelle chose ne leur fut possible de faire, pour l'empeschement devant dict, sitôt qu'ilz eussent bien volu. Mais, quant ilz eurent tant actendu que plus ne povoient, véant le temps pour ce faire passer, conclurent et délibérèrent les dessus dicts qu'ils joueroient le dymanche prochain après la foire de Sier ; dont chacun fit ses préparatives. Toutesfois de rechief, pour aulcunes males nouvelles de guerre courans en icelle foire, ne fut possible de jouer le dict jour ; et la sepmayne ensuivant commancèrent vendanges de tous costez : pour quoy force fut d'actendre qu'elles fussent faictes, aultrement il y eust heü peu de gens. Après toutes ces choses, pour parfaire le dict mystère, ne fut le bon plaisir des dicts joueurs perdu ; mais s'assemblèrent les dicts maistres gouverneurs et joueurs en la dicte église, et conclurent entièrement qu'ilz feroient leurs monstres le mardi IIIIe jour du moys d'octobre et joueroient le dymanche ensuivant, jour de sainct Denys ; laquelle conclusion ainsi prise, les dicts joueurs firent leur debvoir de quérir accoustremens et habillemens honnêtes. Mon dict seigneur le maire eust la charge de faire achever les eschaffaulx qu'il avoit faict encommancer à drecer dès devant la dicte foire de Sier ; lequel y print une merveilleuse sollicitude et grant deligence. Le maistre des secretz, nommé maistre Germain Jacquet, fut envoyé quérir à Ostun, et, luy venu, par le devant dict Pierre Goillot, receveur des denyers dudict mystère, lui fut délivré toutes choses à luy nécessaires pour faire les ydolles, secretz et aultres choses. Quant le dict jour pour faire les

monstres fut venu, on fit crier à son de trompete que toutes gens ayans parsonnages du dict mystère s'assemblassent à l'eure de mydi en Lombardie, chacun acoustré selon son parsonnaigc. Après lequel cry fait, se rendirent les dicts joueurs au dict lieu, et furent mis en ordre l'un après l'aultre, monsté, acoustré, armé et appoincté, si très bien qu'il estoit impossible de mieulx. Et est assavoir qu'ilz estoient si grant train, que quant Dieu et ses anges sortirent du dict lieu chevaulchant après les aultres, que les deables estoient déjà oultre la tour de la prison près la porte de Chant Blanc, prenant leur tour par devers chez Perrenot de Pontoux au long du marché aux chevaulx, venant à la maison monseigneur le marquis par auprès des murailles, et de là tout le long de la grant rue jusques au lieu que dict est; et n'y avoit de distance de cheval à aultre deux piedz et demy; et se montoyent bien à environ neuf vingts chevaulx. La dicte monstre faicte, chacun pensa de soy, et furent baillées les loges le vendredi ensuivant aux joueurs pour les fournir de tapisserie et celles des villes prochaynes de Seurre. Pour quoy, le samedi, tout le monde, par le beau temps qu'il faisoit, mist payne d'acoustrer les dicts eschaffaulx; laquelle chose faicte, n'estoit en mémoire d'omme d'avoir jamais veü plus beaux eschaffaulx, mieulx compassez, acoustrez, entapissez, ne mieulx proporcionnez qu'ils étoient. Le lendemain, qui fut dymanche matin, quant on cuyda aller jouer, la pluye vint si habondamment qu'il ne fut possible de rien faire, et dura sans cesser depuis trois heures du matin jusques à trois heures le disgner sans faillir, qui fut une chose fort griefve aux joueurs et aux aultres. Et de fait ceulx qui estoient venus des villes circunvoisines se délibéroient d'eulx en aller, quant ils virent ledit temps ainsi changé. Cecy venu à la congnoissance de mon dict seigneur le maire et aultres, fut conclud, quant on vit venir le beau temps, qu'on yroit jouer une farce sur le parc pour les contenter et aprester. Pour quoy la trompecte fit le cry que tous joueurs se rendissent incontinant, habillez de leurs habitz, en la maison monseigneur le marquis, et tous les aultres allassent sur les eschaffaulx. Le dict cry faict, d'une part et d'aultre chacun fit son debvoir. Lors on mist les joueurs en ordre, et yssirent de chez mon dict seigneur le marquis les ungs après les aultres, si honnourablement que, quant ils furent sur le parc, tout le monde en fut fort esbahy. Ils firent leur tour comme il appartient, et se retira chacun en sa loge, et ne demeura sur le dict parc que les parsonnages de la farce du Munyer cy-devant escripte; laquelle fut si bien jouée, que chacun s'en contentit entièrement. Et ne fut faict aultre chose pour celuy jour. Au partir du dict parc, tous les dicts joueurs se myrent en arroi, chacun selon son ordre, et, à sons de trompetes, clerons, menestriers, haulx et bas instruments, s'en vindrent en la dicte église monseigneur Sainct Martin et Nostre Dame chanter un salut moult dévostement, affin que le beau temps vint pour excécuter leur bonne et dévoste entencion en

l'entreprise du dict mistère; laquelle chose Dieu leur octroya, car le lendemain, qui fut lundi, le beau temps se mist dessus. Dont commandement fut faict à son de trompete par mes dicts seigneurs les maire et eschevins du dict Seurre que tout le monde cloyst boutique, et que nul ne fut si osé ne hardy de faire euvre mecquanique en la dicte ville l'espace de trois jours ensuivant, ès quelz on debvoit jouer le mistère de la vie monseigneur sainct Martin, et que tous joueurs se rendissent au moustier du dict Seurre. Incontinant le monde se retira aux eschaffaulx, les dicts joueurs aussi où ilz debvoient; et puis furent mis en ordre par le dict maistre Andrieu selon le registre, et marchèrent avant à sons de trompetes, clerons, bussines, orgues, harpes, tabourins et aultres haulx et bas instrumens, jouans de tous costez jusques sur le dict parc, faisant leur tour comme en tel cas est requis, qui estoit une si gorrière et si très sumptueuse besongne, qu'il n'est possible à entendement d'homme de le scavoir escripre ne [dire], tant estoit la chose belle et magniffique. Ce faict, chacun se retira à son enseigne, et commancèrent les deux messagiers à ouvrir le jeu ainsi que au devant de ce présent registre est escript. Puis après, commança à parler Luciffer, pendant lequel parlement celuy qui jouoit le parsonnaige de Sathan, ainsi qu'il volut sortir de son secret par dessoubz terre, le feu se prist à son habit autour des fesses, tellement qu'il fut fort bruslé; mais il fut si soubdaynement secouru, devestu et rabillé que, sans faire semblant de rien, vint jouer son parsonnaige, puis se retira en sa maison. De ceste chose furent moult fort espoventez lesdicts joueurs; car ils pensoient que, puisque au commencement inconvénient les assailloit, que la fin s'en ensuivroit. Toutesfois, moyennant l'ayde de mon dict seigneur sainct Martin, qui prist la conduyte de la matière en ses mains, les choses allèrent trop mieulx cent fois que l'on ne pensoit. Après ces choses, le père, la mère sainct Martin avecques leurs gens marchèrent ou dict parc, et firent un commancement si très veyf, que tout le monde, tant les joueurs que les assistans, furent moult esbahis; et de fait, en abolissant la crémeur devant dicte, les dicts joueurs prindrent une telle hardiesse et audasse en eulx, qu'onques lyon en sa taynyère ne meurtrier en ung boys ne furent jamais plus fiers ni mieulx assurez qu'ils estoient quant ils jouoient. On commança ceste matinée entre sept et huit heures du matin, et finist on entre onze et douze. Pour le commancement de l'après-disnée, qui fut à une heure, le dict Sathan revint jouer son parsonnage..., et les aultres joueurs en suivant, chacun selon son degré; puis firent pause pour aller souper entre cinq et six heures, toujours jouans et exploitant le temps au mieulx qu'ilz povoient; et puis à l'issue du parc les dicts joueurs se misrent en ordre comme dict est, en venant jusques à la dicte église monseigneur Sainct Martin dire et chanter dévostement en rendant grâces à Dieu ung *Salve, Regina.* Le lendemain, qui fut mardi, et mercredi ensuivant, entrèrent et yssirent

ou dict parc ès heures devant dictes. Ainsi doncques, comme cy devant est escript, fut joué le dict mistère du glorieux amy de Dieu monseigneur sainct Martin, patron de Seurre, si tryumphaument, aultentiquement et magniffiquement, sans faulte quelle qu'elle fust au monde, qu'il n'est poinct en la possibillité d'omme vivant sur la terre le sçavoyr si bien rédiger par escript qu'il fut excécuté par effect, le XIIe jour du moys d'octobre, l'an de Nostre Seigneur mil quatre cens quatre vingts et seize.

A. de la Vigne.

(Bibl. nat., ms. français n° 24332, f°s 260-263.)



Fig. 99. — Gravure tirée du *Tableau de la croix*. (Paris, F. Mazot, 1651.) — Le manteau.



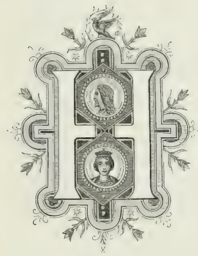
Fig. 100. — Espagne. — Façade principale de Saint-Martin à Compostelle.

IV

SUR L'ILLUSTRATION

DU PRÉSENT VOLUME

I



ONORER la mémoire de l'un des saints auxquels la France est le plus redevable de la foi chrétienne et de sa vraie gloire, tel a été le but de tout ce livre : tel est aussi l'objet de l'illustration dont on a voulu lui donner la parure.

Notre siècle a tellement perdu le « sens chrétien » qu'il nous est arrivé plus d'une fois, durant les longs mois que nous avons consacrés à ce labeur, de nous entendre dire ces étonnantes paroles : « Un livre sur saint Martin, « un livre à images ! y songez-vous ? « Et où trouverez-vous les éléments de cette illustration inopportune, « malaisée, impossible ? » Ainsi parlent d'honnêtes gens qui ne connaî-

traient rien de la Vérité, si le grand apôtre des Gaules n'avait point jadis converti leurs aïeux à la lumière du Christ. Le pis, c'est qu'ils sont de fort bonne foi et ne savent même pas en quel siècle a vécu saint Martin. Voilà où en sont les traditions chrétiennes chez un peuple qui peut passer à juste titre pour le moins traditionnel de tous les peuples.

Dussions-nous scandaliser ces ignorants et ces timides, nous leur dirons — avec des milliers de preuves en main — que l'illustration d'un *Saint Martin* offre aisément d'incomparables ressources. Nous ajouterons, au risque de passer pour paradoxal, que, si l'on excepte Notre Seigneur, Notre Dame et saint Pierre, aucun personnage historique n'a conquis sur notre sol une popularité comparable à celle de saint Martin. C'est le saint national, c'est le saint qui a fait la nation. Si l'on peut juger de la popularité d'un saint d'après le nombre des églises qui sont placées sous son patronage, il n'en est pas un seul peut-être que l'on puisse, chez nous, rapprocher de ce grand destructeur d'idoles : près de quatre mille de nos églises lui sont consacrées. Un grand nombre d'entre elles sont placées sur le chemin que l'apôtre a suivi en ses étonnants itinéraires à travers les campagnes gauloises. C'est, en quelque manière, le parfum qu'a laissé son passage : *In odorem unguentorum tuorum sequemur te.*

Nous avons eu l'occasion de recueillir naguère tout ce que l'art du peintre et du sculpteur a imaginé de plus original et de plus sublime pour honorer la mémoire d'un Charlemagne, d'un saint Louis, d'une sainte Élisabeth de Hongrie. Certes, ce sont là de glorieux sujets et bien faits pour inspirer les plus grands artistes comme les plus grands poètes. Et néanmoins, qui le croirait? ce n'est pas sans de longs efforts que nous avons pu composer une galerie artistique à la gloire de ce grand empereur devant lequel se taisait le monde, de ce saint roi qui mourut sur un lit de cendres, de cette « chère sainte » qui a pour toujours attaché son souvenir à la beauté et au parfum des roses. Devant ces figures radieuses, l'art s'est trop souvent senti impuissant et ne nous a point donné tous les trésors auxquels nous étions en droit de nous attendre.

Pour saint Martin, rien de pareil, et si nous avons eu lieu d'être effrayé, c'est de l'excès de nos richesses. Ce conquérant des âmes qui a parcouru notre Gaule sur une pauvre monture, cet homme dont l'aspect était presque vulgaire a laissé dans l'art une empreinte bien plus profonde que le grand empereur à la barbe fleurie dont le génie, égal à celui de César et de Napoléon, a sauvé l'unité du christianisme occidental. Nous n'exagérons rien en affirmant que l'on pourrait aisément consacrer à la gloire de saint Martin un album composé de plusieurs milliers de planches. Tous les pays du monde pourraient concourir à cette œuvre vraiment œcuménique : car il n'en est pas un peut-être où n'ait pénétré cette popularité victorieuse. Et il faut bien espérer qu'un jour

viendra où la chrétienté reconnaissante élèvera ce monument à l'apôtre trop oublié sans lequel la sainte Église n'aurait peut-être eu, parmi nous, qu'une existence chétive et mal assurée.

Cette richesse même est devenue pour nous un obstacle, un péril. « Trente grandes planches hors texte et une centaine de petits dessins, » voilà ce qu'on mettait à la disposition de notre zèle, et il fallait nous enfermer en ces limites, dont nous avons senti plus d'une fois la douloureuse étroitesse. Que faire? Entre tant de merveilles, que choisir? Il nous a paru sage de procéder comme nous l'avons fait pour le *Charlemagne* et le *Saint Louis,* et d'offrir seulement des types à nos lecteurs. Pour représenter tout l'effort de l'art roman, nous devrons nous contenter d'un seul tableau, et de quatre ou cinq autres pour donner une idée des différentes phases de l'art gothique; une planche devra suffire pour figurer l'école vénitienne, une autre pour la romaine, deux pour la flamande, et ainsi de suite. Pour nos frises et nos culs-de-lampe, même méthode : la vue de la seule église de Colmar représente ici toutes les églises d'Alsace consacrées à saint Martin, et celle de Pont-à-Mousson toutes celles de Lorraine; les bas-reliefs de Lucques sont le type exact de tous ceux du même temps, et, quand on connaît les belles tapisseries de Montpezat, on connaît toutes celles du XVI[e] siècle. Notre lecteur est instamment prié de se placer à ce point de vue, et de ne point étudier notre illustration avant de s'être bien pénétré de notre système et de nos principes.

Comment, d'ailleurs, nous y prendrions-nous bien pour montrer que cette surabondance de documents n'est pas sans présenter quelquefois une certaine pauvreté avec une véritable monotonie? La chose est assez délicate à exprimer; mais nous voulons tenter l'aventure, et ne désespérons pas de nous faire comprendre.

Donc il est arrivé, par un accident qui trahit l'infirmité de notre nature, que, dans la Vie des saints, les artistes de tous les siècles ont presque toujours sacrifié jusqu'ici l'histoire à la légende. Or, la légende, c'est de l'histoire condensée; mais c'est trop souvent aussi de l'histoire défigurée, viciée, enlaidie. Qu'importe? On a préféré ce demi-jour à la vraie lumière et cet amoindrissement à la vraie grandeur : voici la quatrième fois que nous sommes condamnés à le constater. La taille du Charlemagne historique, — pour ne prendre ici que cet exemple, — dépasse de cent coudées la stature du Charlemagne légendaire : celui-ci a des traits qui touchent à la caricature, et la figure de celui-là n'a jamais été déshonorée par aucune grimace, par aucune laideur. L'affranchisseur de la vérité catholique, le dompteur de tant de barbaries menaçantes, le vainqueur des Saxons, le protecteur d'Alcuin, l'inspirateur des *Missi dominici,* ce Charlemagne très réel est autrement majestueux, autrement beau, que celui d'*Ogier le Danois* et de la *Chanson des Saisnes.* On en peut dire autant de saint Louis et de sainte Élisa-

beth ; mais nous ne voulons pas nous attarder ici à en donner la démonstration, qui serait inopportune et longue.

Saint Martin en est une preuve encore plus frappante. Quand je m'arrête devant la verrière de Tours ou devant la tapisserie de Montpezat, devant ces deux monuments dont les auteurs ont la prétention de nous raconter la vie, *toute* la vie du saint, je ne suis pas médiocrement étonné et désillusionné. Les traits historiques que ces artistes ont bien voulu adopter ne sont pas les plus importants que l'histoire nous ait laissés ; les traits légendaires qu'ils ont choisis ne sont ni les plus significatifs ni les plus beaux. Ils ont travaillé l'un et l'autre d'après un de ces formulaires, ou de ces programmes oraux, que les artistes du moyen âge se transmettaient pieusement, et qu'ils n'ont guère modifiés. Un médaillon tout entier est donné à la légende du Diable, qui jette sous les pieds de Martin je ne sais quel obstacle vulgaire et le précipite ainsi du haut d'un escalier. Cette scène se retrouve dans un vitrail de Tours, dans ce beau livre d'heures d'Estienne Chevalier que peignit Jehan Foucquet, et en bien d'autres monuments figurés qu'elle ne contribue guère à embellir. Nous pourrions citer encore de nombreux exemples et établir facilement que la plupart de ces œuvres d'art sont loin de donner une idée de saint Martin qui soit adéquate à la grandeur du personnage. Presque partout ce géant est rapetissé. Lisez plutôt, et relisez les pages émues que les plus récents historiens ont consacrées aux voyages apostoliques de cet homme véritablement prodigieux, et dites-nous si elles ne vous font pas mieux connaître saint Martin que tant de bas-reliefs ou de tableaux ultra-légendaires. C'est là que vous saisirez l'apôtre, pour ainsi parler, dans le flagrant délit de son apostolat. Il s'est mis vaillamment à la recherche de toutes les idoles pour les renverser et de tous les idolâtres pour les convertir ; son bâton a brisé les derniers Jupiters et les derniers Mercures ; sa parole a ressuscité des morts et revivifié des âmes ; sous ce pied victorieux se débattent en vain l'arianisme élégant qui séduisait les Gallo-Romains des villes, et le paganisme grossier qui décevait les Celtes des campagnes. Martin est vainqueur de ces deux hydres, Martin est le Jean-Baptiste de l'Église catholique dans ce beau pays des Gaules qui demain s'appellera la France ; Martin est le précurseur de saint Remi, et c'est avec raison qu'un illustre peintre de notre temps a peint le manteau, la « chape de saint Martin » flottant surnaturellement dans les airs, au-dessus du baptistère de Reims, dans ce moment solennel où Clovis et la France furent baptisés. Pas de saint Martin, pas de Clovis !

Peu d'historiens ont compris, avant ces derniers temps, qu'il y avait à écrire toute une vie sociale de saint Martin, et, dans un autre ordre d'idées, peu de peintres ont saisi la profonde beauté de cette histoire que la légende a déformée et amoindrie. Nous n'avons pas tardé à nous apercevoir que les plus nobles épisodes de la vie de saint Martin

ont été, jusqu'à nos jours, complètement laissés dans l'ombre. C'est ce qui nous a décidé à modifier quelque peu le plan de notre illustration et à confier à quelques grands artistes des compositions originales destinées à combler de trop nombreuses et trop regrettables lacunes. On se refusera peut-être à nous croire quand nous affirmerons qu'aucune toile, aucun bas-relief, aucune tapisserie, aucune verrière, n'ont encore été, à notre connaissance, consacrés à cet incomparable épisode des priscillianistes qui est le sommet de la vie de saint Martin; ni à la conversion de sa mère par ce fils admirable, qui eut la douleur de ne pouvoir aussi convertir son père; ni à cette nuit passée par le saint évêque au seuil d'Avicien pour sauver la vie de tant de condamnés à mort; ni au charmant apologue des oiseaux pêcheurs. Le baiser magnifique donné au lépreux qui se tenait à la porte de Paris, la mort du grand apôtre sur le cilice de Candes et ses obsèques plusieurs fois glorieuses, n'ont servi de matière qu'à des œuvres sans originalité et sans valeur. C'est pourquoi nous avons dû demander à Luc-Olivier Merson, à Joseph Blanc, à J.-É. Lafon de s'emparer de ces nobles sujets et de les traiter pour la première fois. Ils n'ont pas reculé devant cette tâche, et c'est à nos lecteurs de décider si ces beaux dessins [1] ne valent pas de grands tableaux. Il nous restait néanmoins à résumer, d'une façon visible et vivante, tout le rôle historique, toute l'action sociale de saint Martin. La légende, encore ici, avait fait son office de vulgarisatrice populaire et avait condensé le saint tout entier dans l'aventure historique du manteau. C'est par milliers que nous avons rencontré sur notre chemin des « saint Martin partageant son manteau », et, malgré tous nos efforts, nous n'avons pu éviter d'en reproduire ici quelques-uns. Que voulez-vous! c'est net; c'est facile à comprendre; c'est à l'adresse du peuple, qui ne saisit guère les abstractions et ne s'attache qu'aux faits. Sainte Élisabeth a été, de la même manière, condensée dans le seul miracle des roses, et saint Louis dans le seul épisode de la translation des saintes reliques. Ainsi le veut le peuple; mais il nous était permis d'échapper à cette routine et de nous révolter contre ces formules. A cet artiste philosophique et fin, qui s'appelle Olivier Merson, nous avons demandé le frontispice et la dernière planche de notre œuvre. C'est, d'une part, « saint Martin conduisant au Christ les représentants des deux sociétés qu'il a évangélisées », des villes qu'il a préservées de l'arianisme et des campagnes qu'il a délivrées du paganisme [2]. C'est, d'un autre côté,

[1] Planches XXI et suiv. — Nous nous reprocherions de ne pas indiquer aux sculpteurs et aux peintres d'autres sujets qui jusqu'ici ont été trop rarement abordés. Tels sont « le baiser de saint Martin et de saint Hilaire quand ils se revoient après le triomphe de l'Église sur l'arianisme; la belle scène du repas de saint Martin à la table de l'empereur Maxime; les processions païennes interrompues par l'apôtre; la fondation de Marmoutier; la résurrection d'un enfant au diocèse de Chartres; la fille du préfet de Rome voyant, pendant la messe, des rayons sortir des mains de saint Martin », etc. etc. = [2] Pl. I.

« l'apôtre des Gaules renversant les dernières idoles[1] ». Tout saint Martin est là : c'est l'alpha et l'oméga de son histoire ; c'est le résumé de ses luttes et du livre de M. Lecoy.

II

Toute l'illustration du *Saint Martin* se divise fort naturellement en trois parties principales : les planches hors texte; les têtes de chapitres ou bordures; les culs-de-lampe. Or, à l'exception de ces dix compositions originales dont nous venons de signaler la nécessité et d'indiquer le plan, toutes ces images ne sont que l'exacte reproduction des œuvres du passé. Cette illustration est historique; elle est scientifique autant que celle du *Charlemagne*, de la *Sainte Élisabeth* et du *Saint Louis*, et la fantaisie n'y tient que peu de place. Les trente grandes planches hors texte nous font connaître, si nous osons ainsi parler, les rapports de l'art avec la physionomie de saint Martin, et telle est, en effet, l'idée que se sont faite de notre saint les peintres et les sculpteurs de tous les temps, de toutes les écoles. Nos cinquante culs-de-lampe complètent ce merveilleux ensemble ; mais ils sont moins consacrés au grand art qu'à l'iconographie de l'évêque de Tours et à sa représentation traditionnelle dans les petits monuments figurés, miniatures, sceaux, monnaies, gravures sur bois, images populaires. Quant aux têtes de chapitres ou bordures, tout autre est leur objet, et nous avons voulu faire avec elles une sorte de voyage martinien à travers le monde catholique : voyage en cinquante étapes, que l'on prendra plaisir à entreprendre avec nous. Ne pouvant reproduire les milliers d'églises qui sont dédiées à saint Martin, nous avons choisi les plus célèbres ou les plus typiques, et les avons fait passer sous le regard de notre lecteur. A l'illustration intérieure du *Saint Martin*, à la carte, aux plans et aux *fac-simile*, dont l'auteur a eu besoin pour justifier quelques-unes de ses propositions historiques, nous ne saurions donner ici que quelques mots[2] ; mais nous prendrons la liberté d'insister plus longuement sur les « lettres ornées » qui forment la parure initiale de chacun des chapitres et sous-chapitres d'un livre si nettement divisé. Ces lettrines sont de véritables compositions, dont M. Ciappori a très scientifiquement emprunté le dessein général et les détails précis à la décoration des catacombes. Les éléments de cette ornementation appartiennent, pour la plupart, au siècle même de saint Martin, et rien n'était, au reste,

[1] Pl. XXX. — [2] Nous devons signaler la carte du pays natal de saint Martin (p. 59) ; la restitution, due à M. Ratel, du tombeau de saint Martin du ve au xie siècle, d'après le texte de saint Grégoire de Tours et les fouilles récentes (p. 433) ; l'épitaphe de Fœdula (p. 328) ; le vase noir de Saint-Martin-de-Fraigneau (p. 489) ; les anciennes monnaies tournois (p. 525), etc. etc. Il y a là toute une illustration où la science prend plus de place que l'art, et que les érudits sans doute tiendront en bonne estime.

plus naturel et plus logique que de placer ces souvenirs des premiers siècles de l'Église dans une œuvre qui a pour objet les victoires d'un grand apôtre sur le paganisme celtique et gallo-romain. Les chrétiens des villes qui étaient contemporains de saint Martin comprenaient fort bien ces symboles que des pinceaux naïfs exprimaient encore de leur temps sur les murs des catacombes ou dans l'*opus musivum* des basiliques, et saint Martin n'avait rien tant à cœur que de les apprendre aux habitants des campagnes.

« L'art dans ses rapports avec la figure de saint Martin ; l'iconographie du saint; la géographie martinienne : » tels sont les trois principaux objets d'une illustration dont nous voudrions faire saisir tout l'esprit et tout le plan. Il importe de revenir sur chacun d'eux.

III

Il y a cela de grand dans l'art, qu'il ne lasse jamais l'esprit de ceux qui lui donnent leur vie, et que l'habitude n'en déflore point le charme. Quelque accoutumé que nous soyons à étudier à travers les âges la destinée artistique d'une seule et même figure historique, nous avons éprouvé le plus vif plaisir à suivre ainsi la figure de saint Martin sous le pinceau, sous le ciseau des peintres et des sculpteurs de tous les siècles. C'est qu'en effet chacun de ces artistes a eu son idéal; c'est que chacun d'eux a eu sa théorie particulière de la forme, de la lumière et de la couleur; c'est que chacun d'eux a vécu dans un milieu spécial. Voyez cette mosaïque, précieuse et médiocre, qui orne encore aujourd'hui l'église Sant'Ambrogio à Milan [1] : c'est la raideur byzantine,

[1] Mosaique de Sant'Ambrogio de Milan. I. Date. « La tradition (dit M. Muntz en une excellente dissertation manuscrite qu'il nous a communiquée avec une rare obligeance et que nous ne voudrions pas déflorer) attribue au diacre Gaudentius l'exécution de la mosaïque absidale de Sant'Ambrogio, » de cette œuvre qui prouve si éloquemment la popularité de saint Martin en Italie. « Le nom de ce personnage (Gaudentius) paraît être également contenu dans l'inscription monogrammatique si compliquée qui figure dans l'angle droit de l'abside : *Angilberto, Karoli Ludovico, fecit frater Gaudentius* (?). S'il en était ainsi et si cette lecture était sûre, la mosaïque serait antérieure à 840, date de la mort de Louis le Débonnaire. « La science moderne, ajoute M. Muntz, n'a rien ajouté à ces renseignements, et le style de l'œuvre ne saurait être ici d'un grand secours : » car cette malheureuse mosaïque a été l'objet d'altérations et de restaurations presque sans nombre. Nous ne serions pas éloigné, quant à nous (et nous nous écartons ici du sentiment de M. Muntz) de la rajeunir d'un siècle et demi, et d'en attribuer l'exécution au commencement du XIe siècle. L'église, très probablement, est de cette date (c'est l'opinion de M. J. Quicherat), et il resterait à démontrer, si l'on veut vieillir la mosaïque, qu'elle a fait partie d'un édifice antérieur (?). = II. Exécution. C'est avec raison que M. Muntz juge fort sévèrement le style de cette œuvre. « Elle n'a rien, dit-il, de la netteté et de la simplicité des mosaïques absidales romaines du IXe siècle... L'effet qu'elle produit est des plus médiocres... Pas d'ensemble vigoureux, pas de grandes masses, pas d'action fortement concentrée; mais un certain nombre de petits motifs sans unité apparente, sans lien pittoresque... On ne saurait imaginer de décadence plus profonde. » = III. Inscriptions. 1° Sur le livre ouvert du Christ : *Ego sum lux mundi.* 2° Au-dessus de la tête du Christ, il faut lire, d'après Ferrari et Muntz, en corrigeant le texte et en com-

c'est la majesté froide, c'est l'immobilité des mosaïques carolingiennes. Quelques nobles vêtements bien drapés, quelques beaux plis, une certaine dignité, une certaine grandeur hiératique. Rien de vivant, et il n'y a pas de sang dans ces corps figés. Je préfère encore cet art roman, très naïf, dont un manuscrit de Tours nous offre un type assez correct [1] : les personnages ne sont pas cloués : ils marchent, ils agissent, ils vivent. La beauté cependant, l'indispensable beauté est encore absente. Patience : les Italiens sont là, et ils en préparent le règne déjà prochain. Dans les deux fresques de Simone Memmi [2], on sent les approches du grand art, et plusieurs figures y sont absolument belles. C'est un antique, c'est véritablement un antique que la statue de la cathédrale de Lucques : le cheval est lourd, je le veux bien, et les jambes n'ont rien de « marchant » ; mais la tête du saint n'est pas loin d'être sublime [3]. La France, que l'on a jusqu'ici beaucoup trop méconnue dans l'histoire de l'art; la France, qu'il est temps de réhabiliter, va désormais lutter victorieusement avec l'Italie. Ce vitrail de Tours [4] est encore bien naïf, bien pri-

blant les abréviations : **ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ Ο ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΤΗΣ ΔΟΞΗΣ** (pr ΙC̄ ΧC̄ Ο ΒΑCΙΛΕV ΤΙC ΔΩΖΗ). 3° Près des deux anges, à droite : **Ο ΑΡ ΓΑΒΡΙΗΛ**, et à gauche : **Ο ΑΡ ΜΙΧΑΗΛ**. 4° Près des deux saints, verticalement : S. PROTASIVS et S. GERVASIVS. M. Muntz suppose que la tête de saint Gervais a dû être refaite en ces quarante dernières années : je partage d'autant plus cette opinion que j'observe que S. Protais n'a pas de diadème. 5° Légendes des trois médaillons inférieurs : SC̄A MARCELINA (qui n'a pas été bien rendue dans notre planche en couleurs). S. SATIRVS. SC̄A CANDIDA. 6° Dans le grand compartiment des Obsèques de saint Martin, on n'a pu (à raison de l'exiguïté de notre reproduction) imprimer les mots : **Ο Α ΑΝΒΡΟCΙΟΣ**, que nous avons figurés exactement dans notre agrandissement de cette scène (voy. pl. II). 7° Quatrain de gauche : « Martinus morit*ur*, sed vitæ dona meret*ur*; — Tristatur mund*us* adjubilatque pol*us*. = Mors sua digna b*ono* fertur celebrata patr*ono*, — Spiritus Ambrosi*i* dum famulatur ib*i*. » Rétablir, dans notre reproduction, les mots *tristatur*, *fertur*, *famulatur*, au lieu de *tristatum*, *fertum*, *famulatum*. Ces vers, qui sont léonins, ne peuvent guère être antérieurs au XIe siècle. — 8° Quatrain du milieu : « Condidit Ambrosius templum cui pignora sacra — Inclita martyrio prodidit ipse Deus, = Nempe illis ut sanctus sede quiesceret una, — Civibus auxilium, jure et [in] urbe decus. » (?) Lire *jure*, et non *juce*. — 9° Quatrain de droite : « Martini interitum sacris operatus ad aram — Ambrosius, quamvis dissitus inde, videt, = Dumque videt coram spectabile ipse parentat — Presentemque simul funus et ara capit. » — IV. Reproductions de la mosaïque de Milan. 1° Puricelli : *Ambrosianæ Mediolani basilicæ monumenta*... 1645 (p. 133). 2° Ferrario : *Monumenti sacri e profani... di Sant'Ambrogio*. Milan, 1824, pl. XXIV, p. 156. 3° Du Sommerard (1839-1843), *Album*, 9e série, pl. XIX. Notre planche ne ressemble à aucune des précédentes : elle représente très exactement la mosaïque en son état actuel, avec ses dernières restaurations, etc. Nous avons envoyé à Milan un habile artiste, M. H. Toussaint, qui, pendant plusieurs semaines, s'est installé dans la basilique et a peint pour nous d'après nature une aquarelle très étudiée que notre chromolithographie reproduit avec toute la précision possible.

[1] Il importe de noter que ce manuscrit (Bibl. de Tours, n° 1018) contient à la fois des miniatures du XIe siècle et des miniatures du XVe. L'artiste du XIe avait laissé en blanc quelques portions de feuillets qu'on a utilisées trois ou quatre siècles après. Nous avons voulu que notre planche offrît le spécimen de l'un et de l'autre travail (pl. III). = [2] Pl. VI et VII. = [3] Pl. IV. = [4] Pl. V. On remarquera que nous n'avons généralement employé la chromolithographie que pour exprimer des objets à teintes plates et sans relief : une mosaïque (pl. II), un vitrail (pl. V), une tapisserie (pl. VIII), une miniature (pl. XI). On ne devrait véritablement l'appliquer qu'à cet usage, et c'est à regret que nous avons été forcé de lui demander la première et la dernière de nos grandes planches.

mitif, et ne vaut guère que par la couleur; mais ces tapisseries d'Angers sont très savamment composées, très harmonieusement colorées, pleines de mouvement et de vie[1]. La tapisserie française a précédé, comme elle a surpassé toutes les autres tapisseries : nous le constatons ici une fois de plus. Mais quelle perfection de coloris dans ces deux miniatures de Jehan Foucquet et du *Livre d'heures* d'Anne de Bretagne[2]; dans ces tapisseries de Montpezat[3]; dans ces vitraux de Saint-Florentin[4]. Décidément la France a fait ses preuves, et nous pouvons maintenant lui comparer sans crainte les œuvres des autres peuples. La Renaissance se fait partout sentir. Ces personnages aux tons chauds, n'en doutez pas, ce sont des Flamands, et saint Martin offre ici l'aspect d'un bon évêque de Flandre au xve siècle[5]. La couleur locale est encore bien loin, et ce n'est certes pas à Holbein qu'il la faut demander[6] : c'est bien assez qu'il ait consenti à nous peindre, près de saint Martin, une vierge si divinement souriante. Un grand seigneur allemand à cheval, faisant l'aumône à un éclopé, à un gueux : voilà bien Albert Dürer, avec son rude trait si avant enfoncé dans le métal, avec ses tailles brutales, avec sa sauvagerie superbe[7]. J'aime mieux cette admirable et chaude miniature de Liberale de Vérone, dont nous offrons la primeur aux lecteurs du *Saint Martin*[8] : la nudité du pauvre est ici d'une anatomie magnifique, et je la mets bien au-dessus de ce diable très maigre qui appartient à la première manière de Raphaël, et dont la gravure n'a jamais reproduit les traits[9]. Il est vrai que le saint est jeune et tout charmant, et qu'il ressemble à Raphaël lui-même. Mais quel est ce beau cavalier en pourpoint, la tête couverte de cette toque gracieuse, sur ce cheval fringant? C'est notre saint Martin tel que l'a compris Rubens[10]. Lui préférerez-vous ce grand évêque froid et à haute mitre que Jordaens a représenté près d'un possédé si admirablement musclé[11]? Ou bien cette « Messe de saint Martin » de Lesueur, correcte, classique, mais glaciale, et copiée sans doute d'après nature sur quelque messe de chartreux[12]? Pourquoi ne dirions-nous pas qu'en dépit de leur génie tous ces peintres du xviie siècle ne nous paraissent pas avoir compris la grandeur de saint

[1] Pl. VIII et IX. = [2] Pl. X et XI. = [3] Fig. 54, 56, 58, 60, 62. Voici les vers qui sont écrits sur les banderoles qui ornent la partie supérieure de chacune des pièces de cette tapisserie, et que nous avons été dans l'impossibilité absolue de reproduire sur nos gravures : *a. Le Songe de saint Martin.* Luy reposant come transy, — Dieu se aparut avironné — De Angels ausquels disoit ainsy : — « Martin ce manteau m'a donné. » = *b. Saint Martin et les voleurs.* Alpes dep[assant]? larrons deulx, — Lui feirent quelque arestement, — Voeillanz rober, mais l'un de eulx — Mercy lui pria prestement. = *c. Sacre de saint Martin.* Luy baptisé suppedita — Diable, chair, monde et leurs faulx tours; — Pour ce que en vertus proufita, — Sacré fut evesque de Tours. = *d. Guérisons miraculeuses :* Martin à Trèves fist miracle — Sauvant une paralitique; — Puis guerist une demoniacle. — Dont Tetrad se fit catholique. (Ici le peintre verrier n'a pas, ce semble, bien compris son sujet.) = *e. Destruction des idoles.* Ydoles Martin destruisoit, — Quant pour le occir ung paien vint; — Mais, come fraper le cuidoit, — Ne sceut que son couteau devint. = [4] Fig. 68 et suiv.; pages 551, 568, 580, 594, 609. = [5] Pl. XII. = [6] Pl. XIV. = [7] Pl. XIII. = [8] Pl. XV = [9] Pl. XVI. = [10] Pl. XVII. = [11] Pl. XVIII. = [12] Pl. XIX.

Martin? Est-ce que Rubens avait seulement lu la *Vie* de ce saint, dont il n'a connu qu'un épisode? Est-ce que Jordaens s'en était sérieusement inspiré? C'est avec joie que nous descendrons jusqu'au XIXe siècle; c'est avec fierté que nous contemplerons ces fresques d'Hippolyte Flandrin à Saint-Vincent-de-Paul : fresques radieuses et qui donneront une très haute idée de l'art français, si, d'ici à quelques siècles, on les retrouve au milieu des ruines de Paris[1]; ce n'est pas, enfin, sans quelque enthousiasme que nous parcourrons du regard ces œuvres de Laugée, de Claudius-Lavergne, de J.-É. Lafon, de Blanc et d'Olivier Merson[2]. Ces artistes chrétiens de notre temps ont commencé par lire l'histoire de saint Martin; ils n'ont pas été effrayés par le latin de Sulpice Sévère et ont voulu s'en pénétrer intimement; ils ont étudié l'architecture et la statuaire d'un siècle si éloigné du nôtre, et ne se sont mis à l'œuvre qu'après s'être assimilé toute une époque. Ce sont bien là les portiques, les temples, les costumes du IVe siècle. Nobles et courageux artistes, vous avez approché la vérité de plus près que les génies des grands âges; le saint Martin que vous peignez est le vrai; c'est celui qu'un nouvel historien vient de nous raconter si exactement; c'est celui que la sainte Église propose à notre imitation et à nos hommages. On a dit tant de mal de l'art contemporain, que je crois équitable de lui rendre ici la justice que certains lui refusent et à laquelle il a tant de droits.

Telles sont nos grandes planches : telle en est la disposition, tel en est le sens.

Il ne faudrait pas demander à nos culs-de-lampe la même « philosophie artistique »; mais nous prions nos lecteurs d'en faire une sérieuse étude à l'effet de se convaincre jusqu'à quel point l'idée de saint Martin était devenue familière à nos pères. Elle était dans leur air ambiant; ils la respiraient. Sur les murs de leurs cathédrales ou de leurs paroisses, ils sculptaient, à Milan comme à Paris, à Lucques comme à Vendôme et à Vic-en-Bigorre, comme en mille autres lieux, comme partout, l'image vénérée de ce jeune cavalier qui partageait en deux son manteau de soldat, ou quelque autre épisode d'une vie si féconde en merveilles[3]. Dans ces mosaïques transparentes, dans ces vitraux qui laissaient tomber sur leurs églises un jour si délicatement tempéré, ils peignaient en couleurs vives cette même histoire, cette histoire miraculeuse : les verrières de Tours, de Chartres, de Bourges et du Mans sont là pour attester l'effort naïf des peintres très coloristes du XIIIe siècle[4], et celles de Saint-Florentin pour montrer comment les artistes de la Renaissance surent transformer chaque vitrail en un véritable tableau où triompha l'art du dessin[5]. Mais, aux yeux de nos pères, les vitraux

[1] Pl. XX. — [2] Pl. XXI-XXX. — [3] Fig. 4, 19, 21, 23, 101, 111. — [4] Fig. 131 et pl. V, déjà citée. Le vitrail de Tours a été copié sur place par M. Dambourgez. — [5] M. Édouard Garnier a passé un assez long temps à Saint-Florentin pour copier ces admirables verrières, qui sont ici reproduites pour la première fois.

ne suffisaient pas à bien parer une église, et les tons éteints des tapisseries devaient s'harmoniser avec les tons clairs des verrières. Nous avons eu le bonheur, pour les tapisseries comme pour les vitres peintes, de pouvoir, à côté de la naïveté d'un type gothique, offrir la perfection d'un type de la Renaissance. Certes, le canevas du Louvre [1], qui est du XIIIe siècle, est encore bien rudimentaire; mais les tapisseries d'Angers, qui sont du XVe, ne paraîtront pas barbares [2], si on les compare à ces



Fig. 101. — Clef de voûte à l'église Saint-Martin de Vendôme (XVIe siècle). — Le manteau.

chefs-d'œuvre de Montpezat [3], qui peuvent passer pour inédits et dont il sera bon d'offrir plus tard une reproduction intégrale aux érudits et aux artistes. Cependant on peignait dans les couvents de splendides missels, bréviaires et livres d'heures, et l'image de saint Martin se présentait d'elle-même au regard des miniaturistes ravis : on trouvera dans le présent livre de nombreux spécimens de cet art merveilleux, dont personne encore n'a entrepris d'écrire l'histoire. Pour le XIe siècle, c'est le manuscrit 1018 de la bibliothèque de Tours [4]; pour le XIIe, c'est le manuscrit 193 de la même bibliothèque [5]; pour le XIIIe, ce sont les

[1] Fig. 25 et 27. Les deux compartiments que nous en donnons ont été copiés par M. Édouard Garnier d'après l'original. — [2] Pl. VIII et IX. Nous avons envoyé à Angers M. Dambourgez pour dessiner ces tapisseries trop peu connues, que le custode de la cathédrale, M. l'abbé Machefer, nous a communiquées avec une complaisance dont nous ne saurions assez le remercier. — [3] Fig. 54, 56, 58, 60, 62. — [4] Pl. III. — [5] Fig. 8.

miniatures d'un célèbre manuscrit de Saint-Martin-des-Champs [1]; pour



Fig. 102. — Gravure sur bois (commencement du XVI[e] siècle). — D'après *La Vie et les Miracles de Monseigneur sainct Martin* (éd. Michel Lenoir, 1516). — Clovis priant au tombeau de saint Martin.

le XIV[e], c'est le manuscrit 1023 de la bibliothèque de Tours [2]; pour le XV[e], c'est encore le manuscrit 1018 [3], et c'est surtout le Bréviaire de Salis-



Fig. 103. — Gravure sur bois (commencement du XVI[e] siècle). — D'après *La Vie et les Miracles de Monseigneur sainct Martin* (éd. Michel Lenoir, 1516). — La châsse de saint Martin portée sur les murs de Tours « pour quoy les mescreans tournerent en fuite ».

[1] Fig. 15 et 17. Ce manuscrit est aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. (Nouv. acq., lat. 1359.) Les deux miniatures que nous avons reproduites y sont expliquées par les vers suivants : « Rex pius Henr*ichus*, Martini dulcis am*icus*, — Templum Mart*ino* fecit sub nomine tr*ino*. » Et plus loin : « Rex erat ecce *cinis;* sic est de corpore f*inis*. — Liberet a p*enis* animam Deus atque cath*enis*, — Ut, duce Mart*ino*, letetur in ordine qu*ino*. Amen. » Dans le cul-de-lampe de la p. 97, le livre que saint Martin porte ouvert offre ces mots : « Tibi, Domine, commendamus animam famuli tui Henrichi, regis de F... » — [2] Fig. 31. — [3] Fig. 33.

bury [1] avec le livre d'heures de M. de Paulmy [2]. Mais, dès que l'imprimerie pénètre chez un peuple, la calligraphie en disparaît, et avec elle l'art délicat de la miniature. Voici les premières gravures sur bois [3], qui sont des images au trait et un tantinet grossières ; voici les images, plus étudiées peut-être, qui ornent les livres populaires ou pieux du XVIIe siècle [4].



Fig. 101. — Gravure tirée des *Acta Sanctorum... selectorum... iconibus... illustrata* par Daniel Papebroch, S. J., † 1714. (Anvers, H. Thieullier.) — Le manteau.

Un Callot n'a pas dédaigné de travailler pour cette humble clientèle [5]. On s'étonnera encore moins de voir la figure de saint Martin briller au haut de la crosse des évêques et des abbés [6]; dans l'ivoire des diptyques [7]; dans les broderies des aumônières, où elle est le symbole naturel et vivant de la charité [8]; et jusque dans ces « fers à hosties » où l'on ne tolère, en général, que la seule image du Christ [9]. Partout, elle est partout, et les nations la mêlent à leur vie publique. Nous ne

[1] Bibl. nat. lat. 17294. Fig. 37 et 39. Les cadres ont été ajoutés par M. Toussaint; mais il en a emprunté tous les éléments au même manuscrit. On lit dans l'une de ces deux miniatures les mots *Martinus adhuc* [*catechumenus*], etc., et, dans l'autre : *Dives celum* [*ingreditur*], etc. — [2] Fig. 43. Communiqué par M. Queyroi, de Moulins, qui a mis toute son expérience artistique au service de saint Martin, et à qui nous devons une dizaine de nos plus intéressants croquis. — [3] Fig. 67, 69, et 102, 103. — [4] Fig. 99, 104. — [5] Fig. 97. — [6] Fig. 35. D'après le livre de Boch. *Les Trésors sacrés de Cologne;* traduction de Suckau, Paris, 1862, in-fo. Cf. une crosse copiée, d'après un tableau du Mans, dans les *Caractéristiques des saints* du P. Cahier, p. 92. Voy. les *Mélanges archéologiques*, IV, 243. — [7] Fig. 45, d'après un dessin de M. Queyroi. L'original, comme nous l'avons dit, appartient à la collection Maillet du Boulay. — [8] Fig. 105. Cette aumônière, qui fait partie de la collection Dumont-Auberville et qui est aujourd'hui conservée au musée des arts décoratifs, nous a paru suspecte quant à la date (Xe-XIe siècle) et quant au sujet, où nous ne sommes pas assuré de voir un saint Martin. C'est pourquoi nous l'avons reléguée dans cet *Appendice*, et ne voulons nous départir ici d'aucun de nos doutes. — [9] Fig. 41. Ce « fer à hosties » avait déjà été reproduit par M. Hucher, dans le *Bulletin* de M. de Caumont, XIII, 367.

saurions être surpris de la voir tout à l'heure sur les sceaux de ces grands établissements religieux qui sont consacrés au grand évêque [1]; mais il nous semble plus curieux de rencontrer le souvenir de notre grand saint sur l'une des monnaies les plus populaires de la France du moyen âge [2]. L'Alsace et la Suisse, plus saintement hardies, frappent leurs monnaies à l'effigie du grand évêque [3]. Les nombreuses corporations ouvrières, qui se glorifient de l'avoir pour patron, fondent en

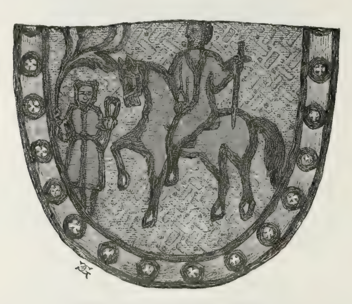


Fig. 105. — Aumônière brodée en fils d'or battu, antérieure au XIe siècle (??) et exposée aujourd'hui au musée des arts décoratifs.

plomb sa représentation naïve [4], que l'on retrouve aussi dans les « enseignes des pèlerinages [5] ». Mais elle a servi à des usages encore plus familiers : les jeux à la mode [6]; les enseignes des marchands et l'imagerie populaire [7] ont usé et abusé de ce nom glorieux, et nous retrouvons cette figure connue, cette figure aimée, jusque sur le dessus d'un soufflet du XVIe siècle [8], jusque sur une assiette [9] et sur un broc à cidre du XVIIIe [10]. Nous avons réservé pour la fin son emploi le plus historique et le plus auguste : on sait que la bataille de Lépante résolut superbement la question d'Orient, telle que le moyen âge se l'était

[1] Fig. 11 (Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris), fig. 29 (Saint-Martin de Tours), fig. 106 (Saint-Martin *de Rodera*), fig. 75 (Sceau des archevêques de Mayence XIIIe siècle). = [2] Fig. 66. Les nos 3 et 4 représentent également le type « au châtel ». = [3] Fig. 47 : Colmar; fig. 95 : Uri, Schwytz et Unterwalden. = [4] Fig. 49. V. Forgeais, *Plombs historiés*, I, pp. 76, 77, 79, 445; II, 182, 183. Nos dessins ont été exécutés d'après les originaux. = [5] Fig. 107. L'*enseigne* ci-contre se rapporte sans doute au pèlerinage d'Amiens. = [6] Fig. 6 : Pion pour le « jeu de tables » ou pour le jeu de dames. = [7] Fig. 108. = [8] Fig. 90. Collection Gavet, travail allemand. = [9] Fig. 109. Collection de M. Berthet. = [10] Fig. 113. Appartenant à l'abbé Guiot. Reproduit par M. Édouard Garnier, à qui nous devons le plus grand nombre de nos culs-de-lampe, et qui, plus d'une fois en cette partie de notre illustration, a été pour nous un véritable collaborateur.

posée; on sait qu'elle délivra l'Europe de l'Islam. Eh bien, sur l'un de ces drapeaux qui flottaient à Lépante, sur une bannière à la fois militaire et religieuse qui est aujourd'hui conservée à l'*Armeria real* de Madrid,



Fig. 106. — Sceau de Jacques d'Arfeuille, prévôt de Saint-Martin *de Rodera* (xv[e] siècle).

figure l'image de ce soldat héroïque et charitable qui s'appelle saint Martin [1]. Cette image était à sa place, et la représentation de ce vain-

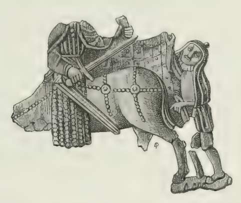


Fig. 107. — Enseigne de pèlerinage (xvi[e] siècle)? Plomb trouvé dans la Seine en 1851 et appartenant à la collection Forgeais.

queur du paganisme romain et celtique était bien faite pour enflammer les courages de ces vainqueurs de la barbarie musulmane.

[1] Fig. 93.

Nous venons de mettre en lumière la première signification de nos culs-de-lampe ; mais ce n'est pas la seule, et, sans négliger nos planches hors texte, le lecteur érudit pourra facilement reconstituer avec eux, depuis les bas-reliefs de Milan jusqu'au broc à cidre du dernier siècle, toute une iconographie historique de saint Martin.



Fig. 108. — *Le Mystère de la Vie et Hystoire de Monseigneur sainct Martin*, image populaire tirée de l'édition très rare de la Vve Bonfons (in-4o de 32 ff.).

Il ne nous reste plus qu'à parler de nos têtes de chapitres ; mais notre tâche ici devient facile, et rien n'est plus aisé que de faire le plan d'un voyage. Donc, nous partons de Marmoutier, comme du lieu sacré qui fut le point de départ des courses apostoliques du grand moine et du grand évêque, et nous venons ensuite nous agenouiller pieusement devant le tombeau du saint en cette cité de Tours qu'il a tant aimée, et qui l'en récompense aujourd'hui en refusant de lui refaire son sanctuaire et en élevant une statue... à Rabelais. La basilique future, celle pour laquelle les catholiques ont déjà réuni plus de deux millions, étincelle à côté des ruines de la basilique antique[1], et c'est là un contraste que nous avons

[1] Fig. 5 et 7. C'est à M. Baillargé, architecte, qu'il appartenait de nous offrir ici la vue extérieure du futur monument. Cf. l'intérieur de la basilique (fig. 63), et le nouveau *ciborium* (fig. 115). A cette architecture théorique on voudra sans doute comparer le plan de la belle église que la révolution a détruite (fig. 62), et surtout la reconstitution ingénieuse et hardie de la basilique de saint Perpétue dont nous avons parlé plus haut (fig. 51 et p. 437). Cette reconstitution est l'œuvre de M. Ratel.

cherché, que nous avons voulu. Puis, après une excursion à Candes, après un voyage en Poitou et une halte dans ce cher monastère de Ligugé où la pensée de saint Martin a eu sa première éclosion [1], nous prenons à nouveau notre élan et parcourons en pèlerin, à pied, le bourdon à la main et la piété au cœur, les principaux sanctuaires martiniens de la France et du monde. On voudra bien nous excuser d'avoir ici varié nos points de vue : tantôt nous présentons à notre lecteur le spectacle imposant d'une grande cathédrale, tantôt le tableau modeste d'une église rurale qui a été choisie à dessein. Quelquefois nous donnons la vue intérieure, et d'autres fois la vue extérieure des basiliques et des cathédrales. Ici, c'est un simple portail ; ailleurs, c'est toute une ville que domine le clocher



Fig. 109. — Assiette en faïence peinte du XVIIIe siècle. Cf. plus loin le « broc à cidre de la même époque.

de « Saint-Martin » ; plus loin, c'est un paysage étendu, avec de grandes montagnes et de vastes horizons. Nous avons tout fait pour éviter la monotonie, et espérons y avoir réussi. Aussi notre lecteur ne se refusera-t-il pas à faire le voyage avec nous ; aussi voudra-t-il visiter avec nous ce vieux Paris qui a été si profondément martinien, le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, qui fut longtemps le premier de tous les prieurés du monde, et l'antique porte Saint-Martin, telle qu'elle apparut au regard de Charles V et de ses contemporains. Nous parcourrons l'Ile-de-France avec sa baronnie de Montmorency, qui est la plus française de toutes les seigneuries, avec sa ville de Laon, qui fut un jour le siège de la royauté nationale. A la Picardie nous regretterons de n'emprunter que sa charmante église de Saint-Martin-aux-Bois ; mais nous ne traver-

[1] Nous devons à l'obligeance de M. Perlat, photographe, la communication d'une excellente vue du monastère actuel.

serons pas la Brie sans entrer dans cette belle basilique de Saint-Martin de Champeaux qui a des allures de cathédrale. Sur les confins de la Beauce voici Saint-Martin d'Étampes, et dans l'Orléanais Saint-Martin de Vendôme. Que la Normandie soit représentée ici par trois sanctuaires, aucune autre province n'en saurait être jalouse, et elle a bien quelque droit à cet honneur exceptionnel : deux églises citadines, Laigle et Argentan; une petite église rurale quasi perdue dans la verdure, Saint-Martin de Bienfaite: ce n'est pas trop pour une si vaste et si pieuse région. En route maintenant, en route pour la Champagne, où nous nous arrêterons, le crayon à la main, pour ébaucher le croquis de Rumilly-lez-Vaudes. Pèlerin de saint Martin, nous nous avançons ainsi vers le centre de la France. Première halte dans le Nivernais, en face de Saint-Martin de Clamecy ; seconde halte dans les montagnes d'Auvergne, devant le portail de Saint-Martin de Valmeroux. Inclinons au nord et à l'est. A la riche Bourgogne nous demanderions volontiers l'abbaye « près de Tonnerre, » si les Champenois n'y avaient pas autant de droits que les Bourguignons [1]; à la Savoie nous ne prenons que Saint-Martin près de Sallanches; mais ce n'est pas sans émotion que nous entrons en Lorraine et en Alsace. Notre plus vif désir eût été de reproduire ici la façade de Saint-Martin de Metz, de cette église où, durant plusieurs siècles, se sont pressés tant de fidèles qui parlaient français et non pas allemand; mais l'art a réclamé en faveur de Pont-à-Mousson, et Colmar, qui frappait ses monnaies à l'effigie de saint Martin, Colmar a su nous retenir. Arrachons-nous à cette verte Alsace qui nous rappelle trop de souvenirs douloureux, et précipitons-nous vers le midi. Le Quercy nous offre son église de Souillac, le Languedoc son Saint-Martin de Londres, la Provence son Saint-Martin de Marseille, et le Roussillon son Saint-Martin du Canigou, qui est tout entouré de montagnes et en pleine beauté pyrénéenne. C'est l'heure de quitter la France : car nous ne sommes pas envieux de notre gloire martinienne, et aurions voulu la partager plus largement avec tous les autres peuples chrétiens. Pourquoi faut-il que nous ne puissions nous reposer en Belgique qu'à Saint-Martin de Liège et devant la belle flèche de la cathédrale d'Ypres, et en Hollande que sous le cloître ombreux d'Utrecht? Que ne pouvons-nous parcourir plus lentement cette incomparable Suisse, où nous ne faisons, hélas! que trois étapes : la première à Zug [2], la seconde en vue de Schwytz la catholique, et la troisième sous la tour de ce Saint-Martin de Vevey qui est bellement planté au bord du Léman! Traversons les Alpes, qui sont pleines du souvenir de notre saint. Au moyen âge les pèlerins se divisaient surtout en deux grands groupes : il y avait les pèlerins de Rome, les *Romieux*, et ceux de Jérusalem, qui, comme souvenir de leur pieux et rude voyage, rapportaient des palmes de la terre sainte

[1] Tonnerre a successivement fait partie de l'antique *province* de Bourgogne et du *gouvernement* de Champagne. — [2] Fig. 76.

et s'appelaient des *paumiers*. A Jérusalem, hélas! il ne reste plus rien de cette antique église Saint-Martin que les croisés y avaient fait construire au XIIe siècle; mais à Rome les édifices chrétiens se conservent

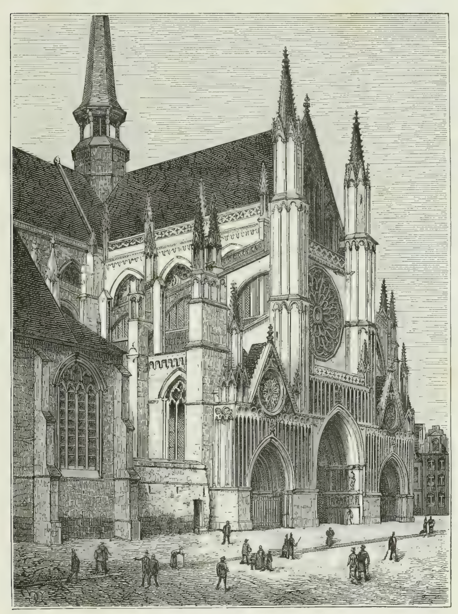


Fig. 110. — Cathédrale d'Ypres.

plus sûrement, et voici la basilique des Saints-Silvestre-et-Martin [1]. A Ravenne, nous sommes jetés en plein VIe siècle, et c'est à croire que nous allons rencontrer dans les rues des hommes en toges antiques et des

[1] C'est bien de notre saint Martin qu'il s'agit, et non pas (comme on l'a trop répété) de saint Martin pape.

matrones à longues robes semblables aux *orantes* de ses étonnantes basiliques; restons plusieurs heures en esprit dans cette belle église Saint-Apollinaire *in classe,* qui s'appela jadis Saint-Martin *in cœlo aureo.* Nous descendrons au midi jusque dans le cloître de San-Martino de Naples [1], jusque sous les murailles fleuries de San-Martino-delle-Scale en Sicile; puis, revenant au nord, nous contemplerons cette noble façade de Lucques, dont le soleil a jauni le marbre blanc [2], et cette petite église de Magenta [3], près de laquelle ont coulé tant de flots de sang français. Les pèlerins ne craignent pas la mer : embarquons-nous. L'austère et silencieuse Espagne s'est passionnée, elle aussi, pour saint Martin, pour ce Français d'adoption : ces fiers chrétiens, qui ont un jour inventé Bernard del Carpio pour effacer la gloire de notre Roland, n'ont rien voulu opposer au grand évêque de Tours, et ont généreusement pris le parti de l'honorer autant que nous : un pont de Tolède porte le nom de notre illustre thaumaturge; Compostelle lui a fait une place à côté, tout à côté de saint Jacques; Orense a consacré sa gloire [4], et Ségovie l'ensoleillée lui a dédié une de ses églises [5]. Il y a loin de Ségovie aux bords du Rhin; mais notre imagination chemine rapidement et à peu de frais. Saluons de loin Saint-Martin d'Oberwesel et Saint-Martin de Cologne, et disons-nous qu'il ne nous reste plus que deux voyages à faire avant de secouer à notre foyer la poussière de nos pieds. L'Angleterre nous appelle, et c'est en vain que son protestantisme guindé se révolte contre l'esprit de notre pèlerinage et contre le souvenir de saint Martin : le plus ancien peut-être de ses sanctuaires chrétiens s'appelle encore aujourd'hui Saint-Martin de Cantorbéry, et quant à Saint-Martin-de-la-Bataille, cette église disparue nous rappelle, à nous autres Français, un souvenir dont nous pouvons être fiers : le souvenir de la bataille d'Hastings, en 1066; le souvenir de la conquête normande, c'est-à-dire française. Et maintenant tournons-nous vers le pays qui fut le berceau de saint Martin, vers la Hongrie, vers Martinsberg. Nous avons commencé notre course par le théâtre des luttes et de la mort de l'apôtre : nous la terminons en visitant le lieu de sa naissance [6]. A moins toutefois que nous n'ayons assez le goût des longs voyages pour aller jusqu'en Amérique mettre le pied sur le sol de cette île qui, dans l'archipel des Antilles, porte encore le vocable de notre grand évangélisateur, et que nous ne cherchions dans la Louisiane la rivière qui fut jadis connue sous le même nom. Mais, pour le coup, c'en est fait, et nous avons terminé notre tour du monde [7].

[1] Fig. 81. = [2] Fig. 79. = [3] Fig. 80. = [4] Fig. 82. = [5] Fig. 83. = [6] Ce pays n'est représenté que par la carte de la page 59. = [7] Sauf quelques exceptions que nous avons signalées dans les notes précédentes, ces cinquante bordures occupent la tête de tous les chapitres et sous-chapitres de ce livre. (Fig 3, 5, 7, cec.) La plupart ont été dessinées d'après des photographies que nous avons fait venir de toutes les provinces de France, de tous les pays de l'Europe. Plusieurs autres ont été exécutées d'après les documents conservés à l'École des beaux-arts, et quelques-unes enfin, comme « Magenta », ont été esquissées d'après nature.

Nos lecteurs maintenant connaissent aussi bien que nous toute l'illustration du *Saint Martin*[1].

[1] Notre reliure « avec fers spéciaux » entre également dans cette illustration comme un élément qui n'est pas sans importance. Nous l'avons composée avec des éléments du IVe siècle. Le *Labarum* y occupe la place d'honneur, et nous l'avons reproduit d'après les documents les plus certains. Autour du *Labarum* éclatent les monnaies des empereurs chrétiens et, symbole des conversions opérées par saint Martin, le Christ sous la figure d'Orphée, dont le type a été emprunté aux saintes cryptes de Rome. Ces deux mots qui peuvent passer pour la devise de saint Martin : *Non recuso laborem,* et cette magnifique épithète que la Gaule lui a décernée : *Bellator Domini,* ces paroles forment le cadre de ce tableau, entrelacées avec des feuillages que nous avons copiés d'après des monuments romains ou gallo-romains. Au revers, la magnifique croix de la catacombe de saint Pontien fait pendant à l'épisode du manteau que nous avons, cette fois, demandé au crayon de M. Merson. Le monogramme du Christ est partout répété avec une certaine obstination que nos lecteurs comprendront, et ils voudront sans doute y voir comme nous le résumé de cette conversion du monde romain, à laquelle saint Martin a pris une si grande, une si noble part. = Nous regrettons bien vivement de n'avoir pu doubler ou tripler la richesse de notre illustration et de nous être vu dans la nécessité de sacrifier un grand nombre d'éléments très précieux. A nos trente grandes planches nous aurions voulu en ajouter vingt autres représentant l'ensemble de la verrière du Mans, le vitrail de Bourges et celui de Chartres; une magnifique chape brodée, du XVe siècle, conservée à Courtray; la verrière de Metz (1470); l'ensemble de toute la tapisserie de Montpezat, dont nous avons fait connaître les cinq plus beaux compartiments; des tableaux du Pordenone et du Bramantino, dont l'un se trouve à San-Rocco de Venise et l'autre à Milan, dans la pinacothèque de Brera; un vitrail de Blosseville (Seine-Inférieure) et un autre du Mont-aux-Malades, près de Rouen; la peinture murale de Steinheil au Conservatoire des arts et métiers; la chapelle de Mottez à Saint-Sulpice de Paris; les vitraux de Maréchal de Metz à Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Augustin et à Saint-Ambroise; la statue de Jean Duseigneur à Saint-Séverin et la chapelle de Saint-Martin à Notre-Dame de Paris, où brille d'un doux éclat un triptyque de M. Viollet-le-Duc. — A nos cinquante culs-de-lampes nous aurions souhaité joindre les suivants : un célèbre *flabellum* de l'époque carlovingienne (?); les miniatures de ces manuscrits du XIe siècle qui ont été consacrés au seul saint Martin et qui sont aujourd'hui conservés à Metz, à Boulogne et à Épinal; un bien plus grand nombre de miniatures du manuscrit 1018 de Tours et des manuscrits 153, 193, 209, 185, 127 et 1023 de la même bibliothèque (XIe-XVe siècle); le bas-relief d'une porte romane de la cathédrale de Mayence; la reproduction des monnaies de Lucques; le jubé du Faouet (XIIIe-XIVe siècle), qui eût représenté le groupe si peu nombreux des monuments martiniens de la Bretagne; le bas-relief de Saint-Séverin de Bordeaux (XIVe siècle); le retable à vingt-sept compartiments de Chioggia (1349); les marques des imprimeurs Denis Rose et Bernard Aubry; les gravures de *la Vie et les Miracles de monseigneur saint Martin* (premier livre imprimé à Tours, 1496; réimprimé à Paris, chez la veuve Trepperel, vers 1500); le bas-relief de Crouy en Blaisois; la statue polychrome d'Utrecht, et les miniatures admirables du Missel du cardinal de Tolède (XVe siècle); les statues d'Angoulême, de Fribourg en Brisgau, de Lophem au diocèse de Bruges, de Solesmes, d'Écommoy; les armoiries de la ville de Burano; la statue d'argent de Schwytz; le buste de la *Porta nigra* à Trèves; le bas-relief de l'église Saint-Martin de Brême, etc. etc. etc. = Enfin c'est avec le plus vif et le plus sincère regret que nous avons dû renoncer à faire un plus grand nombre d'étapes en notre voyage à travers le monde martinien et que nous n'avons pu faire halte en Flandre à Cambrai; en Beauce, à Chartres, à Troô (Loir-et-Cher); en Anjou, à Saint-Martin-de-la-Place, à Saint-Martin-d'Arcé, à Martigné-Briant, à Saint-Martin de Beaupreau; en Champagne, à Saint-Martin de-Bossenay; dans l'île de Ré, à Saint-Martin-de-Ré, dont M. Gaucherel avait eu l'obligeance de nous envoyer plusieurs vues photographiques; en Lorraine, au Mont-Saint-Martin, dans l'arrondissement de Briey; en Bourgogne, dans la chapelle récente qui est élevée sur les ruines de l'antique sanctuaire de Saint-Martin au mont Beuvray; dans la Guyenne, à Saint-Martin-de-Sescas; en Languedoc, à Saint-Martin-des-Arènes, à Nîmes; en Belgique, à Courtrai; en Bohême, à Prague; à Lincoln, en Angleterre; en Espagne, à Saint-Martin de Burgos, où l'on prétend que le Cid fut baptisé; en Portugal, à Porto, etc. etc. etc. Pour un grand nombre de ces éléments de notre illustration, c'est la place qui nous a fait défaut, et pour un certain nombre d'autres, nous n'avons pu, malgré tous nos efforts, nous procurer les documents rigoureusement nécessaires, photographies, dessins ou plans. On voudra bien nous tenir compte de ces difficultés de notre tâche.

Nous ne voulons plus les prier que de deux choses : qu'ils se montrent indulgents pour ceux qui ont assumé le rude fardeau de cette illustration difficile et y ont consacré, pendant de longs mois, des efforts souvent impuissants, mais toujours consciencieux. Et puissent ces images, parlant à leurs cœurs encore plus qu'à leurs yeux, dilater en eux cette piété pour saint Martin qui caractérisait les Français du moyen âge, et qui est peut-être appelée à nous sauver. Durant la première race de nos rois, tous les serments solennels se prêtaient sur la chape de saint Martin. Devant le tombeau retrouvé de ce grand apôtre, nous promettons à Dieu de ne jamais laisser se refroidir notre amour pour l'Église, que nous ne séparerons jamais de notre amour pour la France.

***



Fig. 111. — Retable de Vic-en-Bigorre (fin du XVIIe siècle ou commencement du XVIIIe). — Résurrection d'un enfant.



Fig. 112. — Amérique. — L'île Saint-Martin aux Antilles, d'après une gravure du XVIe siècle, conservée à la Bibl. nat. (cabinet des Estampes).

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE
LA VIE DE SAINT MARTIN

CHAPITRE I

LA MISSION DE SAINT MARTIN

CHAPITRE II

SAINT MARTIN SOLDAT

CHAPITRE III

SAINT MARTIN MOINE

CHAPITRE IV

SAINT MARTIN ÉVÊQUE

CHAPITRE V

SAINT MARTIN APÔTRE

DEUXIÈME PARTIE

LE CULTE DE SAINT MARTIN

CHAPITRE VI

LE CORPS DE SAINT MARTIN

CHAPITRE VII

LES ÉGLISES DÉDIÉES A SAINT MARTIN

CHAPITRE VIII

LES MONUMENTS ÉCRITS RELATIFS A SAINT MARTIN

APPENDICE



Fig. 113. — Broc à cidre de la collection de l'abbé Guiot (1761). — Le manteau.

TABLE DES FIGURES

PREMIÈRE PARTIE : ILLUSTRATION HORS TEXTE

DESTINÉE A FAIRE CONNAITRE COMMENT LES PEINTRES ET LES SCULPTEURS DE TOUS LES TEMPS ONT COMPRIS ET EXPRIMÉ LA PHYSIONOMIE DE SAINT MARTIN

* Les astérisques indiquent les chromolithographies.

DEUXIÈME PARTIE : ILLUSTRATION DANS LE TEXTE

TÊTES DE CHAPITRES, CULS-DE-LAMPE, LETTRES ORNÉES

I. — TÊTES DE CHAPITRES

DESTINÉES A FAIRE CONNAITRE LES PRINCIPAUX SANCTUAIRES DONT SAINT MARTIN EST LE PATRON, ET LES LIEUX LES PLUS CÉLÈBRES QUI PORTENT SON NOM

II. — CULS-DE-LAMPE

OFFRANT UNE ICONOGRAPHIE POPULAIRE DE SAINT MARTIN :

1° SUIVANT L'ORDRE CHRONOLOGIQUE : 2° D'APRÈS LA NATURE DES OBJETS CONSACRÉS A SON CULTE OU A SON SOUVENIR

A. — ORDRE CHRONOLOGIQUE

AVANT LE XIIe SIÈCLE

XIIe SIÈCLE

XIIIe SIÈCLE

XIVe SIÈCLE

XVe SIÈCLE

XVIe SIÈCLE

XVIIe SIÈCLE

XVIIIe SIÈCLE

B. — ORDRE LOGIQUE

D'APRÈS LA NATURE DES OBJETS CONSACRÉS AU CULTE OU AU SOUVENIR DE SAINT MARTIN

1° BAS-RELIEFS

SCULPTURE SUR PIERRE, SUR BOIS ET SUR IVOIRE, ETC.

2° VITRAUX

3° TAPISSERIES

4° MINIATURES

5° SCEAUX, ETC.

6° MONNAIES

7° GRAVURES SUR BOIS ET SUR ACIER

8° INSCRIPTIONS

9° OBJETS DIVERS

III. — LETTRES ORNÉES

DESTINÉES A FAIRE CONNAÎTRE L'ART ET LE SYMBOLISME CHRÉTIENS DURANT LE SIÈCLE DE SAINT MARTIN

(LEURS ÉLÉMENTS SONT EMPRUNTÉS A L'ORNEMENTATION DES CATACOMBES)

La reliure « avec fers spéciaux » complète le plan de ces lettrines; elle est composée avec des éléments du IVe siècle (sauf le saint Martin du premier plat, qui est dû à M. Luc-Olivier Merson) : Tête du Christ d'après les Catacombes. — Le Christ sous la figure d'Orphée, même origine. — Le *Labarum*. — Monnaies des empereurs chrétiens du IVe siècle. — Monogramme du Christ. — Rinceaux empruntés aux tombeaux du même temps, et servant de *substratum* aux mots : *Sanctus Martinus, bellator Domini,* qui sont la plus belle épithète dont les siècles chrétiens aient peut-être honoré saint Martin, et *Non recuso laborem,* ses dernières paroles et sa véritable devise. — Sur le second plat, croix de la catacombe de saint Pontien.

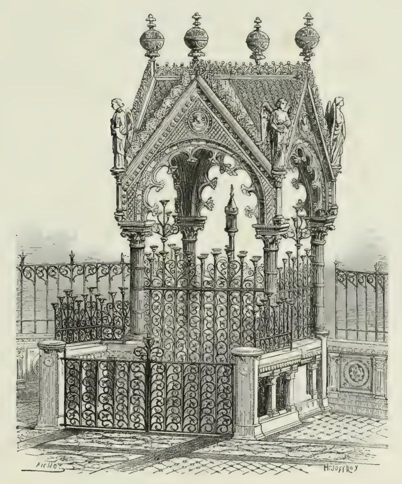


Fig. 114. — *Ciborium* actuel du tombeau de saint Martin.

ADDITIONS ET RECTIFICATIONS

Préface, p. XII, ligne 8. *Au lieu de :* Dieppe, *lire :* Foucarmont.

P. 172, note 1, ligne 12. *Au lieu de* : 12 juin, *lire :* 15 juin.

P. 226-228. L'opinion soutenue ici au sujet de l'église dans laquelle saint Martin transféra le corps de saint Gatien est confirmée d'une manière formelle par un ancien bréviaire de Tours, où se trouve cette leçon : *Post multa vero annorum curricula, ejus venerabile corpus a beato Martino..., de loco in quo diu latuerat, divina eidem revelante clemencia,* AD MATREM ECCLESIAM... *translatum est.* (V. le Catalogue imprimé des manuscrits de la bibl. de Tours, p. 65.)

P. 500, lignes 8 et 9. *Au lieu de :* trois mille six cent soixante-quinze, *lire :* trois mille six cent soixante-sept.

P. 525, légende de la fig. 3. *Au lieu de :* type « au temple », *lire :* type « au châtel ».

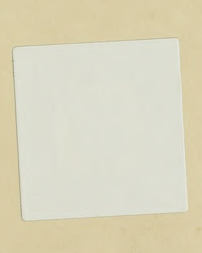
Même page, ligne 8. *Au lieu de :* après l'avènement de la troisième race, *lire :* vers l'époque de l'avènement de la troisième race.

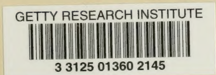
P. 617, ligne 21. *Après les mots somptueusement reliées, ajouter :* Une magnifique martinade, reliée en or, en argent et en ivoire, fut donnée en 1052 à l'église de Saint-Martin de Lucques par Odalric, prévôt de l'église de Reims, qui s'était arrêté dans cette ville en se rendant à Rome. Sur l'ivoire étaient gravés quatre vers latins. (V. Bibl. de Bruxelles, ms. 8940.)

P. 688, ligne 38. *Au lieu de :* Stephanus, *lire :* Stefanus.

Liste des églises p 671.

10362. — TOURS, IMPRIMERIE MAME




GETTY RESEARCH INSTITUTE
3 3125 01360 2145



